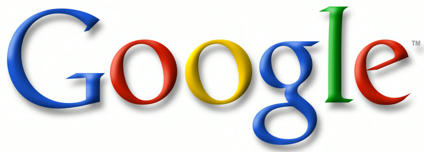
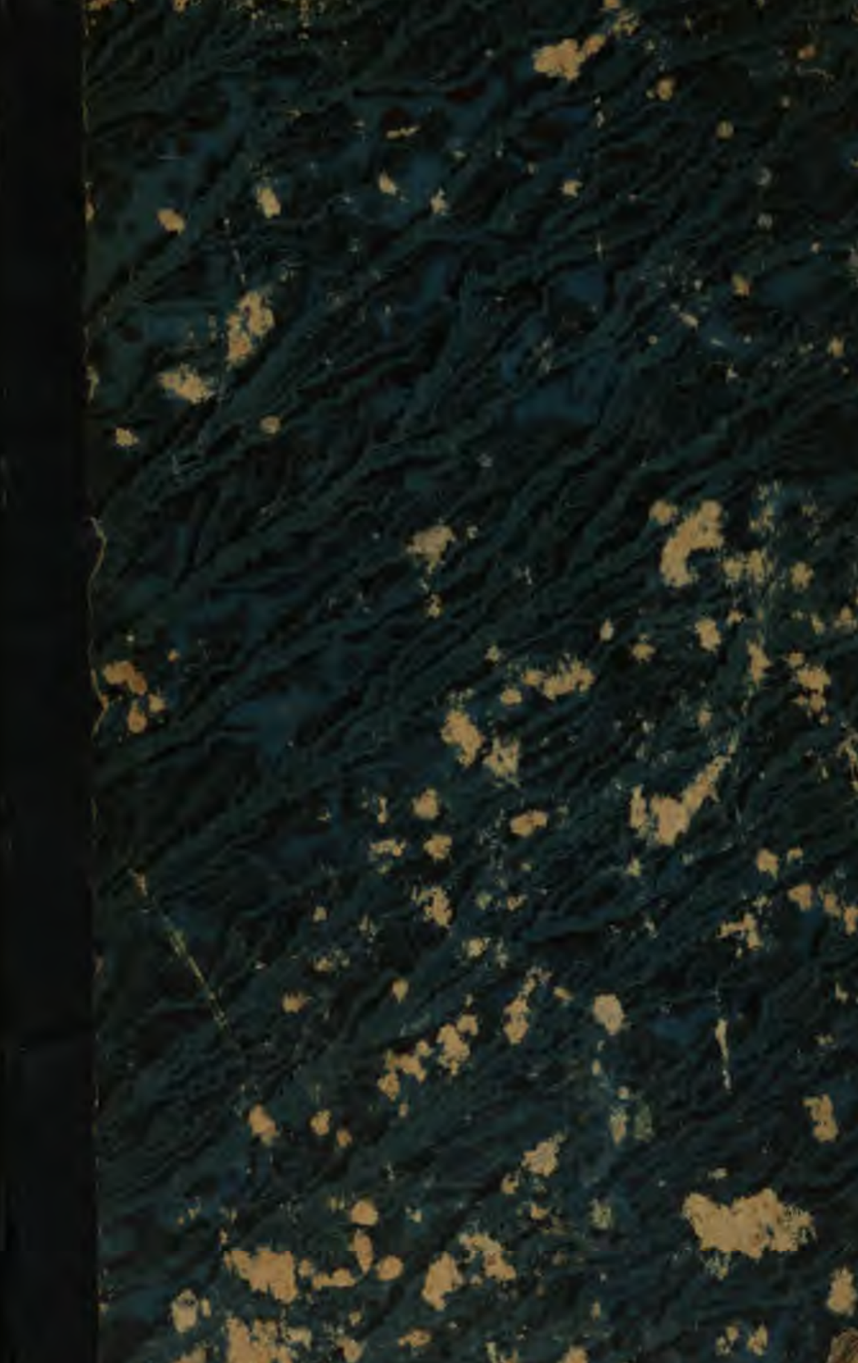
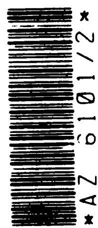









AZ 6101/2

HISTOIRE
DE FRANCE

Paris, — Imprimerie de Ducessois, 55, quai des Grands-Augustins,
Près le Pont-Neuf.

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR M. TH. BURETTE

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE STANISLAS.

CONTINUÉE DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1830

PAR M. MAGIN,

EX-PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROLLIN,
INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS.

TOME SECOND.



PARIS

CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, 33.

1842

HISTOIRE

DE FRANCE

CHAPITRE PREMIER.

FRANÇOIS II.

Aux règnes tantôt désastreux, tantôt glorieux de la branche des Valois se rattachent trois grandes guerres : guerre avec les Anglais, guerre en Italie, et, en dernier lieu, guerre dite de religion. On a vu toutes les phases des deux premières ; à la troisième maintenant à nous signaler ses événements déplorables, ses luttes répétées, ses trahisons, ses assassinats, le tout au nom de la loi divine et humaine, qu'invoquent et Poltrot et Jacques Clément, et le peuple et le roi, en se plaçant tous au-dessus.

La France était une. La protestation des états de Bourgogne contre le traité de Madrid, l'appel inutile de Bourbon à ses vassaux, et le système de résistance négative du duc de Montmorency en font foi. Tout à coup cette unité est rompue. Plus de Bourguignons, plus d'Armagnacs, d'un

bout du royaume à l'autre, un seul nom pour tous. Quand l'étranger menace, une seule volonté que dirige le chef de l'État, c'est-à-dire le roi. Les intérêts se fondent, et l'esprit national se substitue à l'égoïsme local. La réforme remet tout en question. François Ier a voulu que la loi parlât la langue nationale, et le latin, détrôné humainement, restait la langue de Dieu et de l'Eglise, lorsque la publication de l'*Institution chrétienne* ouvrit le champ à des commentaires dangereux.

L'esprit d'innovation n'avait pas attendu Calvin pour se faire jour dans le royaume. « Il faut remonter presque jusqu'à Luther pour arriver au commencement de l'histoire de la réforme en France. Dès 1521, une partie du clergé de Meaux s'était ralliée à sa doctrine : les cardeurs en laine et les drapiers du diocèse avaient embrassé la réforme à la suite de l'évêque Briçonnet. Le Code pénal du moyen âge, qui mettait au nombre des crimes les dissidences religieuses, avait encore force de loi. Le cardeur en laine Jean Leclerc fut la première victime de la foi nouvelle. Chassé de Meaux, il se rendit à Metz, où il alla détruire les images d'une petite chapelle, près de la ville, et où il fut tenaillé, puis jeté au feu. Après lui vint un moine augustin, qui prêchait à Metz en 1524, et qui eut le même sort. Mais l'autorité royale n'avait rien à revendiquer dans ces deux exécutions : elles furent l'œuvre de l'évêque de Metz, Jean de Lorraine, et servirent en quelque sorte de prélude à cette lutte, corps à corps, que la maison de Lorraine devait entamer en France avec la réforme. François Ier laissa d'abord les prédications suivre tranquillement leurs cours ; mais bientôt le clergé s'indigna ; l'université, le parlement, firent entendre d'énergiques protestations. Quand arriva le désastre de Pavie, les zélés s'écrièrent que la colère de Dieu avait été attirée sur le royaume par cette indulgence coupable, et Louise de Savoie fit brûler à Paris deux réformés,

que l'on conduisit au supplice, au son du bourdon de Notre-Dame. Vinrent ensuite les fureurs des anabaptistes de Munster. Les théories politiques et sociales contenues en germe dans l'enseignement théologique de Luther se faisaient jour de toute parts. Les doctrines de Zwingle et de Calvin, ces deux hérétiques républicains, commençaient à pénétrer en France, et l'austérité de mœurs, dont les nouveaux venus faisaient étalage, ne servait qu'à les mettre en opposition plus frappante avec la cour frivole et galante du roi chevalier. On avait bientôt outrepassé cette modeste réforme des mœurs cléricales et des abus ecclésiastiques, que demandaient jadis les conciles de Bâle et de Constance. D'ailleurs les disciples de Calvin, emportés eux aussi par le zèle, ne se contentaient pas de la liberté, et, tout chétif qu'était encore leur parti, se posaient déjà en agresseurs. Au mois de mai 1528, une image de la Vierge, placée au coin de la rue des Rosiers à Paris, fut trouvée un matin percée de coups de poignards. La ferveur sauvage des *saints de Dieu* devenait plus menaçante de jour en jour; les libelles se répandaient, les placards injurieux s'affichaient aux murs. François I[er] prit alors le parti de la répression, et les supplices se multiplièrent en peu de temps par tout le royaume. Berquin fut étranglé sur la place Maubert (1529), Denis de Rieux brûlé à Meaux; à Vienne, on brûla un cordelier, et de vingt réformés jetés en prison, dix périrent par suite de mauvais traitements. Dans le Languedoc, patrie de l'inquisition, les inquisiteurs de la foi jugeaient les hérétiques à tribunal ouvert. Il y eut à Toulouse un *auto-da-fé* (acte de foi), où figurèrent trente-deux protestants : un licencié en droit fut condamné au feu. La secte grossissant au milieu des supplices, l'impétueux monarque se piqua au jeu, et des placards contre la messe, qu'il trouva affichés dans le château de Blois, à la porte même de sa chambre, le mirent dans une telle fureur,

qu'il fit brûler six protestants sous ses yeux à Paris, et lança un édit de proscription contre leurs frères en religion. La lutte se prolongea ainsi jusqu'à la fin du règne, chaque parti rivalisant de violence à sa manière, et, pendant ce temps, la réforme envahissait tout, le peuple, le clergé, la noblesse, et la famille royale elle-même. La sœur chérie du roi, sa compagne de captivité, Marguerite de Navarre, se laissa prendre aux discours de Roussel et de Lefèvre, deux compatriotes de Calvin, jusque-là que le *grand rabroueur*, Montmorency, conseilla au roi de commencer par elle l'extermination de l'hérésie. « Ne parlons pas de « celle-là, s'écria François, elle m'aime trop ; elle ne croira « jamais que ce que je croirai, et ne prendra jamais de re- « ligion qui préjudicie à mon état. » Les Vaudois, que de pareilles considérations ne pouvaient protéger, lui servirent, à défaut de sa sœur, à faire un exemple pour le moins aussi terrible que l'eût été le supplice de Marguerite. C'était une petite colonie des anciens Vaudois, les frères des Albigeois, qui vivait retirée au fond d'une vallée des environs d'Aix, où elle occcupait les deux villes de Cabrières et de Mérindol, avec une trentaine de villages. Longtemps poursuivis par quelques prélats intolérants qui les confondaient dans une haine commune avec les nouveaux réformés, ces hommes simples et paisibles échappèrent d'abord aux persécutions, protégés par Chasseneux, le président du parlement d'Aix, et les protestants d'Allemagne. Leurs ennemis l'emportèrent enfin en 1545. D'Oppède et le baron de la Garde, envoyés avec une armée, entrèrent de nuit dans la vallée, massacrèrent hommes, femmes et enfants, rasèrent les maisons, coupèrent les bois, arrachèrent les arbres des jardins, réduisirent en un désert inculte ce coin de pays, qui était un des plus fertiles et des plus peuplés du midi. Un cri d'indignation s'éleva dans le royaume, même parmi les catholiques, à la première nouvelle de cette

horrible exécution. Elle ne fit qu'exalter encore le fanatisme des *saints de Dieu*, qui commencèrent alors à braver ouvertement les bourreaux du roi. Jusque-là, leurs assemblées s'étaient tenues à l'écart et dans l'ombre, comme celle des premiers chrétiens, la nuit, au milieu des bois et des rochers; l'année qui suivit le massacre des Vaudois, une église de réformés s'établit à Paris, et bientôt toutes les grandes villes du royaume eurent la leur. Trente-trois villes et dix-sept provinces étaient déjà remplies de réformés à la mort de François Ier; la nouvelle église s'organisait de toutes parts, dirigée de Genève par son chef Calvin, et le mouvement imprimé aux esprits allait toujours se précipitant, quand le pouvoir passa aux mains de Henri II. » (*Hist. de Fr.*).

« La cour parut d'abord condamner les rigueurs exercées sous le dernier règne contre les Vaudois et les réformés. On accueillit les plaintes des seigneurs que le massacre des Vaudois avait ruinés. Mais le cardinal de Lorraine et Diane de Poitiers ramenèrent bientôt Henri II et son cabinet à la haine et aux persécutions contre les dissidents. Au mois de juillet 1549, à l'issue d'une procession générale à laquelle le roi avait assisté, plusieurs calvinistes furent tirés des prisons où on les détenait, et brûlés en cinq places différentes de Paris : Henri II lui-même fut spectateur de leur supplice, en retournant au palais des Tournelles. On brûla également les sectaires à Lyon, à Angers, à Blois, à Bordeaux. C'étaient là sans doute des coups terribles frappés par le pouvoir; mais on craignit que, si rudes et si redoublés qu'on les rendît, ils ne demeurassent impuissants à écraser les nouvelles doctrines. On songea en conséquence à organiser un système complet et régulier de persécution, en appelant la loi et la magistrature comme auxiliaires du gouvernement dans son combat contre la réforme. En effet, d'un côté, après cinquante audiences, le

parlement de Paris prononça l'absolution de Lagarde, d'Oppède, de Lafond, et des autres magistrats du département d'Aix, qui avaient massacré les Vaudois ; le seul Guérin fut condamné, mais pour délits étrangers à la cause : le crédit et les intrigues des Guises obtinrent cet arrêt de la première cour judiciaire de France (1551-1552). D'autre part, après l'édit royal de Châteaubriand (1551), vinrent et l'arrêt du parlement, qui défendait les *écoles buissonnières*, c'est-à-dire les écoles que les réformés tenaient dans la campagne (1552), et l'édit d'Écouen (1559) qui condamnait à mort les religionnaires, avec défense aux juges de diminuer la peine; et les ordonnances qui enjoignaient aux tribunaux de faire arrêter comme coupables d'hérésie tous ceux qui sollicitaient en faveur des hérétiques.

Il y eut donc toute une législation de sang contre les réformés; et l'on commit à son application des juges ordinaires et extraordinaires. Nul corps n'était aussi intéressé à l'extirpation de l'hérésie que le clergé, menacé par elle dans ses biens, sa puissance, son existence même. En 1557, on admit pour juges, dans les procès extraordinaires qu'on faisait aux réformés, des ecclésiastiques avec le titre d'inquisiteurs : l'inquisition, dont nous avons déjà signalé les commencements sous François Ier, prenait un développement remarquable en se mêlant à la justice civile, dont elle avait été jusqu'alors séparée. Deux chambres du parlement, la Grand'Chambre et la Tournelle, furent désignées en même temps pour prendre connaissance du crime d'hérésie. En outre, le roi forma des commissions extraordinaires, nommées Chambres ardentes, pour poursuivre les délinquants. Les Guises surveillèrent les sentiments et la conduite de ces divers tribunaux, et, pour y maintenir l'ardeur de la persécution, entraînèrent la royauté dans une démarche inouïe jusqu'alors. Au temps de l'affaire des Vaudois, les membres du parlement avaient été à peu près

unanimes dans leurs principes d'intolérance et de dévouement aux volontés des Guises. Depuis lors, la pitié avait gagné les uns, les autres s'étaient éclairés par la lecture et par la réflexion. Bien peu avaient embrassé les nouvelles opinions; mais beaucoup étaient d'avis qu'il fallait convoquer un concile général pour réformer les abus existant dans l'Église, et, en attendant, suspendre les poursuites contre les réformés. Au mois d'avril 1559, un président et huit conseillers proposèrent au parlement d'aviser aux moyens d'atteindre ce double but. Poussé par les Guises, le roi se transporta au parlement et ordonna de débattre librement la question en sa présence. Trois conseillers, se fiant à la parole royale, plaidèrent la cause de la liberté de conscience; et deux d'entre eux, Dufaur et Anne Dubourg, ajoutèrent à leurs raisonnements de sévères avis adressés au roi sur son gouvernement et sur sa conduite. Henri II ordonna au connétable de les arrêter sur-le-champ, et avec eux trois autres conseillers, qui précédemment avaient parlé en faveur de la tolérance religieuse. Le procès de Dufaur et de Dubourg commença immédiatement. Le manque de respect à la majesté royale n'était pour rien dans cette rigueur : en effet, les trois conseillers arrêtés avec Dufaur et Dubourg, ne s'étaient en aucune manière rendus coupables de cette offense; et l'action intentée contre Dufaur et Dubourg eux-mêmes porta, non sur les reproches adressés au souverain, mais sur leurs opinions religieuses. D'après les règlements du parlement, toutes les délibérations de cette compagnie étaient secrètes : aucune poursuite ne pouvait donc avoir lieu contre aucun membre pour opinion émise par lui, puisqu'en droit cette opinion ne pouvait jamais être connue. Or, on avait introduit le roi au parlement pour enlever frauduleusement à Dufaur et à Dubourg le secret derrière lequel se retranchait leur inviolabilité, et pour obtenir d'eux une déclaration de leurs

sentiments, sur laquelle il devînt possible de les poursuivre : on les avait provoqués par la bouche du roi à une liberté dont on devait leur faire un crime. Ainsi on souillait la majesté royale d'un guet-apens juridique et d'un parjure, afin d'intenter une accusation capitale contre deux membres du parlement. L'affaire fut suspendue par la mort de Henri II, et reprise au commencement du règne de son successeur : la fin fut digne en tout du commencement. Dufaur et Dubourg avaient le droit incontestable d'être jugés par leurs pairs, c'est-à-dire par les chambres du parlement assemblées. On viola ce droit. Comme Dubourg était diacre, on saisit ce prétexte pour le renvoyer devant les officialités de Paris, de Sens, de Lyon. Sur l'exposé de ses croyances, il fut condamné comme hérétique, et livré au bras séculier, qui le brûla en place de Grève (1559).

Ces violences, ces illégalités, loin d'étouffer les nouvelles doctrines, leur donnèrent chaque jour des partisans plus nombreux, comme au temps de François Ier, et par les mêmes causes. Nous avons vu, sous ce prince, deux églises réformées s'élever en 1546, à Senlis et à Meaux. Il s'en établit une au milieu de Paris en 1555 ; et bientôt toutes les principales villes du royaume, Rouen, Angoulême, Blois, Tours, Poitiers, Marseille, etc., etc., eurent la leur. Des cités, l'hérésie se répandit dans les campagnes, où les réformés se réunirent jusqu'au nombre de dix mille. En 1557, ils tinrent à Paris une assemblée qui donna lieu à un mouvement populaire : bientôt leurs promenades au Pré-aux-Clercs attirèrent un concours prodigieux. Non-seulement le peuple, mais la noblesse et la cour abandonnaient les fêtes pour venir chanter avec eux les psaumes de Marot. Ils comptaient au nombre de leurs prosélytes le roi de Navarre, sa femme Jeanne d'Albret, Coligny, d'Andelot, colonel de l'infanterie française : celui-ci osait bien dire en face au roi qu'il aimait mieux mourir que d'aller à

la messe. Leur nombre et leur confiance éclatèrent en 1558 par la procession publique qu'ils firent à Paris. Au temps du colloque de Poissy, en 1561, deux ans après la mort de Henri II, leurs églises, soit publiques, soit particulières, s'élevaient dans le royaume à deux mille cent cinquante; et ils avaient pour eux la sixième partie de la population. C'est de Bèze qui fournit ces indications dans son livre IV. » (*Poirson*, *Hist. de France*.)

Un mot maintenant des personnages qui occupent le premier plan sur le théâtre de ces guerres sanglantes où la France perdit ses trésors, ses plus grands princes, ses meilleurs généraux, des milliers de citoyens; où la royauté fut un instant réduite à la condition mérovingienne; où la chevalerie vit s'éteindre sa franche bravoure, et où le système municipal et administratif n'eut plus ses garanties et sa constitution.

La paix de Cateau-Cambresis avait terminé la lutte entre l'Espagne et la France, qui pouvait alors espérer un instant de repos, après tant de secousses éprouvées depuis la funeste journée de Pavie : le coup de lance de Montgommery en décida autrement.

Henri II laissait quatre fils, dont l'aîné, qui lui succéda, avait à peine seize ans. Une régence de fait devait s'ensuivre; mais qui devait en être revêtu? Le roi signera, puisqu'il est majeur; mais qui guidera la main? Femme de roi et mère de roi, Catherine se présente. Elle a pour elle tous les précédents de l'histoire. Point de loi salique pour ce qui est d'une ambition de ce genre. Mais, soit rancune pour le nom italien, qu'elle rappelle trop par ses mœurs, par sa politique, soit ressentiment contre Henri II qui a continué François Ier, seulement dans ce qu'il avait de dur et de despotique, Catherine de Médicis n'est point populaire. De plus, l'époque est féconde en hommes qui veulent être grands par eux-mêmes et pour eux-mêmes, et, indé-

pendamment des questions de personnes, le protestantisme sème partout la méfiance, et se prépare à entraver la marche du gouvernement.

Pendant les onze jours qui s'écoulèrent entre la blessure de Henri II et sa mort, Anne de Montmorency, connétable de France, avait mis tout en œuvre pour conserver quelque part dans le gouvernement : il écrivit aux princes du sang, les exhortant à venir prendre leur place dans le conseil du roi. Ses instances s'adressaient surtout à Antoine de Bourbon, roi de Navarre, le plus proche héritier du trône, après les frères du roi. Il lui mandait de se hâter, que le moindre délai allait donner à des étrangers une supériorité qu'on ne pourrait plus leur ravir.

Ces étrangers étaient les Guises : l'un est un brave guerrier, habile capitaine, juste envers les soldats, rattachant à son nom de nobles souvenirs de gloire ; l'autre, le cardinal, est un érudit, beau parleur ; il entraîne au conseil par son éloquence, et ne s'oublie jamais dans ses péroraisons. Il est en regard une autre famille qui compte aussi un guerrier et un cardinal : c'est Coligny et le cardinal de Châtillon ; l'amiral a toute la bravoure de François de Guise, mais moins de fermeté, de résolution ; souvent il ne sait pas prévoir l'événement, mais une fois engagé dans la lutte, il la soutient opiniâtrement ; et telle est la confiance qu'il inspire, que jamais la responsabilité d'une défaite n'a pesé sur lui ; son frère, le facile évêque, se jette à corps perdu dans les libertés qu'accorde la réforme.

Viennent ensuite les princes du sang, Antoine de Bourbon, le père de notre Henri IV, qui se laisse conduire comme l'on veut, excepté comme le veut sa rude femme, Jeanne d'Albret ; le prince de Condé, qui aime mieux avoir la première place dans le parti protestant que la seconde dans le parti catholique ; chef actif, infatigable, payant de sa personne en toute occasion, et merveilleusement orga-

nisé pour cette vie d'intrigue et d'action. A leur suite s'agite le vieux Montmorency, dont le meilleur temps est passé. Et enfin, mentionnons Lhôpital, comme l'expression de ce que nous appelons le tiers-parti, qu'on nommait alors *politique*. Le chancelier intègre, comme ne le furent jamais ses prédécesseurs des règnes de Francois Ier et Henri II, voulut arrêter le torrent des révolutions menaçantes, et ses efforts, pour être demeurés inutiles, n'en sont pas moins les plus beaux titres qu'il ait acquis à la reconnaissance de la postérité. Telles sont, en résumé, les principales figures qui animent le tableau que nous allons présenter des *guerres dites de religion*.

Quoique Catherine de Médicis se fût bien promis de régner sous le nom de son jeune fils, pourtant, dès les premiers moments, elle commença par être supplantée, grâce aux adroites menées des Guises. Avant la mort de son père, François II était déjà marié, et les ambitieux Lorrains avaient tant fait, que le prince était devenu leur neveu par son union avec la belle et infortunée Marie Stuart.

Puissants par l'influence de leur nièce sur l'esprit de son époux, les Guises occupent tout, régentent tout, en dépit des autres familles prêtes à envahir le gouvernement, en dépit même de Catherine, qui, pour prix de son inaction momentanée, obtient la disgrâce de Diane, l'impérieuse duchesse de Valentinois ; en même temps les princes du sang, Bourbon et son frère, ayant reçu des missions lointaines, telles que celle de conduire à Philippe II sa nouvelle épouse, il ne resta plus que l'austère connétable, qui tout au moins voulait jouir sans restriction des prérogatives de sa charge. Bientôt, par ordre du jeune roi, lui et les siens furent éconduits avec dignité des affaires. Le champ demeurait donc libre aux nouveaux occupants ; restait à savoir si chacun de ces partis, ainsi réduits à s'éclipser devant la famille de Lorraine, ne tenterait pas quelque réaction, dan-

gereuse peut-être, en supposant que les mécontents y prissent part : c'est ce qui ne manqua pas d'arriver.

Dès le commencement de son administration, le cardinal de Lorraine s'aliéna les esprits, et par son administration malentendue, et par ses prodigalités envers ses créatures ; ainsi le cordon de Saint-Michel était donné à tout venant, pourvu qu'il fût zélé partisan du cardinal, si bien, dit Brantôme, qu'on l'appela le *collier à toute bête*. Puis, comme les solliciteurs affluaient, alléchés par tant de bénéfices donnés, tant de faveurs accordées, tant de dignités, de pensions prodiguées, le ministre se prit à user d'une fin de non-recevoir toute nouvelle. Une potence fut élevée en face du palais de Fontainebleau, où était la cour, avec injonction de ne pas passer outre pour solliciter, sous peine de la hart, sans merci.

Cependant le calvinisme acquérait à tout moment une importance plus redoutable ; ce n'étaient plus quelques milliers de religionnaires courant au prêche, c'étaient des populations entières. Loin de se trouver incapables d'agir, de faire résistance à la persécution, celles-ci voyaient à leur tête de nobles chefs, de vaillants généraux : l'aîné des Châtillons, ce fameux Coligny, devenu l'ennemi irréconciliable des Guises, pouvait disposer, en faisant un appel à ses co-religionnaires, d'une armée, sinon aguerrie, du moins prête à se sacrifier pour sa croyance.

On sait que, sous le dernier règne, la proscription religieuse s'était étendue jusqu'au sein du parlement, et que plusieurs de ses membres étaient sous le coup d'un jugement capital. Anne Dubourg devait être sacrifié, quand mourut Henri II, qui se donnait le plaisir, avec sa cour, d'assister au supplice de l'Estrapade, où bien des hérétiques avaient déjà péri. Pardonner à Dubourg et aux autres eût été, pour un commencement de règne, d'un heureux augure ; mais on en jugea autrement, et le procès suivit

son cours. Les calvinistes, indignés qu'un des membres du parlement allât à l'encontre de la récusation motivée de Dubourg, l'assassinèrent. La mort de Minard activa encore la condamnation de l'accusé : il mourut en courageux martyr. L'exaspération des réformés fut ainsi portée au comble ; dès lors on ne songe plus qu'à la vengeance : elle sera éclatante ; ce n'est rien moins qu'une révolution que l'on va tenter.

Coligny et son frère d'Andelot, les Bourbons, tout ce que la noblesse dédaignée a de plus illustre, jurent d'unir étroitement leurs intérêts pour arriver à un soulèvement général contre un odieux ministère. Aussitôt s'organise la fameuse conjuration d'Amboise ; le but est de renverser les Guises et leurs créatures, pour s'élever à leur place ; près de deux millions d'hommes entrent dans le complot. Ainsi on exploite le fanatisme des réformés, qui ne savent d'abord quelle doit être l'issue d'un si grave événement. D'abord les princes et les nobles, pour ne pas paraître les chefs avoués de tout ce qu'on va tenter, choisissent un homme qui n'a rien à perdre, un homme d'exécution : c'est La Renaudie. En peu de temps les ramifications du complot s'étendent sur toute la France ; La Renaudie est partout, soulève tout, conduit tout. Chaque province fournira son contingent d'hommes à mettre en avant ; c'est une levée comme pour la guerre, dont le rendez-vous est dans la forêt d'Amboise. Arrivées autour de la résidence royale, les bandes dispersées se rassembleront et devront investir le château, s'emparer du roi et de ses ministres. S'il est quelques conjurés scrupuleux qui osent prononcer le mot de rébellion, La Renaudie sait les persuader avec son éloquence entraînante, et les assurer que c'est au contraire pour le compte de la royauté qu'ils travailleront.

« On régla, avant de se séparer, la manière de faire les levées, et on fixa le lieu et le jour de l'exécution, qui devait

être à Blois, le 15 mars : après cela, chacun partit pour la province qui lui était assignée. Tout réussissait à souhait : les Guises amenèrent le roi à Blois, où ils lui procuraient des amusements et vivaient dans une confiance profonde. Pendant ce temps, les levées se faisaient avec sécurité, à la manière d'Allemagne, c'est-à-dire que les soldats s'enrôlaient sans savoir pour quelle expédition, s'obligeant de marcher sans délai à l'ordre du capitaine qui les soudoyait. Déjà ceux des provinces les plus éloignées étaient en mouvement ; ils avançaient par pelotons, qui grossissaient à mesure qu'ils approchaient, et le centre du royaume se remplissait de troupes. Les Guises cependant ne soupçonnaient rien : ils recevaient bien quelques avis des pays étrangers ; on leur mandait de se tenir sur leurs gardes, qu'il y avait un complot formé contre eux ; mais on ne leur donnait ni lumières, ni détails : néanmoins, sur ces faibles indications, par précaution, ils transférèrent la cour de Blois à Amboise. C'était une petite ville, plus aisée à défendre contre un coup de main, et munie d'un château assez fort pour attendre du secours : ils se crurent alors en sûreté ; et ces hommes si habiles allaient se laisser surprendre, si le chef de la conjuration lui-même ne se fût livré par excès de confiance.

La Renaudie logeait à Paris chez un avocat nommé Avenelle, son ami ; celui-ci, voyant un grand concours de toutes sortes de gens qui se succédaient chez son hôte, eut quelques soupçons ; il les communiqua à La Renaudie, qui lui avoua la conspiration. Avenelle écoute avec un air d'intérêt, et paraît s'échauffer pour le succès de l'entreprise ; mais, roulant dans son esprit l'importance de l'affaire, les difficultés et les périls, saisi de crainte, il prend le parti d'aller tout révéler au secrétaire du duc de Guise, qui était alors à Paris. Sans délai le secrétaire envoie Avenelle à Amboise ; on l'interroge, et les Guises voient avec le

plus grand étonnement le précipice ouvert sous leurs pas...

La Renaudie, sur le transport de la cour de Blois à Amboise, avait changé ses rendez-vous, assigné d'autres postes, et fixé l'exécution au 16 au lieu du 15. Le prince de Condé, ne désespérant pas non plus, vint à Amboise avec des gens de main, qui devaient être cachés, tant dans la ville que dans le château, pour seconder à temps les tentatives du dehors. Le duc de Guise, aussi fécond en ressources, voyait le péril sans se déconcerter : il n'omit aucune des mesures qu'il pouvait prendre dans l'incertitude où il se trouvait; il dépêcha aux gouverneurs des provinces, des ordres d'arrêter les gens armés qui prenaient le chemin d'Amboise; il envoya des officiers lever des troupes, et écrivit à la noblesse la plus voisine, de venir incessamment se ranger auprès du roi. En même temps il écartait ceux qui lui étaient suspects, en leur donnant des commandements au loin, et des commissions honorables. Des précautions si bien prises auraient néanmoins échoué par l'opiniâtreté des conjurés, si l'un d'eux n'eût livré le plan des opérations. Alors Guise n'agit plus en aveugle ; il sut de quel côté devaient venir les plus grands efforts ; il connut les embuscades, les lieux de ralliement, les stratagèmes, les ruses, et par conséquent les mesures qu'il fallait y opposer.

Le jeune roi voyait ces mouvements, et ne savait qu'en penser. Quoiqu'il fût, pour ainsi dire, gardé à vue par ses oncles, il arrivait toujours quelques doutes jusqu'à lui ; et au besoin, son bon sens tout seul suffisait pour lui persuader qu'un pareil enlèvement ne pouvait le regarder personnellement. « Qu'ai-je fait à mon peuple qui m'en veut « ainsi ? disait-il quelquefois au duc et au cardinal. Je veux « entendre ses doléances et lui faire raison. Je ne sais, « ajoutait-il, mais j'entends qu'on n'en veut qu'à vous. Je « désirerais que pour un temps vous fussiez hors d'ici,

« pour voir si c'est à vous ou à moi qu'on en veut. » Mais les Guises se gardèrent bient de risquer cette épreuve : au contraire, le duc profita des troubles pour obtenir la dignité de lieutenant-général du royaume; les lettres en furent expédiées le 17 mars.

Dès le 16, les gens de La Renaudie parurent : ils suivirent, autant qu'ils purent, le plan projeté à Nantes. Selon ces arrangements, une troupe de calvinistes, sans armes, avec toutes les marques d'hommes de paix, et un air suppliant, devait entrer dans la ville, sous prétexte de présenter une requête au roi. Si on leur laissait le passage libre, ils se flattaient, par leur grand nombre, de se rendre en un moment maîtres des rues et des remparts. Sur le refus de les laisser entrer, un gros corps de cavalerie, dont ils auraient été soutenus, devait accourir et s'emparer des portes, pendant que l'infanterie, répandue autour de la ville, pénétrerait par les brèches des remparts et les jardins du château. En même temps les conjurés, entrés dans Amboise depuis quelques jours, à la suite des Châtillons et du prince de Condé, tous gens d'exécution, avaient ordre d'aller droit aux Guises, de les arrêter, et, en cas de résistance, de les tuer sur-le-champ. Le prince de Condé se serait mis ensuite à la tête des vainqueurs : maître du roi, il aurait fait, sous le nom du monarque, le procès au ministre et à leurs adhérents, et se serait emparé du gouvernement.

Instruit du plan d'attaque, le duc de Guise dresse, en conformité, son plan de défense ; il change la garde du roi et fait murer les portes désignées. Ne voulant pas laisser oisifs le prince de Condé, les Châtillons et leurs complices, qui auraient bien pu, pendant qu'il se défendait de front, l'attaquer à dos, il les place dans les postes les plus exposés, et les entoure de surveillants, pour les empêcher de se joindre aux rebelles. Il fait sortir de la ville et du château des patrouilles fortes et nombreuses, qui enveloppent les

petites troupes, tombent sur les détachements avant qu'ils soient formés, et les dispersent : tout ce qu'on fait de prisonniers, dans la première chaleur est pendu aux fenêtres et aux créneaux du château, afin d'intimider les autres.

Mais, peu effrayés du funeste sort de leurs complices, les conjurés avançaient toujours : une troupe n'était pas plus tôt défaite, qu'une autre la remplaçait; tantôt ils résistaient ouvertement, tantôt ils fuyaient et se cachaient pour attendre du renfort. La Renaudie parcourait la campagne, accompagné d'un seul homme; il pressait les uns, retardait les autres, pour tâcher de les réunir et d'en former des corps capables de défense. Dans cette occupation, il est environné par un parti de royalistes; il se défend avec intrépidité, tue de sa main le premier qui a la hardiesse de l'approcher; mais il tombe lui-même frappé de loin d'une balle, et expire à l'heure même : son corps, porté à Amboise, fut attaché à une potence, avec cette inscription : *Chef des rebelles.*

On crut par sa mort l'entreprise entièrement déconcertée; en conséquence, pour finir promptement cette fâcheuse affaire, en facilitant une retraite aux conjurés, le chancelier, malgré les Guises, fit passer un édit par lequel le roi accordait une entière amnistie à ceux qui avaient pris les armes, plutôt, disait-on, par simplicité que par malice, pourvu qu'ils les quittassent aussitôt, et qu'ils retournassent chez eux, sauf ensuite à présenter leur requête au roi. Le plus grand nombre, rassuré par cet édit, se mit tranquillement en route, chacun pour sa province.

Mais pendant qu'ils s'en retournaient en paix, un reste de conjurés, croyant trouver la vigilance de la cour en défaut, profita de l'obscurité de la nuit pour s'approcher d'Amboise, et pénétra dans la ville. Ils furent découverts et repoussés. Cette dernière tentative mit les Guises en fureur; ils firent révoquer l'amnistie. Le roi commanda les arrêts

au prince de Condé : des ordres furent expédiés aux gouverneurs des villes, commandants et capitaines, de mettre leurs troupes en campagne, et de faire main-basse sur tout ce qu'ils rencontreraient. Ceux qui se retiraient paisiblement sous la sauvegarde de l'édit, ne furent pas exceptés; on les arrêtait sur les routes, et on les traînait en prison : à la moindre résistance, ils étaient impitoyablement massacrés, sans qu'ils sussent quel nouveau crime leur attirait ce cruel traitement.

Quelques officiers envoyés à leur poursuite, ne pouvant voir sans pitié tant de braves soldats punis pour une entreprise dont ils avaient ignoré le but criminel, en laissèrent échapper plusieurs; mais, dans Amboise même, il n'y eut point de grâce; tous ceux qui furent découverts périrent, les uns attachés à la potence, d'autres par le tranchant de l'épée, le sang ruisselait dans les rues, et les bourreaux ne pouvaient suffire : sans forme de procès, sans jugement préalable on les jetait, pieds et mains liés, dans la Loire, qui fut plusieurs jours couverte de cadavres.» (*Anquetil, Esprit de la Ligue*, tome I.)

Compromis par des aveux dénonciateurs, le prince de Condé est accusé de complicité avec La Renaudie. Il crie à l'injustice; on l'admet à présenter ses moyens de justification, et en présence de toute la cour, regardant fixement le duc de Guise : *Celui qui ose m'accuser, je suis prêt à le démentir par un combat singulier*, s'écria-t-il. *Vous me prendrez pour second*, reprend le lieutenant-général. Condé fut déclaré innocent, et remis en liberté. Néanmoins, bien des victimes furent sacrifiées. Le chancelier Olivier mourut de douleur, et Michel l'Hôpital le remplaça, pour arrêter quelques instants cette sanglante persécution, qui n'était que le prélude de tant d'autres. De sages conseillers s'adjoignirent au nouveau chancelier, et parmi eux, Marillac, Montluc, évêque de Valence, qui, comprenant le funeste état où

allait se trouver la France, s'épuisèrent en généreux efforts, et parvinrent à faire publier l'édit de Romorantin (mai 1560), sans lequel l'inquisition, avec toute l'horrible extension qu'elle avait prise en Espagne, allait être établie au milieu de nos provinces. Les évêques seuls avaient le droit de connaître des crimes d'hérésie; cette faculté était interdite aux cours de parlement[1].

Les calvinistes trouvèrent les clauses trop sévères; un soulèvement s'ensuivit qui obligea le chancelier à convoquer une assemblée de notables à Fontainebleau (août), pour y opérer un rapprochement entre les deux partis, par des concessions réciproques.

Les princes du sang craignirent de s'y présenter : Coligny s'avança fièrement avec une escorte de 800 soldats sous le nom de cortége; ce fut alors qu'il présenta sa fameuse requête, par laquelle il demandait la liberté de conscience, la convocation d'un concile et des états-généraux. Les Guises méditaient une atroce perfidie; les états-généraux furent appelés à s'assembler à Orléans; aussitôt les élections sont efficacement influencées, et le gouvernement est sûr de l'assentiment unanime dans ce qu'il va tenter. Depuis sa justification, Condé n'avait cessé d'ourdir de vastes projets, mais inexécutables dans l'état présent. Les réformés se remuaient sans cesse, à l'instigation des deux Bourbons. Les Guises prirent la résolution de se défaire des chefs des religionnaires; on leur offrit donc sans détour de se rendre à Orléans. « Ils arrivèrent le dernier jour d'octobre, avec une faible escorte, se fiant sur la parole royale, malgré les avis et les prières de leurs partisans qui les suppliaient de se mettre à leur tête. La noblesse

[1] Cet édit ne fut enregistré qu'avec peine, et avec des modifications par rapport aux laïcs, à qui la Cour réserva le droit de se pourvoir devant le juge royal. (HÉNAULT.)

de Gascogne, de Poitou, de Provence, de Languedoc et de Normandie, s'engageait à leur former quinze mille hommes d'infanterie avec de la cavalerie à proportion. Huit cents gentilshommes que le roi de Navarre rencontra à Limoges, ne purent obtenir de l'accompagner, et, comme il s'engageait à demander leur grâce s'ils étaient inquiétés : « Notre grâce, monsieur, s'écria l'un d'eux, vous serez bienheureux, si demandant la vôtre avec beaucoup d'humilité, vous l'obtenez. » Ce ne fut qu'aux portes d'Orléans, que les deux princes sentirent enfin le danger de cette confiance naïve. « Ils furent surpris de ne voir personne venir au-devant d'eux, et de trouver les portes de la ville gardées comme celles d'une place de guerre, Les rues étaient pleines de soldats, les remparts, les carrefours, les places, occupés par de nombreux corps-de-garde ; la maison où logeait le roi, entourée de bataillons, comme la tente d'un général au milieu de son camp, les portes fermées qu'on refusa de leur ouvrir, et il leur fallut descendre de cheval dans la rue, et entrer par le guichet. » (Daniel). Il était trop tard pour reculer. Conduits par le roi dans la chambre de la reine-mère, qu'ils trouvent le visage défait et roulant des larmes dans ses yeux, les princes avaient à peine eu le temps de répondre à ses premières caresses, que François II, s'emportant tout à coup contre Condé, lui reproche d'avoir allumé la guerre civile dans le royaume, et le fait arrêter par Chavigny, un des capitaines de ses gardes. Le roi de Navarre voulut en vain plaider la cause de son frère ; lui-même fut emmené bientôt par le capitaine des gardes, dans une maison voisine, où il était gardé à vue.

Aussitôt, le procès de Condé s'instruisit par commission, en dépit des protestations de l'accusé, qui demandait à être renvoyé par devant les pairs de France et le parlement de Paris, ses juges naturels. Vers la fin de novembre, on rendit un arrêt qui condamnait le prince à mort, et fixait son

exécution au 10 décembre, jour de l'ouverture des états. L'Hôpital, du Mortier et le comte Sancerre refusèrent de la signer; mais François II semblait déterminé à passer outre. Éléonore de Roye, la femme de Condé, étant venue se jeter tout en larmes à ses pieds : « Madame, lui dit-il froidement, votre mari a voulu m'ôter ma couronne et la vie. » Le condamné gardait bonne contenance dans ce moment critique. Pressé de chercher quelque moyen de s'accommoder avec les Guises : « Il n'y a, s'écria-t-il, meilleur moyen d'appointement, qu'avec la pointe de la lance. »

Le roi de Navarre essaya en vain de la soumission. Il alla supplier le cardinal de Lorraine, qui le reçut dans son jardin : « Le roi de Navarre, dit Brantôme, parlait au cardinal plus souvent découvert que couvert, et l'autre se mettait très-bien à son aise, car il faisait grand froid. » Loin d'être en mesure de sauver la vie à son frère, lui-même avait à craindre pour la sienne. « Il faut, disaient les Guises, en deux coups et tout d'un temps, couper la tête à la rébellion et à l'hérésie. » Le roi de Navarre fut averti qu'il lui viendrait un ordre de paraître à la cour, et qu'il y serait égorgé. L'ordre vint en effet, et se l'étant fait répéter trois fois, il se décida enfin à braver les assassins... François II l'attendait en robe de chambre, un poignard à la ceinture. Il était convenu qu'il le frapperait à la première parole insolente, et que les gardes l'achèveraient ; mais le roi de Navarre demeura si respectueux et si paisible, que le courage faillit au jeune homme, qui le laissa partir sans oser porter la main à sa ceinture. En passant le seuil de la porte, Antoine de Bourbon se trouva en face du duc de Guise, et put l'entendre s'écrier : « Oh ! le pauvre roi que nous avons là ! »

Cependant, l'épée du bourreau demeurait toujours suspendue sur la tête du prince de Condé, et le terme fatal approchait. Dans cinq jours l'arrêt de la commission allait

s'exécuter, et Condé jouait tranquillement aux cartes dans sa prison, quand un de ses valets de chambre, nommé Picard, s'approcha du jeu, et fit tomber une carte : « Notre homme est croqué », dit-il au prince à voix basse, en se baissant pour la ramasser. François II venait de mourir d'un abcès à l'oreille, à l'âge de dix-sept ans, dix mois et quinze jours, après un an et demi de règne. Le mal avait redoublé tout à coup de violence, pendant qu'on lui faisait le poil, et quelques-uns prétendirent que son barbier, calviniste en secret, inquiet d'une profession de foi que l'on voulait faire signer à tous les gens du château, avait, en le rasant, fait couler du poison dans l'abcès. Le mot de Picard semblerait indiquer que le prince de Condé ne fut pas étranger au crime, s'il y en eut un, et les huguenots ne dissimulèrent pas la joie qu'ils ressentaient de cette mort. On entendit leurs ministres publier dans les prêches qu'elle était « un châtiment de la justice de Dieu contre les persécuteurs du pur Évangile. » (5 décembre 1560) (*Histoire de France.*)

CHAPITRE II.

CHARLES IX.

A François II, mort le 5 décembre 1560, âgé de dix-sept ans et dix mois, succéda Charles IX, son frère, qui n'avait que dix ans et demi. Catherine de Médicis se saisit des rênes du gouvernement sans demander la régence. Elle espérait dominer tous les partis en alimentant les discordes, et régner sur eux *en les divisant*. Elle gagna le roi de Navarre par des promesses et se ménagea ainsi un allié docile, et tira Condé de prison, de sa seule autorité. « Ce prince et le duc de Guise se réconcilièrent et s'em-« brassèrent en sa présence, avec la résolution bien déter-« minée de se détruire l'un l'autre ; et bientôt s'ouvrit la « carrière des plus horribles excès où l'esprit de faction, « la superstition, l'ignorance, le fanatisme et la démence « aient jamais porté les hommes[1]. » Les Guises, mainte-

[1] Voltaire, *Histoire du Parlement.*

tenus à la cour, conservèrent une forte part de crédit : le vieux connétable de Montmorenci fut rappelé. Ainsi Catherine caressait et trompait tout le monde, incapable qu'elle était de comprendre et de suivre la politique généreuse de l'Hôpital, qui voulait, en associant la représentation nationale au gouvernement, prêter une nouvelle force à la royauté.

Les états généraux s'ouvrirent à Orléans le 13 décembre 1560. La régence fut conférée, ou plutôt confirmée à Catherine de Médicis. Le roi de Navarre, nommé lieutenant-général du royaume, devait intervenir dans toute affaire grave. On s'occupa ensuite du culte et des finances. Le tiers-état et la noblesse demandèrent la suppression, ou au moins l'adoucissement des peines portées contre les protestants ; mais l'orateur du clergé soutint qu'*il n'y avait pas de supplices assez rigoureux contre les hérétiques*. Le trésor était grevé de quarante-trois millions de dettes [1]; Henri II avait prodigué l'argent de l'État à la duchesse de Valentinois, sa maîtresse, au connétable de Montmorenci, au maréchal de Saint-André, et à une foule d'avides courtisans ; les Guises avaient, dit-on, pillé les deniers publics pendant leur ministère. L'ordre de la noblesse demanda que les sommes illicitement perçues depuis l'année 1547 fussent restituées ; c'était une attaque indirecte contre les favoris et les anciens ministres. La violence des débats qui s'engagèrent à ce sujet força le chancelier d'ajourner l'assemblée [2].

Pendant cette espèce de trêve, le maréchal de Saint-André, le connétable et le duc de Guise, menacés dans leur

[1] « Jamais pére, disait l'Hôpital, de quelque état ou condition « qu'il fût, ne laissa orphelin plus engagé, plus endetté, plus em- « pêché, que notre jeune prince est demeuré par la mort des rois, « ses pére et frére. »

[2] Avant l'ajournement, l'Hôpital avait fait adopter aux états-généraux la fameuse *ordonnance d'Orléans*, qui rétablissait les

fortune et dans leur crédit, formèrent la ligue connue sous le nom de *Triumvirat*. Philippe II, roi d'Espagne, intéressé à fomenter l'anarchie en France, était l'âme de cette ligue. De leur côté, les calvinistes et les mécontents s'unirent contre les catholiques.

La guerre civile était imminente ; l'autorité royale, loin de se raffermir, était plus que jamais menacée ; l'Hôpital fit tête au danger avec une courageuse opiniâtreté. Après avoir remis un peu d'ordre dans les finances par de sévères réformes, et organisé une force militaire assez imposante, il essaya de calmer les dissidents par la *déclaration royale* publiée dans toutes les provinces. Tout homme détenu pour soupçon d'hérésie fut mis en liberté ; les exilés pour cause de religion purent rentrer dans le royaume ; il fut défendu au peuple de se servir des noms odieux de *huguenots*, de *luthériens*, de *papistes*. L'édit de juillet suivit de près cette déclaration. Cet édit, tout en prohibant les assemblées religieuses des protestants, substitua l'exil à la peine capitale, et soumit les délits de religion à l'autorité ecclésiastique. Les réformés refusèrent d'obéir à cette ordonnance, tinrent leur premier synode à Sainte-Foi (Agénois), et donnèrent le signal de la guerre.

Les états généraux se rouvrirent à Pontoise et terminèrent leurs opérations à Saint-Germain. La majorité des députés réclama la tolérance religieuse, et approuva le plan de réforme proposé par l'Hôpital. Le clergé consentit à supporter une partie des charges de l'État, et offrit quatre décimes pendant six ans. L'Hôpital, qui espérait encore

élections ecclésiastiques, supprimait les annates, astreignait les prélats à la résidence, contenait la puissance des nobles dans de justes bornes, abolissait les taxes arbitraires, réglait, par un tarif uniforme, les frais de justice, et créait de nouveaux magistrats chargés de veiller à l'observation des lois.

rapprocher les deux cultes, conseilla à la reine une nouvelle assemblée, dans laquelle les docteurs des deux communions soutiendraient librement leurs opinions. Le colloque de Poissy (1561) trompa l'attente du chancelier et ne fit qu'envenimer les haines ; mais l'Hôpital, poursuivant son œuvre avec une vertueuse persévérance, triompha de l'opposition violente du parti catholique, de l'indécision de la reine, et fit rendre l'édit de janvier [1] (1562). Le parlement, où dominait la faction des Guises, ne l'enregistra qu'après trois lettres de jussion, en ajoutant la clause : « Qu'il cédait à « la volonté absolue du roi ; qu'il n'approuvait pas la re- « ligion nouvelle, et que l'édit ne serait que provisoire. »

Malgré cette protestation, la paix se rétablissait ; les calvinistes se rattachaient à un gouvernement assez fort pour les protéger ; les catholiques approuvaient les deux édits de pacification, et recueillaient déjà les heureux fruits de l'ordonnance d'Orléans. Les ambitieux s'alarment de ce retour à des principes d'ordre et de modération ; les agents de l'Espagne et de la cour de Rome, les triumvirs qui ont attiré dans leur parti le faible roi de Navarre, cherchent à ranimer le mécontentement par de violentes déclamations, provoquent et paient des émeutes. Le duc de Guise accourt de Joinville à la tête d'une foule de gentilshommes.

En passant à Vassy, petite ville sur la frontière de Champagne, ses gens se prennent de querelle avec des protestants qui y faisaient le prêche dans une grange. Une sorte de combat s'engage, et le duc, accouru pour rétablir l'ordre,

[1] L'édit de janvier permit aux réformés d'avoir des temples dans les faubourgs de toutes les villes. — Les protestants furent mis sous la protection des lois. — Quiconque troublait leurs assemblées était condamné à une amende de mille écus d'or. — De leur côté, les religionnaires devaient rendre les églises, les maisons, les terres dont ils s'étaient emparés. — C'était un véritable édit de tolérance.

est atteint d'une pierre à la joue. A la vue du sang de leur maître, ses gentilshommes mettent l'épée à la main, et font main-basse sur tout ce qui se trouve dans la grange. Effrayée des cris de fureur qui s'élevèrent à cette nouvelle dans tout le royaume, Catherine voulut prévenir la lutte qui devenait imminente, et écrivit au duc de Guise de ne pas venir à Paris. Mais celui-ci n'était pas homme à reculer pour si peu ; il passa outre, et fit une entrée triomphale dans la ville, escorté d'un peuple entier, avec tout l'appareil de harangues et d'acclamations, réservé jusqu'alors au roi.

Aussitôt la guerre éclata. Condé écrivit à d'Andelot et à l'amiral de Coligny, « que César n'avait pas seulement passé le Rubicon, mais déjà avait saisi Rome, et que ses étendards commençaient à branler par les campagnes. » En même temps il vient s'installer à Meaux, et rassemble, en quelques jours, trois mille chevaux. Il s'avançait, à la tête de cette petite armée, sur Fontainebleau, où il devait trouver la cour qui se jetait dans ses bras pour échapper à la tyrannie des triumvirs. A quelques lieues de la ville, il apprend que ceux-ci l'ont prévenu, et viennent de ramener le roi et sa mère à Paris. De protecteur de l'autorité royale, ce hardi coup de main faisait de Condé un rebelle ; mais lui aussi avait passé le Rubicon : « C'en est fait, s'écrie-t-il, nous sommes plongés si avant, qu'il faut boire ou se noyer, » et, du même pas, il marche sur Orléans, où d'Andelot était déjà aux mains avec les catholiques, et dont il fait son quartier général.

De là, l'incendie s'étend en un clin-d'œil sur tout le royaume. La Normandie se soulève presque entière en faveur de la réforme. En Provence, en Dauphiné, dans le Languedoc et le Comtat-Venaissin, les huguenots se rassemblent en corps d'armée, et commencent une guerre atroce, pleine d'incendies, de pillages, de massacres et de

profanations. Le plus célèbre de ces cruels partisans fut le fameux baron des Adrets, qui remplit tout le Midi du bruit de sa férocité. Du reste, les catholiques n'en faisaient guère moins de leur côté. Au baron des Adrets, ils pouvaient opposer Blaise de Montluc, qui raconte dans ses mémoires qu'on pouvait reconnaître par où il avait passé, aux cadavres qu'il laissait derrière lui. « Je recouvrai, dit-il froidement, deux bourreaux qu'on appela depuis mes laquais, parce qu'ils étaient souvent avec moi. » A Paris, Montmorenci s'en vint un jour sans motif, à la tête de ses troupes, faire une expédition dans les faubourgs où les prêches se tenaient. Il enfonça les portes, brûla les chaires et les bancs, et y gagna le surnom ironique de *capitaine Brûle-Bancs*. Les gouverneurs des provinces se trouvaient fort embarrassés au milieu de toutes ces passions déchaînées, et les ordres qui leur arrivaient de la cour n'étaient pas de nature à leur donner plus d'assurance. « Les lettres du duc de Guise, dit Tavannes, portaient qu'il fallait tout tuer, et celles de la reine tout sauver. »

Cependant on se préparait, sous les murs de Paris et d'Orléans, à des combats plus sérieux. Les deux partis songeaient à se ménager des alliances au dehors. Les Guises invoquaient Philippe II; Condé appelait les Suisses et les Allemands, et traitait avec Élisabeth. « Les étrangers, dit Lanoue, ouvraient les yeux et frétillaient pour entrer en France. » En vain Catherine, dont les alarmes augmentaient de jour en jour, essaya-t-elle d'une entrevue entre le roi de Navarre, Coligny et Condé. L'on ne put s'entendre, et la conférence qu'elle fit ouvrir à Tasly, entre Orléans et Châteaudun, n'eut pas un meilleur succès, malgré les efforts de l'évêque de Valence, le frère de Montluc. Au sortir même de la conférence, les protestants marchèrent sur Beaugenci, qu'ils saccagèrent, et les catholiques, par forme de représailles, mirent à feu et à sang la

ville de Blois, qui avait reçu une garnison protestante. De là, ils s'avancèrent sous les murs de Bourges, qui se défendit à peine, et quelques-uns parlaient d'aller à Orléans, mais Catherine détourna le coup, et les emmena à Rouen. La prise d'Orléans eût terminé la guerre, et la laissait sans défense entre les mains des Triumvirs.

Le siége de Rouen commença vers la fin de septembre. Le roi de Navarre y mourut des suites d'une blessure qu'il négligea; mais sa mort ne sauva pas la ville, qui fut emportée d'assaut au bout d'un mois (1562). Déjà l'alarme se mettait au camp d'Orléans, quand on apprit que La Rochefoucauld et d'Andelot arrivaient à grandes journées; le premier, à la tête d'un gros escadron de gentilshommes, l'autre, avec sept ou huit mille reîtres. « Il ne faut pas demander si chacun « sautoit et rioit à Orléans. Nos ennemis, disoit le prince « de Condé, nous ont donné deux mauvais échecs, ayant « pris nos rocs (entendant Rouen et Bourges); j'espère « qu'à ce coup nous aurons leurs chevaliers, s'ils sortent « en campagne. » (*Lanoue.*) Condé s'avança jusque sous les murs de Paris, pour tenter un coup de main; mais Catherine remit encore cette fois de nouvelles négociations sur le tapis, et, pendant qu'on débattait les articles d'un nouvel édit, les hostilités demeurèrent suspendues. « Et eut-on vu « dans la campagne, entre les corps-de-gardes, sept ou huit « cents gentilshommes de côté et d'autre, deviser ensemble, « aucuns s'entresaluer, autres s'entr'embrasser de telle fa« çon que les reîtres du prince de Condé, qui ignoroient nos « coutumes, entroient en soupçon d'être trompés et trahis « par ceux qui s'entrefaisoient tant de belles démonstra« tions, et s'en plaignirent aux supérieurs. Depuis, ayant « vu les trêves rompues; que ceux même qui plus s'en« trecaressoient, étoient les plus âpres à s'entredonner « des coups de lances et de pistoles; ils s'assurèrent un « peu, et disoient entre eux : Quels sots sont-ceux-ci, qui

« s'embrassent aujourd'hui et s'entretuent demain ? » (*Lanoue.*)

On était alors au mois de décembre. De nouveaux renforts arrivaient chaque jour à l'armée des triumvirs, d'Espagne et des provinces. Celle de Condé, exposée en pleine campagne aux injures de la mauvaise saison, commençait à se ruiner : bientôt la place ne fut plus tenable pour lui; il y plia bagage (10 décembre), et s'achemina à grandes journées sur la route de Normandie, pour aller au-devant des troupes que lui envoyait Élisabeth. Les Triumvirs se mirent à sa poursuite, et l'atteignirent, le 19, près de Dreux, où s'engagea la première bataille rangée de nos guerres de religion. Après sept heures d'un combat acharné, le champ de bataille resta aux catholiques avec la personne du prince de Condé, mais ils laissèrent Montmorenci entre les mains des ennemis, et le maréchal de Saint-André parmi les morts.

Le duc de Guise, qui restait seul pour ainsi dire sur le premier plan, se trouva alors le véritable maître de la France. Il avait envoyé demander à Catherine la permission de livrer bataille ; mais une fois vainqueur, il changea de ton : il n'écrivait aux ministres du roi que *ma bataille, ma victoire;* il fallut lui donner un brevet de maréchal de France en blanc, avec le droit d'en gratifier qui bon lui semblerait; il imposa à la reine-mère une nouvelle promotion de chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. « Nous avons fait ce « matin, écrivit Catherine, le 12 janvier, à un de ses con- « fidents, trente-deux chevaliers, parce qu'il n'y en avoit ; « et dites après cela que nous ne faisons rien ici. »

Sans donner aux vaincus le temps de respirer, Guise vint mettre, dès le commencement de 1563, le siége devant Orléans. Il disait « que le terrier étant pris, où les renards « se retiroient, on les courroit par force par toute la « France. » Déjà la place était sérieusement menacée, et le

duc avait mandé à la reine-mère qu'il ne tarderait pas à s'en rendre maître; la cause de la réforme semblait perdue, et rien ne faisait prévoir où s'arrêteraient les prétentions de la maison de Lorraine : un crime vint tout remettre en question. Un soir (18 février) que le duc revenait tranquillement d'une ronde, escorté seulement de quelques hommes, il fut atteint, en passant près d'un buisson, d'un coup de pistolet chargé de balles empoisonnées, et expira sept jours après. L'assassin, Poltrot de Méré, gentilhomme protestant de l'Angoumois, nomma d'abord Soubise, Théodore de Bèze, la Rochefoucauld; il déclara ensuite que c'était Coligny qui avait dirigé son bras, et ne cessa de charger l'amiral jusqu'à la fin. Dès ce jour commencèrent les haines mortelles des deux maisons de Lorraine et de Châtillon : nous les verrons en jeu à la Saint-Barthélemi.

En attendant, la mort du duc laissait le champ libre aux intentions pacifiques de la reine-mère. S'appuyant de la double captivité de Montmorenci et de Condé, Catherine aboucha les prisonniers, et parvint enfin à réconcilier les deux partis. L'édit d'Amboise fut le gage de la pacification (19 mars).

« Celui de juillet 1562 permettait aux calvinistes de s'assembler, pour l'exercice de leur religion, par tout le royaume, pourvu que ce fût hors des villes. Celui d'Amboise, donné le 19 mars, leur permettait de faire cet exercice dans les villes dont ils se seraient trouvés en possession le 7 mars. La permission générale de faire le prêche dans toutes les campagnes, accordée par l'édit de janvier, était restreinte dans celui-ci, pour les seigneurs hauts-justiciers, à toute l'étendue de leur seigneurie; pour les nobles, à leur maison seulement, pourvu qu'elle ne fût pas dans les villes ou bourgs soumis à la haute justice de quelque seigneur catholique. Par compensation de cette restriction, dans chaque bailliage ressortissant immédiatement aux

parlements, on marqua aux calvinistes une ville dans laquelle ils pratiqueraient en liberté leur religion. Du reste, l'édit ne portait aucune clause flétrissante, mais oubli total du passé, et reconnaissance que le prince et ses adhérents étaient de fidèles sujets du roi, qu'ils n'avaient pris les armes qu'à bonne intention et pour le bien de son service.

L'amiral fut outré de colère en apprenant que la paix était signée. « Ce trait de plume, dit-il, ruine plus d'églises « que les forces ennemies n'en auraient pu abattre en dix « ans. » Calvin, Bèze et les autres ministres, en firent de vifs reproches au prince de Condé : tous ensemble lui prédirent qu'il ne tarderait pas à s'en repentir ; mais l'affaire était conclue, il n'y avait point à revenir. En conséquence, les prisonniers devinrent libres, et l'amiral fut obligé de souffrir, non sans chagrin, la dispersion de son armée. Les Allemands, reîtres et lansquenets, furent renvoyés dans leur pays, payés des deniers du roi, avec un ample sauf-conduit pour traverser le royaume. » (*Anquetil. Esprit de la Ligue.*)

Catherine n'avait vu dans ce traité qu'un moyen de ressaisir le pouvoir qui s'échappait de ses mains ; elle n'en demeurait pas moins l'ennemie de ceux qu'elle avait tant choyés. Pour commencer, elle envoya ordre à Tavannes qui commandait en Bourgogne, d'attaquer les Allemands au passage, malgré le sauf-conduit, et de les exterminer jusqu'au dernier, pour ôter à leurs compatriotes l'envie de retourner en France. Heureusement pour eux que le prudent gouverneur craignit de se compromettre, et refusa nettement d'obéir. Mais la cour n'en avait pas moins donné la mesure de sa mauvaise foi, et les esprits, toujours sur le qui-vive, demeuraient dans un état de défiance hostile qui ne présageait rien de bon pour l'avenir.

Dès ce moment, la crise va toujours se compliquant,

guerres sur guerres, massacres sur massacres par toute la France, et parfois affaissement général, secoué bientôt pour en venir à de plus sanglantes catastrophes, et au terrible dénouement du 24 août 1572. Et cependant, voyez quel lustre, quelles pompeuses fêtes, quelle joyeuse vie a la cour, où sont assemblés tous ces brillants gentilshommes, qui ne savent plus se battre comme on se battait au temps de François Ier, mais qui, à l'heure de la bataille, se présentent fièrement l'épée à la main, et se jettent au travers de l'ennemi avec autant de vaillance que d'étourderie! Il est curieux de lire dans les annalistes du temps, et surtout dans ces pages cyniques de la chronique scandaleuse du seigneur de Brantôme, les relations des brillantes fêtes, des intrigues amoureuses, qui prennent souvent plus de place que le récit d'une bataille, ou d'une expédition contre les huguenots.

Catherine profita des premiers instants de calme qui suivirent la pacification d'Amboise, pour reprendre le Havre-de-Grâce, cédé pendant la guerre aux Anglais, par le prince de Condé, comme cautionnement des sommes que lui avait prêtées Élisabeth. Condé s'offrit avec ses protestants pour réparer sa faute, et vint combattre ses anciens alliés, sous les ordres de Montmorenci. Le siége, commencé le 20 juillet, ne dura que huit jours. De six mille hommes qui composaient la garnison, plus de la moitié avait été emportée par la guerre et la peste.

Charles IX avait assisté aux opérations du siége avec son frère, Henri d'Anjou. Il entrait alors dans sa quatorzième année. En revenant du Havre, Catherine le fit proclamer majeur à Rouen, au parlement de Normandie, malgré les remontrances du parlement de Paris, et, vers la fin de l'année, elle l'envoya faire une somptueuse promenade à travers les provinces du midi, qui avaient le plus souffert de la guerre civile. Après s'être montrée en Lor-

raine, sous le prétexte d'un enfant de la duchesse que le jeune roi devait tenir sur les fonts de baptême, mais, au fond, pour faciliter les négociations entamées par Catherine avec le marquis de Bade, et d'autres petits princes allemands, la cour s'achemina vers la Bourgogne, où Tavannes avait tout préparé pour lui ménager un gracieux accueil. De là elle s'avança à travers le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, uniquement occupée en apparence de fêtes et de plaisirs; mais derrière Charles était sa mère. Chemin faisant, Catherine s'aboucha avec le duc de Savoie; elle trouva dans Avignon un Florentin, confident du pape, envoyé exprès pour traiter avec elle. On vint ensuite, vers le milieu de 1565, à Bayonne, où Charles IX devait rencontrer sa sœur Élisabeth, la reine d'Espagne, qui avait été conduite à cette entrevue par le duc d'Albe, le fameux Alvarès de Tolède. Ce fut alors une suite non interrompue de bals, de festins et de tournois, qui attirait uniquement l'attention, pendant qu'Alvarès et Catherine conféraient à l'écart. Un mot est resté de ces entretiens mystérieux, dans lesquels s'agita le sort des protestants de France. « Dix mille grenouilles, dit un jour Alvarès devant le jeune prince de Béarn, depuis Henri IV, dix milles grenouilles ne valent pas la tête d'un saumon. » Catherine était à la hauteur de cette politique, et la suite le prouva bien.

Au retour de Bayonne, la cour passa par Nérac en Gascogne, d'où elle emmena Jeanne d'Albret, la veuve du roi de Navarre. Enfin, l'on arriva à Blois, au commencement de l'hiver de 1565. Ce voyage eut une grande influence sur les idées du jeune roi. Partout sur son passage on lui avait montré les monastères démolis, les églises ruinées, les croix abattues, les statues des saints mutilées, les campagnes semées d'ossements arrachés des tombeaux; « il se trouvait que vingt et vingt-cinq lieues de pays n'avaient que des ruines pour églises; partout les croix renversées

attestaient de la fureur des partis. » Une foule d'ordonnances tendant toutes à restreindre les libertés accordées aux protestants par l'édit d'Amboise avaient été rendues sur la route[1], et les esprits retombaient insensiblement dans cet état d'irritation qui avait amené la guerre civile. Au sein même du parti catholique avait éclaté une sorte de scission qui menaçait d'avoir des suites. Le cardinal de Lorraine, revenant du concile de Trente, et tout gonflé du rôle que venait de jouer sa famille, voulut reprendre les allures royales que son frère affectait sur la fin, et rassembla une grosse escorte de ses parents et de ses amis pour faire une entrée triomphale à Paris. Montmorenci, qui jalousait la famille de Lorraine, vit dans cette prétention une atteinte à ses droits de gouverneur de Paris, et vint à la rencontre du cardinal avec une troupe de hoquetons. Il intima au prélat l'ordre de renvoyer son escorte, et, sur son refus, un véritable combat s'engagea dans les rues. Le cardinal, effrayé, saute à bas de cheval, s'enfonce dans une boutique, et, de maison en maison, gagne son hôtel pendant la nuit. Les Lorrains rassemblèrent aussitôt leurs partisans. Montmorenci, de son côté, écrivit à Coligny, au prince de Condé, aux principaux chefs du parti protestant, qui accoururent en armes. Sans un message du roi, qui ordonna un licenciement général, Paris allait devenir le théâtre d'une bataille rangée. Cette affaire, jointe à un autre démêlé que le cardinal eut en Lorraine avec son intendant Salcède, qui se révolta au nom du roi contre lui, reçut le nom de *guerre cardinale*.

Charles IX ne parut s'en émouvoir que médiocrement.

[1] Il s'en glissa une, dans le nombre, étrangère aux querelles religieuses, mais d'une grande importance historique. Ce fut celle qui transporta le commencement de l'année au mois de janvier, du samedi-saint où il était auparavant placé.

Mais, au retour de son voyage, il convoqua une assemblée solennelle à Moulins (1566), et força les deux rivaux à s'embrasser après des excuses réciproques. Cette assemblée de Moulins est célèbre par l'édit de jurisprudence qui y fut proclamé, sous les auspices de l'Hôpital, et qui reste encore de la plus haute importance dans notre législation. La cour voulut aussi ménager un accommodement entre la maison de Lorraine et celle de Châtillon, sur laquelle planait toujours l'ombre sanglante du duc de Guise. L'on s'embrassa « selon la convention », mais sans se pardonner. L'assemblée était à peine finie, que le duc d'Aumale appela Coligny en combat singulier. Des accusations d'assassinat et d'empoisonnement furent renvoyées de part et d'autre : il était facile de prévoir ce qui allait arriver.

Les deux partis restaient donc en présence, en dépit des efforts de la cour. Catholiques et protestants ne cessaient de travailler secrètement au triomphe de leur cause ; leur principal soin, en ce moment, était de constituer une filiation de confréries[1], qui toutes devraient être armées et se

[1] La jalousie entre les deux religions ne se borna pas à l'émulation d'une plus grande régularité ; elles cherchèrent à s'appuyer l'une contre l'autre de la force des confédérations et des serments. Depuis longtemps la Romaine entretenait dans son sein des associations connues sous le nom de *Confréries*. Elles avaient des lieux et des jours d'assemblée fixés, une police, des repas, des exercices, des deniers communs. Il ne fut question que d'ajouter à cela un serment d'employer ses biens et sa vie pour la défense de la foi attaquée. Avec cette formule, les confréries devinrent comme d'elles-mêmes, dans chaque ville, des corps de troupes prêtes à agir au gré des chefs, et leurs bannières, des étendards militaires. La multitude réunie se trouva plus hardie. Contradictions, railleries, dédains entre personnes de différentes religions, on ne se souffrit plus rien : de là des émeutes et des massacres par toute la France.

« La manie des associations saisit aussi la noblesse et les grands seigneurs. Il y eut de ces ligues particulières qui enveloppèrent des

lever en masse au premier signal. Catherine tenta vainement de dissoudre ces confréries ; elles subsistèrent toujours, et chez les protestants et chez les catholiques. En même temps les hauts seigneurs, toujours avides de biens et de richesses, faisaient payer leur dévouement le plus cher possible, et le trésor s'épuisait à les satisfaire.

provinces entières. Pendant le voyage du roi, on en découvrit une, dont Louis de Bourbon, duc de Montpensier, les Guises et les plus grands du royaume étaient chefs. La reine, à la vue de cette nouveauté, assemble un conseil extraordinaire. La plupart des confédérés y furent mandés ; et tous néanmoins, jurèrent et signèrent qu'ils n'avaient point trempé dans ces complots, qu'ils les abhorraient, et que jamais ils ne prendraient les armes que par le commandement de sa majesté.

« Ces protestations ne rompirent point des liaisons qu'on croyait fondées sur de si bons motifs : elles prévalurent même bientôt sur toutes les autres. Les frères se séparèrent des frères, les pères des enfants, et on vit les familles déchirées par le même schisme qui divisait l'État.

« A l'égard des calvinistes, comme s'ils eussent été en pays ennemi, ils avaient des signaux d'intelligence, des mots de ralliement, des rôles de recrues et de recette, des routes tracées, des entrepôts marqués, des magasins d'armes, et tout ce qui est nécessaire pour faire éclater au premier ordre un soulèvement général. C'est avec ces précautions que les chefs attendaient l'effet des projets qu'ils croyaient concertés contre eux.

« Ils entretenaient, outre cela, dans les états protestants et catholiques, des envoyés publics ou secrets, chargés d'éclairer les ministres du roi, de traverser leurs négociations, s'il était nécessaire, ou d'en entamer à leur avantage. Enfin, de temps en temps ils faisaient à la cour, tantôt des propositions raisonnables, tantôt des demandes outrées, afin de juger, par la réponse, des dispositions cachées ; ensuite, sous prétexte de divertissements ou de simples visites, ils se rassemblaient dans des châteaux, et y prenaient en commun des résolutions, toujours couvertes du voile du mystère.

(ANQUETIL, *Esprit de la Ligue*, t. I.)

De leur côté, les calvinistes cherchaient à s'emparer de l'esprit du roi par l'entremise de Coligny, qui s'acquittait de cette tâche avec ardeur. Charles, un jour, impatienté des réclamations perpétuelles de l'amiral : « *Il n'y a pas longtemps*, dit-il avec aigreur, *que vous vous contentiez d'être soufferts par les catholiques, maintenant vous demandez à être égaux, bientôt vous voudrez être seuls et nous chasser du royaume.* » Coligny aurait dû comprendre toute la portée de ce reproche.

C'est ainsi que souvent le jeune prince manifestait ses dispositions peu bienveillantes à l'égard des réformés ; et pourtant ceux-ci portaient encore plus de haine à Catherine qu'à son fils, bien qu'elle sût toujours voiler habilement ses projets comme ses sympathies. Au commencement de l'année, il parut un ouvrage, dont la maxime était ainsi conçue : *Il est loisible de tuer un roi et une reine qui résistent à la réformation de l'Évangile* [1]. Catherine, sortant de sa chambre, trouva à ses pieds une lettre qui la menaçait du sort de Minard et du duc de Guise. Elle se tut, et profita d'une occasion favorable pour lever des soldats.

Les Pays-Bas venaient d'entrer en pleine révolte contre l'inquisition de Philippe II et de se déclarer indépendants ; l'Espagnol donna une armée au farouche duc d'Albe pour les faire rentrer dans le devoir ; cet armement permit à la reine-mère de jouer l'inquiétude, et de lever de nouveaux bataillons. Elle eut recours aux Suisses, tandis que Condé et les siens offraient leurs services en cas d'attaque. Mais Catherine était bien assurée que le passage des Espagnols sur ses frontières devait être tout inoffensif ; ce qui lui importait, c'était son propre salut, la stabilité de sa prépondérance ; et rien autre chose qu'une bonne armée n'était

[1] Dupleix, t. III.

capable de la soutenir et de la sauver. Spiffer et ses montagnards suisses, au nombre de six mille, s'avancèrent au centre du royaume, tandis que les réformés, discernant bien le but caché de cette levée étrangère, murmuraient et se rassemblaient pour délibérer secrètement sur l'état des choses.

Ce fut alors qu'ils tentèrent un coup de main, déjà essayé dans plus d'un règne, et sous le même prétexte de s'emparer de la personne du prince. La cour était à Monceaux en Brie, dans la plus grande sécurité, quand arriva soudain la nouvelle d'un soulèvement des calvinistes. Les Suisses étaient loin ; peu de soldats se trouvaient autour de Charles ; le danger était imminent : une fois le prince aux mains des rebelles, qu'allait devenir l'État?

Le 26 septembre, au soir, tout était calme ; le 27, la France était en feu : la seconde guerre civile allait commencer (1567). La cour se réfugie à grand' peine dans la ville de Meaux. Condé, Coligny, d'Andelot, arrivaient à marches forcées, aussi bien que les Suisses. Ceux-ci, malgré les attaques furieuses des révoltés, firent bonne contenance, et, formés en bataillon carré, reconduisirent vaillamment le roi jusqu'à Paris. « *Sans mes bons compères les Suisses,* disait depuis le roi, *ma vie ou ma liberté étoient en très-grand branle.* »

Cependant les calvinistes n'abandonnèrent pas la partie, et mirent hardiment le siége devant la capitale. La reine-mère voulut, comme d'ordinaire, avoir recours à la négociation ; mais les esprits étaient trop irrités ; on résolut d'en venir à une action. Le connétable de Montmorenci fut obligé, malgré tous ses efforts pour arrêter l'effusion du sang, de se mettre à la tête des catholiques, et la bataille se livra dans la plaine de Saint-Denis (10 novembre 1567). Grandes furent les pertes que la France eut à déplorer dans cette journée ; aucun des deux partis ne fut vainqueur,

à moins qu'on ne veuille donner la victoire aux catholiques, parce qu'en dernier résultat, ils demeurèrent maîtres du champ de bataille. Le vieux Montmorenci succomba, après s'être engagé dans un escadron ennemi, sous les coups de Robert Stuart. Il n'y eut que le maréchal de Vieilleville qui comprit l'issue de ce funeste combat : « Ce n'est point votre majesté, disait-il à Charles IX, qui a gagné la bataille, encore moins le prince de Condé. — Et qui donc? reprit Charles. — Le roi d'Espagne. » En effet, l'on verra s'accroître d'heure en heure l'influence du *démon du midi* sur les affaires de France, au point qu'elles tomberont un instant sous sa tutelle.

Le lendemain de la bataille les huguenots revinrent aux portes de Paris ; mais la disette se faisait sentir ; le secours de reîtres, promis par Casimir, second fils de l'électeur Palatin, n'arrivait pas ; Condé résolut de se replier sur la Lorraine, et d'opérer le plus tôt possible sa jonction avec le renfort. Mais ces nouvelles troupes, à leur arrivée, exigèrent un à-compte de leur solde, et Lanoue rapporte que chacun donna ce qu'il possédait d'argent, de bijoux : exemple rare d'une armée qui se dépouille pour en payer une autre. Puis calvinistes et reîtres rentrèrent au cœur de la France (1568), et commencèrent leurs opérations par le siége de Chartres. Longtemps ils se consumèrent devant cette place, au milieu des frimats de la mauvaise saison, jusqu'à ce qu'enfin Catherine leur fit proposer une entrevue à Longjumeau. On s'aboucha encore une fois pour renouveler l'édit de pacification de 1563 ; mais, comme alors aussi, personne ne s'en tint aux conclusions prises, ces six mois ne s'étaient pas écoulés que cette paix, dite *la petite paix*, était violée de nouveau.

Le calme qui succéda un instant à la guerre fut employé de part et d'autre à tracer des plans d'exécution ultérieure. Catherine défit et refit son conseil. Condé et Coligny, en-

tourés des autres chefs, se concertaient de loin, puis se rapprochant, ils faillirent tous tomber aux mains des catholiques. Sûrs désormais des projets de la cour à leur égard, et encore possesseurs de places fortes qu'ils avaient toujours différé de rendre, ils traversèrent la France et choisirent La Rochelle pour abri, abri qui leur fut de si grande utilité dans la suite : « J'ai fui autant que j'ai pu, et que terre m'a duré, écrivait Condé après les périls du voyage[1]. »

Dès lors le gouvernement ne ménage plus rien. Un édit révoque la pacification de Longjumeau, ordonne d'imposantes levées qu'il met sous la conduite du duc d'Anjou, nommé généralissime. Aussitôt les calvinistes de toutes classes, ne voyant de force que dans l'union, se soulèvent en masse pour rejoindre Condé à La Rochelle. Il n'est point de cruautés qu'ils n'exercent, à l'exemple de leurs chefs. Un nommé Briquemant, dit de Thou[2], prenait plaisir à couper les oreilles des prêtres qu'il avait massacrés, et s'en était fait un collier. Condé et les siens, tout à l'heure proscrits, étaient alors à la tête d'une nombreuse armée, en possession de deux provinces et de leurs villes. On croit que c'est à cette époque qu'il fit battre monnaie, avec cette légende *Louis XIII, premier roi chrétien de France*. Une dernière ressource pouvait augmenter encore ses forces, et les rendre égales en nombre à celles de la cour ; elle devait lui venir des bords du Rhin. Tous les efforts de Tavannes, qui commandait sous le duc d'Anjou, tendaient donc à empêcher cette jonction des reîtres aux calvinistes. Condé se mit en campagne, et, arrivées en présence, les deux armées eurent à décider la querelle, le 13 mars 1569, sur les bords de la Charente, auprès de Jarnac. On sait la fatale issue de cette bataille, une des plus sanglantes de ces

[1] Le Laboureur.
[2] De Thou, t. II.

guerres. Louis de Condé eut la tête cassée d'un coup de pistolet; il n'avait que trente-neuf ans. « Il avait pourtant été recommandé à plusieurs des favoris de monseigneur, » ajoute froidement Brantôme[1].

Malgré ce désastre, les affaires des calvinistes demeurèrent sur le même pied qu'auparavant; le jeune Condé promit de remplacer dignement son père. Accompagné de Henri de Béarn et de Jeanne d'Albret, il se montra à l'armée, et, d'une voix unanime, on donna le commandement à Henri de Navarre, sous le nom duquel Coligny conduisit les affaires, comme Tavannes sous celui du duc d'Anjou. Dans l'armée de ce dernier prince combattait aussi le jeune Henri de Guise, qui, plus tard, devait être pour lui un antagoniste si redoutable.

L'indolence ou l'incertitude arrêta un instant la marche que devait suivre l'armée victorieuse, et avant qu'elle n'arrivât à Cognac, place importante des rebelles, la garnison avait eu le temps de se fortifier. *Aussi, quand on vint attaquer les calvinistes*, dit Lanoue, *ils firent bien voir que tels chats ne se prennent pas sans mitaines.* Les troupes royales abandonnèrent le siége.

[1] Voici un quatrain, que l'on fit sur la mort du prince de Condé, et qui courut toute la France :

L'an mil cinq cent cinquante-neuf
Entre Jarnac et Châteauneuf,
Fut porté mort sur une ânesse
Le grand ennemi de la messe.

Les poëtes huguenots s'exercèrent à leur manière; on chantait au son des trompettes, dans le camp de Coligny :

Le prince de Condé
Il a été tué;
Mais monsieur l'amiral
Est encore à cheval,
Avec La Rochefoucault,
Pour écraser tous les papaux.

Cependant de nouveaux bataillons allemands accouraient se joindre aux calvinistes des bords de la Vienne. Les catholiques n'avaient pu s'opposer à leur passage, et la journée de la Roche-l'Abeille mit encore le deuil dans plus d'une noble famille ; les calvinistes eurent tout l'avantage dans cette escarmouche sérieuse (1569). Une partie de l'armée royale qui avait été licenciée revint sous les drapeaux, et l'on marcha au secours de Poitiers, assiégé par Coligny. Depuis quelque temps déjà la démoralisation gagnait les soldats français et allemands, tous fatigués d'une année de travaux inutiles ; pour comble de malheur, une maladie épidémique vint mettre hors de combat plusieurs milliers d'hommes. Enfin le duc d'Anjou s'avance à la tête de son armée et délivre Poitiers ; puis les deux ennemis vont se mesurer encore une fois en un lieu appelé Moncontour (octobre 1569). Les massacres de cette bataille surpassèrent tous les précédents ; il y eut des corps entiers de soldats passés par les armes, et Coligny lui-même, la mâchoire fracassée, put à grand' peine se soustraire, avec les débris de ses bataillons, à une mort certaine.

Comme à Jarnac, comme pendant toute cette guerre, le duc d'Anjou fit preuve de vaillance à Moncontour, et de telle sorte, que le roi son frère en devint jaloux. Cette jalousie avait déjà jeté quelques germes dans son cœur, ses courtisans prirent à tâche de l'entretenir. Charles IX quitta donc Paris, malgré les efforts de Catherine, qui déguisait mal sa préférence pour son second fils, et n'avait pas été sans discerner les sentiments du roi à son égard. Le roi voulut à son tour commander l'armée, et Tavannes, contrarié dans ses dispositions stratégiques, se retira dans son gouvernement. Charles, resté à la tête de l'armée, commence par assiéger les places des religionnaires ; mais l'hiver fit bientôt sentir ses rigueurs, et, au lieu d'avoir enlevé la Rochelle, ce boulevard des calvinistes, l'armée royale se

retira tranquillement dans ses foyers, après s'être mise en possession de quelques villes sans importance.

Les plus clairvoyants firent remarquer l'inhabileté des chefs ; mais la faute était commise : elle fut d'un heureux résultat pour les vaincus. Coligny agit sans relâche auprès des puissances protestantes, et tandis qu'on s'occupait de lui rassembler de nouveaux mercenaires, son armée, si affaiblie par les derniers désastres, se rétablissait et réparait ses pertes par les nombreuses recrues du Languedoc et l'armée de Béarn. Il put dès lors se mettre en marche pour opérer sa jonction avec les reîtres, et, selon son plan, marcher ensuite sur Paris.

L'avantage de la journée d'Arnay-le-Duc acheva de rendre leur ancienne audace à ces religionnaires si rudement châtiés à Jarnac et à Moncontour (1570). Renforcés encore par les levées allemandes, ils s'avancèrent hardiment sur l'Ile-de-France, pillant et ravageant tout sur leur passage. On ne sait jusqu'où serait allée cette lutte infatigable, soutenue avec tant d'opiniâtreté de part et d'autre, si une paix plus funeste que la guerre elle-même n'était venue y mettre un terme. C'était la troisième que l'on faisait avec les huguenots depuis le commencement de la guerre. Mais elle ne devait pas être plus sérieuse que celles de 1563 et de 1568 ; le peuple le comprit, et faisant allusion à l'infirmité de Biron et au nom du sieur de Mesmes, seigneur de Malassise, qui l'avaient conclue, il la nomma la paix boiteuse et mal assise.

Du reste la preuve que cette paix ne devait pas être gardée religieusement, c'est qu'on se soucia peu d'accorder les plus larges conditions aux vaincus, jusqu'à former un conseil mi-parti de protestants. Quoi qu'il en soit, les biens confisqués furent rendus, et la liberté de conscience et de culte publiquement proclamée (1570).

Les calvinistes ne pouvaient croire à tant de bénignité

de la part de Catherine et de ses conseillers ; cependant ils acceptèrent. Toute animosité cesse, tout esprit d'intrigue est déposé, du moins de la part des vaincus ; la concorde sembla donc avoir repris son empire.

L'année 1571 se termina par des réconciliations, des projets de mariage, et surtout de guerre, dans les Pays-Bas contre Philippe II ; réconciliation de Charles IX avec les principaux chefs réformés, Coligny d'abord, *son brave amiral;* réconciliation de la famille de Navarre avec celle de Catherine ; on alla plus loin, pour consacrer ce rapprochement, on proposa d'unir le jeune Henri de Béarn à Marguerite de Valois, qui employa plus tard toutes les ressources d'un esprit supérieur à ourdir de folles intrigues d'amour. Coligny, depuis longtemps, avait reconnu l'intervention secrète de l'Espagne dans nos dissensions civiles, et son adresse à les prolonger ; aussi s'était-il bien promis d'en tirer plus tard une éclatante vengeance. L'occasion s'en présentait dans la révolte des Pays-Bas qu'il voulait à tout prix favoriser. Tous ses efforts, toutes ses demandes tendront désormais à obtenir du roi une armée, ou tout au moins l'autorisation de faire un appel aux siens contre Philippe.

Philippe II n'ignorait pas ces projets ; ses agents l'en instruisaient de point en point, et il faisait travailler l'esprit du roi et son conseil en conséquence. Coligny ne put jamais obtenir de passer la frontière.

Le commencement de l'année 1572 ne fut signalé par aucun événement extraordinaire. Les négociations se continuèrent au sujet du mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois. D'autres prétentions s'étaient élevées en même temps ; le jeune Guise était en concurrence avec le Béarnais, et les intrigues étaient traversées par des intrigues. Charles IX, furieux, n'en pressait que plus vivement les arrangements avec le roi de Navarre. La mère

du jeune prince était loin d'être disposée à cette union, quand la mort l'emporta inopinément. Le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée. Bien d'autres personnages ne voyaient qu'avec peine ce que le roi désirait tant : *Si ces noces se font à Paris,* disait le père de Sully, *les livrées en seront vermeilles.*

Les seigneurs calvinistes, Coligny, Damville, recevaient de secrets avis de quitter la cour ou de ne s'y point rendre ; mais rien ne put les décider. On était alors au 18 août. Les noces de Henri de Navarre se firent au milieu des plus pompeuses fêtes ; catholiques et calvinistes étaient mêlés : Coligny près du duc de Guise, à Notre-Dame ; La Rochefoucault, Damville, Rohan, près des courtisans les plus intimes de Charles IX. Les mémoires de Tavannes font mention d'une particularité qui peut-être avança l'exécution de la Saint-Barthélemi. L'amiral, revenu imprudemment de sa campagne, pour les noces du Béarnais, ne quittait pas le roi ; tout à son projet de guerre en Flandre, il ne cessait d'en entretenir Charles, et de piquer sa jalousie et son amour-propre par des insinuations que son imprévoyance ne lui faisait pas dire assez bas. Catherine savait toutes ses paroles, toutes ses déclamations contre la sujétion où elle tenait son fils, tous ses encouragements pour qu'il s'en arrachât lui-même, et se mît à la tête des soldats de son royaume. L'ambitieuse régente tremblait pour son crédit et sa puissance ; elle résolut, sinon la perte des calvinistes, au moins celle de leur chef.

Aussitôt elle aborde son fils, mettant tout son espoir dans cette démarche. Dès les premières paroles, des larmes sortent de ses yeux, elle demande à se retirer avec son plus jeune fils à Florence. Charles interroge, presse : Catherine fait alors un tableau affreux de la position de la famille royale, des catholiques, du royaume. Catherine enfin est redevenue maîtresse des destinées de la France.

Le 22 août, Coligny va au Louvre comme de coutume, Charles le recoit avec la plus grande affabilité, et, en sortant, l'amiral est atteint de deux balles d'arquebuse qui le blessent à la main droite et au bras gauche. En un instant la capitale est instruite de l'événement; les calvinistes se forment en conciliabules et ne savent que résoudre. L'assassin s'était soustrait à toutes les recherches. On va se plaindre au roi, à Catherine, qui, tous deux, se confondent en termes d'indignation et en menaces de vengeances. De plus, toute la cour alla rendre visite au blessé, qui en revint toujours au chapitre de la guerre de Flandre dans son entretien avec le roi. Celui-ci promit tout et se retira.

De retour au château, il apprend que les calvinistes comptent plus sur eux-mêmes que sur la justice royale. Catherine, assistée du duc d'Anjou, de Tavannes, de Gondi, de Birague, garde-des-sceaux, vient arracher enfin au jeune prince l'ordre d'un massacre général des religionnaires; suivant elle, c'est simplement prendre l'initiative.

« Comme on ne voulait pas manquer son coup, on en confia la conduite au duc de Guise, ennemi mortel de l'amiral, et qui ne respirait que la vengeance de la mort du duc son père, dont il fut toujours persuadé que ce seigneur avait été l'auteur.

Le duc de Guise ne reçut jamais d'ordre qui lui fût plus agréable. Il informa des intentions du roi, le président Charon, prévôt des marchands; lui ordonna d'avertir les capitaines des quartiers, de mettre les bourgeois sous les armes, de leur faire prendre à tous, pour se reconnaître, une manche blanche au bras, et une croix de même couleur au chapeau; qu'au son du tocsin que l'on sonnerait à la cloche de l'horloge du palais, on allumât des flambeaux aux fenêtres, et qu'aussitôt on allât enfoncer les maisons des seigneurs, des gentilshommes et des soldats huguenots, et de tous ceux qui étaient à la suite de l'amiral,

et qu'on fit main basse sur eux sans quartier. Les ducs de Montpensier et de Nevers, avec plusieurs autres seigneurs et capitaines dont on était sûr, demeurèrent en armes auprès du roi, et les gardes furent rangés dans la cour du Louvre et devant la porte. Tout cela fut exécuté avec une promptitude et un secret que la haine extrême des Parisiens catholiques contre les huguenots, pouvait seule faire observer....

On commenca par l'hôtel de l'amiral, où le duc de Guise arriva un peu avant minuit, avec une escorte de trois cents hommes. Il fit enfoncer la porte de la basse-cour, et assommer les soldats de la compagnie de Cosseins, envoyée le soir même par le roi, pour garder l'amiral. Coligny, poignardé dans son lit, fut jeté par la fenêtre, et tomba aux pieds du duc qui lui essuya le visage avec son mouchoir, pour mieux le reconnaître. Ensuite on fit main basse sur tous les huguenots de l'hôtel et des environs, qui furent ou arquebusés, ou sabrés, ou poignardés, sans que pas un n'échappât.... Un pareil carnage se fit dans le Louvre, où une douzaine de gentilshommes du roi de Navarre [1] furent passés au fil de l'épée. On voyait des corps morts étendus sur le carreau, de toutes parts, dans les escaliers et dans les galeries ; on poursuivait ces malheureux jusque dans les appartements des princes et des princesses....

Tandis que tout cela se passait à l'hôtel de l'amiral et au Louvre, le signal ayant été donné à l'horloge du palais et au clocher de Saint-Germain-l'Auxerrois, les bourgeois armés et les soldats dont on avait rempli tous les quartiers de Paris, faisaient partout de terribles exécutions. Partout où ils savaient qu'il y avait des huguenots, ils allaient les

[1] Charles IX, fit venir, dit-on, dans son cabinet, le roi de Navarre et son cousin de Condé, et leur cria d'une voix terrible : « Messe, mort ou Bastille ! »

assommer et les massacrer, sans distinction d'âge, de sexe et de condition, bourgeois, magistrats, gentilshommes, artisans. La fureur se répandit jusque dans les colléges de l'Université, où entre autres, Pierre Ramus, homme fameux par sa doctrine et ses ouvrages, fut jeté par une fenêtre. Plusieurs se servirent de l'occasion pour venger leurs querelles particulières, et il en coûta la vie à plusieurs catholiques, de qui l'on faisait accroire qu'ils étaient huguenots, ou qu'ils les favorisaient. Il y eut bien deux mille personnes égorgées durant cette nuit-là et le jour de saint Barthélemi, sans y comprendre ceux qui furent encore tués le lendemain, en assez grand nombre [1]...

On vit, le matin, toute la rivière couverte de corps morts. Une infinité de gens fuyaient au delà; et le roi oubliant ce qu'il était, tirait sur eux lui-même, avec de longues arquebuses qu'on lui chargeait les unes après les autres, et criait de toute sa force : *Tuez! tuez!* Il fit encore une chose plus indigne, car après que la populace eut traîné pendant trois jours par les rues, le corps de l'amiral, et qu'ensuite elle l'eût pendu au gibet de Montfaucon, il alla l'y voir lui-même, et, comme quelques-uns de sa suite se bouchaient le nez à cause de la mauvaise odeur du cadavre, il se moqua d'eux, et leur dit en raillant : *Que l'odeur d'un ennemi mort était toujours très-agréable.* » (Daniel, *Hist. de France*, tome X.)

Le même drame se joua sur de plus petits théâtres. Il y eut des villes où pas un calviniste n'échappa à la mort; mais aussi quelques gouverneurs refusèrent toute compli-

[1] « Au point du jour, dit d'Aubigné, les corps détranchés tombaient du haut des fenêtres, les portes-cochères étaient bouchées de corps achevés ou languissants, et les rues de cadavres qu'on traînait sur le pavé à la rivière... Saignez, saignez toujours, criait Tavannes; les médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce mois d'août, comme en mai. »

cité passive, et catholiques et protestants ont conservé religieusement leurs noms.

Après le massacre, la justification était chose plus difficile. Le 26, le parlement est convoqué; le roi se déclare hautement devant lui l'auteur de la Saint-Barthélemi. Puis, continuant l'œuvre, pour la sanctionner, il fait proscrire la mémoire de l'amiral, confisque ses biens, et déclare ses enfants ignobles [1] et intestables. Toutes les pacifications précédemment signées sont déclarées non-avenues; enfin, la religion catholique devient la seule religion permise dans le royaume de France.

Les puissances étrangères furent diversement affectées de cette réaction. En Allemagne, il n'y eut que malédictions et anathèmes contre *les enfants de la Babylone impie*, et les négociations déjà entamées pour obtenir au duc d'Anjou la couronne de Pologne, cessèrent un instant. En Italie, la nouvelle de la Saint-Barthélemi excita les transports de la joie la plus vive. On tira le canon, et Charles reçut des lettres de félicitation. Au delà des Pyrénées comme au delà des Alpes, même enthousiasme au récit des détails de cette sanglante nuit qui, au dire de Philippe II, donnait la paix à l'Espagne. Il n'ignorait pas les projets de Coligny sur les Pays-Bas, et, s'il eût vécu, à coup sûr Charles IX aurait entrepris une guerre d'intervention.

Cependant, malgré tout le sang répandu, deux millions de calvinistes restaient encore sains et saufs, tant dans les provinces préservées par leurs gouverneurs que dans celles qui avaient subi l'ordonnance. Le premier instant avait été pour eux rempli d'étonnement et d'effroi, puis le courage était revenu, et tous étaient déjà prêts à se venger. Ce fut alors que commença la quatrième guerre civile. Elle se résu-

[1] *Ignobiles*, déchus de leur noblesse.

ma tout entière dans le siége de la Rochelle, devant les murs de laquelle périrent quarante mille catholiques. C'était un formidable point de réunion pour les réformés, et ils s'y étaient portés en foule pour soutenir vaillamment leur cause à l'abri de ses fortes murailles. Lanoue se mit à la tête des anciens compagnons de Coligny. Le siége dura quelques mois; les assiégés s'étaient constitués en république, mot nouveau en France, dont le sens reste indéterminé. Des conférences s'ouvrirent, et un nouvel édit de pacification fut conclu, presque en tout semblable aux précédents (juillet 1573). On avait hâte à la cour d'en finir pour un instant avec les calvinistes, afin de permettre au duc d'Anjou d'activer les négociations au sujet du trône de Pologne. Médicis se chargea, Montluc aidant, et l'argent plus que Montluc, de cette conquête pour son fils, et après le siége de La Rochelle, la couronne des Jagellons fut apportée au vainqueur de Jarnac et de Moncontour (1573). Charles IX lui-même était impatient de faire couronner son frère, peut-être parce qu'il sentait déjà les symptômes du mal affreux qui le tua. Catherine, en quittant son fils, avait sans doute aussi prévu l'approche de cet événement : « *Partez,* lui dit-elle en l'embrassant, *vous n'y serez guère.* » Elle disait vrai, car quelques mois plus tard, le roi de Pologne était devenu roi de France.

Les derniers moments de Charles IX ne furent pas plus tranquilles; ce qu'on appelle la cinquième guerre civile, commença au départ du duc d'Anjou, et se continua encore à son retour. Un mot sur le parti qui la soutint sous le nom de *politique*.

Jusqu'ici nous avons vu seulement deux partis lutter ensemble, les catholiques et les protestants; vint la catastrophe du 24 août qui fit naître un troisième parti, celui des *malcontents ou politiques*. C'étaient, dans l'origine, de doux et sages citoyens s'apitoyant à voix basse sur le sort

des victimes calvinistes ou catholiques, et désirant sincèrement la paix du royaume. A chaque renouvellement d'hostilités, leur pitié s'enhardissait. L'Hôpital, cet intègre chancelier, devint leur organe; il voulut se poser en conciliateur, et fut repoussé avec indifférence. La Saint-Barthélemi lui donna le coup de la mort. Cependant tout ce qui n'était ni catholique fanatique, ni protestant furieux, se rattacha aux politiques, et les arrêts du parlement, pour légitimer les massacres, ne firent pas taire leurs récriminations.

Bientôt même ils acquirent une importance sérieuse par les grands noms derrière lesquels ils se retranchèrent pour agir, ceux des Montmorenci, du duc d'Alençon et du jeune roi de Navarre. Le duc d'Alençon croyait faire preuve d'habileté en se créant un parti à lui, pour le jour de la vacance du trône. Henri était en Pologne, et avant que la nouvelle de la mort du roi lui fût parvenue, il pourrait, espérait-il, facilement le supplanter. Ils se jetèrent donc, lui et tous ses partisans, dans une série de complots échouant les uns après les autres, et qui finirent par devenir funestes, non aux principaux chefs, mais à leurs subalternes immédiats.

La cour était à Saint-Germain, assistant aux dernières souffrances d'un roi décrépit avant vingt-cinq ans. Médicis dominait la France sans partage; l'anarchie sommeillait : son réveil sera terrible. Les politiques se concertaient secrètement pour favoriser l'évasion de d'Alençon et de Henri de Navarre; le moment était fixé, quand soudain la peur s'empare du fils de Catherine, qui va incontinent raconter tout à sa mère. Le coup manqué, les acteurs s'éclipsèrent rapidement, pas assez rapidement toutefois pour que tous échappassent à la vengeance de la reine-mère. Les serviteurs payèrent pour leurs maîtres. La Mole et Coconnas périrent du dernier supplice (1574). Peut-être Catherine eût-elle bien désiré la mort du roi de Navarre;

mais elle recula devant un coup aussi hardi. Le prince de Navarre comparut par devant les chambres réunies du parlement, et montra tant de fierté, qu'il se fit absoudre.

Toutes les procédures cessèrent dans l'attente du dernier souffle prêt à s'échapper des lèvres du malheureux roi de France. ***Du moins, s'ils avaient attendu ma mort***, disait-il tristement au milieu de ses tortures, en apprenant les tentatives des politiques et les diversions des calvinistes dans le Poitou, la Saintonge et le Languedoc. Perdant son sang par tous les pores, le cœur abreuvé d'amertume, la malédiction dans la bouche mêlée à la prière, Charles IX expira le 30 mai 1574, après avoir donné la régence à Catherine de Médicis.

Franc et gai de caractère, son éducation première et les trahisons le rendirent violent et soupçonneux. On sait son amour de la poésie et des poëtes. Amyot, Dorat, Baïf et Ronsard se partagèrent ses bonnes grâces, et lui-même nous a laissé des vers qu'on cite comme un phénomène littéraire à une époque où la langue était encore loin d'être fixée.

CHAPITRE III.

HENRI III.

Après tant de rudes convulsions, la France pouvait bien espérer qu'un changement de règne apporterait quelque repos, sinon une paix durable à ses peuples. Encore toute haletante de la dernière lutte, elle n'eut pas un instant de répit, et les quinze années qui suivirent lui coûtèrent aussi cher que les quinze années passées.

Les partis se multiplient; des fédérations partagent le royaume; des chefs influents tendent à mener à bonne fin les projets les plus ambitieux. Henri III est à peine roi, sous les mignons successifs qui se supplantent tour à tour dans la faveur du Valois; la ligue catholique s'intronise et contre le pouvoir et contre ses ennemis : un homme met enfin un terme à cette dissolution croissant d'heure en heure; le Béarnais dote, après tant de fatigues sanglantes, le royaume d'une paix glorieuse.

Tandis que Charles IX expirait au milieu des tourments d'une agonie de plusieurs mois, son frère Henri, roi de

Pologne, faute de mieux, restait étranger dans son royaume, et par ses plaisirs et par son incurie ; déguisant mal ses dégoûts, il semblait ne patienter que dans l'espérance de revoir bientôt Saint-Germain et le Louvre. Catherine de Médicis tenait son fils chéri au courant des douleurs de son autre fils, et, à la mort de ce dernier, quatorze jours suffirent pour informer Henri de l'événement. Soudain l'on abdique en comité secret le trône de Pologne, et l'on se concerte sur les moyens de pouvoir échapper sans esclandre à la fidélité polonaise. Une nuit, courtisans et roi, à la manière d'écoliers mécontents, fuient à toutes jambes jusqu'aux frontières de l'empire, et de là, se croyant en sûreté, ils commencent une marche triomphale par Vienne, les états d'Allemagne, l'Italie, Turin, et arrivent en France pour aider à ses révolutions, et remplir leurs rôles dans ses discordes civiles (1575).

Pendant l'interrègne qui s'écoule de la mort de Charles IX à l'arrivée de Henri III en France, Médicis, qui gouverne par intervalles, et voudrait gouverner toujours, prend les rênes de l'état cette fois à elle seule. Les *politiques* ou *tiers-parti* augmentaient chaque jour leurs ressources, et aidés des calvinistes, ils avaient mis toutes les provinces méridionales en combustion. Catherine s'efforça de faire face à tout événement : ici elle envoyait ses généraux faire la guerre, là elle usait de condescendance pour arrêter l'insurrection. En même temps elle faisait condamner à mort Montgommery, qui avait demandé à la réforme protection contre le ressentiment de la reine. Ce n'était point pour avoir eu la main malheureuse dans un tournoi, mais bien dans Domfront, quinze ans plus tard.

Les mécontents avaient ouvert entre eux des conférences, qui se tenaient à Millau, en Rouergue, et dont Condé était l'âme. Il ne s'agissait de rien moins que de la déchéance d'Henri III en faveur du duc d'Alençon. On avait

mis en vote une sorte de budget devant servir à payer des mercenaires allemands, et à couvrir les frais d'expéditions; les calvinistes s'adjugeaient la liberté de leur culte, et les catholiques la délivrance de Montmorenci, Cossé et autres proscrits de leur parti. Chaque jour voyait arriver de nouveaux adhérents aux conférences de Millau, tandis qu Henri III, allant de fête en fête, s'approchait à petites journées.

Catherine se rendit à sa rencontre jusqu'à Lyon. Son premier acte royal décela son ignorance ou son oubli du passé ou du présent. Croyant qu'à sa seule parole toute discorde allait cesser, il envoya de tous côtés l'ordre de mettre bas les armes. Le seigneur de Montbrun, auquel il faisait enjoindre de rendre des prisonniers, lui fit répondre, au dire de Sully : « Puisque le roy escrit comme roy, je « veux bien qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix; « mais, en temps de guerre, qu'on a flamberge au vent et « cul en selle, tout le monde est compagnon[1]. »

Henri voulut aller lui-même faire le siége de la petite ville de Livron. La bicoque résista fièrement aux faibles attaques de l'armée royale, qui se retira lâchement après cette première équipée de son chef. Henri avait hâte d'aller figurer avec sa cour à la procession solennelle des pénitents d'Avignon. Il y parut avec ses courtisans revêtus de sacs bleus, verts, gris, blancs, au goût de ces effrontés religieux de cour. Dans toutes ces sortes de fêtes, processions, orgies, spectacles, le roi emmenait son frère d'Alençon et le jeune Henri de Navarre, tous deux retenus prisonniers à sa suite. Le roi de Navarre montrait peu de goût et d'enjouement au milieu de tous les dévergondages qu'inventaient le Valois et ses favoris : *Notre cher cousin n'est guère propre à cela*, disait lui-même Henri III.

[1] Sully, tome I, 6.

Vers ce temps mourut le cardinal de Lorraine, soutien aussi obstiné qu'ambitieux de la famille des Guises : on soupçonna Catherine de l'avoir fait empoisonner, comme cela arrivait toujours à la mort de quelque important personnage. Mais un autre grandissait qui devait bien égaler ses prédécesseurs en puissance et en faveur, Guise le Balafré. Son seul antécédent n'est encore que le meurtre de Coligny, sa célébrité commence à la Saint-Barthélemi et finit aux états de Blois.

La mort du cardinal de Lorraine fut suivie de près par le mariage d'Henri III avec Louise de Vaudemont, qui fut toujours triste au milieu des grandeurs royales et des fêtes continuelles de la cour (1575). Pendant que le roi passait des jours entiers à arranger des diamants sur ses habits, à présider à la toilette de sa nouvelle épouse, les conférences de Millau se terminaient par un compromis entre les calvinistes et les politiques qui formaient un état à part dans l'état. Des chefs étaient nommés pour connaître de la justice et de l'administration, régler l'impôt, la levée des troupes et leur discipline. La reine-mère perdit sa peine à vouloir neutraliser l'effet de cette ligue ; les tracasseries, les petites intrigues de cour achevèrent d'embrouiller les choses et fournirent encore aux mécontents de nouveaux appuis (1575).

Pendant que les calvinistes et le tiers-parti organisaient une confédération républicaine au delà de la Loire, la cour et son roi, peu soucieux des affaires importantes, pourvu que chaque instant apportât des plaisirs nouveaux, se consumaient dans la plus honteuse mollesse et dans des intrigues d'amour, dont Marguerite de Valois était le plus souvent l'héroïne : son époux, celui qui devait être Henri IV, demeurait spectateur indifférent de tout ce qui se passait sous ses yeux, lorsque vint enfin l'instant de cesser cette vie nonchalante, pour une autre plus glorieuse et plus rude.

Le duc d'Alençon conservait toujours des rapports secrets avec les mécontents, et il attendait impatiemment l'occasion de voler entre leurs bras. Les persécutions continuelles du roi et de ses mignons, s'amusant de sa *piètre tournure*, de son extérieur peu gracieux, ne faisaient qu'accroître ce désir. Le roi de Navarre consentait volontiers à le suivre dans sa fuite, à charge de rentrer sous le joug, si le coup venait à manquer. Enfin, les fédérés avaient ourdi habilement le complot ; le duc d'Alençon quitta la cour à l'insu de tous les courtisans, et même de la vigilante Catherine, qui n'était pas sans prévoir l'événement (septembre 1575). Le roi de Navarre n'avait pas eu le temps de le suivre.

Le duc, une fois en sûreté au milieu des rebelles, rédigea un mémoire de protestations de fidélité au roi, qu'*aveuglaient de mauvais conseils*, et en même temps il fit activer la marche du secours envoyé par le prince Casimir. Les reîtres passèrent le Rhin pour opérer leur jonction avec l'armée d'outre-Loire. Mais le jeune Guise prit le commandement de l'armée royale, et courut s'opposer au passage de Casimir. Les Allemands furent battus près de Château-Thierry, et n'en continuèrent pas moins leur route vers le sud, tant l'incurie du conseil royal était grande, tant on mettait de négligence à envoyer des renforts au duc de Guise ! Ce fut là que ce prince reçut au visage sa fameuse *balafre*.

Le succès inutile de Château-Thierry amena une trêve déshonorante pour le roi, qui livrait aux ennemis des villes importantes telles que Niort, Angoulême, La Charité, Bourges, Saumur et Mézières, et payait en outre les garnisons que les vainqueurs y placeraient. En même temps, Henri III était déclaré, par la diète polonaise, déchu du trône qu'il avait quitté avec une brusquerie si peu royale (1575).

Avec son règne, nous l'avons dit, commençait celui des favoris : le premier, par ordre chronologique, était Du Guay le mignon, superbe même avec les parents de son maître, et qui s'était attiré au plus haut point la haine de Marguerite de Valois. Non content de rire de ses égarements de femme, il prenait à tâche, disent les mémoires de Marguerite, de la perdre dans l'esprit du roi. Un coup de poignard le frappe presque sous les yeux de son maître. La mort de ce favori n'affligea pas plus Henri que les malheurs présents de la guerre civile [1]. Pour chasser le souci, il ordonna de pompeuses fêtes religieuses, où il figura avec tout le faste qu'il chérissait tant.

Mais pendant que la cour prenait ses ébats à Paris, les confédérés faisaient sans cesse de nouveaux progrès. Les

[1] Ces événements n'altéroient que foiblement la tranquillité de Henri III, le plus facile des hommes à se consoler de ses disgrâces. * C'étoit pour faire diversion à ses chagrins, qu'il se livroit à des occupations et à des amusements si disparates, et qui l'affectoient tellement, qu'ils paroissoient alors sa principale occupation. Le journal de sa vie présente une infinité de ces sortes d'actions, quelquefois excellentes en elles-mêmes, quelquefois simplement puériles, mais presque toujours faites à contretemps. *Nonobstant toutes les affaires de la guerre et de la rébellion que le roi avoit sur les bras, il alloit ordinairement en coche avec la reine son épouse, par les rues et maisons de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaisoient ; alloient aussi par tous les monastères des femmes, aux environs de Paris, faire pareilles quêtes de petits chiens, au grand regret des dames qui les avoient; se faisoient lire la grammaire et apprendre à décliner.*

Le même prince, en octobre et novembre, pendant que les rebelles se fortifioient à l'ombre de la trêve *fit mettre sus par les églises de Paris, les oratoires, autrement dit les paradis, où il alloit tous les jours faire des aumônes et prières en grande dévotion, laissant ses chemises à grands goderons, dont il étoit aupa-*

* Journal de Henri III.

reitres étaient sur le point de joindre l'armée calviniste, lorsqu'un autre auxiliaire arriva inopinément au milieu d'eux, c'était le roi de Navarre, qui était parvenu à fuir de la cour en trompant la vigilance des courtisans et de toute la famille royale. « Il y avait longtemps aussi, ajoute d'Au-« bigné, qu'il jouait le rôle de Brutus à la cour de Tar-« quin. » Il secoua tout à coup sa nonchalance et apparut au milieu de ses coreligionnaires pour commencer avec eux ces laborieuses journées qui l'ont fait surnommer Henri le Grand. Les confédérés avaient à leur tête trois princes du sang, d'Alençon, Condé et le roi de Navarre. Ils ne cachaient pas leur dessein de marcher contre Paris, et l'on ne pouvait prévoir alors où s'arrêteraient leurs succès aussi bien que leurs prétentions. Henri III, qu'on venait interrompre

ravant si curieux, pour en prendre le collet renversé à l'italienne. Il fit faire procession générale et solennelle, en laquelle il fit porter les saintes reliques de la Sainte-Chapelle, et assista tout du long disant son chapelet en grande dévotion. Par son ordre, la ville et la cour y assistèrent, *hormis les dames que le roi ne voulut qu'elles s'y trouvassent, disant qu'il n'y avoit dévotion où elles étoient.*

C'est encore un problème de savoir si Henri vaquoit à ces exercices de religion par hypocrisie, par amour du spectacle, ou par véritable dévotion. Il seroit trop dur de taxer d'hypocrisie un homme qui ne sut jamais prendre sur lui-même de cacher ses vices : mais on peut lui soupçonner de l'ostentation, quand il assistoit à ces cérémonies avec un air de parade et de vaine complaisance ; le taxer de légèreté, quand après il étoit le premier à rire des bouffonneries qui avaient échappé à ses jeunes mignons, sous le sac de pénitents ; enfin lui reprocher de l'inconséquence, quand, non content de dire son chapelet *de têtes de morts* le long des rues, il le *marmotoit* au bal et dans des parties de débauche, et quand il l'appeloit en plaisantant le *fouet de ses grandes haquenées*. Peut-être aussi qu'ayant été mal élevé, il se persuada que la religion ne consistoit que dans des dehors, qui n'en doivent jamais être que l'accessoire.

dans ses plaisirs et ses fêtes pour lui annoncer l'approche des ennemis, résolut d'en finir avec des inquiétudes à tout moment renaissantes. Des pourparlers s'établirent de part et d'autre, et l'on conclut à Loches, par les soins de Catherine, une paix des plus avantageuses pour les rebelles et leurs alliés. D'Alençon prenait le titre de duc d'Anjou par l'investiture de cette province, du Berri et de la Touraine, Condé était pourvu du gouvernement de Picardie ; on payait au prince Casimir la solde échue de ses troupes ; l'œuvre de la Saint-Barthélemi était ensuite désavouée, et la mémoire de Coligny réhabilitée; la liberté religieuse solennellement proclamée et l'entrée au parlement ouverte aux calvinistes ; et enfin, pour dernière clause, les états-généraux étaient convoqués à Blois pour la mi-novembre, afin de pourvoir à la réforme des nombreux abus de l'administration (1576).

Le résultat d'un tel accommodement est un fait grave dans l'histoire de nos dissensions civiles, car la royauté, au lieu d'un parti qu'elle avait à combattre tout à l'heure, en voit un second tout aussi redoutable s'élever contre son inviolabilité : hier, ce n'étaient que les calvinistes; aujourd'hui, les catholiques se présentent, non de concert avec les premiers, mais attaquant d'un autre côté.

Les clauses du traité de Loches avaient excité la plus vive indignation dans la France catholique, qui, depuis longtemps déjà, murmurait contre l'incapacité gouvernementale de Henri III. Attentive à saisir tous les moyens d'élévation, la famille des Guises ourdissait par toutes les provinces des trames qui ne tendaient à rien moins qu'à une révolution dynastique. Seul prince de toute la cour qui ne prît aucune part à ses licencieuses fêtes, l'aîné de la race, Henri de Guise, était l'idole du parti. A chaque nouvelle faute du roi, Guise proclamait hautement la conduite qu'il aurait fallu tenir ; ses agents soufflaient partout le mécon-

tentement, et, quand vint la conclusion du dernier traité, le parti catholique se dessina nettement à côté du parti royal, en face du parti calviniste, et prit le nom de *Sainte-Ligue*.

Les associations religieuses n'étaient pas chose nouvelle dans le royaume : nous avons parlé déjà de celles qui s'étaient formées dès le commencement des troubles; mais celles-ci eurent un caractère particulier, une audace et un ensemble qui dénotent clairement une impulsion supérieure. Elles commencèrent, dit-on, en Picardie, où du reste les intérêts particuliers, sans parler de l'influence de la maison de Lorraine, vinrent en aide à l'esprit religieux. Le seigneur d'Humières, qui commandait dans le pays, furieux de voir son gouvernement passer, aux termes du traité de Loches, entre les mains du prince de Condé, son ennemi personnel, répandit par toute la province une formule de serment, que nobles, bourgeois et paysans, couvrirent à l'envi de signatures. Voici les lois de l'association, telles qu'elles nous ont été conservées par Dupleix :

« Nous nous obligeons à employer nos biens et nos vies pour le succès de la sainte union, et à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui voudront y mettre obstacle.

« Tous ceux qui signeront seront sous la sauve-garde de l'union ; et, en cas qu'ils soient attaqués, recherchés ou molestés, nous prendrons leur défense, même par la voie des armes, *contre quelque personne que ce soit*.

« Si quelques-uns, après avoir fait le serment, viennent à y renoncer, ils seront traités comme rebelles et réfractaires à la volonté de Dieu, sans que ceux qui auraient aidé à cette vengeance puissent jamais en être inquiétés.

« On élira au plus tôt un chef, à qui tous les confédérés seront obligés d'obéir, et ceux qui refuseront seront punis selon sa volonté.

« Nous ferons tous nos efforts pour procurer à la sainte

union des partisans, des armes et tous les secours nécessaires, chacun selon nos forces.

« Ceux qui refuseront de s'y joindre seront traités en ennemis, et poursuivis les armes à la main. Le chef seul décidera les contestations qui pourraient survenir entre les confédérés, et ils ne pourront recourir aux magistrats ordinaires que par sa permission. »

De la Picardie, la sainte union se propagea rapidement dans toutes les provinces. La France entière était envahie, et Henri III ne se doutait encore de rien. Il fallut que son ambassadeur en Espagne lui donnât avis des menées qui se tramaient chez lui. Celui-ci en avait recueilli l'écho à la cour de Philippe II, où déjà les négociations avec la ligue avaient commencé. Vers le même temps, les calvinistes du Dauphiné mirent la main sur les papiers d'un avocat nommé David, qui se rendait à Rome avec une mission secrète. Ils les envoyèrent aussitôt au roi, qui put y lire ces menaces nettement formulées :

« Depuis qu'au préjudice des descendants de Charlemagne (1) les enfants de Hugues-Capet ont envahi le trône, la malédiction de Dieu a éclaté sur ces usurpateurs : les uns ont été privés de sens, d'autres de la liberté, ou ont été frappés des foudres de l'Eglise ; la plupart, sans santé et sans force, sont morts à la fleur de leur âge, ne laissant point de succession. Le royaume, sous ces règnes malheureux, est devenu la proie des hérétiques, tels que les Albigeois et les pauvres de Lyon ; la dernière paix, si avantageuse aux calvinistes, va aussi les établir solidement en France, si on ne profite de cette occasion même pour rendre le sceptre de Charlemagne à sa postérité. »

Bientôt les Guises, s'enhardissant, résolurent de produire leur complot au grand jour, et imaginèrent de contraindre

1 Les Guises se prétendaient issus de la famille Carlovingienne.

Henri III lui-même à le légaliser par sa sanction royale. Guise avait réuni ses partisans les plus habiles, les plus influents de chaque province ; un mémoire avait été rédigé dans ce conciliabule, qui disait que la position critique du royaume exigeait la coopération la plus active et la plus désintéressée de ses sujets dans le gouvernement, et la guerre contre la réforme. Ce considérant, on devait donc armer tous les catholiques français, leur donner un chef expérimenté, dont la foi et le courage ne pussent être suspects. Ce chef aurait des droits imprescriptibles sur ses subordonnés, et les conduirait là où la sainte cause de la religion le réclamerait. Le mémoire devait être présenté au roi lors de la réunion des états ; l'on se croyait assuré de son acceptation pleine et entière, et de la nomination du duc de Guise comme chef de la ligue. L'événement ne réalisa qu'en partie ces espérances. Les états s'assemblèrent ; on présenta à leur vote le formulaire de la sainte ligue, qui fut adopté ; et Henri, croyant déconcerter l'ambition de Guise, se nomma lui-même chef de l'union (1576). Ainsi, le roi de France se constituait chef de parti dans son propre royaume. Pendant que les états, entièrement sous l'influence de la ligue, annulaient tous les précédents traités, révoquaient toutes les franchises accordées, différentes députations étaient dirigées sur les provinces envahies par les chefs rebelles. Condé ne voulut rien entendre ; le roi de Navarre ne fit que s'attendrir au tableau touchant que lui firent les députés des horreurs de la guerre civile, et rien de plus : il n'y eut que Damville et d'Anjou qui se laissèrent entraîner. La cour regarda le retour de ce dernier comme un grand succès obtenu sur les calvinistes et les politiques du Languedoc.

A l'issue de ces négociations à peu près inutiles, deux armées furent expédiées contre les rebelles. D'Anjou et Mayenne, qu'on avait sagement préféré à son frère aîné,

Henri de Guise, étaient à leur tête. Malgré ces démonstrations hostiles, des agents du roi travaillaient toujours les esprits des principaux chefs, de telle sorte que la prise de la Charité et d'Issoire acheva d'amener les deux partis à une trêve reconnue nécessaire. L'argent manquait aussi bien du côté des catholiques que de celui des calvinistes, et l'on ne pouvait plus longtemps faire la guerre. On s'aboucha à Poitiers pour y conclure ce traité qu'Henri III aimait à rappeler avec orgueil, en disant : *mon édit*. La liberté de religion était pour la centième fois proclamée dans les termes déjà employés ; le droit d'entrer aux charges, aux magistratures, de nouveau accordé : neuf places sont octroyées aux rebelles comme garantie ; mais ils chômeront les fêtes extérieurement, et ne choqueront en rien les catholiques dans leur culte. Puis, pour dernier article, lequel dévoila entièrement l'intention royale, toute union, association, ligue est désormais prohibée dans le royaume (1577). S'imaginant avoir remporté une grande victoire, et sur les calvinistes, et sur les catholiques de la sainte ligue, Henri se livra gaîment aux folles joies dont le palais ne cessait d'être le théâtre : le journal de Marguerite, les pages de Le Laboureur, sont remplis des descriptions de ces fêtes. Le roi courait publiquement la bague, vêtu en amazône, portant des pendants d'oreilles, « faisoit joûtes, ballets et tournois, et forces mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portant un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que lors le portoient les dames de la cour. »

Au milieu de ces passe-temps frivoles qui absorbaient l'esprit du roi, un hasard heureux pensa servir la France plus que ne l'eussent fait dix années de guerre : une couronne fut offerte au frère du roi, au duc d'Anjou. Les Pays-Bas s'efforçaient alors d'échapper au joug de Philippe II,

dont les féroces lieutenants laissaient partout des traces de leur passage. Le duc d'Anjou succédait à l'amiral de Coligny dans ses projets de guerre contre l'Espagne, aux Pays-Bas, et cette nation, indépendante de fraîche date, proposait de se soumettre au gouvernement du frère de Henri III. D'Anjou travaillait donc activement à acquérir cette couronne : il la toucha un instant, et elle lui échappa après quelques vaines tentatives.

L'année 1578 se passa tout entière en drames de palais, dont les mignons du roi furent les héros malheureux. L'honneur est à la pointe de l'épée : Caylus et Maugiron succombent. La haine de parti s'entretient par le duel. Henri de Guise trouve l'assassinat plus commode, et dit à ses tueurs d'en finir promptement avec Saint-Mégrin. Une belle statue de marbre dissipa la douleur de Henri III, à la mort de son dernier favori : et Brantôme ajoute : « Qu'il y était passé en proverbe à Paris, quand on en voulait à un « courtisan : il faut le faire tailler en marbre, comme les « autres. »

L'année 1579 commence par une révision et une extension du traité de Poitiers. Le roi et sa mère se flattaient de ramener peu à peu les mécontents à la concorde par des concessions qui, en dernier résultat, furent aussi inutiles que toutes les précédentes. Catherine, sous prétexte de reconduire Marguerite de Valois au roi de Navarre, son époux, partit avec elle et ne s'arrêta qu'à Nérac, où quelques conférences s'ouvrirent sur l'état présent des choses. Au lieu de neuf villes, quatorze furent données aux rebelles : on leur accorda le droit de construire des temples et celui de faire des levées d'argent pour leurs ministres. Puis Catherine revint auprès de son fils. Elle avait espéré pouvoir détacher le roi de Navarre du parti ennemi : elle ne parvint qu'à lui enlever La Réole, au milieu d'un bal.

La rupture ne tarda pas à arriver, comme tout le faisait

prévoir, mais ce fut par des motifs auxquels personne ne pensait. Marguerite de Valois raconte longuement, dans ses mémoires, les voluptueux passe-temps de la cour de Navarre, et les intrigues qu'elle continuait de mener au dehors du petit royaume. Henri III s'offusquait de son active correspondance avec le duc d'Anjou, car il craignait à tout moment une nouvelle défection qui entraînerait avec elle celle de beaucoup d'autres seigneurs. Il voulut, croyant agir en habile politique, perdre Marguerite dans l'esprit de son époux, et publia qu'elle entretenait un commerce scandaleux avec le vicomte de Turenne. A cette nouvelle, Marguerite s'emporte, surmonte facilement les soupçons de Henri de Navarre, et le décide à prendre ouvertement les armes contre la France ; aussi bien, la plus grande partie de sa dot ne lui avait pas été donnée, et il fallait incontinent s'emparer de Cahors, désigné dans le contrat : telle fut la cause de la *guerre dite des amoureux*.

Le roi de Navarre se met donc aussitôt en marche, tombe sur Cahors et s'y bat, pour assurer sa conquête, cinq jours et cinq nuits, au bout desquels il ne lui restait pas sur le corps un morceau entier de ses habits. Le Béarnais commençait déjà ces guerres héroïques, où la pauvreté de son armée allait devenir proverbiale.

Condé, fait pour les aventures périlleuses, de La Fère, ville de son gouvernement de Picardie, où il s'était déjà fortifié malgré le roi, passe aux Pays-Bas, vole en Angleterre, revient en Allemagne : près de rentrer en France, il est arrêté sur les frontières de Savoie, volé et dépouillé sans être reconnu. Il échappe enfin, et se met à la tête des calvinistes du Languedoc.

Henri III, effrayé des démonstrations menaçantes des rebelles, recourt aussitôt à des négociations. Tandis que les confédérés amusent les ambassadeurs, leurs troupes continuent toujours leurs progrès. Cependant la cour ne

peut se tromper sur les intentions de ses agresseurs ; trois armées, en un instant, sont prêtes à se mettre en marche ; elles repoussent d'abord les colonnes calvinistes, quand, des deux parts, on en vient à un accommodement à Fleix, en Périgord (1580). La dot de Marguerite fut assurée ; le roi de Navarre demeura en possession des places qu'il occupait ; et ainsi la royauté laissa encore, dans la *guerre des amoureux,* quelques lambeaux de son autorité.

Après la conclusion de ce nouveau traité, le duc d'Anjou se donna tout entier à la conquête de son royaume des Pays-Bas, qu'occupait militairement alors le général Alexandre Farnèse. La prise de Cambrai et de l'Écluse, signala heureusement ses premières opérations ; nous avons dit que ce fut à ces quelques succès que se borna la prise de possession des Pays-Bas par le duc d'Anjou. Que pouvait-il en effet, lui si faible, contre les forces espagnoles, conduites alors par les premiers généraux ? L'Angleterre lui faisait bien parvenir quelques secours, d'après les négociations entamées, à propos de son mariage, avec Élisabeth ; mais c'était surtout de la France qu'il devait attendre des soldats, et Henri était loin d'être disposé à lui en fournir.

Il avait employé des sommes immenses aux noces de ses deux favoris, Joyeuse et Lavalette, et les finances se trouvèrent épuisées après les fêtes religieuses, qui étaient le complément invariable des pompeuses folies de la cour.

François d'Épinay, sieur de Saint-Luc, que Henri III maria à Jeanne de Cossé, fille du maréchal de Brissac, lui coûta moins cher. Saint-Luc encourut la disgrâce de son maître pour avoir voulu l'arracher à ses désordres. Et cependant, il est peut-être trop tard pour s'amender : les édits contre le luxe sont une dérision, les édits bursaux une tyrannie, la création d'une foule de charges inutiles un scandale. Tous les partis négocient, non pour prévenir les troubles,

mais pour en tirer avantage. Le duc de Joyeuse veut se substituer au duc de Guise, comme chef des catholiques. Son voyage à Rome fit un mécontent de plus, Montmorenci, gouverneur du Languedoc, qui traite avec le roi de Navarre. Par eux, les secours de l'Allemagne et de l'Angleterre sont sollicités. Guise resserrait de son côté les nœuds qui l'unissaient depuis longtemps avec l'Espagne, et donnait pour prétexte de ses engagements avec une puissance étrangère, la nécessité de défendre la religion catholique, tandis que Philippe offrait au roi de Navarre et aux calvinistes de l'argent et des troupes pour renouveler la guerre en France, et empêcher Henri de secourir les Flamands. Il alla jusqu'à lui proposer, après un divorce préalable, la main de l'infante sa fille, demandant pour lui-même la princesse de Navarre. C'était par trop accorder à la raison d'État.

Henri III n'avait point encore d'enfant; et par le fait, le duc d'Anjou était son héritier. Mais ce prince précéda le roi dans la tombe [1] : il ne restait plus de successeur direct catholique; le roi de Navarre ayant révoqué sa conversion extorquée à la suite du 24 août 1572, devenait ainsi non apte à régner sur la France : le duc de Guise se trouvait donc sur la première marche du trône; restait à savoir si Henri de Valois ne devait pas avoir d'enfant, si Henri de Navarre abandonnerait tranquillement ses droits. La lutte est donc désormais entre les deux prétendants, et celui qui ne veut laisser sa place à aucun des deux.

Le roi de Navarre, le duc de Guise travaillent chacun de leur côté avec ardeur, tandis qu'Henri III subit le joug du plus fort, du chef de la ligue. Cette faction prenait tous les jours de nouvelles forces, et la majeure partie ne voulait

[1] Après le mauvais succès de son expédition, il était venu mourir à Château-Thierry (1584).

pas attendre la mort du roi pour le remplacer ; Guise avait mis en avant l'oncle du roi de Navarre, le cardinal de Bourbon, qui se laissait conduire au gré du rusé Lorrain. Un instant retranché derrière le droit légitime, ou tout au moins plus légitime que le sien, du vieux prélat, il le fit agir et agit sous son nom efficacement. Partout dans les provinces, des sociétés s'établissaient sur le modèle de celle de Paris ; d'actives correspondances dirigeaient leurs opérations respectives. Les porches des églises étaient placardés d'écrits, de relations, de gravures représentant les supplices prétendus que les calvinistes vainqueurs réservaient aux catholiques ; et les chaires retentissaient de fanatiques motions, aussi bien contre le roi que contre les réformés ; tous ceux qui acceptaient l'union en signaient le formulaire et devenaient sujets du duc de Guise. Leur nombre s'accroissait d'heure en heure, et le duc n'osait encore opérer la rupture : « Si une fois, disait-il, je dégaîne l'épée « contre mon maître, il faut en jeter le fourreau dans la « rivière. » Il menait plusieurs intrigues de front, et celle qu'il entretenait avec Philippe II, n'était pas la moins active. Un traité secret avait été conclu entre le roi d'Espagne qui allait voir son influence s'accroître tous les jours au delà des Pyrénées, et le duc ambitieux qui aspirait à devenir l'égal de son allié. Philippe devait fournir de l'argent pour solder les troupes de la ligue, qui devait élever, soi-disant, le cardinal de Bourbon au trône ; et la ligue devait faire la guerre aux hérétiques, publier les décrets du concile de Trente, venir en aide aux armées espagnoles guerroyant dans les Pays-Bas, et donner à Philippe la ville de Cambrai. Quelques historiens ajoutent que le royal signataire qui se faisait si bonne part dans ce traité, exigea du duc de Guise, un éclat immédiat, sous la menace d'envoyer à Henri III, les pièces qui pourraient surtout le compromettre. Il n'y avait plus à hésiter ; et reculer dans la

crise présente eût été se perdre sans retour. Alors, le cardinal de Bourbon sort de Paris à la dérobée, et va en Picardie où de nombreux ligueurs sont prêts à le recevoir; des reîtres passent la frontière et prennent leurs quartiers dans les villes de Toul et Verdun; toute la noblesse champenoise et bourguigonne se rassemble autour de Guise. Au midi, les révoltés manquent Marseille et Bordeaux, et emportent Angers, Bourges et Orléans au cœur du royaume, tandis qu'à Paris, la sainte union envahit toutes les classes et la plus grande partie de la population. C'en est fait, *l'épée est dégaînée, et,* comme le disait Guise, *le fourreau est allé à la rivière* (1585).

La capitale du royaume, résidence du roi et de sa cour, et siége du gouvernement, était le point central d'où partaient tous les plans d'opérations pour les autres villes. Au collége de Fortat, puis aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, de nombreux conciliabules étaient en séance permanente; c'était de là qu'allaient sortir les seize et leur faction. Tous étaient armés et prêts à agir au moindre signal. Pasquier écrivait à un ami : « Nous sommes maintenant « devenus tous guerriers désespérés. Le jour nous gar« dons les portes, la nuit nous faisons le guet, patrouilles « et sentinelles. Que c'est donc un métier plaisant à ceux « qui en sont apprentis. »

Cependant, la cour ne savait quel parti prendre en cette triste occurrence; faire la guerre contre deux ennemis à la fois, les calvinistes et les catholiques, eût été trop périlleux; dévoiler officiellement les projets des Guises, et s'appuyer ainsi sur les réformés et sur leur jeune Béarnais, eût été se mettre à dos toute la catholicité française; la Médicis qu'on négligeait depuis longtemps, fit voir l'avantage d'un terme moyen, et on l'envoya traiter avec les ligueurs. Ceux-ci qui avaient manqué leur coup sur plusieurs points, et ne demandaient pas mieux qu'on leur laissât le temps de

prendre de plus sages mesures, consentirent à entrer en négociation. Les ligueurs, comme avant eux les calvinistes, exigèrent de puissantes garanties, telles que Châlons, Reims, Saint-Dizier, Soissons, Ruel, Dinan, Concarnau, Dijon, Toul et Verdun, une ligne imposante de cités de l'ouest à l'est. En outre, par les clauses de cette désastreuse transaction faite à Nemours, on promettait l'expulsion immédiate des calvinistes, *s'ils ne revenaient pas à résipiscence*. On ne pensa nullement aux prétentions royales du cardinal de Bourbon.

« Le roi de Navarre, dit l'historien Mathieu, parlant « un jour au marquis de la Force et à moi, de l'extrême « regret que son âme conçut de cette paix, dit que pen« sant à cela profondément, et tenant sa tête appuyée sur « sa main, l'appréhension des maux qu'il prévoyoit sur « son parti, fut telle, qu'elle lui blanchit la moitié de la « moustache. » Ses ennemis n'étaient pas plus rassurés. « Le duc de Guise avoua qu'étant allé à Saint-Maur, saluer le roi, après le traité de Nemours, lorsqu'il se vit entouré des gardes, à la discrétion de son souverain, qu'il avoit si cruellement offensé, il se crut mort, et son chapeau étoit porté sur la pointe de ses cheveux. » (*Anquetil.*)

On voit que, par cette prétendue paix, la France retombait dans une autre guerre. Guise voulait l'extinction du calvinisme, du roi de Navarre d'abord et des Bourbons ; il saurait bien ensuite se défaire du Valois et des siens, et alors viendrait son tour de porter la couronne. Des sommes immenses sont ramassées ; les rentes de la bonne ville de Paris sont accaparées, et trois armées royales sont prêtes à commencer la huitième guerre civile, autrement dite la guerre des Trois Henri[1]. Le roi commit pour première faute celle de donner le commandement de ses armées au

[1] Henri III, Henri de Navarre, Henri de Guise.

duc de Guise et au duc de Mayenne, son frère. Pendant ces préparatifs, avant même la conclusion du traité de Nemours, le roi de Navarre rassemblait toutes ses forces, et quand vint l'heure prévue de l'attaque, il s'empara du Languedoc, dont le gouverneur, Montmorenci, favorisait sa cause ; de la Guyenne, du Dauphiné, du Poitou et de la Saintonge. D'autre part, Condé le secondait en Anjou ; mais son imprudence faillit être fatale à ce dernier qui n'eut que le temps de fuir en Angleterre pour échapper aux mains des soldats royaux. Il revint bientôt à la tête de nouvelles forces, grâce aux secours d'Élisabeth qui le fit débarquer à La Rochelle. Effrayé des succès des Bourbons, Guise fit intervenir des moyens depuis longtemps oubliés. Sixte-Quint lança la bulle d'excommunication, et les excommuniés ne craignirent pas, pour toute réponse, de faire afficher aux portes même du Vatican, un sanglant manifeste contre la papauté et les papes. En France, le roi de Navarre adressa aux nobles plusieurs lettres de protestations, dues à la plume de Mornay, son élégant secrétaire (1586).

Théodore de Bèze courait, malgré son âge, toute l'Allemagne pour servir encore la cause qu'il avait défendue au colloque de Poissy, et rassembler des soldats à Henri de Navarre. L'Allemagne s'émut à sa parole, et ses princes, avant de prendre sérieusement parti, envoyèrent une ambassade au roi de France pour lui remontrer l'injustice de sa conduite à l'égard de leurs coreligionnaires. Henri III ajourna longtemps l'audience des députés d'outre-Rhin. Il était alors à Lyon, où il s'abandonnait à de nouvelles folies. Il lui avait pris une passion violente pour les petits chiens, les singes, les perroquets, qu'il achetait à tout prix. Il passait ses journées avec eux, entouré d'une troupe entière d'hommes et de femmes qui touchaient de gros appointements uniquement pour en avoir soin. Vers le même temps, il devint tout à coup grand amateur de

ces miniatures qui ornent les vieux manuscrits. Il en faisait de coûteuses collections, et s'amusait, comme un enfant, à les coller lui-même aux murailles de sa chapelle.

Cependant les ambassadeurs allemands se morfondaient à Paris, attendant le bon plaisir du roi. Henri III s'arracha enfin aux graves occupations qui le retenaient à Lyon, et vint à Paris leur donner audience. Il ne répondit que par des insolences à leurs réclamations, et l'on se sépara incontinent : les étrangers, pour aller activer la marche des forces envoyées au secours du roi de Navarre, le roi, pour retourner à ses fêtes.

Depuis quelques semaines, Catherine, soutenant toujours son rôle de médiatrice, avait entamé des conférences avec Bourbon ; celui-ci, comptant peu sur leur résultat, n'en avait pas moins continué les hostilités ; la crise était imminente (1587). La royauté se trouvait aux prises avec deux ennemis à la fois, la ligue et la réforme : devait-elle se donner tout entière à l'une ou à l'autre? quel parti prendre contre elle-même? L'alternative était cruelle. Essayer la double lutte, c'était de la part de Henri III jouer sa couronne et sa vie, pour les perdre à coup sûr toutes deux ; c'est ce qui ne manqua pas d'arriver, moins de trois ans après.

Pendant que les armées royales s'usaient en marches et contremarches, que celles des calvinistes emportaient nombre de cités, les intrigues minaient sourdement la cour et la capitale. Parmi tous les noms que la chronique a conservés pour rappeler les *tumultes populaires* de ce temps, celui de la duchesse de Montpensier revient à tout instant sous la plume des journalistes et des chroniqueurs. Ses ciseaux d'or tiennent une place dans l'histoire comme l'épée de son frère le duc de Guise. Il n'était pas d'assemblées, de conférences, de conciliabules secrets où elle ne tînt sa place, soit par ses représentants, soit quelquefois par elle-

même. D'autre part, l'Espagne secondait vivement les ligueurs dont elle était la seule espérance; Philippe ne ménageait pas les doublons, mais aussi exigeait-il d'importantes garanties de la foi de ses alliés. Prêt à lancer contre l'Angleterre son *invincible armada,* il voulut se faire donner un port, Boulogne, pour s'y réfugier en cas d'échec. Mais les vents et les flots se chargèrent de défendre les côtes britanniques; et le port de Boulogne ne fut pas livré à l'Espagne (1587).

Henri III parut enfin vouloir sortir de sa nonchalance, pour vaincre ses nombreux ennemis. Le temps pressait; car plus de 30,000 Allemands ou Suisses avaient envahi la France pour se joindre au roi de Navarre. Un conseil royal avait été solennellement rassemblé, et pour la première fois depuis longtemps, on s'y était sérieusement occupé de l'état des choses. Le roi montra en cette circonstance ce qu'on eût pu attendre de sa tête, s'il ne l'avait toujours abandonnée à de folles pensées; comme naguère, à Jarnac et à Moncontour, il avait fait voir ce que pouvait faire espérer la vigueur de son bras. Il fut donc décidé qu'une campagne dans toutes les règles devenait inévitable contre le roi de Navarre. Les forces en disponibilité devaient être incontinent dirigées sur le midi; Henri commanderait lui-même; et comme s'il eût craint de disgracier un favori, l'imprudent s'adjoignit le duc de Joyeuse. Il était déjà trop tard pour songer à se mesurer avec des antagonistes, robustes et aguerris, quand on n'avait à leur opposer que des soldats sans expérience, des officiers énervés dans les fêtes de la cour. Au reste, c'était encore le meilleur parti à prendre; et l'armée royale s'avança à la rencontre des ennemis. Ce fut en Périgord, près Coutras, que la rencontre eut lieu. On sait l'issue de cette journée, l'une des plus glorieuses de toutes celles qui frayèrent le chemin du trône à Henri le Grand. La

cavalerie calviniste eut bon marché des troupes mal disciplinées de Joyeuse ; et ce général lui-même, désespéré de son mauvais succès, se jeta à corps perdu au milieu des escadrons de fer où il trouva la mort. (20 octobre 1587.)

La victoire de Bourbon à Coutras eut du retentissement dans toute la France; la ligue fut atterrée : Guise seul demeura impassible, s'occupant de harceler sans cesse les Allemands qui traversaient le royaume. Il les battit en deux endroits, à Vimori en Gatinais, et à Auneau en Beauce. A ce moment, un coup décisif pouvait faire justice de tous les ennemis de la royauté; il fallait se jeter entre les bras des calvinistes, donner le commandement de toutes les forces alors sur pied au vainqueur de Coutras, et c'en était fait à jamais de la ligue. Henri III ne sut que tergiverser, goûter tour à tour les divers projets que lui soumettaient les flatteurs, tandis que Guise aidait à l'entière dissolution de l'armée allemande. Elle se fondit peu à peu dans des combats de détail, où les ligueurs eurent toujours l'avantage. En même temps force était au roi de Navarre de licencier momentanément son armée, quand il lui aurait fallu poursuivre sa marche le lendemain de Coutras. Le roi de France, grandissant à la hauteur d'une victoire les minces succès du duc de Guise contre les Allemands, revint parader dans une entrée triomphale à Paris, le casque en tête et l'épée à la ceinture. Le peuple s'en moqua. Un livre était crié par les rues : « Faits d'armes du duc d'Épernon contre les hérétiques! » On ouvrait, et à chaque page le mot ***Rien*** était écrit en grosses lettres. Henri, qu'on plaisantait sous le nom de son mignon, consola celui-ci en lui adjugeant les dépouilles de Joyeuse : « En ce faisant, sans coup férir, il a perdu plus de gentils-« hommes qu'il n'avait fait à la bataille de Coutras, » ajoute Pasquier.

Pendant que le roi se livrait à ses plaisirs ordinaires,

croyant avoir tout pacifié, parce que ses ennemis reprenaient haleine et ne marchaient pas contre lui, un grand événement se préparait au sein du royaume, qui devait expulser pour toujours le faible Valois de sa capitale. La ligue qu'un seul acte de vigueur et d'autorité pouvait écraser sans retour, augmentait sa puissance de toute l'incapacité du gouvernement. Toutes ses tentatives décélaient clairement désormais les plans subversifs dès longtemps tracés par des chefs habiles : un dernier manifeste émané d'un conseil général assemblé à Nanci acheva de montrer qu'il n'était plus de conciliation possible.

A l'issue de la dernière guerre, après l'anéantissement des troupes allemandes, tous les principaux ligueurs étaient accourus en Lorraine, à Nanci, dans le domaine des Guises; il était plus sûr et plus commode au chef de recevoir chez lui ses subalternes; et dans les premiers mois de 1588, un mémoire des plus audacieux et des plus insolents qu'on eût rédigés jusqu'alors, fut lancé contre la couronne. En 11 articles on sommait le roi, tout en le suppliant, de s'avouer officiellement défenseur de la sainte-union, d'éloigner de l'administration tous ceux dont la liste lui serait remise, de publier le concile de Trente, d'établir *au moins dans chaque capitale* un tribunal de l'inquisition, d'octroyer aux chefs des ligueurs nombre de villes fortes avec garnisons à ses frais, de payer toutes les dettes contractées par l'union, et enfin d'organiser une guerre à outrance contre les hérétiques et leurs fauteurs.

Cependant on n'ignorait pas à la cour la requête qu'on se hâtait de formuler à Nanci ; le roi, entrevoyant pour la première fois les projets du duc de Guise, demandait conseil à tout venant et ne savait auquel se tenir. Même autour de lui plus d'un courtisan inclinait secrètement pour le *beau duc*. Les nobles dames de la cour voyaient en lui le modèle de *toute beauté*, et la maréchale de Retz disait : « Ils ont

« si bonne mine, ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les « autres princes paraissent peuple. » Ce qu'exprimait la maréchale a été commenté par Balzac avec bonheur et vérité : « La France était folle de cet homme-là (Guise), car « c'est trop peu dire amoureuse. » Et, en effet, c'était le seul homme qui pût commander alors les catholiques contre le roi de Navarre : brave, prudent, sachant faire face aux revers, se faisant valoir sans forfanterie, franc avec discrétion, et pour comble sachant couvrir du prétexte religieux l'intérêt qui le faisait agir. Quel antagoniste pour Henri III, qui, sans aucun souci des besoins pécuniaires de l'État, jetait à profusion les sommes du trésor pour les obsèques de son duc de Joyeuse ! Il s'inquiétait d'un mignon, et ne donnait pas une larme au malheureux Henri de Condé qui périssait victime du poison, sans qu'on pût connaître son meurtrier; il s'inquiétait de vaines funérailles, et fermait les yeux sur les dangers qui le menaçaient d'heure en heure, sur les menées actives qui organisaient au foyer même du gouvernement la plus fatale insurrection. Un mot sur l'aspect de la capitale.

Seize quartiers partageaient alors Paris ; depuis longtemps déjà, depuis l'origine de la ligue surtout, l'administration municipale tendait à s'isoler de tout contact avec le conseil du roi. Chaque quartier avait un chef auquel obéissaient d'autres capitaines. Grâce au bon aide de la maison de Lorraine, les bourgeois étaient en état de former plusieurs légions bien armées. Dans les derniers troubles, les Parisiens avaient, par un ordre émané du conseil secret, scellé dans les murailles, au coin de chaque rue, de fortes chaînes qu'on tendait à la moindre démonstratiou hostile de la part du gouvernement. Le peuple avait ses bannières, ses mots de ralliement, et au premier son du tambour, tout bourgeois avait à se rendre sous les armes en un lieu assigné. Ajoutons qu'à de certains jours, les bourgeois allaient

en foule écouter de forcenés démagogues, les Seize [1] particulièrement, qui accusaient hautement le roi de favoriser l'hérésie, crime qui devait encourir la déchéance ; disant que le duc de Guise se présentait comme autrefois Judas Machabée, etc. Henri III regardait tranquillement et laissait faire.

Encouragés par l'impunité, les ligueurs tentent par deux fois de s'emparer du roi, et manquent deux fois leur coup. Alors enfin Henri ouvre les yeux, et fait approcher quatre mille Suisses. En plein jour, devant tout le peuple en émoi, des amas d'armes sont apportés au Louvre. Décidément, le jour de la vengeance était arrivé ; les Seize ne savaient plus que faire. Courriers sur courriers sont expédiés au duc de Guise pour l'appeler au secours de Paris. Au lieu de frapper incontinent sur les ennemis qu'il a sous la main, Henri envoie un de ses ministres au-devant de Guise pour lui défendre de passer outre. Celui-ci, par une politique habile, prend le ministre, comme s'il était intermédiaire entre lui et le roi, le charge de porter ses raisons au conseil royal, et continue sa route vers Paris. Certain du danger qui le menace, si le duc entre dans la ville, Henri rédige une seconde défense ; mais, par malheur, les obsèques du mignon avaient tellement épuisé le trésor, que l'on fut obligé de mettre la lettre royale à la poste municipale, faute de quelques écus pour payer le courrier. Elle arriva trop tard, ou Guise feignit de ne l'avoir pas reçue, et le 9 mai, à midi, il faisait son entrée, lui septième, par la porte Saint-Antoine : « Comme une pelote de neige s'augmente en roulant, et devient bientôt aussi grosse que la « montagne d'où elle s'est détachée ; de même, au premier bruit de son arrivée, les Parisiens quittèrent leurs « maisons pour le suivre, et, en un moment, la foule s'ac- « crut de manière qu'avant que d'être au milieu de la ville,

[1] On nommait ainsi les capitaines des seize quartiers.

« il avait déjà plus de trente mille personnes autour de « lui [1]. » On criait : Vive Guise ! comme jamais on n'avait crié : Vive le roi ! On jetait des rameaux sur son passage ; c'était une véritable marche triomphale. Il ne s'arrêta que chez la reine-mère, qui pâlit à sa vue et ne lui adressa que quelques paroles, puis le mena chez le roi. En approchant, l'appareil militaire déployé aux abords du Louvre, l'air morne avec lequel on répondit alors à ses saluts, le frappa d'une soudaine terreur. Il avait raison, car on discutait sa vie ou sa mort dans le cabinet du roi. Guise entra au milieu du conseil avec intrépidité : « Je vous ai fait avertir de ne point venir, lui dit sévèrement le roi. — Je voulais me justifier, reprit Guise » : ce qu'il essaya de faire. L'indécision du roi reprit son ascendant sous la puissante parole du Lorrain, qui se hâta de rendre ses devoirs et de sortir. Le peuple, qui cernait le Louvre de toutes parts, avait effrayé le timide prince : ce ne fut que partie remise. Mais le lendemain, le duc de Guise se présenta au Louvre, entouré d'un nombreux cortége, non cette fois pour se justifier, mais pour faire la loi à la royauté elle-même. Toute la nuit s'était passée, de part et d'autre, à prendre des mesures et à combiner ses moyens d'attaque et de défense. L'hôtel de Guise, situé dans le quartier Saint-Antoine, était le quartier-général des ligueurs : des sentinelles s'échelonnaient dans toutes les directions. Au Louvre, même activité, et de plus, un renfort de Suisses venait à la hâte se ranger autour du roi et de la noblesse restée fidèle. Guise et les Seize sont un instant consternés de la force et de la puissance qu'Henri peut encore déployer contre eux. Des émissaires habiles sont alors lancés dans tous les quartiers populeux, pour y semer la fausse nouvelle que, dans quelques heures, un ordre de la cour sera rendu contre les

[1] Davila.

principaux chefs et prédicateurs de la ligue, qu'enfin le roi veut tirer une vengeance sanglante des fidèles catholiques. Le peuple de la Grève, des halles, de l'université, de la place Maubert, se soulève simultanément et arrive sur les ponts pour assister à l'entrée des Suisses, marchant la pique haute et tambour battant. Il ne fallait qu'un mot imprudent pour mettre en feu toute la capitale ; ce mot imprudent, ce fut un *Rodomont de cour*, comme l'appelle Pasquier, qui le prononça à la vue des forces rassemblées autour du Louvre : « Il n'y avait femme de bien, disait-il, « qui ne passât par la discrétion d'un Suisse[1]. »

En un instant la multitude, tout à l'heure morne témoin du passage des bataillons étrangers, commence à se remuer. Artisans, bouchers, mariniers, courent aux armes, dépavent les rues, tendent les chaînes, et garnissent les fenêtres de pierres : le tambour retentit de toutes parts, mêlé au son du tocsin, et bientôt la dernière barricade s'élève devant le Louvre. Henri envoie exprès sur exprès au duc de Guise, qui ordonne froidement l'émeute, et fait réponse au roi : « *Ce sont taureaux échappés : je ne puis les retenir.* » Un cri général s'élève enfin à la détonation du premier coup d'arquebusade : les Suisses sont impitoyablement massacrés : *bons catholiques !* s'écriaient-ils en montrant leurs chapelets. Rien n'était écouté. Au déclin du jour, Guise se rend aux prières de la cour, et se dirige vers le Louvre une baguette à la main. C'était une nouvelle marche triomphale : à chaque carrefour, c'est une revue à passer des bourgeois qui ont défendu bravement la barricade ; les chaînes de fer s'abaissent devant lui seul et se relèvent à l'instant. Selon Davila, le ligueur se démasqua tout à fait devant la cour effrayée de sa victoire. Il demandait sur-le-champ la lieutenance générale, avec

[1] Pasquier, XII. Lebl. XXI. Cayot, I.

une autorité sans bornes sur l'armée, la convocation des seconds états-généraux, dix places de sûreté, un édit de déchéance contre les Bourbons, et d'autres faveurs pour ses adhérents. On se récria, et Catherine de Médicis prit à partie le duc de Guise. Les conférences furent reprises quelques heures après chez le duc même, à l'hôtel de la rue Saint-Antoine. La reine-mère parvint à amuser par de vaines discussions son adversaire, pendant que Henri III et toute sa cour, sacrifiant à la peur, sortaient furtivement de Paris. Une partie des projets échouait ainsi dans la conspiration des ligueurs ; mais leur chef, maître de la place sut au moins assurer sa conquête. Il réorganise un gouvernement, et va pour se concerter avec Achille de Harlay sur la part que le parlement devra prendre aux affaires. On connaît les paroles du premier président : « C'est grande « pitié, dit-il, au duc qui l'abordait, quand le valet chasse « le maître. Au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur au « roi et mon corps entre les mains des méchants. » Puis, répondant aux propositions du héros des barricades : « Quand la majesté du prince est violée, s'écria-t-il, le magistrat n'a plus d'autorité. »

Néanmoins l'émeute avait cessé ; les barricades avaient disparu, et la cité avait accepté sans murmures le nouveau régime municipal de la ligue. Médicis, en même temps, avait continué ses conférences avec le duc de Guise, qui recevait à tout moment de fâcheuses nouvelles des provinces. Les Seize et leurs capitaines étaient eux-mêmes effrayés de leur victoire. Le duc résolut de pallier, aux yeux des vrais et sages catholiques, sa méchante action par une feinte amende honorable. En conséquence, tout en conservant ses prétentions à faire valoir plus tard, il députa cette fameuse procession de pénitents [1], au milieu de la-

[1] « A la tête paraissait un homme à grande barbe sale et cras-

quelle Henri lui-même avait figuré. Elle n'eut aucun effet auprès du prince outragé. Des membres du parlement vinrent, au nom du corps entier, offrir leur soumission ; mais c'était avec le chef de la ligue qu'il importait surtout de conférer, car lui seul pouvait calmer la tempête. On le pria, on alla au-devant de ses prétentions. Guise n'eut pas crainte de les formuler aussi fièrement que la veille des barricades. Henri III courbait humblement la tête. L'édit d'union fut proclamé en juillet 1588. C'était, à peu de chose près, une répétition des précédentes promesses faites

seuse, couvert d'un cilice, et par dessus un large baudrier, d'où pendait un sabre recourbé; d'une vieille trompe rouillée il tirait par intervalle des sons aigres et discordants; après lui marchaient fièrement trois autres hommes aussi malpropres, ayant chacun en tête une marmite grasse au lieu de casque, portant sur leur cilice des cottes de mailles, avec des brassards et des gantelets; ils avaient pour armes de vieilles hallebardes rouillées : ces trois rodomonts roulaient des yeux hagards et furibonds et se démenaient beaucoup pour écarter la foule accourue à ce spectacle.

« Après eux venait frère Ange de Joyeuse, ce courtisan qui s'était fait capucin l'année précédente. On lui avait persuadé, pour attendrir Henri, de représenter dans cette procession le Sauveur montant au Calvaire. Il s'était laissé lier, et peindre sur le visage des gouttes de sang qui semblaient découler de sa tête couronnée d'épines ; il paraissait ne traîner qu'avec peine une longue croix de carton peint; et se laissait tomber par intervalles, poussant des gémissements lamentables.

« À ses côtés marchaient deux jeunes capucins, revêtus d'aubes, représentant, l'un la Vierge, l'autre la Madeleine. Ils tournaient dévotement les yeux vers le ciel, faisant couler quelques fausses larmes : et toutes les fois que frère Ange se laissait tomber, ils se prosternaient devant lui en cadence. Quatre satellites, fort ressemblants aux trois premiers, tenaient la corde dont frère Ange était garrotté, et le frappaient à coups de fouet, qui s'entendaient de très-loin. Une longue suite de pénitents fermait cette marche comique. » (DE THOU.)

aux ligueurs ; on y avait ajouté que jamais prince hérétique et relaps, comme Henri de Navarre, ne pourrait arriver au trône. Sur-le-champ, le duc de Guise prend le commandement de l'armée, comme généralissime ; tous les protégés de la cour sont éconduits, les favoris du roi expulsés d'auprès de sa personne ; on tend à une réforme complète que devra consacrer le vote des états de Blois. Tous les efforts du duc de Guise se concentrent dans les préparatifs de la grande assemblée ; partout ses agents intriguent pour faire élire les créatures dévouées de la ligue. Au pis aller, si les meneurs ne peuvent influencer efficacement les élections, les nobles de Normandie, de Picardie, de Bourgogne, et la bourgeoisie parisienne, seront prêts à se commettre avec les *hommes* de la royauté.

Trois mois après l'édit de réunion, le 16 octobre, la session s'ouvrit dans la grande salle du château de Blois : cent trente-quatre membres du clergé, cent quatre-vingts nobles et cent quatre-vingt-un députés du tiers-état composaient l'assemblée. Le roi, charmé de l'occasion, y déploya un appareil somptueux, où d'ailleurs il représentait merveilleusement. Les états de Blois en eux-mêmes ne sont autrement célèbres que par la catastrophe qui en fit la clôture ; car, du reste, les délibérations ne roulèrent que sur la teneur de l'*édit de réunion*. Pendant tous les débats, Guise ne craignit pas de faire montre d'une vaine ostentation et d'une autorité sans bornes ; fier de son ascendant, il s'ingérait de tout régenter dans le gouvernement comme dans la vie intérieure du roi. Peut-être cette despotique intervention dans les secrets de l'autorité royale fut-elle plus décisive que toutes les atteintes de longue date à la royauté : Henri se réveilla de son apathie ; aussi bien lui revenait-il de tous côtés aux oreilles les propos audacieux des ligueurs, par lesquels il pouvait augurer de leurs projets ultérieurs. La duchesse de Mont-

pensier portait toujours à sa ceinture des ciseaux d'or, *pour faire à Henri la couronne monacale.* Enfin le roi, vivement gourmandé par quelques seigneurs véritablement dévoués à sa cause, arrêta l'instant d'une vengeance décisive. Guise reçoit divers avis sinistres ; un billet placé sous sa serviette lui dévoile qu'Henri a juré sa mort : *il n'oserait*, écrit-il au bas, et il le jette sous la table.

Le 23 décembre, il se rendit au conseil sur l'ordre du roi. « Le duc de Guise arriva le dernier, et trouva, au sortir de son appartement, Larchant, avec la plupart de sa compagnie des gardes, pour lui présenter un placet. Ils le suivirent jusqu'à la porte de l'antichambre, les gardes s'étant rangés des deux côtés de l'escalier, selon l'ordre qu'ils en avaient de leur capitaine, comme pour faire honneur au duc de Guise et rendre le passage libre. Le duc, avec son honnêteté et ses manières ordinaires, leur promit de ne les pas oublier, et entra dans l'antichambre. Larchant demeura sur l'escalier avec les gardes rangés comme ils étaient, et fit descendre dans la cour les pages, les valets de pied, et tous ceux de la suite du duc et des autres seigneurs qui étaient entrés.

« Le duc, s'étant approché du feu, sentit une espèce de faiblesse qui le prenait : quelques-uns prétendent qu'elle ne venait que d'une débauche de la nuit précédente ; d'autres l'attribuèrent à une peur subite qui le saisit, au sujet des fréquents avertissements qu'on lui avait donnés. Car, à cela près, il s'était trouvé tant de fois sans garde dans cette antichambre pour le conseil, qu'il n'y avait rien de particulier qui dût plus l'effrayer qu'en un autre temps. Saint-Prix, valet de chambre du roi, lui présenta des prunes de Brignoles, dont il goûta, et un mouchoir pour s'essuyer l'œil, qui était souvent humide du côté de la plaie qu'il avait reçue autrefois à la joue. On dit à cette occasion

que Péricard, son secrétaire, ayant su que Crillon, colonel du régiment des gardes, avait fait fermer les portes du château, entra dans une grande appréhension et lui envoya un page pour lui porter son mouchoir, qu'il avait oublié, et que dedans il mit un billet où étaient écrits ces mots : « Sauvez-vous, monsieur, ou vous êtes mort! » mais on ne le laissa pas passer.

« Sur les huit heures du matin, Revol, secrétaire d'état, vint dire au duc de Guise que le roi le demandait dans son cabinet; il y alla, et entra dans la chambre par une courte galerie qui la séparait de l'antichambre. La porte ayant été aussitôt fermée, comme c'était la coutume, il tourna vers le cabinet de la gauche, où l'on lui avait fait entendre que le roi était. Ayant levé la tapisserie, et s'étant un peu penché, parce que la porte était basse, il fut à l'instant atteint de six coups de poignard, qui ne lui laissèrent que le temps de crier : « Mon Dieu, ayez pitié de moi! »

« Le bruit qui s'était fait durant ce massacre fut entendu jusque dans l'antichambre. Le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon accoururent aussitôt; et on dit qu'ils entendirent le dernier soupir du duc mourant. Mais les gardes du corps écossais qui étaient à la porte, leur ayant présenté la pointe de la hallebarde, les empêchèrent d'avancer : ils furent arrêtés eux-mêmes, et, par ordre du roi, conduits l'un et l'autre au plus haut du château dans une chambre où on les enferma... Le Guât, capitaine aux gardes, ayant pris avec lui un sergent et trois soldats, à qui l'on promit chacun cent écus, il alla le vingt-quatrième de décembre, sur les dix heures du matin, au galetas où le cardinal avait passé la nuit avec l'archevêque de Lyon, où, un peu revenus de leurs premiers emportements, ils s'étaient confessés l'un et l'autre pour se disposer à la mort qui les attendait. Le cardinal, après avoir embrassé l'archevêque et demandé ses prières, suivit Le Guât, qui lui dit que le roi le deman-

dait, et, à deux pas de là, lui ajouta qu'il se recommandât à Dieu. Il le conduisit jusqu'à une galerie obscure, où les soldats le massacrèrent à coups de hallebardes. Son corps et celui de son frère furent mis dans la chaux vive pour en être consumés : les os en furent brûlés dans une salle basse du château, et les cendres jetées au vent. » (*Daniel.*)

On arrêta en même temps les parents et les amis du duc, ainsi que les principaux ligueurs des états. Catherine, que les *mignons* tenaient depuis quelques années à l'écart, se mourait alors dans son lit. Le coup fait, Henri III descendit chez elle : « Le roi de Paris n'est plus, madame, « s'écria-t-il, et je suis roi désormais. — C'est bien « coupé, mon fils, répondit Catherine, mais il faut coudre. » Malheureusement, Henri III s'endormit sur son triomphe.

Le premier moment fut un moment de stupeur pour la capitale; il eût fallu en profiter : on laissa la liberté aux ligueurs, et ils reprirent courage. Les Seize, leurs prédicateurs, soulèvent en un instant toute la population, concertent leurs plans à loisir, tandis qu'Henri perd le temps à faire une clôture fastueuse des états et de magnifiques obsèques à sa mère. « Catherine mourut inaperçue à Blois, « dit l'Étoile, où elle était adorée et révérée comme la Ju- « non de la cour : elle n'eut pas plus tôt rendu le dernier « soupir qu'on n'en fit non plus de compte *que d'une chèvre* « *morte.* » Après avoir pris part à toutes les révolutions des trois règnes de ses fils, sa disparition de la scène politique fut à peine remarquée à travers les graves événements qui occupaient bien autrement la France.

Paris voyait incessamment arriver dans ses murs tous les ligueurs échappés de Blois, et d'autres villes aussi dangereuses désormais pour eux. Le peuple les recevait avec des acclamations forcenées, et leur faisait jurer de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la sainte

union. On offrait sur tous les autels le sacrifice de la messe pour Guise, le cardinal et les autres victimes. De petites figures de cire, à l'image du roi, étaient exposées dans des niches au coin des carrefours, et tout passant allait y imprimer son coup d'épingle, dont le contre-coup devait frapper Henri III. Enfin, on voulut faire consacrer la révolte par l'austère Sorbonne elle-même et le parlement : l'une prononça le fameux décret révolutionnaire qui déliait les sujets de Henri du serment de fidélité ; l'autre refusa toute participation à la révolte, et suivit son premier président à la Bastille. Mayenne arrive alors avec la duchesse de Montpensier, on le nomme lieutenant-général par acclamation, et il expédie sur-le-champ un député à Sixte V, pour le supplier d'excommunier le roi de France. Une bulle monitoriale est bientôt lancée, et la révolution semble consommée (février 1589).

Henri ne sortait pas de son incertitude : il écrivait bien aux villes chancelantes ; il allait jusqu'à vouloir entrer en arrangement avec Mayenne ; mais les premières se jetaient encore plus vite dans les bras des ligueurs, ou même des calvinistes, et l'autre disait pour toute réponse *qu'il ne pardonnerait jamais à ce misérable*[1]. On prononça le mot de réunion au roi de Navarre, et la majeure partie de la cour s'écria que c'était le seul moyen de tout réparer. Il y avait trois ans que Henri aurait dû avoir recours au Béarnais et à ses braves compagnies. Il n'était plus temps pour Henri III et le salut de sa couronne ; c'était justement l'heure pour Henri IV. Le Béarnais n'avait pas interrompu le cours de ses conquêtes pendant les débats et les catastrophes de Blois. En vain quelques bataillons ligueurs, sous le comte de Nevers, avaient tenté de s'opposer à son passage : le courage d'un côté, et la désertion de l'autre, lui avaient

[1] De Thou ; Davila, liv. X ; Mém. de la Ligue, III.

ouvert l'entrée de plusieurs villes fortes. A la nouvelle des dispositions favorables de la cour à son égard, il prit l'avance, et proposa un accommodement cordial avec les catholiques royalistes. Après quelques tergiversations, Henri se décida enfin à s'aboucher avec le roi de Navarre. L'entrevue eut lieu au Plessis-les-Tours; catholiques et calvinistes se réconcilièrent franchement et se mirent en marche contre les ligueurs, qui avaient osé s'avancer jusqu'au pied des murailles de Tours. Ils furent repoussés, battus encore dans les plaines de Senlis, et le roi put établir son quartier général en face même de sa capitale rebelle, au château de Saint-Cloud.

Cependant Mayenne s'était vu contraint à se renfermer dans Paris. Ses affaires, comme on voit, ne pouvaient que tourner au pire à toute heure; mais la cité possédait encore cette multitude de fanatiques qui ne cessaient tout le long du jour de prêcher qu'il était *licite à qui voudrait de tuer un tyran, un idolâtre, un infâme comme le Valois*. Il était impossible que du milieu de cette tourbe en délire, et plus furieuse à la vue du danger qui la menaçait, il ne sortît pas un de ces Brutus de populace, qui croient à une récompense et à une gloire éternelle pour prix de leur dévouement régicide. Jacques Clément fut cet homme, et ses *héroïques intentions* furent vivement encouragées par Mayenne, la duchesse de Montpensier et les Seize, qui les mirent à profit : aussi bien était-ce leur seul espoir de salut, tant les besoins d'une ville bloquée de toutes parts se faisaient déjà rudement sentir. Le jeune jacobin court hors de Paris, se présente aux gardes avancées du camp royal, et se fait conduire devant Henri III, pour lui faire, disait-il, d'importantes révélations. Pendant que le roi lit ses prétendues lettres de créance, le meurtrier lui perce le bas-ventre d'un coup de poignard. Le malheureux prince trouve en-

core assez de force pour saisir l'arme de son assassin, et lui en déchirer la figure, tandis que ses officiers achèvent de le massacrer (1589). Henri III n'avait que trente-huit ans, et périssait pour n'avoir su vouloir que la dernière année de sa vie.

CHAPITRE IV.

HENRI IV.

Au moment où le Béarnais n'a plus que deux de ses grandes batailles à livrer pour devenir roi de France, donnons en quelques mots le tableau que ce royaume présente à l'histoire, ce sera la meilleure introduction du nouveau règne, puisque nous verrons par là ce qu'Henri devra faire en présence d'un tel état de choses.

Depuis bientôt vingt années, la guerre civile tourmente la France presque sans relâche, l'unité gouvernementale et administrative est rompue. Chaque province s'est isolée du gouvernement central, et parfois s'est divisée contre elle-même. Il est des villes qui, abdiquant toute obéissance, se sont établies en république ; Paris a montré l'exemple comme au temps de la féodalité ; des seigneurs puissants se sont confinés dans les donjons de leurs vieux manoirs, travaillant pour leur compte, et tranchant du roi dans leurs domaines. Au besoin, ils vendent leurs services, et le terme

de convention arrivé, ils retournent chez eux. Cependant les provinces, les villes, les forteresses d'outre-Loire se sont données dans les derniers temps au roi de Navarre, qui s'avançait pas à pas jusqu'à l'Ile-de-France. Restaient les provinces du Nord, au sein desquelles la puissance de la ligue des Guises est profondément enracinée.

Le rapprochement tardif des deux Henri change tout à coup la face des affaires, et fait espérer la prochaine restauration du pouvoir légitime et le rétablissement de la paix, quand le couteau de Jacques Clément vient encore ajouter à une guerre civile et religieuse une guerre d'héritage. La ligue est décidée, tant par ses convictions que par ses antécédents politiques, à ne pas recevoir pour roi le Béarnais. Les coreligionnaires de Henri IV, dont la valeur aguerrie lui a été de si bon secours, ont droit à la reconnaissance de leur chef, et c'eût été les trahir que de se faire renégat pour une couronne qu'ils lui décernaient eux-mêmes. Et pourtant il fallut en venir là, car *Paris, certes, valait bien une messe;* mais avec quels ménagements ne devait-on pas agir?

Henri IV seul, avec sa bonté toute gaillarde, son courage invincible et son habileté politique, pouvait parvenir à concilier tant d'intérêts si hostiles les uns aux autres, à ramasser çà et là les lambeaux épars de la royauté : il atteignit son but; mais le vieux levain de la ligue ne l'en laissa pas jouir.

Avant d'expirer, Henri de Valois, le dernier de sa branche, avait fait appeler les nobles seigneurs, alors au camp de Saint-Cloud, pour faire, par devant cette portion fidèle de la noblesse française, le legs de sa couronne. Ainsi, Henri de Navarre avait enfin vu ses droits consacrés et reconnus solennellement par celui qui s'était montré son plus grand ennemi, et qui à cette heure l'instituait de légitime droit son héritier. Victime de ses propres coreligion-

naires, le malheureux Valois fut regretté par sa fidèle noblesse, par ses mignons de cour, hommes de cœur et d'épée, quoi qu'on en ait dit, qui partageaient à la fois les plaisirs et les dangers du maître. Le roi de Navarre lui donna quelques larmes, et s'écria : « Il ne s'agit plus de pleurer, mais de venger sa mort. »

Des serviteurs de Henri III, les uns se rallièrent franchement au nouveau roi. « Sire, lui dit Givri, vous êtes le roi des braves et ne serez abandonné que des poltrons. » Mais l'accord ne fut pas unanime, beaucoup répugnaient à passer sous les ordres de celui qui n'était tout à l'heure encore qu'un rebelle. « Comme gens forcenés, en présence du roi lui-même, ils enfonçaient leurs chapeaux, les jetaient par terre, criaient, hurlaient, fermaient les poings, complotaient, se touchaient dans la main, formant des vœux et promesses, dont on oyait pour conclusion : plutôt mourir que d'avoir un roi huguenot. »

Bientôt Harlay de Sancy lui amena les Suisses dont l'exemple entraîna une partie de l'armée. D'Epernon persista dans son opposition, et se retira dans son gouvernement d'Angoulême avec toutes ses troupes. Plusieurs l'imitèrent, sans que cette défection pût arracher autre chose au Béarnais que cette parole gaillarde : « Qu'il permettait à tous les mécontents de se retirer ; qu'il aimait mieux cent Français bien intentionnés, que deux cents dont l'attachement lui serait suspect. »

Cependant grande était la rumeur parmi les ligueurs de Paris, qui avaient confié leur délivrance au bras d'un assassin. La duchesse de Montpensier courait les rues en criant : *Bonnes nouvelles ! le tyran est mort !* On portait en triomphe la mère de Clément, pauvre villageoise qu'on avait arrachée à sa chaumière pour je ne sais quelle ovation, dont elle comprenait à peine la cause. On prônait du haut de toutes les chaires l'héroïsme de Clément ; l'en-

thousiasme populaire fut en cette occasion ranimé pour quelques années encore.

Henri IV, après quelques jours d'intervalle entre la mort de son prédécesseur et son avénement militaire, commença à réfléchir sérieusement sur ses opérations ultérieures. Devait-il demeurer au blocus de Paris ou se retirer au delà de la Loire, afin d'augmenter son armée? D'Aubigné, auquel il demandait conseil, répondit qu'une retraite, bien qu'honorable, porterait préjudice à la cause du nouveau roi : « Qui vous croirait encore roi de France, disait-il, en « voyant vos lettres datées de Limoges? »

Henri IV céda aux instances des généraux, et reçut alors le serment de la plus grande partie de l'armée, à la condition qu'il protégerait la religion catholique dans le royaume, qu'il se ferait instruire de ses dogmes dans le plus court délai, et qu'il poursuivrait jusqu'au bout la vengeance de son prédécesseur. Dès lors, un grand nombre de catholiques épousent chaudement la cause du Béarnais sans la moindre mésintelligence avec la noblesse calviniste, et dans l'espérance que toute querelle de religion et de succession sera vidée aux états convoqués à Tours par le nouveau roi.

Henri divise son armée en trois corps, dont l'un, sous les ordres du duc de Longueville, ira s'opposer au passage des recrues espagnoles, l'autre contenir la Champagne dans le devoir et observer la Lorraine, tandis que le roi marche avec le troisième pour faire sa jonction avec les troupes auxiliaires qu'a promises Élisabeth. En même temps la révolution se constituait définitivement dans la capitale; Mayenne, lieutenant-général, avait refusé la couronne que ses partisans lui décernaient, et se contentant de l'autorité réelle, avait fait proclamer le cardinal de Bourbon, alors prisonnier du Béarnais, sous le nom de Charles X. Puis, prenant le commandement de l'armée de la ligue, il s'avance en *publiant qu'il allait prendre le Béarnais*.

Celui-ci était arrivé sous les murs de Dieppe avec 8,000 hommes à peine ; il attendit néanmoins les ligueurs, bien plus nombreux, sans quitter aucune de ses positions, On en vint aux mains à plusieurs reprises ; mais l'affaire la plus importante eut lieu sous les murs d'Arques, village à la pointe du pays de Caux. Les royalistes fléchirent un instant, et se rallièrent pourtant à la voix de leur chef. On sait l'issue du combat par ces quelques mots charmants qu'écrivait le vainqueur à l'un de ses braves compagnons : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, « et tu n'y étais pas. Adieu, je t'aime à tort et à travers.» C'était un beau début qu'une victoire pour cette royauté précaire : aussi de nouvelles recrues vinrent-elles se joindre à Henri dès le lendemain. D'Arques, il arrive à marches forcées sous les murs de Paris, emporte quelques faubourgs, et mène les ligueurs toujours battant jusque dans la ville. Il aurait pu s'en emparer ; mais on lui fit craindre quelques embûches, et il se retira pour regagner la Touraine, afin de se trouver, selon sa promesse, aux états-généraux. D'un commun consentement, l'assemblée fut ajournée, attendu les circonstances présentes qui la rendaient impossible, et Henri se rejeta sur la Normandie, qu'il soumit à sa domination, la capitale exceptée (1589).

Cependant Sixte V, à l'instigation de la ligue, avait envoyé un légat, Cajetan, pour concilier les intérêts divers du duc de Mayenne, des Seize et de l'Espagne. Philippe II provoquait à tout instant par ses lettres la question d'hérédité du trône, au cas de la mort du cardinal de Bourbon, et faifait clairement comprendre que sa fille devait être instituée légataire de la couronne de son oncle Henri III. Mayenne conservait à part lui de sérieuses prétentions, qui seraient sans doute contrebalancées par celles du jeune Guise, fils du Balafré, mort à Blois. Chacun de ces prétendants avait sa faction au sein même de Paris, et Henri IV lui-même

pouvait compter que, dans cette population bourgeoise de la bonne ville, bien des cœurs désiraient ardemment le triomphe de sa cause ; mais ces partisans demeuraient autant que possible à l'ombre, car la mort eût été le prix assuré de toute tentative en sa faveur. On appelait ce parti les parlementaires, parce qu'au moindre échec, ils en profitaient pour proposer une transaction avec le vainqueur. Mais le fanatisme des halles savait bientôt faire justice de ce qu'on appelait *la couardise des méchants citoyens*. Pour ne plus laisser de doute aux timorés, la Sorbonne rendit un décret par lequel il était dit que quiconque reconnaîtrait les droits du roi de Navarre se rendrait *coupable de péché mortel*. Elle faisait aussi appel à toute la France pour délivrer des mains de Henri Charles X, son vieil oncle. Peu soucieux désormais du trône, le captif fit rendre hommage à son neveu, en sujet soumis.

Les rigueurs de l'hiver n'avaient pas arrêté les travaux militaires; Henri marchait le premier à la tête de ses soldats, et il avait soumis une grande partie des provinces de l'ouest, quand enfin il arriva encore une fois aux environs de Paris. Mayenne sortit à sa rencontre avec de nombreuses troupes, et les deux adversaires se battirent dans les plaines d'Ivry (1590). Le panache blanc d'Henri reparaissant dans la mêlée, après avoir disparu un instant, ranime le courage des siens, et les fait se précipiter à travers les bataillons ligueurs, qui se débandent et prennent la fuite par les campagnes. Du milieu du carnage, un cri se fait entendre : *Sauve les Français!* On s'attacha surtout aux Espagnols et aux Suisses. Mayenne retourna tout honteux à Paris, où il apprit, pour surcroît de malheur, que ses lieutenants étaient battus sur tous les points par ceux du Navarrais.

Le cardinal Cajetan voulut alors s'entremettre dans la querelle, et demanda un abouchement avec Henri et ses seigneurs à Noisy. Cette démarche ne servit à rien ; le légat, espérant

gagner les compagnons du vainqueur, rentra à Paris sans avoir rien décidé, et sur ces entrefaites le prétendu Charles X mourut, événement qui compliquait encore les affaires. Qui allait maintenant régner sur la ligue? Mayenne accourut de Flandre, où il était allé en quête de soldats. Les ambassadeurs de Philippe II travaillèrent activement les esprits pour faire élire la fille de leur maître, ou du moins la faire marier au fils du grand Guise, le protégé des halles.

Henri IV se rapprocha de la capitale pour en recommencer le blocus. Bientôt la famine se fit sentir cruellement dans la ville. Les ligueurs appelèrent à leur secours toutes les ressources du fanatisme. On renouvela le décret de la Sorbonne qui déclarait un hérétique relaps, incapable de succéder au trône. On le fit publier dans les chaires; on l'imposa dans les entretiens mystérieux du confessionnal. Pour frapper plus vivement l'imagination populaire, les Seize ordonnèrent cette fameuse procession, si joyeusement ridiculisée dans la satire Ménippée. Elle était composée de prêtres, d'écoliers et de moines, revêtus par-dessus leurs robes de vieux casques et de cuirasses rouillées, armés de sabres, de piques, d'arquebuses, dont les fréquentes décharges interrompaient à chaque instant le chant des hymnes et des psaumes. Le légat du pape avait voulu assister à la procession. Il eut un de ses domestiques tués à la portière de son carrosse par les salves d'arquebuses que ces soldats improvisés tirèrent en son honneur; mais la rumeur en fut bientôt apaisée par le bruit qui se répandit dans le peuple que l'âme du malheureux s'était envolée droit au ciel, « et « qu'il fallait le croire, parce que monseigneur le légat, « qui savait bien ce qui en était, l'assurait ainsi. »

Des mesures plus sérieuses venaient à l'appui de ces risibles mascarades. On établit sur tous les points de bons corps-de-garde et des patrouilles régulières. Le parlement rendit un arrêt qui défendait, sous peine de la vie, de par-

ler de paix ; des billets coururent par la ville, où l'on menaçait de jeter à la rivière ceux qui feraient entendre des plaintes. Puis, le grain venant à manquer, on ordonna des fouilles dans les maisons qui passaient pour en contenir. Les jésuites et les capucins fournirent de quoi alimenter quelque temps les plus pauvres. Cette ressource épuisée, le légat et l'ambassadeur d'Espagne firent faire des bouillies de différentes farines, qui étaient distribuées sur les places. On mangea ensuite les chevaux, les ânes, les chiens, les chats, et jusqu'aux rats et aux souris. Quelques-uns faisaient bouillir de vieux cuirs dont ils essayaient de se nourrir. On en vint enfin à ramasser l'herbe qui croissait au pied des remparts et dans les rues peu fréquentées. Les Parisiens supportaient tout sans se plaindre. « La mé« decine qu'ils y faisaient était la patience, et ne laissait« on de faire infinies processions avec les indulgences et « pardons que le légat leur donnait, qui se gagnaient en la « plupart des églises ; avec les sermons qu'ils oïaient, qui « leur faisaient prendre tant de courage, que les sermons « leur tenaient lieu de pain ; et quand un prédicateur les « avait assurés qu'ils seraient secourus dans huit jours ; « ils s'en retournaient contents, et s'entretenaient de ces « espérances, encore qu'on leur eût donné beaucoup de « telles remises et dilations, et ne leur souvenait plus de « ce qu'ils avaient enduré. » (*Mathieu.*)

Pour tromper la faim, on imagina de composer un pain de son, en y mêlant de la poussière d'ardoises, de foin et de paille hachés. On en fit un autre moins ridicule peut-être, mais plus affreux, avec les os des bêtes qu'on tuait, et même avec de vieux ossements ramassés dans les cimetières. L'honneur de ces inventions revenait aux Espagnols. Elles furent plus qu'impuissantes à conjurer la mortalité. Les rues étaient pleines de malheureux hâves et décharnés qui pouvaient à peine se soutenir. On vit des maisons aban-

données où les couleuvres et les serpents rongeaient les cadavres, restés sans sépulture. « Il mourut plus de treize « mille personnes de faim, chose qui doit bien retourner « à la louange de la chrétienté. »

Pendant ce temps, le prince de Parme, malgré les sollicitations de Mayenne, prolongeait son séjour en Flandre, où il entassait victoires sur victoires. Il partit enfin, et se dirigea sur Paris. Après une invasion pleine d'habileté, le duc de Parme opère sa jonction avec Mayenne, surprend l'armée royale et la déloge de ses positions, au grand aise des Parisiens, qui voient arriver sur la Seine des bateaux d'approvisionnements. Henri IV, obligé de se retirer, replia ses troupes sur les villes qui avaient à craindre les attaques des Flamands et des Espagnols. Farnèse, retournant dans les Pays-Bas après cet exploit, passa rapidement et sans aucun dommage pour les provinces, et traversa le Rhin, pour revenir bientôt encore au secours de la ligue, aux abois.

Cependant Henri, malgré son dernier échec, n'en continuait pas moins ses opérations militaires dans les provinces circonvoisines de la capitale ; puis, par instants, il revenait contre Paris, autour duquel il avait toujours quelques bataillons. A plusieurs reprises, il tenta de s'en emparer par ruse. La *journée des farines* fut une complète mystification pour lui, et ne fut rachetée que par la prise de Chartres, qui, après sa reddition, se disait *obligée à la fidélité et à l'obéissance au roi par le droit divin et humain*, ainsi que *par le droit canon,* ajoutait le jovial vainqueur (1591)[1].

Tandis qu'Henri était ainsi toujours battant, un nouveau concurrent s'élevait contre lui, le cardinal de Bourbon, neveu du prétendu Charles X. Le jeune et ambitieux pré-

[1] Mém. de la Ligue, de Villeroy, de Sully ; Satire Ménippée.

lat, s'isolant peu à peu de la ligue, avait formé une sorte de faction qu'on appela encore du vieux nom de *tiers-parti*. Il avait envoyé le formulaire de ses prétentions au pape, et intriguait dans toutes les provinces pour se faire proclamer roi; nourrissant les mêmes sentiments que les ligueurs à l'égard du Béarnais, ils unissaient leurs efforts du moment qu'il fallait agir contre lui. Un complot fut ourdi tout à coup, dont le but était d'enlever Henri à ses partisans; mais il demeura sans effet par le peu d'habileté des conjurés. Sur ces entrefaites, le pape Sixte V était mort; Urbain VII lui avait succédé pour quelques jours, et avait fait place à un Espagnol, Grégoire XIV. Dès lors, Philippe II voit s'accroître chaque jour son crédit en France. Il promet des secours aux ligueurs, et ne sait que faire agir le pape et ses nonces. Par l'effet de leurs menées, la France en est réduite à subir la loi du premier vainqueur; il est des villes qui tombent de la puissance royale en celle de la ligue, puis des Espagnols, puis du tiers-parti; l'état est complétement démembré. Pendant qu'Henri IV guerroie en Picardie et dans l'Ile-de-France, ses ambassadeurs se disséminent dans toutes les cours de l'Europe, pour gagner définitivement à sa cause les divers monarques dont il a déjà reçu plusieurs adhésions. Des recrues allemandes lui sont amenées, avec lesquelles il va mettre le siége devant Rouen. Mayenne demande alors au parlement et aux Seize un renfort d'hommes, et implore encore une fois l'intervention de l'armée du duc de Parme. Philippe, qui croit voir à tout instant approcher le couronnement de sa fille, ordonne à Farnèse d'entrer en France, et d'employer toutes les ressources de son habileté à la délivrance de Rouen. Le vainqueur des Pays-Bas part à regret, mais non sans se faire donner, de la part de la ligue, d'importantes garanties, et marche jusqu'en Normandie, dont la capitale échappe au Béarnais par les mêmes ruses guerrières qu'au siége de

Paris. Henri IV aurait pu peut-être tenir bon contre Farnèse, si ses troupes, criant après leur solde, ne l'eussent pas fait reculer devant une lutte contre des bataillons aguerris et disciplinés. Le roi de France lui-même commençait à ressentir le besoin d'argent et de tous les autres approvisionnements de guerre, à tel point qu'il allait bientôt n'avoir plus un *écu vaillant* dans sa caisse. Quelques instants d'inaction de part et d'autre suivirent ; Henri avait été blessé dans une escamourche près d'Aumale, Farnèse dans l'attaque de Caudebec, près de Rouen.

Le roi fut le premier sur pied, et recommença la campagne (1592). Cette fois, le duc de Parme et ses troupes furent drûment menés ; un moment ils manquèrent de tout ; acculés au bord de la mer, ils allaient être contraints de se rendre, quand Farnèse, tout moribond qu'il est, tente une ruse désespérée. Pendant les ténèbres d'une nuit brumeuse, il fait construire un pont de bateaux, le lance sur la Seine dans un lieu où sa largeur pouvait la faire passer pour infranchissable à des ennemis bloqués, et s'aventure avec son armée sur ces planches mobiles; au point du jour il était hors de l'atteinte des royalistes. Sa retraite fut admirable : c'était une des dernières gloires qu'il avait à recueillir. Le reste de l'année se passa en opérations militaires peu importantes pour l'armée royale, mais assez cependant pour accroître les misères de la population parisienne.

L'anarchie au milieu de ces quartiers, qui avaient chacun leur sympathie, était portée au comble. Maintenant que les meneurs espagnols ne dissimulaient plus les prétentions et les exigences du roi catholique, les yeux des bons bourgeois se dessillaient peu à peu. Ils avaient cru à un dévouement tout chrétien et non ambitieux de la part de Philippe. Dès qu'on vit que l'Espagnol ne se faisait ligueur que pour dominer la ligue et la France tout entière,

on commença à se tenir en méfiance de lui. Mais pourtant la cause de Philippe II avait su gagner bon nombre de partisans qui travaillaient ardemment à son triomphe. A leur tête étaient les Seize, qui, ayant versé le sang de plusieurs milliers de citoyens, insurgé une portion de la France contre son roi, n'avaient d'espérance de salut que dans la prépondérance de la domination espagnole. Bien que ces tyrans de bas étage eussent usurpé la toute-puissance dans la capitale, néanmoins, la foule des royalistes s'augmentait d'autant que leur despotisme sévissait plus cruellement. Ils osaient déjà tenir des conciliabules contre la funeste administration sous laquelle gémissaient tant d'innocents citoyens. La réaction fut un moment poussée au point que quelques-uns des plus furieux démagogues furent sacrifiés, et moururent au même gibet que les victimes qu'ils y avaient envoyées.

Le parti royaliste prenait de jour en jour plus de consistance par l'approche de Henri, qui faisait bâtir sur son passage des forts dont les garnisons devaient intercepter tous les convois. On donnait à ces forts différents noms, pour rappeler le but qu'on se proposait; l'un d'eux, sur les bords de l'Oise, se nommait *Pille-Badault*. Pendant ces diverses opérations, qui ne laissaient pas que d'inquiéter vivement la ligue, Mayenne avait tenté de faire quelques ouvertures au roi; mais les exigences du rebelle avaient été trouvées incompatibles avec la majesté du prince, et les manières altières et dédaigneuses d'un nonce du pape avaient encore contribué à rompre toute conférence. A la suite de ces tentatives d'arrangement, toutes les factions ennemies oubliaient leurs opinions divergentes pour invoquer unanimement une assemblée d'états à Paris, tendant à mettre enfin un terme à une crise sociale si longue et si désastreuse. Il s'agissait du choix d'un roi, et d'avance on rejetait Henri de Navarre, ou pour sa croyance, ou

par inimitié de rébellion, ou par ambition particulière.

Toutefois Mayenne imagina de faire savoir la convocation aux royalistes, et de les inviter à s'y rendre. Il espérait bien que la majorité étant contre le Béarnais à Paris, son droit serait ainsi légalement annulé. Henri IV, indécis un instant, indigné même de l'audace de la ligue, prit pourtant conseil de ses généraux, et Sully fit prévaloir cette mesure. Le roi voulut bien accéder à la convocation des États, il y envoyait tous ceux des nobles qui ne s'y refusaient pas. Les ligueurs et la faction espagnole avaient espéré que Henri repousserait toute proposition; une partie même ne voulait pas admettre le droit d'un hérétique relaps, bien que sa conversion auprès du plus grand nombre fût le seul moyen d'arriver au trône. On fut étonné à Paris de la bonne volonté de Henri, et comme l'assemblée avait déjà ouvert sa session, elle fut interrompue, tant par le départ de Mayenne que par les négociations avec les royalistes. Enfin, on stipula que les conférences se tiendraient à Surène (1593) avec les députés royalistes. Elles s'ouvrirent enfin dans les premiers mois de l'année; des prélats, des généraux, vinrent faire parade d'une éloquence qui n'aboutissait à rien. Les ligueurs ne pouvaient consentir à obéir à un hérétique; les Espagnols proclamaient la déchéance de Henri, par suite l'abolition de la loi salique, et la nécessité de donner le trône à la fille de Philippe II, nièce de Henri III, lorsque soudain le roi tranche d'un coup toute discussion, en annonçant qu'il se convertit, et qu'à cet effet les meilleurs théologiens de France veuillent bien contribuer à son instruction. En même temps il propose une trêve de trois mois pour les récoltes, et en attendant reponse, il court assiéger Dreux, dont il s'empare facilement, pour montrer que ce n'était pas la fatigue, mais une bonne et sainte volonté de rétablir la paix qui la lui faisait offrir. Ses propositions furent accueillies favorablement par

tous les citoyens sages et désireux du rétablissement de l'ordre. Les chefs ligueurs et espagnols furent effrayés du crédit qu'elles avaient si promptement obtenu : aussi redoublèrent-ils d'activité dans leurs intrigues. Il n'était pas de jour où des orateurs emphatiques ne prissent pour thèse, dans l'assemblée des États, la nécessité de procéder incontinent à une élection au détriment de Henri IV. De plaisants pamphlets faisaient raison chaque jour aussi des vaines prétentions des uns et des autres. On connaît le célèbre ouvrage de Flor. Chrétien, qui est resté comme un monument du progrès de notre langue qu'épuraient alors les Rapin, les Passerat, les Pithou. Le *Catholicon d'Espagne* ou *Satire Menippée*, fut peut-être d'un meilleur effet pour la cause royaliste, par le ridicule amer qu'il répandit sur la ligue, que les succès obtenus par Henri dans l'Ile-de-France.

Cependant le roi, retiré à Mantes, poursuivait son noviciat religieux. La ligue menaçait des foudres de l'Église les évêques ou prêtres qui viendraient prêter leurs lumières à la conversion de Henri; mais ce fut peine inutile : quelques mois après, le royal néophyte assignait la cathédrale de Saint-Denis pour lieu de son abjuration. La pompe de cette solennité religieuse attira une multitude de Parisiens, malgré la défense expresse du gouvernement ligueur. On prêta à Henri un mot quelque peu impie sur son abjuration ; comme à tant d'autres prononcés après coup, l'histoire ne peut y ajouter créance entière. Toujours est-il que le héros calviniste entendit saintement la messe, et porta ainsi le dernier coup à la Ligue, puisqu'il lui enleva tout motif de révolte en se faisant catholique (1593).

Il s'agissait maintenant d'obtenir l'absolution du pape; ce qui devait être d'une grande difficulté, parce que les factions de l'Espagne et de la Ligue intercepteraient à toute extrémité les abords du siège pontifical aux envoyés de

Henri IV. En effet, l'ambassade royale eut à passer par toutes les intrigues, tous les dédains des catholiques de Rome, et pourtant elle revint avec des promesses d'absolution, si le roi persistait pieusement dans sa conversion. Les ligueurs ne pouvaient se dissimuler le déchet croissant de leur parti ; la Sainte-Union, battue en brèche, et par les arquebuses royales, et par les satires populaires, était poussée à bout, et ne voulait pas néanmoins demander merci. Comme autrefois à l'égard du dernier Valois, elle résolut de mettre sa fortune au bras d'un assassin. Un fanatique, Barrière, se préparait à imiter Clément, mais la trame fut découverte, et l'on fit justice du meurtrier. Henri est sacré à Chartres, vu que Reims était au pouvoir de la maison de Lorraine (1594). Après la cérémonie il revient à Saint-Denis, pour y mener à bonne fin l'événement de la prise de Paris, événement qui devait anéantir tous les partis, moteurs et acteurs dans la guerre civile.

Mayenne comptait encore sur l'intervention espagnole, sur l'obstination du pape à refuser l'absolution au roi, enfin sur le fanatisme de ses ligueurs ; mais le moment de la réaction était venu. Cossé-Brissac, gouverneur de Paris, avait, dès l'an passé, entretenu des intelligences avec le conseil royal, stipulé ses conditions, arrêté de concert avec Henri le plan de reddition. Mayenne apprend indirectement tout ce qui se prépare, et commet la faute de sortir de Paris. Dès ce jour, le gouverneur commande en maître absolu aux quartiers ; aussitôt il dissémine les forces espagnoles, en fait sortir une partie de la ville pour assurer le départ de quelques voyageurs, de Mayenne le premier ; remplit les postes de bourgeois dévoués à ses projets, désarme tant bien que mal la populace des halles, et le 22 mars ouvre la porte Saint-Denis à plusieurs bataillons royalistes. Henri IV arrive à leur suite, reçoit les clefs de Paris que lui présentent le gouverneur et plusieurs membres du parlement,

fait une entrée toute guerrière, mais sans démonstrations hostiles, et va chanter le *Te Deum* à Notre-Dame aux acclamations du peuple. Le soir, pendant qu'il soupe gaiement au Louvre, il ordonne d'ouvrir toutes les barrières aux flots du peuple : *Laissez-les entrer*, dit-il, *ils sont affamés de voir un roi!* Un corps de garde espagnol avait seul fait résistance ; il avait été massacré en un instant.

Le lendemain le reste de la garnison espagnole sortit de Paris avec les honneurs de la guerre ; « *Recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus*[1], » dit Henri IV en les voyant défiler. Le Parlement vint officiellement se mettre sous la main du vainqueur, qui réintégra dans ce corps les débris du vieux parlement royaliste qui l'avait suivi et aidé dans toutes ses opérations. Puis la Bastille, à son tour, baissa ses ponts et ouvrit ses portes ; c'était à vrai dire l'avénement de Henri IV au trône de France (1594).

[1] Mém. de Henri IV, de Sully, Peréfixe.

CHAPITRE V.

SUITE DU RÈGNE DE HENRI IV.

Maintenant que les partis sont à peu près portés à terre, des milliers de voix s'élèvent pour réclamer le prix de longs et importants services ; les calvinistes marchandent leur conversion, ou demandent des garanties pour assurer l'inviolabilité de leur religion. Les catholiques requièrent avec insolence le paiement des soldes promises par les chefs ligueurs. Henri IV tâcha de satisfaire à toutes les exigences, en même temps qu'il continuait la guerre contre Mayenne. Laon, Amiens, Château-Thierry, Beauvais, Cambrai, se rendirent incontinent aux armées du roi, ou soutinrent à peine quelques jours de siége. Les Guises remirent les clefs de Reims et d'autres places que le vainqueur leur laissa à titre de gouvernement. Villars, en ouvrant les portes de Rouen, reçut la dignité d'amiral. Pendant qu'il achevait ainsi la conquête de son royaume, Henri voyait s'améliorer les dispositions de la cour de Rome à son égard ; on n'ap-

portait plus d'autre obstacle à son absolution que la conversion de plusieurs de ses généraux, de Condé d'abord. Henri consentait volontiers à mettre tout en œuvre pour arriver à ce but; il fit venir Condé auprès de lui, le fit instruire; mais ce ne fut pas chose si facile pour les vieux hérétiques, compagnons d'armes et de gloire du Béarnais. Ils n'avaient pas vu sans dépit l'abjuration qui d'un prince calviniste avait fait un roi très-chrétien. Quoi qu'il en soit, tout en ajournant leur conversion, ils lui demeuraient dévoués. Plût au ciel que les catholiques se fussent montrés sans plus de rancune! mais bon nombre *étaient encore fâchés*, comme le disait le bon roi, et un nouvel attentat vint prouver que la réconciliation, chez quelques-uns, n'était qu'une haine hypocritement déguisée. Le nouveau Barrière sortait de la maison des jésuites; c'était un jeune fanatique énervé de débauches, qu'on nommait Châtel. Sa main ne trembla pas, mais frappa mal. Le roi en fut quitte pour une dent brisée; mais la plaie morale fut plus douloureuse. Un arrêt solennel du Parlement exila la compagnie de Jésus. Elle sortit de France au commencement de l'année 1595.

Les Espagnols, tout expulsés qu'ils étaient du royaume, n'avaient pas perdu l'espoir d'y rentrer avec avantage. Mayenne poussait sans cesse à la guerre, bien que sa famille travaillât pour lui auprès du roi. Dans les premiers jours du printemps, une armée espagnole, commandée par don Velesco, connétable de Castille, envahit la Franche-Comté, soumettant tout sur son passage. A cette nouvelle, une levée d'hommes se fait dans les provinces. Henri marche contre l'ennemi.

« Arrivé devant les lignes, il apprend que le connétable de Castille a jeté deux ponts à Gray sur la Saône. Aussitôt il se porte à Luz, petite ville entre Dijon et Gray. Il y fait reposer ses troupes, et leur donne rendez-vous pour trois

heures après-midi à Fontaine-Française. Pour lui, avec une partie de son monde, il se met en route trois heures plus tôt, afin de reconnaître la position des lieux, et se choisir un champ de bataille en cas d'action.

Déjà il apercevait le village, lorsque le marquis de Mirabeau, qu'il avait envoyé à la découverte avec une centaine de cavaliers, arrive en désordre, et lui apprend que l'armée combinée est sur ses talons. Biron, qui accompagnait le roi, s'offre à aller reconnaître l'ennemi avec trois cents chevaux ; à mille pas seulement il rencontre une garde avancée qu'il dissipe; mais, dans le moment même, il aperçoit en effet toute l'armée espagnole qui marchait en bataille. En même temps quatre cents chevaux, qui poursuivaient un petit parti de Français, marchent sur lui comme pour l'attaquer, puis se séparent bientôt en deux bandes pour observer ses derrières. Biron se divise aussi, mais en trois bandes, deux pour tenir en échec celles de l'ennemi, et les empêcher de voir s'il était soutenu, et la troisième pour porter du secours où il pourrait en être besoin. Neuf cents cavaliers se joignent alors aux premiers qui l'avaient attaqué, et, imitant la même manœuvre, le chargent de chaque côté. Le maréchal, avec sa petite troupe, fit tête partout; mais le nombre des ennemis croissant toujours, il craignit d'être enveloppé et pensa à la retraite. Elle se fit avec quelque désordre, d'autant que le maréchal avait reçu un coup de sabre sur la tête et un coup de lance dans le bas-ventre. Il était perdu, si le roi ne lui eût envoyé d'abord cent chevaux qui furent repoussés, et si lui-même ne s'était ensuite avancé avec trois cents chevaux qu'il avait encore à sa disposition. Avant de partir, il fit un appel à tout ce qu'il avait sous la main de gens de marque: « A moi ! messieurs, leur dit-il, et faites comme vous « m'allez voir faire. » Il charge alors avec une telle furie les escadrons qu'il avait en tête, qu'il les renverse sur

ceux qui étaient derrière pour les soutenir. La mêlée fut terrible, et le combat devenait hasardeux pour le roi, quand Biron, qu'il avait dégagé, mais que l'on croyait hors de combat, parce qu'il paraissait aveuglé par le sang qui coulait de sa plaie, reparut tout à coup avec cent vingt chevaux qu'il avait ralliés, et acheva la déroute que le roi avait commencée.

Les troupes animées voulaient pousser plus avant; mais le roi, qui avait combattu en soldat, agit alors en capitaine, et faisant remarquer aux siens nombre d'arquebusiers placés derrière une haie, le long de laquelle il fallait passer, il contint de cette manière l'ardeur de son monde. En ce moment il reçut un renfort de huit cents chevaux, dont l'arrivée fit croire au général espagnol que c'était l'armée royale elle-même. Le mauvais succès de l'escarmouche lui faisant craindre l'événement d'une bataille, il ne jugea pas à propos de la risquer; et malgré les instances du duc de Mayenne, tout préoccupé du soin de défendre la Franche-Comté, il reprit le chemin de la Saône, qu'il repassa le lendemain.

Dans cette rencontre, devenue célèbre sous le nom de combat de Fontaine-Française, le roi a été accusé de s'être imprudemment exposé; mais il faut dire pour sa justification que les circonstances l'y forcèrent. D'une part, il ne pouvait laisser engagé le maréchal de Biron, qui s'était offert si généreusement pour aller reconnaître l'ennemi, et d'autre part la fuite, presque aussi dangereuse que le combat, donnait un grand ascendant aux Espagnols. Contraint à prendre parti sur-le-champ, la loyauté, l'honneur, le courage, l'inspirèrent et le servirent mieux que les conseils timides; car, avec neuf cents chevaux environ, sans rivière ni retranchements devant lui, et avec une perte de six hommes seulement, il eut la gloire et le bonheur d'imposer à une armée de douze mille hommes de pied et de trois mille

chevaux, de l'arrêter et de lui faire rebrousser chemin.

Mais une gloire plus pure encore, c'est qu'au milieu de la mêlée et des risques personnels auxquels il était exposé, il conservait assez de présence d'esprit pour voir d'autres dangers que les siens, et pour en préserver ceux qui étaient menacés. « Garde, La Curée ! » cria-t-il d'une voix forte à l'un de ses officiers prêt à être percé par un ennemi. La Curée se retourne à la voix, aperçoit le péril et renverse son adversaire « Dans d'autres occasions, disait Henri, « j'ai combattu pour la victoire, mais, dans celle-ci, j'ai « combattu pour la vie. Aussi, écrivait-il à sa sœur : Peu « s'en est fallu que vous n'ayez été mon héritière. » (Anquetil).

Cette victoire ramena au roi quelques seigneurs encore récalcitrants, et appuya fortement les nouvelles supplications faites auprès du Saint-Siége pour le retrait des bulles d'excommunication. Clément VIII n'avait plus qu'une crainte, celle d'indisposer le roi d'Espagne.

Un mot de Sérapion Olivier, auditeur de Rote, acheva de le déterminer. « Que dit-on à Rome des affaires de France ? lui demandait-il un jour. — On dit, répondit Olivier, que Clément VII, par sa vivacité, a perdu l'Angleterre, et que Clément VIII, par sa lenteur, perdra la France. » Enfin le 17 septembre 1595, Du Perron et d'Ossat, qui avaient mené toute l'affaire, parurent sur la place de Saint-Pierre, vêtus en simples prêtres, et vinrent s'agenouiller devant le pape qui était assis sur son trône, entouré de ses cardinaux. Ils abjurèrent au nom du roi, et reçurent de la main pontificale quelques légers coups de baguette, pendant que le chœur récitait le psaume *Miserere*. Clément prononça à haute voix la formule d'absolution, et l'on entra ensuite à Saint-Pierre pour entonner le *Te Deum*. Les réformés n'épargnèrent pas le transfuge à propos de la *gaulade* qu'on lui avait donnée, sur les épaules de ses plénipotentiaires ;

mais, à part ces railleries intéressées, l'allégresse causée par ce grand événement fut universelle, et à Rome même on en fit des feux de joie. D'Ossat écrivit dans la journée : « Le canon du château Saint-Ange a tiré ce matin, dont les Espagnols ont mal aux oreilles, et se feront ce soir d'autres réjouissances qui leur feront encore mal aux yeux. »

Nombre de vieux guerriers calvinistes suivirent l'exemple de Henri IV; et Mayenne comprit qu'il était temps de nég ocier sa soumission. En attendant sa rentrée en grâce, il se retira au fond de la Bourgogne, incapable désormais de nuire à la royauté, l'Espagne même aidant.

Cependant les calvinistes, demeurés fidèles à leur croyance politique et religieuse, s'étaient assemblés dans le Midi, dans des places que le roi leur avait accordées, pour y tenir conseil sur l'état présent des choses. Peut-être eurent-ils le projet, du moins on peut le supposer d'après leurs délibérations, de former une république indépendante au sein du royaume, pensée première de la réforme en France au temps de Coligny. Henri IV, loin d'agir comme son prédécesseur, en laissant le champ libre aux théories révolutionnaires, se hâta de convoquer une assemblée générale à Rouen (1596), tant pour concilier tous les esprits que pour demander un subside, vu l'imminence de la guerre avec l'Espagne. L'assemblée ne lui accorda presque rien malgré sa célèbre harangue[1], et une armée espagnole envahit la

[1] « Si je faisais gloire, messieurs, dit-il, de passer pour un excel-
« lent orateur, j'aurais apporté ici plus de belles paroles que de
« bonne volonté; mais mon ambition tend à quelque chose de plus
« haut que de bien parler : j'aspire au glorieux titre de libérateur et
« de restaurateur de la France.

« Déjà par la faveur céleste, par les conseils de mes fidèles servi-
« teurs, et par l'épée de ma bonne noblesse, dont je ne distingue
« pas les princes, je l'ai tirée de la servitude et de la ruine. Je dé-
« sire maintenant la remettre en sa première force et son ancienne

France. Henri s'oubliait alors entre les bras de Gabrielle d'Estrées, ordonnant avec magnificence la pompe du baptême d'une fille qu'elle lui avait donnée; mais à la nouvelle de la prise inattendue d'Amiens, il revient à lui-même : *Allons,* dit-il, *c'est assez faire le roi de France, il est temps de faire le roi de Navarre* (1597), et il vole à la tête d'une armée au secours d'Amiens, qui est bientôt repris. La puissance espagnole, moins Mayenne et les ligueurs, n'était plus de poids dans la balance. Aussi, quand Henri proposa de terminer tous les différends, Philippe II, qui approchait de sa fin, eut le bon sens d'abdiquer ses folles prétentions, et d'accepter les clauses du traité de Vervins (1598). La paix y était stipulée de part et d'autre, et Henri avait déclaré qu'il aimait mieux soutenir une guerre éternelle que de rien laisser démembrer de son royaume. Le comté de Charolais était la seule province que l'Espagne pût réclamer à bon droit. A l'intérieur, c'était chose plus difficile. Déjà, avons-nous dit, les réformés reprenaient leurs synodes; il était urgent de poser sur des bases solides l'édifice d'une réconciliation sincère; tel fut le but de l'édit de Nantes, qui pourtant n'a été que la reproduction de tant d'autres transactions, comme celles de Poitiers, de Fleix, etc.

Par cet édit, la réforme acquérait le droit de représentation en France, à l'instar de la catholicité. Au parlement, aux tribunaux, à toute assemblée, les calvinistes étaient

« splendeur. Participez, messieurs, à cette seconde gloire, comme « vous avez participé à la première.

« Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédéces- « seurs, pour vous faire approuver mes volontés. Je vous ai assem- « blés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, « bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains; envie qui ne « prend guère aux rois, aux barbes grises, aux victorieux; mais la « violente amour que je porte à mes sujets me fait trouver tout aisé « et honorable. »

admis en nombre égal à celui des catholiques; la voie des dignités et des honneurs leur était ouverte comme à ceux-ci. Ce fut un véritable code[1] en 93 articles, rédigés par les plus habiles jurisconsultes et hommes d'état, Schomberg, De Thou l'historien, Jeannin et Colignon, qui y travaillaient depuis deux ans, soit ensemble, soit séparément.

Henri IV croyait avoir pacifié irrévocablement le royaume par l'édit de Nantes et le traité de Vervins; en effet, les partis étaient désormais incapables de rien tenter de sérieux, s'ils demeuraient réduits à eux-mêmes, et sans chefs

[1] « L'édit de Nantes paraît avoir été fait sur celui de Poitiers, et « sur les conventions de Bergerac et de Fleix, dont il rappelle sou- « vent les dispositions. C'est comme un code général, qui fixe les « bornes des deux religions, non pas avec une égalité parfaite. Le « roi accorde aux réformés un exercice public; mais seulement « dans des lieux marqués et dans ceux où ils se trouvaient mainte- « nant établis, mais à condition que dans ces lieux mêmes les ca- « tholiques exerceront aussi leur religion: avantage qui n'est pas « réciproque pour les calvinistes. Il est aussi prescrit à ceux-ci « de s'assujétir à la police de l'Église romaine, de ne point tra- « vailler publiquement les jours de fêtes, de payer les dîmes, de « remplir les devoirs extérieurs de paroissiens; et il leur est dé- « fendu, sous de grandes peines, de troubler les cérémonies ecclé- « siastiques par aucune irrévérence, soit de paroles, soit d'action.

« D'ailleurs le roi veut que ses sujets de la religion prétendue « réformée jouissent de tous les droits de citoyens; que leurs pau- « vres, sains ou malades, soient reçus dans les hôpitaux comme les « catholiques, que les riches puissent être admis à tous les emplois « et à toutes les charges, qu'il y ait dans chaque parlement une « chambre qu'on appela depuis la chambre de l'édit, composée « d'un égal nombre de juges catholiques et calvinistes pour leur « rendre justice. Enfin le roi accorde des priviléges, fixe des appoin- « tements à leurs ministres, donne à leurs églises la liberté d'élire « des députés, qui formeront des assemblées générales en temps et « lieux marqués, sous son bon plaisir et sous les yeux de ses com- « missaires. Il leur permet aussi de lever tous les ans une somme

dignes d'entrer en lutte avec le Béarnais. Mais toutes les ambitions n'avaient pas été amplement satisfaites. Nombre d'anciens capitaines calvinistes regrettaient de n'avoir plus d'ennemis à combattre, d'armées à commander, d'être enfin redevenus sujets et courtisans. A leur tête se trouve le maréchal de Biron, homme fier et dévoré d'ambition, habile capitaine, un de ceux auxquels Henri devait la conquête de sa couronne. Son père, aussi brave, aussi expérimenté que lui, lui disait avant de mourir : « *La guerre terminée,* « *va planter des choux à Biron, sans quoi tu périras sur* « *l'échafaud.* » La prédiction, malheureusement, ne s'ac-

« sur eux-mêmes pour les besoins du parti. Enfin par des brevets « secrets, qui ne furent relatés ni dans l'édit, ni dans les articles « particuliers, Henri IV permit aux réformés de garder pour huit « ans quelques places de sûreté, et d'en nommer eux-mêmes les « gouverneurs. Il s'engagea de plus à leur compter tous les ans « quatre-vingt mille écus pour l'entretien des garnisons.

« Quelques soins qu'eussent apportés les rédacteurs de l'édit à pré- « venir tous les inconvénients, les intérêts étaient trop compliqués « pour qu'il ne se rencontrât pas beaucoup de difficultés dans l'exé- « cution. Le roi fut obligé d'envoyer dans les provinces des com- « missaires qu'il chargea de terminer les différends d'autorité et « à l'amiable ; il leur fallut un fonds de patience inépuisable pour « adoucir l'aigreur des parties, démêler les chicanes, aplanir les « obstacles. Par tous ces moyens, employés adroitement, on appri- « voisa les catholiques avec les réformés. Ils commencèrent à se « supporter, et à quelques éclats près de part et d'autre, fruit d'un « zèle inconsidéré, toujours sévèrement réprimé, on s'accoutuma à « vivre ensemble sous la protection des lois.

« Quant à la ligue, il n'en fut plus question que pour la détester, « et s'étonner de ce qu'on avait pu être si longtemps les instru- « ments des ennemis de la France. Les principaux ligueurs de « Paris, dont les excès ne méritaient pas de grâce, se réfugièrent « les uns à Rome, les autres à Bruxelles, où ils vécurent sans « considération, dans des conditions viles, et méprisés des Espa- « gnols, pour lesquels ils avaient trahi leur patrie. »

complit que trop tôt. Biron, comblé de tous les honneurs, chéri du prince, aspirait à devenir souverain indépendant dans sa province. D'adroits agents, espagnols et piémontais, l'encouragèrent, les uns au nom de Philippe III, qui conservait les prétentions de son prédécesseur, les autres au nom d'Emmanuel de Savoie, qui, en possession du comté de Saluces, voulait occuper le roi au dedans, pour avoir le temps de s'affermir dans son usurpation. Des intrigues de boudoir achevèrent d'entraîner le maréchal dans le crime.

Gabrielle d'Estrées, que la chanson a rendue populaire, venait de mourir subitement. L'histoire, dans sa gravité, lui accorde une assez belle page, sans doute par comparaison avec Henriette d'Entragues, qui lui succéda. Cette femme faisait expier cruellement *au roi grison* ses faiblesses. Par bonheur, Sully, le grand ministre, était de bonne garde, et refrénait sans crainte les exigences et les criminelles intentions des traîtres, comme celles de la favorite. Henriette, trompée par le divorce de Henri et son mariage avec Marie de Médicis, offre à Biron l'alliance de sa puissance déchue.

Il l'accepte, oublieux qu'il est de sa vie passée. Emmanuel de Savoie, le roi d'Espagne, le comte de Fuentès le circonviennent habilement et encouragent son ambition niaise par les plus flatteuses promesses.

Le comte de Savoie remettait sans cesse à rendre le marquisat de Saluces. Henri IV, fatigué de ses retards et de sa mauvaise foi, lui déclare la guerre (1600) et donne le commandement de l'expédition au maréchal, dont il connaît de longue date la bravoure et l'habileté. Le maréchal communique avis de tous ses plans à l'ennemi, qu'il est pourtant encore forcé de vaincre, et va jusqu'à projeter la mort de son roi.

La Savoie fit bientôt la paix avec la France, en gardant

le marquisat de Saluces, et en donnant la Bresse, le Bugey, le Valromey et la baronnie de Gex. Le maréchal de Biron se trouva peu à peu abandonné de tous ses fauteurs et instigateurs, et n'en continua pas moins ses menées. Instruit d'abord indirectement, puis de la bouche même des confidents du traître, Henri pardonne et veut oublier la méchante conduite de son compagnon d'armes, pour ne se souvenir que de ses services. Il était dit que Biron ferait tout pour appeler sur sa tête les rigueurs de la loi. Henri voulut parler avant elle, et ne fut point écouté. Elle parla donc. Le parlement, présidé par Achille de Harlay, condamna le coupable à la peine de mort. La seule grâce qui lui fut accordée fut de n'être pas exécuté en place de Grève, et de marcher les mains libres au supplice (1599, 1600, 1601, 1602).

Dans ces années et les suivantes, Henri prit à tâche, aidé de *son brave compère de Rosny* (Sully), de faire renaître la prospérité au sein du royaume. Des dettes énormes lui avaient été léguées par le dernier règne ; Sully, nommé surintendant, les liquida toutes, augmenta le revenu de l'État, et amassa d'immenses trésors au gouvernement. Le commerce, la navigation, l'agriculture surtout, excitèrent au plus haut point l'attention et la sollicitude royales. Henri fit beaucoup avec des mots, et surtout avec le fameux : « Si « je vis, je veux que chaque dimanche le paysan mette la « poule au pot. »

L'année 1603 est signalée par le rappel des Jésuites ; leur expulsion était en quelque sorte un non-sens après l'édit de Nantes. Une des clauses de l'acte de rappel, que la méfiance avait dictée, fut par la suite cause de leur fortune à la cour[1].

[1] C'était celle qui imposait en quelque sorte à la famille royale des confesseurs pris dans le sein de la société.

Au commencement de 1604, le gouvernement dut encore une fois frapper judiciairement de nobles conjurés, des conspirateurs de haut parage, la famille des d'Entragues, et la maîtresse du roi la première. Les intrigues avaient commencé par des rivalités de favorites : la favorite de la reine contre celle du roi. Henri avait réussi à mettre fin à ses tracasseries, quand Henriette, sa maîtresse, conservant toujours la prétention de faire monter son propre fils sur le trône destiné au jeune dauphin, en vint jusqu'à conspirer pour atteindre ce but. Ses principaux adhérents étaient son père, son frère, et d'autres seigneurs mécontents. L'assassinat ne répugna même pas comme moyen ; tout fut découvert. La raison d'état fit taire le cœur du monarque, qui envoya les coupables par devant le parlement. Condamnés à la peine des traîtres, ils furent sauvés par l'intercession d'Henriette, qui, toutefois, dut céder la place à Jacqueline de Beuil.

Le règne glorieux de Henri le Grand se divise en deux parties égales : dans la première, il gagne son royaume à la pointe de l'épée ; dans la seconde, il rétablit l'équilibre et la prospérité dans les affaires. Nous avons vu ses efforts de bravoure, comme aussi nous avons signalé ceux de son administration sage et bienfaisante. Cette dernière période de son règne est, à vrai dire, une des plus illustres dans les annales de l'économie politique.

Depuis longtemps Henri s'occupait avec Sully des moyens d'assurer la tranquillité et l'indépendance générale des états de la chrétienté. Son but était d'attaquer la maison d'Autriche en Allemagne et en Espagne, de lui enlever une grande partie de ses provinces, de faire un nouveau partage de l'Europe et d'établir sur cette base une paix universelle et durable, garantie par la fédération de tous les états européens. La première partie de ce vaste projet reposait sur des fondements solides, et était conforme aux maximes

d'une saine politique. Les deux branches de la maison d'Autriche s'étaient rapprochées et formaient des projets dangereux pour la liberté politique ou religieuse des autres états. Leurs forces réunies étaient redoutables. Henri se proposait de combattre et d'humilier cette maison orgueilleuse, de venger les anciennes injures de la France, de prévenir de nouvelles attaques et de fixer l'équilibre de l'Europe. L'Angleterre, la Hollande, la république de Venise, les princes protestants d'Allemagne lui avaient promis de concourir à l'accomplissement de ses grands desseins. Vainqueur de l'Espagne et de l'Autriche, il prétendait, de concert avec ses alliés, établir une sorte de constitution européenne, propre à faire régner une paix perpétuelle.

A côté de cette grande utopie, faut-il placer un chapitre de roman? faut-il dire, avec la chronique scandaleuse, qu'Henri n'allait prendre les armes que pour reconquérir la fille du connétable de Montmorenci? Ce qu'on appelle la *gaillardise* de Henri, de ce *vert galant*, de ce *diable à quatre* l'eût mené loin. Le prince de Condé mit la vertu de sa femme sous la protection des Espagnols. On excuse tout par une phrase absurde, *le roi n'était pas complice des faiblesses de l'homme*. Qu'est-ce que l'homme moins sa qualité de roi? devant qui fuyait le premier prince du sang? assez et trop sur ce sujet; revenons à la question générale.

Tout était prêt pour l'expédition projetée. Les magasins étaient remplis de munitions, cent mille hommes étaient sous les armes. Le roi lui-même voulait commander l'armée destinée à attaquer les Pays-Bas; celle qui était dirigée contre l'Italie devait marcher sous les ordres de Lesdiguières. Quarante millions amassés par Sully facilitaient l'entrée en campagne. La succession litigieuse des États de Clèves et de Juliers devait servir de prétexte aux mouvements de l'armée française.

Marie sera régente. Elle n'était point sacrée; la cérémo-

nie fut pompeusement célébrée à Saint-Denis le 13 mai. Marie devait faire le lendemain son entrée à Paris. Le roi y était revenu pour surveiller les préparatifs. Il y trouva la mort.

« Le vendredi 14 du mois de may 1610, jour triste et fatal pour la France, le roy, sur les dix heures du matin, fut entendre la messe aux Feuillants : au retour, il se retira dans son cabinet, où le duc de Vendôme, son fils naturel, qu'il aimoit fort, vint lui dire qu'un nommé La Brosse, qui faisait profession d'astrologie, lui avoit dit que la constellation sous laquelle Sa Majesté étoit née le menaçoit d'un grand danger ce jour-là : ainsi, qu'il l'avertit de se bien garder. A quoi le roy répondit en riant à M. de Vendôme : « La Brosse est un vieil matois qui a envie d'avoir de votre « argent, et vous un jeune fol de le croire. Nos jours sont « comptez devant Dieu. » Et sur ce, le duc de Vendôme fut avertir la reine, qui pria le roy de ne pas sortir du Louvre le reste du jour. A quoi il fit la même réponse.

« Après dîné, le roy s'est mis sur son lit pour dormir; mais ne pouvant recevoir de sommeil, il s'est levé triste, inquiet et rêveur, et a promené dans sa chambre quelque temps, et s'est jeté de rechef sur le lit. Mais ne pouvant dormir encore, il s'est levé, et a demandé à l'exempt des gardes quelle heure il étoit. L'exempt des gardes lui a répondu qu'il étoit quatre heures, et a dit : « Sire, je vois « votre Majesté triste et toute pensive ; il vaudroit mieux « prendre un peu l'air : cela la réjouiroit. — C'est bien dit, « Hé bien, faites apprêter mon carrosse ; j'irai à l'Arsenal « voir le duc de Sully, qui est indisposé, et qui se baigne « aujourd'hui. »

« Le carrosse étant prêt, il est sorti du Louvre, accompagné du duc de Montbazon, du duc d'Espernon, du maréchal de Lavardin, Roquelaure, La Force, Mirabeau et Liancourt, premier écuyer. En même temps il chargea le sieur

de Vitry, capitaine de ses gardes, d'aller au palais faire diligenter les apprêts qui s'y faisoient pour l'entrée de la reine, et fit demeurer ses gardes au Louvre. De façon que le roy ne fut suivi que d'un petit nombre de gentilshommes à cheval, et de quelques valets de pied. Le carrosse étoit malheureusement ouvert de chaque portière, parce qu'il faisoit beau temps, et que le roy vouloit voir en passant les préparatifs qu'on faisoit dans la ville. Son carrosse, entrant de la rue Saint-Honoré dans celle de la Ferronnerie, trouva d'un côté un chariot chargé de vin, et de l'autre côté un autre chargé de foin, lesquels faisoient embarras; il fut contraint de s'arrêter à cause que la rue est fort étroite, par les boutiques qui sont bâties contre la muraille du cimetière des Saints-Innocents.

Dans cet embarras, une grande partie des valets de pied passa dans le cimetière pour courir plus à l'aise, et devançer le carrosse du roy au bout de ladite rue. De deux seuls valets de pied qui avoient suivi le carrosse, l'un s'avança pour détourner cet embarras, et l'autre s'abaissa pour renouer sa jartière, lorsqu'un scélérat sorti des enfers, appelé François Ravaillac, natif d'Angoulême, qui avoit eu le temps, pendant cet embarras, de remarquer le côté où étoit le roy, monte sur la roue dudit carrosse, et d'un couteau tranchant de deux côtez, lui porte un coup entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur, qui a fait que le roy s'est écrié : « Je suis blessé ! » Mais le scélérat, sans s'effrayer, a redoublé et l'a frappé d'un second coup dans le cœur, dont le roy est mort, sans avoir pu jeter qu'un grand soupir. Ce second a été suivi d'un troisième, tant le parricide étoit animé contre son roy, mais qui n'a porté que dans la manche du duc de Montbazon.

« Chose surprenante ! nul des seigneurs qui étoient dans le carrosse n'a vu frapper le roy, et si ce monstre d'enfer

eût jeté son couteau, on n'eût sçu à qui s'en prendre. Mais il s'est tenu là comme pour se faire voir et pour se glorifier du plus grand des assassinats. » (*L'Etoile.*)

« A force de courage et de constance, Henri IV avait recouvré son royaume, mais pauvre, déchiré, et dans la même subversion où il avait été du temps de Philippe de Valois, du roi Jean et de Charles VI. Les finances surtout, étaient dans l'état le plus déplorable. François d'O les avait administrées en qualité de surintendant, sous Henri III, et au commencement du règne de Henri IV. Il était mort en 1594, avec une fortune immense, et avait laissé l'État endetté de trois cent trente millions, qui faisaient près de neuf cents millions de notre monnaie actuelle : somme effrayante, puisque le revenu annuel de l'État, s'élevait à peine à vingt-cinq millions. Cependant les peuples en payaient annuellement cent cinquante ; mais il n'entrait guère que le sixième de cette somme dans le trésor royal. Cet ordre de choses tenait au mode de perception, à l'avidité des employés des finances, et à la méthode qu'on suivait pour satisfaire les créanciers du fisc. Les diverses branches du revenu public étaient louées à un prix modique à des fermiers-généraux, qui les établissaient en sous-fermes, et celles-ci étaient encore divisées en un grand nombre de sous-baux. Afin que tous ces agents intermédiaires trouvassent leur profit à ces opérations, les derniers pesaient sur le pauvre peuple, et l'obligeaient à payer bien au delà de ce qu'ils étaient en droit d'exiger de lui. D'un autre côté, au sortir des guerres civiles, le roi s'étant vu dans la nécessité d'acheter la soumission des gouverneurs de provinces et des principaux seigneurs, avait accordé à chacun d'eux des sommes plus considé-

rables. Il avait eu la faiblesse de leur en abandonner la perception, qu'ils exerçaient avec violence, et qui leur produisait le double et le triple de ce qui leur revenait, d'après les conventions. On s'était même arrangé de la sorte avec le grand-duc de Toscane, et plusieurs princes d'Allemagne pour quelques sommes qui leur étaient dues ; et une grande partie de la France se trouvait engagée aux créanciers de l'État. On ne dressait point de rôle annuel de la recette et de la dépense ; il n'y avait point d'ordre dans la comptabilité, point de surveillance sévère sur l'emploi fidèle des deniers publics. Aussi, l'argent manquait pour toutes les entreprises utiles, et même pour les dépenses les plus nécessaires. Les troupes, quoique peu nombreuses, ne recevaient point exactement leur solde, et se dédommageaient aux frais des campagnes, les arsenaux étaient vides, la marine détruite ; les bâtiments publics tombaient en ruines ; le roi lui-même ne pouvait pas entretenir sa maison, et se trouvait réduit à mendier les secours des traitants qui le volaient. L'agriculture, l'industrie et le commerce languissaient, faute de capitaux, de bras et de sécurité. Henri IV, passionné pour le bien public, voulait le rétablissement des finances, de l'ordre et du travail. Mais il lui fallait un homme assez éclairé en administration, pour lui montrer ce qui avait besoin de réforme, et assez ferme pour suivre son plan, sans s'inquiéter des obstacles : il eut le bonheur de le trouver dans Sully.

Après la mort de François d'O, un conseil de huit magistrats avait remplacé la surintendance. Sous ces nouveaux administrateurs, le mal s'accrut encore, et le brigandage était au comble, lorsque Sully (1595) fut admis à ce conseil de finances. Il osa s'établir le censeur de tous ses collègues, se chargea des opérations les plus difficiles, voulut connaître les revenus du roi dès leur première source, et signaler tous les abîmes où ils allaient se perdre. Il voya-

gea dans les provinces pour se faire une idée exacte de leurs besoins et de leurs ressources, pour déterminer le genre d'industrie qui convenait à chacune d'elles, et ce qu'elles pouvaient payer d'impôts sans inconvénient. Partout, portant un regard pénétrant dans le chaos des finances, il dévoila les fraudes et les erreurs. De retour à Paris, sans avoir encore aucun titre de supériorité sur ses collègues, il devint le véritable régulateur du conseil.

Le roi prévoyait beaucoup de résistances à ces projets de réformes. Voulant opposer le vœu national aux intrigues et aux clameurs des intéressés, il convoqua à Rouen, une assemblée de notables (1596). Cette assemblée désirait le bien ; mais ses lumières ne répondaient point à son zèle : elle ne proposa que des mesures peu efficaces. Désormais, le roi ne chercha plus de ressources que dans son génie, et dans celui de Sully, qui, de ce moment, gouverna seul les finances. Le premier effet des soins et de l'économie de ce grand ministre, fut de procurer au roi les moyens de lever une armée florissante, dont les succès amenèrent la paix de Vervins.

La conclusion de cette paix glorieuse permettant au roi de s'occuper uniquement des réformes qu'il méditait, elles s'opérèrent rapidement. Les fermes particulières étaient presque doubles du prix des premiers baux : elles furent cassées par un édit royal, et le prix des baux élevé à celui des sous-fermes abolies. Par une seconde opération, Sully exclut de l'administration de nos finances, le grand-duc de Toscane, le duc de Wurtemberg, et d'autres princes étrangers qui tenaient nos fermes de moitié avec des traitants qui leur prêtaient leurs noms. Les titres des créanciers et des pensionnaires de l'Etat, furent soumis à une révision sévère. Les rentes, déclarées légitimes, furent acquittées avec une scrupuleuse exactitude. On respecta les capitulations mêmes des chefs de la ligue ; mais le paiement de leurs

créances fut assigné sur le trésor royal, et on ne leur abandonna plus aucune branche du revenu public. Les domaines du roi furent régis avec un soin qui doubla bientôt leurs produits. Henri IV en choisit quelques parties pour y faire lui-même des essais d'agriculture. Par la suppression d'un grand nombre de brevets de noblesse, follement prodigués ou insolemment fabriqués depuis trente ans sous ses prédécesseurs, il augmenta le nombre des contribuables, et soulagea par là les cultivateurs. Tous les offices inutiles de finances furent abolis, en attendant que la réforme pût s'étendre aux offices surabondants de la magistrature. On créa des formes fixes et déterminées pour constater les recettes et les dépenses. Enfin, les impôts ne furent plus dévorés par les collecteurs ; et, versés plus directement au trésor du souverain, ils en sortirent pour être appliqués à tous les objets utiles. En peu de temps on vit les places fortes réparées, les magasins, les arsenaux remplis, les grands chemins entretenus et plantés d'arbres, la solde des troupes assurée, la marine rétablie. On institua un hôpital militaire pour les soldats et officiers invalides ; on forma le plan d'une école militaire pour la jeune noblesse. De ces deux établissements, le premier a été perfectionné par Louis XIV, le second n'a été exécuté que sous Louis XV. L'agriculture fixa principalement l'attention et les soins de Henri IV et de Sully. Ils furent secondés par Olivier de Serres, comme eux l'ami du laboureur, et dont les traités d'agriculture devinrent la règle des campagnes. D'abord Sully avait imposé quelques conditions à la sortie des blés hors du royaume ; mais bientôt l'abondance rendit cette précaution superflue : la libre exportation fut permise, et la France devint le grenier de l'Europe. Elle jouit de cet avantage pendant les règnes de Henri IV, de Louis XIII, et dans les premiers temps du règne de Louis XIV, jusqu'à l'époque où Colbert, voulant favo-

riser les manufactures, fit défendre l'exportation des grains, pour que la subsistance des ouvriers fût à plus bas prix.

Ennemi du luxe, Henri IV le décréditait par ses discours; il invitait les seigneurs à se retirer dans leurs terres, leur *apprenant*, dit Péréfixe, *que le meilleur fonds qu'on puisse faire est le bon ménage*. Il raillait ceux qui portaient *sur leur dos les bois et les moulins de leurs pères*. Sully pensait que les arts du luxe ne doivent occuper que la moindre partie du peuple : *Cette vie sédentaire*, disait-il, *ne peut faire de bons soldats; la France n'est pas propre à de telles babioles*. Cependant l'industrie française prit, sous le règne de Henri IV, un essor inconnu sous les règnes précédents. Les étoffes d'or et d'argent, proscrites d'abord par un édit somptuaire au commencement d'un règne difficile, reparurent avec plus d'éclat, et enrichirent Lyon et la France. Le roi introduisit, en 1603, par le ministère d'Olivier de Serres, des plantations de mûriers et des manufactures de soie; il établit aussi des manufactures de tapisseries, de glaces, de faïence, de verreries, etc. Pour faciliter le commerce, il fit creuser le canal de Briare, qui unit la Loire à la Seine. Cette utile entreprise, interrompue sous Henri IV, ne fut achevée que sous Louis XIII. Il eut aussi le projet de faire communiquer les deux mers en joignant la Garonne et l'Aude, dont l'une se jette dans l'Océan, et l'autre dans la Méditerranée. Le temps seul l'empêcha d'exécuter cette merveilleuse entreprise réservée au règne de Louis XIV. L'an 1604, Henri IV conclut avec le sultan Achmet un traité dont l'art. 4 porte *que toutes les nations de l'Europe, y compris les Anglais, pourront commercer librement dans le Levant, sous la bannière et protection de la France, et sous l'obéissance des consuls français*.

Il est peu de grands princes qui n'aient aimé les arts et laissé des monuments de leur règne. Henri IV, quoiqu'il soulageât chaque année son peuple de quelque impôt, con-

tinua le Louvre, commença la galerie qui joint ce palais aux Tuileries, fit construire ce beau pont où l'on aime à contempler sa statue, bâtit la place et la rue Dauphine, le collége royal (car François Ier et Henri II avaient seulement créé les différentes chaires de cet établissement); fonda divers hospices pour les militaires blessés invalides, et le bel hôpital Saint-Louis: établit à La Flèche un collége pour l'instruction de la jeune noblesse, éleva le château de Saint-Germain, embellit ceux de Monceaux et de Fontainebleau. Il appela autour de sa personne des artistes en tout genre, et leur donna des logements dans le Louvre, où il les encourageait souvent de ses regards non moins que de ses récompenses. Il fut enfin le véritable fondateur de la Bibliothèque royale.

En 1603, Henri IV rendit un édit contre les duels, dont la fureur était poussée si loin, qu'elle avait coûté, dans une seule année, quatre mille gentilshommes à la France. Le nouvel édit renvoyait les différends des nobles au tribunal des maréchaux de France, et la peine de mort était prononcée contre les duellistes. Mais cette rigueur eut peu d'effet. L'appréhension du déshonneur, qu'un préjugé invétéré attachait au refus des satisfactions par la voie des armes, prévalut sur la crainte des châtiments; et le roi lui-même, qui affectait trop de se dire gentilhomme, fut le premier à infirmer sa propre loi, tantôt par des railleries piquantes, tantôt par des saillies chevaleresques.

C'est au règne de Henri IV, qu'appartient l'institution de de la *Paulette* (1604), qui rendit les charges de judicature héréditaires dans les familles, moyennant une somme modique que ceux qui en étaient pourvus devaient payer tous les ans. On appela ce droit le *droit annuel*, ou autrement la *Paulette*, du nom du traitant Paulet, qui en donna l'idée, et qui en fut le premier fermier. (Ragon, Histoire moderne.)

CHAPITRE VI.

LOUIS XIII.

A peine la mort de Henri IV est-elle connue, que d'Épernon court au parlement, et à force de menaces lui arrache un arrêt qui excluait le prince de Condé et le comte de Soissons de la régence en faveur de la reine-mère. Marie, déjà nommée régente par son mari, en cas de longue absence, s'empare aussitôt des rênes de l'État, et dès ses premiers actes décèle l'inexpérience de sa main novice. A tous les grands, ses amis ou ses ennemis, dont elle pouvait récompenser le dévouement ou désarmer la haine en les appelant auprès d'elle; au prince de Condé, à d'Épernon, elle préfère un Florentin, Concini[1], dont la femme, Léonora Galigaï, avait su lui inspirer une de ces amitiés de

[1] « Bien au-dessous de ces deux personnages pour la qualité, mais plus avant peut-être dans l'affection de la régente, on remarquait le couple florentin, qui portait le nom de Concini. Marie avait amené de Toscane une femme de chambre, fille de sa nourrice et sa sœur de lait, et lui avait donné un nom honorable de son

femme dont l'aveugle vivacité cadre mal avec les obligations sévères de la royauté. Les vastes projets de Henri IV sont abandonnés, et Sully disgracié se retire.

pays, un titre dans sa maison. Léonora Galigaï, dame d'atours malgré le roi, admise en d'autres confidences que celles dont la jeunesse de la reine l'avait entretenue, se trouva être une personne habile, capable de conseil et d'influence, trés-résolue à en profiter pour son compte. Elle était d'une laideur extrême qui lui laissait tout loisir pour l'intrigue. Un jeune Florentin, bien fait, aimable et spirituel, petit-fils d'un notaire qui s'était élevé au poste de secrétaire d'état et l'avait laissé à son fils, était venu aussi en France à la suite de la reine. Il s'offrit pour épouser la faveur de Léonora, s'introduisit par sa femme, et plut bientôt par lui-même. La reine livra dés lors toute sa pensée aux deux époux. Comme elle vivait en de fréquentes querelles avec le roi, ses confidents avaient sans cesse occasion, ou de l'irriter, ou de la consoler, ou de l'adoucir, et quelque libéralité nouvelle était pour eux toujours la premiére condition de la paix. Du reste, cette position ne sortait pas encore des limites d'un dévouement domestique, récompensé par des grâces, et quelquefois malignement interprété. Ni le mari ni la femme n'étaient devenus d'une importance à s'attirer la haine publique. La cour en médisait ou leur portait envie, et n'en admettait pas moins le seigneur Concini à ses divertissements; mais c'était à peine si l'on s'occupait d'eux ailleurs. Une seule fois, et c'était peu de jours avant le 14 mai, le Florentin s'était compromis avec la partie la plus bruyante de la population parisienne. Étant allé pour quelque affaire dans le couvent des Augustins, où se tenait le parlement, il était entré « par mégarde » dans une chambre des enquêtes, sans songer qu'il avait des éperons d'or à ses bottes. Suivant l'usage du palais, c'était là une grosse inconvenance; et les jeunes clercs, milice turbulente de la justice, avaient voulu venger la dignité de son sanctuaire en déchirant les habits du cavalier, qui s'était tiré de leurs mains avec peine. A cela prés, on peut dire que les deux étrangers n'avaient jusqu'alors offensé personne; mais les partis avaient compris où ils pouvaient aller, et celui qui s'appelait catholique, aprés les avoir choyés soigneusement sous le régne de Henri IV, se promit bien qu'ils le serviraient dans la régence. » (Bazin, *Hist. de Louis XIII.*)

Il n'avait pu voir sans dépit les millions économisés à grand'peine pendant son intendance, dilapidés en fêtes de sacre, en tournois, en bals, et prodigués à toutes les créatures de la favorite. Il fallait payer le dévouement de chacun des seigneurs, peu disposés à servir le gouvernement né de la veille. On paya, mais le jour n'était pas loin où Richelieu devait se charger de venger le trésor et la royauté chancelante de Louis XIII, de frapper enfin à coups redoublés l'antique féodalité dans la personne de ses derniers représentants. Jusque-là, toutefois, la France aura à subir les caprices d'une régente hautaine, opiniâtre, s'en remettant du soin des affaires à d'indignes favoris. Condé, d'Épernon, Bouillon, beaucoup d'autres seigneurs, travaillaient activement à monter au conseil de régence. Il n'était point de moyens qu'ils ne missent en usage. Pamphlets, sourdes menées, promesses au peuple, ils avaient recours à tout. Pour calmer l'effervescence toujours croissante, et qui s'était communiquée même aux grands corps de l'état, et au parlement, la reine redoublait de largesses et de concessions, mais inutilement. Les grands étaient insatiables, et le peuple grondait déjà. Peu soucieuse de la clameur publique, Marie de Médicis créa le mari de sa confidente marquis d'Ancre, puis maréchal, lui donna d'importants gouvernements en provinces, des sommes énormes, et pourtant l'Italien, plus circonspect que Léonora sa femme, prévoyait l'orage et voulait s'y soustraire en fuyant dans sa patrie. La Galigaï lui fit honte de sa peur, et ils demeurèrent en France.

Cependant le mécontentement se montrait au grand jour, et menaçait hautement; les provinces attachées aux nobles disgraciés se remuaient, et au commencement de 1613, Condé, Bouillon, le comte de Soissons coururent se mettre à la tête d'une armée imposante. De leur quartier-général, les seigneurs révoltés lancèrent un manifeste contre le gou-

vernement, manifeste que toujours les mécontents, qu'on les prenne au temps de saint Louis ou de la Ligue, ont basé sur les mêmes griefs, la dépendance du roi, le mauvais choix des ministres, l'illégalité des actes administratifs.

« L'Église, disaient-ils, n'a plus sa splendeur; nul ecclé-
« siastique n'est employé aux ambassades et n'a plus rang
« au conseil; la noblesse, appauvrie et ruinée, est main-
« tenant taillée, bannie des offices de judicature et de
« finance faute d'argent, privée de la paye des gens d'armes,
« et esclave de ses créanciers; le peuple est surchargé par
« des commissions extraordinaires, et tout tombe sur les
« pauvres pour les gages des riches. »

« Pour toute réponse, la reine fit marcher une armée contre les rebelles. Aucune action ne s'engagea, sinon par des pamphlets réciproques; cette inutile et fade polémique aboutit au traité de Sainte-Menehould, dans lequel Marie acheta lâchement la paix aux dépens du trésor et de l'autorité royale (1614).

« Dans les articles signés à Sainte-Menehould, il fut dit que les états-généraux seraient convoqués à Sens le 25 août, que des fortifications gênantes pour les princes à Mézières et en Bretagne seraient démolies, que les troupes levées de part et d'autre seraient licenciées et les étrangers conduits hors du royaume. Le prince de Condé devait garder en dépôt, jusqu'après la tenue des états-généraux, la ville et le château d'Amboise; on permettait aux ducs de Nevers et de Mayenne de maintenir jusqu'à la même époque un supplément de garnison dans les villes de Mézières et de Soissons; le duc de Vendôme était rétabli dans son gouvernement, et toutes lettres contraires révoquées. La reine s'engageait à écrire aux parlements et aux alliés pour approuver tout ce qu'avaient fait les princes. Enfin elle promettait de payer quatre cent cinquante mille livres pour les indemniser de leurs dépenses à l'occasion de ce mouve-

ment. Et les princes de leur côté déclaraient se départir de toute ligue et association avec qui que ce soit, tant dedans que dehors le royaume. Nous ne parlons pas des pensions, des gouvernements, des charges, qui furent encore accordés et qui formèrent les conditions secrètes. Le duc de Nevers seul fit stipuler dans le traité même la surveillance du gouvernement de Champagne pour son fils. Une lettre particulière de la reine annonça que le mariage du roi serait retardé jusqu'à sa majorité. » (Bazin.)

Les états-généraux se tinrent à Sens comme il avait été convenu, et l'on y agita avec une grande liberté toutes les questions de finance et d'administration. Mais cette fois, comme les autres, ce ne fut que du bruit en pure perte.

On présenta inutilement au conseil des ministres les cahiers de doléances ; le parlement se vit contraint de réclamer l'exécution des demandes ; la reine s'opposa à tous les arrêts du corps avec lequel elle osait entrer en lutte ; le prince de Condé rompt encore une fois avec la cour, et arme contre le gouvernement. Quoi qu'il en fût, un rapprochement durable s'opérait enfin avec l'Espagne, par le mariage de Louis XIII avec l'infante, et de la sœur aînée du roi avec l'infant. Malgré la rupture dangereuse de Condé, la cour s'achemina en cortége pompeux avec le jeune roi au devant d'Anne d'Autriche, son épouse. C'est alors que le nom d'un jeune courtisan, compagnon des jeux du roi, est prononcé pour la première fois, celui de Luynes.

Élevé avec Louis, il avait su prendre sur son caractère un ascendant, qui toutefois ne s'étendait alors qu'à des frivolités, des jeux ; la régente, désireuse de conserver sans partage la gestion des affaires, laissait son fils à ses amusements et à ceux qui les lui inventaient. Elle ne s'imaginait pas que les conseils de Luynes pussent outre-passer le temps du plaisir et des distractions de cour ; mais peu à peu le jeune homme fit remarquer au roi le peu de part

qu'on lui faisait prendre au gouvernement. Déclaré majeur, devenu époux, Louis XIII, quoique encore en tutelle, commence à s'occuper de politique, de concert avec son ami, dont il devait faire plus tard son ministre.

Cependant les mécontents, Condé à leur tête, étaient toujours en armes. Luynes et les autres jeunes étourdis, compagnie ordinaire du roi, lui firent entendre que la seule cause des troubles était la haine des nobles contre un vil favori dont la reine régente était infatuée. Tout le monde d'ailleurs faisait des vœux pour la paix. Louis ose pour la première fois se prononcer hautement, et Médicis se hâte alors de prêter les mains à un accommodement qui fut conclu à Loudun (1616). Il y était stipulé qu'on ferait recherche des prétendus complices du meurtre de Henri IV (ç'avait été un des motifs du soulèvement); que les étrangers ne devraient être admis désormais à aucune charge. On réhabilita tous ceux des seigneurs qui avaient été disgraciés; quant à la question de l'intérêt public, elle reste en perspective.

Comme les Concini ne furent pas éloignés, et que le prince de Condé ne voulait que leur abaissement, les germes de discorde étaient loin d'être étouffés. Le maréchal d'Ancre rivalisait d'orgueil et de forfanterie avec Condé, qui certes n'avait pas le crédit et la puissance de son adversaire à la cour. La principale clause du traité de Loudun n'étant pas observée, le prince fomente de nouveaux troubles, mais il ne put cette fois rejoindre son armée; on le jeta à la Bastille, en même temps que trois armées étaient dirigées contre ses adhérents. « Voilà maintenant le roi de France, » avait dit Marie en le voyant arriver au Louvre, le jour où il fut arrêté; « voilà maintenant le roi de France, mais aujourd'hui ce sera le roi de la fève. » Concini et sa femme n'avaient jamais été plus puissants; tout se faisait dans le gouvernement par les ordres du

maréchal ; il n'en était que plus près d'une chute terrible. Luynes, en effet, ne cessait de gourmander le roi pour qu'il se montrât digne fils de son père. De terribles récriminations contre ces Italiens s'étaient fait passage jusqu'à ses oreilles. Les rebelles étaient aux abois à Soissons ; la reine allait l'emporter ; Louis ordonne l'arrestation du maréchal d'Ancre et de sa femme. On sait le reste de leur sanglante histoire. Le peuple se fit justice après le trône ; il traîna dans la boue les lambeaux de chair de Concini et et de Léonora. En même temps que cette vengeance s'accomplissait sur les protégés, la protectrice elle-même en recevait le contre-coup. Son fils l'exila à Blois, tout en lui réservant un sort plus dur (1617).

Dès lors le jeune de Luynes remplaça le maréchal d'Ancre, la reine, tous leurs adhérents dans l'administration des affaires ; Louis XIII allait commencer sa vie d'asservissement à des ministres plus habiles que lui. Celui-ci aurait peut-être pu parvenir à gouverner tranquillement la France, si de continuelles intrigues n'étaient venues le contrecarrer sans cesse dans la plupart de ses actes.

La reine-mère fut le principal auteur de toutes les brouilleries qui remplirent le ministère de Luynes. Retirée à Blois, elle se forma un parti à la tête duquel étaient de puissants seigneurs. D'Epernon, Bouillon conduisirent une armée à la délivrance de Marie de Médicis, et, sortie de captivité (1619), elle travailla à recouvrer son ancienne puissance. L'intermédiaire entre le fils et la mère fut le célèbre évêque de Luçon, dont tous les efforts tendaient à conquérir le chapeau de cardinal. Médicis fut une puissante protectrice pour Richelieu ; mais le protégé, devenu ministre, sacrifia à la raison d'état même sa reconnaissance.

Cependant, malgré quelques arrangements déjà conclus, la reine-mère opéra encore une fois une rupture avec la cour de son fils, à cause de la faveur qu'obtenait le prince

de Condé sorti de la Bastille. Louis XIII, à l'instigation de Luynes, se met sur le pied de guerre, et marche contre les mécontents. On escarmoucha à Pont-de-Cé, et la réconciliation s'effectua, non sans de grands efforts de la part de Condé pour l'empêcher.

Après ce raccommodement qui n'était et ne pouvait être sincère de part et d'autre, le roi se rendit en Béarn, pour y commencer une guerre contre les Huguenots, que son ministre, devenu cardinal, achèverait glorieusement. Richelieu n'était encore ni cardinal, ni ministre, mais du moins il travaillait habilement et sans relâche à le devenir.

En même temps que le gouvernement français recommençait la lutte avec les huguenots, l'Allemagne abordait aussi sa fameuse guerre de trente ans. En deçà, comme au delà du Rhin, la réforme s'organisait militairement. Chez nous, leurs assemblées se tenaient à Loudun ; elles furent bientôt transportées à la Rochelle, de tous temps le quartier-général du calvinisme. On y décida la guerre contre le roi, qui avait enfreint les articles des derniers traités, et surtout l'édit de Nantes. Aussitôt les huguenots se fortifient dans leurs places, arment quelques vaisseaux, bâtissent des redoutes, tandis que le gouvernement fait lentement ses préparatifs de répression. Enfin les hostilités commencent, quand tout à coup une fièvre violente emporte le duc de Luynes, ministre, connétable, le dispensateur de toutes les dignités en France (1621). On dit que Louis XIII, fatigué de son ascendant sur lui, et de son pouvoir presque royal, était sur le point de le disgracier ; peut-être ne l'aurait-il pas osé, quand il l'aurait voulu. La guerre n'en continua pas moins encore quelque temps sous les ordres de Lesdiguières, nommé connétable à la place du jeune ministre ; mais la défection de quelques chefs réformés amena un traité de paix qui fut conclu à Montpellier (1622).

Pendant les deux années qui suivent, le ministère est dans un continuel ballotage ; pas un de ceux qui venaient le composer tour à tour ne savait s'emparer de l'esprit du roi à l'exemple de Luynes, quand le cardinal de Richelieu arrive au conseil. Dès-lors la face des affaires change, le roi de France a trouvé son maître ; il ne sera plus désormais que simple spectateur des événements de son règne (1624).

Dès la seconde année de son ministère, Richelieu recommence la guerre contre les huguenots ; en même temps il entrait en hostilités ouvertes contre le pape, en soutenant les prétentions des Grisons, sur la Valteline, que l'Espagne voulait donner au saint-siége, et rendait à la France la fière attitude qu'avait su lui donner Henri IV.

« Les Espagnols tâchèrent alors d'embarrasser le cardinal et de l'obliger à faire une diversion en rallumant la guerre civile en France. Eux qui criaient si haut contre le secours qu'elle donnait aux Grisons, ne faisaient pas difficulté d'en promettre aux protestants de France, qui se montraient disposés à prévenir les coups dont le ministère les menaçait. Ils se plaignaient qu'on n'avait tenu aucune des conditions de la paix de Montpellier ; qu'on avait mis garnison royale dans cette ville contre la teneur expresse du traité ; que loin d'abattre le Fort-Louis, qui gênait le port de la Rochelle, on élevait de nouveaux forts autour de cette ville pour la tenir en bride ; qu'on inquiétait leur commerce ; qu'on mettait des entraves à leur navigation pour affaiblir leur marine, et qu'on affectait enfin de ne respecter aucun de leurs priviléges. Mais, quelque légitimes que pussent être leurs griefs, excités par l'Espagne, ils se donnèrent le tort de l'agression. Soubise, soupçonnant qu'une flotte qu'on armait dans le port de Blavet, et que l'on disait destinée contre les Turcs, n'avait d'autre objet que de bloquer le port de la Rochelle, sort de ce

port à la tête d'une escadre, entre à l'improviste dans celui de Blavet, surprend les vaisseaux qu'y commandait le duc de Nevers, les enlève, et va s'emparer encore de l'île de Rhé. Au même temps, le duc de Rohan faisait soulever le Languedoc. D'Epernon fut envoyé contre Montauban, Thémines contre La Rochelle, et le commandement des flottes combinées de France, de Hollande et d'Angleterre, fut confié au duc de Montmorency. Les scrupules religieux de ses alliés pensèrent le livrer d'abord à la discrétion des Rochelois. Mieux secondé depuis, il prit sa revanche, s'empara de neuf de leurs vaisseaux, et dispersa le reste de leur flotte, pendant que Toiras emportait l'île de Rhé qui faisait la sûreté de leur port. Les revers accrurent la désunion qui régnait déjà parmi les protestants. Plusieurs parlaient de faire des accommodements particuliers. D'une part, Richelieu, que menaçait une puissante cabale, n'était pas fâché de se procurer un calme intérieur qui pût lui permettre de consolider son pouvoir. Avec ces dispositions mutuelles, la paix ne fut pas difficile à faire.

Elle fut conclue, malgré les instances du nonce du pape, sous la condition que le roi conserverait ses forts autour de La Rochelle, mais que les habitants ne seraient inquiétés ni dans leurs biens ni dans leur commerce. La ruine des protestants semblait alors si facile à achever, que la clameur publique ne désignait Richelieu que sous le nom du cardinal de La Rochelle et de pontife des protestants : « mais, disait-il à cette occasion, il faut que je scandalise « encore une fois le monde auparavant. » Par ces paroles, il entendait la guerre qu'il continua de faire en faveur des Grisons, contre les troupes du souverain pontife unies aux Espagnols, et qui fut terminée l'année suivante par le traité de Monçon en Aragon ; traité conclu avec hâte et secret, suffisamment avantageux à la France, en ce qu'il mit fin, tant bien que mal aux difficultés élevées

au sujet de la Valteline, et à celles qui avaient produit entre Gênes et le duc de Savoie une guerre à laquelle Louis avait pris part, mais qui promettaient des avantages, soit de l'alliance du roi, soit des embarras que la guerre suscitait à l'Espagne. Enfin Richelieu pouvait aussi appeler scandale le traité de ligue offensive et défensive qu'il ménageait alors avec les Anglais, à l'occasion du mariage de la sœur du roi.

On déroba, pour ainsi dire, celui-ci à la maison d'Autriche, ordinairement si heureuse en alliances. La considération dont elle jouissait dans l'Europe était si grande, que Jacques Ier envoya le duc d'Yorck, son fils, l'infortuné Charles, rechercher lui-même l'infante, et soumit dans Madrid l'orgueil anglais à la morgue espagnole.

La religion différente des deux royaumes fut un obstacle que les négociateurs ne purent surmonter. On fut plus accommodant en France : le mariage se conclut, non sans une multitude d'incidents peu importants en eux-mêmes, mais qui furent cependant le germe des brouilleries de la cour de France pendant tout le règne de Louis XIII.

Le mariage de Madame fut non-seulement une affaire d'état, mais une nouvelle de cour : chaque incident qui s'y présentait remuait une infinité de personnes. Les femmes voulaient donner leur avis, et montraient une curiosité que le ministre ne jugeait pas à propos de satisfaire. Elles n'étaient pas accoutumées à cette réserve, et la trouvaient fort étrange, ce qui leur donna du dépit contre le cardinal. Ce dépit redoubla quand le duc de Buckingham, favori du jeune prince anglais, qui succédait en ce moment à son père, vint en France épouser la princesse au nom de son maître. « Il était, dit madame de Motteville, bien fait et « beau de visage, il avait l'âme grande, était magnifique « et libéral. Favori d'un grand roi, il avait à sa disposi- « tion tous les trésors à dépenser, et toutes les pierreries

« de la couronne d'Angleterre pour se parer. » Buckingham amena avec lui la plus belle jeunesse des trois royaumes. Les Français, peu jaloux, les Françaises, nées galantes, virent avec un égal transport arriver cet essaim folâtre et brillant. Bientôt tous ces cœurs furent d'intelligence : les plaisirs formèrent des liaisons que Richelieu ne vit pas sans ombrage. L'air suffisant de Buckingham l'avait déjà choqué. L'amour qu'il affecta ensuite pour Anne d'Autriche, et qu'il fit éclater follement, acheva d'indisposer contre lui le ministre et les gens les plus sensés de la cour. En effet, non-seulement Buckingham se présenta en homme qui veut plaire, mais il parla et accompagna sa déclaration des imprudences ordinaires à la passion. Tout le monde, le roi lui-même, s'en aperçut, et celui-ci en conçut des soupçons contre sa jeune épouse. Richelieu, pour complaire à son maître, et aussi pour satisfaire son aversion personnelle, donna des mortifications à l'ambassadeur. Celui-ci, par ses plaintes, souleva contre le cardinal toute cette jeunesse, fâchée d'être traversée dans ses amusements ; on publia que le prélat n'était si délicat sur l'honneur des dames, que parce qu'il était lui-même amoureux de la reine ou de la veuve du connétable de Luynes, devenue duchesse de Chevreuse. On le regarda comme le tyran des sociétés, le perturbateur des plaisirs ; deux travers peut-être les plus odieux qu'on puisse donner entre jeunes courtisans. La haine qui en résulta ne s'exhala pas en vains discours : elle resta dans les cœurs, et donna plus d'activité à l'exécution des projets que l'ambition forma contre la fortune du cardinal. » (Anquetil.)

Mais cette fois la partie n'était plus égale : on n'avait plus affaire à un Concini ni à un de Luynes. L'évêque de Luçon, devenu l'homme nécessaire, sut déjouer successivement toutes les intrigues, et pour les cabaleurs à main armée, ou à la cour même, il y eut plus d'une journée des dupes.

Dès le commencement, Richelieu se mit à dos le premier prince du sang, Gaston d'Orléans, en voulant le marier à mademoiselle de Montpensier qu'il n'aimait pas. D'Ornano, son gouverneur, se donna beaucoup de mal pour traverser les projets du ministre, qui le jeta à la Bastille. Le comte de Chalais, voulant à tout prix renverser Richelieu, tente de le faire assassiner. Le coup manque; le cardinal fait du dévouement et demande une retraite qu'il sait qu'on ne lui accordera pas. Louis XIII donne pleins pouvoirs à *son cher ministre*, qui commence à effectuer son système de vengeance contre la noblesse. Chalais est jugé et condamné à mort, non, comme la légalité l'ordonne, par le parlement, mais par une commission d'hommes tout à Richelieu.

L'arrêt de la chambre criminelle, rendu après cinq jours d'examen, le déclara coupable de lèse-majesté, « en réparation duquel crime il était condamné à subir la torture « pour révélation de ses complices, puis à avoir la tête « tranchée sur un échafaud, pour être ensuite cette tête « mise sur une pique, le corps coupé en quatre quartiers « et attaché à pareil nombre de potences, tous les biens « du condamné demeurant confisqués, ses maisons et bois « abattus, sa postérité déclarée ignoble et roturière. » Le roi, sollicité par la mère du coupable avec des paroles nobles et touchantes, crut faire acte de clémence en retranchant de cette condamnation ce qu'elle avait de flétrissant et d'inutilement atroce; on n'y laissa que la question et la mort. Mais le hasard rendit encore horrible cette exécution. Les amis du comte avaient fait évader le bourreau. Un criminel, qui allait bientôt être pendu, offrit de racheter sa vie en remplissant cet office. On livra le comte de Chalais à ses mains inhabiles. Ce ne fut qu'après trentre-quatre coups d'une mauvaise épée et d'un instrument de tonnelier, que la tête fut séparée du tronc; au vingtième coup, l'infortuné jeune homme se plaignait encore. Tout ce que

la pitié put inspirer au roi, et la reconnaissance à son frère, fut de quitter la ville l'un et l'autre pendant cet affreux supplice (*Bazin*).

Effrayé du châtiment de ses amis, Gaston se hâte de conclure son mariage avec la duchesse de Montpensier (1625); et, dès ce moment, la puissance du cardinal ne fait que s'accroître. Il agit de telle sorte auprès du faible monarque qu'il régente, que celui-ci lui donne une garde de mousquetaires pour sa propre sûreté. A la suite de l'exécution de Chalais, il fait de la légalité, joue la clémence et la pitié, assemble des notables qu'il sait être ses créatures, demande des lois d'indulgence pour les traîtres futurs; et les membres de cette assemblée, qui ont le mot, se gardent bien de les sanctionner et enchérissent au contraire sur les désirs secrets de Richelieu (1626-27).

A son arrivée au ministère, l'évêque de Luçon, ambitieux d'affermir son autorité naissante, et ne pouvant y parvenir qu'en faisant la paix avec les huguenots, n'avait pas craint de *scandaliser*, selon son expression, les catholiques de France, le pape et le roi d'Espagne, en traitant avec eux. Mais, loin d'abandonner les projets du gouvernement qui avaient déjà reçu un commencement d'exécution, Richelieu, pressé d'en finir avec la réforme, qui entravait en France l'unité monarchique, méditait lentement un grand coup. Un jour, le cardinal partit de Paris avec l'approbation royale; l'armée se rassembla en toute hâte, et La Rochelle fut entourée.

Quelque temps auparavant, l'Angleterre avait fait mine d'intervenir pacifiquement entre les deux partis religionnaires. Ici Buckingham reparaît; l'*amiral* espère venger les injures de l'*ambassadeur*; c'est lui qui entraîne son gouvernement dans une intervention armée en faveur des calvinistes. A cette nouvelle, Richelieu rassemble une puissante flotte. En vain les Anglais volent au secours de La

Rochelle, en tâchant de s'emparer de l'île de Rhé. Buckingham, repoussé honteusement, veut, à ses propres frais, courir sus derechef aux vaisseaux du cardinal; il tombe sous le couteau d'un assassin en mettant à la voile. Pendant ce temps, Richelieu jetait au travers des flots de l'Océan cette prodigieuse digue dont on voit encore quelques débris. Les Rochellois, affamés par un siége désastreux, voulaient continuer à se défendre, quand des propositions du roi les décidèrent à se rendre. Richelieu démantela leur ville, et leur laissa pour toute consolation la liberté de leur culte (1628).

De La Rochelle, les armées du roi courent en Italie pour empêcher la maison d'Autriche de s'emparer du duché de Mantoue, dont une des princesses était recherchée par Gaston, devenu veuf. Le duc de Nevers, à la mort de Vincent de Gonzague, demeurait son seul héritier. Mais l'Espagne, le pape et la Savoie, étaient loin d'accéder à cette légitime succession. Les duchés de Montferrat et de Mantoue se trouvaient fort à leur bienséance, et, si la France ne venait en aide au duc de Nevers, c'en était fait de son héritage.

Malgré l'opposition du conseil royal tout entier, Richelieu entraîna le roi dans cette expédition, en l'enivrant d'espérances de gloire. Louis XIII part pour l'Italie à la tête de vingt-cinq mille hommes, et ayant pour lieutenants, Toiras, Créqui, Bassompierre et Schomberg (1629). Richelieu l'avait précédé pour préparer les voies. Arrivée au pied des Alpes, l'armée française eut à forcer le pas de Suze, attendu le refus du duc de Savoie de laisser libre passage. En même temps que le roi attaquait rudement et allait faire lever le siége de Casal aux Espagnols, son ministre travaillait de son côté, et amenait le duc de Savoie à traiter avec la France. La paix fut signée à Suze entre la Savoie, l'Angleterre, l'Espagne et la France. Après sa conclusion, Louis repasse les Alpes, tombe sur les derniers

débris calvinistes retranchés dans les gorges des Cévennes, et force les chefs influents qui se soutiennent encore à se réconcilier avec la couronne par le traité d'Alais (1629, 27 juin).

Pendant que les princes et Richelieu étaient occupés dans le midi, Marie de Médicis travaillait activement à abattre le colosse qu'elle avait élevé de sa propre main ; elle haïssait le cardinal qui l'avait méconnue. Car le ministre, depuis qu'il était maître en France, s'était peu inquiété des murmures et des gronderies féminines de la reine du Luxembourg, comme de celle des Tuileries. Mais, des plaintes et des mots, Médicis en vint à une guerre ouverte ; à l'entendre, Richelieu devait être dépouillé de toutes ses charges, lui qui ne craignait pas d'indisposer un fils contre sa mère, contre son frère ; lui, encore homme de rien tout à l'heure.

Richelieu dissimula et ajourna de *terribles* vengeances : la France reportait ses armes en Italie. Les Espagnols, sous la conduite du célèbre Ambroise Spinola, venaient de bloquer de nouveau Casal ; une armée d'impériaux accourait se joindre à eux ; le duc de Savoie prétendait encore refuser le passage ; aussitôt les Français s'avançent ; Schomberg, Toiras les commandent ; Pignerol est emporté. A cette nouvelle, le pape députe au roi le jeune Mazarin pour ouvrir des négociations. Toutefois la guerre se continue en Piémont, en Montferrat. Toiras, réduit aux dernières extrémités, se voit tout à coup délivré de ses ennemis par le rappel des troupes allemandes au secours de leur empereur ; l'illustre Gustave Adolphe allait se trouver en présence des Tilly et des Waldstein, les grands vainqueurs du protestantisme.

L'empereur se hâta donc d'accéder à un accommodement déjà proposé par Jules Mazarin. Il fut signé à Ratisbonne (1630) ; le duc de Nevers était investi du duché de Mantoue et

de Montferrat, à l'exception de quelques districts. La France s'obligeait de son côté à restituer ses conquêtes sur Amédée, et à ne former aucune alliance avec les ennemis de la maison d'Autriche.

Ce traité, destiné à subir tant d'interprétations, y fut soumis dès sa naissance. Aussitôt qu'il fut connu aux armées, le maréchal de Schomberg refusa de s'y conformer, sous le prétexte que les délais fixés à la retraite des ennemis obligeaient les Français à prolonger d'autant leur séjour en Italie, et à s'y voir exposés aux incommodités de la faim, aux maladies et aux rigueurs de l'hiver. Il fit proposer aux Espagnols l'évacuation commune des pays contestés, et leur remise immédiate au duc de Mantoue. Le négociateur était Jules Mazarin, si fameux depuis, et qui alors, sans autre titre que celui d'attaché à la légation du nonce Pancirol, qu'Urbain VIII avait chargé de procurer la paix dans ces contrées, ne cessait de se porter d'une armée à l'autre pour rapprocher les chefs et prévenir l'effusion du sang de tant de braves. Au refus du marquis de Sainte-Croix, qui remplaçait Spinola, mort depuis la convention de Casal, Schomberg, que le maréchal de Marillac venait enfin de rejoindre, donna ordre d'avancer sur les retranchements espagnols. Les Français n'en étaient plus qu'à six cents pas, et déjà les enfants perdus en étaient aux mains, lorsque l'infatigable Mazarin, après avoir enfin déterminé Sainte-Croix à céder, sortit tout à coup des retranchements espagnols, et, le chapeau à la main, bravant le péril et les balles qui sifflaient autour de lui, s'écria de toute sa force : *La paix, la paix! — Point de paix, point de Mazarin,* répondaient les soldats français, excités par leur ardeur martiale. Mais le général, plus prudent, fit faire halte. Les chefs s'avancent des deux parts entre les deux armées, ils s'embrassent, et Mazarin leur fait signer l'accord désiré par Schomberg. Il s'exécuta dès le lendemain : la majeure

partie des Français rentra en France ; le reste demeura en Piémont sous Toiras, qui fut fait maréchal de France, ainsi que le duc de Montmorenci.

Les Français se retirèrent à regret, mais Richelieu avait hâte de venir imposer un terme aux sourdes menées qu'on ourdissait contre lui.

Les deux reines, en effet, Gaston d'Orléans, les Marillac, toutes leurs créatures, complotaient la perte du cardinal, en tout espoir de réussite. Toute la cour avait hâte de voir congédier *la robe rouge,* comme on l'appelait. Pour surcroît, Louis XIII tombe dangereusement malade à Lyon. Toute sa famille le circonvient habilement ; le moribond promet la ruine de son ministre ; on n'attend plus que son dernier soupir pour en finir avec Richelieu. Le cardinal se résigne déjà, et presse ses derniers apprêts de fuite, quand le roi entre inopinément en convalescence. Peu à peu il reprend ses forces et retourne aux Tuileries. Médicis, Anne et les autres, attendaient tranquillement les effets des promesses du malade ; mais Richelieu avait déjà conjuré l'orage. Ennuyé des retards, la reine-mère fait un éclat dans un entretien au Luxembourg avec son fils, qui s'était rendu auprès d'elle pour lui montrer le peu de fondement de ses craintes, à l'égard du cardinal ministre. Louis XIII s'en va courroucé du Luxembourg ; courtisans et hommes d'état ne doutent plus de la complète disgrâce de Richelieu qui se voit abandonné de tous. Le lendemain celui-ci se rend auprès du roi, et sort plus puissant que jamais de cet entretien. Princes et reines, courtisans et ministres, ne savaient que penser d'un tel revirement de faveur. C'était la *journée des dupes* (1630).

Dès lors, Richelieu, ministre, prêtre, guerrier, législateur, financier à sa manière, et par dessus tout homme du despotisme, qui ne se peut consolider que par la ruine de toute féodalité encore subsistante, Richelieu absorbe

tous les pouvoirs au profit de la royauté, sinon du roi. La reine-mère veut entraver ses actes dans le gouvernement : il forcera son fils à la jeter hors du royaume ; Gaston d'Orléans jalouse sa puissance, et le fatigue de ses tracasseries mesquines, il lui fera rejoindre l'exilée de Bruxelles; de hauts personnages, ducs et pairs, veulent raviver les querelles des proscrits : le bourreau viendra en aide aux commissions impitoyables nommées par le ministre lui-même. Dans un discours admirable d'adresse et de précautions oratoires, Richelieu proposa en conseil royal la disgrâce de Marie de Médicis. Il sortit victorieux de la discussion, et la reine-mère, pour éviter de plus grands malheurs que la captivité où elle était déjà réduite, se sauva en Flandre. Au lieu de l'arrêter, comme cela était facile, Richelieu favorisa sa fuite, et parvint en même temps, et par les mêmes moyens, à expulser le duc d'Orléans (1631).

Aussitôt après le départ de la mère et du fils, les Marillac, nobles seigneurs inébranlablement attachés à leur protectrice, sont arrêtés ; le maréchal est jugé et exécuté en place de Grève (1632); son frère meurt de chagrin et de misère en prison. Cependant il s'organisait à Bruxelles une petite cour, qui avait de puissants correspondants, entre autres le duc de Montmorenci. C'était peu de correspondre, il fallait agir; le bouillant Gaston n'aspirait qu'à une invasion. Montmorenci promet une puissante diversion dans le midi; le malheureux se ruait comme malgré lui à sa perte : il n'osait résister à l'héritier présomptif de la couronne, qui en appelait à sa loyauté des injustes traitements du cardinal. Le duc d'Orléans franchit les frontières à la tête d'un ramas de bandits, de mercenaires déserteurs, et traversa ainsi la France jusqu'à Castelnaudary. Le ministre l'avait laissé passer tranquillement pour le mieux tenir en sa puissance et étouffer toute la rébellion d'un seul coup.

Montmorenci, ayant opéré sa jonction avec le duc, livra combat à l'armée royale, fut battu et fait prisonnier (1632). Pour Gaston, il fut facile de le réduire au silence et à l'inaction, en lui accordant sa rentrée définitive dans le royaume ; il abandonna sans remords tous ses complices dans leur adversité présente ; et Montmorenci alla à son tour, comme Marillac, expier sur l'échafaud la peine de sa trahison. Bien que les deux frères se fussent réconciliés, des émissaires de Bruxelles entraînèrent encore Gaston, qui retourna pour quelque temps auprès de sa mère. Mais nous le verrons revenir bientôt prendre sa part des amusements que Richelieu prodiguait à la cour de Louis XIII, pour qu'on le laissât tranquillement s'occuper du reste. Après Montmorenci, ce fut le tour des personnages de second plan ; une foule de seigneurs et d'officiers de l'armée eurent à payer de leur vie ou de leur liberté cette fantaisie de Gaston (1632).

Les deux années qui suivent (1633-34), sont employées par le cardinal à déjouer les intrigues de la reine-mère, qui ne désire rien tant, vu son dénûment et sa misère croissante, que de rentrer en France. Le duc d'Orléans, en passant par la Lorraine, s'était marié à une sœur du duc Charles ; il ne rêvait qu'aventures galantes ; *l'étourdi oubliait que sa femme lui avait laissé une fille en mourant, et lui avait recommandé de se consacrer à son éducation ; ce devait être la fameuse mademoiselle de Montpensier.* Richelieu, à qui ce nouveau mariage ne plaisait nullement, le fit casser par arrêt du parlement et envahit la Lorraine pour punir le duc de ses connivences avec les princes exilés. Le roi assiégeait Nanci en personne, quand, réduit à l'extrémité, Charles traita de sa reddition, et abdiqua le duché en faveur de son frère. Gaston, comme on s'y attendait, ne se fit pas trop prier pour revenir en France ; ses favoris d'ailleurs, gagnés par le cardinal, lui firent prendre toutes les résolutions que le ministre voulut.

Au reste, les tracasseries que la famille royale, Louis XIII compris, faisait endurer à Richelieu, ne détournèrent pas sa vue des grandes questions d'intérêts généraux, et le commerce, qui avait déjà sérieusement attiré sa sollicitude, sortit de ses habitudes routinières ; la route des contrées lointaines lui est ouverte ; l'œuvre coloniale, encore à peine abordée, marche vers d'inestimables accroissements. C'est à Richelieu qu'on doit nos divers établissements aux Antilles, et, dix années plus tard, à la veille de sa mort, la compagnie des Indes fut établie sous ses auspices.

Cependant, voici que Richelieu arrive véritablement à l'époque guerrière de sa domination, et entraîne Louis XIII dans une lutte avec la double maison d'Autriche, lutte dont le résultat devait être si utile et si glorieux pour la France. Convaincu de cette idée, qu'en occupant ses ennemis chez eux, on est sûr d'être à l'abri de leurs attaques, Richelieu s'était entendu secrètement avec Gustave de Suède pour fomenter la guerre aussi longtemps que possible; un traité de subsides avait même été conclu, quand, après plusieurs victoires célèbres, le vainqueur de Ferdinand fut enseveli dans son dernier triomphe à Lutzen. Waldstein, rentré en grâce, accable à plusieurs reprises les protestants qui sont écrasés après sa mort, à Nordlingue, à la fin de 1634. Mais la guerre n'a fait que changer de théâtre, et c'est Richelieu qui embrasse la cause de la réforme, lui, le cardinal de l'église de Rome ! Au même moment il instituait *la Compagnie des quarante de l'Académie française*, et faisait représenter la tragi-comédie de *Mirame* (1635).

Les hostilités commencèrent sur trois points différents, dans les Pays-Bas, en Italie et aux bords du Rhin. La première campagne s'ouvrit d'une manière brillante. A Avein, le champ de bataille demeura aux Français commandés par le maréchal de Châtillon, qui se dirigeait sur Maëstricht. Un autre guerrier-cardinal, Lavalette, ne fut pas si heu-

reux dans son invasion au-delà du Rhin. La disette et les rigueurs de l'hiver le forcèrent à une pénible retraite, où se montra glorieusement le jeune vicomte de Turenne, qui devait figurer dans bien d'autres actions plus éclatantes. Louis XIII alla lui-même s'opposer au duc de Lorraine qui menaçait de passer en France. En Italie, les maréchaux de Créqui et de Toiras tenaient tête au duc de Savoie, aux Espagnols et aux impériaux, que le premier battait à la journée du Tésin (1636). Toiras avait péri quelques jours auparavant à la prise du fort Fontanetta.

Richelieu s'imaginait avoir inspiré l'effroi aux deux maisons d'Autriche, par son invasion du Rhin aux Alpes, quand tout à coup, lors d'un instant de repos pendant l'hiver, l'infant-cardinal tombe sur le territoire, et ne s'arrête qu'aux confins de l'Ile-de-France. Grande fut l'épouvante dans la capitale; il n'y avait qu'un cri contre le ministre, qui fut un moment déconcerté: il faillit résigner le pouvoir, mais l'ambition l'emporta, et d'ailleurs les ennemis ne savaient pas profiter de leurs premiers avantages; une armée assez peu aguerrie suffit pour les forcer à repasser la Meuse. A la cour, les adversaires de Richelieu avaient cru à sa retraite prochaine, attendu son imprévoyance dans les derniers temps; mais voyant qu'il restait en pied, ils ourdirent un complot auquel Gaston d'Orléans prit part. On devait assassiner le cardinal au sortir d'un conseil; tout était prêt sans que rien eût transpiré de la conjuration, quand l'incertitude de Gaston la fit échouer. Le cardinal n'avait jamais couru un si grand danger à son insu.

Cependant les Espagnols, les impériaux et les soldats de Charles de Lorraine entreprirent de faire une nouvelle irruption et furent repoussés partout. On apprit alors la mort de l'empereur Ferdinand II, auquel succéda son fils du même nom (1637). Le nouvel empereur donna quelque répit aux protestants de l'Allemagne. Les Français profi-

tèrent de cette trêve pour faire rentrer le Languedoc et les îles méditerranéennes dans le devoir (1637). Un mot maintenant sur l'intérieur du prince qui donne son nom au règne de Richelieu.

Depuis vingt ans que Louis XIII était marié avec Anne d'Autriche, aucun rejeton n'était issu de cette alliance. Le ministre avait si bien fait, que l'époux et l'épouse traitaient d'étranger à étranger, parfois même d'ennemi à ennemi. Le roi avait tâché de transporter ses affections ailleurs; mais mademoiselle de Hautefort avait fait ombrage au cardinal qui l'avait disgraciée. En ce moment, mademoiselle de Lafayette était la maîtresse innocente du monarque, douce et sainte fille, que la reine Anne chérissait aussi pour ses bons conseils au roi. Richelieu craignait l'ascendant de mademoiselle de Lafayette sur Louis XIII; il travailla à son discrédit, et elle se retira humble et résignée dans un cloître. Mais Louis n'en continua pas moins à la visiter, et à la visiter souvent; il puisait dans ses entretiens au parloir de graves leçons et de lumineux éclaircissements sur les intrigues passées. La religieuse n'avait plus qu'une seule pensée, celle de réconcilier le roi et son épouse. Elle y parvint, non sans de grandes récriminations de la part du roi, et Louis XIV naquit dans l'année 1638.

Sur ces entrefaites, des hostilités partielles avaient recommencé dans la Valteline et au pied des Pyrénées. Les Français avaient levé le siége de Fontarabie, et avaient été contraints de s'embarquer pour échapper à l'amiral de Castille. Afin d'augmenter les ressources en Italie, Richelieu renoua plus étroitement les liens qui unissaient déjà la Savoie à la France, et se vit en état de continuer vigoureusement la guerre. Le principal agent dans cette affaire et dans bien d'autres encore, le père Joseph, mourut peu de temps après. L'*éminence grise*, comme on appelait l'habile et astucieux subalterne de l'*éminence rouge*, aurait peut-être

pu parvenir dans la suite à supplanter son maître! Quelques historiens affirment que Richelieu ne fut rien moins qu'étranger à cette mort presque subite.

Une autre mort, celle du duc de Lavalette, général de l'armée du Piémont, suivit de près. Le cardinal n'avait pas oublié que Lavalette n'avait pas été étranger à l'accomplissement du complot d'Amiens; il attendait l'occasion de se venger, et elle se présenta dans un échec peu important qu'éprouva Condé par l'abandon où Lavalette l'avait laissé. Aussitôt Richelieu s'emporte en plein conseil royal contre le général qui, dit-il, trahit son pays: le roi cède aux instigations de son ministre, et Lavalette est arrêté, jugé et condamné à mort pour crime de trahison et de lèse-majesté.

Le comte d'Harcourt alla le remplacer dans l'expédition d'Italie. L'armée française marcha sur le ventre de plusieurs divisions espagnoles, prit Carmagnole et Carignan, où elle séjourna tout l'hiver, après quoi elle s'avança vers Turin qui, malgré ses efforts pour repousser les assiégeants, tomba aux mains du comte d'Harcourt (1639). Au nord, les généraux français n'avaient pas moins de succès qu'au midi. Le marquis de la Meilleraie emportait Hesdin d'assaut, et recevait du roi le bâton de maréchal sur la brèche; et si Piccolomini repoussait de Feuquières avec perte, et tuait ce général à la tête de ses troupes, au siége de Thionville, la prise d'Arras compensait glorieusement ce revers d'un instant (1640). C'était sous les murs de cette dernière place que le duc d'Enghien, plus tard le grand Condé, faisait ses premières armes, comme Turenne continuait les siennes en Italie. En même temps une insurrection en Catalogne contre d'Olivarès, en Portugal contre la maison d'Autriche, forçait l'Espagne à réprimer cette nouvelle diversion toute en faveur de la France. Celle-ci se hâta de venir en aide aux Catalans qui, sous le commandement de Lamothe-

Houdancourt et de ses cavaliers, défirent les Espagnols sous le canon même de Barcelone. Richelieu envoya encore de nouveaux secours avec la promesse de la présence prochaine de Louis XIII dans le Roussillon. Il revenait à peine de Flandre où La Meilleraie guerroyait contre les Espagnols de telle façon qu'il leur enlevait La Bassée, Lens et Bapaume (1641). En même temps, le duc Charles de Lorraine faisait définitivement sa soumission, et donnait toutes les garanties exigibles de sa fidélité.

Restait encore un puissant personnage dont l'altière inimitié contre le cardinal ne craignait pas de se produire au grand jour ; c'était le comte de Soissons. Retiré à Sedan, seul d'entre tous les nobles, il ne fléchissait pas sous la domination de Richelieu. Le ministre résolut de soumettre ce dernier prince du sang encore en révolte contre son administration, ou de le perdre sans ressource. Aussi bien la santé du roi faiblissait-elle chaque jour ; Richelieu espérait la régence en cas de minorité, et le comte de Soissons était le seul dont les talents militaires pussent l'emporter sur l'incapacité de tous les membres de la famille royale. Un motif fut bientôt trouvé pour obtenir l'assentiment de Louis XIII ; et une armée fut dirigée pour s'emparer du comte de Soissons. Sa réputation de valeur chevaleresque attira autour de lui tous ceux qui, comme lui, haïssaient de toute la force de leur âme la redoutable éminence, et certes le nombre en fut grand. Châtillon, forcé d'exécuter les ordres du cardinal, s'avança contre ses adversaires qui, sous la conduite du comte, étaient sortis de Sedan pour livrer bataille. Elle fut glorieuse pour Soissons, qui mit les troupes royales en fuite dans la plaine de La Marfée. Mais l'infortuné ne put jouir de son triomphe; à la fin de l'action, il périt, selon quelques historiens, victime de son imprudence, en relevant la visière de son casque avec le canon d'un pistolet chargé, dont la balle lui traversa le front,

D'autres disent qu'on vit un cavalier passer bride abattue devant lui, et lui casser le crâne d'un coup d'arquebuse. Le cardinal prit à tâche d'accréditer la première assertion (1641). Sedan ouvrit ses portes.

Voici que nous touchons à une année fertile en graves événements, la mort du grand ministre, celle du roi, qui la suit de près, et enfin celle de la reine-mère. Ajoutons le drame où Richelieu, jouant un rôle passif, faillit descendre des marches du trône avant de descendre au tombeau. La conjuration de Cinq-Mars, avec l'expédition du Midi pour complément, voilà l'histoire de cette dernière année du règne de Louis XIII et de Richelieu.

Le ministre en saisissant, sans partager avec son maître, les rênes de l'État, avait remarqué qu'il était nécessaire de donner au désœuvrement du prince un jouet dont toutefois il n'eût rien à redouter; et il était d'autant plus opportun de remplir ce vide, que lui-même avait en quelque sorte isolé Louis XIII, en semant la haine au milieu de toute la famille royale par ses habiles menées. Mademoiselle d'Hautefort, puis mademoiselle de Lafayette, et dans les derniers temps, Saint-Simon avaient tour à tour concouru à désennuyer le roi. Vint enfin Cinq-Mars, marquis d'Effiat, auquel le roi donna toute son amitié, comme Richelieu lui avait donné toute sa confiance. Les deux protecteurs s'inclinaient sensiblement vers le tombeau, et devenaient par là, l'un plus exigeant dans ses caprices, l'autre plus méfiant dans les affaires. Et pourtant Cinq-Mars, malgré les conseils de son ami de Thou, le fils de l'historien, se crut assez de crédit pour s'attaquer à la toute-puissance du cardinal. L'entreprise était difficile, et, on le sait de reste, périlleuse; faire crouler un édifice consolidé par plus de quinze années de souveraine autorité sur le royaume! L'œuvre du jeune homme arriva néanmoins à la veille de son entière consommation. Quoique Richelieu se fût rendu

l'homme nécessaire, le roi, soumis à sa parole impérieuse, redoutant les éclats de son courroux, et l'effrayante froideur qu'il mettait dans ses entretiens pour manifester son mécontentement, le haïssait d'autant plus qu'il avait plus d'empire sur lui-même et sur tout ce qui l'entourait. Aussi, avec quelle joie ne recevait-il pas les confidences de son favori, travaillant sans relâche à la ruine du cardinal! Louis XIII conspirait et cabalait de compagnie avec Cinq-Mars. Le grand-écuyer voyait son projet favorisé par tout ce que la France avait de grands seigneurs. Il va sans dire que la reine et le duc d'Orléans figuraient à la tête de la conspiration. Ce n'est pas tout; Richelieu alité ignorait complétement les menées auxquelles toute la cour prenait part, et le roi partait à la tête d'une armée pour conquérir le Roussillon et secourir en même temps la Catalogne insurgée. C'en était fait du cardinal; il apprit enfin le commencement de sa disgrace avec la conquête du Roussillon. Aussitôt il se fait transporter dans une chambre où se trouvait un lit, une table et un siége pour qui voudrait lui tenir compagnie dans le voyage; il arrive auprès du roi, lui parle, et ordonne sur-le-champ l'arrestation de Cinq-Mars et de Thou. En cas de mauvais succès dans l'entreprise, d'Effiat avait conclu avec l'Espagne un traité secret dont le point capital devait être d'assurer un refuge aux conjurés. Richelieu sut mettre la main, on ne sait de quelle manière, sur une copie de ce traité dont Gaston d'Orléans avait l'original, et fit décréter, *de par le roi*, le jugement des prisonniers. Le frère du roi eut l'insigne lâcheté de donner au vindicatif cardinal les moindres fils du complot; aussi les annalistes n'ont-ils pas assez de mépris pour en couvrir son nom. Le roi n'eut pas plus de courage que son frère. Abandonnés de leurs protecteurs, Cinq-Mars et de Thou périrent du supplice des traîtres, à Lyon. Le cardinal revint triomphant et moribond à Paris pour y apprendre la mort

de Marie de Médicis, qui, traînant sa misère de Bruxelles à Londres, de Londres en Flandre, vint la finir à Cologne. Lui-même s'aperçut qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre. Il s'y résigna avec patience, et s'éteignit au milieu de la foule de ses courtisans, qui s'écoula vitement et laissa désert le Palais-Cardinal, dès que Richelieu eut rendu le dernier soupir (1642). Qu'il nous suffise pour toute réflexion, de dire avec Louis XIII en apprenant la fin de son ministre : *C'est un grand politique de moins* [1].

Cette mort fut un grand événement pour le monde ; tout le système présent devait tomber et s'écrouler de fond en comble. Un autre événement ajouta encore à la complication des affaires : le roi de France suivit son ministre au tombeau au bout de quelques mois (1643), et pour lui on ne put que dire : *C'est un faible roi de moins.*

[1] « Les chirurgiens qui firent l'ouverture de la tête de son éminence, la jugèrent un miracle de nature ; tous les organes de l'entendement s'y trouvaient doublés, triplés. »

(*Relation adressée au marquis de Fontenay-Mareuil.*)

CHAPITRE VII.

RÈGNE DE LOUIS XIV.

Une des plus graves préoccupations de Louis XIII, à l'heure de sa mort, fut de se demander de quelle manière il fallait pourvoir au gouvernement d'une minorité dans de pareilles circonstances, quand la violente réaction que devait amener le double décès du roi et de son ministre, n'avait pas encore eu le temps de s'accomplir, quand de toutes parts les victimes, plus ou moins rudement frappées par les coups du cardinal, allaient redemander leur liberté, leur rappel, leurs dignités et leurs biens. A qui confier une régence sur laquelle toutes les prévisions du prince mourant étaient défavorables ? Il ne croyait pas à la capacité administrative de sa femme, encore moins à celle de son frère : Richelieu avait toujours pris à tâche de lui inculquer cette opinion qu'il n'abandonna jamais ; mais il ne se dissimulait pas qu'à sa mort, ses volontés fussent-elles ou non favo-

rables à sa femme, Anne n'en prendrait pas moins conseil de son ambition. Louis XIII s'arrêta donc à un terme moyen, celui de nommer un conseil de régence, composé du prince de Condé, de Mazarin, qui feignait de ne demeurer en France que jusqu'à la conclusion de la paix, de Chavigny et d'autres seigneurs influents, créatures de Richelieu. Anne d'Autriche était nommée régente, pendant la minorité de son fils qui atteignait à peine cinq ans, mais avec le contrôle du conseil pour tous ses actes.

Le roi mort, aucune commotion ne se fit sentir : Anne d'Autriche fut proclamée régente, et les membres du conseil furent favorablement accueillis par elle. Mais bientôt l'un d'eux commença à capter exclusivement sa confiance, et à s'assurer la suprématie sur tous les autres membres : je veux parler de Mazarin, cet autre cardinal, qui remplaça Richelieu dans son ministère, mais sans accepter les traditions de son habile administration et de sa puissante politique. Le jeune Italien était venu en France, revêtu d'un caractère diplomatique, pour y remplir, au nom du pape, la mission délicate de soutenir les intérêts du saint-siége. Richelieu avait reconnu ou cru reconnaître de hautes qualités dans Mazarin, et était parvenu à l'attacher pour toujours à son gouvernement. Louis XIII, qui n'osait contredire l'impérieux cardinal, eut à cœur de faire respecter ses volontés, même après la mort de tous deux, et Mazarin, si plein de ruse, si souple, força la régente à sanctionner les bonnes dispositions de Richelieu à son égard ; elle lui donna toute sa confiance, et il devint bientôt son premier ministre.

Le roi n'avait pas rendu le dernier soupir, que les quelques mois entre sa mort et celle de Richelieu avaient vu accourir en France tout ce que le despotisme du cardinal avait jeté de proscrits hors du royaume. Dieu sait quel concert de voix suppliantes la reine eut à écouter ! A l'un il fallait rendre ses terres confisquées, à l'autre son gouvernement

de province, à tous accorder de fortes indemnités et les plus hautes dignités.

Cette multitude, qui faisait orgueil de ses dernières misères et spéculait sur son infortune, est nommée par les historiens de l'époque, la faction *des Importants*. A leur tête marchait, se faisait faire place par tous les vieux serviteurs du cardinal, la folle duchesse de Chevreuse, que des jalousies de coquette avaient forcée à l'exil, aussi bien que son compagnon de Châteauneuf. Ils surent, à leur arrivée à la cour, entraîner dans leur parti le bouillant d'Enghien, premier nom apposé au grand poëme des faits et gestes du *prince de Condé*. Mais le guerrier ne demeura pas longtemps à la suite des Importants; après avoir rompu avec eux, il rejoignit l'armée de Flandre pour commencer sa vie de gloire à la journée de Rocroy (1643). Les hostilités étaient alors rudement menées. Don Francisco de Melos ne projetait rien moins que l'envahissement de la Champagne et des provinces adjacentes : un général de vingt ans lui fit rabattre honteusement de ses présomptions militaires. D'Enghien avait de vieux soldats à ses côtés, l'Hôpital, et ce Sirot qui avait fait le coup de pistolet avec trois rois, et percé d'une balle le chapeau de Gustave-Adolphe. Peu satisfait d'une si belle journée, s'il n'en recueillait aucun fruit, d'Enghien se jeta sur Thionville, qui ne put résister à ses attaques, et tomba en son pouvoir. Puis il envoya des renforts à Guébriant, que pressait alors vigoureusement le fameux Mercy, ce Lorrain dont la trahison priva la France d'un de ses meilleurs généraux. L'année se termina par la disgrâce des Importants dont la reine fit justice, en les écartant de sa cour ou en les faisant provisoirement renfermer.

Avec l'année 1644 commence ce que les poëtes ont nommé *l'âge d'or de la régence*. La cour, comme aussi le peuple, avait retrouvé cette joie franche qu'un roi sombre

et taciturne, un ministre ombrageux et redoutable avaient trop longtemps fait taire. *Tout cœur semblait s'épanouir*, suivant l'expression du temps, et certes, il ne manquait pas de sujets de joie, quand ce n'aurait été que les armes de la France, si heureuses à cette époque.

Mercy, avec ses bandes allemandes et espagnoles, sa prudente tactique, ne put jamais parvenir à forcer d'Enghien dans ses lignes. Cinq jours de suite on escarmoucha vaillamment, et peu s'en fallut que les Français ne lâchassent pied ; d'Enghien jette alors son bâton de maréchal à travers la mêlée, et les journées de Fribourg retentirent dans toute l'Europe comme un des plus beaux faits d'armes de la guerre de trente ans (1645).

Mercy, aidé de nouvelles recrues qu'il ajouta aux débris de son armée, put bientôt s'enorgueillir d'avoir profité de la seule faute qu'ait jamais commise la Tour-d'Auvergne, comte de Turenne. Mariendal fut expié par Nordlingue, où périt le vainqueur de Turenne. Du champ de bataille, Condé court sur Dunkerque, qu'il enlève en dix-huit jours. Une trêve entre l'Espagne et les Provinces-Unies vient donner aux combattants quelque relâche (1646). Dans le midi, les affaires n'étaient pas menées avec moins d'habileté, mais la fortune ne se mit pas de la partie, et Condé luimême, envoyé au secours de l'armée assiégeante, ne put emporter Lérida.

Cet âge d'or de la régence dura à peu près trois années ; puis arriva cette époque de folles intrigues, d'émeutes populaires, de révoltes parlementaires, au milieu desquelles la cour ne cessa de mener joyeuse vie, où l'on se fit la guerre en riant, avec des quolibets, comme Condé et Turenne la faisaient ailleurs plus sérieusement avec de bonnes arquebuses, guerre à coups d'épingle, guerre d'enfants, si l'on veut ; mais les pierres que lança *la Fronde* tombèrent et sur la royauté, et sur le culte, et sur la noblesse, et sur la

bourgeoisie, si bien que la société put douter d'elle-même et croire à une révolution.

Il y avait pourtant bien des motifs de révolte plus graves. Depuis la mort de Richelieu, toute la machine administrative se détraquait à vue d'œil; son premier et indispensable mobile, l'argent, manquait, et la gloire extérieure n'en exigeait pas moins que le faste et les plaisirs de la cour. De là les nouvelles exactions du *toisé, du tarif sur les denrées augmenté*, et de *la paulette* ou prélèvement sur les émoluments attribués aux diverses charges (établi par Charles Paulet). Ces trois genres d'impôts pesaient, et sur le peuple et sur la magistrature, et sur les propriétaires : aussi, à la halle comme au parlement, dans la rue comme dans les boudoirs, la régente, et surtout son ministre le cardinal, étaient en butte aux sarcasmes grossiers et aux fines railleries. Les moins mécontents applaudissaient, et tout le monde se prenait à rire : on voulait tuer le ministre par le ridicule. Les chambres du parlement commencèrent à prendre la chose plus sérieusement, et, malgré la régente et Mazarin, toutes les chambres s'assemblèrent pour connaître de l'état véritable des choses et y remédier. Elles ne remédièrent qu'à ce qu'on avait tenté contre elles, et ne votèrent nullement les sommes demandées par la régente. L'irritation allait croissant des deux côtés : un seul homme sut conserver son véritable caractère d'impartialité, et se comporter en magistrat; ce fut Mathieu Molé. La contrepartie de Mathieu Molé est le coadjuteur de Retz, petit Catilina, qui aurait mérité mille fois d'être pendu et qui devait mourir tranquillement dans son lit, enveloppé de sa robe rouge comme Sylla après son abdication. La régente avait repoussé toutes ses offres de services pour n'accepter que ceux du cardinal Mazarin; il s'offrit au peuple, sema l'argent à pleines mains dans la foule pour l'avoir à sa volonté. D'adroits meneurs se répandaient en son nom dans

les quartiers les plus populeux, chantant ici de grossiers couplets sur l'intimité de Mazarin et d'Anne d'Autriche, déclamant là contre la capacité de l'Italien, contre sa mauvaise administration qu'il refusait de réformer d'après les remontrances du parlement, plus loin contre la régente qui haïssait le peuple de Paris, qui voulait incendier la ville au premier mécontentement de ses citoyens. C'est ainsi que l'homme qui s'appela depuis le cardinal de Retz fomentait habilement la révolte qui ne tarda pas à éclater, et qui manqua rejeter la France dans toutes les horreurs de la ligue.

Pendant que le coadjuteur agissait clandestinement en démagogue, et se montrait en même temps visiteur assidu au Palais-Royal, le parlement, au sein duquel il comptait de nombreux et influents fauteurs, continuait d'arrogantes remontrances à la cour, et prononçait des arrêts hostiles aux volontés de la régente. Tout à coup la nouvelle d'une grande bataille gagnée dans la plaine de Lens arrive à Paris ; le prince de Condé en était encore proclamé le héros. On ordonna donc des réjouissances publiques, et le roi, accompagné de toute sa famille, se rendit à la cathédrale pour y chanter un *Te Deum*. Le parlement aussi avait pris place dans la nef. Tout s'était passé comme la solennité religieuse l'exigeait, quand, au sortir de Notre-Dame, une compagnie de chevau-légers appréhende au corps Blancmesnil et Charton, membres du parlement, pour les emmener à Vincennes. Une autre compagnie court chez Broussel, vieillard respectable *quant à ses cheveux blancs*, le champion avoué des intérêts populaires dans toutes les assemblées des chambres, et le transporte, non sans de grands dangers, à la prison de ses collègues.

Soudain la ville est en armes ; on crie partout : Liberté de Broussel ! Vive le roi ! et parfois aussi, vive le coadjuteur ! Anne d'Autriche, irritée du désordre et pensant

pouvoir l'apaiser par la rigueur, se montra tenace dans toutes ses exigences. Elle alla jusqu'à invectiver contre le parlement, jusqu'à le menacer de l'exil en masse ; le parlement passa outre et continua ses remontrances de réformation. Le peuple, apprenant ensuite le refus de la reine, à propos des détenus de Vincennes, s'insurgea véritablement, et les barricades de la ligue furent renouvelées. La cour, qui jusqu'alors n'avait fait que rire de l'irritation et du dépit de la roture, commença à réfléchir sur les graves conséquences des événements du jour. La régente seule s'obstinait dans une orgueilleuse résistance ; on lui montra les barricades élevées jusqu'aux portes du Palais-Royal. Le parlement entreprend alors un dernier effort ; toutes les barrières s'abaissent à son approche, et quand, après une vaine tentative, il va pour repasser les barricades, mille arquebuses sont braquées sur lui ; Molé lui-même est saisi à la gorge par un capitaine du peuple, et il est forcé de retourner avec ses collègues aux pieds d'Anne d'Autriche. Enfin, après avoir longtemps supplié, la régente signe l'ordre de délivrance de Broussel et des autres ; deux voitures du château vont chercher les détenus, qui sont ramenés en triomphe au milieu de la foule.

La régente ne s'était relâchée de sa rigueur que dans l'espoir que le parlement n'empiéterait plus désormais sur les droits de la couronne. Mais, dès le lendemain, toutes les chambres se rassemblèrent, et peu à peu reprirent les délibérations qu'on voulait leur interdire. Le peuple d'ailleurs n'était rien moins qu'apaisé, et le coadjuteur soufflait encore la discorde dans la basse classe. Une démarche de la cour suffit pour rallumer l'incendie. Anne, apprenant le peu de cas que le parlement avait fait de ses injonctions, et craignant les insultes et les attaques d'une populace ameutée contre elle et son ministre, sort furtivement de Paris avec son fils et toute sa famille, et se retire à Ruel. En

même temps, on arrêtait par son ordre divers personnages influents, liés avec quelques membres du parlement. La capitale commençait à se trouver dans un état d'anarchie qui pouvait devenir à toute heure plus déplorable, quand le vainqueur de Lens arrive dans ses murs. Le coadjuteur s'efforce aussitôt de l'attirer dans son parti ; mais Condé, loin de céder comme naguère aux *Importants*, entreprend de réconcilier la cour avec le parlement et le peuple, et amène par l'autorité de son nom les conférences de Saint-Germain. Il en résulta que dorénavant la détention préventive dut ne plus être fixée qu'à trois mois au plus ; mais le projet qu'avaient les députés de faire renvoyer Mazarin ne fut point ou ne put être réalisé : c'est à peine si l'on pensa à l'arrêt de la précédente régence concernant les Concini. La cour revint au Palais-Royal.

Un autre traité bien plus important, puisque l'Europe tout entière y prenait part, se concluait alors aussi à Munster, en Westphalie, et mettait fin à la guerre de trente ans (1648).

« Les articles de ce traité célèbre sont de deux sortes : Les uns sont relatifs aux satisfactions accordées aux puissances intéressées ; les autres concernent l'état public de la religion et du gouvernement de l'Allemagne.

Par les premiers, la France fut reconnue tenir en toute souveraineté les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et la ville de Pignerol qu'elle possédait avant la guerre ; et il lui fut, de plus, abandonné l'Alsace et le droit de garnison dans Philisbourg, en conservant d'ailleurs aux États de la province cédée tous les droits et priviléges compatibles avec la souveraineté du monarque.

La Suède obtint la Poméranie citérieure ou occidentale, Stettin, Wismar, l'île de Rugen, l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verden, qui furent sécularisés, trois voix à la diète, et cinq millions d'écus impériaux, payables par les

cercles de l'empire, à l'exception de la Bavière et de l'Autriche.

L'électeur de Brandebourg reçut l'évêché de Magdebourg, et les évêchés d'Halerstadt, Minden et Camin; le duc de Mecklemburg, les évêchés de Schwerin et de Ratzebourg, et les deux commandements de Mirow et de Nimirow; les ducs de Brunswick Lunebourg, l'alternative dans l'évêché d'Osnabruck, possédé tour à tour par un catholique élu par le chapitre, et par un prince de la maison de Brunswick. Le landgrave de Hesse-Cassel obtint des abbayes, et il en fut de même des autres princes moins marquants.

L'électeur palatin rentre dans ses possessions, sauf dans le Haut-Palatinat qui demeura à la Bavière; et un huitième électorat fut créé en sa faveur, pour subsister jusqu'à l'extinction de la ligne masculine de l'une ou de l'autre des maisons palatine ou de Bavière.

En compensation du Haut-Palatinat, qui fut ainsi confirmé à l'électeur de Bavière, celui-ci renonça à un prêt de treize millions qu'il avait fait à l'empereur, et ce dernier reçut encore trois millions de la France, en indemnité de l'Alsace, dont il avait donné l'investiture à l'archiduc Ferdinand Charles, son cousin.

Quant aux dispositions relatives à la religion et au gouvernement de l'Allemagne, les calvinistes furent admis à participer à tous les droits acquis aux luthériens; tous les biens ecclésiastiques possédés par les princes protestants en 1624, et par l'électeur palatin en 1619, durent leur rester, et tout bénéficier catholique ou protestant, changeant de religion, dut perdre son bénéfice. La *chambre impériale*, investie du droit de connaître des différends entre les États, fut composée de vingt-six conseillers catholiques, et de vingt-quatre protestants, et le *conseil aulique*, dont le jugement des causes féodales était la principale attribution, reçut six conseillers protestants.

On pourvut aussi à la manière de résoudre la guerre et de faire la paix, de porter des lois générales, d'imposer des contributions, de convoquer les diètes à des termes fixes, et on régla la qualité de ceux qui auraient entrée et suffrage. On renvoya enfin à la prochaine diète, à statuer sur l'élection d'un *roi des Romains*, du vivant de l'empereur, et sur la faculté de le choisir dans la famille régnante : deux points sur lesquels la maison d'Autriche eut à combattre les intrigues de la France et vint à bout de les déjouer. Déjà elle l'avait fait échouer dans ses prétentions à obtenir à la diète, en vertu de sa possession de l'Alsace, des voix qui l'auraient autorisée à s'immiscer dans les affaires de l'empire ; mais, déchue à cet égard, la France arriva au même but, en se faisant reconnaître garante, ainsi que la Suède, du traité qui venait d'être conclu.

L'Espagne qui, dès le commencement de l'année, avait fait sa paix avec les Provinces-Unies, en leur abandonnant leur territoire en Europe, et au dehors, tous les établissements commerciaux qu'elles avaient enlevés au Portugal, pendant qu'il faisait partie de la monarchie espagnole, l'Espagne refusa d'accéder au traité de Westphalie, tant à cause du sacrifice qu'on exigeait qu'elle fît des Pays-Bas et de la Franche-Comté, ou du Roussillon et de la Cerdagne, que parce qu'elle se flattait de trouver, dans les troubles de la France, un équivalent à la diversion qu'elle perdait du côté de l'Allemagne. Enfin, le duc de Lorraine à qui la France consentait bien à rendre ses Etats, mais en y conservant des forteresses et des chemins militaires, refusa d'y rentrer à ces conditions ; il préféra continuer de vivre en aventurier et à la tête d'un petit corps d'armée, au service des princes qui le payaient le mieux. » (*Anquetil.*)

Mais pendant que l'Europe s'apaisait, la France demeurait encore pleine de trouble et d'irritation.

Le prince de Condé restait à la reine ; le duc d'Orléans, Gaston, ambitieux sans talent, ne savait agir que d'après l'abbé de la Rivière, son favori ; et d'ailleurs il était incapable de soutenir le rôle de chef de parti ; mais il y avait le coadjuteur, le duc de Beaufort, le duc de Bouillon, le prince de Conti, frère de Condé, et derrière eux, sa sœur, la fameuse duchesse de Longueville, que cette guerre bizarre et deux vers de Larochefoucauld ont immortalisée. Puis la fougue du parlement n'était qu'assoupie ; les prérogatives du pouvoir étaient trop belles pour qu'il s'en laissât dépouiller en silence ; l'irritation devint telle, que la cour quitta furtivement Paris et se retira à Saint-Germain, où le prince de Conti et le coadjuteur devaient la suivre ; le départ du premier eut lieu ; mais le second fit briser sa voiture par des agents apostés, et resta ainsi au centre du mouvement.

Le parlement, que la reine appelait à Montargis, prit des mesures énergiques ; les nouveaux membres donnèrent un million, le corps entier deux millions ; toutes les cours et les chambres se cotisèrent. « On leva douze mille hommes par arrêt du parlement ; chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée la *cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe. Le prince de Condé assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes et de rubans ; leurs évolutions étaient le sujet des plaisanteries des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie. Le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec la *premièr. aux Corinthiens*. Les vingt conseillers qui avaient fourni chacun 15,000 livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Les troupes parisiennes qui sortaient de Paris, et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs qu'avec des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaîté la plus dissolue... Enfin, on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans la poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque!*

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions : le parlement ne voulut point le recevoir, mais il admit dans la grand' chambre un envoyé de l'archiduc Léopold, qui faisait alors la guerre à la France. Au milieu de ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réprimer la France, et pour assembler les états-généraux ; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame de Pons. Peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français. (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.)

« Tous les soirs, les personnes les plus considérables du parti venaient conférer ensemble dans les salons de l'Hôtel-de-ville, et la frivolité n'avait pas, dans ces assemblées, une moindre part que la politique. On s'y occupait de plaisirs et d'affaires ; on entendait les trompettes sur la place, les violons dans les salles. Les manières dégagées des jeunes seigneurs et le maintien sévère des magistrats, objet, pour les uns et les autres, de ridicule ou de scandale ; les cuirasses et les écharpes militaires, les robes longues des conseillers, les frocs des religieux, les manteaux noirs des bons

bourgeois, formaient un étrange contraste, et représentaient fidèlement la confusion qui régnait alors dans les conseils de la France. » (Saint-Aulaire.)

Cependant au milieu de cette foule ridiculement affairée, il y avait des gens de guerre qui savaient leur métier, et force fut à Condé de déployer une activité extraordinaire pour maintenir le blocus avec sa poignée d'hommes. Il était jour et nuit à cheval, courant de poste en poste, ce qui n'empêcha pas des convois considérables de passer sur plusieurs points, pendant qu'on amusait ailleurs les soldats du roi avec quelques charrettes et quelques troupeaux. Il y eut plusieurs escarmouches sous les murs de la ville; mais une seule est restée célèbre, celle de Charenton. Les Parisiens y avaient mis une forte garnison, sous les ordres du marquis de Chanleu. Le matin, 8 février, les royalistes se présentèrent devant la place, ayant à leur tête le duc de Châtillon. Ils allèrent droit à l'assaut, qui fut soutenu avec la plus grande intrépidité. Condé, placé sur les hauteurs de Saint-Mandé, couvrait les assaillants contre la diversion qu'il craignait du côté de Paris. En effet, toute la nuit le tambour se fit entendre dans la ville, et au point du jour il se trouva trente mille hommes sous les armes. L'avant-garde de cette armée s'avança jusqu'à Vincennes, pendant que l'arrière-garde était encore dans la Place-Royale. Les généraux sortirent de la ville en publiant qu'ils allaient livrer bataille. Le coadjuteur, monté sur un grand cheval, avec des pistolets à l'arçon de la selle, opinait pour le combat. On tint conseil à Picpus. Ces guerriers entendaient de là le bruit du canon et des mousquetades de Charenton. Pendant qu'ils délibéraient, les royalistes forcèrent les barricades. Chanleu s'ensevelit sous la dernière, sans vouloir recevoir quartier, ce qu'on lui offrait; et le silence qui succéda avertit l'armée parisienne que Charenton était pris.

Les généraux délibérèrent si l'on ne retournerait pas à l'attaque de la place ; mais on jugea plus prudent de n'en rien faire, et de ménager les bons bourgeois de Paris « de crainte, dit le lendemain Conti aux chambres assemblées, s'il arrivait perte de quelques-uns d'entre eux, ce qui aurait été inévitable, de faire crier leurs femmes et leurs enfants. »

Cet excès de prudence indique assez que l'on était peu sûr du peuple. Aussi n'oubliait-on rien pour lui enfler le courage. A en croire les meneurs du parti, la France entière s'était levée et combattait contre le Mazarin. C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer ce qui se publiait du duc de Longueville. Il était sorti de Paris en se vantant qu'il allait faire soulever son gouvernement de Normandie ; et quelques jours après il écrivit qu'il amenait au secours de la capitale mille gentilshommes et trois mille soldats[1].

[1] Nous empruntons à la *Revue des Deux-Mondes* quelques pages sur un pamphlet curieux, composé à propos de cette échauffourée, par le fameux Saint-Evremond, qui était cadet d'une maison de Normandie :

« Nul ne semblait devoir faire un meilleur frondeur que ce caustique gentilhomme dont la raillerie indépendante venait de narguer, jusqu'au pied de sa tente, le vainqueur de Rocroy, de Fribourg et de Lens : les meneurs du parti songèrent donc à le gagner dès l'abord. Mais Saint-Évremond n'était pas seulement un homme d'esprit : ce qui dominait surtout dans cette nature fine et mordante, c'était un admirable bon sens que rien n'influençait, ni l'opinion, ni l'entourage, et qui allait vite au fond des choses. Aussi ne prit-il pas un moment au sérieux cette grande mystification de la Fronde, qui avait peut-être un sens dans les rues de Paris, où la foule, un peu à l'aventure, il est vrai, avait accepté pour drapeau le rochet brodé d'un Brutus petit-maître et tonsuré, mais non dans les rangs de cette noblesse, étourdie, jouant à la révolte, en Normandie, à la suite du duc de Longueville. Cette soi-disant émancipation de la noblesse, cette dernière convulsion de la féodalité ex-

Ce nombre lui-même était enflé, et on l'exagéra encore dans des écrits qu'on répandit, qui portaient que le duc de Longueville venait, à la tête de dix mille hommes, au secours de la capitale; qu'en passant à Saint-Germain il tenterait d'enlever la cour, si elle ne se faisait garder par les troupes qui investissaient Paris, et qu'ainsi le blocus allait être levé. Le vrai de ce récit, c'est que le parlement de Rouen avait répondu favorablement à la lettre du parle-

pirante, comme nous disons nous autres, n'inspira au cadet de saint Denys qu'un fou rire qu'il satisfit tout à l'aise en écrivant sa satire intitulée : *Retraite du duc de Longueville en Normandie.*

L'arme nationale du ridicule a rarement été maniée avec autant d'adresse et de bonheur que dans ce petit pamphlet de seize pages, à la hauteur, pour le fonds comme pour la forme, de la satire Ménippée. Le duc de Longueville se décide à venir haranguer les conseillers du parlement de Rouen, après avoir fait toutefois observer par précaution, du haut d'une tour, la contenance du peuple. Tout va bien; le parlement entraîné lui promet autant d'arrêts qu'il voudra, sans rien examiner, sous la condition qu'on supprimera *le semestre*, et le duc, en attendant l'armée qu'il aura, ne songe plus qu'à en distribuer les charges. Ici se déroule une suite de malins croquis, dessinés tous de main de maître. Varicarville, *l'esprit fort*, se refuse d'abord à tout emploi, « ayant appris de son rabbi que, pour bien entendre le vieux Testament, il y faut une application entière, et même se réduire à ne manger que des herbes, pour se dégager de toute vapeur grossière. » Il accepte pourtant le soin de la police : « Mais, comme il arrive toujours cent malheurs, il avait oublié à Paris un manuscrit du comte Maurice, dont il eût tiré de grandes lumières pour l'artillerie et pour les vivres, ce qui fut cause vraisemblablement qu'il n'y eut ni munitions, ni pain dans cette armée-là. Saint-Ibal ne demandait que l'honneur de faire entrer les ennemis en France, on lui répond que messieurs les généraux de Paris se le réservaient. Pour le comte de Fiesque, il obtient « une commission particulière pour les enlèvements de quartier, et autres exploits brusques et soudains dont la résolution se peut prendre en chantant un air de La Barre, et dansant un pas

ment de Paris, écrite tant à lui qu'aux autres parlements du royaume, pour les engager à se joindre à celui de la capitale; qu'en conséquence le duc de Longueville pouvait être censé puissant dans Rouen, que cependant il n'y était pas le maître, qu'il ne s'y soutenait que par adresse, et que personne ne remuait dans le reste de la Normandie. Il en était de même en Provence : le parlement d'Aix s'était uni à celui de Paris, en haine de Louis d'An-

de ballet. » Franquetot Barberousse, qui jouait le personnage neutre, lit les mémoires de César afin de fortifier son esprit. Arrivé au passage du Rubicon, il s'arrête tout court, et, « après avoir un peu rêvé, » il s'écrie : — le Rubicon est passé ; à tout prendre, il n'y a qu'un coup périlleux. — « Il sort là-dessus, avec une émotion extrême, sans regarder *Bon-Cœur* (sa femme), sans regarder le petit Henri, sachant bien que la vue de femmes et des enfants peut amollir les plus fiers courages. » Franquetot vient se donner *entièrement* au duc de Longueville, et déclare, en finissant, qu'une malheureuse rétention d'urine l'empêche de monter à cheval, et qu'il se réserve le soin de publier les relations de ses exploits. Il y a là aussi un marquis d'Hectot, qui se fait donner le commandement de la cavalerie « parce qu'il était mieux monté que les autres, qu'il était environ de l'âge de M. de Nemours, lorsqu'il la commandait en Flandre, et qu'il avait une casaque en broderie, toute pareille à la sienne. Sur la même ligne se placent Hanerie et Caumenil qui réclament la charge de maréchaux-de-camp : « Hanerie, fondé sur ce qu'il avait pensé être enseigne des gendarmes du roi; Caumenil, sur ce qu'il s'en était peu fallu qu'il n'eût été mestre-de-camp du régiment de Monsieur. » Campion demande seulement d'être maréchal de bataille, « pour apprendre le métier, avouant ingénument qu'il ne le savait pas. » Boucaule de même. « Il ne pouvait pas dire qu'il eût jamais vu d'armée ; mais il alléguait qu'il avait été chasseur toute sa vie, et que *la chasse étant une image de la guerre*, selon Machiavel, quarante ans de chasse valaient pour le moins vingt campagnes. Il voulut être maréchal-de-camp et il le fut. »

(J. Macé, *extrait de la Revue des Deux Mondes, du* 15 *janvier* 1842.)

goulême, comte d'Alais, commandant de la province, et fils du comte d'Auvergne. La populace voulant le chasser de la ville, ainsi qu'Armand Jean Vignerod, duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, qui était venu à son secours, leur fit courir à tous les deux risque de la vie: mais la bourgeoisie les sauva des mains de ces furieux. Pareille chose arriva à Reims, où le marquis de la Vieuville, lieutenant pour le roi, courut le plus grand danger de la part du peuple, et fut de même garanti par les principaux habitants. Il y eut aussi des émeutes à Caen, à Rennes, à Bordeaux, et des courses dans le plat pays, sous les ordres des gentilshommes amis ou alliés des généraux de Paris. Les relations de ces différents exploits, qu'on répandait dans Paris, étaient tellement circonstanciées et amplifiées, qu'elles faisaient croire aux Parisiens que la Normandie, la Champagne, la Provence, la Guyenne, en un mot les trois quarts du royaume, combattaient pour eux. Enfin ceux qui étaient capables de secret, on les flatta de l'espérance que le vicomte de Turenne, frère du duc de Bouillon, qui commandait une armée contre les Espagnols, allait l'amener au secours de Paris : agréable illusion qui ne se réalisa pas.

A la fin, les hommes sages du Parlement, Molé, de Mesme, l'avocat-général Talon, parvinrent à entamer une négociation suivie avec la cour. Il est difficile d'imaginer tout ce qu'il leur fallut déployer de fermeté et de sang-froid. On avait ameuté la populace contre le Parlement, et les députés ne revenaient jamais de Ruel, où avaient lieu les conférences, sans être assaillis par une troupe de furieux, hurlant devant eux : « *Point de paix! point de Mazarin!* » D'un autre côté, ceux de la cour se montraient inflexibles, Condé surtout, qui voulait tout emporter d'assaut. Il fut un jour si roide et si violent, que la morgue hautaine des gens de robe revint à la surface. Ils rompirent brusque-

ment la conférence, et déjà ils s'étaient remis en route pour Paris, quand Gaston, qui avait les instincts moins héroïques, parvint à faire entendre raison au prince. « Mon cousin, « lui dit-il, si ces gens-ci gagnent le printemps, ils se « joindront à l'archiduc, ils feront un parti si dangereux « à l'État que ce sera à notre tour à nous humilier. Pré- « sentement que nous les tenons, profitons de l'occasion, « faisons la paix, c'est ce que les gens de bien doivent « souhaiter. » On rappela les députés qui reprirent volontiers la négociation. Elle arrivait à terme lorsque les généraux, dont le nom n'avait pas encore été prononcé, prirent l'alarme. Ce n'était pas leur compte que tout ce tumulte s'apaisât, sans qu'ils y eussent rien gagné. A force d'enrôlements, ils étaient parvenus à se faire une armée d'environ dix mille hommes, tous vrais soldats. Ils la tirèrent de Paris et la placèrent sur la pointe que forme le confluent de Seine et Marne, dans un camp que Condé lui-même jugea inexpugnable. Une fois retranchés là, ils mirent leur cause en dehors de celle du parlement, et publièrent qu'ils allaient y attendre les secours de l'archiduc et l'armée de Turenne.

Cette complication inattendue précipita la décision des députés du parlement qui, ne se sentant plus appuyés devinrent moins exigeants. Ils conclurent à Ruel, le 11 mars, un accommodement en vingt-quatre articles, par lesquels on accordait amnistie pleine et entière à tous ceux qui avaient porté les armes contre le roi, avec promesse de la régente, de ramener bientôt le roi à Paris, sous la condition que le parlement s'engagerait à venir à Saint-Germain, où le roi tiendrait son lit de justice, et à ne point faire d'assemblée des chambres pendant toute l'année 1649. Ajoutez à cela quelques promesses vagues de réformer les finances, et de diminuer les tailles : voilà à quoi aboutit tout ce grand mouvement qui s'était annoncé avec de telles

prétentions de réforme. On reconnaissait même jusqu'au Mazarin, qui signa le traité avec les autres ministres. Les frondeurs furent outrés. Ceux d'entre eux qui étaient de bonne foi furent fâchés, parce qu'ils croyaient qu'on avait abandonné les intérêts du peuple; les autres, et surtout les chefs, parce qu'ils se voyaient déchus des espérances qui leur avaient mis les armes à la main. Quand le premier président et ses collègues vinrent, le 13, rendre compte de leurs opérations, il s'éleva un grand murmure dans l'assemblée des chambres. La séance fut très-tumultueuse, elle se passa en plaintes et en justifications. Celles qui suivirent cette première ne furent pas plus tranquilles. Aux reproches piquants des conseillers frondeurs se joignirent les fureurs du peuple. Répandu en foule dans les salles, il demandait à grands cris qu'on lui abandonnât la signature de Mazarin pour la brûler, et qu'on lui livrât les traîtres qui avaient fait cet infâme traité. Molé soutint cet assaut avec son intrépidité ordinaire; il brava également et le ressentiment de ses confrères, et l'emportement brutal de la populace. Les chefs des factieux eux-mêmes, qui, le haïssant, ne pouvaient s'empêcher de l'estimer, craignirent pour sa vie lorsqu'il sortirait de l'assemblée, et voulurent le faire sauver par des détours. Il répondit gravement: « La cour ne se cache jamais. Si j'étais « assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté, qui, « de plus, ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux « séditieux; ils me trouveraient bien dans ma maison, s'ils « croyaient que je les eusse appréhendés ici. » Au milieu des factieux déchaînés, sous le poignard, pour ainsi dire des mutins, il raillait le coadjuteur, qu'il croyait auteur de la révolte, et qui paraissait se donner beaucoup de mouvement pour se mettre en sûreté. « Eh! mon bon seigneur, « lui disait-il ironiquement, dites le bon mot. » Un forcené lui appuya le pistolet sur le visage. Sans pencher la

tête, Molé se contenta de lui dire : « Quand vous m'aurez « tué, il ne me faudra que six pieds de terre ; » et il n'en alla pas un pas plus vite.

Restait encore l'armée qui tenait bon derrière ses retranchements. Les chefs entendaient bien dicter d'autres conditions. Le duc de la Trémouille, pour son compte, remontait aux temps de Louis XI, et redemandait les vingt-cinq places du comté de Bouillon, en outre du comté de Guines, de la baronnie de l'île de Bourchard, et des seigneuries d'Amboise, Montrichard et Bléri. La retraite de l'archiduc qui s'était déjà avancé jusqu'à Reims, et la mésaventure de Turenne, abandonné de ses troupes, au moment où il voulait les conduire sur Paris les forcèrent bientôt à rabattre de leurs prétentions. Mazarin les mena si bien qu'ils finirent par se contenter d'une simple lettre de cachet adressée au parlement, lettre qui pouvait passer plutôt pour une ironie continuelle que pour un acte sérieux.

A la vérité elle commençait par une amnistie très-ample et c'est tout ce qu'il y avait d'important. Le roi reprenait ensuite les demandes de chacun des prétendants, et y répondait en termes très-obligeants. Pour le duc de Beaufort : « Sa majesté ayant toujours affectionné la maison de « Vendôme, désire la favoriser en toutes les occasions qui « se présenteront, et emploiera son autorité pour faire que « les états de Bretagne exécutent ce qui a été promis pour « le dédommager de la démolition de ses châteaux.... Sa « majesté trouve très-juste la prière que fait le duc d'El« beuf, qu'on lui paie la somme due à sa femme, et elle « y fera voir son contentement... Sa majesté fera, en fa« veur des comtes d'Harcourt, de Rieux et de Lillebonne, « tout ce qui sera possible, et leur donnera les emplois « que méritent leurs services. Le comte de Rieux surtout « sera payé aussitôt que les affaires de sa majesté pour« ront le permettre... On fera au duc de Bouillon un con-

« trat de la valeur de la principauté de Sedan, qu'il cède « au roi. Quand sa majesté mettra quelque armée en cam- « pagne, elle considérera le sieur maréchal de Turenne, « et le gratifiera, dans les occasions qui se trouveront, de « ce qui lui conviendra selon sa qualité... Le maréchal de « la Mothe-Houdancourt continuant à rendre ses services « à sa majesté, elle y fera toute la considération qui se « doit, tant pour le passé que pour l'avenir, et lui répar- « tira toutes les grâces qu'il pourra mériter... »

Ainsi est conçue cette lettre pleine d'équivoques, dans laquelle tout est obscur, sujet à interprétations et à restrictions. Elle fut apportée le 1er avril aux chambres assemblées; on en fit lecture devant elles, et voilà toute l'authenticité qu'on donna à cette pièce singulière. La régente y joignit une déclaration contenant les mêmes clauses et conditions que celle du 11 mars, excepté qu'on n'y parlait plus de tenir un lit de justice à Saint-Germain, ni d'empêcher les chambres de s'assembler pendant l'année 1649: mais le premier président et les autres députés s'étaient engagés verbalement à ne le pas souffrir. Le Parlement ajouta à son enregistrement « que le roi et la reine régente « seraient suppliés d'honorer Paris de leur présence. » Et comme les frondeurs marquèrent leur mécontentement de ce que les députés du parlement avaient obtenu pour eux si peu de chose, la compagnie, afin de leur donner quelque consolation, arrêta « qu'il serait fait instance pour « les intérêts particuliers de tous les généraux, et qu'au « surplus il serait donné ordre au licenciement des « troupes. » Le ministre acheva avec la même monnaie, c'est-à-dire par des promesses, la soumission de ceux qui avaient pris les armes dans les provinces. Enfin on donna des déclarations satisfaisantes aux parlements de Normandie et de Provence, qui avaient porté leurs prétentions à la conférence de Saint-Germain; et ainsi finit la guerre.

Tant de haines déchaînées tout à l'heure contre Mazarin ne l'empêchèrent pas de rentrer à Paris dans le carrosse du roi et de la reine-mère ; un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame, et la révolte fut apaisée ; mais le mal vint d'autre part. Condé, qui croyait avoir sauvé la royauté, s'en était vanté partout avec suffisance ; il était l'homme du jour, l'idole des salons, et traitait cavalièrement les dames de la cour. A son exemple, une foule de jeunes élégants faisait partout l'étalage de sa fatuité auprès du beau sexe, et à cette époque, comme plus tard *la jeunesse dorée avec les Montagnards*, les petits-maîtres et les Frondeurs renouvelaient des guerres sanglantes. La duchesse de Longueville tourna le prince de Condé contre le cardinal ; mais la médiation imprévue de Gaston d'Orléans rétablit la bonne intelligence, et dès lors la querelle resta toujours entre la cour et la Fronde.

Mazarin se montra le plus habile de tous ; le prince de Condé le gênait, il lui persuada que les Frondeurs voulaient l'assassiner ; le coup de théâtre avait été préparé par le coadjuteur, qui avait mis en avant le conseiller Joly, dont les rentes sur l'Hôtel-de-ville n'avaient pas été payées. Le parlement n'ayant pas, selon les rentiers, rendu pleine justice à leur requête, Joly se fit tirer un coup de pistolet ; et, dès le lendemain, tout Paris sut que le coup avait été dirigé soi-disant contre le duc de Beaufort par le cardinal, qui, de son côté, jurait à Condé que la Fronde avait attenté à ses jours ; le prince s'y laissa prendre, et quand il fut bien isolé, bien seul, avant qu'il n'eût eu le temps d'organiser ses gentilshommes, un ordre royal survint, avec l'aide des Frondeurs, qui l'envoyait ainsi que le duc de Longueville et le prince de Conti à la prison de Vincennes.

Ce dénouement, auquel on ne s'attendait pas, ne surprit nullement ; le peuple battit des mains ; les partisans de Condé se dispersèrent dans les provinces, le duc de

Bouillon en Limousin, Turenne à Stenay, le duc de La Rochefoucauld, amant de la duchesse de Longueville, qui s'était retirée en Normandie, dans le Poitou; l'épouse du prince de Condé, née Richelieu, se refugia à Bordeaux avec quelques troupes que la populace introduisit dans la ville, pendant que Turenne, de rebelle devenu traître, livrait Stenay aux Espagnols, et se faisait battre à Rethel par Duplessis-Praslin. Bordeaux ne tint pas devant l'armée royale, et la princesse de Condé revint à la cour; mais Mazarin n'avait pas encore vaincu; la haine était profonde contre le ministère italien; le fils de Condé, le jeune duc d'Enghien, âgé de dix ans, avait repoussé ses caresses, et sa mère ne l'avait pas même honoré d'un regard. La défaite de Rethel hâta l'alliance des Frondeurs avec le parti des princes. Ce fut en vain qu'en présence du parlement, la reine accusa le coadjuteur d'être l'auteur de tous les troubles; le prélat comme le duc d'Orléans, comme le parlement, demanda la liberté des princes, et le renvoi de Mazarin. Le peuple en dehors demandait aussi à grands cris l'élargissement de ceux à l'emprisonnement desquels il avait applaudi quelques mois auparavant. Mazarin se résigna, prit la route du Havre, et, après avoir ouvert les portes de la prison des princes, fit sa retraite vers l'électorat de Cologne, pendant que ses ennemis entraient triomphants dans Paris. Une fois la victoire gagnée, la mésintelligence se mit entre les deux partis alliés; Mathieu Molé, toujours ami de la reine, proposa en plein parlement d'exclure les cardinaux du ministère, à raison du serment qu'ils prêtaient au souverain pontife; le clergé protesta en masse contre cette motion, et le prince de Condé, qui l'avait appuyée, se brouilla avec l'ambitieux coadjuteur, qui visait tout à la fois au chapeau et au portefeuille.

La déclaration du premier président passa au parlement (19 avril 1651) et à la cour, et Condé se vit encore une fois

le maître. Son règne ne fut pas long ; ses airs d'autorité déplurent à la reine, qui se rapprocha de Gondi, auquel elle promit le chapeau de cardinal, d'après les conseils de la princesse Palatine, qui haïssait Condé. Le prince, averti de quelques menées secrètes contre sa liberté, sortit précipitamment de Paris, et n'y rentra que par l'intervention de Gaston, toujours médiateur : les conditions de sa rentrée furent encore en sa faveur ; il obtint le renvoi de trois créatures de Mazarin, les confidents de la reine. Condé revint à Paris, comme après une partie de plaisir, sans empressement pour voir le prince et Anne d'Autriche, que son ton d'importance lassa bientôt encore. La reine, offensée, formula ses plaintes en une accusation contre Condé, déclarant en plein parlement qu'il s'était allié aux Espagnols, et citant en preuve la garnison que ceux-ci tenaient à Stenay. Les frondeurs vinrent à son secours ; il y eut des scènes violentes dans la salle des assemblées.

Condé et Gondi s'y rendaient chacun de leur côté à la tête d'une bande armée. Ils se rencontrèrent un jour face à face, et Condé ayant tiré son épée, toute la foule des gentilshommes, qui remplissait la salle et les galeries du palais, mit à la fois flamberge au vent. Un massacre affreux allait s'élever, quand le prince eut le bon esprit de battre en retraite. Le lendemain, ce fut le tour du coadjuteur. Il allait et venait dans le palais, gourmandant les siens et distribuant des ordres, lorsqu'il fut rencontré par La Rochefoucauld, passant au moment où il entrait dans le parquet des huissiers. « Le duc prit son temps, poussa la porte, et abattit la barre de fer si à propos, que Gondi, serré entre les deux battants, avait la tête dans le parquet, le corps dans la grande salle, et suffoquait de douleur et de colère. Le duc occupé à maintenir la barre de fer, criait à Chavagnac de poignarder le coadjuteur. Chavagnac s'en excusa froidement sur ce qu'il n'avait pas d'ordres de M. le prince,

et il restait tranquille spectateur de l'agonie du prélat. Le tumulte ayant été enfin entendu dans la grand'chambre, le premier président envoya au secours M. de Champlâtreux son fils, qui obligea le duc de La Rochefoucauld à lâcher prise, et sauva la vie au coadjuteur. En sortant du parlement, M. le prince rencontra la procession, à la tête de laquelle marchait le coadjuteur, en rochet et en camail, au milieu de son clergé ; il fit arrêter son carrosse, et se mit dévotement à genoux pour recevoir la bénédiction du prélat, qui, ôtant ensuite son bonnet, lui fit une profonde révérence. Rentré à l'hôtel de Condé, M. le prince se disposa immédiatement à quitter Paris, et, peu de jours après, il partit pour Chantilly, d'où il comptait se rendre en Guienne, et commencer la guerre civile. *(Saint-Aulaire.)*

Elle éclata bientôt. Le prince fit soulever la Guienne, son gouvernement, l'Anjou, le Poitou ; une partie de la noblesse se joignit à lui, et se mit à traiter avec l'Espagne. Turenne et le duc de Bouillon étaient revenus au parti de la cour. L'armée royale se mit en campagne avec le jeune roi, prit Bourges et La Rochelle, et força Condé à lever le siége de Cognac, pendant que Mazarin rentrait en France avec sept ou huit mille hommes, dont il donna le commandement au maréchal d'Hocquincourt, et s'en allait rejoindre la cour à Poitiers, puis à Tours. Son retour fit perdre Paris au parti royal ; le parlement furieux mit sa tête à prix (50,000 écus), et le poignard de Gondi reparut dans les séances de cette compagnie.

Condé n'était pas à l'aise, son parti languissait en Guienne ; bientôt on apprit que la fille du duc d'Orléans, Mademoiselle de Montpensier, avait réuni sous ses ordres les troupes espagnoles du duc de Nemours, et les soldats de Beaufort, avec *ses maréchales-de-camp*, les comtesses de Fiesque et de Fontenay : appelé par ses amis, le prince vint prendre le commandement de cette armée, et battit d'Hoc-

quincourt par surprise, près de Blenau. Heureusement pour la cour, Turenne apprit le danger qu'elle courait à Gien, et la sauva par une marche savante.

L'arrivée du duc de Lorraine vint faire diversion aux mesquineries de cette guerre. Condé était retourné à Paris, où l'attendaient les intrigues du cardinal de Retz et les remontrances du parlement : son lieutenant Tavannes s'empara d'Étampes, où il se fit battre par Turenne, qui, lors de la survenue du duc de Lorraine, était sur le point de l'y forcer. L'adresse de Mazarin, et quelques succès de Turenne, délivrèrent la France des dix mille brigands du prince lorrain ; il ne restait plus à l'armée royale qu'à vider sa querelle avec les troupes de Condé, qui s'étaient approchées de Paris : un renfort, que le maréchal de la Ferté amena à Turenne, mit ce dernier à même de repousser son ennemi dans le faubourg Saint-Antoine, où, le 2 juillet, s'engagea un combat terrible. « Dès le commencement de l'action, le duc d'Orléans, après avoir vu la disposition des deux armées, s'était retiré dans son palais du Luxembourg. Les bourgeois de Paris, accourus sur leurs remparts, regardaient ce qui se passait, sans paraître y prendre aucun intérêt. Le prince obtint avec peine qu'on recevrait ses blessés. La vue de tant de malheureux rapportés entre les mains de leurs domestiques, mutilés, expirants, tout sanglants et défigurés, excita dans le peuple un commencement de compassion. En passant par les rues, ces blessés remerciaient les bourgeois attendris ; et, comme insensibles à leur propre sort, ils ne montraient que le regret de ne pouvoir plus aider le héros qui périssait à leurs portes. Ce spectacle fit plus que les exhortations de Beaufort, l'ancienne idole de la populace. Dès le matin, Condé l'avait envoyé haranguer le peuple dans les carrefours et dans les places publiques. Il cria longtemps en vain ; mais enfin, sur le midi, on commença à s'attrouper. Quelques pelo-

tons d'ouvriers se présentèrent devant le Luxembourg. Les femmes de qualité, dont les pères, les frères, les enfants combattaient dans l'armée du prince, s'y étaient réunies; elles sollicitaient Gaston de faire armer le peuple, et d'aller au secours de son cousin. Il résistait à leurs instances; sa conduite lui avait été tracée par le coadjuteur, qui, dans ce moment critique, ne paraissait pas au Luxembourg, mais qui envoyait de temps en temps des gens pour confirmer Monsieur dans son refus. Cependant, il ne put tenir contre tant de personnes qui le sollicitaient à genoux, les mains jointes et fondant en larmes. Enfin, il se laissa arracher plutôt qu'il ne donna à Mademoiselle l'ordre de faire ouvrir la porte Saint-Antoine, et de recevoir l'armée du prince dans Paris.

« Mais il y avait une défense contraire à l'hôtel-de-ville, défense écrite tout entière de la main du roi et de Charonne, où il était pendant le combat. Le gouverneur, les échevins, et le conseil assemblé, voulaient obéir à cette défense, et il était ordonné à la garde bourgeoise de tenir la porte fermée. Mademoiselle, munie de la permission de son père, se présente à l'hôtel-de-ville, à la tête d'une foule de peuple qui demandait à grands cris qu'on sauvât le prince et son armée. Le conseil n'ose mécontenter cette multitude menaçante; il accorde le consentement que Mademoiselle désirait. Avec ces pouvoirs, elle avance vers la porte Saint-Antoine, et fait avertir Condé. Il prend le moment où Turenne suspendait ses efforts pour en faire bientôt de plus décisifs, et vient s'aboucher avec la princesse. « Il était, « dit-elle, tout couvert de poussière et de sang, quoiqu'il « n'eût pas été blessé; sa cuirasse était pleine de coups, et « il tenait son épée nue à la main, en ayant perdu le four- « reau. » En entrant, il se jette sur un siége, fondant en larmes : « Pardonnez, lui dit-il en sanglotant, pardonnez « la douleur où je suis; vous voyez un homme au déses-

« poir. J'ai perdu tous mes amis. — Non, répondit-elle ; « ils ne sont que blessés, et encore ne le sont-ils pas dan« gereusement. » Cette bonne nouvelle le consola ; il remercia Mademoiselle, la pria de continuer ses bontés, de veiller au soulagement des blessés, et il retourna à son armée. La princesse voulait le retenir, mais il s'échappa de ses mains : « Je ne rentrerai, dit-il, qu'à la dernière extré« mité, et il ne me sera jamais reproché que j'aie fui en « plein jour devant les Mazarins. » Réponse pareille à celle qu'il avait faite le matin à Gaston, qui lui proposait de laisser le commandement au duc de Nemours, et de se retirer dans la ville : « Je ne puis ni ne dois abandonner mes « amis en pareille occasion ; il faut vaincre ou périr avec « eux. »

« En effet, il n'y avait pas de milieu si Mademoiselle ne fût venue au secours de son cousin ; comme les nombreux bataillons l'emportaient à la longue sur les moindres, Condé, resserré entre l'ennemi et les murailles de Paris, ne voulant pas se rendre de peur de porter sa tête sur l'échafaud, aurait péri avec ses principaux partisans, et le carnage à la fin aurait été horrible. Le duc d'Orléans, vaincu par les sollicitations de tout ce qui l'environnait, monte enfin à cheval, fait armer le peuple et vient favoriser la retraite du prince, Elle était devenue absolument nécessaire. Turenne n'avait suspendu ses efforts que pour disposer autrement ses troupes. L'armée de la Ferté venait de le rejoindre, et ils se proposaient d'envelopper Condé entre eux et Paris. Déjà les royalistes défilaient à droite et à gauche par Conflans et Popincourt. En se rapprochant, ils devaient envelopper le faubourg Saint-Antoine, et faire une attaque générale, à laquelle Condé n'aurait pu résister. Il le pressentit, et ne pensa plus qu'à mettre en sûreté le reste de son armée, très-diminuée et aussi fatiguée de la marche et de la chaleur que du combat. Il fit à la tête de ses esca-

drons une charge qui repoussa l'ennemi jusqu'au delà des barrières du faubourg. Pendant ce temps, son infanterie défila dans la ville. Il y entra des derniers avec sa cavalerie. Les portes se refermèrent. Des mousquetaires, placés sur les remparts, arrêtèrent les royalistes qui voulurent approcher, et Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille sur les plus éloignés.

L'étonnement de la cour fut extrême, quand elle vit que le prince lui avait échappé. Elle pensa d'abord, tant elle se croyait sûre de ses intelligences, que le canon de la Bastille tirait, non sur ses troupes, mais sur celles de Condé. Lorsque Mazarin fut assuré du contraire, et qu'il sut que c'était Mademoiselle qui avait fait ce coup hardi, il dit froidement : « Elle a tué son mari ; » faisant allusion au désir qu'elle montrait d'épouser le roi ou quelque autre tête couronnée. Des hauteurs de Charonne, où il avait tenu le jeune monarque pendant le combat, le cardinal le ramena à Saint-Denis, où la reine était restée en prières dans l'église des Carmélites, et l'armée demeura dans ses anciens postes. Condé fit passer la sienne à travers Paris, et l'établit dans la plaine d'Ivry, le long de la rivière de Bièvre. (*Anquetil.*)

Paris était dans le trouble ; les princes voulaient dominer, et la bourgeoisie ne s'y prêtait pas de bonne grâce ; une assemblée, qui se tint à l'hôtel-de-ville, les irrita au point qu'au sortir de la séance ils traitèrent les députés de *Mazarins*. Ces quelques mots soulevèrent le peuple ; des coups de fusil furent tirés contre les fenêtres, et le feu mis en définitive à l'hôtel-de-ville. Le massacre, prémédité peut-être, avança la ruine de la ligue ; quelques hommes inconnus, parmi lesquels se trouvaient des cordeliers, agirent sourdement en faveur du roi, et préparèrent les esprits à la pacification. La partie saine du parlement, Molé à sa tête, se transporta à Pontoise sur l'ordre du roi,

après l'éloignement préalable du cardinal Mazarin. Le cardinal de Retz, voyant que tout tournait à la paix, voulut se rendre de bonne grâce, et se joignit à la députation que les métiers de Paris envoyaient à la cour.

Condé, désespérant de sa cause, était parti avec le duc de Lorraine, qui était revenu aux environs de Paris, et s'était allé joindre aux Espagnols. Le 27 octobre 1652, sur l'invitation des Parisiens, le jeune roi rentra dans Paris, où le peuple le reçut avec des transports de joie : Gaston fut exilé à Blois[1] ; il y eut amnistie générale, sauf quelques exceptions, Mademoiselle et onze conseillers du parlement ; l'un d'eux était le fameux Broussel : ils furent chassés du parlement. La démarche du cardinal de Retz ne lui servit de rien ; sur les conseils de Mazarin, il fut arrêté et conduit à Nantes ; sa vie politique, si turbulente et si orageuse, était finie : l'histoire raconte encore ses démêlés avec la royauté pour la succession de l'archevêché de Paris, ses liaisons avec les jansénistes, enfin sa tranquille vieillesse à l'abbaye de Saint-Denis, qu'on lui avait donnée en échange

[1] Le frère de Louis XIII garda jusqu'à la fin ce caractère irrésolu et fanfaron qu'avait si bien jugé Richelieu. Il faut lire là-dessus les mémoires du cardinal de Retz. « Ne ferais-je pas demain la « guerre, dit-il, et plus facilement que jamais ? — Oui, monsieur. « — Le peuple n'est-il pas toujours à moi ? — Sans doute, mon« sieur. — M. le prince ne reviendra-t-il pas à moi, si je le de« mande? — Je le crois, monsieur. — L'armée d'Espagne ne s'a« vancera-t-elle pas, si je le veux ? — Toutes les apparences y sont, « monsieur. » Monsieur sentait tout le ridicule de ses questions et il ne se les répétait qu'afin qu'on le réfutât, et afin de pouvoir dire ensuite qu'il aurait fait merveille, si on ne l'avait retenu, à peu près, disait Madame, moitié riant, moitié pleurant ; à peu près comme Trivelin dit à Scaramouche : « Que je t'aurais dit de belles choses, si tu avais eu assez d'esprit pour me contredire. »(*Tome III, page* 245.)

de son archevêché. Quant au prince de Condé, qui était entré au service de l'Espagne, le parlement lui fit son procès, et le condamna à la peine de mort par contumace.

Le dernier fait important de la Fronde, fut le retour de Mazarin, qui, après avoir amené quelques troupes à Turenne, au siége de Bar-le-Duc, fit une entrée solennelle à Paris (9 février 1653), et s'en alla loger au Louvre. Bordeaux, où se trouvait encore réunie la famille de Condé, où dominait la faction des Ormistes, fit sa soumission, après la prise des forts de Bourg et de Libourne. Le prince de Conti finit par épouser une nièce de Mazarin, Anne-Marie Martinozzi. Ainsi se termina cette bizarre série d'émeutes, de plaisanteries et de séditions, que le hasard fit appeler la Fronde.

« Cette révolte avait témoigné que l'aristocratie avait fini son temps politique, que la bourgeoisie n'était pas apte encore à commencer le sien; il y avait partout besoin de repos, goût du travail, envie d'ordre. Tout était prêt pour la monarchie de Louis XIV; le dernier soupir des libertés municipales et des résistances féodales s'était fait entendre; la royauté absolue allait prononcer son dernier mot.

Un an après le retour de l'ordre, et pendant que la guerre, poussée avec vigueur, nécessitait des mesures de finances, toujours ruineuses et vexatoires, le parlement s'effraya de l'accroissement des dettes de l'état, et s'assembla pour délibérer sur l'enregistrement de tant d'édits bursaux. Le jeune roi, instruit de cette réunion (1654, 15 avril), partit de Vincennes, où il chassait, et entra dans la grand' chambre, botté, éperonné, le fouet à la main : « Messieurs, dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement; je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer. Monsieur le premier prési-

dent, je vous défends de souffrir ces assemblées et à pas un de vous de les demander. »

Le parlement se tut devant ce roi de dix-sept ans ; et pendant plus d'un demi-siècle, il ne s'éleva contre la royauté aucune opposition, aucune plainte, aucun murmure, ni de la noblesse, ni du clergé, ni du peuple ; il n'y eut plus pour elle que des adorateurs : « *L'État, c'était le roi.* » (*Lavallée*, tome 3.)

Cependant, le moment n'était pas encore venu où le grand règne allait commencer. Mazarin occupait toujours la scène. Il fallait, avant de léguer la France à Louis XIV, qu'il mît à fin l'œuvre de Richelieu, et l'Espagne, qui n'avait pas voulu du traité de Westphalie, tenait encore bon. Les dernières années de discordes civiles avaient été malheureuses pour la France; Condé était passé aux ennemis qui s'étaient emparés de Dunkerque et avaient repris la Catalogne et Casal dans le Piémont. Lorsque la Fronde épuisée déposa les armes, la fortune changea de drapeaux ; Turenne, redevenu fidèle, força dans leurs lignes les Espagnols, et Condé qui assiégeait Arras, et s'empara de Stenay. Mais ce n'étaient là que des succès peu décisifs ; la France n'était pas encore assez forte pour imposer sa loi à l'Espagne; le nom de Louis XIV n'était pas plus connu que celui de Philippe IV; à peine parlait-on dans l'Europe de Mazarin et de don Louis de Haro, leurs premiers ministres : les renommées européennes d'alors étaient la reine de Suède, cette fameuse Christine qui se dégoûta si vite d'être reine, et plus vite encore de ne l'être plus; puis cet usurpateur du trône d'Angleterre, si diversement jugé dans tous les temps, Cromwell, qui fit peut-être plus pour la gloire de l'Angleterre que n'avait jamais fait aucun roi. Le Protecteur avait repris en Europe le rôle d'Henri VIII entre la France et l'Espagne ; mais il ne s'allia pas avec cette dernière. Pendant que le prince de Conti faisait des conquêtes en Cata-

logne, que Fabert s'emparait de Stenay, que Turenne délivrait Arras, la flotte de Cromwell allait s'èmparer de la Jamaïque, et l'Angleterre traitait avec la France (1655).

Tout réussissait à la France, en Italie, en Cerdagne, en Flandre; les ducs de Savoie et de Modène commandaient ses armées en Piémont; Turenne était en Flandre, Conti dans le nord de l'Espagne, et la flotte de Vendôme réunie à celle de Cromwell. L'échec du maréchal de la Ferté-Senneterre, qui assiégeait Valenciennes avec Turenne, fut bientôt vengé par la victoire des Dunes, qui décida l'Espagne à la paix. Une clause du traité fait avec le protecteur, portait que les Anglais et les Français réunis assiégeraient Gravelines, Mardyck et Dunkerque, la première de ces places devant être le partage de la France, et les deux autres appartenir à l'Angleterre. Après la campagne insignifiante de 1657, où la ville de Mardyck fut prise, six mille Anglais débarquèrent aux ordres de lord Lockhard, et vinrent joindre l'armée française sous les murs de Dunkerque, tandis que la flotte anglaise s'embossait devant le port. Les généraux espagnols, don Juan d'Autriche et le marquis de Caracène, vinrent attaquer les assiégeants dans les Dunes, malgré les avis de Condé. Turenne sortit de ses lignes et marcha à leur rencontre : leur défaite fut complète, et sans l'habileté de Condé, c'en était fait de toute l'armée espagnole. Dunkerque se rendit; Furnes, Dixmude, Gravelines et plusieurs autres villes des Pays-Bas eurent le même sort.

Pendant que les ducs de Savoie, de Modène et de Navailles s'emparaient de Trin et de Mortare, l'Espagne revint au parti de la paix. Sur l'avis des dispositions favorables de la cour de Madrid, Mazarin fit partir Hugues de Lyonne, qui eut de nombreux entretiens avec Louis de Haro; mais l'article de Condé, dont le roi d'Espagne voulait la réhabilitation pleine et entière, fit tout rompre. Le cardinal usa

de ruse; il feignit de ne plus y songer, et dissimulant l'envie qu'il avait de voir Louis XIV épouser l'infante Marie-Thérèse, il le mena à Lyon, où l'attendait la princesse de Savoie avec sa fille Marguerite. A cette nouvelle, Philippe IV envoya Antonio Pimentel pour renouveler les conférences, et les préliminaires de la paix ayant été signés, Mazarin et don Louis de Haro se rendirent tous les deux dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, à la frontière de France et d'Espagne, avec de nombreuses précautions d'étiquette. Le mariage de l'infante avec le jeune roi fut arrêté. La dot devait être de 500,000 écus d'or. La France garda l'Artois, Gravelines, Saint-Venant, Landrecies, le Quesnoy, Thionville, Marienbourg, Avesnes, et quelques autres places de Flandre; l'Espagne lui céda les comtés de Roussillon et Conflans, avec une partie de la Cerdagne : les Pyrénées servirent de limites. Condé fit sa soumission et fut rétabli dans tous ses honneurs avec le gouvernement de la Bourgogne; enfin, le duc de Lorraine et le prince de Monaco furent rétablis dans leurs États.

Telles furent les principales clauses du fameux traité des Pyrénées. Ce fut là le dernier succès diplomatique de Mazarin; une fièvre brûlante le conduisit au tombeau quelque temps après l'entrevue de Philippe IV et de Louis XIV, dans l'île de la Conférence, où s'était célébré le mariage de l'infante avec le jeune roi de France. Le cardinal regrettait la vie; ses cinquante millions le tourmentaient : d'après l'avis de son secrétaire Colbert, il en fit don au roi qui les lui rendit aussitôt; c'en était assez pour calmer ses remords. Sa nièce, Hortense Mancini, qui avait épousé le maréchal de la Meilleraye, sous le nom de Mazarin, hérita de tout, sauf quelques legs de vingt millions (1661).

« Qu'on ne s'étonne pas de la générosité de Louis XIV. Il se crut assez riche du testament politique par lequel

Mazarin l'instituait légataire universel du pouvoir souverain. L'héritage de Louis XIV, ce fut la France ; et la conduite de toute sa vie prouve assez qu'il la regarda toujours comme un domaine privé, dont il était l'inviolable propriétaire. Mazarin n'avait essuyé les dégoûts de la Fronde, que pour en épargner les dangers à son maître, et tandis qu'il pliait sans murmure sous les volontés de ses ennemis, il encourageait l'orgueil du jeune roi ; il le faisait spectateur des séditions princières, des prétentions du parlement, pour l'accoutumer à tenir plus tard la noblesse en bride, à humilier les compagnies. N'en déplaise aux détracteurs de Louis XIV, tout son règne fut le développement d'une double pensée politique, à lui léguée par Mazarin, à Mazarin par Richelieu, l'abaissement de la maison d'Autriche et l'élévation en France du pouvoir royal, le monopole de l'autorité souveraine. C'est ainsi que pour se rapprocher partout de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Espagne où régnait la maison rivale, Richelieu s'était emparé de la Lorraine ; Mazarin, de l'Alsace et du Roussillon ; Louis XIV, de la Flandre et de la Franche-Comte. La guerre d'Espagne, quelques sacrifices qu'elle ait coûtés à la France, n'est pas une faute ; c'est la conséquence malheureuse d'une bonne idée. La faute véritable de Louis XIV, c'est la protection trop généreuse accordée aux Stuarts, c'est la guerre contre Guillaume, le premier des princes d'Orange, avec qui la France ne se soit pas unie. En cela, Louis XIV ne suivit pas les traditions de ses prédécesseurs : Richelieu avait combattu Charles Ier ; Mazarin avait brigué l'alliance de Cromwell. » (*Histoire de France.*)

CHAPITRE VIII.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

« Jamais roi n'avait pris en main le gouvernement dans des circonstances plus favorables que Louis XIV. Henri IV, Richelieu, Mazarin, semblaient n'avoir travaillé que pour lui aplanir les voies ; ils lui léguaient la France sortie glorieusement de la plus longue guerre des temps modernes, et ayant acquis par les traités une force d'opinion plus grande que par les armes, un état parfaitement paisible, la noblesse écrasée, le clergé soumis, la bourgeoisie ne désirant que l'ordre, enfin un pouvoir absolu qui disposait de vingt millions d'hommes, d'immenses richesses, d'une situation de progrès en tout genre. Le jeune roi avait donc une grande tâche à remplir : on lui donnait la France à conduire dans un avenir incalculable de gloire, de prospérité, de civilisation.

« Louis pleura l'homme qui lui avait servi de tuteur, de « gouverneur et de ministre tout ensemble ; puis les offi-

« ciers de la couronne et les ministres étant assemblés, il « leur dit : Je veux gouverner par moi-même, assister ré« gulièrement aux conseils, entretenir les ministres les uns « après les autres, et je suis résolu de n'y pas manquer un « seul jour. Je ne veux point de premier ministre, mais je « me servirai de ceux qui ont des charges pour agir sous « moi, selon leurs fonctions.» (*Choisy*.) Et lorsque le président de l'assemblée du clergé vint à lui demander à qui il devait s'adresser dorénavant pour les affaires ecclésiastiques : « A moi, répondit-il.» — « Je veux, dit-il à son conseil, que tout me soit communiqué, depuis la dépêche diplomatique jusqu'à la dernière requête. » Et il se mit à l'œuvre avec la plus grande ardeur, y persévéra, malgré les rires d'incrédulité de sa mère, et, pendant cinquante ans, travailla régulièrement huit heures par jour. Il n'avait pas la haute portée de vues de Richelieu, ni le discernement exquis de Mazarin, mais il porta dans les affaires des idées nettes, une volonté rigoureuse, une infatigable persévérance, l'ordre le plus attentif, le mérite de choisir les hommes et de les employer, enfin, par dessus tout, l'instinct de la grandeur et le désir de la gloire. Ce début fit une impression profonde, et tout son règne s'en ressentit.» (*Lavallee.*)

« Le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime, avait dit Richelieu, en entrant aux affaires : Louis XIV aurait pu dire à peu près la même chose. L'administration un peu molle de Mazarin se trouva tout d'un coup vivifiée, rajeunie ; on en eut bientôt des preuves au dedans et au dehors du royaume. « Si Mazarin laissa en mourant cin« quante millions à ses héritiers et des coffres vides à la « France, observe un historien moderne, n'en soyons pas « surpris, car cet avare étranger avait laissé les finances « du royaume à Fouquet, et confié les siennes à Colbert. » Le premier soin de Louis XIV, dont la rare perspicacité pour découvrir les hommes de génie est une des gloires les

plus réelles, fut de les remplacer l'un par l'autre. Le surintendant Fouquet, coupable de déprédations, et qui ne doit un peu d'intérêt qu'à la généreuse constance de Pélisson et de La Fontaine, fut arrêté à Nantes, après avoir donné au roi une fête plus que royale dans sa retraite de Vaux. On lui fit son procès, qui dura deux mois devant une commission. Colbert, qui lui succéda dans le titre de contrôleur général des finances, ne s'est pas lavé du soupçon d'avoir aggravé la position de son malheureux prédécesseur. On sait qu'à l'occasion de ce procès, M. de Turenne, *qui n'était rien moins qu'un homme à bons mots*, ne put s'empêcher de dire : « Je crois que M. Colbert a plus envie que Fouquet soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas. » Toujours est-il que le surintendant, malgré tout ce que purent faire ses ennemis, ne fut pas condamné à mort : on rendit contre lui une sentence de bannissement que le roi eut *la clémence* de commuer en une prison perpétuelle. Louis XIII avait agi pareillement à l'égard de Barbin. « Chose en tout contraire, dit Richelieu lui-même, à la nature des grâces, qui remettent du châtiment au lieu de l'augmenter. » Fouquet fut transporté à la citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680. Des historiens ont voulu le charger du mystérieux personnage du *masque de fer*. Plusieurs prétendent que le jeune roi ne se montra si rigoureux envers son ministre que parce que celui-ci avait eu l'aûdace de lever les yeux sur mademoiselle de la Vallière, à laquelle il avait fait les honneurs de sa superbe fête de Vaux, et que déjà, dit-on, le roi commençait à honorer de son affection. » (*Histoire de France.*)

Même dépense d'autorité à l'extérieur. Le rôle de la France était déjà grand en Europe; l'ambassadeur d'Espagne à Londres, M. de Batteville, voulut avoir le pas sur l'ambassadeur de France, et fit attaquer la voiture de son adversaire par la populace : Louis exigea un désaveu écla-

tant. A Rome, l'affront fait à M. de Créqui, dont les Corses de la garde du pape avaient insulté le carrosse et massacré les pages, fut solennellement réparé (1662). Pendant que les querelles du jansénisme s'envenimaient et troublaient la paix de l'église en France et en Hollande, le jeune roi rendait à l'Europe chrétienne un service précieux en châtiant les pirates de la Méditerranée par la flotte du duc de Beaufort et les expéditions de Gigeri et de Tunis (1663-1665). Les six mille Français envoyés au secours de l'Allemagne faisaient des prodiges de valeur à la journée de Saint-Gothard, et, pour la sûreté intérieure de la France, les Anglais rendaient Dunkerque au prix de cinq millions.

Un traité, fait en 1662 pour vingt-cinq ans avec les états-généraux de Hollande, força (1666) Louis XIV à déclarer à l'Angleterre, une guerre sans importance, que termina la paix de Bréda (1667), et qui valut à la France la restitution de l'Acadie. La mort de Philippe IV (1665) amena des événements plus importants. En vertu du droit de dévolution[1], et, de concert avec la Hollande, malgré la renonciation formelle de Marie-Thérèse, à la succession de son père, Louis XIV réclama la cession des Pays-Bas espagnols et de la Franche-Comté : trois armées appuyèrent ses prétentions, la première aux ordres de Turenne, la seconde sous le maréchal d'Aumont ; Condé, qui sortait pour la première fois de son inaction forcée, commandait la troisième. Turenne et d'Aumont envahirent les Pays-Bas espagnols sous les yeux de Louis, qui avait voulu faire cette campagne, et prirent en quelques mois Charleroi, Bergues, Saint-Vinox, Furnes, Ath, Tournay, Douai, Oudenarde, Courtrai, le fort de Scarpe, Alost, Armentières et Lille ; Condé s'em-

[1] Le droit de dévolution donnait aux enfants du premier lit la succession de tous les immeubles, à l'exclusion des enfants du second lit. Marie-Thérèse était du premier lit, Charles II du second.

para de la Franche-Comté. L'Espagne effrayée demanda la paix et l'obtint. Le roi garda ses conquêtes des Pays-Bas, et rendit la Franche-Comté (paix d'Aix-la-Chapelle, 1668).

La guerre de la dévolution avait donné l'éveil à l'Europe sur les prétentions de Louis XIV; l'Angleterre et la Hollande signèrent un traité d'alliance défensive (1668), auquel accéda plus tard la Suède (1669); ce traité prit le nom de triple alliance. L'Espagne humiliée ne put y prendre part, ou plutôt le grand pensionnaire de Hollande, Jean de Witt, n'osa l'y admettre de peur de s'attirer la guerre avec la France. Les de Witt craignaient la guerre, qui eût infailliblement ramené au pouvoir les princes d'Orange, et fait restituer au stathoudérat toutes ses prérogatives; la paix fut donc maintenue pour quelque temps.

Mais un jour, dit-on, Louis XIV se trouvant au château de Versailles, nouvellement construit, avec Louvois, son fougueux ministre, jeta par hasard les yeux sur une fenêtre du palais, et la trouva plus petite que les autres; Louvois soutint le contraire, et, la discussion s'échauffant, l'architecte Perrault, la toise à la main, donna gain de cause au roi : ***Nous vous donnerons du travail, mon maître, afin que vous ne vous avisiez plus de nous vouloir parler de fenêtres***, grommela Louvois, et la guerre de Hollande fut résolue [1]. La seconde version est celle de la médaille, où le soleil de France se trouvait arrêté par l'ambassadeur hollandais, Van Beuningen.

Quoi qu'il en soit de la vérité plus ou moins probable de ces récits, Louis XIV fit des préparatifs formidables; il s'allia avec le roi d'Angleterre, qui promit un corps de six mille hommes et cinquante vaisseaux de guerre, moyennant trois millions par an, puis il détacha la Suède de l'alliance des Pays-Bas, en lui fournissant par an 600,000

[1] **Mémoires de Saint-Simon.**

rixdalers, et conclut des traités avec nombre de princes de l'Empire, l'électeur de Cologne, l'évêque d'Osnabruck, le duc de Brunswick-Lunebourg.

La Hollande savait que tout cet appareil de forces qui se déployait lentement à ses yeux était dirigé contre elle, et rien n'anonçait qu'elle se préparât à la défense ; il n'y avait pas d'armée de terre ; les places fortes tombaient en ruines ; les approvisionnements de guerre étaient nuls ; tous ses alliés l'avaient abandonnée, hors l'Espagne et l'électeur de Brandebourg, qui choisirent ce moment pour conclure un traité d'alliance défensive avec elle. Le duc de Lorraine, qui, contre la teneur du traité d'Aix-la-Chapelle, s'était uni aux Hollandais, reçut le premier choc ; le maréchal de Créqui s'empara de la Lorraine (1670), puis l'armée française entra dans les Pays-Bas.

La Hollande effrayée était descendue aux plus humbles supplications ; elle demandait quels étaient les griefs de Louis XIV, promettant d'y satisfaire, quels qu'ils fussent ; toute explication fut refusée. Les troupes françaises commencèrent la campagne, divisées en trois corps : l'un, aux ordres du roi : les deux autres, sous Condé et Turenne, pendant que les alliés, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster s'emparaient du duché de Clèves, et pénétraient dans les Pays-Bas d'un autre côté.

Le fameux passage du Rhin à Tolhuis, ce lieu commun des louanges banales qui sonnèrent alors aux oreilles de Louis XIV, fut le début de la guerre ; le comte de Guiche passa le premier à la tête de la cavalerie, le prince de Condé y eut un bras cassé, et son neveu, le duc de Longueville, y fut tué par une décharge ; Louis se tint prudemment en arrière, et n'y joua que le rôle de spectateur, quoi qu'en dise Boileau. La Hollande croyait en être au dernier période de son existence politique, et les patriotes les plus chaleureux parlaient déjà de

transporter le siége de la république dans les colonies, quand, à l'approche des Français, les Hollandais d'Amsterdam percèrent leurs digues, et le pays une fois inondé, la flotte de Ruyter vint prendre position en face de la ville pour attendre l'ennemi. Cette résolution désespérée sauva les Pays-Bas. Les Français étaient maîtres de toutes les places fortes qui s'étaient rencontrées sur leur passage ; les de Witt, qui avaient le pouvoir en main, demandèrent la paix ; heureusement pour la Hollande, que l'avis de Louvois prévalut dans le conseil royal sur celui de M. de Pomponne. La dureté des conditions exigées révolta le peuple, qui se tourna vers la famille d'Orange ; ce fut une révolution complète, et le jeune Guillaume sut en profiter admirablement. Dans une émeute populaire, le grand pensionnaire et son frère furent massacrés, et l'instigateur du meurtre proclamé stathouder avec de pleins pouvoirs. Ruyter cependant, qui tenait au parti des de Witt, conserva la faveur du nouveau prince ; c'était un homme nécessaire au moment où les flottes de France et d'Angleterre réunies cherchaient à pénétrer dans quelque port de Hollande. Quatre combats indécis furent livrés sur mer (1672-1673), et Ruyter réussit à empêcher la descente. Bien que la Hollande fût sauvée, l'inondation qui l'avait préservée d'une ruine complète n'avait pas encore éloigné les Français des Pays-Bas ; Turenne, avec 12,000 hommes, avait remonté le Rhin, et forcé l'électeur de Brandebourg à demander une trêve (1673). L'empereur Léopold, après nombre de tergiversations politiques, avait fait alliance avec la France ; mais la prise de Maëstricht et l'invasion de l'électorat de Trèves par les Français le déterminèrent à céder aux sollicitations de l'électeur de Brandebourg ; un traité fut conclu le 30 août 1673 à la Haye, entre la Hollande et l'Empire ; l'Espagne renouvela le sien ; l'Angleterre, qui ne faisait la guerre qu'à contre-cœur et malgré le parlement, aban-

donna les intérêts de la France par la paix de Westminster; le roi Charles II fit taire forcément ses sympathies politiques. La guerre devenait donc européenne ; tous les anciens alliés de la France y prenaient part, l'évêque d'Osnabruck, celui de Munster, le duc de Neubourg, le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg ; le Nord et l'Empire s'ébranlaient. Louis XIV jeta le gant à tous ses ennemis ; en 1674, il conquit lui-même la Franche-Comté, qui fut enlevée à l'Espagne en moins de quinze jours, pendant que les Espagnols prenaient une faible revanche en s'emparant de Bellegarde en Roussillon.

En Hollande, après les quelques succès que la réunion de Montécuculli avait valus aux troupes du prince d'Orange (la prise de Bonn et l'évacuation des Provinces-Unies) la division s'était mise entre les impériaux et leurs alliés ; le successeur de Montécuculli, le comte de Souches, d'après les ordres secrets de la cour, n'était là que pour surveiller Guillaume d'Orange, et peut-être est-ce à cette mésintelligence qu'il faut attribuer le peu de succès de toutes leurs opérations militaires. La bataille de Senef, contre Condé, où l'on se battit dix heures, resta indécise. Une révolte des Allemands fit lever le siége d'Oudenarde, et il fallut l'affaiblissement des forces de Condé, par les secours qu'il envoya à Turenne, pour que le stathouder pût s'emparer de Grave (1674).

La campagne de Turenne avait commencé par une victoire à Sinsheim sur le duc de Lorraine et le général Caprara ; puis, sous les ordres de Louvois, il avait mis le Palatinat à feu et à sang ; l'arrivée sur le Rhin du duc de Bournonville avec quarante mille impériaux, auxquels se joignirent les vingt mille hommes de l'électeur, le fit rentrer en Alsace, derrière les gorges de Saverne ; l'armée ennemie vint prendre ses quartiers d'hiver dans cette province, et les courtisans du grand roi criaient déjà à la

trahison, quand on apprit que Turenne, avec ses vingt-cinq mille hommes, avait battu les impériaux à Mulhausen, puis à Turkheim, et refoulé cette masse d'ennemis en Allemagne. L'Empire lui opposa Montécuculli, général habile, qui avait vu la guerre de trente ans, et se souvenait de la tactique des Waldstein et des Tilly. Un coup de canon avança la fin de la savante campagne de 1675; Turenne fut emporté par un boulet à Salsbach, à quelques lieues de Strasbourg (27 juillet 1675). Saint-Denis attendait le grand homme à travers les pleurs de la France; peuple et roi, tous regrettèrent le sauveur de la patrie.

Condé le remplaça dans le commandement de l'armée du Rhin, et, grâce à son habileté, cette campagne finit comme elle avait commencé, par des campements et des marches forcées; cette année vit se terminer la carrière militaire des trois plus grands généraux de l'époque, Turenne, Condé, Montécuculli.

Mais, à côté de ces renommées déjà vieilles, se formaient de jeunes réputations militaires qui en rendaient la perte moins sensible : Créqui, Luxembourg, Catinat, Villars, Schomberg. Le maréchal de Créqui prenait Lens, Liége, Dinant, Limbourg, dans les Pays-Bas; mais il se faisait battre à Consarbrück, et prendre dans Trèves; le comte de Schomberg reprenait Bellegarde et quelques autres villes en Roussillon : les Suédois qui, selon le traité fait avec la France, étaient entrés dans le Brandebourg, avaient été défaits à Fehrbellin par l'électeur, qui leur avait enlevé plusieurs villes, aidé du roi de Danemarck.

En 1676, le duc de Lorraine s'empara de Philisbourg, tandis que Louis XIV, avec le célèbre Vauban, entrait dans Condé et Bouchain. La campagne fut plus décisive sur mer; Messine, en pleine révolte contre l'Espagne, avait reçu garnison française; Duquesne y entra malgré Ruyter; une seconde bataille, au nord de Messine, fut fatale à l'amiral

hollandais, qui mourut de ses blessures ; enfin, dans une troisième rencontre près de Palerme, la flotte anglo-hollandaise fut entièrement détruite (1676).

Les alliés ne furent pas plus heureux sur terre. Le duc de Lorraine était entré dans ses états héréditaires à la tête de quarante mille hommes ; le maréchal de Créqui le rejeta au delà du Rhin. Dans les Pays-Bas, Louis XIV prit Valenciennes et Cambrai, toujours avec Vauban ; le duc d'Orléans, son frère, battit le prince d'Orange à Cassel, et s'empara de Saint-Omer. Le vaincu leva le siége de Charleroi.

En 1678, même plan de campagne, mêmes succès ; Louis prit Luxembourg, Gand, Namur, Ypres, Charlemont ; le maréchal de Créqui couvrit Fribourg contre le duc de Lorraine, et s'empara de Kehl, Landau et Lichtenberg ; le maréchal de Navailles battit les Espagnols dans les Pyrénées. Sur mer, le comte d'Estrées prit Tabago, et brûla quatorze vaisseaux de guerre aux alliés.

La Hollande et l'Espagne, humiliées, songèrent sérieusement à demander la paix. Une violation du droit des gens commise par le cabinet de Vienne sur le prince de Furstenberg, ministre de l'électeur de Cologne, avait fait rompre le congrès de Cologne (1674). De nouvelles conférences s'ouvraient à Nimègue, et après de nombreuses discussions, la paix fut signée le 10 août 1678. La France rendit aux Hollandais la ville de Maëstricht avec le comté de Vroonhoven, les comtés et seigneuries de Falkenbourg, Dalhem et Rolduc-outre-Meuse, avec quelques autres villes. Tout l'empire se souleva contre ce traité qui ne lui convenait pas ; l'Espagne seule y accéda un mois après (17 septembre). La France lui rendit Charleroi, Binch, Ath, Oudenarde, Courtrai, Limbourg et son duché, Gand, Saint-Ghilain, et quelques autres terres, ainsi que Puycerda en Catalogne. L'Espagne, à son tour, céda toute la Franche-Comté, avec Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai,

Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Bavai, Maubeuge et Charlemont.

L'article de la diète faillit rompre toutes les négociations; mais la misère fastueuse de Charles II, qui eût perdu la pension que lui faisait Louis XIV, accéléra la conclusion de la paix. Le maréchal de Créqui continuait ses succès en Allemagne; l'empereur sentit la nécessité de faire sa paix comme les autres. La France rendit Philisbourg et garda Fribourg; le duc de Lorraine dut ne rentrer dans ses États qu'à des conditions très-onéreuses; il préféra l'indépendance. Le duc de Brunswick, l'évêque de Munster, l'électeur de Brandebourg, qui s'étaient enrichis des dépouilles de la Suède, restituèrent tout ce qu'ils lui avaient pris; l'équilibre fut donc rétabli en Europe, comme après la paix d'Aix-la-Chapelle, et la France, agrandie en territoire et en puissance morale, se reposa dans l'attente d'une nouvelle guerre.

Louis XIV mit le temps à profit; il envoya Duquesne contre Tripoli (1681), puis contre Alger (1683), puis enfin contre Gênes (1684), dont il força le doge à une paix humiliante. D'après les conseils de Louvois, il institua ces fameuses chambres de réunion, à Metz, à Besançon, à Brisach, qui provoquèrent la ligue d'Augsbourg. Le traité de Nimègue prêtait à l'équivoque; Louis, en confondant le mot de vasselage avec celui de sujétion, voulut acquérir plus que la guerre ne lui avait donné; ce n'était pas la première fois que le grand roi empiétait ainsi sur la langue de l'Académie : on connaît ce trait célèbre de sa puissance sur le genre des mots, à propos de carrosse[1].

[1] Avant lui, carrosse était un nom féminin. Un soir, sortant du théâtre, sa voiture n'était pas prête : « Mon carrosse! s'écria-t-il impatienté. — Vous voulez dire ma carrosse, reprit respectueusement un valet. — Mon carrosse, vous dis-je! » Depuis lors, le mot de carrosse resta masculin.

Ainsi, d'un mot, le roi de France se donnait toutes les dépendances des trois évêchés, une partie de l'Alsace, et quelques terres dans les Pays-Bas. Strasbourg, pressée par une armée de vingt mille hommes, devint française avec le maintien de tous ses priviléges.

La Hollande, la Suède, l'Empire et l'Espagne se coalisèrent; mais la Hollande était trop faible, l'Espagne épuisée, la Suède trop loin, et deux cent mille Turcs avaient posé leurs tentes devant Vienne. La voie des négociations parut plus sûre; la prise de Dixmude, Courtrai et Luxembourg accéléra la conclusion du traité. Une trêve de vingt ans fut conclue entre la France, d'une part, les puissances alliées de l'autre, à Ratisbonne (15 août 1684). Louis garda la plupart de ses conquêtes, et notamment la ville de Strasbourg qui le rendait maître de la navigation du Rhin.

Le protestantisme semblait oublié depuis un demi-siècle; Richelieu, tout en lui ôtant son importance politique, l'avait tué par la douceur; les calvinistes, de turbulents qu'ils avaient été, étaient devenus industriels; l'étendue de leur commerce, la prospérité de leurs fabriques de soie dans les villes populeuses du midi, faisaient circuler en France le numéraire avec une heureuse abondance; l'édit de Nantes, assez fidèlement observé, garantissait la tranquillité intérieure; mais quand, Louis XIV une fois devenu majeur, il fallut demander de l'argent à l'Église pour le soutien des guerres, le clergé, ne s'y prêtant qu'à contre-cœur, demanda peu à peu la suppression de tous les priviléges du calvinisme, au moment même où de sérieuses dissensions avec la cour de Rome, sur le maintien des libertés de l'Église gallicane, semblaient devoir rapprocher les deux partis. Chaque demande d'argent était suivie de l'abolition d'un privilége; on compte un édit, vingt-deux déclarations, et vingt-huit arrêts du conseil, antérieurs et préparatoires à la révocation de l'édit de Nantes. Les pro-

testants durement repoussés dans leurs requêtes, se soulevèrent dans le Languedoc, dans le Vivarais, dans le Dauphiné, dans les Cévennes; alors comme la douceur ne suffisait pas, disait-on; comme, au lieu de se convertir, les protestants émigraient ou prenaient les armes, sur les conseils violents de Louvois, de Le Tellier son père, et du père La Chaise, les provinces révoltées furent traitées en pays conquis; des vexations de toute sorte exaspérèrent les religionnaires; les dragonnades s'exécutèrent partout dans le Béarn, dans le Languedoc, dans la Gascogne; et au moment où la peur faisait des conversions par milliers, où toutes sortes d'avantages étaient promis aux nouveaux convertis, la révocation pleine et entière de l'édit de Nantes fit sortir de France huit cent mille protestants des plus industrieuses familles du royaume. Alors tout parut soumis; celui qui n'avait pu émigrer se cacha dans les forêts et les montagnes, où se renouvelèrent les scènes des puritains d'Écosse; nos *assemblées du désert,* celles où se réunissaient nos puritains dans nos Cévennes, valent bien celles du romancier écossais; changez les noms et les lieux, le caractère est le même. La révolte était au bout de ces prêches défendus, et vingt ans après, quand Louis XIV n'y pensait guère plus, les camisards se levèrent avec des hommes énergiques à leur tête, comme Cavalier; les cruautés du maréchal de Montrevel ne firent qu'envenimer la plaie, et en 1705, il fallut toute la douceur et le talent du maréchal de Villars pour les forcer dans leurs cavernes et rétablir la paix; cent mille hommes y étaient morts; la part du bourreau était un dixième de ce nombre.

Sans répéter ce qu'on a dit partout, que la haine des émigrés contre Louis XIV avait été la cause de la nouvelle guerre qui suivit la ligue d'Augsbourg, nous dirons seulement, qu'à part l'injustice faite à son candidat dans l'élection de Cologne, le seul fait de la ligue suffisait pour porter

ombrage au roi de France; il déclara donc la guerre à l'Empire; c'était au moment où Guillaume d'Orange préparait son expédition en Angleterre (1688). Sur la nouvelle de son départ, Louis qui n'attendait que cet instant, déclara aussi la guerre à la Hollande, puis à l'Espagne, et tout aussitôt l'armée du marquis de Boufflers s'empara de Philisbourg, Kaiserslauten, Worms, Spire, Heidelberg, Mayence. Toute l'Europe se ligua alors contre la France; l'Angleterre, la Hollande, l'Empire, l'Espagne et la Savoie. Louis XIV fit face à tout; il envoya Jacques II faire une descente en Irlande, où le malheureux roi détrôné se fit battre à la Boyne par Guillaume en personne (1690). Puis sur le conseil de Louvois, il fit incendier le Palatinat, et brûler Worms et Spire, qu'un nouveau système de concentration lui faisait abandonner. Les alliés se mirent en mouvement. Le prince de Waldeck avec l'armée hollandaise, et Churchill, plus tard Marlborough, avec onze mille Anglais, défirent le maréchal d'Humières à Valcourt, et reprirent Bonn et Mayence; tandis que d'autre part Noailles gagnait du terrain en Catalogne, et qu'en Amérique, les Anglais étaient repoussés dans leur descente à Québec.

En 1690, le maréchal de Luxembourg battit le prince de Waldeck à Fleurus; dans les Pays-Bas, Catinat gagna sur le duc de Savoie la bataille de Staffarde, près de Saluces, et l'amiral Tourville battit les flottes anglaise et hollandaise au cap de Bévéziers. Même succès pour la France dans la campagne de 1691; Catinat fit la conquête de Nice, Villefranche et Montmélian; de Lorges contint, sur le Rhône, l'armée du comte de Caprara; Louis XIV prit Mons, malgré le roi d'Angleterre; Luxembourg gagna le combat de Leuze encore sur Waldeck, et Noailles prit la Sao-d'Urgel, en Catalogne. La fin de la campagne fut moins heureuse. Saint-Ruth perdit la bataille de Kirconnel en Irlande; seize mille Irlandais s'embarquèrent avec le reste des troupes françaises

(1691). Tourville, qu'un ordre supérieur força au combat, malgré l'inégalité de ses forces, perdit la célèbre bataille de la Hogue, d'où l'on a fait dater, à tort peut-être, la décadence de la marine française. Quatre de ses vaisseaux furent brûlés, treize s'échouèrent sur les côtes de France (29 mai 1692). Le roi, toujours généreux, le complimenta sur son courage, mais le prestige avait disparu. Les succès de l'armée compensèrent l'échec de la marine; Louis XIV, accompagné de Vauban, força Namur à se rendre à la vue d'une armée de cent mille hommes commandée par Guillaume. Le roi d'Angleterre, honteux de cette capitulation, voulut s'en venger sur le maréchal de Luxembourg, le surprit et se fit battre à Steinkerque; une fièvre maligne emporta le duc de Savoie qui envahissait le Dauphiné avec trente mille hommes, accompagné du prince Eugène de Savoie, que le grand roi avait dédaigné, et que l'empereur avait accueilli.

Dans toutes les guerres de Louis XIV, une monotonie ennuyeuse se fait sentir, car on a toujours à raconter des siéges et peu de batailles; pour nous, que vingt ans de nouvelle tactique ont accoutumés à des coups décisifs, cette vieille manière de faire la guerre à la Vauban est peu intéressante; qu'on nous pardonne donc si nous passons rapidement sur les faits pour arriver aux résultats.

Le commencement de 1693 fit diversion. Luxembourg battit, en Flandre, Guillaume et l'électeur de Bavière à la journée de Nerwinden, puis il se rendit maître de Charleroi; les alliés avaient perdu vingt mille hommes en Piémont; Catinat vainquit le duc de Savoie à Marsaille, et sauva Pignerol. Noailles prit Roses, Palamos, Gérone, Ostalrich et Castel-Follit en Catalogne, et mit en déroute le marquis de Villena, vice-roi de la province pour l'Espagne. Sur mer, les Anglais échouèrent dans leur tentative sur Brest; leurs frégates furent foudroyées, par la trahison,

dit-on, de Marlborough, qui servait Guillaume d'Orange, et correspondait avec le roi détrôné. Quelques jours après, l'amiral Russel alla se venger sur Dieppe et le Havre, que le bombardement détruisit à moitié : mais Jean-Bart et Duguay-Trouin dédommagèrent la France, l'un au détriment d'une flotte hollandaise, le second en pillant Carthagène (1696). Déjà le comte de Tourville avait détruit une flotte anglaise de vingt-trois vaisseaux, et pris le convoi marchand de vingt-quatre millions qu'elle escortait (1693).

Quelques échecs, que les armes françaises éprouvèrent alors, avancèrent la conclusion de la paix. La prise de Casal par les alliés fit conclure une trêve avec le duc de Savoie ; celle de Namur, dans les Pays-Bas, par le Vauban hollandais, le célèbre Cohorn, fit faire un dernier effort à la France (1695); trois armées parurent en Flandre, mais cette grande levée de boucliers n'eut d'autre résultat que la prise d'Ath, pendant que Vendôme achevait la conquête de la Catalogne par la prise de Barcelone. Louis XIV sema la désunion entre les alliés ; il commença par gagner le duc Victor-Amédée de Savoie, il lui rendit Pignerol rasé, Suze et Nice, et demanda la neutralité de l'Italie, que le duc accepta sans peine, sauf à se réunir aux Français, si l'Autriche s'y refusait. Puis des conférences s'ouvrirent à Riswick, entre la France, l'Espagne, les États-Généraux, l'Angleterre et l'Empire, et après de nombreuses difficultés qui portaient d'abord sur le lieu du congrès, puis sur les conquêtes de la France en Flandre et dans l'Empire, la paix de Riswick fut signée entre les quatre premières puissances le 20 septembre, et le 30 octobre avec l'Empire. La France rendit Gironne, Roses, Belver et Barcelone en Catalogne, Luxembourg et son duché, Chiny, Charleroi, Mons, Ath, Courtrai en Flandre, enfin, tout ce qu'elle avait pris depuis le traité de Nimègue, à la réserve de quatre-vingt-deux villes, bourgs et villages, puis Dinant à l'évêque

de Liége. Une clause importante du traité avec l'Angleterre fut la renonciation de Louis XIV à toute tentative pour remettre Jacques II sur le trône. Quant à l'Empire, la France restitua tout ce que lui avaient donné la guerre ou les chambres de réunion, à part la ville de Strasbourg et le fort Louis (1697).

Le rôle de la France est singulier dans tous ces traités, on ne lui donne jamais; toujours c'est elle qui doit faire les restitutions, et elle se contente de garder une partie de ses conquêtes : c'est la meilleure preuve de sa supériorité sur les autres puissances, c'est la distinction du fort au faible ; le premier ne rend que ce qui n'est pas à sa convenance, et c'est pour s'épargner des attaques qui le fatigueraient à la longue.

Un événement auquel on s'attendait depuis longtemps en Europe troubla bientôt cette paix de fraîche date : Charles II, roi d'Espagne, était mort le 1er novembre 1700, et laissait la succession du trône à Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Le malheureux prince avait eu une vieillesse singulièrement tourmentée; d'un côté, les puissances alliées lui avaient soumis un traité pour le partage de sa succession, et le roi de France, pour ne pas rester en arrière, avait aussi proposé le sien. Le premier candidat mis en avant fut le prince électoral de Bavière, Joseph-Ferdinand; puis vint l'archiduc Charles d'Autriche, puis enfin le fils du dauphin, héritier par Marie-Thérèse. L'élection du prince de Bavière eût prévenu toute guerre, puisque toutes les puissances y consentaient; mais sa mort imprévue dérangea tous les projets (1699). Le second traité de partage en faveur de l'archiduc, qui renfermait une foule de clauses, ne fut pas accepté par l'empereur, parce qu'il morcelait les possessions espagnoles. Enfin, après de nombreuses tergiversations, Charles II déclara que la transmission de l'Espagne à un fils puîné de France rendait nulle de plein

droit la renonciation de Marie-Thérèse. Ce testament, fait sur son lit de mort, fut le dernier, et Louis XIV, auquel le conseil d'Espagne en avait tout aussitôt expédié la copie, l'accepta sans balancer, quoique le traité de partage en faveur de l'archiduc lui eût assuré un accroissement de territoire bien supérieur à toutes ses conquêtes; la couronne d'Espagne, sur la tête de son petit-fils, convenait mieux à sa magnanimité royale. « *Plus de Pyrénées*, » dit-il à son petit-fils qui partait pour l'Espagne, où il fut aussitôt proclamé. Mais ce n'était pas tout; il y avait un compte à rendre à l'Europe, qui s'était leurrée des avantages du premier partage : le premier moment fut favorable au nouveau roi; peu importait à l'Europe que ce fût un prince de France ou d'Autriche qui fût roi d'Espagne, pourvu que la France ne s'agrandît pas. Philippe V fut donc reconnu par le duc de Savoie, le duc de Mantoue, le roi de Portugal, l'électeur de Bavière, les États-Généraux. L'empereur, qui y perdait le plus, avait les Hongrois et le fameux Ragotski sur les bras, et déjà plusieurs princes de l'Empire s'étaient déclarés pour la France.

Une démarche impolitique de Louis XIV décida les puissances européennes à la guerre. Sous prétexte de défendre les États de son petit-fils, il introduisit des troupes françaises dans les Pays-Bas espagnols, chassa des places fortes les troupes hollandaises qu'une convention avec Charles II y avait introduites; puis, à la mort de Jacques II, contrairement aux clauses du traité de Riswick, il donna à son fils le titre et les honneurs de roi de la Grande-Bretagne. La guerre éclata donc tout d'un coup entre la France, l'Espagne, l'électeur de Bavière et le duc de Savoie d'une part, l'Empire, l'Angleterre et les États-Généraux de l'autre (1701). Le maréchal Catinat descendit dans le Milanais, afin de défendre contre les impériaux du prince Eugène de Savoie la vallée de l'Adige; mais l'habile général ennemi

tourna les défilés de Vérone et Vicence, parut soudain dans la plaine, et battit à Carpi le lieutenant de Catinat, le comte de Tessé. Un mauvais général, courtisan habile, fut envoyé pour remplacer Catinat, qu'on ne jugea plus digne du commandement. Le maréchal de Villeroi perdit trois mille hommes devant Chiari, et laissa prendre Borgoforte, Guastalla, Ostiglia et quelques autres places au prince Eugène. Les succès des Autrichiens gagnèrent le roi de Danemarck à l'alliance : pauvre acquisition, si les Danois n'eussent fait que fermer leurs ports. Un secours plus réel fut un corps de quinze mille hommes qu'ils prêtèrent à l'Empire. Le roi de Portugal aussi se détacha de l'alliance de la France, et ouvrit ses ports au débarquement des troupes allemandes, sur les vaisseaux de l'Angleterre et de la Hollande. Enfin, le duc de Savoie trahit aussi ses alliés au moment décisif, et se tourna du côté de l'Empire. Tout ces petits États donnaient des troupes ; l'argent de la Hollande et de l'Angleterre les payait.

Quand la grande alliance fut bien constituée, la guerre devint générale ; mais, pour le moment, l'Italie en fut le principal théâtre (1702). Le prince Eugène surprit Crémone, et y fit prisonnier le maréchal de Villeroi ; mais il s'en fit chasser à la pointe du jour. Le duc de Vendôme, qui succéda à Villeroi, fit lever le siége de Mantoue, battit Annibal Visconti à Santa Vittoria, puis le prince Eugène à Luzzara, dont il s'empara, ainsi que de Guastalla.

Dans les Pays-Bas, Marlboroug, général de l'armée des alliés, s'empara de Kayserswerth sur le Rhin, de Venloo, de Stewensward, de Ruremonde et de Liége. Le maréchal de Boufflers, général de l'armée française sous le duc de Bourgogne, n'avait pu, vu l'inégalité des forces, s'opposer à ses succès.

Les grands généraux de Louis XIV étaient morts, Turenne, Condé, Luxembourg ; ils avaient pourtant laissé de

dignes élèves, Catinat, Villars, Vendôme, Boufflers ; mais la courtisanerie gâtait tout. Des gens de cour avaient surpris le commandement des armées, Villeroi, Tallard, Marsin. L'électeur de Bavière, fidèle allié des Français, avait surpris la ville d'Ulm, afin de faciliter sa jonction avec eux ; le marquis de Villars, avec une partie de l'armée de Catinat, passa le Rhin, battit le prince de Bade à Friedlingue; mais il fut obligé de se retirer en Alsace sans avoir pu joindre l'électeur. Le comte de Tallard s'empara de Trèves et de Traerbach. Ce fut alors qu'eut lieu la fameuse expédition de l'Angleterre et de la Hollande contre Cadix ; cette tentative échoua par l'indiscipline des troupes ; mais au retour cette flotte surprit les galions chargés des trésors du Mexique, les prit et détruisit l'escorte française commandée par Château-Renaud, dans le port de Vigo (1702).

En 1703, Louis XIV envoya sur le Rhin le marquis de Villars, nommé maréchal par son armée sur le champ de bataille de Friedlingue. Le point de mire des efforts de la France était la jonction avec l'électeur de Bavière, afin de marcher de là sur Vienne, où l'on devait se réunir avec les Hongrois révoltés. Pour exécuter ce projet audacieux, Villars passa le Rhin, prit Kehl, pendant que l'électeur, auquel il venait de se réunir, se séparait de lui pour aller s'emparer de Kuffstein, d'Inspruck, de Ratisbonne, et battre les impériaux à Passau. La défection du duc de Savoie et l'insurrection des Tyroliens le firent bientôt battre en retraite, et, réunie de nouveau, l'armée combinée battit le comte de Styrum à Hochstœdt. Villars, que la conduite du Bavarois ne satisfaisait pas, demanda son rappel, et fut remplacé par le maréchal de Marsin, qui prit Augsbourg et Passau. D'un autre côté, Tallard s'empara de Landau, et vainquit le prince de Hesse-Cassel à Spire. En Flandre, le maréchal de Boufflers et le marquis de Bedmar vengèrent la prise de Bonn et de Huy par Marlborough sur le baron

d'Opdam, général des Hollandais, à Eckœn. En Italie, le désarmement des Savoyards qui servaient dans l'armée française fut suivi de la conquête de toute la Savoie, à l'exception de Montmélian. Le comte de Staremberg sauva le Piémont.

Marlborough et le prince Eugène, un moment éclipsés, reparaissent avec éclat sur la scène (1704). Les coups décisifs allaient se porter en Allemagne, où les deux plus habiles généraux du moment commandaient avec le prince de Bade. L'Italie et la Hollande restèrent sur la défensive. Ce fut vers le Rhin que l'armée des alliés attaqua ; les trois généraux se virent à Mundelheim, et convinrent du plan de campagne à suivre. La France n'avait que Tallard, Villeroi et Marsin à leur opposer avec l'électeur ; Villars était occupé dans les Cévennes. La bataille de Schellenberg, près de Donawerth, où les Bavarois et les Français s'étaient retranchés, ouvrit aux alliés la Bavière ; l'électeur et Marsin se retirèrent à Augsbourg, où le maréchal de Tallard vint les rejoindre avec 30,000 hommes, pour perdre avec eux la fameuse bataille d'Hochstœdt. Une faute de Tallard, qui plaça dans le village de Blenheim 15,000 hommes de troupes dont il rendit ainsi le secours inutile, fit gagner aux alliés une victoire complète. Le maréchal de Tallard fut fait prisonnier, 20,000 Français ou Bavarois y périrent; les 15,000 hommes de Blenheim tombèrent aux mains des ennemis avec cent pièces de canon ; l'électeur de Bavière y perdit ses états et fut mis au ban de l'empire (1706). Marlborough et le prince Eugène se hâtèrent de mettre à profit ce grand succès ; ils rallièrent leurs troupes, passèrent le Rhin, prirent Ulm, Landau, Trèves et Traerbach, et se préparèrent à attaquer la France du côté de la Moselle. Le maréchal de Villars, qui avait repris le commandement de l'armée du Rhin, couvrit la France, et força Marlborough à renoncer à l'invasion (1705). Le général anglais tourna

alors d'un autre côté; il laissa Villars achever la conquête de l'Alsace, et vint camper devant Villeroi et l'électeur de Bavière, dont il força les lignes sur la Meuse, et qu'il battit complétement sur la Dyle, à Ramillies. Ce fut la seconde bataille que les Français perdirent par la faute de leurs généraux. Elle entraîna la perte de tous les Pays-Bas espagnols; Bruxelles, Gand, Bruges, Louvain, Malines, Oudenarde, Anvers, Ostende, reconnurent l'archiduc Charles. Le duc de Vendôme, rappelé d'Italie pour remplacer Villeroi, réussit à sauver Menin, un des chefs-d'œuvre de Vauban, et à arrêter Marlborough dans sa marche victorieuse.

Si la France était malheureuse en Flandre, les succès au moins se balançaient partout ailleurs, en Piémont, en Portugal et en Catalogne. L'archiduc Charles venait d'arriver à Lisbonne sur une flotte anglaise, avec 15,000 hommes de débarquement, sous les ordres de Schomberg, et s'était fait proclamer roi. Le duc de Berwick, fils de Jacques II, à la tête de l'armée espagnole française, les arrêta tout court dans leur marche. En Catalogne, le prince George de Darmstadt échoua dans sa tentative sur Barcelone, et l'archiduc, tournant autour de l'Espagne avec sa flotte, emporta en passant Gibraltar, où, par une négligence impardonnable, il ne se trouvait que cent hommes de garnison. Depuis lors, l'Angleterre a conservé sa proie. Sur mer, la flotte française, aux ordres du comte de Toulouse, battit celle de l'amiral Rooke et de Callenberg (1704).

En Italie, le grand prieur de Vendôme, frère du paresseux général, et le marquis de la Feuillade, prirent Suze, Pignerol, Verceil et Ivrée. Le siége de Laverne dura plus longtemps (1705); le duc de Savoie et le comte de Staremberg s'y étaient portés avec toutes leurs forces; la prise de la ville fut suivie de celle de Ghivas par la Feuillade. L'arrivée du prince Eugène vint rassurer Victor-Amédée. Eu-

gène arriva en Italie au moment où Vendôme venait de s'emparer de la Mirandole, et, quelques jours après, la bataille de Cassano sur l'Adda avait été livrée. Les Impériaux obtinrent le champ de bataille, que Vendôme, avec son insouciance spirituelle, leur céda volontiers malgré le point d'honneur général. Paresseux autant qu'habile, donnant ses audiences sur la sellette du cardinal Albéroni, le petit-fils de Henri IV avait tous les défauts et toutes les qualités de son aïeul, la générosité et la bravoure : aussi Louis XIV l'envoyait-il partout, en Italie, en Flandre, puis en Espagne. Les derniers succès de cette campagne furent la prise de Montmélian et du château de Nice (1706). En Espagne, la guerre ne faisait que commencer. Une flotte française, aux ordres du baron de Pontis, avait été dispersée par la tempête sous les murs de Gibraltar, que le maréchal de Tessé assiégeait par terre, et l'archiduc s'était emparé de Barcelone. Pour le moment, le fort de la guerre était en Italie, où le duc de Vendôme et le prince Eugène étaient aux prises. Il ne restait guère plus au duc de Savoie que la forte ville de Turin, dans le Piémont. La Feuillade en entreprit le siége, pendant que le prince Eugène descendait en Italie par la vallée de Trente, et Vendôme par celle de Suze, en poussant devant lui le lieutenant du prince, Reventlow, qu'il battit à Calcinato. Un ordre du roi appela presque aussitôt le général français au commandement de l'armée des Pays-Bas ; il laissa donc son armée au duc d'Orléans, dirigé par les conseils de Marsin. La jonction des différents corps de l'armée française eut lieu sous les murs de Turin, où le prince Eugène se présenta pour les attaquer. Le duc d'Orléans voulait que l'on sortît des lignes, dont la grande étendue devait ôter toute profondeur aux troupes chargées de les défendre ; mais Marsin montra un ordre de la cour qui lui enjoignait de ne pas en sortir. Il fallut bien s'y résoudre. Le duc d'Orléans y fut blessé, Marsin

tué et l'armée entièrement démoralisée. En vain le comte de Médavi, lieutenant du duc, remporta de son côté une victoire complète sur le prince de Hesse à Solfarino. La déroute de Turin entraîna la perte de la haute Italie, et celle du royaume de Naples, qui appartenait encore à l'Espagne. Novare, Milan, Pavie, Alexandrie, Pizzighettone, Casal et Modène ouvrirent leurs portes au vainqueur (1706). Pendant que la retraite des Français sur Pignerol livrait l'Italie aux alliés, le maréchal de Tessé échouait au siége de Barcelone et les Portugais proclamaient l'archiduc Charles à Madrid; le maréchal de Berwick les en chassa bientôt, ainsi que de la Castille, et gagna sur le marquis de Galloway et las Minas la brillante victoire d'Almanza, qui fit rentrer dans le devoir les royaumes de Valence et d'Aragon (1707).

La guerre n'était pas moins active sur le Rhin. Villars venait de s'emparer des lignes de Stolhofen et de lever des contributions sur une partie de l'Allemagne (1707). Dans les Pays-Bas, le duc de Vendôme tint tête à Marlborough, qu'il se borna à observer; le maréchal de Tessé défendait la Provence, que le duc de Savoie et le prince Eugène avaient envahie pour détruire Toulon, sur les instances de l'Angleterre. L'arrivée du maréchal de Berwick avec les ducs de Bourgogne et de Berri fit retirer les alliés, qui reprirent Suze au retour. L'événement le plus décisif de la campagne fut la conquête de Naples par le comte de Daun, général de l'empereur.

En 1708, Marlborough et le prince Eugène, réunis de nouveau sur le Rhin, soumirent à l'approbation des États-Généraux un plan de campagne, que des clauses secrètes leur laissaient la liberté de modifier à leur gré. Ces deux habiles généraux étaient obligés d'user de ruse pour échapper à l'inquisition ignorante des commissaires hollandais, qui régentaient orgueilleusement leurs armées. Le premier plan avait pour but l'invasion de la France par la Moselle,

comme en 1705; le plan secret était d'écraser l'armée française par une jonction subite. Louis XIV comprit que les alliés en voulaient à la Flandre; il y envoya 100,000 hommes avec Vendôme et les ducs de Bourgogne et de Berri. On s'attendait à la révolte des Brabançons contre la Hollande; la ville de Gand se donna seule à la France, encore fallut-il la surprendre avec l'aide de son grand bailli; puis Vendôme marcha sur Bruxelles, et soudain, se rabattant à côté, à cause de l'arrivée du prince Eugène, il investit Oudenarde. Marlbourough l'atteignit et le surprit à Graves, au passage de l'Escaut, où se livra une sanglante bataille. L'armée française battit en retraite. Avant son arrivée à Gand, la retraite était devenue une véritable fuite. Après la bataille d'Oudenarde, les alliés investirent Lille, où Boufflers commandait avec 15,000 hommes de garnison; ce fut un des siéges les plus mémorables du dix-huitième siècle. Lille était la place chérie du maréchal de Vauban. Avec le brave défenseur de Namur, le vieux maréchal de Boufflers, elle renfermait tout ce que la France comptait de plus distingué dans le génie et dans l'artillerie. Le siége dura trois mois; Vendôme eût pu sauver la place, mais il ne crut à ce coup hardi que lorsqu'il n'était plus temps de le parer. Le 21 octobre 1708, Boufflers sortit de Lille à la tête des débris de la garnison, avec tous les honneurs de la guerre. Pendant le siége de Lille, l'électeur de Bavière avait failli surprendre Bruxelles; la prise de Lille fut suivie de celle de Gand et de Bruges. Alors l'attention, un moment détournée, se reporta sur l'Espagne; le comte de Cifuentès s'était emparé de la Sardaigne, et le général Stanhope, de Minorque; le duc d'Orléans avait pris Lérida, Tortose, Denia et Alicante, la dernière place du royaume de Valence. En Provence, Villars avait empêché le duc de Savoie de pénétrer dans le Dauphiné; enfin, dans la Manche, la tempête avait dispersé la flotte du brave comte

de Forbin, qui conduisait le prétendant en Angleterre (1708).

Nous arrivons à l'année la plus malheureuse pour la France, celle où Louis XIV fut obligé de s'humilier devant l'Europe (1709). Un hiver rigoureux fit périr tous les fruits de la terre, et la famine s'ensuivit comme toujours. Les règlements, qu'une police ignorante établit pour la diminuer, effrayèrent les négociants, et le commerce cessa tout d'un coup. Toutes les ruses fiscales étaient épuisées ; la France, horriblement endettée et sans pain, ne payait plus, et le trésor était vide. La famine donna des soldats à la France ; le paysan marcha vers la frontière pour échapper aux maux intérieurs, et le maréchal de Villars, successeur de Vendôme, réunit dans les Pays-Bas 112,000 hommes. En Alsace, le comte du Bourg battit le comte de Merci, lieutenant de l'électeur de Hanovre, à Neubourg, sur le Rhin, et le marquis du Bay, lord Galloway, en Portugal. Sur mer, Cassart, avec un seul vaisseau, échappait, après un combat opiniâtre, à quinze bâtiments de guerre. Eugène et Marlborough, de nouveau réunis, se trouvaient à la tête de 122,000 hommes opposés au maréchal de Villars, qui se tenait retranché dans des lignes inexpugnables à Lens, d'où il couvrait Arras et Douai ; Tournai fut pris par Marlborough, sans qu'il fît mine de vouloir en sortir. Alors le rusé prince Eugène dit : *Allons prendre Mons ; peut-être ce diable d'homme se lassera-t-il d'être si prudent.* En effet, la cour lui envoya l'ordre de sauver Mons par une bataille, et Villars, quittant ses lignes, la donna à Malplaquet. Le maréchal de Boufflers avait sollicité la permission de le servir comme aide de camp : le chevalier de Saint-Georges, prétendant d'Angleterre, assistait à cette journée avec une foule de généraux distingués. Les Français furent vaincus : ils avaient combattu comme des héros, selon l'expression du prince Eugène ; mais, Villars une fois blessé,

le désordre se mit dans l'armée. Boufflers fit une retraite honorable ; il ne put toutefois empêcher la prise de Mons (1709). Bientôt après les alliés investirent Douai, dont le siége leur coûta 7,000 hommes; puis ils allèrent encore prendre Béthune, Aire et Saint-Venant (1710). Mais l'armée de Villars couvrait toujours la France ; les Anglais y pénétrèrent alors par la Méditerranée : ils prirent Agde et marchèrent sur Béziers, que le duc de Noailles, alors en Roussillon, vint sauver par une marche rapide. Battus à Cette, les ennemis se rembarquèrent, et le Roussillon ne souffrit pas de l'absence de Noailles.

La France en était à sa dernière chance de salut. Dans les conférences de Gertruydenberg, Louis XIV avait offert de fournir de l'argent contre son petit-fils, pour obtenir la paix ; mais son humiliation n'alla pas plus loin : les alliés voulaient qu'il lui fît seul la guerre, et le roi de France répondit par un dernier appel à la nation (1710). La France, brisée par le choc de l'Europe entière, se releva. Battu deux fois, à Almenara et à Saragosse, par lord Stanhope et Staremberg, qui avaient ramené l'archiduc Charles à Madrid, Philippe V gagna avec le duc de Vendôme la brillante victoire de Villa-Viciosa, où lord Stanhope fut fait prisonnier et Staremberg mis en déroute, et cette journée lui rendit son royaume : il ne resta plus à l'archiduc que Barcelone et Tarragone (1710).

L'empereur Joseph venait de mourir, et l'archiduc Charles avait été élu empereur : cet événement, qui eût dû faire cesser la guerre, ne servit d'abord qu'à éloigner Marlborough de l'armée, en préparant la paix entre la France et l'Angleterre. Avant de partir, le général anglais s'empara de Bouchain, qu'un ordre de la cour empêcha Villars de sauver en attaquant Marlborough au passage de l'Escaut. Le fait le plus important de la campagne, fut la prise de Rio-Janeiro, dans le Brésil, par Duguay-Trouin.

La perte des Portugais monta à vingt-cinq millions.

En 1712, la renonciation de Philippe V à la couronne de France, pour lui et sa postérité, détacha l'Angleterre de la grande alliance, et les douze mille hommes du duc d'Osmond quittèrent le prince Eugène, qui avait pris le Quesnoy et investi Landrecy. On connaît le mot de Louis XIV livrant sa dernière armée à Villars. Le maréchal chercha donc la bataille : par une manœuvre habile, il trompa le prince Eugène, et quand le général allemand le croyait encore près de ses lignes, il avait surpris le grand magasin des alliés, le camp retranché, où commandait le comte d'Albermarle ; tout tomba au pouvoir des Français, munitions, artillerie, équipages. Le siége de Landrecy fut aussitôt levé. Villars poursuivit ses avantages, et prit Marchiennes, Douai, le Quesnoy et Bouchain. Ces succès inespérés avancèrent la paix d'Utrecht, qu'accélérèrent encore la prise de Fribourg et celle de Barcelone (1713). La France reconnut définitivement les droits de la race protestante de Hanovre au trône d'Angleterre, et s'engagea à ne jamais donner aucun secours au prétendant. Les enfants de France renoncèrent à la couronne d'Espagne, comme Philippe V à celle de France ; Dunkerque fut rasé ; la baie d'Hudson, Terre-Neuve, Saint-Christophe et l'Acadie furent cédés à la Grande-Bretagne, à la réserve du droit de pêche sur le banc. Le Portugal gagna au traité quelques possessions dans la Guyane ; le roi de Prusse eut la Gueldre espagnole, le pays de Kessel avec le bailliage de Kriechenberg et la principauté de Neuchâtel et de Valengin ; le duc de Savoie recouvra tous ses États, outre quelques cessions dans les Alpes, le royaume de Sicile, et fit reconnaître ses droits légitimes à la succession d'Espagne, à défaut de toute la postérité de Philippe V. La paix avec les États-Généraux se compliqua de celle avec la maison d'Autriche ; Louis XIV leur céda, en faveur de la maison impériale, les

Pays-Bas espagnols et une partie des Pays-Bas français, Menin, Tournay, Furnes, Dixmude, Ypres et quelques autres places. La Hollande à son tour rendit à la France Lille, Orchies, Laleu, Aire, Béthune, Saint-Venant et le Fort Français; des traités de commerce et de navigation suivirent la conclusion de la paix, dans laquelle l'Espagne était toujours comprise. L'empereur ne se décidait pas; la prise de Fribourg, en Brisgau, leva tous ses scrupules, et la paix d'Utrecht fut bientôt suivie de celle de Rastadt. La France rendit le vieux Brisach, Fribourg, Kehl, Bitche et Hombourg, outre la restitution de toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur l'électeur de Trèves, l'électeur Palatin et d'autres princes de l'Empire. La ville de Landau revint à Louis XIV en indemnité de toutes ses cessions. Il n'y fut nullement parlé de l'Espagne, que l'empereur ne voulut jamais reconnaître (1714).

Le vieux roi de France n'attendait plus que la pacification générale pour mourir; il restait presque seul dans sa vieille cour déserte, où le purisme de madame de Maintenon avait introduit l'ennui, et que le deuil avait envahie à la suite de malheurs réitérés. Le dauphin était mort (1711) de la petite vérole; son fils, le duc de Bourgogne, était mort (1712), et le premier fils du duc de Bourgogne était mort aussi; il n'y avait donc plus qu'un enfant faible et maladif, reste de cette nombreuse famille si cruellement frappée en quelques jours. C'était le dix-huitième siècle qui se mourait avec son roi; Louis XIV avait vu disparaître tous ses hommes, les grands écrivains comme les grands généraux. Vendôme et Catinat moururent trois ans avant lui (1712). Il ne laissa guère que Villars pour commencer le nouveau siècle. Le vieux monarque s'éteignit enfin à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 1er septembre 1715. Nous arrivons à la Régence, et tout aussitôt la France va changer de face.

CHAPITRE IX.

ADMINISTRATION DE LOUIS XIV.

Le règne de Louis XIV fut la continuation de celui de Richelieu, car Richelieu fut roi plutôt que ministre. Le plan était tout tracé : concentration de tous les pouvoirs de l'État dans l'autorité royale, abaissement de la maison d'Autriche.

Déjà même une partie de ce plan était presque entièrement accomplie ; le parlement était soumis, et l'aristocratie, frappée à mort par le supplice de Montmorenci, n'avait plus que des priviléges, c'est-à-dire assez pour l'intéresser à la défense du trône, pas assez pour la mettre en état de balancer son pouvoir.

La prise de La Rochelle détruisit cette république protestante qui menaçait de se constituer en France comme les Provinces-Unies dans les Pays-Bas, et qui déjà même avait presque son stathouder dans le duc de Rohan. Les protestants n'étaient plus qu'une secte religieuse. Richelieu semblait avoir laissé à son successeur la monarchie

absolue pour héritage, afin de l'aider à accomplir le reste de son projet. Mais, pour cela, il fallait s'attendre à des guerres européennes, et le cardinal n'avait pas épargné le trésor de l'État comme Henri IV. Loin de là, il laissait les finances dans un état déplorable ; occupé qu'il fut toujours de ses immenses projets, l'administration n'avait été pour lui qu'un objet secondaire ; quand il avait besoin d'argent, tout moyen lui était bon, il augmentait les taxes, aliénait les domaines, diminuait les honoraires des places : il ne reculait pas devant l'oppression. En adoptant contre les grands le système de Louis XI, il en avait accepté toute la responsabilité.

Mazarin et Fouquet, loin de remédier au mal, l'avaient augmenté, et il fallait avant tout faire cesser le désordre et rétablir les finances. Louis XIV trouva l'homme qu'il lui fallait. Mazarin, en lui présentant Colbert, lui avait dit : Sire, voici qui m'acquittera de tout ce que je vous dois.

Louis XIV le crut, et nomma son protégé contrôleur-général des finances, après avoir ôté cette charge à Fouquet. Colbert était originaire de Reims, petit-fils d'un marchand de draps de cette ville. Il eut la faiblesse de rougir de cette obscurité ; il voulut même la cacher et se créer une généalogie. Il fit enlever la pierre sépulcrale qui couvrait le tombeau de son grand-père, et la fit remplacer par une autre, où étaient gravés les exploits du chevalier écossais Colbert.

Si l'on jette un coup d'œil sur l'état des finances avant Colbert, on aura une idée de son œuvre et du service qu'il rendit à Louis XIV.

En 1660, l'impôt montait à 90 millions, dont le roi touchait à peine 36.

Depuis 1621, l'État servait 25,532,122 liv. de rentes au denier 18 ; il restait d'anciennes dettes, en 1610, 2,038,955 au même denier, total 27,571,077 liv. de rentes représentant un capital de 496,273,386 livres.

Presque toutes les branches du revenu, celles du domaine en particulier, étaient aliénées à perpétuité.

Les tailles étaient de 57,400,000 livres, et rapportaient moins qu'en 1620, où elles ne s'élevaient pas à plus de 18 ou 20 millions.

Le personnel de l'administration n'était pas dans un état moins déplorable, et cette désorganisation était en grande partie cause du désordre des finances. Chaque partie était confiée à des titulaires qui voulaient être tous indépendants, de sorte que l'administration, dirigée d'après autant de vues et de principes qu'il y avait de chefs, semblait marcher au hasard; un nombre immense de commis et d'employés de toute espèce vivaient, eux et leur famille, aux dépens de l'État, dont ils absorbaient les revenus avant qu'ils pussent arriver au trésor, et ne servaient qu'à multiplier les fraudes et les malversations.

L'agriculture et le commerce étaient presque totalement abandonnés; le doublement des droits de péage, des contributions personnelles avait anéanti toute industrie. En 1654, le marc d'or payait les onze quarantièmes de sa valeur; le marc d'argent payait un peu moins d'un sixième; les soies du Levant, qui, avant 1620, payaient 16 liv. par balle, en payaient, en 1659, 112. Les droits d'entrée de celles d'Italie avaient augmenté, dans le même espace de temps, de 18 à 118 livres: aussi de 20,000 balles de soie qui venaient à Lyon en 1620, il n'en venait plus, en 1639, que 3,000. Les droits sur les drogueries et épiceries s'étaient élevés dans la même proportion, et le résultat avait été le même, c'est-à-dire une grande diminution dans les importations.

On avait sacrifié l'agriculture et le commerce aux besoins d'une multitude immense d'officiers civils et militaires, inutiles à l'État et qui vivaient à ses dépens. En 1664, malgré les réserves de Colbert, il y avait encore 44,780 officiers de justice et de finance employés à un tra-

vail auquel 6,000 eussent suffi . leurs gages montaient annuellement à 6,344,400 livres, c'est-à-dire au douzième à peu près de la valeur des impôts. Les charges de ces officiers coûtaient 419,680, 842 livres, environ les deux tiers de la masse d'argent qui existait dans l'État. Si, aux charges des officiers de finance et de justice, on ajoute celles des maisons royales et les emplois militaires, on verra quel capital énorme était détourné de l'agriculture et du commerce.

Il fallait tout créer, tout réformer : Colbert osa entreprendre cette tâche laborieuse. Il se crut destiné à préparer le grand siècle. Il ne se trompa point, et c'est pour cela que son nom marche de pair avec ceux des plus grands hommes que Louis XIV, par un rare bonheur, vit surgir sous son règne.

Colbert commença par attaquer le mal dans sa source, en réduisant cette multitude de charges qui grevaient l'État, dont elles entravaient la marche au lieu de l'aider. Si les nécessités de la guerre le forcèrent quelquefois à sortir de ce système, il y revint toujours dès que la paix eut arrêté les dépenses extraordinaires.

Une difficulté se présenta : les charges avaient été déclarées héréditaires sous Sully, moyennant une redevance annuelle, et tous les officiers de finance, ceux qu'il importait le plus de réduire, étaient en charge. Colbert trancha cette difficulté en faisant déclarer ces charges casuelles pour les éteindre peu à peu. Par cette première opération, les dépenses se trouvaient déjà diminuées.

Son amour pour l'ordre et l'économie l'engagea à porter aussi la réforme dans la perception des droits de péage. Diminuer le nombre des receveurs, c'était diminuer les frais de perception, et par conséquent augmenter les recettes. Il s'appliqua donc à licencier autant que possible cette armée d'employés, et à remplacer ces péages gênants pour

le commerce par un système bien ordonné de douanes. Toutefois, il semble que son dessein n'ait pas reçu une exécution complète, car, au milieu du dix-huitième siècle, il y avait encore sur la Loire vingt-huit péages, de Saint-Lambert en Forez jusqu'à Nantes. Mais s'il ne supprima pas tous les receveurs inutiles, il chercha du moins à s'assurer de leur fidélité, et remit en vigueur les ordonnances de Sully qui les empêchaient de garder longtemps les recettes et de les détourner.

Ennemi des dilapidations de tout genre, il les poursuivit jusque dans les tribunaux et l'administration des communautés. Il assura le versement des amendes, et mit si bon ordre dans l'administration des octrois, que les communautés avaient obtenu la permission d'établir pour payer leurs dépenses, que bientôt il put liquider leurs dettes et faire porter au trésor la moitié du produit de ces octrois.

Telles furent les principales mesures prises par Colbert pour augmenter les revenus du roi, sans imposer au peuple aucune charge nouvelle ; loin de là, chaque année voyait diminuer les tailles. Avant lui, elles s'élevaient à 53 millions ; à sa mort, elles se trouvaient réduites à 33 millions, et il voulait qu'elles ne dépassassent pas 25 millions.

Les autres impôts, surtout ceux qui étaient lourds pour le peuple, furent diminués successivement. Ainsi, dès l'année 1668, Colbert fit une remise d'un écu sur chaque minot de sel. En 1668, le prix de cette denrée fut encore diminué et fixé pour tous les greniers. Si la guerre de Hollande le força de revenir sur ces diminutions et d'augmenter de 30 sous la taxe sur le sel (de 1674 à 1678), il ôta cette surtaxe à la paix, et promit de diminuer encore d'un écu le prix de chaque minot. De sages ordonnances, qui réglaient la perception de cet impôt, et ôtaient en grande partie toute occasion de procès entre le peuple et les officiers des gabelles, lui permettaient de faire, presque sans

perte pour le trésor, ces diminutions si utiles au peuple.

Nous avons dit que sous son ministère les tailles furent diminuées de 20 millions; cela seul répondrait au reproche qu'on lui a fait d'avoir négligé l'agriculture. Mais ce ne fut pas là le seul encouragement qu'il lui donna; beaucoup de règlements furent provoqués par lui pour accroître le bien-être des campagnes. Il défendit de saisir pour le non-paiement de la taille, les lits, les habits, le pain, les chevaux, les outils. La saisie, en pareil cas, fut restreinte au cinquième du bétail. A la faveur de cet édit, le bétail se multiplia tellement, que Colbert écrivit en 1669 à son frère, ambassadeur à Londres : « Je dois vous dire que l'état du royaume, et les diligences qui ont été faites de toutes parts pour augmenter les bestiaux, ne me permettent pas d'écouter les offres des négociants anglais. Nous pouvons même leur en vendre, s'ils en souhaitent. » Plus tard, il parvint à en faire une branche du commerce colonial, en donnant une prime de 3 fr. par tonneau de bœuf salé envoyé aux colonies; il en chassa les Hollandais depuis longtemps en possession de ce commerce. Un autre règlement favorisa encore les progrès de l'agriculture. Les *généralités* étaient divisées en feux, les feux en belugues ou étincelles, et c'était d'après le nombre des feux que devait se répartir l'impôt entre les communautés. Colbert fit déclarer par le roi que les communautés ne pourraient être surchargées pour l'augmentation des feux, ni déchargées pour leur diminution. Ainsi chacune d'elles était intéressée à augmenter le nombre des feux; et, pour fournir à ces nouveaux habitants, le roi permit aux communautés de se mettre en possession, après un certain nombre de sommations, des terres abandonnées, sans que le propriétaire y pût rentrer après trois années expirées. Cet édit, comme on le voit, était encore favorable à la population. Un autre, rendu en 1666, y donna des encouragements plus directs. Les taillables ma-

riés furent déclarés exempts d'impôts jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Selon le même édit, les bourgeois non taillables qui auront dix enfants vivants ou décédés au service du roi dans les armées, seront exempts de la garde du guet, et autres charges des villes, et recevront du roi une pension de 500 liv.; s'ils ont douze enfants, la pension sera de 1,000 livres; les nobles auront pension double.

Un autre édit de la même année défend l'établissement de nouvelles communautés religieuses, et supprime celles qui avaient été établies depuis trente ans sans lettres-patentes. Dès 1661, il avait été défendu aux particuliers de leur léguer à fonds perdus aucuns deniers comptants, héritages ou rentes. Malheureusement on laissa subsister le droit de suite, pendant dix ans, sur les taillables, qui transportaient leur domicile dans une ville franche, où ils étaient encore obligés de payer les entrées, les octrois et autres charges. Un journalier qui ne possédait aucun bien-fonds dans une paroisse, ne pouvait aller dans une autre sans payer la taille en deux endroits pendant deux ans, et même pendant trois, s'il sortait de son élection.

Un autre reproche plus important que l'on peut adresser à Colbert, est celui d'avoir gêné le commerce des grains. Un arrêt du parlement (1661) défendit aux marchands de contracter aucune société, et de faire aucun amas de blé. Cet arrêt, qui contribua à la famine de 1662, ne fut levé que rarement durant son ministère.

On n'avait fait jusqu'alors qu'interdire complétement l'importation des grains ou la permettre sans restriction. Colbert ne suivit pas un meilleur système. Il ne sut point donner à ce commerce la liberté limitée qu'il demande. C'est pour cela que son ministère ne fut pas aussi béni du peuple qu'il aurait pu l'être; on leva moins de tailles; mais lorsque le blé était réduit à 8 et 10 fr. le setier, 25 millions de tailles étaient presque aussi difficiles à payer que 50,

quand les blés se soutenaient à 15 et à 16 fr. le setier. En effet, la liberté du commerce fit bientôt baisser les grains; ce rabais fut même progressif durant son ministère; en voici le tableau :

De 1646 à 1655	de 16 liv. 19 s. 2 d.
De 1656 à 1665	de 17 15 1

la famine de 1662 produit cette hausse momentanée :

De 1666 à 1675	de 9 15 4
De 1676 à 1685	de 8 10

seulement il monta, dans les années de famine, à 13 liv. 4 s. 9. d.

Colbert fit pour l'industrie ce qu'il avait fait pour l'agriculture. On trouve là aussi les effets de cet esprit d'ordre et de régularité poussé à l'excès, et, on peut le dire, assez peu éclairé. Il avait vu dans le changement de domicile un désordre, et avait laissé subsister les lois qui le gênaient; il voulait, pour ainsi dire, parquer dans chaque canton les populations qui s'y trouvaient, et les forcer ainsi à tirer parti de leurs ressources. Dans l'industrie, il ne put souffrir la rivalité; il la détruisit en forçant les manufacturiers à se réunir en corporations. Ce règlement n'était d'ailleurs qu'une taxe déguisée sur l'industrie, car les corporations ou communautés étaient obligées de payer patente. Les états généraux et les assemblées de notables s'étaient souvent élevés contre ces communautés qui entravaient l'essor de l'industrie. Un ouvrier ne pouvait travailler s'il n'était reçu dans une de ces communautés, ou s'il n'avait assez d'argent pour obtenir la permission de produire.

Un autre règlement non moins gênant fut cette hiérarchie qu'il établit dans les manufactures. On ne pouvait être reçu apprenti avant quinze ans; cet apprentissage durait cinq ans, après quoi il fallait travailler cinq autres années

comme compagnon, avant de pouvoir être reçu maître. Un ouvrier français ou étranger, qui savait son art, n'en était pas moins obligé à ses cinq ans d'épreuve, avant de pouvoir prétendre à la maîtrise.

Un autre règlement semble tendre encore à affaiblir l'industrie particulière. Tout manufacturier ne pouvait avoir que deux apprentis, et sa veuve n'en pouvait avoir aucun. Ainsi, un apprenti ne pouvait pour ainsi dire choisir son maître; il était obligé, s'il ne voulait perdre son temps, de s'adresser à un manufacturier qui n'eût pas le nombre voulu, qu'il fût ou non habile dans son art.

Nous retrouvons encore dans les règlements de Colbert, relatifs à l'industrie, cet esprit de monopole que nous verrons bientôt se développer sur une plus grande échelle lorsque nous parlerons du commerce. Chaque branche de l'industrie était rigoureusement séparée des autres. On ne pouvait cumuler; ainsi, un teinturier en fil ne pouvait teindre en soie ni en laine. Malgré toutes ces fautes, qui proviennent de cet esprit de rigueur et d'ordre inhérent au caractère de Colbert, on doit le regarder comme le créateur de l'industrie en France. Plusieurs établissements furent fondés par lui; tous lui durent de vifs encouragements. En 1665, il établit dans le faubourg Saint-Antoine une manufacture pour les glaces, que l'on tirait auparavant de Venise. La même année, les Van-Robais montèrent une manufacture de draps de Hollande à Abbeville : ce qui n'empêcha pas Colbert de soutenir celles déjà établies à Elbeuf et à Louviers. Les manufactures de serges, de tanneries et de corroieries furent aussi augmentées et perfectionnées; les points de Venise et de Gênes apportés à grands frais; les métiers à bas, dérobés à l'Angleterre dès 1656, furent multipliés. Les larcins, faits à l'industrie de nos voisins, étaient d'autant plus faciles, que leurs manufactures étaient soutenues par des Français. Grâce aux règlements absurdes

qui gênaient avant Colbert toute espèce d'industrie, le génie des Français se montrait partout, excepté chez eux, et la France n'eut qu'à rappeler ses enfants dispersés, pour rivaliser avec l'industrie étrangère. Un des plus beaux établissements de Colbert fut la manufacture de tapisseries des Gobelins. Elle fut établie en 1667 au faubourg Saint-Marceau, et sa direction fut confiée à Lebrun. La manufacture de Beauvais date à peu près de la même époque.

Le ministre donna aux ouvriers de ces deux manufactures des instructions, la plupart rédigées par des négociants et autres personnes expérimentées. Chaque règle y était motivée. Afin de rendre ces instructions plus efficaces, des peines furent établies pour punir les mauvais travailleurs. Voici une des dispositions de ce règlement : « Si vos ouvrages ne sont pas faits conformément au règlement, pour la première fois ils seront confisqués et attachés sur un poteau avec un carreau, votre nom au-dessus, pendant deux fois vingt-quatre heures ; pour la seconde fois, même peine et vous serez blâmé ; pour la troisième fois, vous y serez attaché vous-même. » (*Dispositions du règlement de* 1676).

Les manufactures de soies de Lyon et de Tours furent aussi vivement encouragées.

Colbert semble avoir mieux compris, en ce qui regarde l'industrie, les limites qu'on doit imposer à la liberté du commerce. Les droits d'entrées furent diminués pour tout ce qui servait aux manufactures ; mais les produits des manufactures étrangères furent chargés par le tarif de 1667.

Après avoir créé l'industrie, il fallait lui ouvrir des débouchés, il fallait créer le commerce. Ce fut là surtout que Colbert déploya toutes les ressources de son génie actif et laborieux. Nous ne pouvons mieux faire connaître l'état du commerce avant lui, et ce qu'il fit pour le relever, qu'en citant le préambule de l'édit de 1664, où il rend compte lui-même de ses opérations.

« Connaissant clairement, est-il dit, que le soulagement que nous accordons à nos sujets par la réduction des tailles et autres droits, pouvait bien diminuer leurs misères, mais non attirer l'abondance parmi eux, et que le seul commerce peut produire ce grand effet, nous avons, dès le commencement, donné les premières dispositions à son rétablissement. Pour cet effet, après avoir entendu nous-même le rapport de tous les titres sur lesquels les péages avaient été établis, nous en avons supprimé une telle quantité, que la navigation des rivières en a été notablement soulagée. Nous avons rendu à tous nos sujets la liberté de commercer par tout notre royaume, laquelle ils avaient perdue par les contraintes violentes qui avaient été exercées sur eux, à cause des obligations qu'ils avaient été forcés de contracter pour raison de dettes communes. Nous avons ensuite fait travailler au rétablissement des ponts, chaussées, levées et autres ouvrages publics. Nous avons puissamment établi la sûreté des chemins, en obligeant les prévôts de nos cousins les maréchaux de France à faire soigneusement leur charge pour la punition des voleurs; et après avoir ainsi donné toutes les dispositions qui dépendaient de nos soins au rétablissement du commerce à l'intérieur, nous avons donné la meilleure partie de nos soins au rétablissement du commerce au dehors et de la navigation, comme étant le moyen d'attirer cette abondance dont nous souhaitons si ardemment que nos peuples jouissent Pour cet effet ayant trouvé que, par une longue succession de temps, les étrangers s'étaient rendus maîtres de tout le commerce par mer, même de celui qui se fait de port en port au dedans de notre royaume, et que le peu de vaisseaux qui restaient à nos sujets dans toute l'étendue de nos mers, étaient tous les jours pris sur nos côtes, tant au levant qu'au ponent, par les corsaires de Barbarie, nous avons établi l'imposition de cinq sols par tonneau de fret, sur tous les vaisseaux étrangers, dont

nous avons déchargé ceux de nos sujets, pour les obliger, par ce soulagement, à se servir de leurs vaisseaux, et en même temps nous avons mis en mer des forces si considérables, et en vaisseaux et en galères, que nous avons obligé les corsaires de Barbarie à demeurer dans les lieux de leur retraite ; et pour être plus sûrs d'empêcher toutes ces pirateries, nous avons résolu de les attaquer jusque dans leur pays, afin qu'en y établissant un poste considérable nous fussions en état de les contenir. En même temps nous avons assuré la navigation de nos sujets contre tous les autres corsaires, en leur donnant l'escorte de nos vaisseaux de guerre. Nous avons fortifié et augmenté nos colonies françaises au Canada et dans les îles de l'Amérique, en y envoyant de nos vaisseaux, et en y faisant reconnaître notre autorité par le rétablissement de l'ordre et de la justice, laquelle en était en quelque sorte bannie : ensuite nous avons donné le fondement à l'établissement de ces deux grandes compagnies des Indes orientale et occidentale qui se sont formées dans notre royaume à notre entière satisfaction. Mais encore que toutes ces choses dussent en quelque sorte satisfaire l'amour que nous avons pour nos peuples, comme ils souhaitent d'augmenter toujours leur bonheur, nous avons résolu d'établir un conseil de commerce en notre présence tous les quinze jours ; ce qui ayant été exécuté heureusement, nous avons fait connaître à nos compagnies souveraines et subalternes, à tous les gouverneurs des provinces, à tous les intendants, en quelle considération nous avons à présent tout ce qui peut concerner ce même commerce, avec ordre d'employer l'autorité que nous leur avons commise pour protéger tous les marchands, et pour leur rendre la justice par préférence, afin qu'ils ne fussent point divertis de leur trafic par la chicane. Nous avons convié tous les marchands, par des lettres circulaires, de s'adresser directement à nous pour tous

leurs besoins, et de députer quelques-uns d'entre eux près de nous pour porter leurs plaintes et toutes leurs propositions; et, en cas de difficulté, nous avons établi une personne à notre suite pour recevoir toutes leurs plaintes et faire toutes leurs sollicitations. Nous avons ordonné qu'il serait établi à notre suite une maison pour les y recevoir. Nous avons résolu d'employer tous les ans un million de livres pour le rétablissement des manufactures et l'augmentation de la navigation. Mais, comme le moyen le plus solide et le plus essentiel pour le rétablissement du commerce est la diminution et le règlement des droits qui se lèvent sur toutes les marchandises entrant et sortant du royaume, nous avons résolu de réduire tous ces droits à un seul d'entrée et à un autre de sortie, et même de les diminuer considérablement, afin d'exciter l'industrie de nos sujets, et de leur procurer les moyens d'employer utilement les avantages qu'ils ont reçus de la nature, de bannir la fainéantise, et divertir par les occupations honnêtes l'inclination, si ordinaire à la plupart de nos sujets, à une vie oisive et rampante, sous le titre de divers offices sans fonctions, et sous de fausses apparences d'une médiocre attache aux bonnes lettres, ou à la pratique, laquelle dégénère le plus souvent, par leurs malices et par leur ignorance, à une dangereuse chicane qui infecte et ruine la plupart de nos provinces. »

Une des opérations les plus importantes de finance, est celle de décider les droits qui seront payés pour l'importation ou l'exportation des marchandises. Avant Colbert ces taxes étaient très-multipliées et fort onéreuses; l'expiration du bail des droits de douanes lui permit d'y introduire la réforme. Il se fit apporter l'état des tarifs, et, après avoir consulté, suivant son habitude, les négociants les plus éclairés, il dressa, d'après leurs conseils, un nouveau tarif, où subsistèrent encore, malgré beaucoup d'améliorations, nombre d'articles gênants pour le commerce. Cette simplification

du tarif diminua considérablement le nombre des contestations. Il n'y eut plus que peu de procès à la cour des aides et au conseil.

Une autre mesure d'une haute importance fut l'établissement des entrepôts.

Nous voulons, dit l'ordonnance de 1664, que nos fermiers généraux établissent des magasins ès-villes de La Rochelle, Ingrande, Rouen, Hâvre-de-Grâce, Dieppe, Calais, Abbeville, Amiens, Guise, Troyes et Saint-Jean de Losne, pour y recevoir les marchandises qui seront destinées pour être portées dans les pays étrangers, et être seulement entreposées dans les dites villes franches, et exemptes desdits droits d'entrée et de sortie. »

Cette ordonnance fut encore étendue par un édit de 1670, qui déclare que « les étrangers pourront jouir, dans tous les ports et villes maritimes du royaume, de l'entrepôt porté par nos dites lettres de 1664, pendant le temps des baux de nos fermes, et un an après l'expiration d'iceux. Ils pourront, dans cet intervalle, recharger lesdites marchandises pour les transporter dans les pays étrangers, sans payer aucun droit de sortie, et, en ce cas, nous voulons que nos dits fermiers restituent les droits d'entrée qu'ils justifieront avoir payés. »

C'était déclarer francs tous les ports du royaume, et y appeler ainsi le commerce étranger. Les soins les plus minutieux furent pris par le ministre pour faire oublier les anciennes routes que le commerce avait suivies jusque là.

Les marchands de la Flandre conquise suivaient encore les anciennes routes par l'Allemagne jusqu'en Italie, et par Ostende pour l'Espagne et le Portugal. Colbert leur accorda le franc transit par la France, et leur envoya des voituriers et des capitaines de navires qui leur offrirent de se charger de leurs marchandises à un prix moindre d'un quart que celui des Allemands ou des armateurs d'Ostende, afin

de les habituer à prendre cette route ; donnant ordre aux consuls d'Espagne et de Portugal de leur préparer les entrepôts les plus propres et les plus convenables. « Faites bien valoir, écrivait-il à l'intendant de Flandre, tous les soins aux nouveaux sujets de Sa Majesté, mais observez qu'elle veut les convier à se servir de cet établissement par leur intérêt, et non les y forcer. » Enfin il envoya reconnaître les routes de Venise, de Milan et de Vérone, afin d'établir des voitures réglées, dont l'entreprise fût faite par des Français.

Les moindres abus furent sévèrement réprimés ; un commis fut emprisonné et puis chassé pour avoir volé cinq sous sur un acquit.

La création d'une marine ouvrit aux Français toutes les mers, qui, auparavant, leur étaient pour ainsi dire fermées. Colbert, sentant toute l'importance de la marine, s'en était réservé la direction en la confiant à son fils. « Le roi veut, lui disait-il, que les mers soient nettoyées de pirates, que tous les marchands soient protégés et favorisés dans leur commerce ; c'est à quoi mon fils doit s'appliquer. Il faut qu'il sente aussi vivement tous les désordres qui arriveront dans le commerce, et toutes les pertes que feront les marchands, que si elles lui étaient personnelles. »

Ainsi protégés dans leurs routes, les marchands trouvaient dans tous les ports, où ils abordaient, des consuls avec lesquels Colbert entretenait la plus active correspondance sur tout ce qui intéressait le commerce, et dont il exigeait les détails les plus précis sur le nombre, la route et le chargement des vaisseaux qui arrivaient dans les villes où ils résidaient.

Il poussait la sollicitude jusqu'à consulter les négociants eux-mêmes sur la nomination des consuls. En 1669, il écrivit au sieur Fermanel, négociant à Rouen, lui man-

dant, de la part du roi, de consulter tous les négociants qui avaient des relations avec l'Espagne, pour savoir si le sieur Catalan était capable de bien exercer le consulat de Cadix : la même année, il conclut avec l'Angleterre, presque sur le pied d'égalité, un traité de commerce dont les conditions avaient été soumises aux principaux négociants français.

Le monde entier était donc désormais ouvert à notre commerce, mais Colbert sembla craindre d'abandonner à eux-mêmes les négociants ; non content de les protéger, il voulait les diriger.

Au lieu de laisser chacun d'eux courir le monde au gré de son industrie, il créa des compagnies auxquelles il donna des priviléges exclusifs. Il crut ainsi assurer l'avenir du commerce d'une manière plus certaine. La compagnie d'Amérique, formée en 1635 était tombée en 1649. Le sieur Bausseret avait acheté la moitié de la Guadeloupe, Marie-Galande et les Saintes, pour 74,000 livres, avec armes, meubles, esclaves, habitations et autres effets. Duparquet avait acheté la Martinique, Sainte-Alousie, Grenade et Grenadine pour 60,000 ; la religion de Malte avait acheté de même plusieurs îles qui commencèrent à s'améliorer sous les nouveaux propriétaires. Colbert supprima toutes les petites compagnies qui existaient encore, acheta toutes ces îles et fonda une grande compagnie des Indes occidentales, à laquelle il concéda le commerce de la côte d'Afrique avec immunité entière de tous les droits d'entrée et de sortie sur toutes les denrées transportées aux colonies. Malgré tous ces encouragements, la compagnie succomba sous les attaques des Hollandais. Le roi lui remboursa son capital, et devint ainsi propriétaire de tous les établissements et colonies.

La compagnie des Indes orientales, fondée par Henri IV, n'avait pu se soutenir. Le roi lui donna 4 millions et enga-

gea tous les ordres de l'état à y prendre part. Les officiers des cours souveraines furent dispensés de payer aucune taxe en faveur de la continuation du droit annuel, en prenant un certain nombre d'actions. Les pertes devaient retomber sur les 4 millions du roi, et tout le profit était abandonné aux intéressés. Malgré tous ces avantages, la compagnie des Indes Orientales ne se soutint guère mieux que celle d'Amérique.

Le mauvais succès des deux compagnies dont nous avons parlé, n'empêcha pas Colbert d'en créer encore deux autres, la compagnie du Nord et celle du Levant. Le roi donnait à la première 3 livres par barrique d'eau-de-vie, et 4 par tonneau d'autres denrées exportées pour le Nord. Cependant la compagnie du Nord n'eut jamais d'existence bien solide, les vaisseaux n'ayant, en temps de guerre, aucun abri le long des côtes de l'Allemagne. La compagnie du Levant sembla réussir d'abord ; Colbert profita des capitulations favorables que la France avait près de la Porte. Le port de Marseille fut affranchi d'un grand nombre de droits qui en repoussaient les étrangers. Bientôt ceux-ci arrivèrent en foule et y firent construire des vaisseaux, qui, montés de matelots français, parcoururent toutes les échelles du Levant, où notre commerce se releva d'une manière inespérée, vu le discrédit où l'avait jeté le désordre qui régnait dans nos consulats. Mais cette prospérité cessa aussitôt que le port de Marseille fut fermé aux étrangers. Aussi bien l'appât que présentait aux négociants le commerce lucratif de l'Amérique, et l'admission inévitable des autres nations dans les échelles, devaient tôt ou tard la détruire.

Malgré les fautes qu'on peut attribuer à un besoin excessif d'ordre et de régularité, Colbert fut le créateur du commerce en France : ce fut lui qui réveilla dans le royaume l'esprit d'industrie qu'il avait trouvé presque entièrement

éteint ; ce fut lui aussi qui lui donna carrière, en rétablissant les communications à l'intérieur, et en lui ouvrant les mers par la création d'une marine.

Ce fut aussi lui qui fut l'auteur de ces règlements qu'on devait suivre si longtemps ; l'ordonnance de la marine est encore regardée comme un chef-d'œuvre ; le Code marchand embrasse tout ce qui a rapport au commerce, il en règle les négociations, en étend les priviléges et en bannit les abus. Colbert s'était entouré de négociants les plus intègres et les plus habiles ; il les consultait, coordonnait, en les rédigeant, leurs pensées et les siennes : c'est ainsi qu'il forma cette législation qui a fait la gloire du ministre et la prospérité de la France. S'il n'abolit pas dans son Code noir la traite des nègres, il établit du moins les obligations des maîtres envers leurs esclaves, et chargea le ministère public de punir les oppresseurs. Il ne faut pas oublier que Colbert forma, avec son oncle Pussort, le projet de réformer l'ordre judiciaire. Il sentait que le labyrinthe obscur des procédures et la longueur des formalités inutiles étaient des charges pour le peuple, les longs procès entraînant toujours d'énormes dépenses de temps et d'argent : aussi conseilla-t-il vivement la réforme des ordonnances civiles et criminelles, qui fut achevée en 1670.

Les soins nombreux de ses divers ministères n'empêchèrent pas Colbert d'être un protecteur éclairé des lettres. En 1663, il fonda l'Académie des inscriptions, dont les premiers membres, choisis par lui dans l'Académie française, s'assemblèrent d'abord dans sa maison. Il les chargea de rédiger des inscriptions pour les monuments, et de composer par les médailles l'histoire de Louis XIV. En 1666, il établit dans la bibliothèque du roi, et plus tard au Louvre, l'Académie des sciences, qui est restée jusqu'à nos jours la première société savante de l'Europe. Il était lui-même membre de l'Académie française, et il contribua plus que

personne, dit l'abbé d'Olivet, à la faire aimer du roi. Ce fut lui qui établit les fonds pour ses besoins, qui institua l'usage des jetons pour obtenir l'assiduité aux séances, et qui commença la bibliothèque de l'Académie par le don de six cent soixante volumes, mis sous la garde de Perrault.

Les savants reçurent de toutes parts ses bienfaits au nom du roi. Chapelain rédigea, en forme de mémoire, une liste de quatre-vingt-un savants ou gens de lettres avec les titres qu'ils pouvaient avoir; il la fit avec conscience, et, sur le nombre donné par lui, il y en eut soixante de gratifiés, quinze étrangers et quarante-cinq français. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, écrivait Colbert à Isaac Vossius, il veut néanmoins être votre bienfaiteur. » Cependant toutes les pensions accordées aux savants ne montaient pas annuellement à 69,000 livres, dont 53,000 pour les Français et 16,500 pour les étrangers. En y comprenant les gratifications, la dépense ne s'élevait qu'à 100,000 livres.

Colbert lui-même était peu savant et peu lettré. « Ce n'est pas par sentiment, dit le président Flamant, que Colbert aimait les artistes et les savants, c'était comme homme d'état, parce qu'il avait reconnu que les arts et les sciences sont seuls capables d'immortaliser les grands empires. »

En 1664, Colbert avait fondé dans le vieux Louvre l'Académie royale de peinture, d'architecture et de sculpture. Il fonda l'Académie de France à Rome, enrichit le cabinet de tableaux du Louvre, augmenta le Jardin des Plantes, donna à la bibliothèque du Roi un grand nombre de livres et surtout de manuscrits, et la transféra de la rue de La Harpe dans deux maisons de la rue Vivienne qui lui appartenaient, après avoir nommé son frère Nic. Colbert, évêque d'Auxerre, grand bibliothécaire. C'est encore à lui

que l'on doit l'Observatoire ; il fut bâti en 1667, et bientôt parurent les savantes observations de Picard, Richer, Lahire. De belles découvertes y furent faites par Cassini et Huyghens, attirés en France par ses bienfaits. Ce fut encore lui qui fit commencer la méridienne qui traverse la France. Pendant qu'il dotait ainsi la science, il faisait dessiner par Le Nôtre le jardin des Tuileries, élever la colonnade du Louvre par Perrault, l'arc-de-triomphe de la rue Saint-Denis et celui de la rue Saint-Martin, l'hôtel des Invalides, une partie des quais et des boulevards : les chemins voisins de la capitale furent aussi construits sous son ministère. Il mit au nombre des dépenses publiques le pavage et l'éclairage de Paris, charges qui pesaient auparavant sur les bourgeois, et qu'ils accomplissaient mal. Enfin, pour établir l'ordre et la sûreté dans les rues de Paris, il distribua vingt-quatre corps-de-garde dans les différents quartiers.

Pendant que Paris s'embellissait, le roi, contre l'avis de son ministre, prodiguait ses trésors pour élever son fastueux palais de Versailles, et cependant Colbert trouvait encore les moyens d'élever ce double et triple rang de places fortes qui, du côté du nord, forment la barrière de la France, et faisait creuser par l'ingénieur Riquet ce fameux canal du Languedoc qui unit la Méditerranée à l'Océan. Il conçut même l'idée du canal de Bourgogne.

Son amour pour l'économie ne l'empêchait pas de comprendre qu'il y a d'autres dépenses utiles que celles dont on peut évaluer en chiffres les avantages. « Un repas inutile de 3,000 livres, écrivait-il au roi, me fait une peine incroyable, et lorsqu'il s'agit de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. » On conçoit difficilement comment Colbert put suffire aux dépenses de plusieurs guerres européennes et à la magnifi-

cence du grand roi, non-seulement sans augmenter les impôts, mais encore en les diminuant sans cesse. En 1670, le revenu net ne dépassa pas 70 millions, et cependant il savait encore se ménager des fonds pour éteindre les dettes anciennes, racheter les parties aliénées du domaine, et rembourser les 27 millions de rentes que l'état payait lorsqu'il fut nommé contrôleur-général. Il est vrai que les moyens employés par lui pour réduire les dettes de l'état ne furent pas toujours rigoureusement justes ; une commission qu'il établit, en supprimant de fausses créances, porta quelque atteinte aux véritables ; ce fut l'effet de la haine qu'il avait pour les traitants, dont il ne se rapprocha jamais qu'à contre-cœur et fort rarement.

L'année 1670 fut la plus brillante pour les finances de Louis XIV ; les charges se trouvaient réduites à 22 millions ; jamais le peuple n'avait eu à supporter moins de tailles et d'impôts. Mais dès lors les grands achats en meubles, diamants, tableaux et bâtiments commencèrent à excéder les dépenses projetées. La guerre survint et força de faire continuellement des anticipations sur les revenus. Dès l'année 1670 la dépense réelle excéda la dépense projetée de 2,084,716 livres. Depuis cette année, l'histoire des finances ne présente plus que des *affaires extraordinaires* qui ne furent pas toujours heureuses : des aliénations du domaine, la création d'un grand nombre de charges, la suppression de 860 officiers des greniers à sel (1671), la confirmation ou la vente des priviléges, enfin l'établissement d'une caisse d'emprunt, fournirent au roi, de 1671 à 1678, 163,332,671 livres.

Au lieu de recourir à ces affaires *extraordinaires* qui mêlaient de plus en plus les traitants dans les finances de l'État, Colbert avait voulu augmenter les impositions, mais Louvois l'emporta, et Colbert n'eut plus qu'à chercher à rendre ces mesures le moins dangereuses possible

pour les finances. La paix de Nimègue mit fin aux inquiétudes du ministre, qui se voyait obligé d'aliéner chaque jour quelque partie du domaine, après avoir passé tant d'années à le racheter. Cette nécessité lui coûta beaucoup. Il fit souvent au roi d'instantes prières pour obtenir la paix; il offrit même un jour sa démission que Louis XIV se garda bien d'accepter.

Sitôt que la guerre ne réclama plus des fonds extraordinaires, Colbert reprit avec courage son ancienne marche, supprima les charges nouvelles et remboursa les rentes. A la fin de 1678, le déficit fut de 25,939,540 l. et on avait fait une anticipation de 22,000,000 sur l'année suivante. Quatre ans plus tard, vers la fin de 1682, les dépenses et les recettes se balançaient. Il restait, il est vrai, vers cette époque 29,221,497 de dettes non constituées, plus 5,000,000 de rentes constituées au capital de 98,000,000, et un emprunt de 7,000,000 fait aux fermiers-généraux; enfin on avait consommé sur 1688 15,732,574 l.: mais les ressources ne manquaient pas, et Colbert espérait que si la dépense était réduite à 80,000,000, il pourrait amortir la caisse d'emprunt et n'avoir plus besoin d'anticiper sur les revenus. Trois ou quatre ans encore d'économie, et une partie des rentes serait éteinte. Les finances de l'état auraient alors été dans le plus bel ordre où on les eût jamais vues depuis Sully. La mort vint interrompre ses projets. Outre la fatigue de ses longs travaux, le chagrin qu'il ressentit d'une parole de son maître contribua, dit-on, à abréger ses jours.

Le roi et la France ne tardèrent pas à s'apercevoir de la perte qu'ils avaient faite; le déficit qu'il avait arrêté et qu'il se promettait de combler reprit sa marche progressive. La guerre de succession, que le génie de Colbert eût eu peine à supporter, la précipita encore. Les aliénations du domaine, les créations de charges, et toutes les ressources désas-

treuses des temps de gêne ne purent suffire ; on fut obligé de créer de nouveaux impôts ; l'épuisement des finances alla toujours croissant, et en 1715, la dette montait à deux milliards cinq cents millions.

Nous avons déjà parlé de la marine en traçant l'histoire du ministère de Colbert. Il avait senti la nécessité d'une marine pour une nation qui ne veut pas se réduire à vivre de l'industrie étrangère, sans rien produire elle-même ; aussi, par cela même que la marine était nulle quand il arriva au ministère, il voulut la garder sous son influence immédiate en la confiant à son fils. Les encouragements qu'il donna au commerce créèrent bientôt une nombreuse marine marchande ; bientôt on compta jusqu'à cent soixante mille marins, dont une grande partie servait auparavant sur les flottes d'Espagne, de Portugal et de Hollande. La marine royale s'accrut en proportion ; dès 1672 il y avait des vaisseaux de guerre. En 1681, le nombre en était monté jusqu'à deux cent trente, mais cette prospérité ne devait pas durer, et l'empire des mers ne pouvait encore nous appartenir.

Louis XIV avait trouvé à point nommé un homme pour régénérer les finances, le commerce et la marine ; à quelques années de distance, il en trouva un autre qui fit la même chose pour la guerre ; Louvois, comme Colbert, se distinguait par un grand esprit d'ordre et de régularité, mais il y joignait une morgue et un orgueil qui le rendirent souvent odieux, et lui firent commettre beaucoup de fautes. Avide de domination, il s'opposa parfois aux entreprises de Colbert par esprit de rivalité, comme lorsqu'il le força malgré lui de recourir à ces moyens désastreux qui augmentent le mal au lieu d'y remédier. Néanmoins, il était peut-être aussi nécessaire à Louis XIV que Colbert lui-même. Le premier, il comprit ce que pouvait être un ministre de la guerre ; on peut dire de lui comme Bonaparte

disait de Carnot, qu'il organisa la victoire. En effet, ce fut lui qui introduisit dans les armées cet ordre et cette régularité qu'elles ont conservés depuis : la plupart de nos monuments militaires, comme les casernes, datent de son ministère.

La première réforme fut l'introduction de l'uniforme dans l'armée. Jusqu'alors chaque soldat pouvait s'équiper à sa guise. On conçoit aisément le désordre qui devait résulter d'un pareil système. L'établissement des haras (1667) fit espérer que bientôt on n'aurait plus besoin d'aller chercher ailleurs les chevaux nécessaires à la cavalerie. L'usage de la baïonnette date de 1671. On doit à Louvois l'établissement des régiments de grenadiers, de bombardiers et de hussards. Il organisa des corps d'ingénieurs et fonda des écoles d'artillerie ; il porta aussi la réforme dans le service des vivres, qu'on entendait fort mal avant lui. Aussi, sous son ministère, la force militaire de la France s'accrut d'une manière rapide ; l'armée s'éleva jusqu'à quatre cent cinquante mille hommes, tandis qu'avant lui on concevait à peine la possibilité d'en entretenir le tiers.

Louis XIV apporta quelques modifications dans la législation. Nous avons vu que Colbert eut une grande part à ces améliorations, surtout en ce qui regarde le commerce. Vers 1668, il établit des lois pour réprimer les duels, mais ces lois n'étaient pas aussi sévères que celles de Richelieu, et ne furent pas exécutées avec la même rigueur.

Bossuet, dans une lettre au pape, appelait Louis XIV le plus catholique des rois ; cependant, on peut le dire, il s'en fallut de bien peu qu'il ne fît en France ce que Henri VIII avait fait en Angleterre. Si quelque chose l'en empêcha, ce fut cette soumission aveugle qu'il trouva dans le clergé, et dont l'*aigle de Meaux* lui-même donna l'exemple. Sous le prétexte d'assurer les libertés de l'église gallicane, il commença par diminuer à son profit l'autorité pontificale. Il

voulait enlever au pape l'influence qu'il exerçait sur les évêques pour s'en emparer lui-même. Le clergé entra dans ses vues, quoiqu'il dût bien savoir que l'ultramontanisme était la seule garantie de son indépendance. Les volontés du roi furent consacrées par la déclaration des quatre articles, qui fit de l'église de France un je ne sais quoi, qui tenait le milieu entre le schisme et le catholicisme. Le pape combattit ce système et fit de vives remontrances aux évêques dans la bulle *Unigenitus*. Tout ce que Louis XIV lui accorda, ce fut de suspendre l'édit qui ordonnait l'enseignement public de la doctrine des quatre articles. Il avertissait en même temps le pape qu'il était inutile de lui demander une rétractation formelle, attendu qu'il était résolu à demeurer invariablement attaché aux libertés de l'église gallicane.

La même déclaration qui devait consacrer un progrès de l'indépendance religieuse, devait aussi condamner la doctrine de Jansénius. Louis XIV, comme Henri VIII, ne voulait l'indépendance que pour lui. On ne sait comment, malgré la haine du grand roi pour l'hérésie, cette doctrine s'était répandue aussi universellement à sa cour. Tous les beaux esprits d'alors étaient jansénistes. Ils comptaient parmi eux Pascal, Racine, Boileau et madame de Sévigné; la Sorbonne penchait aussi en leur faveur. Enfin, telle fut l'influence de cette cabale religieuse, que la condamnation n'eut pas lieu, quoique Bossuet l'eût annoncée en termes formels. Il paraît que ce grand homme ne savait pas mieux résister aux brigues des docteurs qu'aux volontés royales. Les jésuites furent le seul corps religieux qui osa combattre ouvertement le Jansénisme. Ils parlaient raison, on leur répondit par le ridicule; Pascal s'était chargé de les réfuter par les *Lettres provinciales*, et cependant ils avaient pour eux, outre le dogme catholique, la raison et la philosophie. Louis XIV fut obligé d'employer contre les

Jansénistes toute son autorité ; il les poursuivit jusque dans Port-Royal où ils s'étaient retirés (1661), et dont ils avaient fait une espèce de monastère. Ils s'y consacraient à l'éducation, et des religieuses qui partageaient leurs opinions, réunissaient autour d'elles tout ce que la France avait de plus distingué. Les condamnations du Saint-Siége ne pouvaient les atteindre, ils trouvaient le moyen de les éluder, tout en se prétendant aussi catholiques que le pape : il fallut une compagnie de dragons pour les dissoudre.

Louis XIV eut encore un démêlé avec le pape au sujet de la régale. On donnait ce nom au droit qu'avait le roi de percevoir les revenus de certains évêchés et bénéfices pendant la vacance, et de présenter les successeurs. Le roi voulut étendre ce droit à tous les évêchés du royaume, en remplaçant le droit de présentation par celui d'élection ; c'était renouveler la querelle des investitures qui avait ensanglanté le moyen âge. Le pape résista avec fermeté, mais aussi avec modération ; Bossuet ne cessait de le supplier de ménager le roi qu'il regardait comme le soutien de la religion. Tout ce qu'il obtint fut une espèce de compromis qui sauvait à peu près les apparences ; le roi devait présenter des sujets qui ne pouvaient être refusés ; encore le roi fut-il si mécontent de se voir forcé à cette concession que, pour s'en venger, il ordonna une seconde fois aux évêques de se réunir et de poser les limites de l'autorité papale. On s'attendait à un schisme définitif ; Colbert disait que le roi, s'il le voulait, ferait adopter l'Alcoran à cette assemblée. La soumission des prélats amortit le coup qui allait être porté au catholicisme : Louis XIV, qui était religieux au fond, quoique chez lui la foi fût subordonnée à l'ambition, vit qu'il n'avait pas besoin d'un schisme pour être maître. Les parlements secondèrent Louis XIV avec une énergie merveilleuse ; ils semblaient vouloir se dédommager de leur soumission au roi par leur audace

contre le pape et les évêques. Un prélat qui s'était opposé aux volontés royales, fut condamné à mort et exécuté en effigie; le parlement d'Aix fit citer le pape lui-même, et saisir le comtat Venaissin. Louis XIV, comme pour calmer sa conscience, poursuivit l'hérésie avec une nouvelle ardeur; il provoqua la condamnation du quiétisme dont l'apôtre était une femme, madame Guyon. Fénélon, entraîné par son âme tendre et passionnée, avait trempé dans cette erreur; ce fut pour le roi un nouveau motif de zèle.

Depuis longtemps l'évêque de Cambrai s'était attiré sa disgrâce. La liberté de ses remontrances déplaisait au caractère absolu du roi. Il n'était pas comme Bossuet partisan de la monarchie infaillible, et il eût volontiers, dit un auteur du temps, fait les *quatre articles* contre le roi au lieu de les faire contre le pape. Il montra du reste, par sa conduite en cette occasion, qu'il était loin de partager les opinions et la servile obéissance de ses collègues; il n'attendit pas l'arrêt de l'assemblée que le roi avait réunie pour le juger, et dont Bossuet était encore l'âme; il rétracta sa doctrine aussitôt que le pape eut fait connaître sa décision (1699).

Mais le plus grand exploit du roi contre l'hérésie fut la révocation de l'édit de Nantes.

Les protestants lui étaient odieux, comme étant le seul corps religieux indépendant de sa volonté; l'absence d'une hiérarchie régulière, comme celle du catholicisme, l'empêchait de s'en rendre maître : il fallait les détruire. Louis XIV n'épargna rien pour arriver à ce but; l'édit de révocation fut exécuté dans toute sa rigueur. Des compagnies de dragons dispersaient et maltraitaient les religionnaires qui se réunissaient dans les campagnes pour assister au prêche. On alla même jusqu'à les forcer d'élever leurs enfants dans le catholicisme. La plupart des

protestants s'expatrièrent pour se soustraire à ces vexations : l'Angleterre et la Hollande les reçurent comme des martyrs (1701-1704). Les habitants des Cévennes, enhardis par leurs montagnes, crurent pouvoir résister comme nous l'avons dit plus haut ; cette insurrection sanglante et poursuivie avec une extrême rigueur finit par l'extermination presque totale de ces malheureux.

CHAPITRE X.

MINORITÉ ET RÈGNE DE LOUIS XV (1715-1774).

Le dix-huitième siècle va commencer avec la régence. Louis XIV est mort, et tout aussitôt, par une réaction subite contre le despotisme de son règne, le parlement s'est assemblé ; d'une voix unanime il a cassé le testament du grand roi, pendant que la populace insultait à ses funérailles ; le régent est le duc d'Orléans au lieu d'être le duc du Maine.

Il y a loin de l'un à l'autre de ces princes : le dernier était l'élève de madame de Maintenon, le courtisan assidu des dernières années de Louis XIV, et par conséquent l'ami de ses vieux amis, Villeroi, d'Harcourt, d'Uxelles, de Villars. Le régent, lui, ne tenait au passé que par des souvenirs de défaveur ou de persécution. Il respire enfin : il est libre, il est maître. La transition de la vertu hypocrite au vice éhonté fut brusque : grands et petits jettent le masque, et du jeûne passent à l'orgie.

La délivrance des jansénistes, le changement de fond et de forme dans l'administration, le renouvellement du personnel, la chambre ardente contre les traitants, enfin, la rupture de l'alliance avec l'Espagne, tout cela était dirigé contre la politique de la France au dix-septième siècle.

A part la vie privée, et il n'en est point pour les gouvernants en vue qu'ils sont des gouvernés, le duc d'Orléans tient une place honorable dans l'histoire : et quand Louis XV, devenu homme et roi, se rappela son enfance chétive et souffreteuse, grande dut être sa reconnaissance pour le tuteur, pour l'oncle qui l'avait rendu à la vie et au trône en dépit de la nature. Dubois, malgré sa trivialité, pour ne pas dire plus, ne se montra point indigne de son étrange élévation.

Les relations extérieures avaient changé ; Philippe V, dominé par Albéroni, voulait succéder à son aïeul dans le rang qu'il avait tenu en Europe, et son audacieux ministre, plein de cette idée gigantesque, remuait tout en France comme ailleurs ; c'est à lui, plutôt qu'au comte de Goertz, qu'est due l'idée de ce projet hardi dont Charles XII eût été l'Alexandre ; il ne s'agissait de rien de moins que d'un bouleversement universel ; le prétendant des Stuarts devait rentrer en Angleterre avec l'épée du roi de Suède, qu'avait brisée le czar Pierre, et, d'un autre côté, le duc du Maine devait en France obtenir la régence. Pour première réponse aux intrigues de l'Espagne, le duc d'Orléans fit retirer par le parlement au duc du Maine et au comte de Toulouse la qualité de princes du sang et le droit de succéder au trône à défaut d'héritiers légitimes. Albéroni voulut riposter par la conjuration de Cellamare ; il échoua de la manière la plus humiliante. Dès le commencement de la régence, Cellamare, l'ambassadeur d'Espagne, ralliait à lui les mécontents. La duchesse du Maine, furieuse des affronts faits à son mari, se jeta à corps perdu dans le mouvement, et l'on

put croire un moment que ses intrigues allaient tout remuer. On avait projeté de s'emparer de la personne du jeune roi, de faire disparaître Dubois, et de reléguer Philippe dans son Palais-Royal. La correspondance avec l'Espagne était active et passionnée. On recrutait partout des signatures, on fabriquait des mémoires; ce n'étaient que gentilshommes tranchant du petit prince, et demandant à traiter avec l'Espagne. Cellamare, homme indolent et voluptueux, laissait aller tout ce monde, et attendait tranquillement : « Je continue à cultiver votre « vigne, écrivait-il à Albéroni; mais je ne veux pas tendre « la main pour cueillir les fruits avant leur maturité. » Dubois était instruit, jour par jour, de tout ce qui se passait. Quant approcha l'instant de la maturité, il mit la main sur la vigne de Cellamare, fit chasser l'ambassadeur, et envoya les conspirateurs à la Bastille, où ils ne firent que passer, tant on les trouva insignifiants. Sans se déconcerter, Albéroni se tourna d'un autre côté, et voulut donner la main à la fameuse révolte de Bretagne.

« Le printemps de 1719 vit se former quelques rassemblements, d'abord timides et dans des lieux écartés. Deux gentilshommes qui s'y rendaient, étant entrés dans une auberge, crurent s'apercevoir que les valises de quelques marchands qui prenaient leur repas, étaient remplies de chaînes et de cadenas. On répandit le bruit que les soldats de maréchaussée parcouraient le pays déguisés, et cette terreur panique dissipa les confédérés. Cependant, on se rassure. Des chefs s'annoncent en divers lieux. Les principaux sont Bonnamour, Montlouis, Pontcallet, Dugroesquar, Rohan-Polduc. D'autres, tels que Lambilly, conseiller au parlement, Coelivy le Borgne, et l'abbé Dugroesquar, tâchent de diriger vers un but commun ces mouvements épars. Les gentilshommes qui avaient commencé à se fortifier dans leurs châteaux, sentant bientôt que c'est resserrer

le filet qui les enveloppera, vont au contraire camper dans les bois avec leurs petites troupes. Bonnamour donne à la sienne le nom de *soldats de la liberté*. Pontcallet commande sous sa hutte de feuillage, avec une morgue impolitique; et Dutourdre, capitaine réformé des dragons de Belabre, figure auprès de lui comme son général de cavalerie. Chaque confédéré change de nom. Lambilly devient *maître Pierre*, et Dugroesquar, le *chevalier de Bon Sens*. L'uniforme est une veste de coutil et un chapeau de paille d'où pend un ruban noir. L'expression : *entrer dans la forêt*, signifie embrasser la guerre civile. Cette vie nomade ne tente point les habitants. En vain, les confédérés imitant le stratagème des oiseleurs, font porter à leurs valets des habits de paysans; en vain ils arment leurs vassaux pour des chasses de loups; en vain ils enrôlent des bûcherons pour travailler dans la forêt; l'autorité ne leur réussit pas mieux que la ruse. Ils invoquent le secours des milices bourgeoises, les capitaines le refusent; ils veulent sonner le tocsin dans Guérande, les magistrats s'y opposent. Quelques sénéchaux, poussés par la crainte du parlement, intriguent sans succès. Deux prêtres seuls paraissent à la tête d'une poignée de mendiants. » (Lémontey, *Histoire de la Régence*.)

Toutes les entreprises d'Albéroni échouaient à la fois. Goertz venait d'être pris en Hollande; Charles XII était mort (1718). L'Angleterre, effrayée par la descente du prétendant en Écosse, réclamait à grands cris l'alliance de la France par son ambassadeur, l'impérieux comte de Stairs; la Russie s'était mise en garde contre les invasions de la Suède; la Hollande avait réuni ses forces à celles de la France et de la Grande-Bretagne, et l'Empire, qui se reposait à peine dans la paix d'Utrecht, que la victoire de Péterwaradin venait d'épuiser, se joignait à la triple alliance pour sauver le royaume de Naples.

L'Espagne avait donc toute l'Europe contre elle; rien ne

lui réussit. Sa formidable expédition de Sicile se réduisit à la prise de Palerme; son expédition d'Écosse regagna les ports de l'Espagne, sans avoir tenté le débarquement, dispersée par la tempête comme l'invincible Armada. Le chevalier de Saint-Georges échoua complétement en Écosse; en Espagne, l'armée française avait détruit nombre de vaisseaux espagnols dans les ports de Centena et de Vigo; en Sicile, les Allemands avaient battu le marquis de Leyde et repris la citadelle de Messine. Tous ces revers ébranlèrent le crédit d'Albéroni, et les insinuations de Dubois firent le reste. Un billet de Philippe V ne donna que vingt-quatre heures au ministre disgracié pour sortir de Madrid, et quinze jours pour quitter l'Espagne. Le cardinal reçut dédaigneusement la signification de son exil, et se retira à Rome. La disgrâce d'Albéroni hâta la conclusion de la paix; l'Espagne accéda à la quadruple alliance, et le roi de Sicile, Victor-Amédée, échangea la possession de cette île contre celle de la Sardaigne.

La France avait grand besoin de repos extérieur, car une révolution d'argent s'était opérée à l'intérieur: les rôles sociaux avaient changé, le noble était devenu pauvre, le prolétaire riche. Expliquons en quelques mots la cause de ces étranges résultats. On s'était bien aperçu que l'habile Colbert était mort quelques années avant le roi son maître, et que la honte de nos revers avait été plus coûteuse que la gloire de nos succès. Le trésor était vide, la perception des impôts rendait à peine le quart du taux légal; un désordre effrayant régnait dans l'administration des finances et réclamait un prompt remède; on essaya d'y pourvoir d'abord par la refonte des monnaies; puis, cette ressource ne suffisant pas, vint un Écossais de mérite [1], homme à grandes

[1] « Jean Law était écossais, fils d'un orfévre d'Edimbourg; » mais homme ne posséda en un degré aussi parfait l'esprit de

théories, qui avait parcouru l'Europe, et que le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, avait repoussé par une sage réponse : *Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner*. Law vint porter son système en France, et le régent, toujours avide du nouveau, l'adopta avec ardeur.

Le crédit qu'un commerce étendu suppose toujours en était la base ; Law avait réalisé un capital de six millions, avec lequel il escomptait aux négociants à un taux modéré; puis, enhardi par son succès, il conçut un projet plus vaste, celui d'appuyer sur le crédit le commerce de toute

calcul et de combinaison. Il étudia profondément tout ce qui concernait les banques, les loteries, les maisons de commerce de Londres, les moyens de les soutenir, d'animer l'espérance et la confiance du public, de le tenir en haleine et d'accélérer son mouvement. Il en pénétra les secrets les plus intimes, il tira encore plus de connaissances de la nouvelle compagnie de M. Harley, comte d'Oxford, pour acquitter les dettes de l'État. Ayant ensuite obtenu un emploi de secrétaire auprès de quelque agent du résident en Hollande, il s'instruisit sur les lieux de la fameuse banque d'Amsterdam, de son capital, de son produit, de ses ressources, des comptes que les particuliers avaient sur elle, des variations de l'intérêt, de la manière de faire hausser et baisser pour retirer ses fonds, pour les distribuer et les répandre, de l'ordre qu'elle tenait dans ses registres et dans ses bureaux, de ses dépenses même et de la forme de son administration... Dans l'épuisement où la guerre avait réduit toutes les puissances de l'Europe, il prévit qu'elles devaient nécessairement travailler à rétablir leurs finances et il conçut plus que jamais l'espoir de réussir par l'appât de son système, propre à séduire celle qui préférerait le moyen le plus prompt au plus honnête...

Ce moyen consistait en une banque, dont le fonds réel serait le revenu de l'État, et le fonds accessoire, quelque commerce inconnu; le bénéfice, pouvant croître selon l'imagination, devait merveilleusement exciter les joueurs qui voudraient y participer au moyen d'actions qu'on créerait successivement en raison de leur ardeur.

En effet, ces actions, d'abord en petit nombre, ne pouvaient par

la France, d'émettre des billets en circulation, afin de faciliter le paiement des dettes de l'état; en un mot d'établir une banque dont les fonds reposeraient sur deux monopoles, le privilége de la perception des impôts dans tout le royaume, plus l'exploitation des richesses imaginaires de la Louisiane par une compagnie d'Occident. Un engouement général en France donna de l'éclat au système; tout le monde voulut se faire actionnaire dans la grande entreprise en échangeant de l'or contre des billets. La foule se porta vers la rue Quincampoix, où se trouvaient les bureaux de la compagnie. C'était une singulière époque que

leur rareté et la rapidité de leur circulation, manquer d'acquérir un prix énorme, ce qui donnerait la facilité et produirait même la nécessité d'en fabriquer d'autres à un taux plus élevé.

Ce nouveau papier, décréditant l'ancien, ce serait un excellent véhicule pour son débit, puisqu'on prendrait l'ancien au pair, mais toujours avec certaine mesure, pour de l'argent.

Afin d'engager à se défaire de celui-ci, on rendrait, par de fréquents changements, sa valeur incertaine; on ferait ainsi craindre aux propriétaires qu'il ne dépérît entre leurs mains. Quand il serait haut, on voudrait, pour s'en assurer le bénéfice, le convertir en actions; quand il baisserait, on appréhenderait qu'il ne baissât encore plus.

La banque, au contraire, effectuerait tous ses paiements en billets dont la valeur invariable perpétuerait la confiance et les rendrait plus commerciables et préférables aux espèces.

Le décri de l'argent en ferait réduire l'intérêt, et le prince profiterait de cette réduction pour faire des emprunts et s'acquitter ainsi d'une partie de ses dettes sans rien débourser; car les particuliers, ne sachant qu'en faire, le lui rapporteraient.

Que cette erreur s'entretienne seulement quelques années, et le souverain aura éteint toutes ses créances et attiré dans ses coffres la plus grande partie du numéraire de son royaume et même de l'étranger.

Tels étaient les axiomes et les corollaires du système de Law.» (*Vie privée de Louis XV*, Londres, 1788.)

celle où le commerce se faisait par le peuple et la noblesse confondus dans un rayon de brillantes et fastueuses boutiques, qui s'étaient élevées comme par enchantement au milieu de rues sales et étroites.

« C'était dans la rue Quincampoix que s'était établi le théâtre du commerce des actions, car il n'y avait pas encore de bourse. Heureux ceux qui y avaient des maisons! Une chambre s'y louait jusqu'à dix livres par jour. Mais la grande multitude n'avait pas besoin d'asile. Dès la pointe du jour, le passage de cette rue étroite était engorgé de joueurs : leur fureur ne faisait que s'accroître durant la journée. On sonnait le soir une cloche, et il fallait les expulser de force. Il fut, dans le temps, frappé une estampe en forme de caricature, qui, sous une allégorie grossière, mais juste, peint au naturel les ravages de cette frénésie épidémique. Elle est considérée par les amateurs comme un monument historique précieux; elle a pour titre : *Véritable portrait du seigneur Quincampoix*. On voit, en effet, au centre, le tableau en buste de ce seigneur, qui a pour devise : *Aut Cesar, aut nihil*. Il est surmonté d'une couronne de plumes de paon et de chardons, que lui offre la *Sottise*, avec cette autre inscription : « Je suis le *fouet du sage et du fou*. » Au-dessous du portrait fume une chaudière, qu'un diable chauffe avec du papier. Un agioteur jette dans la chaudière, à pleines mains, son or et son argent, qui se fondent et ne rendent que des papiers nouveaux. Le *Désespoir*, derrière ce malheureux, semble attendre pour s'en emparer après cette opération. » (*Vie privée de Louis XV*.)

Ce succès d'un moment dura peu; quand des négociants célèbres eurent refusé le nouveau papier monnaie en paiement, quand Dubois eut fait passer une partie du numéraire en Angleterre, le sang-froid revint aux agioteurs, le discrédit commença à rejaillir sur le roi de l'époque, l'heu-

reux Écossais, dont les courtisans étaient plus nombreux que ceux du régent; enfin, après une foule de gradations successives, qui tous les jours abaissaient la valeur des billets, après la cessation de ce feu roulant de plaisanteries qui avait atteint les oublis grotesques des parvenus, la banqueroute fut complète, comme plus tard celle des assignats; et un événement imprévu, trois hommes du peuple étouffés dans un rassemblement près des bureaux de la rue Quincampoix, acheva la ruine du système; le peuple porta ces cadavres au Palais-Royal. Le régent en fit ouvrir les portes, et toute la colère de l'émeute se porta sur l'Écossais, qui fut obligé de fuir (1720), pour aller mourir misérablement à Venise (1729).

Le régent n'était pourtant pas abattu. Le parlement avait voulu faire des remontrances, il l'exila à Pontoise et rappela d'Aguesseau, que ses remontrances avaient fait disgracier du temps de Law. Tous deux travaillèrent au rétablissement des finances.

La France était donc bien malade, et la fameuse peste de Marseille vint mettre la misère à son comble (1720); en outre, les querelles théologiques entre le jansénisme et les jésuites, qui maintenaient l'irritation du peuple, les dissensions avec le pape au sujet de la bulle Unigenitus, tout compliquait étrangement le système intérieur. Dubois, après Law, s'empara de l'esprit du régent; en quelques jours, il se fit nommer prêtre, archevêque de Cambrai, cardinal et premier ministre, pendant que le précepteur du jeune roi, que nous n'avons pas encore nommé, l'abbé Fleury, grandissait à l'ombre du fils de l'apothicaire. Dubois ne jouit pas longtemps de sa fortune, il mourut au moment où la régence expirait par la majorité du jeune roi (1723). Le duc d'Orléans, à son tour, devint premier ministre, mais il ne survécut que de quelques mois au cardinal (1723. De la régence, il ne restait que l'orgueilleux duc de Saint-

Simon. L'épitaphe du régent était déjà faite depuis un an, à la mort de sa mère Charlotte de Bavière, au tombeau de laquelle un mauvais plaisant avait attaché l'épigramme suivante : *Cit gît l'oisiveté*... On devine le reste.

Le duc de Bourbon, sous la tutelle de la marquise de Prie et de Paris-Duverney, fut alors nommé premier ministre, au milieu des embarras que suscitait à l'Espagne l'abdication, puis la réapparition de Philippe V sur le trône. Le nouveau ministre s'en prévalut pour rompre les négociations avec la cour de Madrid, et lui renvoyer l'infante promise à Louis XV. Une intrigue de cour éleva sur le trône Marie Leczinska, la fille du roi de Pologne détrôné, Stanislas, qui vivait retiré en Alsace (1725). L'Espagne essaya de la fierté, et pour la première fois se rapprocha de l'Autriche; mais cette boutade d'enfant fut calmée en quelques jours par l'ambassadeur de France, le duc de Richelieu. Enfin, l'abbé Fleury, bientôt cardinal, perce au grand jour ; la disgrâce soudaine du duc de Bourbon lui laisse le champ libre (1726); il devient à son tour premier ministre.

Ainsi, Louis XV passa successivement des mains du duc d'Orléans à celles du duc de Bourbon, qui s'était fait jouer par Fleury, dont la fortune s'était faite tout doucement et à huis clos. Les dissensions entre le jansénisme et les jésuites duraient toujours, mais c'était entre le parlement, le clergé et le pape, sans préjudice de la tranquillité publique. Ajoutez-y les prétendus miracles au tombeau du diacre Pâris, et les *convulsionnaires* du cimetière Saint-Médard, qui achevèrent de perdre le parti janséniste dans l'opinion. Il y eut alors en France un moment de repos qui dura jusqu'à la mort d'Auguste, le compétiteur de Stanislas au trône de Pologne. Fleury veillait au maintien de la paix européenne. Des démêlés s'élevèrent entre l'Angleterre et l'Espagne au sujet de Gibraltar ; il leur fit accepter sa médiation (1727). Après la mort d'Auguste de Pologne, une conflagration

générale devint inévitable ; l'Autriche et la Russie se déclarèrent pour le fils du défunt, la France nécessairement pour Stanislas ; mais Fleury soutint mesquinement le beau-père de son roi. Cent mille Russes et Autrichiens avaient envahi la Pologne ; Fleury n'envoya que quinze cents hommes et trois millions. Ces Français sacrifiés se firent tuer dans Dantzick avec le comte de Plélo, ambassadeur de France en Danemarck, qui voulut échanger le portefeuille contre l'épée pour l'honneur de la France. Stanislas échappa déguisé en paysan (1734).

La guerre se fit avec plus de vigueur dans l'Italie et sur le Rhin ; le maréchal de Berwick s'empara de Philisbourg sur le Rhin, malgré le prince Eugène, qui en était à sa dernière campagne ; le maréchal y fut tué. En Italie, le vieux maréchal de Villars avait passé les Alpes et pris Milan ; le marquis de Maillebois s'était emparé de Serravalle, Novare et Tortone ; le marquis de Coigny venait de gagner sur Mercy, général de l'empereur, la bataille de Parme, et le duc de Savoie celle de Guastalla ; enfin, l'infant don Carlos avait battu les Autrichiens à Bitonto dans le royaume de Naples. Ces victoires réitérées firent songer l'empereur à la paix, qui se conclut à Vienne par la médiation d'Horace Walpole, ministre d'Angleterre (1735).

Le duché de Toscane fut abandonné à l'empereur, en échange de la Lorraine qu'il cédait à Stanislas, puis à la France, après sa mort. Don Carlos conserva les royaumes de Naples et de Sicile ; la France reconnut le testament de l'empereur.

La France était alors l'arbitre de l'Europe : il y avait toujours guerre à mort entre l'Angleterre et l'Espagne, entre les vaisseaux de ligne et les galions du Mexique ; la Russie et l'Autriche s'étaient engagées dans une entreprise assez malheureuse contre la Turquie ; la Hollande végétait sous la protection de la Grande-Bretagne ; la Pologne

aussi s'endormait sous un faible roi, Auguste III; la Suède, pensionnée par la France, menaçait les derrières de la Russie; enfin, la Prusse qui venait de s'élever par le bâton et par les armes du vieux Frédéric-Guillaume, s'avançait pas à pas avec le jeune Frédéric II, au cœur de l'Autriche. La mort de l'empereur Charles VI, rompit l'équilibre européen (1740): sa fille Marie-Thérèse était naturellement son héritière légitime, et divers traités avec les puissances étrangères devaient lui garantir sa succession; et cependant de toutes parts ses droits lui furent contestés. L'électeur de Bavière réclama la dignité impériale; l'électeur de Saxe, Auguste III, ne demanda que l'Autriche; le roi de Prusse se contentait de la Silésie; enfin, les rois d'Espagne et de Sardaigne demandaient tout. Marie-Thérèse en appela à ses fidèles, et porta le défi à tous ses ennemis: Frédéric II envahit la Silésie, et affermit sa conquête par la victoire de Molwitz sur le baron de Neuperg (1741).

La France ne se déclarait pas encore; Fleury, toujours partisan de son système de temporisation, répugnait à la guerre; les comtes de Belle-Isle l'y déterminèrent. Une armée française se dirigea vers l'Allemagne pour protéger l'électeur de Bavière, qui n'attendait que cette invasion. Pendant que le roi de Prusse, toujours victorieux, envahissait la Moravie, elle pénétra dans l'Autriche, prit Lintz et Passau, et tout à coup, au lieu de marcher sur Vienne, qui restait sans défense, l'électeur se rejeta sur la Bohême, s'empara de Thabor et de Budweiss et rejoignit l'armée saxonne sous les murs de Prague : un assaut nocturne lui livra cette ville, et quelques jours après, il fut élu empereur (1741).

Marie-Thérèse avait su profiter de ces moments de revers : elle s'était réfugiée en Hongrie, et les magnats du pays lui avaient juré de mourir pour elle. Une armée de cent mille Hongrois, Croates, Talpaches et Pandours se ré-

pandit dans la Bavière, où elle commit des atrocités épouvantables par l'ordre du fameux partisan Mentzel, reprit Thabor, Budweiss et Lintz, et accula en peu de temps l'armée française sous les murs de Prague; le comte Maurice de Saxe avait pris Égra, mais le roi de Prusse, satisfait de ses conquêtes, venait de faire sa paix avec la reine de Hongrie (1742), et le comte de Ségur avait été fait prisonnier dans Lintz, avec six mille Français, tandis que les Suédois, alliés de la France, perdaient douze mille hommes à Williamstrund, en Finlande, dans une bataille contre la Russie (1741). Le maréchal de Maillebois vint dégager le maréchal de Broglie, et de Belle-Isle, laissé seul dans Prague, et y abandonna à son tour le brave Chevert, pour faire cette fameuse retraite de Prague, dont l'habileté est plus que douteuse. Chevert capitula après une vigoureuse résistance, et le maréchal de Belle-Isle alla rejoindre Maillebois à Égra (1742).

La France n'avait plus même les consolations de la gloire : Fleury se mourait (1743) ; l'Angleterre, délivrée d'Horace Walpole, se lançait à son tour dans la guerre continentale avec son jeune roi Georges II, et le prince Charles de Lorraine poursuivant de Broglie et le malheureux Charles VII, transportait sur le Rhin le théâtre de la guerre. C'est alors que commença cette fameuse campagne de Flandre, dont le duc de Cumberland et le maréchal de Saxe, sous les deux rois, reçurent tout l'honneur. Une nombreuse armée d'Anglais, de Hanovriens, de Hollandais, de Hessois, allait envahir la France du côté du Nord, quand le maréchal de Noailles survint avec quatre-vingt mille hommes, et la refoula entre le Mein et le village de Dettingen, qu'il occupait lui-même; les ennemis semblaient perdus, car, pour sortir de ce mauvais pas, il fallait traverser un défilé que foudroyait l'artillerie française, ou s'attendre à la famine ; la précipitation fatale du duc de Grammont, neveu du ma-

réchal, fit abandonner le poste d'où dépendait le succès, et perdre aux Français une victoire assurée. La perte fut à peu près égale, et les Anglais firent chanter un *Te Deum*. Il n'eût fallu rien de moins que cette victoire pour relever les armes de la France. Le prince Charles de Lorraine avait passé le Rhin et pénétrait en Alsace ; le farouche Mentzel ravageait toujours la Bavière, et venait se faire tuer sur les frontières de France ; Trenck l'avait remplacé dans le cours de ses brigandages (1743).

Louis XV, jusqu'alors enfant, au milieu des plaisirs dont le régent et Fleury avaient entouré son enfance, parut accepter enfin sa tardive virilité avec sa part des dangers que courait la France. Il n'y avait plus qu'un général dans nos armées, *Maurice de Saxe ;* Noailles, de Broglie, Maillebois, Belle-Isle, tous faisaient la guerre par routine, et l'on ne sait comment le maréchal de Noailles sut trouver tout seul ce fameux plan de Dettingen ; il est vrai que les alliés n'avaient guère que le prince Charles, mais l'avantage du nombre leur restait.

Une armée française parut en Flandre pendant que le roi de Prusse, toujours prêt au combat, rentrait dans la lice, et s'emparait de Prague et de plusieurs autres villes en Bohême. Cette campagne fut assez heureuse pour la France, à part cette maladie du roi à Metz, qui lui valut un éclatant témoignage d'amour. Menin, Ypres, Furnes, la Kenoque, tombèrent au pouvoir des Français dans les Pays-Bas ; sur le Rhin, le comte de Saxe repoussa en Allemagne le prince Charles de Lorraine, qui s'était emparé des lignes de Weissembourg et de Saverne ; en Bavière, l'empereur Charles VII avait repris Munich ; en Italie, l'infant don Philippe, duc de Parme, s'était emparé de la Savoie, avait rejoint le prince de Conti, et tous deux venaient de battre le roi de Sardaigne à Coni. Sur mer, les flottes réunies de France et d'Espagne avaient dispersé dans la Méditerranée,

celle de l'amiral anglais Matthews (1744), et en Amérique, l'amiral Vernon, le conquérant de Porto-Bello, avait essuyé sous les murs de Carthagène, une sanglante défaite (1741).

La mort de Charles VII (1745) eût dû faire cesser la guerre, dont il semblait être la seule cause, mais les prétextes ne manquaient pas ; le roi de Prusse était intéressé à la conservation de la Silésie; l'Angleterre voulait l'humiliation de la France. Le nouvel électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, fit sa paix avec Marie-Thérèse, et l'armée française envahit de nouveau les Pays-Bas, où l'attendaient les Anglais et les Hollandais du duc de Cumberland. Une bataille terrible s'engagea à Fontenoi, près de Tournay, que le maréchal de Saxe avait investi ; ce fut le plus singulier combat qu'on eût vu livrer depuis longtemps. Une colonne anglaise de quinze mille hommes, s'avançait en faisant une trouée effrayante dans l'armée française, dont la cavalerie chargeait en vain dans la profondeur de ses rangs ; une idée heureuse du duc de Richelieu, dit-on, détermina le succès ; quatre canons rompirent le bataillon carré qui se retira en désordre. Les Hollandais furent écrasés ; le maréchal de Saxe immortalisa sa litière (11 mai 1745). Le duc de Grammont y fut tué. Tournai, Gand, Oudenarde, Bruges, Dendermonde, se rendirent après la victoire, soit au maréchal de Saxe, soit au comte de Lowendahl [1].

[1] *Lettre de M. le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, à M. de Voltaire, nommé historiographe du roi.*

Monsieur l'historien, vous auriez dû apprendre dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous félicitez tant : un page partit du champ de bataille, le mardi, à deux heures et demie, pour porter les lettres. J'apprends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du soir à Versailles. Ce fut un beau spectacle que de voir le roi et le dauphin écrire sur une caisse, entourés de vainqueurs et de vain-

Mêmes succès en Italie, Gênes s'était déclarée pour la France. Le maréchal de Maillebois, successeur de Conti, surprit le roi de Sardaigne à Bassignana, et se rendit maître du cours du Pô; le Montferrat, Alexandrie, Tortone, Parme,

cus, morts, mourants et prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

J'eus l'honneur de rencontrer le roi, dimanche, tout près du champ de bataille, j'arrivai de Paris au quartier de Chin, j'appris que le roi était à la promenade, je demandai un cheval; je joignis S. M. près d'un lieu d'où l'on voyait le camp des ennemis. J'appris pour la première fois de S. M. de quoi il s'agissait tout à l'heure (à ce qu'on croyait). Jamais je n'ai vu d'homme si gai de cette aventure qu'était le maître. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos rois avaient gagné les dernières batailles royales. Je vous assure que le courage ne faisait point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là, on alla coucher sur la paille: il n'y a point de nuit de bal plus gaie, jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des graffins et des aides-de-camp; le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets et qui est fort drôle. Pour le dauphin, il était à la bataille comme à une chasse de lièvre, et disait presque: « *Quoi n'est-ce que cela* ? » Un boulet de canon donna dans la boue et crotta un homme près du roi, nos maîtres rirent beaucoup du barbouillé. Un palefrenier de mon frère a été blessé à la tête d'une balle de mousquet. Ce domestique était derrière la compagnie.

Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté. Vous verrez des relations et des détails, vous saurez qu'il y a eu une heure terrible où nous vîmes le second tome de Dettingen; nos Français humiliés devant cette fermeté anglaise, leur feu roulant qui ressemblait à l'enfer, qui, je l'avoue, rend stupides les spectateurs les plus oisifs, alors on désespéra de la république. Quelques-uns de nos généraux, qui ont moins de courage de cœur que d'esprit, donnèrent des conseils fort prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille, on doubla la garde du roi, on fit emballer, etc. A cela, le roi se moqua de tout, et se porta de la gauche au centre, demanda le

Plaisance, puis Milan tombèrent en son pouvoir, tandis que le roi de Naples, don Carlos, refoulait les Autrichiens jusqu'à Bologne (1745). Il fallut pourtant encore trois ans

corps de réserve et le brave Lowendahl; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna : c'était la même cavalerie qui avait d'abord donné inutilement, la maison du roi, les carabiniers, ce qui restait des gardes-françaises, des Irlandais, excellents surtout quand ils marchent contre des Anglais et des Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard, c'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française, dont on parle tant, rien ne lui résiste; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos, et, pour vous le faire court, on a tué huit mille hommes.

Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré dans une bataille génerale, qu'à celle de Fontenoi. Il y en avait cent, monsieur, il semble que ces pauvres ennemis aient voulu, à plaisir, laisser arriver tout ce qui leur était le plus malsain, canon de Douai, gendarmerie, mousquetaires.

A cette charge dernière, dont je vous parlais, n'oubliez pas une anecdote : M. le dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde et voulut absolument charger; on le pria de n'en rien faire. Aprés cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nus, des ennemis agonisants, des plaies fumantes; pour moi, j'avoue que le cœur me manqua et que j'eus besoin d'un flacon.

Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une conversation sur la paix, j'ai dépêché des courriers.

Le roi s'est fort amusé hier à la tranchée. On a beaucoup tiré sur lui, il y est resté trois heures. Je travaille dans mon cabinet, qui est ma tranchée; car j'avouerai que je suis bien reculé de mon courant par toutes ces dissipations. Je tremblais de tous les coups

de guerre pour décider la conclusion de la paix [1]. Le roi de Prusse, abandonné de la France, demanda la paix à Marie-Thérèse, et ne put l'obtenir. Deux victoires, celle de Fried-

que j'entendais tirer. J'ai été avant-hier voir la tranchée en mon petit particulier : cela n'est pas fort curieux de jour. Aujourd'hui, nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau.

[1] Si l'on avait cru d'Argenson, l'Italie eût eu une paix plus prompte et surtout plus glorieuse :

« Dans mon instruction, je décrivais quels maux avait causés, en Italie, la prétendue supériorité des empereurs d'Allemagne sur le continent. Le temps paraissait venu de l'éteindre et de déclarer les puissances italiques de *franc-alleu* et d'une pleine indépendance. On leur prescrivait l'*association nécessaire* pour maintenir leur liberté à l'avenir, en empêchant tout étranger d'y dominer. Les princes des maisons étrangères, qui s'y trouvaient souverains, devaient se regarder désormais comme Italiens et être exclus de toute souveraineté étrangère qui leur adviendrait. Ils devraient, dans ce cas, opter pour l'une ou pour l'autre et abandonner la souveraineté italienne à celui qui leur serait désigné pour successeur, soit par le traité, soit par convention de la diète italique. Cette condition exclusive était l'âme du partage des biens autrichiens dont il s'agissait. La France, l'Espagne et le roi de Sardaigne avaient l'honneur de cet arrangement. On abolissait jusqu'à la dénomination de *saint empire romain* dans toute l'Italie. La moindre république, le moindre fief, devenait aussi libre de tout souverain étranger que les plus grandes puissances de l'Italie. La maison de France sacrifiait ses droits sans réserve.

« Et certes, si le roi de Sardaigne eût pensé avec moins de hauteur, il eût embrassé ce système avec plus de chaleur et moins de défiance, il ne s'en fût pas découragé si facilement ; mais on ne saurait pénétrer l'âme de ceux avec qui l'on traite. Il vit bien que le roi et moi procédions de bonne foi et avec grand zèle ; mais il connut d'abord quelle serait l'opposition de l'Espagne, et il poussa fort loin son opinion de l'ascendant d'Espagne sur notre cour. Ainsi il alla bride en main sur cet affranchissement général. Il y gagnait, à proportion de son petit état, plus que n'a jamais fait aucun

berg et de Sehr, et l'invasion de la Saxe suivirent ce refus; l'impératrice devint plus traitable; la paix fut signée à Dresde (25 décembre 1745). En Flandre, l'armée française s'empara de Mons, Anvers et Bruxelles, et le maréchal de Saxe gagna sur le prince Charles, le seul champion de l'Autriche, la bataille de Raucoux (1746). En Italie, les Impériaux forcèrent le passage de la Bocchetta, prirent Gênes, dont une révolution soudaine les chassa bientôt, et pénétrèrent en Provence, où les arrêta le maréchal de Belle-Isle. Le prétendant était descendu en Ecosse; Edimbourg lui ouvrit ses portes; il gagna la bataille de Preston-Pans, pénétra en Angleterre, et s'avança jusqu'à cent milles de Londres, d'où rejeté en Écosse par l'armée du roi Georges, il battit encore les Anglais à Falkirk, pour perdre ensuite la bataille de Culloden contre le duc de Cumberland; le trône du roi Georges fut sauvé (1746). Dans l'Inde, un habile

conquérant, car il s'assurait fortement ce qu'il gagnait. Il obtenait le Milanais et devenait le chef des princes d'Italie, il y était à peu près ce qu'ont été les empereurs de la maison d'Autriche en Allemagne, plus aguerri, plus puissant que les autres princes, il aurait eu le principal ascendant à *leur diète*, il n'aurait trouvé que trop d'occasions pour se fortifier encore. L'indépendance féodale qu'il acquérait sur les empereurs d'Allemagne était en pur gain pour lui, car il n'aurait pas trouvé les Allemands moins disposés à le secourir contre nous, si nous y avions jamais donné lieu. Ainsi le lien de féodalité, si vanté pour son appui, n'a jamais été qu'un mauvais prétexte. La peur et la défiance se sont seules mises en avant dans le cours de la négociation. Tout le monde y gagnait. L'empire même y eût applaudi. Son tyran seul l'eût regretté, il eût été furieux de cette perte.

Le pape Jules II a dit avec raison que l'Italie ne redeviendrait jamais heureuse et florissante, qu'elle n'eût chassé les *barbares*, c'est-à-dire les étrangers, hors de chez elle. Tôt ou tard, cela doit arriver, à en juger par l'évidence et par la raison; mais le temps n'en est donc pas encore venu. » (*D'Argenson.*)

marin, M. de La Bourdonnaye avait pris aux Anglais, Madras, que la jalousie de Dupleix, le gouverneur de Pondichéry, l'avait forcé de brûler (1746).

Les succès continuèrent dans la campagne de 1747. Le maréchal de Belle-Isle chassa les Autrichiens et les Piémontais de la Provence; son frère reprit les îles de Saint-Honoré et Sainte-Marguerite, sur les côtes, et alla se faire tuer à l'attaque imprudente des retranchements du plateau de l'Assiette, près d'Exiles et Fenestrelles. Gênes se délivra de la tyrannie impériale; le comte de Lowendahl et Contades conquirent la Flandre hollandaise, et s'emparèrent de la forte place de Berg-op-Zoom; le maréchal de Saxe gagna sur le duc de Cumberland la bataille de Lawfelt. Sur mer, La Jonquière et l'Etenduère se firent battre avec des escadres inférieures à celles de l'amiral Anson et du vice-amiral Hawke; dans les Indes, Dupleix, le créateur de la colonie, sauva Pondichéry assiégé par les Anglais (1747). L'investissement de Maëstricht, le dernier boulevard de la Hollande, par le maréchal de Saxe, amena des négociations; sa prise, une suspension d'armes. La paix se conclut à Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748). L'infant don Philippe y gagna les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; le duc de Modène rentra dans ses états; Gênes recouvra son territoire et sa liberté; le roi de Sardaigne garda la portion du Milanais que l'Autriche lui avait cédée; la France ne se réserva rien pour elle, et rendit toutes ses conquêtes; sa position lui eût donné des droits à de plus hautes prétentions.

C'est un tableau bizarre que celui de l'état intérieur de de la France à cette époque; le chancelier d'Aguesseau vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans (1751). D'Argenson et Machault se disputent le monopole de l'administration; dans une autre sphère, le jansénisme et les jésuites continuent cette ennuyeuse querelle d'un siècle,

qui devient une affaire politique ; puis, au milieu de tout cela, cette opposition quasi ridicule du vieux parlement à la cour et à la fameuse bulle Unigenitus, cette vie de Louis XV avec ses maîtresses, ses intrigues galantes, sa Pompadour ou sa Dubarry, sa vie tout à fait en dehors du peuple, dont quelques actes impopulaires ont changé l'amour en haine; enfin le dévouement ultramontain du clergé, qui ne comprend guère plus les libertés de l'église gallicane, et qui semble vouloir anticiper de trente ans sur sa proscription. Le parlement avait encore déclaré la guerre à la royauté, comme au temps de la Fronde, mais sans aucun danger pour elle; il refuse l'enregistrement de l'impôt des deux vingtièmes; mais Louis XV se présente à l'assemblée avec tout l'appareil militaire, en supprime deux chambres, et ne laisse au reste que les attributions judiciaires. C'est alors qu'arriva l'assassinat tenté sur le roi par Pierre Damiens. On l'attribua aux jésuites, puis aux jansénistes, puis enfin à la grand' chambre du parlement, qui, chargée de le juger, condamna Damiens à mort (1757).

Il est temps de jeter un coup d'œil sur la situation extérieure de la France, au milieu de ce chaos intérieur. Jaloux des succès que Dupleix avait obtenus dans l'Inde avec l'alliance des princes indigènes, les Anglais avaient plusieurs fois élevé des prétentions sur la partie française du Canada, et bâti le fort de la Nécessité sur notre territoire. M. de Jumonville, envoyé pour les surveiller, fut indignement massacré par eux avec son escorte (1754), et la guerre fut déclarée entre les deux colonies ; Villiers, frère de Jumonville, prit d'assaut le fort de la Nécessité; le général Braddock, venu d'Angleterre pour faire la conquête du Canada, fut battu sous le fort Duquesne par le marquis de Montcalm et le baron de Dreskau (1755).

L'Angleterre s'en vengea par une perfidie ; trois cents vaisseaux français furent saisis dans ses ports, avant toute

déclaration de guerre; alors il n'y eut plus à reculer; le maréchal de Richelieu partit de Toulon pour la conquête de Minorque, à l'époque du désastreux tremblement de terre de Lisbonne, débarqua à Ciutadella, dont il s'empara ainsi que de Mahon; le fort Saint-Philippe fut de plus difficile accès; Richelieu le prit d'assaut, après la victoire navale que la Galissonnière remporta sur l'amiral Byng, supérieur en force : l'amiral anglais paya ce revers de sa tête. La guerre devint alors générale en Europe, mais la politique avait changé; Frédéric était cette fois l'allié de l'Angleterre, et Marie-Thérèse avait négocié un traité d'alliance avec la France, en exploitant à son profit la haine que deux défections et quelques épigrammes avaient inspirée à Louis XV contre le roi de Prusse. Ce dernier était seul contre la France, l'Autriche, la Saxe, la Suède et la Russie, que Marie-Thérèse était parvenue à gagner à sa cause; l'Anglerre ne pouvait guère faire diversion que par mer. Frédéric II se crut à la veille de son dernier jour; mais il voulut succomber avec éclat. S'étant mis en garde contre l'invasion probable des Suédois et des Russes. il envahit tout à coup la Saxe, s'empare de Dresde, bloque le camp de Pirna où vingt mille Saxons s'étaient renfermés, et bat à Lovositz l'armée autrichienne qui venait les secourir (1756). L'armée saxonne capitula et fut faite prisonnière de guerre. Puis, enhardi par ce succès, Frédéric pénétra en Bohême, malgré le prince Charles de Lorraine, et dans une seconde bataille sous les murs de Prague, il défit encore les Autrichiens, et leur tua vingt-quatre mille hommes; un de ses plus vieux et de ses meilleurs généraux, Schwerin, et dix-huit mille Prussiens y périrent : ce fut là le terme de ses succès. Au moment où il allait marcher sur Vienne, le maréchal Daun, encore un temporiseur, l'arrêta dans le village de Kolin, où de savantes dispositions rendaient sa position formidable; le roi de Prusse voulut attaquer malgré les

représentations de ses généraux : l'artillerie autrichienne foudroya son armée, et la força à une retraite précipitée (1757). L'Europe se remuait enfin à ces bruits lointains de combats, les quatre-vingt mille Russes avançaient, la Suède descendait par la mer Baltique, l'armée française envahissait à la fois le Hanovre contre l'Angleterre, l'Allemagne contre le roi de Prusse. Le maréchal d'Estrées commença la campagne par la prise de Clèves, Wezel et Cologne, battit à Hastenbeck, derrière le Weser, le duc de Cumberland et le prince de Brunswick ; puis le maréchal de Richelieu qu'une intrigue de cour appelait au commandement de cette armée, vint achever la destruction de l'armée anglaise, et força le duc de Cumberland à l'ignominieuse capitulation de Clostersevern (1757). Les troupes de Hesse, de Brunswick et de Gotha devaient rentrer dans leur pays, les Hanovriens rester dans des quartiers désignés.

L'Angleterre se vengea sur mer des désastres de son armée ; dans les Indes, elle s'empara de Chandernagor (1757), de Pondichéry, sur la côte de Coromandel, et de la Guadeloupe, malgré les efforts de Lally, qui paya cher la non réussite de ses projets dans les Antilles ; de Mahé, sur celle de Malabar (1761) ; des descentes nombreuses eurent lieu sur les côtes de France, à la baie de Cancale, près de Saint-Malo, à Cherbourg et à Saint-Brieuc ; à la dernière, le duc d'Aiguillon atteignit les ennemis à Saint-Cast, et leur tua le quart des troupes du débarquement (1758). Dans le Canada, le marquis de Montcalm, avec quatre mille hommes, défit les vingt-deux mille Anglais du général Abercromby ; mais à chaque instant il arrivait des troupes d'Angleterre, tandis que tout convoi français tombait aux mains de l'ennemi. Louisbourg se rendit aux vaincus (1758), puis Quebec (1759), après un siége meurtrier ; Montcalm s'y fit tuer, et le Canada fut perdu pour la France ; l'Inde résistait à peine avec M. d'Aché, après la prise de Pondichéry, et sur mer,

MM. de Laclue et de Conflans se laissaient enlever ou détruire leurs flottes près de Lagos et de Belle-Isle, dont les Anglais avaient pris possession (1759).

En Europe, la guerre se continuait indécise et meurtrière. D'abord, après la capitulation de Clostersevern, le roi de Prusse avait désespéré de son salut ; la Suède, la Russie, l'Autriche, la France, tout allait fondre sur ses États, et à peine avait-il cent cinquante mille hommes. Aussi écrivait-il à son ami Voltaire avec l'intention du suicide ; ce roi poëte chantait son hymne de mort en médiocres vers français, qu'en cette crise même il soumettait à la censure du philosophe. Sa fortune l'emporta, l'orage alla se dissipant peu à peu ; il en fut quitte pour quelques défaites et quelques victoires, pour un peu de sang. A la nouvelle de l'entrée des Français en Allemagne, Frédéric laissa son armée de Silésie au duc de Bevern, et, avec vingt mille hommes, s'en vint attaquer l'armée combinée des princes de Soubise et de Saxe Hildburghausen ; la bataille se donna à Rosback, près de Gotha ; le roi de Prusse vainqueur (1757) reprit aussitôt la route de la Silésie, laissant les vaincus opérer précipitamment leur retraite vers le maréchal de Richelieu, mais il n'arriva que pour sauver les débris de son armée détruite à Breslaw par le prince de Lorraine et le feld-maréchal Daun ; quelques jours après, il prit sa revanche à Lissa, où la témérité du prince Charles l'emporta sur la sage lenteur du feld-maréchal (1757, 6 décembre). La conquête de la Silésie suivit de près cette seconde victoire : la Prusse était sauvée, l'armée française avait été refoulée vers le Rhin, les Autrichiens fuyaient vers la Bohême ; un vieux général, Lewhald, avec vingt-quatre mille Prussiens, avait chassé les quatre-vingt mille Russes de la Prusse orientale, et forcé les Suédois à évacuer la Poméranie, et à se réfugier sous le canon de Stralsund, puis enfin dans l'île de Rugen.

L'abbé de Bernis, secrétaire des affaires étrangères, conseilla la paix à Louis XV, dans ces moments de revers ; il fut disgracié ; toute l'Europe était à la guerre. En Angleterre, le duc de Cumberland venait d'être éloigné du commandement des armées, et le fougueux Pitt avait remplacé le pacifique Fox au ministère ; son premier acte fut de rompre la capitulation de Clotersevern, dont tout le blâme retomba alors sur le maréchal de Richelieu. On envoya, pour le remplacer, le comte de Clermont, général inhabile, qui n'avait rien que sa bravoure contre l'habileté du chef des ennemis, le prince Ferdinand de Brunswick. Une manœuvre hardie de ce dernier, qui n'avait guère que trente mille hommes, fit abandonner l'Allemagne aux quatre-vingt mille hommes du comte de Clermont ; Brême, Brunswick, Hanovre, toutes nos places fortes en Allemagne furent évacuées : le comte de Clermont ne se crut en sûreté que quand il eut mis le Rhin entre lui et l'ennemi (1758).

Le roi de Prusse volait toujours d'un endroit à l'autre pour la défense de ses Etats ou l'envahissement de l'Autriche. Il avait déjà pénétré en Moravie, après avoir délivré la Silésie, et formé le siége d'Olmutz, quand l'arrivée de cent mille Russes, sous les ordres de Fermor, le rappela entre la Vistule et l'Oder : une bataille sanglante se livra à Zorndorf, près de Custrin ; les Prussiens avaient à venger le sang de leurs frères et le ravage de leur pays par les Cosaques ; vingt mille Russes y périrent, car leurs ennemis ne faisaient pas de quartier ; Fermor se retira en Pologne, et Frédéric, toujours infatigable, alla délivrer en Saxe, son frère le prince Henri, que le feld-maréchal Daun pressait sous les murs de Dresde. Surpris par les Autrichiens dans le village d'Hochkirch, il essuya à son tour une défaite meurtrière ; deux de ses meilleurs généraux, Keith et le prince de Brunswick, y furent tués ; le prince Maurice

d'Anhalt fait prisonnier, mourut de ses blessures (14 octobre 1758).

La persévérance de Frédéric et la lenteur habituelle de Daun rendirent cette victoire inutile ; Neiss, assiégé par l'armée victorieuse, fut délivré par les Prussiens, et le feld-maréchal ne put s'emparer de Dresde. Sur le Rhin, même physionomie de guerre, des succès, des revers, beaucoup de fautes et quelques ridicules, comme fut celui du comte de Clermont, vaincu à Crevelt, et arrivant à Nuys au milieu de sa fuite. Il demande aux magistrats de la ville s'il est déjà arrivé beaucoup de fuyards : *Non, monseigneur, vous êtes le premier*. Le prince Ferdinand de Brunswick gagna sur lui la bataille de Crevelt ; mais, d'un autre côté, le prince de Soubise battit le prince d'Isembourg à Saugerhausen et Lutzelberg, dans la Hesse (1758).

La Russie laissait toujours ses cent mille hommes dans la lice, et l'Autriche renouvelait sans cesse ses réserves ; Soltikoff avait remplacé Fermor et battu à Palzig le général Wedel, auquel Frédéric avait conféré le singulier titre de dictateur. Le roi de Prusse, qui voulait venger la défaite de son lieutenant, fut vaincu comme lui près de Francfort, dans la forêt de Kunesdorff ; mais le général russe n'osa pas profiter de sa victoire, pour ne pas encourir la disgrâce du futur empereur, Pierre III, admirateur passionné de Frédéric. Une dernière défaite à Maxen, où un corps de douze mille hommes se laissa faire prisonnier de guerre par les Autrichiens, acheva la ruine des Prussiens du côté de la Russie et de l'Autriche. Sur le Rhin, le prince Ferdinand se maintenait toujours ; repoussé à Berghen par le maréchal de Broglie, il prit sa revanche à Minden sur le maréchal de Contades (1759).

La France était épuisée, la pénurie du trésor était extrême, et, pour piquer l'amour-propre de ses sujets, Louis XV avait fait porter sa vaisselle à la monnaie. Mais

l'état des autres puissances n'était pas moins déplorable ; la Prusse surtout n'avait plus ni hommes ni argent, et ses victoires achevaient de l'affaiblir ; Frédéric n'avait pu reprendre le château de Dresde ; le général autrichien Laudon avait battu un de ses lieutenants, Fouquet, à Landshut ; les Autrichiens, réunis avec les Russes, avaient pris Glatz en Silésie, et marchaient sur Berlin, qu'ils mirent à contribution. Le prince ne s'en émut pas ; rôdant toujours autour de l'armée autrichienne, il écrasa le corps de Laudon à Lignitz, puis le feld-maréchal lui-même à Torgau (1760), pendant que sur le Rhin le prince héréditaire de Brunswick battait le maréchal de Broglie à Warbourg, et se laissait vaincre à Clostercamp, après le célèbre dévouement du chevalier d'Assas (1760).

Le roi d'Espagne, Ferdinand VI, venait de mourir (1761). Le duc de Choiseul, successeur de l'abbé de Bernis, plus décidé que jamais à continuer la guerre, afin de faire sa cour à la Pompadour, fit conclure avec son successeur, don Carlos, roi des Deux-Siciles, le fameux pacte de famille spécialement dirigé contre la prépondérance maritime de l'Angleterre. L'article secret du traité, qui se dévoila plus tard (1762), fut la cession d'une partie de la Louisiane à l'Espagne ; cette alliance n'amena que des revers aux deux marines réunies. Sur terre, la haine durait encore contre le malheureux Frédéric ; Laudon s'emparait de Schweidnitz, en Silésie, les Russes emportaient Colberg ; les Prussiens évacuaient la Saxe ; le prince Ferdinand gagnait sur le maréchal de Broglie la bataille de Fillingshausen, qui causa la disgrâce du maréchal (1761), et le prince de Condé prenait une revanche de cet échec au combat de Joannesberg, où Ferdinand fut défait à son tour (1762). La bataille de Freyberg, où le prince Henri de Prusse vainquit le feld-maréchal Daun, fut le dernier fait d'armes de la guerre de sept ans, où toute l'Europe avait souffert, excepté l'Angle-

terre; la perte des colonies francaises avait été consommée par la prise de la Martinique; l'Espagne aussi avait perdu Cuba, les îles Philippines, la Havane et Manille (1761). Des négociations s'ouvrirent à Paris, et la lassitude des puissances ennemies fit presser la conclusion de la paix (10 février 1763).

La France céda à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, l'île du cap Breton, Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago en Amérique, la rivière de Sénégal en Afrique, l'île de Minorque et le fort Saint-Philippe; elle recouvra Saint-Pierre, Miquelon, la Guadeloupe, la Martinique, Marie-Galande, la Désirade et Sainte-Lucie dans les Antilles, Belle-Isle sur les côtes de France, Gorée sur celle d'Afrique, et tout ce qu'elle possédait dans l'Inde; elle dut restituer toutes ses conquêtes d'Allemagne. A l'article de l'Espagne, l'Angleterre rendit Cuba, la Havane, et garda les Florides, ainsi que la baie de Pensacola. Le Portugal, son allié, et l'Espagne se restituèrent réciproquement toutes leurs prises sur les frontières.

Dans le traité entre le roi de Prusse et Marie-Thérèse, il fut stipulé que Frédéric II garderait la Silésie, et rendrait le comté de Glatz avec toutes les places qu'il occupait en Saxe. La Suède et la Pologne avaient déjà fait la paix avec la Prusse. Ainsi finit la fameuse guerre de sept ans (1763).

Louis XV, las de la guerre, alla s'endormir enfin dans les bras de la Pompadour, que devait bientôt remplacer la comtesse Dubarry, la dernière et la plus folle de ses maîtresses. Son égoïsme l'éloignait du peuple, qui pressentait déjà le rôle qu'il allait jouer. Le roi seul, avec sa cour licencieuse, s'en tenait au présent, pendant qu'au delà du cercle des royales faveurs chacun regardait l'avenir; l'opinion, que le roi de France avait toujours maîtrisée depuis Louis XIV, commençait à se séparer de lui et à se formuler indépendante : c'était elle qui, par l'organe du parlement,

chassait les jésuites de France (1764), et supprimait une institution, bonne sans doute au Paraguay et partout où il y avait des âmes neuves à convertir, mais dont la France repoussait la politique intrigante et inquisitoriale ; c'était elle qui soulevait le peuple, au jugement de Lally et de la Chalotais, victimes tous deux d'une menée de cour. Louis XV ne comprenait pas le progrès, ou plutôt on ne voulait pas qu'il le comprît. Le duc de Choiseul, qui montrait la velléité de suivre le mouvement de l'époque, fut exilé, ainsi que le duc de Praslin. Saute, Choiseul ! saute, Praslin ! Les deux oranges de la Dubarry avaient décidé le roi à ce coup d'état. Le chancelier Maupeou parvint ainsi au ministère (1768).

Alors survint le célèbre procès du duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne. Maupeou s'en servit pour arrêter le parlement en faisant tomber sur l'accusé les faveurs de Louis XV. Le parlement protesta et fut dissous ; plusieurs princes du sang, le prince de Condé, les ducs de Bourbon, d'Orléans et de Chartres, qui avaient protesté aussi contre le lit de justice (1771), furent envoyés en exil. Le réveil de l'autorité royale se fit sentir aussi sur les parlements de province ; mais alors Louis XV, épuisé, se reposa dans cette heure de paix précaire. Comme toujours, pourtant, le grand mal était dans le désordre des finances ; les spéculations de l'abbé Terray ne purent ni réduire la dette ni faire abolir l'impôt des deux vingtièmes. La France était alors si préoccupée d'elle-même qu'elle n'entendit pas tomber la Pologne, après l'infâme partage de 1773. Louis XV meurt le 10 mai 1774, faisant mentir le mot de Vitellius[1] : le peuple, son ennemi, ne put supporter l'odeur de son cadavre.

[1] Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon.

CHAPITRE XI.

RÈGNE DE LOUIS XVI (1774-1789).

Nous arrivons à Louis XVI, à cet honnête homme sur le trône, au cœur bon, à la volonté faible, qui, tout en admirant les progrès de la révolution, se laissa déborder par elle, finit par en appeler à l'étranger, et expia sa faute sur l'échafaud.

A son avénement au trône, tout le vieil édifice de Louis XV tomba : la comtesse Dubarry se retira de la cour après une réclusion de quelques jours dans un couvent ; le chancelier Maupeou fut remplacé par le comte de Maurepas, l'abbé Terray par le vertueux et intègre Turgot. La faveur publique était tout acquise à un jeune roi qui montrait déjà la sagesse d'un vieillard, qui supprimait le droit de joyeux avénement, qui rétablissait le parlement dans toutes ses fonctions (1774) ; sa jeune et brillante épouse, Marie-Antoinette, partageait avec lui le bonheur de ces premiers

jours de règne, et les regards du peuple. Les malheurs du sacre, où deux cents personnes moururent étouffées, ne firent qu'une légère diversion à l'engouement général; mais les embarras financiers vinrent tout aussitôt à la traverse des manifestations populaires et jetèrent une teinte sombre sur les commencements de ce règne. Après Turgot, dont la probité ne réussit pas au trésor, Necker vint apporter à la France ses spécieuses théories avec son habileté commerciale; le grand but auquel tendait la royauté, et qui seul pouvait la sauver, était l'amortissement de la dette publique avec le moins de frais et le plus de profit possible: Turgot avait cru l'atteindre par l'économie seule, sans emprunts et sans impositions; Necker voulut y arriver par l'emprunt, en rendant le crédit public solidaire de la dette du pays, en faisant accepter les billets d'état aux riches capitalistes, qui les revendaient eux-mêmes avec bénéfice. Ce système, dont une paix longue et profonde eût peut-être garanti le succès, ne tint pas contre la nouvelle guerre d'Amérique, jointe aux folles prodigalités d'une cour brillante. Une révolution générale venait d'éclater dans les colonies anglaises, que des vexations tyranniques, et en dernier lieu l'impôt arbitraire sur le timbre et le thé, avaient exaspérées. De Boston, où elle prit naissance, la révolte avait grandi et s'était étendue entre les deux mers; Franklin vient demander les secours de la France contre la métropole. Le moment était favorable, les mots de république et de liberté prenaient faveur chez une population déjà pleine de Voltaire et de Rousseau, nourrie des idées philosophiques du dix-huitième siècle; et d'ailleurs la haine contre l'Angleterre était si profonde! Louis XVI n'y vit que la gloire comme le reste de la nation, malgré la pénurie du trésor; une foule de jeunes gentilshommes, avides de cette liberté, qui bientôt allait proscrire leur caste en France, s'embarqua pour le Nouveau-Monde avec le jeune mar-

quis de Lafayette. La guerre fut déclarée à l'Angleterre (1778).

La marine française avait été anéantie; de nouveaux vaisseaux s'élevèrent dans les ports de Brest et de Toulon, et le combat indécis d'Ouessant, entre l'amiral Keppel et d'Orvilliers, rassura Louis XVI, qui craignait déjà pour cette flotte inexpérimentée. Les héros de cette guerre maritime furent le comte d'Estaing et le bailli de Suffren pour la France, l'amiral Rodney pour l'Angleterre. Pendant que Washington exécutait en Amérique ces campagnes hardies qui, heureuses ou malheureuses, tournaient toujours au profit de sa patrie, et se terminèrent par la capitulation de lord Cornwallis (1781), le comte d'Estaing laissait prendre Saint-Pierre, Miquelon et Sainte-Lucie (1778), s'emparait de Saint-Vincent et de La Grenade, et échouait devant Savannah et Rhode-Island (1779); de Guiche et l'amiral Rodney s'observaient dans les Antilles, et la Hollande entrait dans la lice comme alliée de la France pour y perdre ses colonies (1780). Le duc de Crillon s'était emparé de Minorque sur les Anglais; mais dans les Indes, le bailli de Suffren, malgré ses brillants combats contre l'amiral Hugues, n'avait pu sauver que le cap de Bonne-Espérance; Pondichéry était tombé aux mains des ennemis (1781); dans les Antilles, l'amiral français de Grasse fut fait prisonnier au combat des Saintes par l'amiral Rodney (1782); l'Espagne, qui avait proposé sa médiation, fut entraînée dans le mouvement général, et se déclara pour la France (1779): mais les deux marines réunies ne purent reprendre Gibraltar (1782); le feu des assiégés détruisit les batteries flottantes du duc de Crillon sur lesquelles reposait toute la théorie du siége, et l'amiral Howe vint avec sa flotte ravitailler la forteresse.

Cependant l'Angleterre fatiguée se tourna vers la paix; la recomposition du ministère, où vint figurer le pacifique

Fox, amena des négociations ; un traité définitif régla les conditions auxquelles l'Angleterre reconnaissait l'indépendance des États-Unis (1783). La France conclut avec l'Angleterre un traité de commerce, dans lequel furent comprises l'Espagne et la Hollande. La guerre de l'indépendance n'avait fait qu'aggraver la plaie intérieure ; Necker avait essayé tous les moyens, emprunts, créations de cinq millions de rentes viagères, suppressions des droits féodaux ; son compte rendu ne satisfit personne, il fut remplacé par M. de Calonne, qui, pour guérir le mal, conseilla la convocation d'une assemblée de notables, dont l'intervention devait être impuissante, demanda l'abandon des priviléges de la noblesse, et finit par être disgracié (1787), pour faire place à Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. Le nouveau ministre proposa sa théorie des emprunts graduels, qui provoqua la dernière résistance politique du parlement, puis cet immense emprunt de quatre cent vingt millions, auquel s'opposa en vain le duc d'Orléans. Le crédit de Brienne ne fut pas long ; quand tous les expédients furent épuisés [1], il donna sa démission en de-

[1] 1787.

Pour la première fois, dans le dix-huitième siècle, un hommage fut rendu au principe de la publicité en matière d'administration, le jour où l'opinion publique força Louis XVI à consulter les notables. Le 22 février 1787, les princes, le haut clergé, la haute noblesse les conseillers du roi, ainsi que les chefs de quelques grandes municipalités, sont réunis à Versailles, au nombre de cent trente-sept membres, pour indiquer les moyens d'améliorer les revenus de l'état et d'assurer leur libération entière. Il leur est exposé que le déficit est de cent quarante millions.

Mai, 25. — L'assemblée des notables se sépare après avoir arrêté six articles principaux. — 1° Établissement d'assemblées provinciales pour l'égale répartition des impôts ; 2° emprunt de six millions de rentes viagères ; 3° suppression de la corvée ; 4° suppression

mandant le retour de Necker. Celui-ci, plus habile, ne voulut pas assumer sur lui seul la responsabilité de la dette publique, et fit résoudre le roi à la convocation des états-

d'un grand nombre de droits sur les traites et gabelles; 5° reculement des barrières fiscales aux frontières; 6° Établissement d'un conseil des finances. Ces six articles sont adoptés par le roi. Le général marquis de Lafayette, membre de cette assemblée, a proposé la suppression des lettres de cachet et des prisons d'état; il a demandé l'état civil des protestants et la convocation des députés de la nation.

JUIN, 17. — Une déclaration du roi, confirmative d'un arrêt rendu en septembre 1774, accorde la liberté du commerce des grains.

22. — Une déclaration du roi, établit des assemblées provinciales pour l'égale répartition des impôts.

27. — Une autre convertit en une prestation en argent la corvée pour la confection ou l'entretien des routes.

JUILLET, 6. — Le parlement de Paris délibère sur deux édits bursaux qu'on lui enjoignait d'enregistrer. L'un établit un *droit de timbre* sur les provisions, brevets, commissions d'offices quelconques et sur les actes civils; l'autre remplace les *vingtièmes* par une subvention territoriale de 80 millions. Le parlement supplie le roi de lui faire communiquer les états des recettes et des dépenses; il éprouve un refus : alors il se déclare incompétent pour vérifier de tels édits; ajoutant qu'*aux seuls représentants de la nation appartient le droit d'accorder des subsides*. Il demande la convocation des états-généraux.

AOUT, 1er. — Brienne est nommé premier ministre.

6. — Le parlement de Paris vient à Versailles pour une séance royale ou *lit de justice*. Le roi y fait enregistrer les deux édits concernant les nouveaux impôts. Le lendemain, le parlement s'assemble à Paris, et déclare nulle et illégale la transcription faite sur les registres.

10. — Une plainte est portée au parlement de Paris sur les abus d'autorité et les prodigalités de l'ex-contrôleur général Calonne. Elle est admise avec permission d'informer.

14-15. — Le conseil du roi évoque cette plainte, et défend au par-

généraux ; une seconde assemblée des notables régla la forme de la représentation, après de nombreuses discussions entre les différents ordres. Le tiers-état obtint d'y être

lement de donner suite à son arrêt. Le parlement de Paris est exilé à Troyes : la même mesure fut prise contre d'autres parlements.

18. — Les fréres du roi, escortés de troupes, sont envoyés à la cour des comptes et à la cour des aides pour y forcer l'enregistrement des édits bursaux de finances.

Septembre, 20. — Le parlement de Paris, dont Brienne a gagné les principaux membres, est rappelé et admet les nouveaux impôts.

Novembre, 19-20. — Un lit de justice est tenu au parlement de Paris pour forcer l'enregistrement d'un édit qui créait divers impôts jusqu'à concurrence de 440 millions. Plusieurs conseillers s'y opposent avec force. Les conseillers Fréteau, Sabatier de Cabre sont exilés par le roi, ainsi que le duc d'Orléans.

Décembre, 18. — Une déclaration du roi annonce la convocation des états-généraux ; mais dans cinq ans.

1788.

Janvier, 4. — Le parlement de Paris rend un arrêt contre l'émission des lettres de cachet et pour le rappel des exilés. Il le fait suivre de déclarations énergiques contre les actes arbitraires du gouvernement.

17. — Le roi casse cet arrêt; mais le lendemain, 18, le parlement en confirme les conclusions.

21. — Une déclaration du roi rend aux non-catholiques les droits civils dont ils sont privés depuis 1685.

Février, 15. — Une déclaration du roi abolit la torture préparatoire.

Avril, 21. — Le parlement de Grenoble menace de séparer le Dauphiné de la France, si les abus ne sont pas redressés.

Mai, 3-5. Un arrêt du parlement de Paris déclare que la France est une monarchie gouvernée par le roi suivant les lois ; plusieurs, qui sont fondamentales embrassent et contiennent :

1° Le droit de la maison régnante au trône, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture ;

2° Le droit de la nation d'accorder librement les subsides par

représenté en nombre double aux deux autres ordres de l'état, le clergé et la noblesse ; l'ouverture des états eut lieu le 1er mai 1789.

l'organe des états-généraux régulièrement convoqués et composés ;

3° Les coutumes et les capitulations des provinces ;

4° L'inamovibilité des magistrats ;

5° Les droits des cours de vérifier dans chaque province les volontés du roi, et de n'en ordonner l'enregistrement qu'autant qu'elles sont conformes aux lois constitutives de la province, ainsi qu'aux lois fondamentales de l'état ;

6° Le droit de chaque citoyen de n'être jamais traduit, en aucune manière, pardevant d'autres juges que ses juges naturels, qui sont ceux que la loi désigne ;

7° Le droit de n'être arrêté, par quelque ordre que ce soit, que pour être remis sans délai entre les mains des juges compétents.

Cette délibération venait d'être prise par le parlement, lorsque trois conseillers furent arrêtés pendant la nuit dans la grand'chambre assemblée.

8. —*Le roi tient à Versailles un lit de justice du parlement de Paris. Louis ordonne l'enregistrement de plusieurs édits relatifs aux fonctions et à la compétence des tribunaux du royaume, à certains points de la procédure criminelle, et à l'établissement d'une cour suprême nommée *cour plénière*, destinée à juger en dernier ressort, suivant les lois communes à tout le royaume. Cette cour devait se composer des princes, des pairs, d'un certain nombre de magistrats, d'officiers militaires et de prélats choisis par le roi. Cette cour ne fut jamais réunie.

16. — Le Châtelet (l'un des tribunaux de Paris), rend un arrêté contre les édits du 8.

20. — Le parlement de Rennes déclare infâmes ceux qui entreront dans la cour plénière Les troupes et la bourgeoisie se battent dans les rues de cette ville.

JUIN, 7. — A Grenoble, les habitants, aidés de paysans, résistent à deux régiments chargés d'arrêter tous les membres du parlement.

20. — Le roi casse les arrêts du parlement contre les nouveaux édits. Huit parlements sont exilés.

JUILLET, 5. — Le conseil-d'état prescrit des recherches sur les

Ainsi ce fut Louis XVI lui-même qui poussa la France à la révolution, involontairement sans doute, mais par la seule force des choses. Il espérait que la représentation nationale s'imposerait quelques grands sacrifices, mais il n'avait pas songé à la réaction contre l'aristocratie privilégiée, au réveil du peuple, à la voix puissante de Mirabeau. La cour semblait se jouer du danger; alors se jugeait le

élections et la réunion des anciens états-généraux. Le peuple de Rennes se révolte et brûle les arrêts du 8 mai.

Aout, 8. — Le conseil d'état fixe au 1er mai 1789 la tenue des états-généraux, et suspend jusqu'à cette époque l'établissement de la cour plénière.

24. — Le cardinal de Brienne, principal ministre, homme ambitieux, à petites vues et à petits moyens, se retire avec 800,000 fr. de revenus en bénéfices ou pensions. Necker, de Genève, est remis à la tête des finances.

27. — Les premiers mouvements populaires éclatent à Paris. L'effigie de Brienne est brûlée au pied de la statue de Henri IV.

29. — Émeutes à Paris; la force armée fait feu, quelques chefs populaires sont punis de mort.

Septembre, 23. — Une déclaration du roi statue que les états-généraux s'assembleront en janvier 1789, et que les officiers des cours de justice rentreront en exercice. En enregistrant cette déclaration, le parlement de Paris énonce la clause expresse qu'ils seront régulièrement convoqués et composés selon la forme observée en 1614, c'est-à-dire les trois ordres votant séparément, et produisant trois votes collectifs : les députés de chaque ordre élus en nombre égal.

Novembre, 6. — La deuxième assemblée des notables, composée comme la première, s'ouvre à Versailles. Elle devait délibérer sur la composition et la forme de convocation des états-généraux, sur l'ordre des élections et sur la manière de régler la tenue des assemblées appelées à donner les instructions des députés.

Décembre, 1er. — Les états du Dauphiné, réunis à Romans, décident d'un accord unanime que le nombre des députés que la province doit envoyer aux états-généraux sera fixé d'après la population, sans égard à la quotité des impôts; *parce qu'on se rassemble*

scandaleux procès du collier, dans lequel figuraient un cardinal, une reine, un conseiller au parlement, et un charlatan (le prince de Rohan, Marie-Antoinette, d'Esprémésnil et le prétendu comte de Cagliostro, le charlatan à la mode), et cependant l'orage grondait dans les faubourgs de Paris comme dans le reste de la France. Le faubourg Saint-Antoine, dans un de ses jours d'émeutes, avait pillé

en états-généraux comme hommes libres et non comme hommes plus ou moins riches. La représentation du Dauphiné est fixée à trente députés (cinq du clergé, dix de la noblesse et quinze du tiers-état).

Le parlement de Paris s'en remet à la sagesse du roi pour fixer le nombre des députés que chaque ordre doit envoyer aux états. Louis est supplié de ne pas retarder la convocation des états; de déclarer leur retour périodique; leur droit d'établir des impôts; la suppression de tous impôts distinctifs des ordres; l'égalité des charges; la responsabilité des ministres; la liberté individuelle des citoyens, et la liberté légitime de la presse.

12. — La deuxième assemblée des notables est close. La majorité a pensé que le nombre des députés devait être, pour chaque bailliage, le même qu'en 1614. Des sept bureaux dans lesquels l'assemblée s'est divisée, celui que présidait Monsieur (Louis XVIII), émit *seul* le vœu que le tiers-état eût des représentants en nombre égal aux représentants réunis des deux ordres du clergé et de la noblesse. Dans deux autres bureaux la minorité fut de huit contre seize.

20. — Les ducs et pairs de France se réunissent au Louvre, trente d'entre eux siégent et présentent au roi un arrêté par lequel ils expriment le vœu de supporter tous les impôts et charges publiques dans la juste proportion de leur fortune, sans exception pécuniaire quelconque.

27. — Le conseil d'état détermine : 1° que les députés, aux prochains états-généraux, seront au moins au nombre de mille; 2° que ce nombre sera formé en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage; 3° que le nombre des députés du tiers-état sera égal à celui des deux autres ordres réunis.

A. SAVAGNER. (*Biblioth. populaire.*)

plusieurs manufactures et préludé aux drames révolutionnaires. La vieille monarchie se disloquait sous la main nerveuse du peuple, qui bientôt allait frapper sans pitié ; Louis XVI lui-même devait être une des premières victimes.

CHAPITRE XII.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Les états-généraux s'ouvrirent, à Versailles, le 4 mai 1789, par une procession solennelle, où figuraient près de douze cents députés, princes, ducs et pairs, simples gentilshommes, dignitaires de l'Eglise, humbles curés de villages, obscurs représentants des communes, tous ceux qui avaient un intérêt sérieux, égoïste ou légitime, aux grandes questions du moment. La noblesse et le clergé avaient pour eux l'éclat du nom et la splendeur du costume, mais le tiers-état allait secouer les plis de son manteau noir et en faire sortir la guerre ; il s'abritait derrière l'opinion, qui était devenue une puissance irrésistible, et dès les premiers jours il fut facile de prévoir que le privilége serait vaincu dans la lutte, que les tardives résistances de la royauté tourneraient à sa ruine, que la nation, une fois arrivée à la surface, attirerait violemment à elle tout le pouvoir dont elle s'était laissé dépouiller pendant une longue série

de siècles. L'aristocratie, tant séculière que religieuse, avait envoyé ses membres les plus éminents et ses illustrations les plus incontestées ; mais les mandataires du peuple étaient pour la plupart des hommes profondément convaincus de la sainteté de leur mission, irrités des injustices du passé, nourris de la lecture du *contrat social*, pénétrés de la nécessité d'une constitution, qui garantirait les droits de tous, et résolus à poursuivre à tout prix l'accomplissement des réformes réclamées par l'unanimité des cahiers des bailliages. On comptait parmi eux des esprits ardents et des intelligences systématiques, l'abbé Sieyès, dont la fameuse brochure : *Qu'est-ce que le tiers-état?* avait eu un si vaste retentissement, le comte de Mirabeau, qui ne pouvait pardonner à l'ancien régime les rudes persécutions de son orageuse jeunesse, l'académicien Bailly, le juge Mounier, l'avocat Barnave, et cent autres plébéiens d'origine ou de cœur, auxquels il n'avait jusqu'alors manqué qu'une tribune aux harangues. Mirabeau n'était du reste pas le seul transfuge de la noblesse, et le brillant marquis de Lafayette, l'ami et le compagnon du grand Washington, se préparait à défendre la cause populaire, ainsi que le duc d'Orléans, le conseiller du parlement Duport et les frères de Lameth.

La séance royale fut imposante (5 mai). Louis XVI, s'essayant aux formes constitutionnelles, prononça un discours où se trahissait déjà la fatale indécision de son caractère ; le garde-des-sceaux parla des droits et des intentions de la couronne ; Necker raconta la déplorable situation des finances, et la bataille s'engagea. Les premiers dissentiments se révélèrent sur une question préliminaire qui les renfermait toutes, celle de la vérification des pouvoirs ; la noblesse et le clergé votèrent la vérification séparée ; le tiers-état refusa d'abord de se constituer en l'absence des deux autres ordres, car il avait compris que de

là dépendait tout l'avenir de la révolution. Les tentatives de conciliation, les pourparlers, les conférences ne firent qu'envenimer les haines des privilégiés et leur inspirer la peur de cette puissance nouvelle qui se montrait en scène. Puis, lorsque les députés des communes crurent avoir assez prouvé leur longanimité, lorsqu'ils se sentirent forts de l'appui des masses en dehors des salles de délibération, ils marchèrent audacieusement en avant et déclarèrent qu'envoyés par les quatre-vingt seize centièmes au moins de la nation, il n'appartenait qu'à eux de représenter et d'interpréter sa volonté générale. Les états-généraux devinrent l'assemblée nationale (17 juin), au bruit des applaudissements, et à l'inaction forcée des premières séances dut succéder toute l'activité des pouvoirs constitutionnels.

L'impulsion était donnée ; l'assemblée légalisa aussitôt la perception des impôts, bien qu'ils eussent été établis sans le consentement de la nation et les prorogea jusqu'au jour de sa séparation ; elle mit les créanciers de l'Etat sous la sauvegarde de la loyauté française et songea aux moyens de parer à l'effrayante aggravation de la misère publique, qui était venue s'ajouter à toutes les causes d'agitation, grâce à la terrible sécheresse et au rude hiver de 1788. Elle s'immisçait aussi peu à peu dans tous les détails de l'administration et préparait, au détriment des autorités encore debout, sa future omnipotence. La royauté menacée s'émut et fit mine d'intervenir, mais il était trop tard, et les ruses mesquines n'étaient pas de nature à arrêter le mouvement des esprits. La fermeture momentanée de la *salle des Menus*, par ordre royal, donna au tiers-état tout le prestige de la persécution et provoqua le fameux serment du jeu de Paume, par lequel les communes jurèrent de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la constitution

du royaume fut faite et affermie sur des fondements solides (20 juin). En vain par la déclaration du 23 juin, Louis XVI maintenait l'ancienne distinction des ordres, annulait les précédentes délibérations du tiers, lui interdisait la discussion des droits féodaux, tant utiles qu'honorifiques, de l'aristocratie, et protestait que, si on l'abandonnait dans une si belle entreprise, il ferait seul le bien de ses peuples ; cette déclaration ne servit qu'à démontrer l'impuissance de la cour. Mirabeau répondit au grand-maître des cérémonies, qui enjoignait à l'assemblée de s'ajourner au lendemain, par une vigoureuse apostrophe, qui est restée célèbre dans l'histoire. « Messieurs, s'écria Sieyès, vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier ; » et l'assemblée annonça sa ferme résolution de persister dans ses précédents arrêtés ; puis, afin de prévenir tout acte de violence, qui pourrait être tenté contre elle-même ou quelques-uns de ses membres, elle déclara que la personne de chaque député était inviolable et que quiconque attenterait à cette inviolabilité serait réputé traître et infâme, coupable de crimes capitaux.

C'était là une protestation énergique contre tout essai de dissolution, et Necker, qui n'avait pas voulu assister à la séance du 23 juin, qui voyait arriver l'heure de sa disgrâce, fut couvert d'applaudissements. A la cour on se félicitait déjà des résultats probables de ce coup d'état, et la coterie, à la tête de laquelle s'était mise la reine, se laissait aller à l'espoir d'un meilleur avenir ; mais, lorsqu'on eut appris que l'assemblée avait persévéré dans sa ligne de conduite, en dépit de toutes les injonctions, et que la multitude criait : Vive Necker, jusque sous les fenêtres du palais, l'épouvante gagna tous les partisans de la réaction, et la stupeur fit place à la joie. On supplia le Génevois de conserver son portefeuille, Louis XVI écrivit lui-même à la noblesse pour l'engager à se rendre dans le sein de l'assemblée. La

majorité du clergé avait effectué sa réunion dès le 22 juin; le 24, quarante-sept gentilshommes renoncèrent à leur isolement, et le 27, le reste des opposants dans les deux premiers ordres entra à son tour dans la salle du tiers-état, le regard soucieux et le visage empreint d'une profonde tristesse. Ainsi la fusion se trouvait complète quatre jours après la défense solennelle du roi, et les représentants des communes acquéraient la pleine jouissance du pouvoir législatif; la question du vote par tête n'avait pas encore été posée, mais elle était résolue par le fait.

On pouvait donc s'occuper de l'objet principal de la tenue des états-généraux, c'est-à-dire de l'établissement d'une constitution, et l'on se hâta de nommer un comité chargé de présenter un ordre de travail. La difficulté était grande à coup sûr, car les moyens de comparaison n'existaien point dans le passé. « Si on appelle ainsi, dit M. Thiers (1), toute espèce de rapports entre les gouvernés et le gouvernement, sans doute la France possédait une constitution; un roi avait commandé et des sujets obéi; des ministres avaient emprisonné arbitrairement; des traitants avaient perçu jusqu'aux derniers deniers du peuple; des parlements avaient condamné des malheureux à la roue. Les peuples les plus barbares ont de ces espèces de constitution. Il y avait eu en France des états-généraux, mais sans attributions précises, sans retours assurés et toujours sans résultats. Il y avait eu une autorité royale, tour à tour nulle ou absolue. Il y avait eu des tribunaux ou cours souveraines, qui souvent joignaient au pouvoir judiciaire le pouvoir législatif; mais il n'y avait aucune loi qui assurât la responsabilité des agents du pouvoir, la liberté de la presse, la liberté individuelle, toutes les garanties enfin

[1] Histoire de la Révolution française.

qui dans l'état social, remplacent la fiction de la liberté naturelle. » Cependant le dépouillement des cahiers offrait des matériaux précieux ; l'unanimité des cahiers des bailliages prescrivait le gouvernement monarchique, l'inviolabilité de la personne du monarque, l'hérédité de la couronne de mâle en mâle, le maintien du pouvoir exécutif entre les mains du roi, la responsabilité des agents de l'autorité, le concours de la nation et du roi pour la confection des lois, le vote de l'emprunt et de l'impôt, le respect de la propriété et la liberté individuelle ; il n'y avait dissidence que sur la permanence ou la périodicité des états-généraux, sur le droit de dissolution, sur la conservation, ou la suppression des ordres, sur l'unité, ou la scission en deux chambres du corps législatif, sur l'étendue de la liberté de la presse. Ces questions étaient graves, et l'assemblée se mit sérieusement à l'œuvre, mais, dans la situation des esprits et avec toutes les exigences de l'imprévu, ce ne pouvait être l'affaire d'un jour.

La France présentait à cette époque un singulier spectacle, celui d'un immense club, où chacun s'était arrogé le droit de discuter les problèmes les plus ardus de la politique et de la rénovation sociale. Tous les intérêts étaient en éveil; partout les hommes du tiers si longtemps dédaigné s'étaient grandis à la hauteur de leur rôle actuel et l'aristocratie ne comptait plus que comme une implacable ennemie dont on avait hâte de châtier les prétentions surannées et les vieilles injures. Dans les provinces, qui déjà se modelaient sur la grande ville, la lutte était vive et incessante entre la noblesse et la roture, entre le privilége et le droit commun ; la populace, qui ne comprend en toutes choses que l'exagération, s'était laissé entraîner aux plus tristes désordres ; le sang avait coulé ; des bandes dévastatrices avaient parcouru les châteaux et les campagnes, et conquis, la torche à la main, cet odieux surnom de

brigands, qui recelait alors tant de mystérieuses terreurs ; les nouvelles de pillages, de meurtres et d'incendies se croisaient journellement avec les adresses de félicitations qui arrivaient de tous les coins du royaume à l'assemblée. A Paris, depuis l'épisode du fabricant Réveillon, l'agitation populaire ne s'était plus manifestée par d'aussi violentes explosions, mais le moment n'était pas éloigné où l'émeute redescendrait sur la place publique et s'attaquerait résolument au plus redoutable boulevard de l'antique royauté, à la forteresse de la Bastille. Le Palais-Royal était le rendez-vous ordinaire des curieux, des oisifs et des meneurs révolutionnaires ; on y proposait sans crainte les motions les plus audacieuses ; on y répandait des bruits sinistres sur les projets de la cour ; on y pérorait contre les complots du despotisme, et s'il arrivait qu'au sortir delà la multitude échauffée apprît l'incarcération à l'Abbaye de quelques gardes-françaises, coupables de s'être affiliés à des sociétés secrètes, elle se transportait en masse à la prison (30 juin), delivrait les détenus, les portait en triomphe, et Louis XVI se voyait obligé de transiger par suite de l'exaspération. Du reste les méfiances du peuple n'étaient pas sans raison ; les courtisans de Versailles, remis de leur frayeur, avaient réorganisé leur plan de contre-révolution et prenaient d'inquiétantes mesures ; des régiments, aux noms étrangers, dont on n'avait pas à redouter la désertion, se concentraient au tour de la cité royale et le vieux maréchal de Broglie, un *aristocrate* incurable, en avait reçu le commandement. Le château se hérissait d'artillerie ; les initiés montraient une aveugle confiance et leurs physionomies respiraient toute la joie du triomphe ; d'étranges rumeurs circulaient comme à la veille d'un coup d'état, et le roi, mis en demeure par la véhémente dénonciation de Mirabeau d'expliquer les mouvements de ses troupes, n'avait fait que des réponses évasives. Le 11 juillet, le secret de tous ces préparatifs fut

révélé par la disgrâce soudaine de Necker, renvoyé du ministère ainsi que MM. de Montmorin, de la Luzerne, de Puységur et de Saint-Priest. Leurs successeurs portaient tous des noms marqués du sceau de l'impopularité; c'étaient MM. de Breteuil, de la Vauguyon, de Broglie, Foulon et Damécourt. A cette fâcheuse nouvelle, l'alarme se répandit dans Paris; un jeune homme, qui s'appelait Camille Desmoulins et qui devait être bientôt le plus spirituel pamphlétaire de l'époque, se précipita dans le jardin du Palais-Royal, s'élança sur une table et cria aux armes en agitant un pistolet, puis il arracha une feuille d'arbre et s'en fit une cocarde; son exemple fut imité. La foule alla chercher les bustes de Necker et du duc d'Orleans et les promena dans les rues; vers la place Vendôme, elle rencontra les dragons du prince de Lambesc, et il s'ensuivit une collision; dans le tumulte un vieillard fut tué au milieu du jardin des Tuileries, et dès lors l'irritation devint effrayante. On courut à l'Hôtel-de-Ville, et l'on se fit délivrer des armes (dimanche 12 juillet). Le lendemain, on s'organisa pour l'insurrection, on forgea des piques, on éleva des barricades, on acheva de débaucher les gardes-françaises, qui se joignirent au peuple avec leur artillerie et qui devaient grandement faciliter sa victoire; des groupes nombreux circulaient çà et là, cherchant des fusils et des voitures chargées de farines, car la question des subsistances était plus que jamais en jeu. Cependant l'assemblée générale des électeurs, qui siégeait encore à l'Hôtel-de-Ville, se constituait en municipalité provisoire, mandait auprès d'elle le prévôt des marchands, Flesselles, s'emparait hardiment de tous les pouvoirs, et rédigeait un plan d'armement pour la milice bourgeoise, qui dût s'élever au chiffre de quarante-huit mille hommes fournis par les districts. Le 14 au matin, les insurgés pénétrèrent dans l'enceinte des Invalides et en vidèrent l'arsenal; puis le cri de: « à la Bastille, » se fit entendre

dans les rangs de cette multitude enivrée, et elle se dirigea vers le faubourg Saint-Antoine. La vieille forteresse ne renfermait que trente-deux Suisses et quatre-vingt-deux invalides, et le commandant Delaunay avait donné sa parole de respecter la ville, s'il n'était pas attaqué. Mais l'heure des transactions était passée, et le premier pont-levis fut rapidement franchi ; la fusillade commença ; les députations envoyées par la municipalité ne purent se faire écouter ; la garnison épouvantée obligea bientôt le gouverneur à se rendre ; l'infortuné Delaunay fut massacré avec quelques-uns des défenseurs de la place ; une heure après ce fut le tour de Flesselles, qui était de connivence avec la cour, et qui avait leurré le peuple de vaines promesses. La journée du 14 juillet était finie, et la révolution consommée ; la Bastille allait être démolie et la garde national venait de naître.

Pendant qu'on s'égorgeait à Paris, l'Assemblée nationale était restée dans une anxiété cruelle, car elle n'ignorait pas les desseins secrets du parti de la cour ; elle savait que le roi devait venir lui imposer la déclaration du 23 juin et la dissoudre au besoin par la force ; néanmoins elle avait voté des remerciments aux ministres disgraciés et insisté sur le renvoi des troupes, ainsi que sur la formation d'une garde bourgeoise. Lorsque la prise de la Bastille fut connue, Louis XVI, qui avait d'abord montré une certaine énergie et répondu sèchement à toutes les représentations, retomba dans son indécision ordinaire : « Quelle révolte ! s'écria-t-il, — dites révolution » répartit le duc de Liancourt, et ce mot résumait admirablement la situation. Le monarque se rendit, sans gardes, au sein de l'assemblée et annonça lui-même l'éloignement des troupes : « Je sais, dit-il, qu'on a donné d'injustes préventions ; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté... Eh bien ! c'est moi qui ne suis qu'un avec ma nation, c'est

moi qui me fie à vous! » Ces touchantes paroles excitèrent de vifs applaudissements, et la foule répandue au dehors témoigna sa joie par de bruyantes clameurs. Le 16, précédé de la nouvelle du rappel de Necker, le roi partit pour Paris sans autre escorte qu'une députation de l'assemblée, et trouva sur son passage une population immense, dont l'attitude était méfiante et sombre. Bailly, le nouveau maire, et Lafayette, commandant-général de la milice, le reçurent à l'Hôtel-de-Ville, où il était entré en passant sous une voûte d'épées croisées sur sa tête en signe d'honneur : « Sire, « lui dit Bailly, j'apporte à votre majesté les clefs de sa « bonne ville de Paris; ce sont les mêmes qui ont été pré« sentées à Henri IV. Il avait reconquis son peuple : ici « c'est le peuple qui a reconquis son roi. » Louis XVI voulut répondre, mais son émotion était trop forte; le maire parla en son nom et parla si bien que les acclamations éclatèrent; il en fut ainsi au retour, pendant tout le trajet de Paris à Versailles, et pourtant la reine se jeta dans les bras de son époux, comme si elle eût désespéré de jamais le revoir.

Dès ce moment il devint évident que rien ne pourrait plus s'opposer à l'ascendant du parti victorieux au 14 juillet, et qu'il ne s'agirait à l'avenir que des moyens d'atténuer la violence du torrent. Des listes de proscription avaient circulé contre quelques personnages connus par leur opposition à la cause populaire; deux d'entre eux servirent de pendant au drame de la mort de Delaunay et de Flesselle. Foulon, qui avait disparu, fut saisi non loin de Fontainebleau, amené à l'Hôtel-de-Ville, jugé séance tenante par la multitude assemblée, et pendu au coin de la rue de la Vannerie (22 juillet). Le même jour son gendre Berthier, ex-intendant, fut traîné de Compiègne à Paris et tué d'un coup de sabre, après avoir subi, comme Foulon, un long interrogatoire. Bailly et Lafayette, indignés de ces barbares

exécutions, donnèrent leur démission, mais elle ne fut pas acceptée, car la bourgeoisie, quoi qu'on ait pu dire, n'avait garde de s'associer à ces explosions de fureur. La terreur s'empara de ceux que leur participation active aux menées de la cour avait le plus fortement compromis ; le comte d'Artois, la famille de Polignac, le prince de Lambesc, etc., s'éloignèrent de France, et c'est alors que commença cette manie de l'émigration, qui allait être bientôt une affaire de mode. Necker reparut au ministère et eut aussi son entrée triomphale à Paris, comme le roi son maître. Louis XVI, découragé par l'insuccès de la dernière tentative, se laissa quelques jours dominer par les inspirations émanées de l'assemblée et parut adopter des idées mieux en harmonie que par le passé avec la tendance des esprits ; il y eut dans l'opinion une sorte de temps d'arrêt dont cherchèrent à profiter ceux qui croyaient la révolution terminée, sauf les concessions de détail, et qui songeaient déjà à l'organiser à la manière anglaise, tels que le ministre genevois et ses partisans, Mounier, Malouet, Lally-Tolendal. Le maire et le commandant-général donnèrent tous leurs soins à l'approvisionnement et à la tranquillité de Paris. La municipalité, qui avait réuni dans son sein tout à la fois l'autorité civile, judiciaire et militaire, les seconda avec zèle dans cette œuvre difficile; le comité des recherches se saisit de toutes les attributions de l'ancienne police, le comité des subsistances monopolisa entre ses mains l'achat des grains et des farines, qui n'avait pas cessé d'être la plus redoutable question à l'ordre du jour ; la milice nouvellement établie fit un service régulier et se dévoua corps et âme à son chef pour empêcher les attroupements et maintenir le bon ordre. Puis un beau jour la province s'arma à l'exemple de Paris ; des courriers, venus on ne sait d'où, avaient traversé le royaume en tous sens et annoncé aux populations effrayées que les brigands arrivaient et qu'ils détruisaient les moissons sur pied.

Cette ruse, si ruse il y avait, eut un plein succès; les habitants se rassemblèrent partout où la nouvelle avait pénétré; les fusils et les piques furent mis en réquisition et la nation se trouva debout tout entière contre les ennemis du dedans et du dehors.

De son côté, l'assemblée nationale ne restait pas oisive. Le 27 juillet, l'archevêque de Bordeaux avait présenté un rapport au nom de ses collègues du comité de constitution, et M. de Clermont-Tonnerre avait fait le résumé du dépouillement des cahiers. Le 1er août, la discussion commença sur la question de savoir si l'on mettrait, à la façon des Américains, une déclaration des droits en tête de la constitution future. Le 4, au moment où l'assemblée venait d'apprendre que le roi avait appelé au conseil les archevêques de Bordeaux et de Vienne, M. de la Tour-du-Pin-Paulin et le maréchal de Beauvau, le vicomte de Noailles se leva et proposa, dans le but de mettre un terme aux troubles incessants qui désolaient les provinces, de décider que l'impôt serait payé par tous les individus du royaume, dans la proportion de leurs revenus, que toutes les charges publiques seraient désormais supportées également par tous, que tous les droits féodaux seraient rachetables par les communautés, en argent, ou échangés sur le prix d'une juste estimation, c'est-à-dire d'après la moyenne du revenu, que les corvées seigneuriales, les mainmortes et autres servitudes personnelles seraient détruites sans rachat. Cette généreuse initiative, venant d'un membre de la noblesse, détermina dans toute la salle une explosion d'enthousiasme. Gentilshommes, évêques, curés, membres des communes, tous s'élancent vers la tribune pour faire l'abandon de leurs distinctions, priviléges et immunités, ou le promettre au nom de leurs commettants; abolition de la qualité de serf, suppression des juridictions seigneuriales, faculté de rembourser les droits féodaux, renoncia-

tion aux droits exclusifs de chasse, de garenne et de colombiers, rachat de la dîme, égalité de l'impôt, admission de tous les citoyens aux emplois civils et militaires, gratuité de la justice et abolition de la vénalité des offices, destruction des droits particuliers des villes et des provinces, réformation des jurandes, suppression des pensions obtenues sans titres et de la pluralité des bénéfices, tout est décrété par acclamation, sur la motion même des intéressés, et sans qu'une seule voix s'élève pour protester contre cette prodigalité inouïe; une sorte d'ivresse s'était emparée de l'assemblée; l'entraînement était si grand que la réflexion n'eut pas le temps de se faire jour et que les privilégiés se trouvèrent dépouillés avant que l'idée leur vînt de regarder en arrière. La séance finit à deux heures du matin, aux cris de : Vive le roi! par la demande d'un *Te Deum* solennel et du titre de *Restaurateur de la liberté française*, que l'on se hâta de décerner à Louis XVI; toutes les aristocraties étaient rentrées dans le droit commun, et le royaume arrivait enfin à la loi sociale du niveau et à l'unité administrative.

Le lendemain et les jours suivants, lorsqu'il fallut rédiger le procès-verbal de la nuit du 4 août, les membres de la noblesse et du clergé, se prirent à jeter un douloureux coup d'œil sur la masse des concessions réalisées, et ils furent épouvantés du chemin qu'ils avaient fait. Ce fut alors le tour des réclamations et des chicanes; le monarque lui-même intervint dans le débat et blâma la spoliation volontaire des deux premiers ordres; mais il était trop tard pour se raviser, et ces regrets maladroits ne servirent qu'à dispenser la nation de toute reconnaissance. L'assemblée, que ces discussions irritantes avaient désormais tranchée en deux camps hostiles, côté droit et côté gauche, poursuivit noblement sa tâche à travers toutes les passions soulevées; elle régularisa la longue liste des sacrifices, rendit un dé-

cret sur la tranquillité publique, par lequel elle confiait aux municipalités le soin de veiller au maintien de l'ordre, accorda à Necker la faculté de contracter un emprunt de trente millions, puis un second de quatre-vingt millions, et adopta la célèbre déclaration des droits qui figure en tête de la constitution de 1791. Ensuite vinrent les questions constitutionnelles, qui offraient matière à de sérieuses difficultés entre la nécessité de consolider le pouvoir monarchique et les exigences de l'opinion, qui redoutait des tentatives réactionnaires. La permanence des assemblées nationales réunit la presque unanimité des suffrages; l'unité du corps législatif fut votée à la majorité de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf voix, contre quatre-vingt-neuf; le *veto* royal servit de prétexte à de menaçantes agitations et à de véhémentes harangues au Palais-Royal, et dans tous les clubs politiques de Paris et de la province. Mirabeau, qui, une fois le privilége vaincu et les abus détruits, voulait un pouvoir exécutif assez fortement constitué pour résister à tous les empiétements du parti populaire, plaida avec chaleur la cause du monarque et réclama le *veto* absolu; Sieyès, qui suivait rigoureusement les conséquences de son point de départ, repoussa avec énergie toute espèce de sanction; entre ces deux avis opposés, l'assemblée prit un moyen terme et accorda au roi le *veto* suspensif, pendant deux législatures, à la majorité de six cent soixante-treize voix contre trois cent vingt-cinq. Quant aux articles constitutionnels, on ne supposa même pas qu'il fût besoin de l'acceptation du souverain, et toutes les fois qu'il s'agit de donner force et vigueur à des décrets de ce genre, le rôle de Louis XVI dut, en dépit de tous ses essais de résistance, se borner à la simple promulgation.

Ainsi la Constituante, car on peut désormais l'appeler de ce nom, tendait irrésistiblement et à l'insu de la plupart de ses membres, à l'anéantissement de l'autorité royale; elle

intrônisait la république en France sous le patronage inutile d'un chef irresponsable et muet ; elle réduisait le roi à n'être qu'un rouage superflu de la machine politique : en même temps elle s'exposait aux accusations des révolutionnaires purs par les ménagements dont elle entourait encore l'ombre discréditée de la vieille monarchie. Une marche semblable, au milieu des grandes colères et des haines brûlantes de l'époque, appelait infailliblement un double mouvement dans le sens des partis extrêmes, et la collision ne se fit pas attendre. Louis XVI, las de sa mise en tutelle, avait de nouveau prêté l'oreille aux suggestions de ceux de ses courtisans qui n'avaient pas abandonné le château, et les uniformes étrangers avaient reparu à Versailles. Il n'était plus question pour la royauté de dissoudre l'assemblée de vive force, mais de se transporter dans une place forte, à Metz, par exemple, afin de se mettre à l'abri de ses usurpations. Des signes évidents trahissaient les préoccupations des amis de la cour, et les rumeurs d'un prochain départ semaient parmi le peuple l'agitation et l'inquiétude; les journaux, les pamphlets et les brochures redoublaient de violence : « Il faut un second accès de révolution, s'é- « criait Loustalot, un des plus ardents écrivains du jour, « tout s'y prépare ; l'âme du parti aristocratique n'a point « quitté la cour. » Le fameux repas donné, le 2 octobre, par les gardes-du-corps aux officiers de la garnison de Versailles, provoqua une seconde prise d'armes encore plus menaçante que celle du 14 juillet ; de graves imprudences avaient été commises ; on avait entraîné le roi et la reine au milieu des convives ; on avait refusé, dit-on, la santé de la nation, tout en portant des toasts chevaleresques, et foulé aux pieds la cocarde nationale. A cette nouvelle, Paris se souleva, et de nombreuses masses armées, sorties des faubourgs, inondèrent les abords de l'Hôtel-de-Ville ; il y avait aussi, malgré toute la vigilance de Bailly, disette de farines,

et des femmes, surexcitées par la faim, marchaient en tête des groupes insurgés ; pour en débarrasser la municipalité, un des héros de la Bastille, Maillard, les conduisit sur la route de Versailles, espérant toutefois les arrêter aux Champs-Elysées ; mais une fois en route, force lui fut d'aller jusqu'au bout, et toute cette multitude furieuse, suivie des brigands à piques et de quelques canons, se rua sur Versailles, où l'assemblée la reçut avec une dignité imposante. Le roi accueillit avec bonté une députation de douze de ces femmes qui avaient accompagné au château le président Mounier, et répondit à leur cri général : *du pain*, par les témoignages d'une véritable sollicitude ; au dehors, quelques coups de fusils furent échangés entre les assaillants et les gardes-du-corps ; mais bientôt arriva la milice parisienne, sous les ordres de Lafayette, qui avait longtemps refusé de se rendre à Versailles et qui enfin, voyant la foule s'y porter, s'était hâté d'accourir ; alors on put croire que tous les excès de l'insurrection seraient comprimés, et la nuit du 5 au 6 octobre se passa assez tranquillement ; le matin, vers six heures, quelques-uns des porteurs de piques, profitant d'une négligence du service, pénétrèrent dans le palais et allèrent droit à l'appartement de la reine, qui n'eut que le temps de se réfugier auprès de son époux. Lafayette se montra et le danger disparut. Le peuple rassemblé sous les fenêtres demandait le départ immédiat du roi pour Paris. Louis XVI, qui venait d'accepter, après de longues hésitations, les articles constitutionnels et la déclaration des droits déjà votés par la représentation nationale, se présenta au balcon et promit d'obéir au vœu populaire. Lafayette baisa avec respect la main de la reine et embrassa un garde-du-corps aux yeux de tous ; cette pantomime de conciliation fut comprise et les acclamations éclatèrent. Le monarque, précédé de toutes ces bandes naguère ennemies et maintenant calmées, vint ha-

biter les Tuileries, où il dut être entouré de la garde nationale et confié à l'active surveillance du général Lafayette. Les projets de la cour avaient complétement échoué; l'émigration allait prendre une extension considérable; le roi était tombé sans retour entre les mains du peuple, qui, quelques jours plus tard, devait abuser de sa victoire. Les tristes journées des 5 et 6 octobre furent attribuées à Mirabeau et au duc d'Orléans, mais les preuves de ce hardi complot n'ont jamais été fournies, et une procédure volumineuse n'a pu jeter même une faible lumière sur ce grand mystère historique.

L'assemblée, qui s'était déclarée inséparable de la personne du roi, vint aussi se fixer à Paris et continua avec ardeur la série de ses travaux. Une motion avait été faite pour l'engager à se dissoudre, sous le prétexte que les changements survenus dans l'esprit public nécessitaient des élections nouvelles; elle passa outre et aborda audacieusement, dans l'intérêt des finances, la question des biens du clergé. A mesure qu'elle avançait dans sa tâche, les divers partis nés dans son sein se caractérisaient d'une façon plus nette, et les oppositions se dessinaient avec plus de vivacité. Mounier et Lally-Tolendal désespérant de la monarchie, s'étaient éloignés de la scène; Mirabeau, satisfait des conquêtes de la liberté, était près d'entrer en négociation avec la cour; Barnave et les Lameth, habitués du club des Jacobins, dont l'influence grandissait tous les jours, avaient posé plus loin les limites de la révolution et résumaient en eux le parti populaire; un jeune capitaine de cavalerie et un éloquent abbé, Cazalès et Maury, défendaient à toute outrance la cause perdue de l'aristocratie et luttaient d'exagérations et de sophismes. La tranquillité avait momentanément reparu, et le meurtre du boulanger François ne fut qu'un accident isolé, qui, sur les inspirations de Lafayette et de Bailly, provoqua l'établissement

d'une loi martiale contre tous les genres de sédition (21 octobre). L'assemblée déclara ensuite, après une discussion orageuse, que les propriétés de l'église étaient à la disposition de l'État (2 novembre) ; elle adopta le plan administratif de Sieyès, qui divisait la France en départements, les départements en districts, les districts en communes, et plaçait, à la tête de toutes ces divisions et subdivisions, des conseils délibérants et des conseils exécutifs, issus de l'élection ; elle accorda les droits politiques à tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans et payant une contribution d'un marc d'argent et admit deux degrés dans les assemblées électorales pour la nomination des députés à la législature ; elle annula les protestations contre-révolutionnaires des chambres des vacations de Rouen, de Nantes, de Rennes, et de Metz en attendant qu'elle supprimât les parlements eux-mêmes. L'année 1789, si féconde en événements, s'était terminée au milieu de tous ces détails d'organisation, et au calme précaire des trois derniers mois, battu en brèche par toutes les clameurs du clergé mécontent de sa spoliation, avait succédé une sourde irritation qui ne cherchait qu'un motif plausible pour se révéler avec éclat. Des bruits de conspiration circulaient comme toujours à la veille des soulèvements. Le marquis de Favras, qui s'était mis en avant dans plusieurs occasions importantes, fut impitoyablement sacrifié aux exigences d'une population soupçonneuse. Monsieur, frère du roi, avec lequel il avait entretenu des relations, fut obligé de se rendre à l'Hôtel-de-Ville et d'énumérer là, devant la multitude, ses moyens de justification. Louis XVI lui-même sentit le besoin de rassurer l'assemblée sur ses dispositions, et un beau jour, le 4 février 1790, il se transporta inopinément dans son sein, fut reçu avec acclamation, promit de défendre la constitution, et s'engagea solennellement à en enseigner les principes à l'héritier présomptif de la couronne. La séance fut touchante et

remplie d'effusion; les représentants jurèrent à leur tour fidélité à la constitution et la contagion du serment se répandit par toute la France.

C'était le moment de rompre franchement avec les souvenirs du passé et de se lancer sans arrière-pensée dans la voie constitutionnelle : mais la persévérance dans l'exécution manquait essentiellement à Louis XVI, et dès le lendemain, rendu aux influences de famille, il se laissa aller à toutes les espérances chimériques qu'il avait la veille abjurées. La résistance à force ouverte contre le mouvement révolutionnaire n'était plus possible; on y suppléa par les petits moyens. Le clergé, qui s'était flatté que le récent décret sur les biens ecclésiastiques resterait une lettre morte, voyant l'assemblée ordonner résolument la vente de quatre cent millions de ces biens, se mit en frais de pamphlets et de brochures, sema l'agitation dans les campagnes, répandit partout le bruit que la religion catholique était menacée et renouvela, dans les contrées méridionales, la vieille querelle des catholiques et des protestants. En même temps, et dans l'espoir d'obtenir une meilleure chance aux élections prochaines, on reprenait en sous-ordre la motion déjà faite et repoussée de céder la place à de nouveaux représentants. Certains cahiers avaient borné à un an la durée des mandats de leurs commettants, et l'on était entré dans le douzième mois de la session; mais l'assemblée avait d'avance préjugé la question en décidant qu'elle ne se séparerait qu'après l'achèvement de la constitution, et Mirabeau, répliquant à l'argumentation serrée de l'abbé Maury, s'écria : « Vous vous rappelez tous « le mot de ce grand homme de l'antiquité qui avait né- « gligé les formes légales pour sauver la patrie. Sommé « par un tribun factieux de dire s'il avait observé les lois, « il répondit : Je jure que j'ai sauvé la patrie... Messieurs, « je jure que vous avez sauvé la France ». La discussion

fut fermée sur cette magnifique apostrophe, et toutes ces misérables chicanes n'aboutirent qu'à des émeutes partielles dans le midi du royaume; la garde nationale de Marseille, irritée de toutes les menées des agents de la contre-révolution, s'empara des forts de la ville; les intrigues des émigrés de Turin, où s'était retiré le comte d'Artois, avec l'ancien contrôleur-général de Calonne, réveillèrent le fanatisme à Nîmes et à Montauban, qui n'avaient pas perdu le souvenir de la guerre aux couteaux; mais les populations voisines marchèrent au secours des patriotes, et les catholiques exaltés durent ajourner leurs projets d'insurrection.

C'est alors que l'attention publique, exclusivement concentrée, depuis la cessation des luttes américaines, sur les affaires de l'intérieur, commença à se reporter au dehors. L'Angleterre avait gardé rancune à la France de son intervention dans le Nouveau-Monde, et elle n'avait pas laissé échapper une seule occasion de mettre à profit le désordre de ses finances pour détruire en Europe son autorité morale et détacher d'elle ses alliés. Ainsi elle avait lancé les Prussiens sur la Hollande, et fait rétablir, au détriment des républicains dévoués à la France, la puissance du stathouder, qui représentait dans les Pays-Bas l'intérêt britannique; elle avait poussé la Porte contre la Russie, dans la pensée qu'il résulterait toujours de cette collision un grand dommage pour sa rivale, soit qu'en prenant parti pour la Turquie, la France s'exposât à perdre les avantages du traité de commerce récemment conclu avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, soit qu'en déclarant sa neutralité elle courût le risque de s'aliéner les Turcs et de voir s'amoindrir dans le Levant son importance commerciale. Il est vrai que l'avénement des théories constitutionnelles avait excité quelques sympathies dans la Grande-Bretagne, et que certains clubistes avaient salué avec une sorte d'en-

thousiasme l'*aurore de la liberté* chez leurs voisins, mais le cabinet de Saint-James n'en persévérait pas moins dans son système de sourdes hostilités ; on prétendait même qu'il n'était pas étranger aux troubles fréquents qui naissaient à mesure sur tous les points du royaume, et quoique ces obscures manœuvres aient eu, selon nous, peu d'influence sur les événements de la révolution, il est à peu près certain aujourd'hui qu'il y a eu de l'or répandu. L'Angleterre ne s'arrêta pas à ces moyens indirects, et l'Espagne, ayant fait saisir quelques navires anglais dans la baie de Notka, ses adversaires appuyèrent leurs représentations par de sérieux préparatifs maritimes. C'était une occasion de prouver l'efficacité du *casus fœderis*, stipulé par le pacte de famille, et Louis XVI n'hésita pas; il fit armer précipitamment quinze vaisseaux, et en prévint l'assemblée par un message. Cet incident soulevait une grave question constitutionnelle qui n'avait pas encore été abordée; il s'agissait de déterminer à qui du roi ou de l'assemblée appartiendrait le droit de faire la paix et la guerre, et les débats furent orageux. Mirabeau, qui soutenait la prérogative royale contre le côté gauche, foudroya de son éloquence Barnave et les Lameth, mais il perdit dans cette mêlée parlementaire une partie de sa popularité, et l'on cria même dans les rues : *La grande trahison du comte de Mirabeau*. Cependant il avait obtenu gain de cause, et son projet de décret, amendé par Chapelier, avait été adopté (22 mai). Le droit de faire la paix et la guerre appartint collectivement au roi et à la nation; le roi fut chargé de la notification des hostilités, de la proposition formelle à la législature et de la sanction définitive et nécessaire des résolutions votées par elle.

Au milieu des préoccupations politiques de tout genre qui venaient journellement l'assaillir, l'assemblée ne perdait pas de vue les détails de l'organisation administrative,

financière, judiciaire et religieuse; elle avait déclaré ne plus reconnaître les vœux monastiques et supprimé les ordres religieux (13 février 1790), reconstitué l'armée sur des bases nouvelles (28 février), et accueilli le plan de Bailly, au nom de la commune de Paris, qui consistait à vendre les biens ecclésiastiques aux municipalités, moyennant un papier-monnaie fourni par elles; ce fut là l'origine des *assignats*. Ce *papier municipal*, comme on l'appelait, pouvait être donné en paiement par l'État à ses créanciers, ou aux communes par les acheteurs des propriétés ecclésiastiques, qui en étaient le gage permanent; on évitait ainsi les dépréciations de prix qu'occasionnent infailliblement les ventes nombreuses et précipitées; on facilitait les délicates opérations du ministre des finances et l'on mettait un terme à la longue détresse du trésor. L'assemblée avait aussi employé plusieurs mois à régler le nouvel ordre judiciaire, et, fidèle à ses principes constants en matière d'organisation, elle en avait fait reposer tout le système sur l'élection populaire. Elle songea à mettre le service religieux en harmonie avec les circonscriptions administratives et les habitudes électorales, et décréta la *constitution civile du clergé*, que nous n'avons pas à juger ici, et qui aliéna d'elle à tout jamais les hommes d'église, bien qu'elle eût été imaginée par les députés le plus sincèrement attachés au culte, tels que Camus et autres jansénistes. Sur la demande de la municipalité de Paris, elle adopta un projet de fédération générale de toute la France pour l'anniversaire du 14 juillet (7 juin); le 19 juin, elle reçut une députation composée d'étrangers de diverses nations, et qui, par l'organe d'un certain baron prussien, nommé Anacharsis Clootz, venait demander une place à cette fête nationale. Au sein de l'enthousiasme causé par cette singulière démarche, qui était loin d'avoir alors un côté ridicule, une voix s'éleva pour réclamer l'abolition de

tous les titres de noblesse, et la noblesse fut aussitôt supprimée ; c'était la conséquence logique des renonciations de la nuit du 4 août 1789. Lorsque le marquis de Foucault s'écria : « Comment récompenser quelqu'un dont le nom « peu connu obtint des lettres en ces termes : *Un tel fait* « *noble et comte pour avoir sauvé l'État à telle heure.* » Lafayette lui répondit : « Au lieu de dire, *a été fait noble,* « on dira, *a sauvé l'État à telle heure.* »

La fête de la fédération eut lieu le 14 juillet au Champ de Mars, en présence de quatre cent mille spectateurs ; soixante mille fédérés accourus de tous les points de la France y assistèrent. Le roi, debout, la main étendue vers l'autel de la patrie, prononça le serment civique : « Moi, roi des Français, je jure d'employer le pouvoir que m'a délégué l'acte constitutionnel de l'état à maintenir la constitution nationale décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par moi. » En ce moment, la reine prit le jeune dauphin dans ses bras et le montra au peuple, qui salua ce mouvement spontané par de frénétiques témoignages d'admiration et d'amour ; le soir, on dansa gaiement sur l'emplacement de la Bastille, et l'on put croire que toutes les causes de méfiance et de haine avaient disparu. Mais lorsque les fédérés furent repartis pour leurs provinces, le voile, qu'on avait un instant jeté sur les dissensions intestines, se déchira de nouveau, et les partis rentrèrent en lice avec toutes leurs préventions et toutes leurs espérances de la veille. Le sanglant épisode de la révolte de Nancy (31 août) démontra combien était profonde la démoralisation des troupes. Le commandant des provinces de l'Est, Bouillé, réprima la sédition et obtint les félicitations de l'assemblée. Toutefois Louis XVI fut effrayé des progrès de l'indiscipline, et, d'autre part, les orateurs des clubs formulèrent contre l'énergique général de violentes accusations. Bientôt aussi, la lutte suspendue recommença entre

le faible monarque et la Constituante, qui poursuivait jusqu'au bout l'accomplissement de ses décrets et ne transigeait pas. Necker, voyant son crédit perdu, tant à la cour qu'auprès de la nation, ses avis dédaignés, son rôle politique fini, s'était démis de ses fonctions et avait quitté la France pour se retirer à Coppet, sur les bords du lac de Genève (4 septembre). Saint-Priest et Latour du Pin, devenus suspects, furent obligés de céder la place à des ministres plus populaires, et ces exigences indisposèrent fortement le roi, qui craignait de se voir à la fin dépouillé de tout pouvoir. Quelques jours plus tard, l'assemblée contraignit les ecclésiastiques à prêter le serment civique, qui emportait obéissance à la constitution civile du clergé (27 novembre), et Louis XVI, qui avait consulté le pape et n'en avait pas reçu de réponse, ne put se soustraire à la nécessité de la sanction. C'est alors que, tourmenté par ses scrupules religieux, et redoutant aussi le sort de Charles Ier, il songea sérieusement à mettre à exécution ses projets de fuite, et se remit entre les mains de Mirabeau, qui, malgré l'éclat donné à la procédure des 5 et 6 octobre, s'était rallié franchement à la cause de la monarchie. Les projets du grand orateur étaient vastes et bien conçus, mais un seul homme, quel que soit son génie, ne saurait arrêter une révolution, et il est probable qu'il eût succombé à la tâche, si la mort ne fût venue l'arrêter à temps.

Il devenait urgent de se hâter; le clergé, hostile au serment, avait encore remué les campagnes, dénoncé hautement les tentatives de schisme, ameuté les populations contre les évêques et les curés nommés en vertu de la constitution; un camp fédératif s'était formé à Jalès dans le Midi, d'où l'on correspondait avec les émigrés, en attendant l'heure de prendre les armes; la manie de l'émigration avait été activée par les dernières mesures; tous les nobles se mettaient en marche et allaient rejoindre à Co-

blentz le prince de Condé, en annonçant d'une façon menaçante leur prochain retour. Mesdames, sœurs du roi, venaient de partir pour Rome (19 février 1791), et l'irritation des masses s'accroissait à la vue de tous ces apprêts significatifs. Le 28 février, la foule, poussée, dit-on, par le duc d'Orléans, que son voyage en Angleterre, l'année précédente, n'avait pas dépopularisé, se lança sur la route de Vincennes, et Lafayette eut peine à sauver le donjon; puis le général revint aux Tuileries, et trouva le château garni de plusieurs centaines de gentilshommes et serviteurs royaux qui s'y étaient rendus en armes au premier bruit de l'émeute; il les fit désarmer, et cette démarche imprudente fut flétrie du nom de conspiration des *chevaliers du poignard*. Dès ce jour commença autour de la personne royale une surveillance gênante, et Louis XVI vit sa résidence se changer insensiblement en prison. Mirabeau travaillait avec ardeur à la réalisation de ses plans monarchiques, mais sa constitution physique était usée, et la fin de sa carrière approchait rapidement. La discussion de la loi sur l'émigration lui valut un dernier et brillant triomphe; il électrisa l'assemblée et terrassa ses adversaires du côté gauche, Barnave et les Lameth, par ces mots si célèbres: « Silence aux trente voix (28 février). » Le 2 avril, le grand homme était mort en disant: « J'emporte dans mon cœur « le deuil de la monarchie, dont les débris vont être la proie « des factieux. » La cour, le peuple, l'assemblée, tout le monde avait suivi avec anxiété les progrès de la maladie, et Paris tout entier assista à ses funérailles. L'église Sainte-Geneviève fut érigée en Panthéon avec cette inscription: *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, et son corps y fut placé le premier à côté de celui de Descartes. « Dans l'assemblée, dit M. Thiers, longtemps on regretta sa présence, dans la confusion des disputes, on portait ses regards sur cette place qu'il avait occupée, et on semblait

invoquer celui qui les terminait d'un mot victorieux. »

La mort de Mirabeau consterna les partisans de la royauté; en lui reposait la dernière espérance de Louis XVI; dès le moment où cet appui venait à lui manquer, il ne lui restait plus qu'à fuir. Sa captivité était d'ailleurs évidente, et le 18 avril, lorsqu'il essaya de partir pour Saint-Cloud, le peuple s'attroupa et lui barra le chemin; aussi, tout en faisant écrire par M. de Montmorin aux ambassadeurs étrangers qu'il était parfaitement libre et résolu à tenir son serment constitutionnel, s'était-il mis en relation avec les émigrés et les agents de l'empereur Léopold. En même temps il ordonnait à Bouillé, qui avait été dans le secret des négociations avec Mirabeau, d'échelonner ses troupes sur la route de l'Est, et de lui préparer une retraite à Montmédy. Le 20 juin, vers minuit, déjouant l'active vigilance de Lafayette, le roi, la reine, madame Elisabeth et les enfants de France sortirent déguisés des Tuileries avec deux ou trois serviteurs dévoués, et prirent le chemin de Châlons-sur-Marne. Monsieur était parti de son côté pour la Flandre, et il parvint heureusement jusqu'à Bruxelles. Le voyage de Louis XVI se passa sans encombre jusqu'à Sainte-Menehould, bien que les ordres de Bouillé eussent été mal exécutés, et qu'aucun détachement ne fût à son poste. Mais là, il fut reconnu par Drouet, fils du maître de poste, et quelques moments après il était arrêté à Varennes. La nouvelle de sa fuite avait produit à Paris une sensation profonde, et sur le champ l'assemblée, agissant avec un calme admirable, s'était emparée de tous les pouvoirs. Son retour, sous la conduite des trois commissaires envoyés par la Constituante, Barnave, Pétion et Latour-Maubourg, eut lieu au milieu d'un silence sombre et imposant, car un avis placardé partout laissait lire ces mots en gros caractères : « Quiconque applaudira le roi sera battu ; quiconque l'in- « sultera sera pendu. » Louis XVI fut suspendu de ses fonc-

tions, retenu prisonnier aux Tuileries, et l'on agita vivement dans les clubs la question de la déchéance. Toutefois l'assemblée, qui voulait avec sincérité l'établissement du régime constitutionnel, décréta, en dépit de Robespierre, de Pétion et de Buzot, que le roi était inviolable et qu'il ne pouvait être mis en cause pour le fait de son évasion. Barnave, qui avait vu la reine de près, avait été gagné par elle à la cause royale, et il travaillait à cette heure à opérer, avec les Lameth et Malouet, une sorte de réaction en faveur de la monarchie. Le club des jacobins cria à la trahison, et la multitude, irritée de la modération de l'assemblée, se porta au Champs de Mars pour signer une pétition contre la royauté ; il fallut appliquer la loi martiale et commander le feu ; quelques-uns des factieux tombèrent, et ce devait être plus tard un grief des plus redoutables contre Bailly et Lafayette. (17 juillet.)

Bientôt après parut la célèbre déclaration de Pilnitz, par laquelle l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse déclaraient leur intention de réunir leurs forces pour mettre le roi de France en état d'établir, en parfaite liberté, un gouvernement monarchique, également conforme aux droits des souverains et au bonheur des Français (27 août). L'exaspération populaire s'accrût encore à la lecture de cette menaçante protestation ; mais l'assemblée, sans s'émouvoir des dispositions républicaines des clubistes et autres agitateurs, se hâta de terminer l'œuvre constitutionnelle, et de la présenter à Louis XVI qui l'accepta le 13 septembre, et fut aussitôt relevé de son interdiction provisoire. Puis, sur la motion de Lafayette, elle vota une amnistie générale pour tous les actes relatifs à la révolution ; enfin, le 30 septembre 1791, le président Thouret annonça que la session était close et que la mission de la Constituante était achevée ; mais auparavant on avait décidé, à l'instigation de Robespierre, que nul ne pourrait être réélu à la prochaine législ-

lature, et cet étrange désintéressement était une grande faute, car ceux-là seuls pouvaient aimer et défendre la constitution, qui l'avaient enfantée au milieu des orages des deux dernières années.

CHAPITRE XIII.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET CONVENTION NATIONALE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI.

L'assemblée législative ouvrit ses séances (1er octobre 1791) par une cérémonie empreinte d'une certaine ostentation, et qui tendait à s'inspirer des grandes solennités antiques; les douze membres les plus âgés allèrent chercher l'acte constitutionnel, et toute la salle debout, la tête découverte, prêta le serment de la maintenir. Les élections nouvelles avaient toutes eu lieu dans le sens de la révolution; la noblesse, la cour, le clergé n'étaient plus représentés par personne; les constitutionnels sincères, parmi lesquels on comptait Dumas, Vaublanc, Beugnot, etc., n'avaient même pas pour eux l'autorité du nombre; ils s'entendaient au dehors avec le club des Feuillants, avec Lafayette et avec le triumvirat de Barnave, Lameth et Duport, qui aidaient le roi de leurs conseils. A gauche siégeaient les orateurs passionnés de la Gironde, qui formèrent pha-

lange, et rallièrent autour d'eux les esprits les plus ardents, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Isnard, Brissot, Condorcet, Pétion, et plus loin, du même côté, s'étaient assis les révolutionnaires les plus emportés, Merlin, Chabot, Bazire, qui apportaient à la tribune les résolutions du club des Jacobins, dont Robespierre était l'âme, et parfois même celles du club des Cordeliers, plus violent encore, où dominaient Danton, Fabre d'Églantine, et Camille Desmoulins. La situation dans laquelle l'assemblée législative trouvait les affaires, était difficile et compliquée. A l'extérieur, les puissances avaient suspendu leurs dissentiments communs, et tenaient leurs regards fixés sur les événements de France ; la déclaration de Pilnitz laissait entrevoir des mesures plus décisives ; les émigrés, dont le chiffre s'accroissait tous les jours, avaient vu sur toute la frontière du Rhin, les portes s'ouvrir avec empressement devant eux, et les petits princes allemands sur l'autre rive leur avaient accordé une hospitalité menaçante ; le prince de Condé et le duc de Bourbon, avaient protesté, à la face de l'Europe, contre l'acceptation de l'acte constitutionnel par Louis XVI ; on formait des régiments de gentilshommes à Coblentz et à Worms ; on envoyait des quenouilles aux indifférents qui tardaient à quitter le sol du pays, on leur montrait en perspective la perte de leurs titres de noblesse au jour du triomphe, s'ils ne rejoignaient pas. Au dedans, les déclamations du clergé contre la constitution civile, avaient porté leurs fruits ; les prêtres constitutionnels, surnommés les *intrus*, étaient mis au ban des populations ; les sacrements administrés par eux devenaient un odieux sacrilége ; le mariage béni par eux n'avait aucune validité ; les officiers, municipaux qui présidaient à leur installation, étaient considérés comme surpris en flagrant délit d'apostasie. Ces écrits fanatiques avaient semé l'alarme dans les campagnes, et des séditions avaient éclaté dans le Cal-

vados, dans la Vendée, et dans le Gévaudan, où les classes naguère privilégiées avaient conservé, en dépit des progrès du dernier siècle, tout leur vieil empire seigneurial.

L'assemblée qui n'était nullement disposée aux transactions, et qui, dès les premiers jours de son avénement, avait failli dépouiller le roi des titres de *majesté* et de *sire*, résolut de couper court à toutes ces manœuvres. Sur la motion de l'un des plus hardis girondins, et malgré la résistance des constitutionnels, elle décréta le 30 octobre, que le frère aîné du roi, Louis-Stanislas Xavier, serait sommé de rentrer en France dans un délai de deux mois, et que s'il n'obéissait pas, il serait déchu de son droit à la régence. Le 9 novembre, elle déclara suspects de conjuration contre la patrie, les Français rassemblés au delà des frontières, et passibles de mort, s'ils étaient encore en état de rassemblement au 1er janvier 1792 ; le 29, elle ordonna à tous les ecclésiastiques insermentés, de prêter le serment civique, sous peine de perdre leurs pensions ou traitements, et d'être réputés suspects de révolte, même d'être éloignés provisoirement de leur domicile, s'il y survenait des troubles pour causes religieuses, et d'être punis de deux ans de détention, s'ils avaient provoqué la désobéissance à la loi. La Constituante avait reculé devant ces moyens rigoureux; la Législative n'hésitait pas, mais Louis XVI intervint, et tout en sanctionnant le premier décret contre son frère, il apposa son *veto* sur les deux autres. Entre le roi et l'assemblée, il n'y avait eu qu'un moment de concorde et d'harmonie, le jour où il avait paru au milieu des représentants, vers le commencement d'octobre, et où il s'était écrié : « Les ennemis de notre « repos ne chercheront que trop à nous désunir ; mais que « l'amour de la patrie nous rallie, et que l'intérêt public « nous rende inséparables. » Depuis lors, sa conscience ti-

morée s'était émue des persécutions que l'on préparait contre le clergé réfractaire, et le décret du 29 novembre l'indisposa profondément. D'autre part, les girondins, mécontents de son opposition, s'en prirent à ses ministres, et accusèrent Delessart de ne pas tenir un langage assez ferme aux cabinets étrangers, Du Portail et Bertrand de Molleville, de négliger la défense des frontières et des côtes; en même temps, ils firent envoyer un message au roi, pour l'engager à demander des explications formelles aux princes d'Allemagne, qui souffraient sur leur territoire les émigrés en armes. Louis XVI obéit aux désirs de l'assemblée, et adressa des représentations aux princes allemands, puis il remplaça (6 décembre) le ministre de la guerre, Du Portail, par un homme rempli d'ambition, et qui nourrissait de vastes espérances. Narbonne s'était promis de servir tout à la fois le roi et la constitution, et de fonder sa réputation sur leur accord durable; il croyait avec raison à l'imminence de la guerre, et il s'y prépara sérieusement; cent cinquante mille hommes furent mis en réquisition, et trois armées se formèrent sous les ordres du maréchal Rochambeau, de Lafayette et de Luckner; le comte de Provence, déchu de la régence, puisqu'il avait laissé passer le délai fixé pour son retour, le comte d'Artois et le prince de Condé, furent décrétés d'accusation, comme prévenus d'attentats et de conspiration contre la sûreté générale de l'État. L'électeur de Trèves promit d'exiger le licenciement des corps émigrés, mais la diète de Ratisbonne demanda le rétablissement en Alsace, des princes possessionnés, que la nuit du 4 août avait dépouillés de leurs droits féodaux, et l'Autriche qui avait déjà cinquante mille hommes dans les Pays-Bas, en appela trente mille de la Bohême. Le rôle de Narbonne était malaisé au milieu de tous ces apprêts belliqueux, entre les méfiances du roi et les dispositions tracassières de l'assemblée; des divisions éclatèrent dans le sein

du conseil, et après quelques jours de lutte, il fut obligé de se retirer, mais il entraîna dans sa chute Bertrand de Molleville, qui en fut quitte pour la perte de son portefeuille, et le malheureux Delessart qui dût être traduit devant la haute cour nationale, séant à Orléans.

Les girondins parvinrent ainsi à se saisir de toutes les avenues du pouvoir ; ils maîtrisaient l'assemblée par leur entraînante faconde, qui secouait merveilleusement l'indifférence habituelle des centres ; ils eurent la puissance exécutive par l'entrée au ministère de tous leurs amis, Lacoste, Clavière, Duranthon, Servan, Dumouriez et Roland ; l'élection de Pétion aux fonctions de maire, en remplacement de Bailly, qui venait de se mettre à l'écart, leur valut le concours de la municipalité de Paris, qui régentait toutes les communes de France. Les deux hommes importants du nouveau cabinet, étaient les ministres des relations extérieures et de l'intérieur, Dumouriez et Roland : Dumouriez, intrigant habile, girondin par calcul, mais doué des talents les plus éminents ; Roland, esprit étroit et quelque peu systématique, caractère probe et austère, qui a dû la plus grande partie de sa renommée au génie et à la grâce de sa femme, le véritable chef du parti de la Gironde. Le ministère *sans-culotte*, comme on l'appelait à la cour, avait pour mission principale de déclarer la guerre qui ne pouvait plus être évitée. Le pacifique Léopold était mort, et il n'y avait pas d'apparence que son jeune successeur, François II, donnât satisfaction aux griefs formulés par la France. L'organisation des corps d'émigrés se poursuivait ouvertement à Bruxelles, et l'ultimatum de l'Autriche avait pour base la réintégration des princes possessionnés en Alsace, la restitution d'Avignon et du comtat Venaissin au pape, et le retour aux principes de gouvernement exprimés dans la déclaration royale du 23 juin 1789. C'étaient là des conditions dérisoires ; aussi, le 20 avril, Louis XVI

prenant l'initiative en vertu de son droit constitutionnel, se rendit à l'assemblée, et sur le rapport de Dumouriez, qui exposa nettement la situation politique, la guerre fut déclarée au roi de Hongrie et de Bohême. L'épée était enfin sortie du fourreau ; la révolution se posait audacieusement en face des coalitions européennes, et bientôt elle allait se légitimer par la conquête.

Lorsque la nation se résolut par l'organe de ses représentants, à cette extrémité périlleuse, c'est à peine s'il restait assez d'hommes sous les armes pour suffire aux premières nécessités de la défense du royaume ; quarante mille hommes et huit mille chevaux, sous les ordres de Rochambeau, de Dunkerque à Philippeville, quarante-cinq mille, sous Lafayette, vers les lignes de Weissembourg, trente-cinq mille, sous Luckner, aux environs de Bâle ; le général Montesquiou gardait les Pyrénées avec quelques faibles détachements. L'incurable désordre qui avait présidé à tous les services de l'ancienne administration, s'était perpétué dans l'armée, malgré les réformes apportées à son organisation par la Constituante, et le mauvais vouloir de la noblesse, qui occupait là, plus encore qu'ailleurs, les postes élevés, n'avait pas peu contribué à compléter sa démoralisation. Dans les camps comme dans les provinces, et à la tribune nationale, une scission profonde s'était opérée entre les officiers gentilshommes et les soldats plébéiens ; puis les premiers s'étaient hâtés d'émigrer, lorsque le prince de Condé, au nom de l'honneur, les avait appelés au delà du Rhin, et l'expérience du commandement manquait à leurs successeurs, qui n'avaient pas encore subi le baptême du feu. Peut-être était-ce là le motif principal de l'avis de Rochambeau, qui voulait qu'on gardât une prudente défensive ; Dumouriez, emporté par son impétueuse nature, préféra le système des invasions, et lança sur la Belgique, où se trouvaient aussi des patriotes vaincus par l'Autriche

en 1790, les corps d'armée de Rochambeau et de Lafayette. Il arriva alors ce qui, dans l'état des esprits, avec toutes les méfiances et tous les soupçons de perfidie, n'était qu'un accident facile à prévoir. Une terreur panique s'empara des troupes en mouvement, et, le 28 avril, à la première vue de l'ennemi, la division de Théobald Dillon, se débanda au cri de « sauve qui peut, » et massacra son chef; la colonne du général Biron, ne se comporta guère mieux, et lorsque Lafayette qui marchait rapidement sur Namur, entra à son tour en ligne, il n'y avait plus personne pour lui donner la main, et il fut contraint de se replier en toute hâte. Ce début militaire n'était pas encourageant, et tous les partis s'accusèrent de l'échec. Rochambeau, mécontent des plans émanés du ministère de la guerre, donna sa démission, et son commandement fut partagé entre Lafayette et Luckner. Les girondins qui partageaient l'indignation populaire, prirent des mesures vigoureuses; l'assemblée se déclara en permanence, fit dissoudre la garde constitutionnelle du roi, qui s'était élevée de dix-huit cents hommes à six mille, rendit un décret d'exil contre les prêtres insermentés, et ordonna (8 juin) la formation, sous Paris, d'un camp de vingt mille hommes fournis par les départements. La milice parisienne contre laquelle cette dernière précaution semblait dirigée, plutôt que contre l'ennemi du dehors, protesta énergiquement, et son état-major où dominaient les constitutionnels, fut cassé; les hommes à piques s'introduisirent dans les rangs de la bourgeoisie armée. Louis XVI, qu'on n'avait pas consulté, n'opposa pas une résistance moins vive; Dumouriez qui s'était détaché des girondins, lui conseillait de renvoyer son ministère, et de sanctionner les derniers décrets; il n'accepta que la moitié de l'avis, et se débarrassa de Roland, de Servan et de Clavière (13 juin), sauf à rejeter les décrets un peu plus tard. Ceux qui succédèrent aux ministres disgraciés, étaient des

hommes sans considération et sans influence, dont les noms n'apprennent rien à l'histoire, Scipion Chambonnas, Terrier-Monteil, Beaulieu, Lajarre ; néanmoins, les constitutionnels félicitèrent le roi de cet acte de vigueur, et Lafayette écrivit le 16 juin, du camp de Maubeuge, une lettre dans laquelle il dénonçait à l'assemblée la faction jacobine, et réclamait une répression sévère des violences des clubs. Mais ce n'était pas là le compte des girondins, et Lafayette dont on n'avait rien dit jusqu'alors, eut à subir de dures récriminations ; les députés les plus fougueux de l'extrême gauche, s'entendaient avec les faubourgs, dirigés par le boucher Legendre, le brasseur Santerre, et l'ex-marquis de Saint-Hurugues ; un mouvement insurrectionnel se préparait pour le 20 juin, anniversaire du fameux serment du Jeu de Paume.

Ce jour-là, en effet, plusieurs milliers d'hommes descendirent des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, sous le prétexte de planter un arbre de la liberté, et se présentèrent aux portes de l'assemblée ; une députation fut admise à la barre, après une orageuse discussion soulevée par les membres du côté droit qui refusaient de recevoir des pétitionnaires armés. Le langage de l'orateur fut véhément. « ..... Il n'est plus temps de le dissimuler, dit-il, « la trame est découverte ; l'heure est arrivée. Le sang coulera, ou l'arbre de la liberté que nous allons planter fleurira en paix.... Le pouvoir exécutif n'est point d'accord « avec vous, nous n'en voulons pour preuve que le renvoi « des ministres patriotes. C'est donc ainsi que le bonheur « d'un peuple dépendra du caprice d'un roi ? Mais ce roi « doit-il avoir d'autre volonté que celle de la loi ? Le peuple « le veut ainsi, et sa tête vaut bien celle des despotes couronnés. Cette tête est l'arbre généalogique de la nation, « et devant ce chêne robuste, le faible roseau doit plier. Nous « nous plaignons, messieurs, de l'inaction de nos armées.

« Nous demandons que vous en pénétriez la cause. Si elle « dérive du pouvoir exécutif, qu'il soit anéanti ! Le sang des « patriotes ne doit point couler pour satisfaire l'orgueil et « l'ambition du château perfide des Tuileries.... » Le rassemblement obtint ensuite la permission de défiler dans la salle, et trente mille personnes, hommes et femmes, passèrent en chantant : *ça ira*, et en criant : *vive la nation! à bas le veto!* De là ils se rendirent aux Tuileries, dont le roi avait fait ouvrir les portes, et envahirent les appartements ; bientôt Louis XVI se trouva presque seul au milieu de cette multitude sans frein, retiré dans l'embrasure d'une fenêtre, élevé sur une table au-devant de laquelle se tenaient quelques gardes nationaux, prêts à lui faire un rempart de leurs corps ; son admirable courage ne se démentit pas un instant pendant cette terrible journée ; il consentit bien à se coiffer d'un bonnet rouge, qu'on lui avait offert au bout d'une pique, mais il refusa constamment la sanction des décrets dont nous avons parlé. Accablé de soif, il but, sans hésiter, dans le verre d'un ouvrier, et la foule applaudit. A la première nouvelle de cette irruption, quelques députés accoururent pour protéger le monarque. Pétion se montra le dernier et harangua le peuple, il voulut aussi rassurer Louis XVI, qui, prenant la main d'un grenadier, la posa sur son cœur, en lui disant : « Voyez s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Enfin, sur les représentations du maire, les assaillants se déterminèrent à la retraite, et le château fut évacué. Cette audacieuse violation de la demeure royale eut momentanément un résultat contraire à celui qu'en espéraient ses auteurs. Les partisans de la cour s'indignèrent hautement contre les outrages prodigués au roi et à la reine, qui avait entendu plus d'une fois, pendant la scène du 20 juin, retentir à ses oreilles le cri menaçant de : *Voilà l'autrichienne!* les constitutionnels déplorèrent les attentats commis contre les lois et la tran-

quillité publique. Louis XVI put à son aise rejeter les décrets, dont on avait voulu lui imposer la sanction (29 juin); quelques serviteurs fidèles essayèrent de lui inspirer de nouvelles idées de fuite, mais ce fut en vain, car le prince attendait tout désormais de l'invasion des coalisés. Lafayette, abandonnant pour quelques jours son armée, vint, en son nom, déposer dans le sein de l'assemblée l'expression de ses sentiments d'horreur contre les événements du 20 juin, et demander que les coupables fussent poursuivis et punis comme criminels de lèze-nation, que la secte jacobine fût détruite, que le sort de la constitution fût assuré contre les atteintes des factions de l'intérieur. La démarche du général était hardie, et Guadet lui reprocha d'avoir quitté son poste sans congé et de parler sans mission ; Lafayette n'obtint que les stériles honneurs de la séance ; lorsqu'il essaya de se tourner du côté de la garde nationale, dont il avait été l'idole, il rencontra sur son chemin la cour qui redoutait presqu'autant le triomphe des constitutionnels que celui des révolutionnaires ; la revue qu'il avait indiquée aux milices parisiennes manqua par suite des manœuvres du château, et il dut repartir pour son armée découragé et dépopularisé.

Les dangers étaient imminents à la frontière. Les Prussiens, d'abord indécis, s'étaient mis en mouvement et s'avançaient au nombre de quatre-vingt mille hommes, sous le duc de Brunswick, le vieux compagnon de Frédéric II ; l'alarme régnait dans Paris, car on avait appris la retraite de Luckner, très-inférieur en forces, sous les murs de Lille et de Valenciennes. A cette nouvelle, les orateurs de la Gironde redoublèrent de véhémence ; Vergniaud, supposant le cas où Louis XVI chercherait à paralyser les moyens de défense de la patrie, s'écria : « O roi, qui sans doute « avez cru avec le tyran Lysandre, que la vérité ne valait « pas mieux que le mensonge, et qu'il fallait amuser les

« hommes par des serments, comme on amuse des enfants « avec des osselets..., pensez-vous nous abuser par d'hypo- « crites protestations? pensez-vous nous donner le change « sur nos malheurs, par l'artifice de vos excuses?... Non, « non, homme que la générosité des Français n'a pu ren- « dre sensible, que le seul amour du despotisme a pu tou- « cher..., vous n'êtes plus rien pour cette constitution que « vous avez si indignement violée, pour le peuple que « vous avez si indignement trahi! » Brissot, plus explicite, n'employa même pas la voie détournée de l'hypothèse, et dénonça formellement le roi comme donnant, par sa conduite, une grande force morale aux coalisés. Alors, un des députés les plus honnêtes et les plus sincères, l'évêque constitutionnel de Lyon, qui prévoyait tous les maux de l'avenir, voulut opérer une réconciliation générale entre les divers partis, et fit un si touchant discours, que tous les membres de l'assemblée, saisis d'un généreux enthousiasme, se jetèrent dans les bras les uns des autres, et jurèrent d'oublier toutes leurs divisions passées (7 juillet); mais presque aussitôt on apprit que le maire Pétion et le procureur-général de la commune, Manuel, avaient été suspendus de leurs fonctions par l'administration du département, à cause de la journée du 20 juin, et le baiser-Lamourette, comme on l'a surnommé, devint un acte ridicule. Le 11 juillet, le président, après un rapport de Hérault de Séchelles, prononça la formule solennelle arrêtée le 7, et qui déclarait la patrie en danger. Aussitôt, selon la teneur du décret, tous les conseils de département et de district, toutes les municipalités et tous les conseils-généraux de communes, durent se rassembler en surveillance permanente; il fut interdit aux fonctionnaires publics de s'éloigner de leurs postes, quel que fût le prétexte; tous les citoyens en état de porter les armes, et compris dans les cadres des gardes nationales, furent sommés de se lever;

on fit un appel aux volontaires; on fournit des piques à ceux qui manquaient de fusils; on créa à Soissons, un camp de réserve pour alimenter les armées du Nord et de l'Est. Les imaginations populaires s'émurent vivement de tout cet appareil de guerre, et la seconde fête de la Fédération (14 juillet 1792) fit éclater contre la royauté, déshéritée désormais de toute sympathie, des démonstrations menaçantes; on se réunit au cri de: *Pétion ou la mort;* on insulta les bataillons de la milice, qu'on savait dévoués à la cause de la monarchie; on s'empressa autour des fédérés, dont les dispositions hostiles à la cour se manifestaient à tout propos. Bientôt, des actes plus significatifs encore vinrent s'ajouter à tous ces apprêts d'insurrection. Le club des Feuillants fut obligé de suspendre ses séances; la garde nationale eut à subir des mutilations calculées; la troupe de ligne et les Suisses, qui portaient ombrage aux meneurs révolutionnaires, furent en partie éloignés de Paris. On était ainsi parvenu à priver l'infortuné Louis XVI de la plupart de ses défenseurs, et tout était préparé pour l'attaque, lorsque parut le célèbre manifeste du duc de Brunswick.

La coalition avait massé environ cent cinquante mille hommes sur le Rhin. L'Espagne, gouvernée par le comte d'Aranda, se tenait à l'écart; l'Angleterre et la Russie hésitaient à se jeter dans la lutte; la Suède avait été arrêtée par l'assassinat de Gustave III, le prince chevaleresque qui s'était déclaré le champion quand même des droits absolus de la couronne; mais l'Autriche, la Prusse et le Piémont étaient sur pied, et c'était déjà trop pour une nation en travail, qui n'avait pas eu le temps d'organiser ses moyens de défense, qui ne possédait que des armées incomplètes, et qui ne s'était pas éprouvée. Soixante-dix mille Prussiens et soixante-huit mille Autrichiens, Hessois ou émigrés, allaient se diriger sur Paris par la Moselle, le

Rhin et les Pays-Bas, en culbutant tout devant eux. Le 25 juillet, au quartier-général de Coblentz, le duc de Brunswick sentant que l'étrangeté des circonstances au milieu desquelles commençait la guerre, nécessitait une solennelle déclaration de principes, annonça au nom de l'empereur et du roi de Prusse, que la mesure avait été comblée par ceux qui avaient usurpé en France, les rênes de l'administration, qu'ils avaient supprimé arbitrairement les droits et possessions des princes allemands en Alsace et en Lorraine, renversé dans l'intérieur le bon ordre et le gouvernement légitime, exercé contre la personne sacrée du roi, et contre son auguste famille, de coupables violences; il ajouta que leurs majestés autrichienne et prussienne n'avaient d'autre but que de faire cesser l'anarchie dans le royaume, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel; de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la liberté dont il était privé, et de le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui était due. Convaincu que la partie saine de la nation française, abhorrait les excès de la faction victorieuse, il s'engagea à protéger les villes, bourgs et villages qui se soumettraient au roi, c'est-à-dire aux armées combinées, et concourraient au rétablissement de l'ordre. Tous les généraux, officiers et soldats étaient sommés de revenir à leur ancienne fidélité; toutes les gardes nationales, tous les membres des départements, des districts et des municipalités, étaient tenus de veiller provisoirement à la tranquillité des villes et des campagnes, et rendus responsables sur leurs têtes, de tous les délits, incendies, assassinats, pillages, voies de fait qu'ils laisseraient commettre; tous les habitants qui oseraient se défendre, devaient être punis sur-le-champ, suivant la rigueur du droit de la guerre, et leurs maisons démolies ou brûlées. A Paris, tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du district, de la municipalité, de la garde nationale, étaient menacés d'un

jugement militaire, sans espoir de pardon, s'il survenait des événements fâcheux à la royauté, et les deux princes déclaraient sur leur foi et parole d'empereur et roi, que si le château des Tuileries était forcé ou insulté, que s'il était fait la moindre violence, le moindre outrage à Louis XVI, à la reine, à la famille royale, que s'il n'était pas immédiatement pourvu à leur sûreté, conservation et liberté, ils en tireraient une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville à une exécution militaire, et à une subversion totale.

Ce manifeste violent, que nous avons cité longuement, vu son importance politique, excita au plus haut degré l'ardeur révolutionnaire et hâta la terrible journée du 10 août. Les sections s'agitèrent; les clubs discutèrent ouvertement la question de la déchéance, qui avait sommeillé depuis la fuite de Varennes. Les chefs du parti populaire, en dehors de l'assemblée, Robespierre, Danton, Fabre d'Eglantine, Camille Desmoulins, Santerre, Marat, ce cynique odieux, dont le nom reparaîtra plus tard, tinrent de fréquents conciliabules et remuèrent les faubourgs. Une insurrection mal conçue avait failli éclater dès le 26 juillet; Pétion, qui avait été rétabli dans ses fonctions par un décret législatif, la fit ajourner de peur d'insuccès. Le 30 juillet, cinq cent seize Marseillais, qui se rendaient au camp de Soissons, arrivèrent à Paris suivis de trois pièces de canon, et tout aussitôt ils s'essayèrent à la lutte dans une rixe qui s'éleva aux Champs-Élysées entre eux et des grenadiers des sections royalistes des Petits-Pères et des Filles-St-Thomas. Le 3 août, Pétion, au nom de la commune, vint accuser le roi en pleine assemblée et demander sa déchéance; la pétition fut renvoyée au comité de l'extraordinaire. La législative était dans le plus grand tumulte; les constitutionnels savaient les projets de leurs ennemis et faisaient des efforts désespérés pour en prévenir l'explo-

sion par des actes de vigueur; le 8, on agita la mise en accusation de Lafayette, et à grand' peine obtinrent-ils la majorité en faveur d'un acquittement; au sortir de la séance, ils furent maltraités, et des paroles menaçantes retentirent à leurs oreilles. Paris, abandonné à lui-même, appartenait désormais aux meneurs du parti populaire, et le mouvement insurrectionnel avait été fixé au surlendemain. L'alarme régnait au château, et la cour avait pris quelques mesures de défense. Huit à neuf cents Suisses s'étaient échelonnés dans l'intérieur; les officiers de l'ancienne garde soldée et des gentilshommes, mal armés de sabres, d'épées et de pistolets étaient accourus pour prêter main-forte à la royauté dans ce péril extrême; les ministres avaient accompli leur devoir et occupaient leur place auprès du roi; le commandant-général de la garde nationale, Mandat, avait donné ordre aux bataillons les plus fidèles de se rendre aux Tuileries, et la demeure royale était entourée d'artillerie. Vers quatre heures du matin, la reine manda auprès d'elle le procureur-syndic du département, Rœderer, et lui demanda conseil. Rœderer répondit qu'il ne voyait pour le roi d'autre moyen de salut que de se rendre à l'assemblée nationale, et cet avis, qui n'était pas alors le meilleur, puisqu'on pouvait résister, ne prévalut pas. A cinq heures, Louis XVI descendit dans les cours, et passa en revue les défenseurs du château qui l'accueillirent aux cris répétés de : *Vive le roi!* Mais en même temps arrivèrent des bataillons à piques, qui criaient : *A bas le veto! à bas le traître!* et le malheureux monarque rentra découragé. La division s'était glissée dans les rangs de ceux qui avaient la pénible mission de défendre les Tuileries. La garde nationale avait vu avec peine se mêler à elle la troupe suspecte des gentilshommes, et des murmures improbateurs avaient circulé contre les aristocrates. Mandat, appelé par la commune à l'hôtel-de-ville, n'avait pas reparu, et l'on

allait bientôt apprendre qu'il avait été égorgé. L'unité du commandement n'existait donc plus, et le moment suprême de la crise approchait.

A minuit, les chefs de l'insurrection, qui s'ourdissait au faubourg Saint-Antoine, avaient donné le signal du mouvement, on avait battu la générale, sonné le tocsin, réuni tous ceux qui devaient être les héros de la journée. Les sections assemblées avaient retiré à la municipalité la confiance du peuple, et un nouveau conseil-général de la commune, nommé par elles, s'était installé à l'hôtel-de-ville; c'était ce pouvoir insurrectionnel qui, pour désorganiser la défense du château, avait fait venir l'infortuné Mandat. Vers six heures du matin, les hommes des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau s'ébranlèrent, au nombre d'environ vingt mille, après avoir pillé l'Arsenal; ils descendirent vers les Tuileries par les deux rives de la Seine; les fédérés marseillais et bretons, venus par la rue Saint-Honoré, avaient déjà envahi le Carrousel et dirigé vers le château la gueule de leurs canons. Rœderer, à la tête du département, voulut les haranguer; ils ne tinrent nul compte de ses paroles. La garde nationale, postée en face d'eux, montra peu de résolution; les artilleurs déchargèrent leurs bouches à feu. L'instant était critique; Rœderer alla dire au roi ce qu'il avait vu, et le pressa vivement de se rendre dans le sein de l'assemblée; la reine résistait et parlait de repousser la force par la force; mais la pensée du sang près d'être versé répugnait à Louis XVI, et la démoralisation que le procureur-syndic avait remarquée dans les rangs de la milice, acheva de le décider: « Marchons », dit-il avec fermeté, et il partit avec sa famille, ses ministres et les membres du département, entre deux haies de gardes nationaux. L'assemblée envoya une députation à sa rencontre; la foule, qu'ils rencontrèrent en chemin sur la terrasse des Feuillants, n'épargna au

monarque déchu, ni les qualifications injurieuses, ni même les menaces grossières. Lorsqu'il entra dans la salle des séances : « Messieurs, dit-il, je suis venu ici pour éviter « un grand crime, et je pense que je ne saurais être plus en « sûreté qu'au milieu de vous. — Sire, lui répondit le pré- « sident Vergniaud, vous pouvez compter sur la fermeté « de l'assemblée nationale; ses membres ont juré de mourir « en soutenant les droits du peuple et les autorités consti- « tuées. » Le roi se plaça sur un fauteuil, à côté du prési- dent, mais un député ayant fait observer que sa présence interdisait toute espèce de délibération, il dut se retirer, accompagné de sa famille et de ses ministres, dans la loge du *logographe*, située derrière le bureau présidentiel. Son départ avait consterné les défenseurs des Tuileries, et la gendarmerie en avait profité pour se débander au cri de : *Vive la nation!* les artilleurs de la garde nationale s'étaient réunis aux Marseillais. Il n'était plus besoin de défendre le château, puisque le roi en était sorti, mais il restait une terrible question à résoudre entre les assaillants et les assiégés, une question de vie et de mort. Les Suisses, postés aux fenêtres, se tenaient l'arme au bras, dans une attente pleine d'anxiété; un moment on put croire que tout se passerait sans effusion de sang; puis, lorsqu'on s'avança des deux côtés comme pour fraterniser, des coups de fusil furent tirés, et la mêlée devint générale. Aux premières décharges de mousqueterie parties de l'intérieur, les Marseillais, saisis de frayeur, se dispersèrent, et la place du Carrousel fut dégagée. Bientôt cependant les agresseurs reparurent plus ardents et plus nombreux à l'heure où les Suisses recevaient l'ordre royal de ne pas tirer sur le peuple. Le canon des insurgés fit bruyamment son devoir, et les boulets populaires allèrent s'enfoncer dans les murs des Tuileries ; les Suisses, fidèles jusqu'au bout, obéirent au commandement de celui qui n'était plus le maître, et cherchèrent à fuir, la multitude,

voyant cesser le feu, s'élança dans les appartements, et ce fut alors une affreuse boucherie. Les relations abondent sur ce sanglant épisode; à d'autres les détails.

Louis XVI entendit, du fond de son étroite loge, le canon qui sonnait l'heure dernière de la monarchie; le temps de la captivité était venu. L'assemblée, qui avait écouté avec effroi le bruit de l'artillerie, qui avait presque redouté une attaque à main armée contre son inviolabilité, se rassura lorsque la victoire de l'insurrection fut complète, et se mit en mesure d'en régulariser les suites. Les girondins, qui avaient joué un rôle tout à fait passif dans cette journée, à commencer par le maire Pétion, séquestré à l'hôtel-de-ville afin que sa responsabilité fût à couvert, se crurent appelés d'abord à hériter de la royauté, et se firent une large part dans l'avenir de la révolution; mais les véritables vainqueurs avaient la voix haute et comptaient bien exploiter le mouvement qui était leur ouvrage. La municipalité du 10 août se présenta à la barre, comme pour réclamer la sanction de son existence, et demanda la déchéance du roi; c'était là le vœu unanime des pétitionnaires, et l'assemblée, qui n'osait décréter une si grande spoliation, adopta un moyen terme qui ajournait le débat et en rejetait sur d'autres le redoutable poids. Louis XVI fut suspendu; ses ministres durent résigner leurs fonctions, et le jugement définitif du procès qui s'était élevé entre la couronne et le peuple, fut remis à la prochaine assemblée nationale, dont la commission des douze, par l'organe de Vergniaud, proposa et fit décider la convocation. En attendant, les ministres de la Gironde, Roland et autres rentrèrent en possession de leurs portefeuilles, et l'audacieux Danton, le principal moteur de la conspiration du 10 août, prit place dans le conseil à leurs côtés; le décret contre les prêtres insermentés, si obstinément repoussé par le roi, reçut son exécution, et quatre mille ecclésiastiques environ

furent chassés de France. Louis XVI, à qui l'on avait d'abord assigné le Luxembourg pour demeure, fut déposé au Temple, sur l'observation faite par la commune que c'était le seul lieu dans lequel elle pût répondre de sa sûreté; enfin, il fallut, malgré toutes les justes répugnances de l'assemblée pour les juridictions exceptionnelles, céder aux impérieuses exigences de la nouvelle municipalité, qui avait envoyé députations sur députations à la barre, et dont un des membres s'était écrié : « Comme citoyen, comme ma- « gistrat du peuple, je viens vous annoncer que ce soir, « à minuit, le tocsin sonnera et la générale battra. Le « peuple est las de n'être point vengé. Craignez qu'il ne « se fasse justice lui-même. » Un tribunal extraordinaire fut créé pour juger les crimes du 10 août et punir les conspirateurs royalistes de cette fameuse journée (17 août). L'organisation provisoire des moyens de gouvernement une fois achevée, il restait à faire accepter cette seconde révolution aux départements et aux armées. Les départements se soumirent sans murmures. Les armées qui, grâce à la solennité du serment militaire et à l'empire de la discipline, conservaient encore un reste de fidélité à la constitution, apprirent le renversement du trône avec une sorte de douleur. Lafayette, qui avait au plus haut degré la religion de la foi promise, souleva ses soldats contre les événements du 10 août, s'entendit avec la municipalité de Sedan et avec le directoire du département des Ardennes, pour établir à son quartier-général un centre de réunion constitutionnel, fit arrêter les trois commissaires envoyés dans son camp par la législative, Antonelle, Kersaint et Péraldy, et entraîna même son vieux collègue Luckner. Mais ce ne pouvait être là qu'une impuissante tentative; l'ennemi devenait trop menaçant pour que l'armée songeât sérieusement à autre chose qu'à la défense de la patrie; les généraux subalternes d'ailleurs ne voyaient pour eux, dans

cette défection du chef, qu'une question d'avancement, et Dumouriez, qui commandait en sous-ordre, mit à profit l'occasion de se réhabiliter dans l'esprit des girondins. Un décret d'accusation fut lancé contre Lafayette ; Luckner, appelé devant la municipalité de Metz, fit en pleurant sa rétractation et prouva, par les complaisances de son abjuration, qu'il n'avait jamais été un homme dangereux. Le héros populaire des premiers temps de la Constituante comprit que sa carrière révolutionnaire était terminée, et il se décida à fuir avec quelques-uns de ses amis, compromis comme lui, Alexandre Lameth, Latour-Maubourg, Lannoi, Lacombe, Bureau de Puzy, etc. (19 août). Son projet était de gagner, à travers les postes ennemis, la Hollande et l'Amérique, où il aurait attendu paisiblement la fin des orages ; mais il fut découvert et arrêté ; son nom était odieux aux coalisés, comme tous ceux des partisans de la constitution de 1791 ; on le traita durement, au mépris du droit des gens ; on le traîna de forteresse en forteresse jusqu'à Olmutz, d'où il ne devait sortir que quelques années plus tard, à l'époque de la paix de Campo-Formio, et par la généreuse intervention du général Bonaparte. Son commandement fut donné à l'ambitieux Dumouriez.

Au milieu des hésitations motivées par cet incident, les coalisés avaient dépassé la frontière, et le 20 août, les Prussiens étaient arrivés sous les murs de Longwy ; le 23, la place, cruellement bombardée, capitula. Le 30, le duc de Brunswick, qui avait envoyé le général autrichien Clairfait au blocus de Montmédy, pendant que le prince de Hohenlohe contenait Luckner et marchait vers Thionville, couronna les hauteurs de Verdun et commença le siége de la ville. Ce fut là le moment le plus critique de l'invasion. Entre Verdun et Paris, il ne restait plus de places fortes, plus d'armée, plus rien qui pût em-

pêcher l'accomplissement des menaces formulées dans le manifeste du général prussien ; le corps des émigrés, qui avait accompagné l'ennemi, se livrait à l'espérance et laissait éclater toute la joie du prochain triomphe. Une consternation, mêlée de fureur, se répandit dans Paris, à la nouvelle de ces alarmants progrès ; la prise de Longwy et le bombardement de Verdun provoquèrent les terribles massacres de septembre. Quelques Girondins effrayés avaient eu la pensée d'abandonner la capitale à son sort et de transporter le siége du gouvernement au delà de la Loire ; si cet avis inspiré par l'ignorance de la situation, eût prévalu, la France était perdue, et la révolution rétrogradait. Mais ce n'était pas le compte des révolutionnaires exaltés, et surtout de Danton, le plus hardi de tous. Ce Mirabeau de la populace, comme on l'a surnommé, savait que toute la puissance de son parti était dans Paris et que tout accès de peur serait fatal ; il sentait que le moment était venu de vaincre ou de périr, d'assurer l'avenir de la révolution ou de s'ensevelir sous ses ruines ; il était de ces hommes qui ne reculent pas et qui triomphent ou meurent en s'écriant : de l'audace, de l'audace et toujours de l'audace ; il avait résolu presque seul l'insurrection du 10 août, lorsque tout le monde n'envisageait qu'avec effroi les chances d'un échec, et il n'avait garde de se démentir dans ces circonstances périlleuses. Mandé au comité de défense générale avec ses collègues du pouvoir exécutif, il manifesta la plus grande énergie et foudroya de son âpre et sauvage éloquence les partisans d'une translation ; puis il alla plus loin, et laissa entrevoir la nécessité d'une épouvantable mesure, froidement conçue, et qui avait pour but d'engager le peuple dans une irrémédiable voie de vengeance, tout en frappant de terreur les royalistes du dedans et les ennemis du dehors. Repoussé par les autres ministres, Roland, Servan, Clavière, Monge et Lebrun, qui étaient trop hon-

nêtes et trop purs pour le comprendre, il se tourna du côté de la commune, où se trouvaient alors des hommes déterminés à ne plus rien ménager et capables des plus atroces exagérations, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Tallien, Panis, Sergent, etc., et ils se concertèrent tous ensemble pour mener à bonne fin un horrible plan d'extermination. Le peuple exaspéré criait à la trahison, s'indignait des lenteurs de l'assemblée, accusait l'insuffisance de la haute cour nationale d'Orléans et demandait en vain que les prisonniers fussent amenés à Paris et jugés sans délai par le tribunal du 17 août. *L'Ami du peuple*, rédigé par Marat, qui marchait toujours en avant de l'opinion, prêchait l'incarcération et le meurtre, et les esprits se disposaient peu à peu aux plus affreuses mesures. Sous le prétexte de mettre Paris en état de défense, la commune, qui avait fait décréter l'envoi de trente mille hommes fournis par la capitale et les départements voisins, aux armées du Nord, résolut d'opérer le recensement de tous les indigents et de leur donner des armes avec une paie; puis elle imagina de déclarer suspects tous ceux qui avaient protesté contre le 20 juin, de les désarmer et de les jeter en masse dans les prisons. Le 27 août, les barrières furent fermées pour quarante-huit heures; tous les citoyens durent se renfermer chez eux pour recevoir les commissaires de l'Hôtel-de-Ville, assistés de la force armée, et l'on procéda avec la plus grande rigueur aux visites domiciliaires. Le 30, toutes les maisons d'arrêt regorgeaient de monde, et les bruits les plus sinistres circulaient sur le sort de ces malheureux détenus, qui appartenaient en grande partie aux deux classes proscrites de la noblesse et du clergé. Dans la nuit du 1er au 2 septembre, au moment où les citoyens mis en réquisition venaient de partir pour la frontière, on apprit que Verdun s'était rendu aux Prussiens; alors on sonna le tocsin, on battit la générale, on tira le canon d'alarme

le peuple se réunit au Champ-de-Mars, à l'Hôtel-de-Ville, à l'assemblée ; les fédérés marseillais et bretons égorgèrent vingt-quatre prêtres que l'on conduisait à l'Abbaye, et l'œuvre de sang une fois commencée, le bras des exécuteurs ne se reposa que lorsqu'il ne resta plus personne dans les prisons. A l'heure du massacre, Billaud-Varennes avait paru, revêtu de son écharpe municipale, et il s'était écrié : « Peuple, tu immoles tes ennemis, tu fais ton devoir. » Maillard, qui avait conduit à Versailles les femmes insurgées aux 5 et 6 octobre 1789, dirigea les bandes des égorgeurs ; aux Carmes, à l'Abbaye, au Châtelet, à la Force, à la Conciergerie, aux Bernardins, à Saint-Firmin, à la Salpêtrière, à Bicêtre, tout tomba sous le glaive des trois cents meurtriers, et cette effroyable exécution dura trois jours. La commune, qui l'avait ordonnée, s'était bien gardée d'intervenir ; les commissaires de l'assemblée n'avaient pu se faire écouter ; toutes les autorités avaient été paralysées et le maire Pétion, qui avait tout fait pour arrêter le carnage, avait vu son pouvoir méconnu par ces hordes furieuses. Lorsque tout fut fini, personne ne voulut accepter hautement la responsabilité de ces tristes journées, mais la commune avait atteint son but ; Danton, qui était sans haine, mais aussi sans pitié, avait fait peur aux royalistes, selon son affreuse expression, et l'indignation qui s'éleva de toutes parts contre les massacreurs des 2, 3 et 4 septembre ne rappela pas à la vie les six mille victimes, et plus peut-être, qui avaient payé un si douloureux tribut au malheur des temps de révolution. Telle était du reste l'irrésistible influence du conseil général de la commune, que les Girondins n'osèrent point prescrire une enquête, et que l'un des hommes les plus courageux de cette époque, le ministre Roland fut obligé de dire en pleine tribune : « Hier fut un jour sur les événements duquel il faut peut-« être jeter un voile. Je sais que le peuple, terrible dans

« sa vengeance, y porte encore une sorte de justice; il ne « prend pas pour victime tout ce qui se présente à sa fu- « reur; il la dirige sur ceux qu'il croit avoir été trop long- « temps épargnés par le glaive de la loi, et que le péril « des circonstances lui persuade devoir être immolés sans « délai. » Ainsi Roland appelait ces trois cents bourreaux le peuple, et semblait les féliciter de ce qu'ils avaient épargné quelques suspects plus heureux que les autres, tels que Sombreuil et Cazotte, dont les noms rappellent deux admirables traits de dévouement filial.

Pendant que la commune se débarrassait ainsi des ennemis de l'intérieur, Dumouriez sauvait le territoire d'une invasion et immortalisait son nom à la frontière du nord. Le successeur de Lafayette, dont les troupes battaient déjà en retraite, avait convoqué un conseil de guerre, et l'avis unanime des officiers présents avait été de se replier par Reims et Châlons et de se mettre à couvert derrière la Marne. « C'était la règle : un cours d'eau était forcé, et l'on se repliait sur le cours d'eau suivant. Le général en chef recueillit les voix en silence et congédia l'assemblée, il avait étudié le terrain que l'on se proposait si facilement de céder à l'invasion; il savait que l'espace entre les deux rivières présente des positions où sa jeune armée pouvait braver l'ennemi[1]. » Ce terrain comprenait de belles provinces, la Lorraine, les Trois-Évêchés et une partie de la Champagne; les deux rivières étaient la Meuse et la Marne. La prise de Verdun allait livrer aux Prussiens la vallée de la Meuse, et il semblait qu'il ne restât plus aux Français, près d'être débordés, que la ressource d'un mouvement rétrograde; Dumouriez en jugea autrement; il prévint les coalisés par une marche rapide, et courut se poster entre la Meuse et la Marne, au milieu de la forêt de l'Argonne, pays maré-

[1] Tableau des guerres de la révolution de 1792 à 1815.

cageux, entremêlé de collines et de fondrières, dans lequel on ne peut pénétrer que par les quatre défilés du Chêne-Populeux, de la Croix-au-Bois, de Grandpré et des Islettes ; de là il écrivit au ministre de la guerre, Servan : « Verdun est pris ; j'attends les Prussiens. Le camp de « Grandpré et celui des Islettes sont les Thermopyles de la « France, mais je serai plus heureux que Léonidas. » Malheureusement il avait négligé d'occuper fortement la Croix-au-Bois, et le général autrichien, Clairfait, s'en empara après un combat assez vif (13 septembre). Dumouriez, sur le point d'être enveloppé, évacua le camp de Grandpré et se rejeta sur Sainte-Menehould, où il s'établit dans une position presque inexpugnable. La route de Paris était ouverte, mais le général français pensa avec raison que le duc de Brunswick ne marcherait pas en avant, sans lui livrer bataille. En effet, l'ennemi chercha à lui couper la retraite sur Châlons, et les deux armées se rencontrèrent sur les hauteurs de Valmy. Là une vive canonnade s'engagea au milieu d'un épais brouillard, et lorsque la brume fut dissipée, les Prussiens montèrent résolument à l'assaut du tertre de Valmy. Kellermann, qui venait de rejoindre Dumouriez avec sa division, donna l'ordre à ses soldats de ne pas tirer, et de se lancer brusquement sur les assaillants, lorsqu'ils seraient à portée ; le moment venu, il agita son chapeau à la pointe d'une épée et cria : Vive la nation ; c'était le signal. Il s'ensuivit une charge à la baïonnette, qui fit reculer les Prussiens étonnés ; une seconde tentative des ennemis ne réussit pas mieux, et le soir, il se trouva que des volontaires inexpérimentés, et qui n'avaient jamais vu le feu, avaient résisté aux meilleures troupes de la coalition (20 septembre). La perte fut presque nulle des deux côtés, et le duc de Brunswick ne céda même pas le champ de bataille, mais la canonnade de Valmy eut un grand retentissement en France, et la confiance reparut.

Le chemin de la capitale était désormais fermé. Les alliés s'étaient avancés sur la foi des trompeuses promesses des émigrés; ils étaient loin de leurs magasins, sans vivres, sans approvisionnements, dans une contrée que de longues pluies allaient rendre impraticable, cruellement décimés par la faim et par les maladies; ils avaient devant eux, sans compter les forces improvisées à Châlons, une armée de soixante mille hommes, pleine d'ardeur, presque aguerrie, et qui s'accroissait tous les jours. Le roi de Prusse et les émigrés penchaient pour une seconde rencontre; le duc de Brunswick, plus prudent, s'y opposa; ce fut alors le tour des pourparlers et des conférences, et le conseil exécutif répondit à la demande du rétablissement du roi sur son trône constitutionnel : que la république française ne pouvait entendre à aucune proposition, avant que les troupes prussiennes n'eussent entièrement évacué le territoire français. On se mit donc en retraite, et il fut mystérieusement convenu entre Dumouriez et les Prussiens qu'elle ne serait point troublée. Dumouriez laissa Kellermann à la tête de son armée pour surveiller l'évacuation, et partit pour Paris la tête haute. Les ennemis sortirent de France par la route de Trêves et de Coblentz vers le commencement d'octobre; Clairfait regagna la Belgique avec ses Autrichiens. La campagne finissait heureusement partout pour les républicains. Verdun et Longwy retombaient en leur pouvoir. En Flandre, le prince de Saxe-Teschen avait été forcé de lever le siége de Lille, après un bombardement de dix jours (29 septembre-8 octobre). Sur le Rhin, le général Custine, débouchant de Landau, avait emporté rapidement Spire, Frankenthal, Worms, Mayence, Francfort, et jeté l'alarme dans toute l'Allemagne (octobre). Aux Alpes, le général Montesquiou s'était emparé de la Savoie, et le général Anselme, franchissant le Var, avait fait capituler Nice et Villefranche.

Pendant que ces événements se passaient à la frontière, les élections décrétées après la journée du 10 août avaient eu lieu dans toute la France, et l'assemblée législative avait disparu de la scène. La convention nationale s'était constituée le 20 septembre, le jour même du combat de Valmy, et dès ses premières séances elle avait aboli la royauté, proclamé la république, daté ses procès-verbaux de l'an 1er de la république française. La composition de cette assemblée, élue sous l'influence des massacres de septembre, résumait fidèlement l'esprit de Paris et des départements ; on y retrouvait les éloquents députés de la Gironde, qui avaient marqué sous la législative, à côté des anciens constituants, tels que Pétion et Buzot, qui n'avaient pas encore été dépassés par l'opinion, en face des révolutionnaires exaltés qui la devançaient. La capitale, dominée par les jacobins et par la commune, avait jeté dans l'urne électorale des noms significatifs, Robespierre, Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Eglantine, le peintre David, Robespierre jeune, Collot-d'Herbois, Legendre, Panis, Sergent, Billaud-Varennes, Marat même. Le duc d'Orléans devenu Philippe-Égalité, avait aussi sollicité les suffrages, et obtenu une place dans cette assemblée, qui ne s'était réunie que pour juger son royal et infortuné cousin. Les girondins se groupèrent à droite dans la salle des séances ; la députation parisienne occupa l'extrême gauche qu'on appelait la *Crête* ou la *Montagne;* au centre s'assirent tous ceux qui n'avaient pas encore de parti pris, et qui comptaient ne se décider que d'après leurs impressions personnelles ; ces derniers formèrent la *Plaine*, et plus tard, lorsque la peur leur eut fait abdiquer leur indépendance et les eut mis à la discrétion absolue des terroristes, on les nomma trivialement et avec une énergie brutale, le *Ventre*, ou les *Crapauds du Marais*. La Gironde était revenue plus ardente et plus nombreuse ; elle avait hâte de répu-

dier cette sorte de complicité morale que son silence avait fait peser sur elle, lors des journées de septembre; elle se croyait sûre de la majorité et se proposait d'en user vigoureusement contre ses adversaires. Les départements avaient bien accepté la disparition de la royauté, qui depuis deux ou trois ans, n'était plus rien en fait, mais ils désavouaient les massacres des prisons et se révoltaient contre la toute-puissance de la commune de Paris. C'était là en effet, la plus irrésistible autorité du jour, car elle avait pour elle les *Montagnards* de l'assemblée, le club des Jacobins et ses innombrables ramifications, les sans-culottes des sections, tous les hommes d'entraînement et d'action que la révolution avait jetés hors de leur étroite sphère et qui s'agitaient pour être quelque chose. La lutte commença entre les deux partis par de violentes personnalités. Robespierre, qui n'avait joué qu'un rôle assez insignifiant sous la Constituante, qui n'avait marché, pendant toute la durée de la législative, qu'à la suite de Danton mieux doué pour le combat que lui, arrivait enfin au premier rang, grace à son dogmatisme et à une réputation soutenue d'incorruptibilité; il était parvenu, à force d'opiniâtreté et de persévérance, à établir solidement sa domination aux Jacobins, et ses ennemis l'accusaient déjà d'aspirer à la dictature. Le reproche était au moins prématuré; il n'avait d'autre fondement que les prédications de Marat, ce maniaque emporté, qui avait si souvent préconisé le meurtre, et qui à cette heure ne voyait pour la république de moyen de salut que dans l'intronisation d'un dictateur, chargé uniquement de condamner les traîtres, et auquel on aurait attaché un boulet au pied, afin qu'il fût toujours sous la main du peuple. Ces indices si vagues et si inconsistants suffirent aux girondins pour attaquer Robespierre: « Il existe dans cette assemblée, s'écria Rebecqui de Marseille, « un parti qui aspire à la dictature, et le chef de ce parti, je le

« nomme, c'est Robespierre. » Un autre Marseillais, Barbaroux, qui avait eu une grande part au 10 août, confirma les assertions de son collègue, et le spirituel Louvet se livra contre l'accusé à une longue et véhémente diatribe. Robespierre, qui se sentait appuyé au dedans et au dehors, n'eut pas de peine à se justifier et fit sa propre apologie avec une emphase et un air victorieux qui lui valurent des applaudissements dans les tribunes et aux Jacobins. Marat, inculpé à son tour, demande la parole, et sa présence au banc des orateurs souleva une explosion de dégoût : « A bas, à bas, cria-t-on de toutes parts : — J'ai dans cette assemblée, « dit-il avec effronterie, un grand nombre d'ennemis per« sonnels, je les rappelle à la pudeur ; » et profitant de la surprise causée dans tous les esprits par cet étrange début, il développa ses théories sur l'extermination et la dictature ; puis il descendit de la tribune au milieu du silence, et nul n'osa formuler des conclusions contre lui. Les montagnards, ainsi jetés sur la sellette, ne tardèrent pas à prendre l'offensive; rappelant la fuite proposée au delà de la Loire par quelques girondins, lors de l'invasion des Prussiens, s'autorisant de la motion par laqulle Buzot avait invité la convention à se donner une garde de trois mille hommes tirés des départements, ils les accusèrent de répandre dans la nation des semences de fédéralisme, et, comme pour s'opposer à ces funestes projets, ils firent décréter l'unité et l'indivisibilité de la république ; bientôt, mécontents de la composition du comité de constitution, presque exclusivement formé de leurs adversaires, Pétion, Condorcet, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Barrère, Sieyes, l'américain Thomas Payne, et où un seul membre de la Montagne, Danton, avait trouvé place, ils remirent en jeu la terrible question du procès de Louis XVI ; ils n'ignoraient pas que cette mesure extrême répugnait aux girondins, que le désir secret de la plupart d'entre eux était de sauver l'infortuné mo-

narque, et qu'il serait aisé d'éveiller ainsi contre eux les défiances du peuple.

L'idée du jugement une fois émise, tout se disposa rapidement pour sa prochaine réalisation. Les esprits étaient échauffés par la lecture des pièces trouvées, après le 10 août, dans les bureaux de la liste civile et qui prouvaient les intelligences de Louis XVI avec les coalisés et l'émigration ; plus tard, la découverte de la fameuse armoire de fer, où l'on avait saisi les détails les plus étendus sur les menées de la cour, sur les négociations de Mirabeau avec elle, sur les plans de Bouillé, et même sur des projets ultérieurs, avait augmenté l'irritation populaire. Le club des Jacobins détruisit le buste de Mirabeau, et la convention couvrit d'un voile celui qu'elle possédait dans la salle de ses séances. On rédigea des adresses pour demander la condamnation du tyran; les sociétés jacobines des départements, poussées par la société-mère, se réunirent pour écrire à l'assemblée des lettres violentes; les sections se présentèrent à la barre; les blessés du 10 août vinrent crier vengeance contre le vaincu. Le malheureux prisonnier du Temple prévoyait son sort; la tête de la princesse de Lamballe, qu'on avait promenée au bout d'une pique, sous ses fenêtres, le jour des massacres de septembre, était un funeste présage; il ne vivait plus que dans l'attente du bourreau. Rigoureusement surveillé par la commune, et réduit à un seul serviteur, le fidèle Cléry, il menait une vie simple et monotone entre la reine, madame Élisabeth et ses deux enfants; il lisait souvent l'histoire d'Angleterre de Hume, et s'arrêtait volontiers sur les derniers moments de Charles Ier, dont la destinée avait été si semblable à la sienne. Lorsque son procès fut commencé, on le sépara de sa famille, et son existence devint alors une longue agonie. La convention, subissant l'influence des pétitions et des menaces, s'était enfin résolue à cette pénible extrémité, et le comité

de législation avait présenté un rapport tendant à prouver que Louis XVI pouvait être jugé par l'assemblée. Deux opinions étaient en présence, celle qui soutenait l'inviolabilité de la personne royale, celle qui la rejetait hautement. La première s'appuyait sur les termes même de la constitution de 1791, qui avait prévu le cas de trahison et institué la peine de la déchéance ; la seconde établissait une distinction puérile entre le double caractère de roi et de particulier attribué à Louis XVI, et prétendait que la responsabilité ministérielle, qui avait couvert les actes du roi, n'avait pu s'étendre à ceux du particulier. Puis venaient les montagnards, qui ne s'arrêtaient pas au point de droit, et qui disaient, avec Robespierre et Saint-Just, que le roi devait être jugé en ennemi, que ceux qui attacheraient quelque importance à ce procès ne fonderaient jamais une république, que c'était tout simplement une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer : « Louis fut roi ; la république est fondée, s'écria Robespierre ; la question fameuse qui vous occupe est décidée par ces seuls mots. Louis ne peut être jugé ; il est déjà jugé, il est condamné, ou la république n'est pas absoute (novembre). » Telle était, en effet, au point de vue révolutionnaire, la seule manière de résoudre ce sanglant problème, et cependant la convention, hésitant à se prononcer absolument, décida que *Louis Capet* serait jugé par elle (3 décembre). Le prisonnier fut mandé à sa barre, et entendit lire son acte d'accusation (11 décembre). Sa contenance fut calme et remplie de dignité ; il répondit avec douceur, mais en même temps avec énergie, à toutes les interpellations, et étonna souvent ses juges par la modération et l'à-propos de ses répliques. On lui accorda la faculté d'avoir un conseil de défense, et il désigna Target et Tronchet ; Target n'eut pas le courage d'accepter ; Tronchet montra plus de hardiesse, et le vénérable Malesherbes,

qui avait sollicité la faveur de rendre ce dernier service à son ancien maître, vint se joindre à lui ; quelques jours après, tous deux demandèrent qu'on leur permît d'appeler auprès deux le jeune avocat Desèze, et la convention y consentit.

Le 26 décembre, Desèze, qui avait la mission de porter la parole, fit un éloquent discours, qui fut écouté au milieu d'un profond silence ; sa péroraison était touchante : « Louis, disait-il, monta sur le trône à vingt ans, et à « vingt ans il donna sur le trône l'exemple des mœurs... « Il s'y montra toujours l'ami constant du peuple... le « peuple voulut la liberté et il la lui donna ! Il vint même « au devant de lui par ses sacrifices, et cependant c'est au « nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hui... « Citoyens, je n'achève pas... je m'arrête devant l'histoire: « songez qu'elle jugera votre jugement, et que le sien sera « celui des siècles. » L'assemblée fut émue, mais un tumulte extraordinaire régnait dans Paris ; les montagnards, qui redoutaient un acquittement, accusaient les girondins de royalisme ; les sections étaient sur pied ; le club des Jacobins retentissait de fougueuses déclamations contre les représentants timides, et il devenait évident que si Louis XVI échappait à une condamnation, ce drame judiciaire pouvait tourner à l'assassinat. Un girondin, convaincu de l'impossibilité d'une absolution, proposa l'appel au peuple, et cet incident souleva pendant huit jours d'orageux débats, où les esprits s'aigrirent encore davantage. Enfin, la clôture de la discussion fut prononcée, et l'appel nominal fixé au 14 janvier 1793. Il y avait trois questions à résoudre : 1° Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté de la nation, et d'attentats contre la sûreté générale de l'Etat ; 2° le jugement, quel qu'il soit, sera-t-il envoyé à la sanction du peuple ? 3° quelle peine lui sera-t-il infligé ? La convention se composait de sept cent quarante-

neuf membres; six cent quatre-vingt-trois déclarèrent la culpabilité de Louis XVI; l'appel au peuple fut rejeté par quatre cent vingt-trois voix contre deux cent quatre-vingt-une (15 janvier). Il ne restait plus qu'à voter sur le degré de la peine; mais c'était là le moment le plus terrible de cette imposante scène. La multitude avait envahi toutes les tribunes, et ses clameurs, ses injures, ses imprécations paralysaient la résolution des députés les plus courageux. Plusieurs d'entre eux ne s'étaient rendus à la séance que dans la ferme intention de tout tenter pour sauver l'accusé, mais bien peu surent résister à l'influence de ces visages menaçants, de ces gestes impérieux, de ces sombres hurlements. L'appel nominal dura longtemps; les spectateurs demeuraient indécis, car il y avait doute pour eux dans la majorité, et l'on s'imaginait avoir entendu aussi souvent: *la réclusion* et : *le bannissement* que: *la mort*. Sept cent vingt-un membres étaient présents, et la majorité absolue était de trois cent soixante-une voix. Le président Vergniaud proclama le résultat du scrutin; il y avait deux cent quatre-vingt-six voix pour la détention ou le bannissement, deux pour les fers, quarante-six pour la mort avec sursis, soit jusqu'à la paix, soit jusqu'à l'établissement de la constitution, vingt-six pour la mort, mais avec la demande qu'on examinât s'il ne serait pas convenable de surseoir à l'exécution, trois cent soixante-une pour la mort sans condition. Vergniaud ajouta alors d'une voix profondément émue : « Je déclare, au nom de la convention, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet « est la mort. » On entendit quelques sanglots dans l'auditoire; c'était un vieillard, Malesherbes, qui pleurait sur la destinée de son ancien roi (17 janvier). Les défenseurs recoururent à un moyen déjà rejeté, l'appel à la nation; la convention passa à l'ordre du jour; ils réclamèrent un sursis, et cette demande fut encore repoussée par trois cent

quatre-vingts voix contre trois cent dix. Désormais rien ne pouvait écarter l'échafaud de la tête de Louis XVI ; lorsque Malesherbes alla lui annoncer sa condamnation, il se jeta dans ses bras, et le ministre de la justice, Garat, chargé de lui notifier la sentence, le trouva calme et résigné. Sa dernière entrevue avec sa famille fut déchirante, et ses geôliers eux-mêmes ne purent échapper à l'émotion. La veille de sa mort, il dormit paisiblement ; le 21 janvier à cinq heures du matin, il se leva, assista à la messe célébrée par un ecclésiastique qu'on lui avait permis de voir, M. Edgeworth de Firmont, communia pieusement, et à huit heures, quand Santerre vint le chercher, il était prêt au départ. L'épisode de son testament est trop connu pour que nous le rapportions ici ; on se mit en marche au milieu d'un silence universel, entre deux haies de peuple armé. Paris tout entier était triste et morne, et les exaltés seuls étaient accourus pour voir consommer le supplice. Les jacobins attendaient avec anxiété la fin de cet interminable drame ; un des députés qui avaient voté la mort, Lepelletier-St-Fargeau, venait d'être assassiné par un garde du corps nommé Pâris, et l'on n'avait pu mettre la main sur le meurtrier. La commune craignait un soulèvement royaliste, et avait pris de nombreuses précautions. A dix heures dix minutes, la voiture arriva sur la place de la Révolution, encombrée de canons et de fédérés. Louis XVI descendit et se livra aux bourreaux ; avant de poser sa tête sur la planche fatale, il s'écria : « Français, je meurs « innocent des crimes qu'on m'impute ; je pardonne aux « auteurs de ma mort, et je demande que mon sang ne « retombe pas sur la France. » A ce moment, un roulement de tambour lui coupa la parole : « Fils de Saint-Louis, montez au ciel, » lui dit M. Edgeworth, et à dix heures un quart, la grande expiation des fautes de la monarchie était accomplie ; Louis XVI avait cessé de vivre, et l'on criait

autour de l'échafaud : Vive la république! vive la nation!

A l'heure où tombait la tête de Louis XVI, la France délivrée des terreurs de l'invasion, avait pénétré à son tour sur le territoire ennemi. Le général Custine, qui s'était étendu au delà du Rhin, avait été forcé de repasser le pont de Mayence et de se renfermer dans cette forteresse (décembre). Beurnonville, qui commandait l'armée de la Moselle, avait fait sur l'électorat de Trèves, une tentative infructueuse, et s'était laissé battre à Pellingen par les Autrichiens (15 décembre). Mais Dumouriez avait marché avec cent mille hommes sur la Belgique, gagné l'importante bataille de Jemmapes (6 novembre), où se distingua le jeune duc de Chartres, fait son entrée dans Bruxelles (14 novembre), occupé Anvers, Namur, culbuté de nouveau les impériaux à Tirlemont, et rejeté Clairfait derrière la Roër. Les Pays-Bas autrichiens étaient conquis; l'armée française, maîtresse d'Aix-la-Chapelle, de Verviers et de Spa, s'établissait entre la Meuse et l'Escaut et prenait là ses quartiers d'hiver (17 décembre). La campagne de 1792 finissait glorieusement pour la république, et l'on commençait à espérer pour l'année suivante des triomphes encore plus décisifs.

CHAPITRE XIV.

DEPUIS LA MORT DE LOUIS XVI JUSQU'AU 9 THERMIDOR.

L'exécution de Louis XVI donna une nouvelle impulsion à l'esprit révolutionnaire et fut le signal d'une lutte à mort entre la république et les monarchies. Au dedans, les royalistes et les constitutionnels, que les égorgements de septembre avaient terrifiés, levèrent la tête et protestèrent avec énergie contre cet horrible drame judiciaire ; Lyon préluda, par la fermeture de son club des jacobins, à la résistance, et bientôt à la guerre civile. Au dehors, un cri d'indignation courut d'un bout de l'Europe à l'autre, et la coalition prit de gigantesques développements. L'Angleterre, qui ne se souvenait plus de Charles Ier, intima à l'envoyé français, Chauvelin, l'ordre de sortir avant huit jours du territoire britannique et mit ses flottes en mer ; le 13 janvier, l'agent républicain auprès de la cour pontificale, Basseville, avait été massacré à Rome. L'Espagne, qui jusqu'alors avait gardé la neutralité, et qui, tout récemment encore avait promis de ne pas s'en départir, si l'on respectait la vie de

Louis XVI, se prépara à la guerre ; la Hollande, le Portugal, les Deux-Siciles, la cour de Rome, les princes de la confédération germanique, armèrent avec vigueur; la Russie, qui était occupée au second partage de la Pologne et qui d'ailleurs n'avait aucun intérêt immédiat dans la lutte, demeura sur le second plan, mais elle prêta aux alliés son appui moral, et vers le milieu de 1793, il ne resta plus, sur le continent européen, de puissances neutres que Venise, la Suisse, la Suède, le Danemarck et la Turquie. Le péril des royautés était le grand prétexte des puissances belligérantes, et chacune d'elles comptait bien, sous ce voile commode, exploiter à son profit la croisade universelle. La Grande-Bretagne, pour laquelle un homme de génie, William Pitt, avait rêvé la prépondérance maritime ; l'Autriche, qui avait perdu la Belgique et qui craignait pour l'Italie ; la Prusse, qui cherchait peut-être une occasion d'agrandissement, marchaient en tête des alliances, et les États secondaires suivaient en aveugles le mouvement imprimé.

Devant ce redoutable faisceau de ressentiments et de menaces, la convention n'avait pas à reculer ; elle jeta audacieusement le gant à toute l'Europe, et jura de vaincre ou de mourir. Elle comptait dans ses rangs un homme d'une incroyable énergie, au nom duquel se rattachent toutes les mesures de salut public qui sauvèrent la république; Danton prit l'initiative, et les votes d'enthousiasme se succédèrent sans relâche. La guerre fut déclarée à l'Angleterre et à la Hollande ; le 1er février, on décréta, pour faire face aux besoins pécuniaires qui n'avaient fait que s'accroître depuis la Constituante ; une émission nouvelle de trois cent millions d'assignats, ce qui en portait le nombre à deux milliards cinq cent dix-huit millions ; le 26, on ordonna une levée de trois cent mille hommes pour renforcer les armées ; le 1er mars, un décret fut porté qui in-

terdisait à jamais le territoire français aux émigrés, les déclarait morts civilement, et confisquait leurs biens au profit de l'État. Les girondins, dont la conduite avait été assez équivoque pendant le procès du feu roi, rivalisaient d'ardeur avec les montagnards; c'était Brissot qui s'était écrié : « Il faut que le commerçant oublie son commerce « pour n'être plus qu'armateur; que le capitaliste consacre « enfin ses fonds à soutenir nos assignats,.. que le pro- « priétaire et le laboureur renoncent à toute spéculation et « portent l'abondance dans nos marchés; il faut que tout « citoyen soit prêt à marcher comme un soldat; il faut que « tous les Français ne fassent qu'une grande armée, et que « toute la France soit un camp... » Et l'assemblée avait applaudi avec transport à cet élan patriotique. Il sembla un moment que les partis, satisfaits de la mort de Louis XVI, allaient oublier toutes leurs divisions passées et concourir sans arrière-pensée à la défense de la patrie. Mais si telle était l'espérance de Danton, qui n'avait point de haine contre les individus et qui ne visait qu'au résultat politique, il n'en était pas de même de Robespierre et de Marat. Le premier n'avait point pardonné à ses adversaires leurs accusations imprudentes et n'était pas homme à accepter la supériorité de leur éloquence, qui leur avait valu le premier rang dans la convention; le second, possédé de plusieurs idées fixes, ne croyait à la possibilité du triomphe qu'au moyen de l'extermination totale des vaincus, et il savait que les girondins professaient une invincible horreur pour ses sanguinaires théories; Robespierre et Marat, nous l'avons dit, possédaient la commune, les jacobins, les sections et la force armée; ils n'avaient laissé aux girondins que la convention, et depuis le 21 janvier jusqu'à l'insurrection du 2 juin, ils travaillèrent sans relâche à leur enlever ce dernier asile.

Les clameurs un instant suspendues recommencèrent

donc au sein des sociétés populaires, et les orateurs sans-culottes eurent beau jeu contre les *intrigants*, les *brissotins*, tous ceux qui représentaient, aux yeux des exaltés, le parti modéré : « A Rome, s'écriait-on dans le club des jacobins, « un orateur disait tous les jours : il faut détruire Car-« thage. Eh bien ! qu'un jacobin monte tous les jours à « cette tribune pour dire ces seuls mots : Il faut détruire « les intrigants. Eh ! qui pourrait nous résister ? nous com-« battons le crime et le pouvoir éphémère des richesses ; « mais nous avons pour nous la vérité, la justice, la pau-« vreté, la vertu... Avec de telles armes, bientôt les jaco-« bins diront : Nous n'avons fait que passer, ils n'étaient « déjà plus. » Cette invocation à la pauvreté prouvait que les meneurs du club n'aspiraient pas seulement au rôle de réformateurs politiques, qu'ils songeaient aussi à substituer le prolétaire au riche, et Marat se chargea de traduire la théorie en provocation directe. L'*Ami du peuple* s'éleva un beau jour contre les accapareurs, et prétendit que dans un pays libre, où les droits du peuple ne seraient pas de vains titres consignés fastueusement dans une simple déclaration, le pillage de quelques magasins à la porte desquels on pendrait les marchands coupables, mettrait fin aux malversations (25 février). Cet appel significatif fut entendu ; la populace se rua sur les boutiques des épiciers, et le commandant-général Santerre ne fit rien pour comprimer cette émeute soudaine. Le lendemain, la convention flétrit hautement cette attaque brutale contre la propriété et décréta Marat d'accusation. Mais les montagnards paralysèrent tout l'effet de cet acte énergique, et l'on se borna en définitive à une protestation conçue en ces termes : « Marat, le matin, a prêché le pillage, et le soir le pillage a eu lieu. » C'était un aveu d'impuissance, et les jacobins ne s'y trompèrent pas. L'audace du parti s'en accrut ; un complot fut ourdi contre la convention elle-même et l'exécution fixée au 10 mars ; on

s'était proposé de fermer les barrières, de sonner le tocsin, de remuer les faubourgs et de se porter en masse sur l'assemblée, où l'on aurait eu bon marché des girondins réunis. A cette nouvelle, la convention se déclara en permanence, et les représentants menacés restèrent chez eux. Cette tentative d'insurrection était prématurée; elle fut désapprouvée par les sections, et il devint facile au ministre de la guerre Beurnonville et au député Kervélégan de dissiper les attroupements, à l'aide des fédérés brestois. A la séance suivante, Vergniaud, qui était un des premiers sur la liste de proscription, s'élança à la tribune : « Nous mar-« chons, dit-il, de crimes en amnisties et d'amnisties en « crimes. Un grand nombre de citoyens en est venu au « point de confondre les insurrections séditieuses avec la « grande insurrection de la liberté, de regarder les provo-« cations des brigands comme les explosions d'âmes éner-« giques, et le brigandage même comme une mesure de « sûreté générale... Citoyens, il est à craindre que la révo-« lution, comme Saturne, ne dévore successivement tous ses « enfants et n'engendre enfin le despotisme avec les cala-« mités qui l'accompagnent. » Le discours de Vergniaud fit impression; mais les conspirateurs du 10 mars demeurèrent impunis, et ils remirent à une meilleure occasion leurs sinistres projets. Au résumé, la journée, bien qu'inachevée, était bonne pour eux; ils avaient obtenu la création d'un tribunal révolutionnaire, qui allait devenir entre leurs mains le plus expéditif et le plus efficace des moyens de gouvernement. Les bataillons de nouvelle levée, avant de partir pour les armées, avaient, comme au 2 septembre précédent, réclamé la punition des traîtres, et la convention, faisant droit à leur demande, avait chargé son comité de législation de lui présenter sans délai les bases d'un décret d'organisation. Le comité s'était aussitôt mis à l'œuvre, et le plan imaginé par lui avait paru si monstrueux que tous

les girondins s'étaient récriés, et que Vergniaud avait dit. « Plutôt mourir que de consentir à l'établissement de cette « inquisition vénitienne. » Un tumulte effroyable s'était alors élevé, et Danton, qui voyait la séance se perdre en vaines paroles, n'avait pu la dominer que par une véhémente apostrophe : « Je somme, avait-il dit, tous les bons « citoyens de rester à leurs places... il faut tout décréter sans « désemparer. » On s'était calmé peu à peu ; des modifications importantes avaient été proposées et accueillies avec faveur ; on avait enfin décidé que le tribunal révolutionnaire serait composé d'un jury fourni par les quatre-vingt-trois départements, de cinq juges, d'un accusateur public et de deux adjoints, tous choisis par l'assemblée.

Au milieu de ces complications intérieures, la campagne de 1793 s'était ouverte à la frontière du nord et sur le Rhin. Après la conquête de la Belgique, un décret conventionnel avait organisé le pays démocratiquement, et les jacobins s'étaient hâtés d'y envoyer des agents dans un but de propagande ; des clubs républicains y avaient été établis sur le modèle de la société-mère ; on avait frappé des réquisitions impolitiques, bouleversé les vieilles coutumes, indisposé les Flamands, qui en étaient déjà venus à regretter leurs anciens maîtres, les Autrichiens. Dumouriez courut se plaindre à Paris et ne fut pas écouté, malgré ses liaisons avec Gensonné, Danton et Lacroix ; il essaya aussi d'intervenir en faveur de Louis XVI, et Marat, qui n'aimait pas ses allures, le traita publiquement de contre-révolutionnaire. Dégoûté des partis, qui ne se conformaient pas à ses vues, l'ambitieux général repartit pour son armée avec des préoccupations hostiles, et dès lors il songea sérieusement à renouveler pour son compte la tentative avortée de Bouillé sous la Constituante, et de Lafayette sous la Législative. La grande condition du succès était le prestige des victoires, et la coalition avait déployé partout des forces

imposantes; outre les cinquante mille Espagnols des Pyrénées, les quarante-cinq mille Austro-Sardes des Alpes, les trente-trois mille Autrichiens, campés entre Meuse et Moselle, et les cent douze mille Allemands échelonnés sur le moyen et le haut-Rhin, il y avait dans les Pays-Bas une àrmée de soixante-dix mille impériaux et de trente-huit mille anglo-bataves, commandés par le prince de Saxe-Cobourg. Le plan des ennemis était de refouler sur Mayence le général Custine et de reconquérir la Belgique, pour renouveler l'invasion de l'année précédente. Dumouriez les prévint par un mouvement audacieux; il chargea le général Miranda de contenir le prince de Cobourg avec soixante mille hommes, et se jeta lui-même, avec un corps de vingt mille hommes, sur la Hollande, qu'il espérait enlever au stathouder. Ses progrès furent d'abord rapides; il s'empara de Bréda, de Gertruydenberg, et il était sur le point de pénétrer au cœur des Provinces-Unies, lorsqu'il apprit que ses lieutenants avaient essuyé des revers, et que sa ligne d'opération allait être coupée. Miranda avait été forcé de lever le siége de Maëstricht; Miazinski avait été battu à Aix-la-Chapelle; Valence n'avait pu se maintenir à Liége; l'armée avait perdu plusieurs milliers d'hommes, une partie du matériel et vingt-cinq lieues de terrain. La conquête de la Hollande avait cessé d'être possible; il fallut revenir. Dumouriez reprit le commandement et ranima le courage ébranlé de ses soldats, mais il se fit battre à Nerwinde (18 mars). Cet échec imprévu, qui ruinait ses espérances, l'aigrit profondément. Les jacobins, qui n'ignoraient pas ses dispositions secrètes, lui envoyèrent une députation de trois membres, Proly, Péreira et Dubuisson; il les traita fort mal: « La république n'est qu'un vain mot, leur dit-il; j'y ai « cru trois jours; depuis Jemmapes, j'ai regretté tous les « succès que j'ai obtenus pour une aussi mauvaise cause. « Il n'y a qu'un moyen de sauver la patrie, c'est de rétablir

« la constitution de 1791 et un roi.» Après cette sortie virulente, il n'y avait plus à hésiter, et il chercha à s'emparer de trois places fortes, Lille, Condé et Valenciennes; cette tentative échoua. La convention, prévenue, le manda à sa barre, puis, apprenant son refus, elle députa vers lui quatre commissaires pris dans son sein, Camus, Quinette, Lamarque et Bancal, accompagnés du ministre de la guerre Beurnonville. Dumouriez eut avec eux une explication fort vive, et, comme ils ordonnaient son arrestation, il les livra aux Autrichiens. Bientôt il dut abandonner lui-même son armée, qui se détachait de lui, et se réfugier dans le camp ennemi avec le duc de Chartres, le colonel Thouvenot et deux escadrons des hussards de Berchiny (4 avril); il venait d'être déclaré traître à la patrie et sa tête avait été mise à prix. Cette défection eut des effets d'autant plus fâcheux que Custine, débordé par le prince de Hohenlohe, venait d'être obligé de s'éloigner de Mayence, près d'être investie par les Prussiens, et de se retirer, sous le canon de Landau, dans les fameuses lignes de Weissembourg (30 mars).

Ainsi les deux principales armées de la république se trouvaient affaiblies et démoralisées, et, comme si ce n'eût pas été assez des périls extérieurs, une formidable insurrection était née à l'ouest de la France, et quarante mille paysans avaient pris les armes contre la révolution. « Près de l'embouchure de la Loire, il est une contrée singulière, qui faisait partie de l'Anjou, du Poitou, et du comté Nantais, et, depuis la nouvelle division de la France, des départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Vendée et des deux Sèvres; on l'appelait le Boccage, et la guerre civile lui a laissé le nom de Vendée. Un labyrinthe de collines entourées de rivières qui versent leurs eaux dans ce fleuve, ou directement dans la mer, des plateaux incultes, couverts de genêts d'une riche végétation, des pâturages, plantés d'arbres, bordés de haies vives et de bar-

rières, forment ce pays à part[1]. » A l'époque du soulèvement, la Vendée ne possédait qu'une seule route, celle de Nantes à la Rochelle; hors de là on ne rencontrait que des chemins de traverse et des sentiers merveilleusement disposés pour l'embuscade. La population était donc demeurée sans contact avec les provinces voisines; la civilisation du dix-huitième siècle n'avait que faire là; l'absence de tout commerce avait ajourné la création d'une classe moyenne, et le besoin des réformes, si vivement poursuivies ailleurs, ne s'était pas fait sentir. Entre le noble et le vilain, qui se tenaient aux deux bouts de l'échelle sociale, il n'y avait pas de milieu, et le seigneur avait toujours eu soin de rapprocher les distances par ses façons patriarcales : le paysan ne connaissait que le gentilhomme et le curé; aussi, lorsque la noblesse fut abolie, lorsque la constitution civile du clergé eut jeté la perturbation dans les consciences et nécessité contre les ecclésiastiques insermentés des persécutions rigoureuses, la Vendée s'agita, et en 1792, le comte de la Rouairie, y organisa une vaste conspiration, qui n'échoua que par l'arrestation du chef. Toutefois il fallut, pour mettre les Vendéens aux prises avec la république, des actes encore plus décisifs; ils avaient silencieusement laissé périr Louis XVI; ils ne purent se résigner au départ pour la frontière, au temps de la levée des trois cent mille hommes, et l'explosion eut lieu (10 mars). Les jeunes gens de la Haute-Vendée se refusèrent au tirage, battirent la gendarmerie à St Florent, et neuf cents communes se réunirent en armes, au son du tocsin; leurs premiers chefs furent le voiturier Cathelineau, le garde-chasse Stofflet et l'officier de marine Charette; quelques jours après vint le tour des gentilshommes, Bonchamps, d'Elbée, Talmont, Lescure, La Rochejacquelin. Les républicains surpris se laissèrent battre à St Vincent, à Beaupréau, aux Aubiers, à Cholet; les insurgés occupèrent Bressuire,

[1] Tableau des guerres de la Révolution de 1792 à 1815.

Châtillon, Vihiers, Machecoul, Pornic; tous les gens des paroisses accoururent à la nouvelle de ces premiers succès, et les royalistes, car ils avaient tout aussitôt arboré le drapeau blanc, formèrent trois armées, sous Bonchamps, d'Elbée et Charette : armée d'Anjou, grande armée, armée du Marais. Cathelineau reçut le titre de généralissime; un conseil de guerre fut établi pour diriger les opérations; cent mille paysans s'étaient mis en campagne, et la république avait une large plaie au cœur.

L'insurrection de la Vendée et la défection de Dumouriez accrurent l'exaspération des révolutionnaires. La convention rendit décrets sur décrets, mit *hors la loi* les émigrés nobles avec leurs agents et domestiques, les prêtres et les fonctionnaires convaincus d'avoir coopéré aux mouvements insurrectionels (19 mars), ordonna le désarmement de tous les membres du clergé et de l'ancienne noblesse (26 mars), enjoignit aux habitants des villes, dont la population s'élevait au dessus de trois mille âmes, d'afficher, sur la porte des maisons, leurs noms et professions (29 mars), confia la surveillance des citoyens à un comité de sûreté générale, composé de vingt-cinq membres, et concentra le pouvoir entre les mains d'un comité de salut public, formé de neuf membres, qui furent, à l'origine, Jean de Bry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard, Barras, Bréard, Delmas, Cambon et Lacroix. De vastes moyens financiers furent mis à la disposition du gouvernement, pour faciliter l'organisation des dix armées républicaines qui couvraient les frontières, ou marchaient contre les insurgés de l'Ouest; douze cents millions d'assignats nouveaux vinrent s'ajouter à cette effrayante accumulation de papier-monnaie, qui était désormais la seule ressource de la république, et un emprunt forcé d'un milliard fut frappé sur les riches (20 mai). Le tribunal révolutionnaire, que les Girondins étaient jusque là parvenus à annuler, entrait en même

temps en fonctions, et commençait son œuvre d'extermination. La colère des partis allait s'augmentant en présence des trahisons et des revers ; la tribune des Jacobins retentissait d'accusations incessantes contre les *intrigants* et les modérés; la Gironde, qui avait accepté sans hésiter toutes les mesures de salut public pour la défense du territoire, mais qui répugnait aux exagérations démagogiques de l'intérieur, était journellement en butte aux dénonciations calomnieuses de ses adversaires ; on lui reprochait sa complicité avec Dumouriez qu'elle avait démasqué et poursuivi; on lui imputait les désastres de nos armées; on préparait les esprits à une démonstration violente contre elle. Marat, qui présidait le club des Jacobins, avait adressé, en cette qualité, aux départements une circulaire emportée, dans laquelle il réclamait « le tonnerre des pétitions et des accusations contre les traîtres et les délégués infidèles qui avaient voulu sauver le tyran en votant l'appel au peuple ou la réclusion. » Robespierre ne gardait pas plus de ménagements à la tribune, et le flot populaire grondait sourdement autour de la convention, qui n'avait plus pour elle que son inviolabilité. La Gironde, voyant grandir le péril, se résolut à un acte de vigueur, et Marat fut envoyé au tribunal révolutionnaire, mais c'était s'exposer à un acquittement et à un triomphe; le maire Pache se présenta à la barre de l'assemblée et demanda, au nom de trente-cinq sections, l'expulsion des principaux membres de la droite, et bien que cette démarche eût été accueillie par des cris d'indignation, elle n'en fut pas moins un acheminement funeste à de plus impérieuses exigences. Comme on devait s'y attendre, Marat sortit victorieux de l'épreuve, et dès ce moment les tribunes de l'assemblée appartinrent aux jacobins enhardis et aux *tricoteuses de Robespierre*, qui se firent un jeu de troubler les séances et d'injurier les orateurs impopulaires. Guadet, poussé à bout, proposa un moyen extrême; il

voulait qu'on cassât les autorités de Paris, qu'on remplaçât dans les vingt-quatre heures la municipalité par les présidents des sections et qu'on réunît les suppléants de la convention à Bourges dans le plus court délai. Si cette dernière partie du plan de Guadet eût été adoptée, l'unité du gouvernement était perdue, et la république périssait sous les efforts de la coalition. La Plaine refusa de s'y associer, et l'on se contenta de nommer une commission de douze membres chargée d'examiner la conduite de la commune et de sévir contre les conspirateurs.

La commission des Douze prit son rôle au sérieux; elle inquiéta la municipalité par ses investigations, surprit la trace d'un complot, dont l'exécution était fixée au 22 mai, et fit incarcérer le substitut du procureur de la commune, Hébert, qui rédigeait un journal obscène, intitulé le ***Père Duchéne***. C'était une déclaration de guerre, et les jacobins menacés se décidèrent à en finir avec leurs ennemis. L'insurrection s'organisa sur une vaste échelle; les motionnaires des clubs ameutèrent la multitude, et, le 27 mai, la commune, accompagnée des députés des sections, vint formuler à la barre les demandes du peuple : l'élargissement d'Hébert, la suppression des Douze et même leur envoi au tribunal révolutionnaire : « Écoutez, répondit le président « Isnard aux pétitionnaires, écoutez ce que je vais vous « dire. Si jamais par une de ces insurrections, qui se re« nouvellent depuis le 10 mars, et dont les magistrats « n'ont pas averti l'assemblée, il arrivait qu'on portât at« teinte à la réprésentation nationale, je vous le déclare, « au nom de la France entière, Paris serait anéanti; oui, « la France entière tirerait vengeance de cet attentat, et « bientôt on chercherait sur quelle rive de la Seine Paris a « existé. — Je vous le déclare aussi, lui répliqua à son « tour Danton, tant d'impudence commence à nous pe« ser, nous vous résisterons. » La convention était dans

le plus grand tumulte ; la populace attroupée vociferait au dehors, et l'assemblée n'avait pour sa défense que quelques sectionnaires du Mail et de la Butte des Moulins. Il fallut obéir aux injonctions de la commune, et casser provisoirement la commission des Douze ; mais, une fois les insurgés partis, on se ravisa, et le décret fut rapporté le lendemain. Alors l'agitation de la capitale prit un caractère effrayant ; le conseil-général de la commune dissous par une réunion de membres du collége électoral, de commissaires des clubs et de députés des sections, qui se tenait à l'Évêché, puis réinstallé par eux, en vertu de la souveraineté du peuple, se déclara en insurrection, nomma Henriot commandant-général de la force armée, et les sans-culottes, payés à raison de quarante sous par jour, marchèrent vers les Tuileries, où siégeait à cette époque la convention ; on entendait partout le bruit de la générale et le son du tocsin ; on tirait le canon d'alarme, et Danton, qui redoutait la fin, s'écriait à la tribune : « Cassez la commission des Douze, « le canon a tonné. Si vous êtes législateurs politiques, « loin de blâmer l'explosion de Paris, vous la tournerez au « profit de la république, en réformant vos erreurs, en « cassant votre commission. » Robespierre alla plus loin, et, comme il pérorait avec une faconde verbeuse, qui était de nature à exciter l'impatience de l'assemblée : « Concluez « donc, lui cria Verniaud. — Oui, je vais conclure, et contre « vous ! répondit-il, contre vous qui, après la révolution du « 10 août, avez voulu conduire à l'échafaud ceux qui l'ont « faite ; contre vous qui n'avez cessé de provoquer la de- « struction de Paris ; contre vous, qui avez voulu sauver « le tyran ; contre vous, qui avez conspiré avec Dumou- « riez, etc... eh bien ! ma conclusion, c'est le décret d'ac- « cusation contre tous les complices de Dumouriez, et con- « tre ceux qui sont désignés par les pétitionnaires. » Les montagnards applaudirent, mais Robespierre s'était trop

hâté ; le comité de salut public, composé presque entièrement de membres de la Plaine, proposa, par l'organe de Barrère, la suppression définitive de la commission des Douze, et le peuple qui, ce jour-là, ne s'était levé que dans ce but, se dispersa au bruit des acclamations (31 mai).

Le dénouement de la lutte entre la convention et la commune n'eut lieu que le 2 juin ; les Jacobins avaient consacré deux journées entières à réunir leurs forces et à remuer les faubourgs. Marat, qui se montra le plus acharné de tous, déployait une étrange activité, et invitait le conseil-général à rester en séance jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'arrestation des traîtres ; Henriot haranguait la populace sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et disposait ses bataillons pour l'investissement des Tuileries. Tout s'ébranla enfin et, vers dix heures, quatre-vingt mille hommes armés envahirent tous les abords de la salle conventionnelle. Quelques-uns des représentants, couchés sur la liste de proscription, étaient demeurés chez eux, de peur d'un massacre ; les autres avaient eu la hardiesse d'affronter le péril, et parmi eux on comptait Lanjuinais, qui fit preuve d'un courage héroïque. Il dévoila les projets de la commune, demanda que toutes les autorités de Paris fussent cassées, que tout ce qu'elles avaient fait depuis trois jours fût annulé, que tous ceux qui voudraient s'arroger un pouvoir nouveau, contraire à la loi, fussent mis hors la loi, et qu'il fût permis à tout citoyen de leur courir sus. Un tumulte effroyable régnait dans l'assemblée, où se croisaient en tous sens les imprécations et les injures grossières contre l'inébranlable girondin ; de fougueux montagnards s'étaient élancés vers la tribune pour l'en arracher violemment, et une députation des insurgés était venue s'écrier à la barre : « Citoyens, le peuple est las de voir ajourner son bonheur ; « il le laisse encore un instant dans vos mains : sauvez-le « ou nous vous déclarons qu'il va se sauver lui-même. »

La convention indignée passa à l'ordre du jour sur la pétition, mais l'attitude des bandes du général Henriot annonçait de sinistres déterminations, et le comité de salut public se hâta d'intervenir comme au 31 mai, afin de prévenir de plus grands malheurs ; il engagea les représentants menacés à se suspendre eux-mêmes, et Isnard donna l'exemple de la résignation. Lanjuinais et Barbaroux refusèrent avec énergie ! « N'attendez de moi ni suspension, ni démission, dit fièrement le premier, et comme on lui répondait par d'outrageantes apostrophes : « Sachez, ajou-« ta-t-il, qu'une victime ornée de fleurs et qu'on traîne à « l'autel, n'est pas insultée par le prêtre qui l'immole. On « parle du sacrifice de mes pouvoirs ! quel abus de mots ! « Les sacrifices doivent être libres et vous ne l'êtes pas. » Marat, qui voulait un décret d'accusation, désapprouva la mesure proposée par le comité et fut vivement appuyé par Billaud-Varennes. La convention, plongée dans la stupeur, écoutait ces étranges débats, lorsque deux de ses membres se précipitèrent dans la salle en annonçant que toutes les issues étaient gardées et qu'on leur avait interdit le passage : « Citoyens, dit Barrère, prouvons que nous sommes « libres ; » et l'assemblée, se levant tout entière, se dirigea majestueusement vers le Carrousel, précédée de ses huissiers et de son président Hérault de Séchelles qui, s'adressant à Henriot : « Que demande le peuple ? lui dit-« il ; la convention n'est occupée que de son bonheur. — « Hérault, répliqua le brutal soldat de la commune, le « peuple n'est pas levé pour entendre des phrases ; il veut « qu'on lui livre vingt-quatre coupables. » En même temps il donne l'ordre à ses canonniers de se tenir prêts, et les conventionels reculent ; ils se présentent ainsi à plusieurs autres bataillons et rencontrent partout Marat, qui prêchait hautement la résistance. Le prestige de l'inviolabilité n'existait plus ; il fallut rentrer dans les Tuileries et subir l'odieuse dicta-

ture de *l'ami du peuple*; sur la motion de Couthon, qui félicitait ironiquement l'assemblée de la liberté de ses délibérations, on décrcta la mise en état d'arrestation chez eux de trente-deux girondins; c'étaient Gensonné, Guadet, Brissot, Gorsas, Pétion, Vergniaud, Salles, Barbaroux, Chambon, Buzot, Birotteau, Lidon, Lasource, Lanjuinais, Grangeneuve, Lehardy, Lesage, Louvet, Valazé, les ministres Lebrun, Roland, et Clavière, les membres de la commission des Douze, Kervélégan, Gardien, Rabaud-Saint-Étienne, Boileau, Bertrand, Vigée, Mollevaut, Henri Larivière, Gomaire et Bergoing. Cette terrible journée tirait à sa fin; la multitude satisfaite regagna les faubourgs, et les Jacobins prirent possession du pouvoir.

La Gironde ne comprit d'abord que sa chute était définitive, et elle fit un appel désespéré aux départements. Vergniaud et quelques autres, qui poussaient jusqu'à l'extrême le respect de la légalité, crurent que le moment de la justice viendrait pour eux, et acceptèrent toutes les conséquences du décret d'arrestation. Pétion, Barbaroux, Guadet, Louvet, Buzot, Lanjuinais, etc., s'échappèrent facilement, car la surveillance ne fut pas d'abord très-active, et la guerre civile ne tarda pas à éclater entre Paris et les départements irrités. Au nord, au midi, au centre, à l'ouest, partout on s'arma en faveur des vaincus du 2 juin. Les administrateurs de Bordeaux écrivirent à la Convention que la ville était en effervescence, et qu'ils ne pouvaient calculer jusqu'où irait l'indignation générale. A Rennes, les assemblées primaires rédigèrent une adresse, où on lisait ces mots : « Rapportez l'odieux décret qui met en état d'arres-« tation nos plus incorruptibles défenseurs, rendez-les à la « république ; vous en répondez sur vos têtes. » Limoges convoqua à Bourges les députés suppléants à la Convention; Toulouse fit élargir tous les suspects, et incarcérer à leur place les plus ardents patriotes. A Marseille, on créa une

force départementale et on leva une armée de six mille hommes, qui dut se metre en marche vers le nord. A Nîmes, à Grenoble, à Montauban, à Bourg, à Besançon, à Dijon, à Mâcon, à Lons-le-Saulnier, dans toutes les villes importantes, on vit se former des administrations indépendantes et dévouées à la cause des proscrits de la Gironde. A Lyon, les jacobins eurent encore le dessous, et le président du club, Châlier, expia sur l'échafaud le tort de ses exagérations révolutionnaires ; puis la révolte fit un pas de plus et se nomma un général royaliste, le comte de Précy. A Evreux, les autorités locales, excitées par Buzot, ordonnèrent la formation d'un corps de quatre mille hommes, et tout près de là, dans le Calvados, les commissaires conventionnels, Romme et Prieur (de la Côte-d'Or), furent emprisonnés ; la ville de Caen, devenue le centre de l'insurrection normande, applaudit à l'arrivée des députés de la Bretagne, qui s'intitulèrent *assemblée des départements réunis à Caen*, appelèrent au commandement de leurs troupes le général Wimpfen, encore un royaliste, et se préparèrent à les diriger sur Paris. Les partisans de la monarchie avaient saisi l'occasion de venger la mort de Louis XVI, et on les retrouvait partout, sous l'habit du girondin comme sous la veste du sans-culotte, entourant la république d'un vaste réseau d'intrigues et soufflant en tous lieux la haine de la révolution. Assaillis par tant d'ennemis à la fois, les montagnards se trouvaient acculés, et leur ruine semblait certaine. Robespierre n'était pas un homme d'action ; Danton avait gardé, au 2 juin, un silence équivoque, et le plus fanatique de leurs chefs, Marat, avait péri victime d'un assassinat. Une jeune fille, nourrie des souvenirs de la Grèce et de Rome, la belle Charlotte Corday, était partie de Caen, dans le but de poignarder ce tyran populaire, et elle l'avait frappé dans le bain (13 juillet), puis elle s'était abandonnée résolument au bourreau, pendant que

l'on faisait à l'Ami du Peuple de magnifiques funérailles.

L'insurrection girondine n'occupait qu'une partie de la scène ; le combat s'était engagé ailleurs au nom d'un enfant frêle et chétif, prisonnier au Temple, et qu'on appelait, depuis le 21 janvier, Louis XVII, roi de France et de Navarre. Dans la Lozère, un ancien constituant, Charrier, avait levé l'étendard de la révolte, ramassé trente mille paysans, surpris Mende, Saint-Alban, Randon, culbuté les volontaires, et organisé la contre-révolution dans tout ce vaste pays de montagnes. A l'ouest, les Vendéens, vainqueurs à Thouars, puis à Fontenay (25 mai), puis à Douai et à Montreuil (7 et 8 juin), avaient marché sur Saumur, qui n'était défendu que par sept ou huit mille hommes découragés. Saumur emporté (9 juin), ils descendirent la Loire, s'emparèrent d'Angers (17 juin), et menacèrent sérieusement la ville de Nantes, où commandait le général Canclaux. Cathelineau dut conduire l'attaque par la rive droite, tandis que Charette monterait à l'assaut par la rive gauche ; il s'agissait pour eux d'établir des communications avec la Bretagne, où le parti royaliste penchait vers une prise d'armes, d'ouvrir un port commode à la marine anglaise et de frapper l'opinion par un coup de main éclatant. A la frontière, depuis la trahison de Dumouriez, la république n'avait éprouvé que des revers. Les alliés, sachant par expérience combien il était dangereux de pénétrer en France sans s'être assuré d'une forte base d'opérations, avaient modifié leur ancien plan de campagne, et Cobourg, avec soixante-dix mille hommes, s'était proposé d'investir Condé, Valenciennes, Lequesnoy, Landrecies et Maubeuge, tandis que le duc d'York menacerait Lille et enlèverait Dunkerque ; Beaulieu, d'autre part, se tenait à Namur pour surveiller les Ardennes et couvrir à gauche les mouvements de la grande armée autrichienne. La république ne comptait là qu'une quarantaine de mille hommes démoralisés et

dispersés dans les camps de Cassel, de la Madelaine, de Famars et de Maubeuge. Le successeur de Dumouriez, Dampierre, se porta en avant pour secourir Condé, qui venait d'être investi, et se fit battre à Quiévrain (30 avril). Quelques jours après, il attaqua de nouveau à Raismes et reçut dans la mêlée une blessure mortelle (8 mai). Ses troupes regagnèrent le camp de Famars en désordre, et Custine, que son audacieuse expédition sur la rive droite du Rhin avait mis au premier rang des généraux, fut appelé au commandement. Mais Custine resta immobile dans son quartier-général de Cambrai, et laissa prendre Condé (10 juillet), puis Valenciennes (28 juillet) ; il fut destitué et remplacé par Kilmaine. Le prince de Cobourg et le duc d'York se concertèrent alors pour tourner le camp républicain, assis sur la rive de l'Escaut, non loin de Cambrai, et détruire d'un seul coup le principal corps du général français; le péril était grand pour Kilmaine, si l'exécution du projet des coalisés eût été rapide; heureusement pour lui qu'ils y procédèrent avec leur lenteur habituelle et lui laissèrent le temps de se replier sur la Sensée, puis sur la Scarpe, où il s'établit à Graverelle, entre Arras et Douai. L'armée du Nord avait échappé à une destruction complète, mais la république était loin d'être sauvée ; la route de Paris était encore une fois ouverte ; une marche hardie pouvait amener le prince de Cobourg et le duc d'York sous les murs de la capitale et compromettre le sort de la révolution ; l'idée ne leur vint pas de tenter cette épreuve décisive ; le prince commença l'investissement du Quesnoy, et le duc se dirigea sur Menin. Sur le Rhin et dans les Vosges, les opérations militaires n'avaient pas eu un meilleur succès. Beauharnais et Delaage, qui commandaient les armées du Rhin et de la Moselle, n'avaient pu interrompre le siége de Mayence, où s'étaient renfermés des officiers de distinction, Doyré, Meunier, Aubert-Dubayet, Kléber, et des représen-

tants énergiques, Rewbell et Merlin de Thionville ; la place se rendit, le 22 juillet, et la garnison, que la famine et des assauts réitérés avaient réduite de vingt-deux mille à dix-sept mille hommes, sortit avec les honneurs de la guerre. Les Prussiens victorieux se rejetèrent sur les armées du Rhin et de la Moselle, et se préparèrent au blocus de Landau. Aux Alpes, où la campagne avait commencé plus tard, on s'était battu sans grands résultats autour de la position de Sospello et du camp de Saorgio, mais la nouvelle de la révolte de Lyon allait enhardir les Austro-Sardes et provoquer de leur part un mouvement offensif. Aux Pyrénées, l'espagnol Ricardos avait refoulé le général Deflers jusque sous le canon de Perpignan (avril) ; un mois après il l'avait forcé de se replier au delà de la Têt, en abandonnant une partie de son artillerie, et il avait mis le siége devant Bellegarde et le fort des Bains, qui capitulèrent après quelques jours de résistance.

Ainsi la situation de la république était partout déplorable après la chute des girondins. La convention avait vu soixante départements protester contre le triomphe des montagnards, les grandes villes s'insurger et se fédéraliser entre elles, Lyon appeler les royalistes dans son sein, la Vendée, délivrée des *bleus*, devenir conquérante à son tour, et les coalisés, enhardis par la désorganisation de ses armées, peser lourdement sur toutes les frontières. Elle ne s'émut point de cette effrayante accumulation de dangers et trouva son salut dans l'excès de son énergie révolutionnaire. Contre les vaincus du 2 juin, elle imagina la constitution de 1793, qui n'avait pas d'autre but que celui de rattacher à sa cause tous les républicains sincères ; contre les royalistes du dedans et les ennemis du dehors, elle décréta les levées en masse, les réquisitions forcées et le *maximum*. Les girondins, au temps de leur puissance, avaient confié à un comité, dont le philosophe Condorcet

était le membre le plus influent, le soin de présenter un nouvel acte constitutionnel, et la Montagne, qui ne voyait dans ses adversaires que des bourgeois aristocrates, avait toujours fait ajourner le développement de leurs théories républicaines. Hérault de Séchelles eut la mission de formuler les principes du parti victorieux, et son projet, mis en discussion le 11 juin, fut adopté le 24 du même mois, et envoyé tout aussitôt à la sanction des assemblées primaires. Le temps manquait pour examiner à fond ce travail si rapide, et personne d'ailleurs ne croyait à son application immédiate ; ce n'était là, dans la pensée des législateurs conventionnels qu'un signe de ralliement, ayant toute la valeur d'un drapeau ; aussi ne songea-t-on pas à s'enquérir si cette constitution serait ou non praticable, et fit-on les plus larges concessions à l'esprit démagogique du jour. Au premier abord, rien ne paraît plus élémentaire et plus simple que ce système politique; la population est la seule base de la représentation nationale ; les conditions de fortune exigées par la Constituante n'existent plus, et tout citoyen a le droit d'assister aux assemblées primaires, qui élisent immédiatement les députés. Le corps législatif est un, indivisible et permanent ; il se réunit de droit au 1er juillet et sa session dure un an. Le conseil exécutif est composé de vingt-quatre membres choisis par la représentation nationale parmi les candidats qu'ont nommés les assemblées électorales des départements ; il est renouvelé par moitié à chaque législature. La même mobilité distingue les administrations municipales et judiciaires ; on veut se mettre en garde contre tout essai de tyrannie et prendre au sérieux cet article fondamental de la nouvelle déclaration des droits : « que tout individu qui usur- « perait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les « hommes libres. » La loi n'acquiert un caractère définitif que quarante jours après son envoi aux assemblées pri-

maires, lorsqu'il n'y a pas eu de réclamations de la part du dixième d'entre elles, dans la moitié des départements, plus un. C'est l'intronisation absolue de la démocratie, le régime exclusif de la multitude, l'apothéose du nombre; mais, nous l'avons dit, peu importait à ses auteurs l'œuvre en elle-même, pourvu qu'elle leur servît de moyen de triomphe, et sous ce point de vue ils atteignirent pleinement leur but. Danton s'était écrié: « C'est au moment « d'un grande production que les corps politiques, comme « les corps physiques, paraissent toujours menacés d'une « destruction prochaine. Nous sommes entourés d'orages; « la foudre gronde. Eh bien! c'est du milieu de ses éclats « que sortira l'ouvrage qui immortalisera la nation fran- « çaise. » Mais Danton se montra encore plus éloquent, au point de vue du salut public, lorsque les députés des municipalités départementales, chargés de notifier à l'assemblée l'acceptation de l'acte constitutionnel, demandèrent en outre l'arrestation de tous les suspects et la levée en masse du peuple: « Eh bien! dit-il, répondons à leurs « vœux! Les députés des assemblées primaires viennent « d'exercer parmi vous l'initiative de la terreur! Je de- « mande que la Convention, qui doit être maintenant pé- « nétrée de toute sa dignité, car elle vient d être revêtue de « toute la force nationale; je demande que, par un dé- « cret, elle investisse les commissaires des assemblées « primaires du droit de dresser l'état des armes, des sub- « sistances, des munitions, de faire un appel au peuple, « d'exciter l'énergie des citoyens, et de mettre en réqui- « sition quatre cent mille hommes. C'est à coups de canon « qu'il faut signifier la Constitution à nos ennemis! C'est « l'instant de faire ce grand et dernier serment, que nous « nous vouons tous à la mort, ou que nous anéantirons « les tyrans. » Le serment fut prêté, et les grandes mesures se succédèrent. L'insurrection girondine du Calva-

dos avait été déjà comprimée ; les troupes du général Wimpfen s'étaient laissé battre à Vernon à la première rencontre, et le 30 juillet, les autorités constituées du Calvados avaient officiellement reconnu leur erreur. Le 1er août, la Convention, défiant tout à la fois ses ennemis du dehors et du dedans, dénonça à tous les peuples la conduite lâche, perfide et atroce du gouvernement britannique, qui soudoyait, disait-elle, l'assassinat, le poison, l'incendie et tous les crimes pour l'anéantissement des droits de l'homme, envoya l'infortunée Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire, nomma des commissaires auprès des armées, et adopta, contre les insurgés de la Vendée, un décret rigoureux, qui contenait cet impitoyable paragraphe : « Il sera envoyé par le ministre de la guerre des matières « combustibles de toutes espèces pour incendier les bois, « les taillis et les genêts. Les forêts seront battues, les « repaires de rebelles seront détruits, les récoltes seront « coupées par les compagnies d'ouvriers pour être portées « sur les derrières de l'armée, et les bestiaux seront sai« sis. » A cette époque, les Vendéens, cruellement déçus dans leurs espérances de conquête, étaient rentrés dans le Boccage ; ils avaient vu tous leurs efforts se briser devant la courageuse résistance des Nantais dirigés par le général Canclaux, et le plus populaire de leurs chefs, le voiturier Cathelineau, avait succombé au sein de la mêlée (29 juin); mais ils n'en inspiraient pas moins de grandes craintes à la république ; le 5 juillet, au retour de l'expédition de Nantes, ils étaient tombés à Châtillon sur la division du général Westermann, et l'avaient complétement détruite ; le 18 juillet, le général Santerre, sorti de Saumur, s'était engagé dans le long défilé de Coron, et là, chargé avec fureur par les royalistes, il avait perdu deux mille morts, trois mille prisonniers, dix canons et tous les bagages. Les Vendéens, deux fois victorieux, avaient repris courage, et

l'effet moral de l'échec subi par eux devant la ville de Nantes ne s'était pas produit.

Le 16 août, la convention fut mise en demeure par une députation des jacobins, accompagnée des fédérés qui s'étaient réunis à Paris pour célébrer l'anniversaire du 10 août, de s'élever à la hauteur des grandes destinées de la France, et d'appliquer, sur les bases les plus larges, le principe révolutionnaire de la levée en masse : « Si vous demandez « cent mille hommes, s'écria l'orateur à la barre, peut-être « ne les trouverez-vous pas ; si vous demandez des mil- « lions de républicains, vous les verrez se lever pour aller « écraser les ennemis du peuple... Décrétez que le tocsin « sonnera dans toute la république à une heure fixe. Qu'il « n'y ait d'exception pour personne. Que l'agriculture « seule conserve les bras nécessaires à l'ensemencement « des terres et aux récoltes. Que le cours des affaires soit « interrompu, que la grande et universelle affaire des « Français, soit de sauver la république. » Le comité de salut public, qui avait été réorganisé au profit des vainqueurs du 2 juin, et où avaient pénétré les membres les plus ardents de la Montagne, se hâta de faire un rapport séance tenante, et la convention déclara que le peuple français allait se lever tout entier pour la défense de son indépendance, de sa liberté, de sa constitution, et pour délivrer son territoire de la présence des despotes et de leurs satellites. Puis, le 23 août, ce fut le jour du décret définitif ainsi conçu : « Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis au- « ront été chassés du territoire de la république, tous les « Français sont en réquisition permanente pour le service « des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hom- « mes mariés forgeront des armes, et transporteront des « subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits, « et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront les « vieux linges en charpie ; les vieillards se feront porter sur

« les places publiques, pour exciter le courage des guer-
« riers, la haine des rois et l'unité de la république. Les
« maisons nationales seront converties en casernes ; les
« places publiques en ateliers d'armes ; le sol des caves
« sera lessivé pour en extraire du salpêtre. Les armes de
« calibre seront exclusivement confiées à ceux qui mar-
« cheront à l'ennemi ; le service de l'intérieur se fera avec
« les fusils de chasse et l'arme blanche. Les chevaux de
« selle seront requis pour compléter les corps de cavale-
« rie ; les chevaux de trait, autres que ceux employés à l'a-
« griculture, conduiront l'artillerie et les vivres. Le comité
« de salut public est chargé de prendre toutes les mesures
« pour établir sans délai une fabrication extraordinaire
« d'armes de tout genre, qui réponde à l'état et à l'énergie
« du peuple français ; il est autorisé en conséquence, à
« former tous les établissements, manufactures, ateliers et
« fabriques qui seront jugés nécessaires à l'exécution des
« travaux, ainsi qu'à requérir pour cet objet, dans toute
« la république, les artistes et les ouvriers qui peuvent
« concourir à leur succès... Nul ne pourra se faire rem-
« placer dans le service pour lequel il sera requis ; les
« fonctionnaires publics resteront à leur poste. La levée
« sera générale ; les citoyens non mariés ou veufs sans en-
« fants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les pre-
« miers ; ils se rendront sans délai au chef-lieu de leur
« district, où ils s'exerceront tous les jours au maniement
« des armes, en attendant l'ordre du départ... Le bataillon
« qui sera organisé dans chaque district, sera réuni sous
« une bannière portant cette inscription : *Le peuple fran-*
« *çais debout contre les tyrans...* » La suite du décret
portait qu'afin de rassembler les subsistances en quantité
suffisante, les fermiers et régisseurs des biens nationaux,
verseraient dans les chefs-lieux de leurs districts respectifs,
en nature de grain, les produits de ces biens, et que les

propriétaires, fermiers et possesseurs de grains, seraient requis de payer en nature les contributions arriérées, même les deux tiers de celles dc 1793. Les moyens financiers qui formaient le complément nécessaire de ce grand système de défense, n'étaient pas moins extraordinaires; il n'y avait pas moins de quatre milliards six cent seize millions d'assignats en circulation, et le nombre toujours croissant en avait fait descendre la valeur réelle bien au-dessous de la valeur nominale; la convention proscrivit, sous les peines les plus sévères, le commerce du numéraire, et décréta que tout citoyen, convaincu d'avoir refusé en paiement des assignats-monnaie, serait condamné pour la première fois, à six mois de détention, et à une amende de 3,000 livres; en cas de récidive, à une amende double, et à vingt ans de fers. En même temps, Cambon, l'un des plus habiles administrateurs de l'assemblée, régularisait la dette publique, dont le désordre s'était singulièrement accrû pendant les derniers temps, et provoquait la création du *Grand-Livre*. La convention ajouta à ces dispositions générales et toutes d'intérêt public, nombre de mesures dictées uniquement par l'esprit de parti; ainsi, l'on ne se contenta pas de mettre en état d'arrestation les étrangers des pays avec lesquels la république était en guerre, et non domiciliés en France avant le 14 juillet 1789 : on incarcéra aussi les constitutionnels et les républicains modérés, pour être gardés jusqu'à la paix. « Dans le moment, ce n'était encore qu'une mesure de précaution. La bourgeoisie, le commerce, la classe moyenne, fournirent des prisonniers après le 31 mai, comme la noblesse et le clergé les avaient fournis après le 10 août. On créa une armée révolutionnaire de six mille soldats, et de mille canonniers pour l'intérieur. Chaque citoyen indigent eut quarante sous par jour, afin d'assister aux assemblées de section. On délivra des certificats de civisme, pour être assuré des opi-

nions de tous ceux qui coopéraient au mouvement révolutionnaire. On plaça les fonctionnaires sous la surveillance des clubs ; on forma un comité révolutionnaire par section, et l'on fit face de toutes parts aux ennemis extérieurs, et aux insurgés du dedans[1] »

A cet énergique concert de toutes les passions et de toutes les volontés réunies dans un but commun, les partisans de la Gironde n'opposaient que des résistances isolées et de tièdes sympathies; aussi le dénouement de la lutte ne fut-il pas un instant douteux. La soumission de Caen détermina celle de presque toutes les grandes villes. Bordeaux ouvrit ses portes au représentant Tallien ; le général Carteaux culbuta l'armée sectionnaire des Marseillais, fit son entrée dans la ville (25 août), et marcha vers Toulon, qui n'échappa momentanément à la vengeance des républicains que par l'admission dans le port de l'amiral anglais Hood, avec huit mille Espagnols. Lyon, abandonné à ses propres forces, sans espoir de secours, même du côté des Alpes, où les Piémontais venaient d'être battus, vivement pressé par l'armée de Kellermann, à laquelle le représentant Couthon expédiait journellement des renforts provenant de la levée en masse, se défendit à outrance, sous le commandement du royaliste Précy ; mais il fallut enfin capituler ; Précy eut la hardiesse de passer à travers les lignes des assiégeants, avec un millier de Lyonnais, et gagna heureusement la Suisse ; le reste attendit en tremblant les ordres de la convention (9 octobre). La prise de Lyon permit aux conventionels de diriger vers le Midi, une bonne partie de l'armée victorieuse, et le 19 décembre, Toulon près d'être foudroyé par le général Dugommier, qui avait suivi les inspirations d'un jeune officier d'artillerie, nommé Bonaparte, fut évacué par les ennemis,

[1] Mignet, Histoire de la Révolution française.

qui en se retirant, mirent le feu à la ville, et brûlèrent dans le port une escadre française de vingt vaisseaux.

L'anéantissement de la Vendée suivit de fort près la reddition de Toulon. Après la défaite des *bleus* à Coron, la lutte s'était maintenue entre eux et les royalistes, sans prendre un caractère décisif. Le général Rossignol, une créature de la commune de Paris, était venu remplacer Biron, dont la modération déplaisait, et avait pris à tâche de perpétuer les discussions fâcheuses qui s'étaient élevées entre l'état-major de Saumur, et celui de Nantes, où commandait Canclaux. Les Vendéens avaient été battus deux fois à Luçon (30 juillet, 14 août), par le général Tuncq, et ils avaient détruit la division de son successeur Lecomte, à Chantonnay (3 septembre). Lorsque la garnison de Mayence qui ne pouvait servir d'un an contre les coalisés, arriva à Nantes, et prit une part active à la guerre (6 septembre), les événements se dessinèrent avec plus de netteté, et la Vendée dut périr. Une première invasion dans le Boccage, échoua par la faute de Rossignol, que la défaite de Lecomte avait effrayé, et qui se hâta d'ordonner un mouvement rétrograde; les Mayençais furent écrasés à Torfou (19 septembre), et le général Santerre essuya encore à Coron, le même jour, une déroute plus sanglante que la première. Rossignol et Canclaux perdirent leurs commandements, et le général Léchelle parut en scène. C'était un militaire incapable, mais il avait sous lui deux officiers de la plus grande distinction, Kléber et Marceau, et il eut le bon esprit de s'abandonner entièrement à leurs conseils. Les royalistes vaincus à Treize-Septiers, à Châtillon, à la Tremblaye et à Chollet (17 octobre), se trouvèrent acculés à la Loire, et se décidèrent à envahir la Bretagne. Lescure, Bonchamps et d'Elbée, trois de leurs meilleurs généraux, avaient été blessés mortellement : Larochejacquelin et Stofflet restaient seuls debout; Charette s'était isolé par suite de riva-

lités mesquines. Le passage du fleuve eut lieu le 18 octobre, au milieu d'une confusion inexprimable, au bruit de l'artillerie républicaine, et quatre-vingt mille hommes, femmes et enfants, se dirigèrent vers Granville, pour se mettre en communication avec les Anglais, qui leur avaient promis des secours s'ils s'emparaient d'un port. Le général Léchelle, qui les poursuivait, voulut livrer bataille contre l'avis de ses officiers, et se laissa battre à Entrames (27 octobre); mais Granville opposa une résistance invincible, et la retraite devenue nécessaire, acheva la démoralisation des insurgés. Vainqueurs à Pontorson, puis à Dol (17-22 novembre), par suite de la précipitation des généraux Tribout et Westermann, ils attaquèrent en vain la ville d'Angers (3 et 4 décembre). Le 12, ils furent écrasés dans les rues du Mans, et le 23, au moment où ils se préparaient à repasser sur la rive gauche de la Loire, ils furent exterminés à Savenay (23 décembre). Larochejacquelin et Stofflet, s'échappèrent avec quelques milliers d'hommes. La Vendée était désormais détruite, et la mission des chefs républicains allait se borner à compléter l'anéantissement des vaincus.

A la frontière, les armes de la république avaient aussi prospéré. « Carnot venait d'entrer au comité de salut pu-« blic. A la méthode systématique de la coalition, qui con-« sistait à faire marcher une armée entière en avant d'un « vaste front d'opérations aussi régulièrement aligné qu'un « bataillon sur le champ de manœuvre, il entrevit que l'on « pourrait opposer une combinaison plus féconde en ré-« sultats. C'était de porter, contre un point du cordon « ennemi, une masse de forces assez compacte pour le « rompre et le contraindre à reformer en arrière son ali-« gnement [1]. » Le général Houchard, qui avait succédé à

[1] Tableau des guerres de la Révolution, par un ancien élève de l'École Polytechnique.

Custine, fit le premier l'application du nouveau système de Carnot, et gagna sur le duc d'York, qui assiégeait Dunkerque, l'importante bataille de Hondschoote (6, 7 et 8 septembre), puis celle de Menin sur le prince d'Orange (13 septembre). Il fallait alors se rabattre sur le général Beaulieu, dont la division liait les Hollandais au généralissime autrichien, le culbuter et prendre en flanc le prince de Cobourg, qui, maître du Quesnoy, avait investi Maubeuge. Houchard ne comprit pas que ce devait être là un mouvement décisif; il se lança à la poursuite du prince d'Orange et se laissa surprendre par Beaulieu à Courtrai (15 septembre. Le comité de salut public ne pardonnait plus des erreurs de ce genre; le malheureux général fut destitué et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Le montagnard Jourdan, appelé à le remplacer, marcha aussitôt sur Maubeuge, attaqua sans hésiter les positions des ennemis, bien qu'ils fussent supérieurs en nombre, et remporta sur le prince de Cobourg une brillante victoire à Wattignies (15 et 16 octobre). Les Autrichiens repassèrent la Sambre, et Jourdan reçut l'ordre de les suivre pour délivrer le territoire; mais la pluie survint, et bientôt on dut se décider à prendre des quartiers d'hiver. Sur le Rhin et dans les Vosges, les armées républicaines avaient défendu le terrain pied à pied depuis la capitulation de Mayence; toutefois, elles avaient été repoussées aux combats de Pirmasens et de Bondenthal (12 et 14 septembre), et forcées d'évacuer les fameuses lignes de Weissembourg (13 octobre). L'arrivée des représentants Saint-Just et Lebas ranima leur courage ébranlé; deux généraux habiles succédèrent à des commandants obscurs et sans capacité militaire. Hoche et Pichegru se concertèrent, et refoulèrent tout à la fois les divisions de Brunswick et de Wurmser, les enfoncèrent à Geisberg (25 décembre), rentrèrent dans Landau, bloqué depuis le mois d'août, dans les lignes de Weissembourg, et ne se

reposèrent qu'en pays conquis. Aux Alpes, Kellermann avait rejeté au delà du Saint-Bernard le marquis de Montferrat, fils du roi de Sardaigne, qui s'avançait au secours de Lyon (combat d'Épierre, 10 septembre), et, dans le comté de Nice, Dugommier avait fait reculer, à Gilette, les impériaux du général De Vins (18 octobre). Aux Pyrénées, il y avait eu de fréquentes rencontres entre les Espagnols et les républicains, sans que personne s'en émût, car l'intérêt s'était porté ailleurs. Le général Ricardos avait été défait à Thuir (17 juillet), et il y avait pris sa revanche (22 septembre); on ne put le contraindre à repasser les monts, et l'on dut ajourner à la campagne suivante la libération du Roussillon. Au résumé, l'année 1793, qui s'était annoncée d'une façon si menaçante, ne pouvait mieux finir. « On « avait presque sur tous les points préservé le territoire; « on conservait quelques conquêtes; on s'était préparé « d'immenses moyens militaires que les circonstances « avaient naturellement disposés à recevoir une organisa- « tion puissante[1]. »

A l'intérieur, la convention avait affermi sa puissance un instant compromise, et concentré tous les pouvoirs dans les mains du comité de salut public. Le 10 octobre, Saint-Just avait paru à la tribune et lu un rapport dans lequel il disait : « Dans les circonstances où se trouve la république, « la constitution ne peut être établie; on l'immolerait par « elle-même. Elle deviendrait la garantie des attentats « contre la liberté, parce qu'elle manquerait de la vio- « lence nécessaire pour les réprimer. Le gouvernement est « aussi trop embarrassé. Vous êtes trop loin de tous les « attentats; il faut que le glaive des lois se promène par- « tout avec rapidité, et que votre bras soit partout présent « pour arrêter le crime. » On décréta que le gouvernement

[1] Tableau des guerres de la Révolution, etc.

provisoire de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix; que le conseil exécutif, les généraux, les ministres, les corps constitués seraient placés sous la surveillance du comité de salut public, chargé d'en rendre compte à la convention; que l'inertie des autorités étant la cause des revers, les délais pour l'exécution des lois et des mesures de salut public seraient fixés, et que la violation de ces délais serait punie comme un attentat à la liberté; que le nécessaire de chaque département serait évalué par approximation et garantie, et que le superflu serait mis en réquisition; qu'il serait créé un tribunal et un jury de comptabilité, dans le but de poursuivre tous ceux qui avaient manié les deniers publics depuis la révolution, et de leur demander compte de leur fortune. « Ainsi se constitua, dit « M. Mignet, cette puissance terrible qui dévora les enne- « mis de la montagne, qui dévora ensuite la montagne et « la commune, et qui ne finit qu'en se dévorant elle- « même[1]. » Ce fut tout simplement l'organisation de la dictature au profit des jacobins et de leur chef Robespierre. Le comité de salut public comptait douze membres; Hérault de Séchelles et Robert-Lindet, tous deux amis de Danton, furent laissés à l'écart; Carnot eut la direction exclusive des opérations militaires; Cambon ne s'occupa que de la question des finances; Prieur de la Marne et Prieur de la Côte-d'Or n'aspiraient à aucun rôle politique et ils se vouèrent sans réserve à des travaux d'administration. Le pouvoir appartint donc à Robespierre, Couthon, Saint-Just, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, c'est-à-dire aux plus fougueux jacobins, et le faible Barrère, qui de feuillant était devenu girondin après le 10 août, et de girondin montagnard après le 31 mai, eut le monopole du panégyrique. L'établissement du gouvernement révolutionnaire

[1] Mignet, Histoire de la Révolution française.

était la conséquence extrême de la guerre à mort que la république avait déclarée à l'Europe; il avait une mission sanglante à remplir et une réaction à provoquer par les cruelles exagérations de son système; il mit la terreur à l'ordre du jour, promena en tous lieux la guillotine et nivela la société par la main du bourreau. La réaction vint après, juste à temps pour la nation prise en masse, trop tard pour les individus.

Saint-Just avait laconiquement formulé le programme de son parti : « Vous n'avez plus rien à ménager, avait-il dit, « avec les ennemis du nouvel ordre de choses, et la liberté « doit vaincre à tel prix que ce soit. » Le comité de salut public se mit à l'œuvre, et les supplices commencèrent. On sait comment fut punie la longue résistance de Lyon. « Le nom de Lyon ne doit plus exister, s'écria Barrère. « Vous l'appellerez *ville-affranchie*, et sur les ruines de « cette infâme cité, il sera élevé un monument qui attes- « tera le crime et la punition des ennemis de la liberté. Ce « seul mot dira tout : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon « n'est plus.* » Collot-d'Herbois et Fouché de Nantes furent chargés de donner le premier coup de marteau, et la démolition fut poursuivie par huit cents ouvriers, tandis que les représentants organisaient les mitraillades et inventaient la mine, pour accélérer la ruine de cette malheureuse ville. A Toulon, des flots de sang furent aussi répandus ; à Marseille, à Caen, à Bordeaux, les exécutions furent moins générales et moins meurtrières, parce que la répression avait été plus aisée. A Paris, le tribunal révolutionnaire s'établit en permanence, et l'échafaud ne se reposa plus jusqu'au 9 thermidor. Marie-Antoinette comparut le 14 octobre devant ses juges, et mourut avec courage (16 octobre) au bruit des applaudissements de cette multitude, qui jadis avait salué avec tant d'enthousiasme la venue de l'épouse du dauphin. Quelques jours après, ce fut le tour des giron-

dins, au nom desquels avait eu lieu la révolte des départements; ils étaient au nombre de vingt-un, Brissot, Vergniaud, Gensonné, Fonfrède, Ducos, Valazé, Lasource, Sillery, Gardien, Carra, Duprat, Beauvais, Duchâtel, Mainvielle, Lacaze, Duperret, Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados, Boileau, Lehardy, Antiboul et Vigée. En entendant son arrêt de mort, Valazé se frappa d'un coup de poignard. Lasource s'écria : « Je meurs dans un mo« ment où le peuple a perdu sa raison ; vous, vous mour« rez le jour où il la recouvrera. » Ils marchèrent vers la place de la Révolution en chantant *la Marseillaise*, et se livrèrent au bourreau en hommes de cœur, comme ils avaient vécu (31 octobre). Le duc d'Orléans, Philippe-Égalité, qui avait joué dans la révolution un si triste rôle, les suivit de près (6 novembre), ainsi que le vertueux Bailly, auquel on n'avait pas pardonné le massacre du Champ-de-Mars, sous la Constituante (11 novembre). Les girondins, qui s'étaient échappés, ne furent pas plus heureux. Grangeneuve, Salles, Guadet, Barbaroux périrent à Bordeaux. Pétion, Buzot et Roland mirent fin à leurs jours, ainsi que le philosophe Condorcet. Rabaut fut exécuté à Saint-Étienne, Valady à Périgueux, Chambon à Lubersac. La belle madame Roland fut guillotinée à Paris, car le tribunal révolutionnaire n'épargnait personne; les généraux de leur bord furent aussi condamnés, Custine, Houchard, Biron, Beauharnais. Louvet, Kervélégan, Lanjuinais, Henri Larivière et Lareveillère-Lépeaux réussirent seuls à se soustraire aux vengeances de leurs persécuteurs jusqu'à la chute du régime de la Montagne.

Le comité de salut public et son instrument judiciaire suivaient une marche parallèle. Pendant que celui-ci frappait indistinctement tous les hommes du passé, feuillants et girondins, royalistes et républicains modérés, celui-là rompait brusquement avec les vieux usages, et substituait

une ère nouvelle, à l'ère chrétienne, un calendrier républicain au calendrier grégorien. L'ère des Français fut datée du 22 septembre 1792, jour de la fondation de la république; l'année fut divisée en douze mois égaux de trente jours, sous les noms de ***vendémiaire***, ***brumaire***, ***frimaire*** pour l'automne, de ***nivôse***, ***pluviôse***, ***ventôse*** pour l'hiver, de ***germinal***, ***floréal***, ***prairial*** pour le printemps, de ***messidor***, ***thermidor***, ***fructidor*** pour l'été; chaque mois en trois décades, chaque décade en dix jours, qui s'appelèrent ***primidi***, ***duodi***, ***tridi***, ***quartidi***, ***quintidi***, ***sextidi***, ***septidi***, ***octidi***, ***nonidi***, ***decadi***. Les cinq derniers jours furent nommés ***sans-culottides*** ou ***complémentaires***, et consacrés au ***Génie***, au ***Travail***, aux ***Actions***, aux ***Récompenses***, à ***l'Opinion***. Dans les années bissextiles, le sixième dut être la ***sans-culottide*** par excellence et se passer en fêtes nationales. La progression du mouvement révolutionnaire était singulièrement logique, au point de vue de ses chefs; on avait proscrit les individus qui appartenaient à une autre époque, on abolissait maintenant les souvenirs, et l'heure vint bientôt d'en finir avec l'antique religion, qui sentait quelque peu la monarchie. La commune, où dominait la faction des ***enragés***, dirigée par le procureur Chaumette et le substitut Hébert, provoqua de la part de l'évêque constitutionnel de Paris et de son clergé une abjuration solennelle; ce fut une étrange comédie; ces apostats méprisables et niais, puisqu'ils n'avaient pas même l'excuse de la passion, se présentèrent à la barre de la convention pour renier le christianisme et proclamer le culte de la Raison. La municipalité fit fermer les églises et promena dans les rues une belle jeune femme, qui jouait le personnage de la déesse. Mais ces scènes ridicules, qui n'avaient pour moteurs que des révolutionnaires de bas-étage, tels que Chaumette, Hébert, Vincent, Momoro, le Prussien Anacharsis Clootz et le général Ronsin, qui n'étaient préconisées que par le

journal du *Père Duchêne*, ne devaient pas avoir une longue durée. Les *enragés*, qui frayaient avec la partie la plus vile et la plus emportée de la populace, parlaient déjà tout bas du *modérantisme* du pouvoir, et s'efforçaient de le pousser à de nouveaux excès ; ils étaient devenus compromettants par leur turbulence, et entraient sourdement en lutte contre le comité de salut public. Ce n'était pas là le compte des dominateurs de la Montagne, et la perte des hébertistes fut résolue.

Un autre parti s'était aussi formé, en dehors des comités, qui, croyant la révolution terminée et la république désormais hors de danger, répugnait aux mesures de rigueur, et demandait qu'on cherchât à rattacher les vaincus à la cause populaire, au lieu de les exterminer. Danton s'était mis à sa tête, Danton, qui possédait encore la plus grande renommée révolutionnaire du jour, et qui avait contribué, plus que personne, au salut de la nation ; cet homme singulier qui avait été le principal instigateur des massacres de septembre, qui n'avait jamais reculé devant les nécessités les plus terribles, s'était laissé attendrir lors du supplice des girondins qu'il croyait inutile, et depuis ce moment il avait rêvé le retour du gouvernement à la modération ; il s'était confié à quelques amis sûrs, tels que Philippeaux, Lacroix, Camille Desmoulins; puis, fatigué de la tourmente, il s'était retiré dans sa ville natale, à Arcis-sur-Aube, pour y vivre paisiblement avec sa jeune femme, dont il était épris. Alors l'impétueux Camille Desmoulins divulgua son idée et la popularisa dans les premiers numéros du *Vieux Cordelier*, ce pamphlet tout à la fois si énergique et si spirituel, qui est resté un chef-d'œuvre. Son collègue Philippeaux dénonça l'état-major de Saumur, composé des favoris de la commune, et dont les fautes grossières avaient grandement contribué à prolonger la guerre de la Vendée. Le comité de salut public s'émut, les nouveaux modérés

attaquaient sa puissance dictatoriale et ses dernières mesures; ils réclamaient la répression des hébertistes, la fin des proscriptions, la mise en liberté des suspects, l'abolition du tribunal révolutionnaire et l'établissement d'un comité de clémence; ils s'en prenaient nominativement à Billaud-Varennes, Saint-Just, Collot-d'Herbois, dont l'inflexibilité leur semblait incurable; mais ils avaient respecté Robespierre, dont l'influence morale était immense, et, lorsque Danton, rappelé par eux, revint d'Arcis-sur-Aube, il s'aboucha avec *l'incorruptible*, qui était resté neutre entre les deux partis. Les deux rivaux parurent d'abord s'entendre; Robespierre défendit Danton aux jacobins et corrigea lui-même les épreuves du *Vieux Cordelier*. La bonne intelligence ne dura cependant pas longtemps : Billaut, Collot et Saint-Just, qui se voyaient menacés, circonvinrent leur collègue, réveillèrent ses anciennes jalousies, et obtinrent de lui le sacrifice des dantonistes, en lui abandonnant les anarchistes de la commune. Robespierre monta à la tribune et accusa les deux factions des modérés et des ultrà-révolutionnaires, qui, sous des bannières différentes, tendaient, disait-il, au même but, c'est-à-dire à la désorganisation du gouvernement populaire, à la ruine de la convention et au triomphe de la tyrannie. Saint-Just s'expliqua plus ouvertement encore : « Que voulez-vous, dit-il, vous « qui ne voulez point de vertu pour être heureux? Que « voulez-vous, vous qui ne voulez point de terreur contre « les méchants? Que voulez-vous, vous qui courez sur « les places publiques pour vous faire voir et pour faire « dire de vous : Vois-tu un tel qui passe? Vous périrez, « vous qui courez à la fortune; vous qui prenez un œil « hagard et affectez les patriotes pour que l'étranger vous « achète ou que le gouvernement vous place; vous, de la « faction des indulgents, qui voulez sauver les criminels; « vous de la faction des étrangers, qui voulez tourner la

« sévérité contre les défenseurs du peuple! Des mesures « sont déjà prises pour s'assurer des coupables; ils sont « cernés. » Saint-Just fit décréter que la justice et la probité étaient à l'ordre du jour, et c'était encore une menace dirigée contre les dantonistes, qu'on appelait aussi les *immoraux*, et dont on flétrissait les dilapidations (23 ventôse — 13 mars). Le soir, l'accusateur public, Fouquier-Tinville, fit arrêter Hébert, Vincent, le général Ronsin, Momoro et quelques autres, auxquels on adjoignit Chaumette, l'évêque de Paris Gobel et Anacharsis Clootz. Le club des Cordeliers, qui leur était dévoué, voila la déclaration des Droits de l'Homme et chercha à remuer le peuple en leur faveur; mais rien ne bougea dans les faubourgs, et le 4 germinal ils furent conduits à la place de la Révolution, en présence d'une nombreuse foule qui se moquait des lâchetés d'Hébert, et qui, parodiant un mot familier aux porteurs de son journal, s'écriait : « *Il est bougrement en colère, le père Duchêne.* » Les ultrà-révolutionnaires avaient disparu de la scène; il restait à se débarrasser des indulgents, et des bruits sinistres circulaient dans Paris. Les avertissements ne manquaient pas à Danton, qui se reposait sur sa force passée, sur la vieille popularité de son nom, et qui ne pouvait croire à tant de hardiesse; on lui proposa de fuir, et il répondit dédaigneusement : « Est-ce qu'on em- « porte sa patrie à la semelle de ses souliers. » Le 10 germinal, il fut saisi avec Lacroix, Philippeaux, Camille Desmoulins et conduit au Luxembourg. A cette nouvelle, la convention, depuis longtemps muette, s'agita, et Legendre osa faire une motion en faveur de ses amis, mais Robespierre monta à la tribune : « Au trouble depuis longtemps « inconnu, dit-il, qui règne dans cette assemblée, à l'agi- « tation qu'a produite le préopinant, on voit bien qu'il est « question ici d'un grand intérêt, qu'il s'agit de savoir si « quelques hommes l'emporteront aujourd'hui sur la pa-

« trie... » La convention, subjugée, se tut, et décréta d'accusation Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, le général Westermann, Chabot, Bazire, Fabre-d'Eglantine, Delaunay, Hérault de Séchelles et quelques hommes plus obscurs. Amenés devant le tribunal révolutionnaire, les accusés se défendirent vigoureusement et effrayèrent leurs juges par la véhémence et la fermeté de leurs réponses ; on ne put leur imposer silence, qu'en les mettant hors des débats. Lors de son premier interrogatoire, Danton avait dit : « Je suis Danton, assez connu « dans la révolution ; mon corps sera bientôt dans le néant « et mon nom au Panthéon. » Lorsqu'on vint lui signifier son arrêt de mort, il s'écria : « On nous immole à l'ambi- « tion de quelques lâches brigands, mais ils ne jouiront pas « longtemps de leur criminelle victoire. J'entraîne Robes- « pierre... Robespierre me suit. » Ils furent exécutés le 16 germinal (5 avril 1794); mais la dernière prophétie de Danton ne devait pas tarder à recevoir son accomplissement.

« Pendant les quatre mois qui suivirent la chute du « parti de Danton, le pouvoir des comités s'exerça sans « opposition et sans retenue. La mort devint le seul moyen « de gouvernement, et la république fut livrée à des exé- « cutions journalières et systématiques. C'est alors que « furent inventées les conspirations des prisons encombrées « avec la loi des suspects et qu'on vida avec celle du 22 « prairial, qui pourrait être appelée la loi des condamnés ; « c'est alors que les envoyés du comité de salut public « remplacèrent tout à fait, dans les départements, ceux « de la montagne, et qu'on vit dans l'ouest, Carrier, le « le protégé de Billaud ; dans le midi, Maignet, le protégé « de Couthon ; dans le nord, Joseph Lebon, le protégé de « Robespierre. L'extermination en masse contre les ennemis « de la dictature démocratique, qui avait déjà été pratiquée « à Lyon et à Toulon par des mitraillades, devint plus hor-

« rible encore par les noyades de Nantes, par les échafauds « d'Arras, de Paris et d'Orange[1]. » Robespierre atteignait le plus haut période de sa puissance, et tous les regards étaient fixés sur lui ; le club des jacobins l'avait surnommé le *bon génie de la république*, et la convention tremblait à sa voix. Pour les étrangers, il résumait la révolution tout entière ; pour le peuple, il personnifiait en lui-même toutes les vertus républicaines solennellement mises à l'ordre du jour ; pour quelques fanatiques, il était déjà une sorte de Messie, ou tout au moins de prophète inspiré. C'était là plus qu'il n'en fallait pour gonfler cette âme vaniteuse et la pousser à de graves imprudences. Le culte de la Raison étant tombé en oubli depuis la chute des hébertistes, il avait fait reconnaître par la convention l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, et instituer des fêtes décadaires à la *Vérité*, à la *Justice*, à la *Pudeur*, à l'*Amitié*, à la *Frugalité*, à la *Bonne foi*, à la *Gloire*, à l'*Immortalité*, au *Malheur*, etc. Le 20 prairial (8 juin), la religion nouvelle fut inaugurée par une cérémonie brillante, et Robespierre, qui avait imaginé l'Être suprême, fut appelé à en faire les honneurs en sa qualité de président de la convention. Quelques jours auparavant, une tentative d'assassinat, qui en définitive n'avait sérieusement menacé que les jours de Collot-d'Herbois, avait permis aux jacobins de faire éclater sans mesure leur enthousiasme et de célébrer la vertu, le génie et l'éloquence du *grand homme* de la république. Robespierre prit toutes ces flatteries à la lettre, et, le 20 prairial, revêtu d'un costume splendide, tenant des fleurs et des épis dans sa main, il affecta de marcher seul en avant de ses collègues de la convention, comme s'il eût voulu, par un isolement calculé, habituer les esprits à la pensée de son usurpation. Son visage respirait la joie et la satisfac-

[1] Mignet, Histoire de la Révolution française.

tion les plus intimes, et les modérés espérèrent, en le voyant, qu'il annoncerait la venue d'un régime plus clément et plus doux. Il n'en fut malheureusement pas ainsi, et on l'entendit dire : « Peuple, livrons-nous aujourd'hui « aux transports d'une pure allégresse. Demain nous com- « battrons encore les vices et les tyrans. » Deux jours après, Couthon présenta à la convention la fameuse loi du 22 prairial.

Le comité de salut public s'engageait, de plus en plus, dans les voies de l'extermination, et cependant toutes ces crises violentes de la guerre étrangère et de la révolte intérieure, qui avait mis la république en péril et justifié jusqu'à un certain point les exagérations révolutionnaires, avaient disparu. La Vendée, détruite à Savenay, n'avait plus de grandes armées ; les colonnes infernales du général Turreau sillonnaient le pays en tout sens, brûlant les villages et les forêts, traquant impitoyablement les rebelles, passant tout au fil de l'épée (janvier). Ces mesures implacables avaient soulevé tout ce qui restait de Vendéens, mais ils étaient hors d'état de soutenir la lutte ; ils ne combattaient plus que dans l'intérêt de leur existence personnelle, sans chefs, car la Rochejacquelin était mort (4 mars), et ils n'avaient plus guère que Stofflet et Charette, sans munitions, sans aucun point de ralliement ; dans cette situation désespérée, la modération devait les désarmer, et le successeur de Turreau, Vimeux, commença l'œuvre de la pacification. Au nord, Pichegru qui comptait cent cinquante mille hommes sous ses ordres de la mer à la Sambre, avait laissé prendre Landrecies, au début de la campagne (30 avril), et le prince de Cobourg s'apprêtait à renouveler ce vieux projet d'invasion que les coalisés tenaient en réserve depuis deux ans ; mais le général républicain envahit la Flandre maritime avec cinquante mille hommes, et le plan des ennemis se trouva compromis. Clairfait et le duc d'York

furent battus à Moescroen, à Courtrai, à Turcoing, à Hooglède, tandis que Jourdan, avec les armées de la Moselle et des Ardennes, forçait le passage de la Sambre, gagnait sur le prince de Cobourg la bataille de Fleurus 26 juin), pénétrait dans les Pays-Bas, et opérait à Bruxelles sa jonction avec l'armée du Nord; les Autrichiens furent rejetés au delà du Wahal. Dans les Vosges, les généraux Moreau et Michaud avaient culbuté les Prussiens à Neustadt, Édenkoben, Trippstadt, emporté les hauteurs de Kaiserslautern, et envahi l'électorat de Trèves, afin de se mettre en communication avec l'armée de Jourdan, qui avait pris le nom d'Armée de Sambre-et-Meuse. Aux Alpes, on s'était emparé du petit Saint Bernard et du Mont-Cénis; dans le comté de Nice, le général Dumerbion avait chassé les impériaux de Ponte-di-Nave, fait capituler Ormea et Saorgio, pris possession du col de Tende, et s'était établi sur le revers méridional des Alpes maritimes. A la frontière des Pyrénées, Dugommier avait forcé le camp espagnol du Boulou, repris Collioure et Port-Vendres, et Moncey, franchissant la Bidassoa, avait occupé la vallée de Bastan, enlevé Fontarabie, transporté le théâtre de la guerre sur le territoire ennemi.

Ainsi la république était partout victorieuse, et les rigueurs du pouvoir décemviral n'avaient plus l'excuse des revers. Cependant Couthon vint apporter, le 22 prairial, à la convention, une loi effrayante, qui supprimait toutes les garanties de la défense, et mettait la nation tout entière à la discrétion absolue de l'accusateur public : « La loi, y était-il dit, donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes; elle n'en accorde point aux conspirateurs. L'assemblée, qui était demeurée silencieuse depuis la mort de Danton, retrouva alors un reste d'énergie pour appuyer une motion d'ajournement, mais la parole toute-puissante de Robespierre brisa les résistances, et le tribu-

nal révolutionnaire, dominé par Fouquier-Tinville, put envoyer journellement à la mort des *fournées* de cinquante ou soixante personnes. Barnave, Malesherbes, madame Élisabeth de France, tous les prisonniers illustres avaient déjà péri ; ce fut le tour des victimes plus obscures, et du 22 prairial au 9 thermidor (10 juin - 27 juillet) douze cent quatre-vingt-cinq personnes furent envoyées à l'échafaud. Heureusement que le règne de la terreur tirait à sa fin ; le triumvirat de Robespierre, Couthon et Saint-Just, qui avaient formé entre eux une étroite union, inquiétait leurs collègues Billaud-Varennes, Collot d'Herbois et Barrère, dont l'importance politique allait s'amoindrissant tous les jours.

Les membres les plus influents du comité de sûreté générale, Amar, Vadier, Vouland, n'avaient laissé périr les Hébertistes qu'à regret, et ils voyaient leur autorité s'effacer devant celle du comité de salut public. Dans la convention, les amis de Danton, Tallien, Bourdon de l'Oise, Legendre et nombre d'autres, redoutaient une nouvelle liste de proscription, en tête de laquelle auraient figuré leurs noms. Tous ces ressentiments divers se firent jour peu à peu, et l'opposition grandit en dépit de la crainte. Nous l'avons dit, Robespierre n'était pas un homme d'action ; il ne prit pas l'initiative des hostilités ; il souffrit qu'on ridiculisât son pontificat de la fête à l'Être Suprême, qu'on flétrît ses prétentions à la tyrannie, qu'on l'appelât Pisistrate, et lorsque le comité de sûreté générale eut fait condamner une vieille illuminée, Catherine Théot, dans les rêves enthousiastes de laquelle il jouait un des premiers rôles, il se mit à l'écart des comités et ne se montra plus qu'au club des Jacobins. Là il se plaignait avec amertume de ses ennemis, et organisait lentement le plan d'une dernière insurrection, dans laquelle il les aurait tous frappés ; il n'attendait plus que le retour de Saint-Just, que ses adversaires voulurent en vain rattacher à leur cause. Le 8 thermidor,

il reparut à la convention et attaqua violemment tous ceux qui voulaient perdre la république par les excès ou par la modération ; c'était ainsi qu'il avait procédé contre Hébert et Danton, et il comptait sur un semblable dénouement ; la convention, encore indécise, ne fit entendre ni un applaudissement, ni un murmure ; les Jacobins, qui lui appartenaient entièrement, couvrirent son discours d'acclamations frénétiques, et la lutte fut ajournée au lendemain. Pendant toute la nuit, les montagnards qu'il avait accusés sans les nommer, coururent chez les représentants de la droite et de la Plaine, qui ne s'étaient pas prononcés, et qui se souvenaient que Robespierre avait sauvé soixante-treize des leurs, mis en état d'arrestation au mois d'octobre précédent, pour avoir protesté contre l'insurrection du 2 juin ; ils réussirent enfin à les gagner, et, le 9 thermidor, au début de la séance, la majorité fut formée contre les triumvirs. Aussi, lorsque Saint-Just essaya de parler, Tallien l'interrompit avec véhémence, et demanda que le voile fût entièrement déchiré. Billaud-Varennes prit la parole et dénonça hautement les projets de dictature de Robespierre ; celui-ci voulut répondre, et sa voix fut couverte par des cris furieux : « A bas le tyran ! à bas le tyran ! » Un tumulte effroyable régnait dans la salle ; le président Thuriot agitait sa sonnette, et Robespierre lui criait en vain d'une voix irritée : « Pour la dernière fois, me donneras-tu la parole, président d'assassins ? » Il s'adressa alors aux députés de la droite et ne rencontra que des regards glacés ; son visage était livide, sa bouche écumait : « Malheureux, lui dit un montagnard, le sang de Danton t'étouffe. » Son arrestation fut décrétée à l'unanimité avec celle de Couthon, de Saint-Just, de Lebas et de Robespierre jeune ; les deux derniers avaient généreusement réclamé leur part de responsabilité. La convention triomphait dans son enceinte, mais le combat n'était pas terminé. Le con-

seil-général de la commune s'était réuni ; au premier bruit de l'incarcération de Robespierre et de ses collègues, elle les envoya chercher, et les accueillit à bras ouverts; le maire Fleuriot et l'agent national Payan proclamèrent l'insurrection ; le club des Jacobins se déclara en permanence ; le commandant Henriot, qui avait été d'abord arrêté dans la rue Saint-Honoré, fut délivré par deux cents canonniers et se mit à la tête de la force armée. Il arriva sur la place du Carrousel et fit braquer l'artillerie sur la salle des séances. Le moment était critique pour la convention : « Citoyens, dit le président qui s'était couvert en signe de « détresse, voici le moment de mourir à notre poste ; » et tout le monde s'assit dans l'attente du premier coup de canon. Ce n'était qu'une fausse alarme ; Henriot ne put jamais décider ses canonniers à commencer le feu, et il se replia sur la place de Grève, au moment où l'assemblée mettait les conspirateurs hors la loi. Les bataillons sectionnaires vinrent peu à peu se ranger autour des Tuileries; lorsqu'ils furent en nombre, Barras nommé commandant de la force armée et secondé par Fréron, Rovère, Bourdon de l'Oise, Féraud, Léonard Bourdon, Legendre, les mena à l'attaque du poste central des insurgés : « Les mo-« ments sont précieux, avait dit Fréron, il faut agir ; Barras « est allé prendre les ordres des comités. Nous allons mar-« cher contre les rebelles. Nous les sommerons, au nom de « la convention, de nous livrer les traîtres, et, s'ils refu-« sent, nous réduirons en poudre cet édifice ; » et le président lui avait répondu : « Partez de suite, afin que le jour « ne paraisse pas avant que la tête des conspirateurs « soit tombée. » On arriva vers minuit à l'Hôtel-de-Ville, où les conjurés étaient toujours rassemblés ; la place de Grève n'était même pas défendue ; la mise des conspirateurs hors la loi avait produit un effet merveilleux, et tous leurs partisans s'étaient débandés. A la vue des colonnes conven-

tionnelles, les triumvirs comprirent qu'ils étaient perdus; Robespierre se tira un coup de pistolet, et ne se brisa que la mâchoire; Lebas se frappa d'un main plus assurée; Robespierre jeune sauta d'un troisième étage sans pouvoir se tuer; Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire, accusant la lâcheté d'Henriot, le précipita dans un égout, d'où il fut retiré à moitié mort; Couthon se cacha sous une table; Saint-Just attendit ses ennemis sans changer de visage. Le lendemain on les conduisit au supplice, au milieu d'une foule immense, qui les accablait d'imprécations. Robespierre, défiguré par sa blessure, montra une insensibilité complète; Saint-Just garda jusqu'au dernier moment son attitude calme et dédaigneuse. Vingt-deux têtes tombèrent ce jour-là, et le régime de la terreur eut fait son temps (10 thermidor an II, 28 juillet 1794).

CHAPITRE XV.

DEPUIS LE 9 THERMIDOR JUSQU'AU 18 BRUMAIRE.

A la journée fameuse du 9 thermidor, finit sans retour la période ascendante de la révolution ; depuis cette époque décisive, le mouvement révolutionnaire ne fit que décroître jusqu'au jour où les partis, définitivement usés par la violence des luttes, par l'immensité des événements, par la diversité de leurs transformations successives, vinrent s'absorber en un seul homme, un des derniers venus, qui recueillit tout l'héritage de ceux qui l'avaient précédé. La grande bataille de la veille ne s'était pas livrée précisément entre les fauteurs du *modérantisme* et les partisans de la terreur ; il n'y avait pas, entre les triumvirs et la majorité des comités, une question de clémence en jeu ; à tout prendre même, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Amar, Vadier, Vouland, étaient des terroristes plus implacables que Robespierre, Couthon et Saint-Just. On ne s'était heurté que dans un intérêt de conservation personnelle ; mais

la nation se persuada que la modération avait vaincu, et l'opinion ressuscitée parla si haut, qu'il fallut bien accepter cette conséquence indirecte du triomphe. Les membres survivants des comités de salut public et de sûreté générale s'imaginaient n'avoir travaillé que pour eux-mêmes, et ils espéraient garder le monopole du gouvernement, sans diminuer son extrême tension. C'était une erreur grave, qu'on ne leur laissa pas longtemps. Les amis de Danton, Tallien, Fréron, Legendre, Barras, Bourdon de l'Oise, Rovère, Bentabole, Dumont, les deux Merlin, se coalisèrent avec les chefs de la droite et de la plaine, Boissy-d'Anglas, Sieyès, Cambacérès, Thibeaudeau, et reçurent le nom de *thermidoriens;* la majorité leur resta. La Convention reprit toute la puissance dont elle s'était dessaisie depuis l'établissement du gouvernement révolutionnaire, et le comité de salut public, qui l'avait si complétement dominée, qui pendant près d'un an n'avait fait renouveler ses pouvoirs mensuels que pour la forme, rentra sous sa dépendance comme avant l'insurrection du 31 mai. La Montagne n'avait succombé que parce qu'il y avait eu désunion parmi ses chefs. Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois et leurs collègues du comité de sûreté générale, voyant la réaction se dessiner hautement, serrèrent leurs rangs et appelèrent à eux les hommes purs de leur parti, qui n'avaient coopéré que passivement aux actes révolutionnaires, mais qui craignaient la contre-révolution, tels que Cambon, Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, etc. Hors de l'assemblée, ils s'appuyèrent sur le club épuré des jacobins, et sur les débris de la faction robespierriste, qui, faute de mieux, se ralliait à eux. Les thermidoriens, de leur côté, s'emparèrent des sections qui avaient marché avec eux contre la commune, et se préparèrent à combattre leurs nouveaux adversaires. Maîtres de la Convention, ils firent aussitôt rapporter les mesures qui avaient le plus contribué au maintien

de la tyrannie décemvirale. On réorganisa sur des bases plus modérées, et avec des garanties réelles, le tribunal révolutionnaire ; on décréta d'accusation l'affreux Fouquier-Tinville, qui avait si cruellement abusé de ses redoutables fonctions d'accusateur public ; on abolit la loi du 22 prairial ; on commença à opérer avec de grandes précautions l'élargissement des suspects. Les comités de salut public et de sûreté générale devinrent plus indépendants l'un de l'autre, et la Convention s'attribua sur leurs opérations une surveillance des plus actives. Le premier, dans lequel entrèrent des thermidoriens, Tallien, Bréard, Eschassériaux, Treilhard, Thuriot, Laloi, à la place de Hérault de Séchelles, exécuté avec les Dantonistes, de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just morts aussi, de Jean Bon-Saint-André, et de Prieur de la Marne, toujours en mission, fut chargé, comme par le passé, de la guerre et des négociations diplomatiques ; au second fut confié le soin de la grande police. Les assemblées journalières des sections furent réduites à une seule par décade, et les citoyens indigents, qui avaient fait la principale force de Robespierre, cessèrent de recevoir pour leur droit de présence à ces assemblées, quarante sous par jour. Un mois s'était à peine écoulé depuis le 9 thermidor, et cependant de grands pas avaient été déjà faits dans les voies de la réaction. Après avoir brutalement modifié les choses, on s'attaqua aux personnes, et, le 11 fructidor, Lecointre de Versailles prit à partie Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère, Amar, Vadier, Vouland, qu'il accusa d'être les continuateurs de Robespierre. Cette dénonciation était prématurée; elle fut réfutée avec indignation par Billaud-Varennes, et déclarée calomnieuse par la Convention ; mais elle prépara les esprits à des accusations plus sérieuses, et lorsque le procès des cent trente-trois habitants de Nantes, envoyés à Paris comme fédéralistes par Carrier, et longtemps détenus

dans les prisons, eut mis en relief les effrayants excès auxquels s'était livré, en Bretagne, le proconsul terroriste, Legendre renouvela à la tribune la motion de Lecointre, et la Convention passa simplement à l'ordre du jour, sans exprimer cette fois une désapprobation formelle. C'est que, depuis le 11 fructidor, la Montagne avait encore perdu du terrain; les comités avaient vu sortir de leur sein, par la voie du sort, Barrère, Carnot et Robert-Lindet, d'une part, Vadier, Vouland et Moïse Baile de l'autre, et Billaud-Varennes sentant son isolement au milieu de tous ces membres nouveaux, qui pour la plupart étaient ses adversaires, avait donné sa démission ainsi que Collot-d'Herbois. Tous deux s'étaient retirés au club des jacobins, où, lorsqu'on leur reprochait leur silence et leur inaction, Billaud répondait avec une irritation concentrée : « Le lion dort, « mais son réveil sera terrible. » On leur enleva aussi ce dernier asile; en opposition avec cette société célèbre, le journaliste Fréron, qui publiait l'*Orateur du Peuple*, avait réuni les jeunes gens des sections qui portaient l'habit décolleté et les cheveux à la victime, et qui ne marchaient jamais qu'avec des bâtons courts et plombés. La *jeunesse dorée* de Fréron, comme on l'appela, avait déclaré une guerre à mort aux jacobins, et c'étaient tous les jours, dans Paris, des rixes violentes entre les partisans du *costume à la victime* et les sans-culottes encore affublés du bonnet rouge. Le club des jacobins était singulièrement déchu de son ancienne importance; la Convention lui avait interdit les pétitions collectives, les affiliations et les correspondances; il ne représentait plus que lui-même, et n'avait plus d'appui que dans les faubourgs; il fut assailli, dans le lieu même de ses séances, par les bandes thermidoriennes, et emporté d'assaut après un siége courageusement soutenu. Le lendemain, la Convention envoya des commissaires pour fermer les portes, et mettre les scellés sur les

registres (21 brumaire). La société des jacobins fut définitivement anéantie.

Les chefs du mouvement rétrograde s'enhardissaient à mesure. On rappela au sein de l'assemblée les soixante-treize membres mis en état d'arrestation pour avoir protesté contre l'insurrection du 31 mai; on activa les poursuites contre Fouquier-Tinville, Carrier et Joseph Lebon, qui furent condamnés à mort; on abolit les décrets d'expulsion rendus contre les prêtres et les nobles; on enleva le buste de Marat qui se trouvait dans la salle des séances, et son corps disparut du Panthéon, où il avait été transporté après le 9 thermidor. On supprima la loi du *maximum,* qui avait si longtemps fourni du pain au peuple, et les lois pénales qui défendaient, au profit des assignats, le trafic de l'or et de l'argent. Bientôt aussi, les proscrits du 2 juin, qui avaient échappé aux vengeances de la Montagne, vinrent reprendre leurs places dans l'enceinte conventionnelle, et apporter aux thermidoriens l'appui de leurs talents et le prestige de leurs malheurs; c'étaient Isnard, Louvet, Lanjuinais, Kervélégan, Henri Larivière, Lareveillère-Lépeaux, Lesage. Presqu'en même temps on décrétait d'arrestation Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère. Les restes du parti désorganisé des jacobins s'agitaient vivement en leur faveur. Le bas-peuple qui, pendant toute la durée du règne de la Terreur, avait été nourri gratuitement par le comité de salut public, ne s'était pas soumis sans murmures à la suppression du *maximum,* qui le rejetait brusquement dans son ancienne condition de travail et de misère; car, depuis lors, les marchands s'étaient vengés avec usure de l'oppression sévère dans laquelle les avait tenus le gouvernement révolutionnaire. Les accapareurs, longtemps intimidés par la perspective du châtiment, se hâtaient de réparer le temps perdu; le pain manquait au pauvre qui ne pouvait payer en nu-

méraire, et qui soldé lui-même en papier-monnaie, sur le pied de sa valeur nominale, supportait de grandes pertes dans l'échange quotidien qu'il était obligé d'en faire contre les denrées de première nécessité. Huit milliards d'assignats avaient été émis, et l'agiotage avait beau jeu, puisque la pénalité n'existait plus ; le *signe représentatif* créé par la Constituante, et qui dans l'origine avait eu deux gages excellents, le crédit public et les biens nationaux, était descendu presque sans transition au quinzième de son taux légal, et cette énorme baisse, motivée par le manque absolu de crédit, par l'immense quantité des circulations, par la fâcheuse dépréciation des propriétés nationales, variait au gré des spéculateurs ; elle tournait toujours au détriment des classes nécessiteuses, déjà fort irritées par la longue et générale interruption des travaux industriels, et excitait parmi elles de graves mécontentements. Le procès des trois accusés devait commencer, le 3 germinal, devant la Convention. Le 1er (20 mars 1795), leurs adhérents soulevèrent les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau; mais cette première tentative mal concertée fut réprimée sans peine par les jeunes gens des sections. Le 12, un attroupement plus considérable envahit la salle des séances, en demandant du pain, la constitution de 1793, et la mise en liberté des patriotes, et l'assemblée demeura pendant quelques heures à la merci des insurgés, qui recevaient au milieu du tumulte, les encouragements des députés de la *Crète* ou de la Montagne. Dégagée par les bataillons sectionnaires, elle usa de rigueur envers les prévenus et les représentants de leur bord ; Barrère, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois furent condamnés à la déportation, et l'on décréta d'arrestation dix-sept membres de la Crète, Cambon, Ruamps, Léonard Bourdon, Thuriot, Chasle, Amar, et quelques autres au nombre desquels figurait Lecointre de Versailles, redevenu montagnard depuis la réintégration

des girondins. L'émeute du 12 germinal n'avait eu qu'un dénouement incomplet; elle porta au comble l'exaspération des sans-culottes, et le 1er prairial (20 mai), une insurrection formidable éclata dans Paris. Au nom du peuple insurgé pour obtenir du pain et reprendre ses droits, les factieux proclamèrent la mise en activité de la constitution de 1793, la convocation des assemblées primaires pour le 25 prairial, et la délivrance de leurs frères incarcérés; ils destituèrent, de leur chef, tous les membres du gouvernement, fixèrent au 25 messidor l'ouverture des sessions de l'assemblée législative, qui devait remplacer la Convention, et se ruèrent sur les Tuileries, au bruit du tocsin et du canon d'alarme. La Convention s'était déclarée en permanence, et avait appelé les sections à son secours; mais, avant leur arrivée, sa garde ordinaire se trouva trop faible pour contenir les envahisseurs, et le président Boissy-d'Anglas, que sa participation aux travaux du comité des subsistances avait fait surnommer *Boissy-Famine*, fut couché en joue sur son fauteuil; le député Féraud, qui s'était élancé pour le couvrir de son corps, fut pris pour le journaliste Fréron, et criblé de coups de sabre; on lui coupa la tête, et on la présenta, au bout d'une pique, au courageux Boissy-d'Anglas, qui l'honora d'un salut respectueux, et subit avec une inébranlable fermeté les insultes grossières de cette multitude en fureur. Les montagnards de l'assemblée crurent le triomphe assuré, et ils se mirent tout aussitôt en devoir d'en profiter. Tous les articles du programme insurrectionnel furent convertis en motions par eux, au milieu de cette épouvantable confusion, et successivement adoptés; puis ils nommèrent une commission exécutive et un commandant de la force armée; ils décrétèrent le rappel de leurs collègues, et le rétablissement du club des jacobins. La foule, qui s'était mêlée à eux, applaudissait à toutes leurs mesures, et le reste de l'assemblée

gardait le silence de la stupeur, lorsque les sections armées débouchèrent sur la place du Carrousel. Les députés Legendre, Kervelégan et Auguis pénétrèrent à leur tête dans la salle, repoussèrent à coups de baïonnettes les insurgés surpris, et rendirent à la Convention la liberté de ses délibérations. Tout ce qui s'était fait pendant cette sanglante invasion populaire fut annulé, et quatorze montagnards, arrêtés comme complices du mouvement, partirent aussitôt de Paris sous bonne escorte. Le lendemain, la lutte fut près de recommencer entre les anarchistes et les sectionnaires qui s'étaient rangés autour des Tuileries; des commissaires conventionnels furent envoyés au milieu des groupes hostiles, et l'on parvint à empêcher une collision. Le 4 prairial, le meurtrier de Féraud, dont on avait réussi à s'emparer, fut délivré par l'émeute au moment où on le conduisait au supplice. Alors, la Convention se décida à agir avec vigueur; les faubourgs furent enveloppés par vingt mille hommes des sections, et on leur enleva tout à la fois leurs chefs, leurs armes et leur artillerie. Ainsi désarmés, ils cessaient d'être dangereux, et le foyer le plus actif des soulèvements anarchiques perdait toute son importance révolutionnaire. Ce fut une journée décisive, et la Montagne ne put jamais se relever de cette dernière chute. Six des quatorze montagnards arrêtés par suite des événements du 1er prairial furent traduits devant une commission militaire, et condamnés à être fusillés; c'étaient les représentants Goujon, Bourbotte, Romme, Duroy, Duquesnoy et Soubrany, tous jacobins exaltés, mais dont le passé était sans tache. Le même couteau leur servit à tous pour échapper à l'exécution de l'arrêt, et trois d'entre eux se frappèrent à mort; les autres allèrent à l'échafaud avec un courage digne d'une meilleure destinée; tous moururent au cri de : Vive la république.

La Convention, victorieuse des terroristes à l'intérieur,

'emportait également au dehors sur la coalition. Les armées républicaines, où dominaient les généraux montagnards, n'avaient accueilli qu'avec une répugnance marquée la nouvelle du 9 thermidor; mais ce n'était pas l'heure des insurrections militaires, et le mouvement offensif ne se ralentit pas. Vers la fin de 1794, les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, opérant toujours de concert, avaient rejeté les Autrichiens au delà du Rhin et les Anglo-Bataves sur l'extrême frontière des Provinces-Unies. L'hiver venu, les troupes de Pichegru mal nourries, mal vêtues, voyant se déployer devant elles un pays riche et jusqu'alors respecté par la guerre, entreprirent la conquête de la Hollande, franchirent les fleuves et les canaux sur la glace, et se répandirent brusquement dans toutes les provinces. Tout céda à l'invasion; les villes les plus importantes, Amsterdam, La Haye, Rotterdam, Leyde, Utrecht, se rendirent sans coup férir; les patriotes, excités par les réfugiés, qui s'étaient empressés d'accourir, se soulevèrent partout contre l'autorité du stathouder, qui dut se réfugier en Angleterre; une nouvelle forme de gouvernement s'établit, et, au début de la campagne de 1795, la république batave conclut un traité de paix et d'alliance avec la république française, qui se fit céder la Flandre hollandaise, Maëstricht, Venloo et leurs dépendances, et stipula la liberté de la navigation sur le Rhin, l'Escaut et la Meuse (traité de Paris, 16 mai 1795).

L'Europe commençait à se lasser de la guerre, en dépit de la question de principes. Le 1er février, la Toscane avait prit l'initiative de la conciliation, et bien que son exemple ne fût pas d'un grand poids, il n'en avait pas moins été d'un heureux augure pour l'avenir.

La Prusse, privée de la coopération des Anglais, qui trouvaient désormais les ports de la Hollande fermés, et débordée sur sa droite par les armées françaises, avait déjà

entamé des négociations à Bâle avec les commissaires conventionnels, et le traité de paix, d'amitié et de bonne intelligence, venait d'être signé dans cette ville, le 16 germinal (5 avril 1795). L'impulsion une fois donnée, une autre puissance que des ressentiments de famille devaient fortement rattacher aux ennemis les plus obstinés de la République, se tourna vers la pensée d'une pacification ; ce fut le tour de l'Espagne, que Pérignon, Augereau, Schérer et Moncey avaient envahie par le Roussillon et par la vallée de Bastan. Figuières, Roses, Bilbao, toutes les forteresses tombaient à mesure, et les républicains se préparaient à traverser l'Ebre, lorsqu'on leur annonça la suspension des hostilités. Le cabinet de Madrid reconnut la république française et lui céda la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, où la révolte générale des nègres avait occasionné d'épouvantables complications ; la France restitua à l'Espagne tout ce qu'elle avait conquis sur la frontière des Pyrénées (16 juillet). Dans la Vendée, l'œuvre de conciliation avait été poursuivie avec habileté, et les divers chefs vendéens avaient même momentanément déposé les armes. Le général Hoche, une des intelligences les plus distinguées et les plus brillantes de cette époque si féconde en hommes remarquables, commandait l'armée de Rennes, et nul n'était plus apte à guérir les profondes blessures de la guerre civile ; mais les intrigues de l'Angleterre vinrent se jeter à la traverse, et l'expédition avortée de Quiberon fut encore un douloureux épisode. Un des chefs les plus entreprenants de la chouannerie bretonne, le marquis de Puisaye, qui lors de la révolte girondine des départements, avait commandé un corps de troupes fédéralistes sous Wimpfen, s'était engagé à soulever toute la Bretagne, si le ministère anglais envoyait sur les côtes des secours en hommes, en armes et en munitions. William Pitt accepta le marché, et six mille émigrés, commandés par le comte

d'Hervilly, partirent sur une flotte de trente-cinq voiles, qui les débarqua dans la baie de Quiberon. Hoche accourut à la hâte de Rennes avec quelques milliers d'hommes, enveloppa la colonne de d'Hervilly, et la refoula dans la presqu'île de Quiberon, d'où elle était sortie. Quelques jours après, les émigrés s'élancèrent sur le camp républicain, où ils se firent écraser par des décharges meurtrières; leur chef tomba mortellement blessé (16 juillet). Le 20, aidé par la trahison de quelques prisonniers républicains qui s'étaient enrôlés parmi les royalistes, Hoche pénétra, au milieu d'une nuit obscure, dans le fort Penthièvre qui fermait l'entrée de la presqu'île, et dès lors ce fut un carnage affreux ; la tempête avait éloigné la flotte britannique; il ne restait plus à la côte que de rares embarcations exposées sans défense au feu de l'artillerie républicaine. Peu réussirent à gagner le large ; le plus grand nombre fut coulé à fond. Tout ce qui n'avait pu ni s'échapper ni mourir se livra aux vainqueurs, sans capitulation (20 juillet), car les lois contre l'émigration surprise les armes à la main étaient formelles, et Hoche n'avait rien à promettre. Ils furent tous impitoyablement fusillés; c'étaient pour la plupart des officiers de l'ancienne marine.

Ce désastreux essai de l'émigration coïncidait avec le réveil des anciens partisans de la monarchie à l'intérieur. L'insurrection de prairial avait jeté l'alarme dans les masses, qui craignaient par-dessus tout le retour du régime décemviral; la réaction qui s'opérait dans les esprits depuis le 9 thermidor, avait pris une allure plus décidée, et les royalistes s'étaient rencontrés pour en recueillir tout le fruit. A Paris, on avait organisé la *chasse aux jacobins*, en chantant le *Réveil du peuple*, que les thermidoriens avaient substitué à la *Marseillaise*; dans les départements, le mouvement en sens inverse avait engendré de sanglantes collisions, et le Midi avait vu les *Compagnies de Jésus* et *du*

Soleil prendre dans les prisons une terrible revanche des massacres de septembre 1792 ; à Lyon, à Aix, à Tarascon, à Marseille, on avait exercé contre les patriotes des persécutions inouïes, prodigué les tortures et les supplices, renouvelé presque les noyades révolutionnaires de Carrier. Pendant que les populations fanatisées se vengeaient ainsi des réquisitions forcées, de la loi des suspects et des mitraillades, la tête du parti créait des journaux, instituait des clubs, se mêlait aux sections, préparait à mesure les éléments de son futur triomphe, et comptait sur le résultat des élections promises par la Constitution nouvellement décrétée. Ce n'était plus l'acte constitutionnel de 1793 qui se trouvait en cause ; la Convention avait vu de trop près les inconvénients du règne de la multitude, pour ne pas en redouter l'application, et le comité, chargé d'abord de présenter les lois organiques de la constitution jacobine, avait insensiblement agrandi sa tâche, et arrêté un programme mieux en harmonie avec les progrès de l'opinion et les besoins du jour. La Constitution de l'an III, discutée pendant les trois mois de messidor, thermidor et fructidor, fut adoptée le 22 août 1795. Elle débutait, comme ses deux aînées, par une déclaration des droits de l'homme, mais on y avait joint une déclaration des devoirs. Le corps législatif était composé de deux chambres, élues par les assemblées électorales ; l'élection avait deux degrés et supposait au second certaines conditions de propriété, qui variaient selon l'importance des lieux. Le conseil des Cinq-Cents possédait seul le droit d'initiative, en fait de législation ; le conseil des Anciens, formé de deux cent cinquante membres, avait le droit d'approbation ou de refus, ou si l'on aime mieux, le *veto*. Les deux conseils se renouvelaient tous les ans par tiers. Le pouvoir exécutif appartenait à un directoire de cinq membres, entouré de ministres, partiellement renouvelé par l'élection d'un nouveau membre chaque année, chargé

de pourvoir à la sûreté intérieure et extérieure de la république, disposant de la force armée, nommant les généraux en chef, et présidé pendant trois mois, à tour de rôle, par l'un des directeurs, qui avait alors la signature et les sceaux. Le directoire était nommé par le conseil des Anciens sur la présentation faite par les Cinq-Cents d'une liste décuple de candidats. L'initiative vis-à-vis du corps législatif ne lui était accordée qu'en un seul cas, lorsqu'il s'agissait de déclarer la guerre; hors de là, il ne pouvait que l'inviter bénévolement à prendre tel ou tel objet en considération, sans jamais proposer des projets rédigés en forme de lois. C'était du reste lui qui devait entretenir les relations politiques, conduire les négociations, distribuer les armées ainsi qu'il le jugeait convenable, faire les stipulations préliminaires, telles que les armistices et les neutralisations; on lui donnait une garde d'honneur, un palais tout entier, une sorte de liste civile annuellement équivalente pour chacun de ses membres à la valeur de cinquante mille myriagrammes, ou dix mille deux cent vingt-deux quintaux de froment; mais il lui était interdit de s'adjuger des commandements militaires, et de faire passer ou séjourner aucun corps de troupes dans la distance de six myriamètres de la commune où le corps législatif tenait ses séances, à moins d'une réquisition ou autorisation de sa part. Enfin, par un excès de précaution, que le passé justifiait, il est vrai, suffisamment, on avait réservé aux Anciens la faculté de changer la résidence des conseils, en indiquant aussitôt le lieu et l'époque de la nouvelle réunion. Le comité, qui fit la Constitution de l'an III, et où le systématique Sieyès avait refusé d'entrer, comptait en général dans son sein des hommes modérés, Lesage, Daunou, Boissy-d'Anglas, Creuzé-Latouche, Berlier, Louvet, Lareveillère-Lépeaux, Lanjuinais, Durand-Maillane, Baudin des Ardennes et Thibeaudeau; ils avaient eu surtout en vue de prévenir tout à la fois le retour de la

démagogie pure et les usurpations de quelques hommes, et, sous ce double rapport, leur œuvre valait mieux que celles qui l'avaient précédée. Elle n'avait pas d'opposition sérieuse à redouter; car les républicains modérés attendaient d'elle la fin des agitations, la réalisation de tous leurs rêves de paix et de liberté; les royalistes espéraient dominer, au jour de son application, dans les assemblées électorales, et attendaient avec une impatience fiévreuse la clôture des sessions conventionnelles.

Le déchaînement contre cette imposante assemblée, qui avait joué un si terrible rôle dans l'histoire révolutionnaire, était universel à cette époque; on lui reprochait amèrement les violences et les proscriptions du régime décemviral; on faisait peser sur elle toute la responsabilité des sanglants épisodes de la Terreur; les journalistes en faveur, Laharpe, Richer de Serizy, Suard, Fiévée, Morellet, Lacretelle jeune, Poncelin, Tronçon du Coudray, Marchéna, etc., soulevaient l'opinion contre elle, et il devenait évident que les élections prochaines seraient dirigées dans un sens hostile à ses principes et par suite au système républicain. La Convention vit le péril et résolut d'y pourvoir. On se préparait à attaquer son œuvre, elle se mit en devoir de la défendre, et décréta que le nouveau corps législatif se composerait des deux tiers de ses membres, qu'il ne serait nommé qu'un nouveau tiers (5 fructidor-22 août); le 13 fructidor elle abandonna aux assemblées électorales le choix des deux tiers à conserver. C'était là une décision singulièrement arbitraire, et qui contrastait avec le désintéressement affiché par la Constituante; mais elle était nécessaire, au point de vue conventionnel, pour préserver la république de l'imminente invasion des royalistes, et le désappointement qu'ils en ressentirent donna la juste mesure des grandes espérances qu'ils avaient conçues. Ce ne furent partout que protestations et menaces contre cette

violation flagrante de la liberté électorale; et cependant la majorité des assemblées primaires, qui s'étaient réunies le 20 fructidor, donna son adhésion tout à la fois à l'acte constitutionnel et aux décrets des 5 et 13 fructidor. A Paris, l'opposition fut plus violente, et tout se prépara pour une lutte à main armée. La section Lepelletier, où dominaient les plus fougueux journalistes, prit la tête du mouvement, et forma un comité central, qui n'était pas autre chose qu'une sorte de gouvernement insurrectionnel; la constitution fût acceptée par la majorité des sections, mais les décrets de réélection rencontrèrent une résistance invincible, et, le 11 vendémiaire, les électeurs parisiens, devançant le moment fixé pour la réunion des assemblées électorales, se rassemblèrent dans la salle du Théâtre-Français, sous la présidence du duc de Nivernais. La Convention, voyant approcher la crise, se hâta de tout disposer pour sa défense; elle se déclara en permanence, fit venir les troupes et l'artillerie du camp des Sablons, cassa le collége des électeurs, donna des armes à quinze ou dix-huit cents patriotes qui s'étaient volontairement offerts, et nomma un comité de cinq membres (Colombel, Barras, Daunou, Letourneur et Merlin de Douai), chargé de pourvoir au salut public. Le 12 vendémiaire, le général de l'intérieur, Menou, marcha contre les sectionnaires qui occupaient le couvent des Filles-Saint-Thomas; mais il parlementa au lieu de les disperser, et les insurgés enhardis crurent que la Convention déclinait le combat. Le lendemain donc, ils s'avancèrent contre le château des Tuileries, au nombre de trente-cinq ou quarante mille, sous les ordres des généraux Danican, Duhoux et de l'ex-garde du corps Lafon. Menou, dont la mollesse avait motivé cette attaque hardie, avait été destitué, et Barras nommé commandant de la force armée, en souvenir du 9 thermidor. Celui-ci eut l'heureuse idée de s'adjoindre un jeune officier d'artillerie, qui avait grandement con-

tribué à la prise de Toulon, et qui avait été laissé à l'écart, sous une inculpation de terrorisme, depuis la chute de Robespierre. Bonaparte (c'était le nom du jeune officier) plaça les cinq mille hommes de l'armée conventionnelle sur tous les points menacés, entoura le château d'une redoutable artillerie, et lorsque les sectionnaires débouchèrent par la rue Saint-Honoré et par le pont Royal, il leur fit essuyer des décharges meurtrières. La bataille avait commencé à quatre heures et demie; à six heures, les révoltés étaient en pleine déroute, et le lendemain une tranquillité parfaite régnait dans Paris si fort agité la veille. La Convention ne voulut pas ensanglanter son dernier triomphe; elle se contenta de destituer l'état-major de la garde nationale, de dissoudre les compagnies de chasseurs et de grenadiers, d'ordonner le désarmement des sections Lepelletier et du Théâtre-Français, et de créer trois commissions pour le jugement des chefs de la rébellion, dont on se garda bien d'empêcher l'évasion; un seul, l'ancien garde-du-corps Lafon, fut saisi et condamné à mort, parce qu'il refusa de nier sa qualité d'émigré et de démentir la part qu'il avait prise à l'insurrection. Puis l'assemblée décréta, dans un accès de clémence, que la peine de mort serait abolie dans la république française, à dater de la paix générale, changea le nom de la place de la Révolution en celui de place de la Concorde, et accorda une amnistie, dont n'étaient exceptés que les conspirateurs du 13 vendémiaire. C'était le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795). Les élections étaient terminées: les deux conseils des Anciens et des Cinq-Cents étaient prêts à commencer leur carrière législative. Il ne restait plus rien à l'ordre du jour, et le président, se levant, prononça la formule solennelle: « La Convention nationale déclare que sa mis« sion est remplie et que sa session est terminée. » « Pouvoir révolutionnaire, dit M. Mignet, elle finit au mo-

ment où l'ordre légal recommença. Trois années de dictature avaient été perdues pour la liberté, mais non pour la révolution. »

Les deux conseils appelés à recueillir l'héritage de la Convention se constituèrent le 5 brumaire an IV, et les cinq directeurs, Lareveillère-Lépaux, Rewbell, Barras, Letourneur, puis Carnot, au refus de Sieyès, qui persistait dans sa dédaigneuse inaction, furent choisis parmi les régicides, comme pour mieux garantir l'avenir de la nouvelle constitution républicaine. La situation de la France, au moment où s'opéra ce grand remaniement politique, était difficile. Les masses, si vivement remuées, pendant les cinq ou six années qui venaient de s'écouler, avaient besoin d'ordre et de paix; les hautes classes, si longtemps vouées à la proscription, se dédommageaient par l'exagération du luxe et des plaisirs, par l'abus des élégantes fêtes, par l'étalage du plus effronté égoïsme, des déclamations du jacobinisme contre l'immoralité, de ses prétentions à la vertu, de la grossièreté proverbiale de sa mise et de la farouche austérité de ses mœurs. On se hâtait de jouir, comme pour réparer le temps perdu, et Paris avait revêtu une physionomie riante qui contrastait singulièrement avec les sombres allures de l'époque de la terreur. Mais, au delà de la sphère des riches et des oisifs du monde directorial, régnait une misère profonde; le peuple, tourmenté par la famine et le manque absolu de travail, se pressait toujours à la porte des boulangers, dans l'attente d'un morceau de pain noir, et la rareté des subsistances donnait au gouvernement les mêmes soucis que par le passé. L'agriculture languissait, les manufactures s'étaient arrêtées, les ateliers demeuraient déserts; la pénurie financière, qui s'accroissait à chaque émission de papier-monnaie, était devenue si grande, que le capital de cinq francs de rente sur l'État ne dépassait pas la modique somme de dix francs. Les fonc-

tionnaires les plus éminents n'étaient pas même à l'abri de cette indigence universelle. « Les cinq directeurs, en se « rendant au Luxembourg (qui leur avait été assigné pour « résidence), n'y trouvèrent pas un seul meuble. Le con- « cierge leur prêta une table boîteuse, une feuille de papier « à lettre, une écritoire, pour écrire le premier message, « qui annonçait aux deux conseils que le directoire était « constitué. Il n'y avait pas un sou en numéraire à la tré- « sorerie. Chaque nuit on imprimait les assignats néces- « saires au service du lendemain, et ils sortaient tout « humides des caisses de la république; la plus grande « incertitude régnait sur les approvisionnements, et pen- « dant plusieurs jours on n'avait pu distribuer que quel- « ques onces de pain ou de riz au peuple[1]. » La circulation des assignats était montée au chiffre énorme de dix-neuf milliards, sans compter les rentrées successives et les encaisses, que l'on pouvait évaluer à douze milliards environ. Les armées, à l'entretien desquelles on avait d'abord tout sacrifié, n'avaient plus ni solde, ni chevaux, ni vêtements, ni munitions de guerre; l'enthousiasme avait disparu, et la victoire avait abandonné les drapeaux de la république. A la frontière du nord, Pichegru, que la conquête de la Hollande avait porté au premier rang des généraux de la république, s'était laissé gagner par les royalistes; il avait ouvert des négociations secrètes avec le prince de Condé, chef de l'émigration armée, et bien qu'ils n'eussent pu s'entendre, le général de l'armée de Rhin-et-Moselle s'était fait battre à Wieblingen par Clairfait (24 septembre 1795), avait compromis l'armée de Jourdan, qui était restée seule en présence de forces supérieures, et nécessité le retour des républicains sur la rive gauche du Rhin. Aux Alpes, la fin de la campagne avait été plus heureuse, et le général

[1] M. Thiers, Histoire de la Révolution française.

Schérer, qui venait d'arriver à l'armée d'Italie avec les vainqueurs des Pyrénées, avait gagné sur les Austro-Sardes la bataille de Loano (24 novembre), qui préluda dignement aux brillants faits d'armes de 1796.

Les cinq directeurs, que les conseils avaient chargés de pourvoir aux graves difficultés de la situation, comprirent toute la grandeur de leur tâche et se mirent à l'œuvre avec ardeur. Rewbell, qui était l'homme le plus actif et le plus capable du gouvernement, eut dans son département la justice, les finances et les relations extérieures ; Lareveillère s'occupa de l'éducation, des sciences, des arts et de l'industrie ; Barras eut la direction de la police ; Carnot celle des opérations militaires ; Letourneur la marine et les colonies : « Vous, écrivaient les dépositaires du pouvoir à « leurs agents, que nous appelons pour partager nos tra- « vaux, vous qui devez avec nous faire marcher cette « constitution républicaine, votre première vertu, votre « premier sentiment doit être cette volonté bien prononcée, « cette foi patriotique qui a fait aussi ses heureux enthou- « siastes et produit ses miracles. » Ce langage noble et ferme fit impression ; les affaires ne tardèrent pas à s'améliorer. « La circulation des subsistances fut assurée, et, au bout d'un mois, le directoire se déchargea de l'approvisionnement de Paris, qui se fit tout seul. L'immense activité, créée par la révolution, commença à se porter vers l'industrie et l'agriculture. Une partie de la population quitta les clubs et les places publiques pour les ateliers et les champs ; alors se ressentit le bienfait d'une révolution qui, ayant détruit les corporations, morcelé la propriété, aboli les priviléges, quadruplé les moyens de civilisation, devait rapidement produire un bien-être prodigieux en France. Le directoire favorisa ce mouvement de travail par des institutions salutaires. Il rétablit les expositions publiques de l'industrie et perfectionna

le système d'instruction décrété sous la Convention. L'institut national, les écoles primaires, centrales et normales, formèrent un ensemble d'institutions républicaines. Le directeur Lareveillère, chargé de la partie morale du gouvernement, voulut alors fonder, sous le nom de *théophilanthropie*, le culte déïste, que le comité de salut public avait inutilement essayé d'établir par la *fête à l'Être suprême*. Il lui donna des temples, des chants, des formules et une sorte de liturgie; mais une pareille croyance ne pouvait qu'être individuelle et ne pouvait pas rester longtemps publique. On se moqua beaucoup des *théophilantropes*, dont le culte contrariait les opinions politiques et l'incrédulité des révolutionnaires. Aussi, dans le passage des institutions publiques aux croyances individuelles, tout ce qui avait été liberté devint civilisation, et tout ce qui avait été culte devint opinion. Il resta des déïstes, mais il n'y eut plus de théophilantropes [1]. » Le directoire ne réussit pas mieux dans ses projets financiers que dans ses tentatives religieuses. L'emprunt forcé, auquel il était parvenu à décider les conseils, malgré leur antipathie pour tout moyen révolutionnaire, ne rapporta rien ou presque rien; on essaya alors d'une transformation du papier-monnaie, et l'on créa des *mandats* territoriaux, destinés à être échangés, soit contre les assignats, à raison de trente assignats pour un mandat, soit à présentation contre les biens nationaux qui leur furent spécialement affectés. L'émission monta à deux milliards quatre cents millions et donna une impulsion rapide à la vente des domaines publics; mais cette ressource fiscale ne dura pas longtemps et ne put arrêter que momentanément la marche de la république vers cette désastreuse banqueroute de trente-trois milliards, qui était le seul dé-

[1] **M. Mignet, Histoire de la Révolution française.**

nouement possible d'un état de choses si fâcheusement anormal.

Politiquement, le but unique du directoire à l'intérieur fut de se poser avec franchise entre les factions extrêmes, et de les frapper sans ménagement tour à tour, lorsqu'elles feraient mine de s'établir en lutte ouverte avec les autorités constituées. L'audace contre-révolutionnaire des insurgés de vendémiaire avait déterminé une sorte de réaction en faveur des vaincus de thermidor et de prairial; ils se crurent appelés à profiter de la défaite des royalistes, et formèrent au Panthéon un club où ils se rendaient en armes et discutaient les chances d'une attaque contre le pouvoir exécutif et les conseils. Leur chef était un certain Gracchus Babœuf, qui publiait le *Tribun du peuple*, démocrate exalté et prêt à tout hasarder pour assurer, selon sa formule humanitaire, *le règne du bonheur commun*, basé sur l'application de la loi agraire. Le directoire, averti du complot, ferma le club du Panthéon (8 ventôse an IV); mais les partisans de Babœuf ne s'émurent pas pour si peu; la légion de police, qui comptait dans ses rangs beaucoup de révolutionnaires, fut gagnée par eux, et le gouvernement se vit obligé de la dissoudre. Déçus une seconde fois, les conjurés, au nombre desquels figuraient des terroristes connus, tels que Vadier, Amar, Choudieu, Ricord, Drouet, le général Rossignol, créèrent un comité insurrecteur de salut public, tinrent de fréquentes réunions dans un lieu qu'ils nommaient le *temple de la Raison*, et résolurent de marcher contre le directoire et le corps législatif. Leur programme était la constitution de 1793, la liberté, l'égalité, le bonheur commun; leurs moyens d'action consistaient dans l'appui des anciens jacobins et des troupes du camp de Grenelle, qu'ils s'imaginaient avoir séduites; le jour de l'exécution était fixé au 21 floréal. Le gouvernement était au courant de toutes leurs menées; la veille de l'explo-

sion, Babœuf et ses complices furent arrêtés dans le *temple de la Raison*, et renvoyés devant la haute-cour de Vendôme. Cependant tout ne fut pas encore dit. Dans la nuit du 13 fructidor, six ou sept cents montagnards se ruèrent brusquement sur le palais du Luxembourg, qui fut défendu par la garde directoriale; vigoureusement repoussés, ils se portèrent vers le camp de Grenelle où ils avaient pratiqué de nouvelles intelligences; mais le commandant Malo fit monter ses dragons à cheval, les chargea sans pitié, et les commissions militaires firent justice de ceux que le sabre avait épargnés. Quelques jours après, ce fut au tour des royalistes d'organiser un soulèvement; des meneurs subalternes, l'abbé Brothier, l'ancien conseiller au parlement, Lavilleheurnois, et un agent obscur nommé Dunan firent des propositions au commandant Malo, qui feignit d'entrer dans leurs vues et qui révéla tout; on les traduisit devant les tribunaux civils, et ils en furent quittes pour une courte détention, car ils avaient affaire à des juges de leur bord. Babœuf, dont les projets avaient inspiré une profonde terreur, n'avait pas de grâce à espérer; il avait proposé aux directeurs de traiter de puissance à puissance, et sa lettre n'avait pas reçu d'autre réponse que la publicité; il fut condamné avec Darthé, ancien secrétaire du proconsul Lebon, et tous deux, en entendant leur sentence, se frappèrent d'un coup de poignard, comme les six montagnards du 1er prairial.

Vainqueur des débris de la faction jacobine, le directoire l'était également des derniers chefs de l'insurrection vendéenne et des ennemis du dehors. Le général Hoche, qui commandait dans l'Ouest avec une armée de cent mille hommes, avait noblement rempli sa mission de pacificateur; sachant que les masses, épouvantées de l'immensité de leurs pertes, n'aspiraient qu'à vivre en paix avec la république, il avait pris à tâche de les rallier par des conces-

sions et de les dépouiller de leurs armes, en les leur faisant échanger contre les bestiaux dont il s'était emparé. Le pays, battu en tous sens par de fortes colonnes, se soumit; Stofflet fut saisi, grâce à la trahison, et fusillé à Angers (7 ventôse — 26 février 1796). Charette, qui dans ses récentes communications avec les princes émigrés avait puisé une énergie nouvelle, tomba dans une embuscade que lui avait tendue le général Travot, et subit la mort à Nantes avec un admirable courage (9 germinal —29 mars). La chouannerie bretonne céda aussi à l'ascendant des armées républicaines et à l'habileté consommée de leur général ; la plupart de ses chefs, et parmi eux nous citerons Georges Cadoudal, se sauvèrent en Angleterre. Le directoire put annoncer, le 28 messidor an IV, aux conseils que la guerre civile était complétement éteinte. A la frontière, la campagne de 1796 s'était ouverte par la plus heureuse combinaison qui eût été imaginée jusqu'alors ; Carnot avait conçu un vaste plan d'opérations, d'après lequel les armées, agissant dans un but commun, bien qu'à de grandes distances, devaient pénétrer au cœur de la monarchie autrichienne et dicter, sous les murs de Vienne, la paix à la coalition. Jourdan conservait le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse ; Moreau avait remplacé à l'armée du Rhin Pichegru, dont on soupçonnait les intelligences avec l'ennemi, et qui s'était retiré à Arbois après avoir refusé l'ambassade de Suède. Bonaparte, nommé général de l'intérieur après le 13 vendémiaire, venait d'être envoyé à l'armée d'Italie. Le héros des journées de vendémiaire fut bien accueilli par ses anciens compagnons d'armes, en dépit de ses formes grêles et de ses manières réservées ; c'est que depuis quatre ans ils avaient vécu dans les neiges des Alpes, sans solde, sans vêtements, sans souliers même, et que leur jeune chef leur montrait déjà en perspective les plaines si fertiles et si riantes de la Lombardie. Ils étaient

environ trente mille combattants effectifs, et devant eux se déployait l'armée austro-sarde, forte de soixante mille hommes; mais jamais soldats républicains ne s'étaient rencontrés dans de meilleures conditions pour vaincre, et jamais grand capitaine n'avait eu une pareille phalange de lieutenants; c'étaient Augereau, Masséna, Laharpe, Serrurier, Kilmaine, Stengel, Berthier, Lannes, Joubert, Murat, Bessières, Suchet, Victor, tous ceux auxquels la destinée permit de devenir plus tard les plus brillantes illustrations de l'empire napoléonien. On déboucha vers les sources de la Bormida, sur le versant septentrional des Alpes maritimes, en menaçant tout à la fois le Piémont et la Lombardie. A Montenotte, le centre de l'armée ennemie fut culbuté (12 avril); à Millesimo (14 avril), le piémontais Colli fut définitivement séparé de l'Autrichien Beaulieu, qui courait défendre Milan; à Mondovi, l'armée sarde fut écrasée (22 avril), et la cour de Turin, effrayée de la rapidité des Français, signa à Chérasco un armistice qui détachait le roi de Sardaigne de la coalition, rendait disponible l'armée des Alpes sous les ordres de Kellermann, et livrait aux républicains Coni, le château de Ceva, Tortone, Alexandrie, Valence, toutes les places fortes de la contrée; la paix fut signée à Paris, le 18 mai 1796, et les Piémontais cédèrent la Savoie ainsi que les comtés de Nice et de Tende. Bonaparte ne perdait pas de temps; le 7 mai, il passa le Pô à Plaisance; le 10, il emporta le pont de Lodi sur l'Adda, et le 17, il fit à Milan une entrée triomphante. Puis, refoulant devant lui les débris de l'armée de Beaulieu, qui, en se retirant vers les montagnes du Tyrol, avait jeté dans Mantoue une forte garnison, il courut se poster sur la ligne de l'Adige, qu'il savait être la clef de l'Italie et qu'il allait défendre avec une indomptable ténacité. Les populations italiennes étaient en émoi; mais le général victorieux avait trop de prévoyance pour légitimer de suite toutes les espérances de liberté qui s'étaient fait jour autour de lui;

une seule défaite pouvait le rejeter au delà des Alpes, et alors que serait-il advenu de tous ces patriotes soulevés? Il attendit que l'Autriche eût lancé sa seconde armée sous le commandement de Wurmser, ensuite sa troisième sous les ordres d'Alvinzi, et lorsqu'il eut battu celle-là à Lonato, à Castiglione, à Roveredo (août et septembre), lorsque Wurmser, qui avait réussi, malgré tous ses revers, à se rapprocher de Mantoue, se fut renfermé dans la place, lorsque le général Alvinzi, qui descendait du Tyrol avec cinquante mille Hongrois, eut été anéanti à Arcole et à Rivoli par des prodiges de valeur et de génie (novembre 1796 et janvier 1797), il se décida à organiser en Lombardie la république cisalpine, à provoquer une révision, dans le sens démocratique, de la constitution génoise, à affaiblir tous les petits gouvernements italiens, qui poussaient sous main à l'extermination des Français, à compléter enfin par d'utiles négociations ses foudroyantes victoires.

Pendant que Bonaparte, détruisant à mesure toutes les armées autrichiennes qui s'aventuraient en Italie, menaçait l'Allemagne par le midi, les généraux des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse avaient franchi le Rhin et s'étaient avancés simultanément sur Vienne. Moreau avait vaincu les ennemis à Rastadt (6 juillet), traversé le Wurtemberg, envahi la Bavière; Jourdan, de son côté, avait repoussé les impériaux à Friedberg (13 juillet), occupé Francfort, pénétré jusqu'à Wurzbourg. Mais le plan de Carnot avait un vice radical, en ce qu'il embrassait un front de soixante à quatre-vingts lieues, et permettait à un ennemi bien inspiré d'accabler tour à tour les deux armées d'invasion. L'archiduc Charles, le plus illustre des généraux autrichiens, saisit l'occasion et se jeta avec des forces supérieures sur Jourdan. Vigoureusement assailli à Wurzbourg (3 septembre), celui-ci ne parvint à regagner la rive gauche du Rhin que grâce à l'admirable fermeté de Marceau, qui

périt noblement au combat d'Altenkirchen (19 septembre) et fut inhumé à Coblentz au bruit des salves d'artillerie tirées en même temps des deux rives du fleuve. Moreau, resté seul en face des impériaux, se trouvait compromis; il fit bonne contenance et opéra lentement cette belle retraite qui lui a fait un si grand honneur dans l'histoire; vers la fin d'octobre, après une marche rétrograde de quatre vingts lieues, il était en sûreté derrière la tête du pont d'Huningue, et l'archiduc Charles, qui venait de déblayer si glorieusement le territoire allemand, se préparait à partir pour les gorges du Tyrol. C'était le seul homme de guerre d'une haute valeur, que la cour de Vienne n'eût pas encore opposé au général Bonaparte, et nul n'était plus capable de résister avec succès à la fougue savante et calculée du chef républicain; mais l'armée d'Italie avait pour elle l'enthousiasme des triomphes passés et l'avantage du nombre. Mantoue avait capitulé (2 février 1797); Bonaparte se hâta de prendre l'initiative; il traversa la Piave (12 mars), tandis que ses lieutenants, Masséna et Joubert, s'engageaient dans les montagnes du Tyrol, dans les défilés de Tarvis et de Ponteba, et battit l'archiduc au passage du Tagliamento (15 mars): « Soldats de l'armée de Sambre-« et-Meuse, s'était écrié Bernadotte qui arrivait du Nord « avec des renforts, l'armée d'Italie vous contemple; » et les troupes s'étaient élancées dans un transport de généreuse émulation. Vers le milieu d'avril, Bonaparte arrivait aux portes de Vienne, au moment où le général Hoche, qui avait remplacé Jourdan à l'armée de Sambre-et-Meuse, s'ébranlait pour marcher aussi vers le centre de l'Autriche. Le cabinet impérial n'avait plus d'armées en ligne, et sa capitale était sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi; il dut s'humilier devant la nécessité et conclure l'armistice de Léoben (17 avril 1797); il céda la Belgique à la France et reconnut la république cisalpine. L'Italie tout

entière tremblait devant le vainqueur. Les petits princes avaient épuisé leurs trésors; le pape payait vingt-un millions, livrait ses plus beaux tableaux, et s'estimait heureux d'acheter la paix par la cession de la Romagne, du Bolonais et du Ferrarais (traité de Tolentino, 19 février); l'état de Modène avait fait sa révolution, et formé, avec Reggio, Ferrare et Bologne, la république transpadane, comme le Milanais et le duché de Mantoue s'appelaient la république cispadane. Venise, dont la haineuse oligarchie avait suscité une sanglante émeute à Vérone contre les Français, encourut aussi la colère de Bonaparte et cessa d'être une puissance indépendante; le général avait provisoirement introduit dans son sein des institutions démocratiques; puis, lorsque vint le moment des transactions diplomatiques, il la livra sans regret à l'Autriche.

Le directoire avait grand besoin de tout l'éclat de ces succès militaires, pour se maintenir contre les réactionnaires de l'intérieur. La conspiration de Babœuf avait eu les mêmes résultats que le mouvement de prairial; elle avait rejeté l'opinion du côté des royalistes, et les élections de l'an V s'étaient toutes faites à leur profit. Ils se trouvaient à cette heure composer les deux tiers du corps législatif, et le choix de leurs présidents fut significatif (1er prairial an V). Pichegru, que l'on suspectait de trahison, fut élu au conseil des Cinq-Cents et Barbé-Marbois au conseil des Anciens; Barthélemy, ambassadeur en Suisse, que les contre-révolutionnaires avaient adopté pour leur candidat, entra au conseil directorial, en remplacement de Letourneur. Ce n'étaient là que des agressions préliminaires, mais elles annonçaient des hostilités plus sérieuses, et le pouvoir exécutif se tint sur les gardes. La contre-révolution avait pour chefs Vaublanc, Pastoret, Dumas, Portalis, Siméon, Tronçon du Coudray, Henri Larivière, Imbert-Colomès, beaucoup de journalistes et quelques généraux sans emploi; elle dominait au club de

Clichy et dans les assemblées électorales; elle parlait haut dans les conseils, accusait l'administration et la politique du directoire, soutenait la liberté de la presse, réclamait la pacification de l'Europe et l'amélioration des finances, rappelait précipitamment les émigrés et les prêtres et s'efforçait de rendre au catholicisme les cérémonies extérieures dont la Convention l'avait dépouillé. Une crise était imminente; les émigrés et les prêtres revenus ne dissimulaient plus leurs espérances; les persécutions recommençaient contre les Jacobins; on tendait presque ouvertement à la restauration de la monarchie, et les meneurs n'avaient ajourné l'exécution de leurs projets après les opérations électorales de l'an VI, que parce qu'ils comptaient avoir alors l'unanimité dans la législature et la majorité dans le gouvernement. Le directoire, si vivement pressé, se mit en défense; il rallia ses partisans au club de Salm, où vinrent se grouper aussi les constitutionnels de 1791 et tous ceux qui étaient sincèrement attachés à la constitution de l'an III; il fit approcher de Paris plusieurs régiments de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui franchirent sans hésiter le rayon de six myriamètres dont parlait l'acte constitutionnel, et il les garda sous sa main en dépit des violentes réclamations des deux conseils. Les armées, où l'esprit républicain avait conservé toute son ancienne chaleur, se prononcèrent énergiquement en sa faveur, et celle d'Italie envoya l'impétueux Augereau avec une adresse où on lisait ces mots: « Tremblez, royalistes; de l'Adige à la Seine, « il n'y a qu'un pas! Tremblez! vos iniquités sont comp- « tées, et le prix est au bout de nos baïonnettes. » Toute transaction entre deux partis si fort éloignés dans leur but était désormais impossible; deux directeurs, Carnot et Barthélemy, aidés de quelques membres modérés des conseils, y songèrent pourtant; mais cet inutile essai ne servit qu'à les discréditer auprès de leurs collègues, et ils

furent aussi traités en ennemis. La majorité du directoire, composée de Rewbell, Laréveillère et Barras, était décidée à un coup d'état, et l'heure était venue d'agir, car les conseils se proposaient de rendre contre eux trois un décret d'accusation, de reconstituer la garde nationale et d'ordonner l'éloignement des troupes. Le 18 fructidor, au matin, les régiments de Sambre-et-Meuse entrèrent dans Paris et entourèrent le château des Tuileries avec quarante pièces de canon. Le bouillant Augereau marchait à leur tête; il alla droit à la garde des conseils et lui fit baisser les armes; puis il pénétra hardiment dans l'intérieur et arrêta les principaux conjurés. Il était à peine six heures; Paris, en s'éveillant apprit avec étonnement, par les proclamations affichées sur les murs, que si le directoire eût tardé un jour de plus, la république était livrée à ses ennemis. La minorité des conseils, convoquée à la hâte, se réunit à l'Odéon et à l'École de Médecine; les Cinq-Cents nommèrent une commission chargée de présenter une loi de salut public, en d'autres termes, de dresser la liste de proscription. On condamna à la déportation un assez grand nombre de représentants, parmi lesquels figuraient Boissy d'Anglas, Bourdon de l'Oise, Henri Larivière, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Pastoret, Pichegru, Siméon, Viénot-Vaublanc, Willot, Barbé-Marbois, Dumas, Lafond-Ladebat, Portalis, Rovère, Tronçon du Coudray; on n'épargna ni Carnot, ni Barthélemy, et le premier eut peine à se réfugier à Genève; les vengeances directoriales atteignirent également l'abbé Brothier, Lavilleheurnois, Dunan, l'ex-ministre de la police Cochon, les généraux Miranda et Morgan, le commandant de la garde législative Ramel, l'ex-conventionel Mailhe, et trente-cinq journalistes, parmi lesquels on comptait Suard, Fiévée, Michaud et Lacretelle. La victoire du gouvernement était complète; mais il avait ouvert la porte aux usurpations militaires, en provoquant l'intervention des ar-

mées, et le 18 fructidor devenait le prélude du 18 brumaire.

La journée du 18 fructidor ruina le parti royaliste, dont tous les chefs avaient été transportés à Cayenne ou retenus dans l'île de Ré ; les décrets en faveur des prêtres et des émigrés furent rapportés, et tous les contre-révolutionnaires, atteints par cette réaction violente, abandonnèrent de nouveau le territoire français. Pendant quelque temps le directoire n'eut plus d'ennemis debout, et il devint plus puissant que jamais. Au dehors, le traité de Campo-Formio lui donna le protectorat du Piémont, de Gênes, de la république cisalpine, de la Hollande, et lui assura la Belgique, le Luxembourg, Porentruy, Nice et la Savoie ; l'Autriche accepta Venise, en dédommagement de ses pertes au Nord et en Italie ; des négociations s'ouvrirent à Rastadt avec l'Empire ; le besoin de la paix était si général en Europe que l'Angleterre, qui restait seule sur le champ de bataille de la coalition ensanglanté par cinq années de guerre, se vit obligée de céder à la puissance de l'opinion et d'entamer des conférences avec la France à Paris, puis à Lille, par l'entremise de lord Malmesbury. Vers la fin de 1797, le général Duphot fut assassiné à Rome, dans une émeute, auprès de l'ambassadeur Joseph Bonaparte, et le 10 février 1798, l'état de l'Église envahi par le général Berthier, à la tête de dix-huit mille hommes, se constituait en république romaine, à l'instar des démocraties voisines. Bientôt ce fut au tour de l'oligarchie helvétique de subir une transformation ; Berne était le foyer le plus actif des menées de l'émigration, et les Vaudois, excités par la France, qui leur devait sa protection en vertu des anciens traités, réclamèrent les droits politiques dont ils avaient été jusqu'alors privés ; une armée républicaine pénétra dans les montagnes sous le commandement du général Brune (mars 1798) ; les Suisses se défendirent avec obstination, mais il fallut se

soumettre. L'Helvétie se donna une constitution modelée sur celle de l'an III, et Genève fut réunie à la France (mai 1798). Le directoire étendait donc partout son influence politique ; il s'était fait accepter par l'Europe entière et s'entourait d'un réseau de républiques dévouées à sa cause ; à l'intérieur, il avait écrasé tous les partis et fait taire tous les mécontentements, malgré l'établissement de certaines taxes impopulaires et la banqueroute, qui avait réduit la dette publique à un *tiers consolidé*. Toutefois cette grande prospérité n'était qu'apparente et n'avait aucune chance de durée. L'Angleterre, qui avait trop gagné à la guerre pour vouloir sérieusement la paix, préparait en silence la seconde coalition, et au dedans la réapparition des républicains extrêmes allait susciter au pouvoir de nouveaux embarras. En outre, il était un homme, dont l'ambition mal déguisée commençait à inspirer aux directeurs des craintes légitimes ; c'était le jeune vainqueur de l'Italie, qui avait conclu en dépit d'eux, le traité de Campo-Formio, et qui, à son retour à Paris, avait reçu du peuple et des autorités des honneurs inouïs ; on avait dressé pour lui un autel de la patrie dans le Luxembourg ; on l'avait fait passer sous une voûte de drapeaux conquis par son armée ; Barras lui avait débité une de ses plus belles harangues ; mais on le savait homme à ne pas rester longtemps dans l'inaction, et sa présence portait ombrage. On lui proposa de réaliser le plan du général Hoche, que la mort venait de frapper dans sa plus belle fleur de jeunesse, et de tenter une invasion dans l'Irlande, qui n'attendait qu'une armée auxiliaire pour se détacher de l'Angleterre ; il répondit par une offre singulière et demanda à être envoyé en Orient. Le directoire se hâta d'accepter; car il vit dans cette merveilleuse expédition un double avantage, l'éloignement du général et l'espoir d'inquiéter les Anglais dans leur commerce et dans leurs possessions de l'Inde.

Les apprêts se firent avec rapidité, et le secret fut bien gardé ; le cabinet de Saint-James crut à l'imminence d'une descente sur les côtes du royaume-uni ; il y croyait encore lorsque la flotte française, partie de Toulon le 17 mai 1798, forte de quatre cents voiles et portant trente mille hommes de débarquement, avait déjà pris Malte, encore occupée par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et cinglait vers l'Égypte. Au moment où l'amiral Nelson, enfin détrompé, se lança à la poursuite de l'escadre républicaine, il était trop tard pour l'arrêter; Bonaparte prit terre à Alexandrie, remonta le Nil, culbuta Mourad-Bey, et ses Mamelucks à Ramanieh, à Chébreiss, à la bataille des Pyramides, occupa le Caire (25 juillet) et, maître du pays, se mit en devoir de l'organiser, sans se préoccuper du désastre d'Aboukir, où Nelson avait détruit (3 août) la flotte qui pouvait seule faciliter son retour en Occident.

Au moment de son départ de Toulon, les élections annuelles avaient eu lieu (floréal an VI), pour renouveler le tiers des conseils, et les républicains extrêmes, battus l'année précédente par les royalistes, avaient ressaisi la prépondérance. Suivant son système d'équilibre rigoureux entre les partis, le directoire, qu'on avait investi après le 18 fructidor, du droit de juger les opérations électorales, prononça (22 floréal) de nombreuses annulations, et réussit ainsi à se maintenir encore une année sans luttes décisives ; mais les démocrates, écartés du pouvoir par cette mesure dictatoriale, montrèrent plus d'obstination que les contre-révolutionnaires et pour eux ce ne fut que partie remise. En même temps l'Angleterre parvenait à réunir en faisceau tous les ressentiments européens, et la seconde coalition s'était formée sous ses auspices. L'Autriche et la Russie mettaient sur pied des armées formidables ; la Turquie et les États barbaresques accédaient à la ligue, à cause de l'expédition d'Égypte ; les princes italiens brûlaient d'a-

néantir les républiques élevées à leurs portes ; la Prusse et l'Espagne avaient seules déclaré leur ferme résolution de maintenir la neutralité. Les hostilités commencèrent par un attentat inouï contre le droit des gens ; les plénipotentiaires français, Bonnier, Roberjot et Jean de Bry furent traîtreusement assassinés au sortir de Rastadt, et le corps législatif décreta la guerre ; la conscription militaire succéda à la levée en masse et deux cent mille jeunes gens partirent pour les armées. Les rois de Sardaigne et de Naples avaient pris l'initiative, et le dernier, s'abandonnant aux conseils du général autrichien Mack, s'était avancé jusqu'à Rome ; mais entre eux et les armées républicaines le combat ne s'engageait pas à forces égales, et tous deux y perdirent leurs états. Le roi de Sardaigne abdiqua, en conservant l'île de ce nom (9 décembre 1798). Le général Championnet s'avança vers le fond de l'Italie, emporta Naples après un combat de trois jours contre les *Lazzaroni* fanatisés, rejeta la royauté en Sicile et proclama la république Parthénopéenne (janvier 1799). La campagne de 1799 s'ouvrait d'une manière brillante ; mais les Autrichiens et les Russes n'étaient pas encore entrés en ligue, et lorsqu'ils arrivèrent, la scène changea aussitôt. Le général Schérer fut vaincu deux fois sur l'Adige ; Moreau, entre les mains duquel il résigna le commandement, fut obligé de se replier sur la rivière de Gênes devant les forces supérieures du fougueux Souwarow, qui avait conquis, dans ses guerres contre les Turcs, une grande réputation de hardiesse et d'habileté (mai 1799) ; Macdonald, qui ramenait de Naples l'armée d'invasion, fut taillé en pièces au passage de la Trebbia (17, 18, 19 juin) ; l'Italie fut de nouveau perdue pour les Français. Sur le Rhin, Jourdan essuya une sanglante défaite à Stockack, pour avoir strictement suivi les ordres du directoire, et donna sa démission. Au nord, le duc d'York débarqua en Hollande avec

quarante ou cinquante mille Anglo-Russes. La situation de la république devint périlleuse; la frontière belge était sérieusement menacée; les armées ennemies se concentraient en Suisse; Souwarow, abandonnant l'Italie, s'était lancé hardiment à travers les montagnes avec vingt mille hommes pour venir déboucher sur les derrières de Masséna, qui manœuvrait autour de Zurich, et dont la défaite aurait pu avoir des suites incalculables.

L'approche du danger ne suspendit pas les divisions intérieures; les contre-révolutionnaires, enhardis par les succès de la coalition, aigris par la loi de l'emprunt forcé, exaspérés par celle des otages, qui n'était guère qu'une seconde édition du décret conventionnel contre les suspects, relevèrent la tête; l'Ouest et le Midi reprirent leur attitude menaçante, et le pouvoir, naguère si respecté du directoire, s'en alla dépérissant au contact des événements. Comme les démocrates s'y attendaient, les élections de floréal an VII, tournèrent à leur profit, et la sortie du directeur Rewbell, qui fut remplacé par Sieyès, désorganisa le gouvernement. Barras, qui était un homme de plaisir et qui depuis le 13 vendémiaire se bornait à jouer au Luxembourg le rôle d'amphitryon de tous les agioteurs et de toutes les femmes galantes de l'époque, s'écarta de ses collègues, lorsqu'il vit l'opinion se déclarer contre eux. La majorité directoriale fut brisée par la destitution de Treilhard, dont le choix avait été fait en violation d'un article constitutionnel, et auquel succéda l'ex-ministre de la justice Gohier. Lareveillère-Lépaux et Merlin de Douai, vivement attaqués par le corps législatif, furent obligés de se démettre (30 prairial an VII); le général Moulins et Roger-Ducos héritèrent de leurs fonctions. Sieyès, qui revenait de l'ambassade de Berlin et auquel on attribuait tout l'honneur de la neutralité de la Prusse, était le membre le plus influent du nouveau directoire; il y était entré en ennemi et dans le but de détruire

la constitution de l'an III ; il y représentait avec Roger-Ducos le parti modéré qui dominait au conseil des Anciens, tandis que Moulins et Gohier s'appuyaient sur les républicains extrêmes, sur le conseil des Cinq-Cents et le club du Manége ; le voluptueux Barras, dégoûté des agitations politiques, n'avait plus de drapeau, et se trouvait si bien à vendre qu'il se fit acheter par le prétendant bourbonien, celui qui devait être Louis XVIII. Les forces des deux partis, qui s'étaient coalisés pour renverser l'ancien gouvernement et qui se séparaient après la victoire, étaient donc à peu près égales ; ils se partageaient le pouvoir exécutif, le ministère et le corps législatif ; la victoire devait appartenir au plus hardi. Il fallait à Sieyès pour l'exécution de de ses projets un homme d'action, popularisé par de grands triomphes militaires ; il essaya d'en créer un, et Joubert, qui avait été l'un des meilleurs lieutenants de Bonaparte, obtint le commandement en chef de l'armée d'Italie ; mais Joubert se fit tuer à Novi (15 août) en descendant des Alpes, et bientôt on apprit que le conquérant de l'Égypte, celui dont les gigantesques faits d'armes occupaient toutes les imaginations, avait débarqué à Fréjus (17 vendémiaire an VII, 9 octobre 1799). Sieyès avait trop tardé, et l'heure sonnait pour le nouveau venu de réclamer la part du lion dans ce vaste conflit d'intérêts mesquins et de passions usées.

Après la conquête de l'Egypte, Bonaparte, nous l'avons dit, s'était occupé de son organisation, et la brillante colonie de savants qui marchait à la suite de son armée, avait envahi à son tour les rives du Nil si riches en souvenirs. Les explorations scientifiques avaient commencé sur tous les points ; des routes stratégiques et commerciales avaient été entreprises ; l'institut du Caire avait été fondé, et les indigènes, que les mamelucks avaient si longtemps pressurés, voyant les hommes de l'Occident respec-

ter leurs croyances et leurs usages, acceptaient, sans trop de répugnance, leur domination bienfaisante. Desaix, envoyé dans la haute Egypte contre Mourad-Bey, y avait gagné le nom de *sultan le juste*, et le général en chef, surnommé le *sultan de feu*, après la révolte du Caire (21 octobre 1798) avait grandi dans l'esprit des fellahs arabes jusqu'à l'immensité. Le pays une fois pacifié, il était parti pour la Syrie, afin de prévenir les desseins hostiles du cabinet ottoman, avait emporté Gaza, Jaffa et Caïffa, et mis le siége devant Saint-Jean-d'Acre, que défendait le pacha Djezzar, aidé du commodore anglais sir Sidney Smith et de l'émigré Phélippeaux. L'armée turque étant survenue, il l'avait écrasée à la bataille du Mont-Thabor (16 avril 1799); mais la ville d'Acre avait opposé une résistance invincible, faute d'artillerie de siége, et le 17 mai, désespérant du succès, il s'était décidé au retour. A son arrivée au Caire, il eut connaissance des événements du 30 prairial, de la triste situation de la France, et dès-lors sa résolution fut arrêtée. Le 25 juillet 1799, il redescendit dans la Basse-Egypte, où vingt mille Turcs avaient été déposés dans la baie d'Aboukir par une flotte anglaise, et avec une poignée de braves il les rejeta dans la mer ; puis, après avoir nommé Kléber commandant de l'armée qu'il abandonnait sur ces plages lointaines, il s'embarqua sur la frégate *la Muiron*, et fit voile vers l'ouest, comptant sur son étoile qui devait le protéger contre les croisières anglaises. Au moment où il toucha terre à Fréjus, la république venait d'être sauvée par deux victoires. Brune avait refoulé les Anglo-Russes à Berghen, en Hollande (19 septembre), et préservé la frontière du Nord ; Masséna avait désorganisé à l'immortelle journée de Zurich les armées de la coalition (25 septembre) ; Souwarow, qui avait débouché des montagnes deux jours après la bataille, s'était heurté contre les divisions victorieuses et battait en retraite vers le Tyrol. En

même temps Championnet s'était maintenu dans les Alpes avec les débris de l'armée de Joubert, et la frontière n'avait pas même été entamée du côté de l'Italie. Ainsi le péril s'était éloigné, et cependant la présence du héros de l'expédition d'Egypte excita un enthousiasme extraordinaire ; la population tout entière accourut au devant de lui. A Paris, il vit affluer dans sa petite maison de la rue Chantereine les généraux, les ministres, les députés, les directeurs même, tous ceux qui avaient à craindre ou à espérer ; on multiplia pour lui les repas et les fêtes, et il se montra partout sans s'ouvrir à personne. Un homme seul l'avait deviné ; c'était l'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand, un émigré rentré qui avait été déjà ministre depuis sa radiation, et dont l'extrême sagacité avait reconnu le maître futur sous cet extérieur froid et réservé. Sieyès redoutait le caractère impérieux et la grande ambition de Bonaparte, et il n'était nullement disposé à s'entendre avec lui. Leur alliance était pourtant le seul moyen d'en finir avec cette longue crise ; des amis communs les rapprochèrent. Bientôt il ne s'agit plus que de fixer le jour du coup d'état. Sieyès était assuré du consentement des Anciens ; Bonaparte pouvait compter sur la coopération des généraux et des troupes. Barras était facile à intimider ; on n'avait donc à combattre que le conseil des Cinq-Cents et les deux directeurs Moulins et Gohier. Le plan des conjurés était tout prêt ; il fut mis à exécution le 18 brumaire an VIII, un mois après le débarquement à Fréjus du général de l'armée d'Orient. Le matin de ce jour mémorable, vers sept heures, le conseil des Anciens fut convoqué extraordinairement aux Tuileries, et les trois membres qui possédaient le secret de la conspiration, Cornudet, Lebrun et Fargues, peignirent sous les traits les plus sombres la situation de la république menacée, selon eux, de la réapparition du jacobinisme et des vengeances d'une seconde

terreur ; Régnier de la Meurthe, s'autorisant de ces alarmantes déclarations, demanda que le conseil des Anciens usât de son droit constitutionnel, pour transférer à Saint-Cloud le corps législatif, confier à Bonaparte le commandement de la 17e division militaire et le charger de la translation. C'étaient là des mesures décisives, et les Anciens, effrayés ou séduits, n'y firent point d'opposition. Alors le nouveau commandant, muni du décret, se mit en marche entouré d'une foule d'officiers de tout grade, qui s'étaient voués à sa cause, parut à la barre du conseil et prêta serment de fidélité. Sieyès et Roger-Ducos se hâtèrent de donner leur démission ; Barras, Moulins et Gohier, avertis trop tard, essayèrent de se mettre en défense ; mais la garde directoriale avait passé à l'ennemi avec son chef Lefebvre, et tout espoir de résistance leur était enlevé. Barras, découragé, se résigna à une abdication et partit pour sa terre de Gros-Bois ; sa défection complétait la ruine du Directoire, et Moulins et Gohier, désormais en minorité, cessaient d'être dangereux.

Les chefs du mouvement n'eurent pas aussi bon marché du conseil des Cinq-Cents. Paris avait vu avec assez de calme se déployer à ses yeux tout l'appareil de cette insurrection militaire, et les murs se couvrir de proclamations ; il avait écouté, sans trop s'émouvoir, le récit d'un entretien où Bonaparte disait avec une emphase étrangement personnelle au secrétaire de Barras : « Qu'avez-« vous fait de cette France que je vous ai laissée si bril-« lante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; « je vous ai laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers ; « je vous ai laissé les millions de l'Italie, et j'ai trouvé par-« tout des lois spoliatrices et la misère. Qu'avez-vous fait « de cent mille Français que je connaissais, tous mes com-« pagnons de gloire? ils sont morts... Cet état de choses

« ne peut durer; avant trois ans, il nous mènerait au « despotisme. » Mais des scènes orageuses eurent lieu le lendemain (19 brumaire) à Saint-Cloud, où le corps législatif s'était transporté. Le conseil des Anciens occupait la galerie de Mars, et celui des Cinq-Cents avait pris place dans l'Orangerie. Sieyès avait opiné pour qu'on arrêtât les représentants les plus fougueux, comme au 18 fructidor, et qu'on s'épargnât ainsi des récriminations dangereuses. Bonaparte se crut assez fort pour affronter l'orage, et il se présenta dans la salle des Anciens, au moment où, sur la motion d'un de ses membres, l'assemblée tout entière venait de renouveler le serment à la Constitution de l'an III : « Représentants, dit-il, on m'abreuve de « calomnies : on parle de César, on parle de Cromwell, on « parle de gouvernement militaire... Je vous le jure, la « patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi ; mais c'est « sur vous seuls que repose son salut. Il n'y a plus de « gouvernement ; quatre des directeurs ont donné leur « démission ; le cinquième a été mis en surveillance pour « sa sûreté (Moulins) ; le conseil des Cinq-Cents est « divisé ; il ne reste que le conseil des Anciens. Qu'il « prenne des mesures, qu'il parle, me voilà pour exécu- « ter. Sauvons la liberté, sauvons l'égalité. — Général, s'é- « cria un membre républicain, nous applaudissons à ce « que vous dites ; jurez donc obéissance avec nous, à la « Constitution de l'an III, qui peut seule maintenir la répu- « blique. — La Constitution de l'an III, répliqua Bonaparte, « vous n'en avez plus. Vous l'avez violée au 18 fructidor ; « vous l'avez violée au 22 floréal ; vous l'avez violée au « 30 prairial. La constitution, elle est invoquée par toutes « les factions, et elle a été violée par toutes ; elle ne peut « être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'ob- « tient plus le respect de personne... » Les Anciens ac-

cueillirent par des acclamations ces reproches hardis, qui retombaient sur eux-mêmes, et Bonaparte encouragé par cet heureux début, se rendit aux Cinq-Cents, accompagné de quelques grenadiers. Un tumulte effrayant régnait dans l'Orangerie : « La constitution ou la mort, criait-on. Les « baïonnettes ne nous effraient pas ; nous sommes libres « ici. » La vue du général provoqua une terrible explosion : « A bas le dictateur, à bas le tyran. » Un représentant, Bigonnet, le saisit par le bras, et lui adressa une menaçante apostrophe ; les poignards brillèrent, dit-on, et Bonaparte troublé fut emporté hors de la salle par les siens. Son frère Lucien présidait l'assemblée ; les républicains assiégèrent la tribune, et le redoutable cri de : *Hors la loi*, retentit de toutes parts. Lucien résista avec courage à toutes les sommations, et refusa de mettre aux voix la mise hors la loi de son frère ; mais les clameurs redoublaient ; on votait à la hâte la permanence du conseil, son retour à Paris, la nomination du général Bernadotte au commandement de la garde législative. Il était grandement temps d'en finir, et tout moment de retard augmentait le péril des conjurés. Sieyès donna le conseil d'employer la force ; Lucien, qu'un détachement avait été chercher au sein de l'assemblée, harangua les soldats : « Le président du conseil des Cinq-« Cents, leur dit-il, vous déclare que l'immense majorité « de ce conseil est dans ce moment sous la terreur de « quelques représentants à stylets, qui assiègent la tribune, « présentent la mort à leurs collègues, et enlèvent les dé-« libérations les plus affreuses. » Un peloton de troupes reçut l'ordre de pénétrer dans l'Orangerie, et le général Leclerc, arrivé au milieu de la salle, s'écria : « Au nom du « général Bonaparte, le corps législatif est dissous ; que « les bons citoyens se retirent. Grenadiers, en avant. » Le bruit du tambour domina tous les cris ; les législateurs

s'échappèrent par les couloirs et par les fenêtres. A cinq heures et demie, le pouvoir militaire était définitivement victorieux, et la république, détruite de fait, n'existait plus que de nom (19 brumaire, an VIII. 10 novembre 1799).

CHAPITRE XVI.

CONSULAT.—EMPIRE.

« La France entière accueillit avec transport la nouvelle du 18 brumaire. On était las de factions, tout autant que Bonaparte, las des revirements de l'opinion, las de la faiblesse du Directoire ; on sentait le besoin d'un gouvernement central, constitué vigoureusement et dirigé par une main habile. Personne ne songeait à l'avenir que la scène de l'Orangerie préparait à la France ; personne ne voyait que la révolution nouvelle s'était faite au profit d'un seul homme. Les républicains applaudissaient à l'élévation d'un général sorti de leurs rangs, formé à la dure école des armées de 93 ; les royalistes, jugeant le temps présent par des comparaisons historiques, espéraient un nouveau Monck ; les modérés saluaient la venue d'une liberté sage et sans orages. Les directoriaux seuls criaient à l'usurpation ; aussi furent-ils seuls frappés ; trente-sept d'entre eux furent condamnés à la déportation dans la Guiane, vingt-un à la mise en surveillance dans le département de la Charente-Inférieure ; mais l'improbation pu-

37.

blique força le pouvoir à réduire, puis à annuler la peine. Trois consuls avaient été nommés provisoirement, Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos, et deux commissions législatives chargées de discuter la constitution définitive. Les premiers actes du gouvernement consulaire furent l'abolition de la loi des otages pour les émigrés et de l'emprunt forcé, le rappel des prêtres proscrits, le renvoi hors de la frontière des émigrés naufragés sur les côtes de Calais et détenus depuis quatre ans sous le poids d'une condamnation à mort.

« Les auteurs du 18 brumaire ne s'entendaient déjà plus. Sieyès avait travaillé pour sa constitution, et Bonaparte pour lui-même ; de là la rupture, car la constitution de Sieyès anéantissait tout espoir d'ambition personnelle. C'était une machine à ressorts compliqués, mais grande et qui eût pu convenir à la France de l'an VIII. Le pouvoir exécutif résidait dans le *Proclamateur-électeur*, fonctionnaire supérieur, inamovible, irresponsable, chargé de la représentation extérieure, de la nomination d'un conseil d'état et d'un ministère responsable, choisissant, dans les listes de candidats présentées par le peuple, des juges et des administrateurs à tous les degrés de la hiérarchie judiciaire et administrative, du reste incapable de gouverner.... Cette œuvre vraiment prodigieuse ne convenait nullement à Bonaparte, qui eût été de droit le proclamateur-électeur. « Et comment avez-vous pu imaginer, dit-il à Sieyès, qu'un « homme de quelque talent et d'un peu d'honneur voulût « se résigner au rôle d'un cochon à l'engrais de quelques « millions ? » (Sieyès lui destinait six millions de revenu, le palais de Versailles et une garde de trois mille hommes). Le premier consul, avec sa sagacité ordinaire, choisit dans cette constitution tout ce qui pouvait lui être utile, tout ce qui tendait à l'unité et à la ruine des passions populaires, et le 24 décembre 1799 (nivôse an VIII), la constitution

de l'an VIII, fut proclamée et acceptée par une immense majorité de trois millions onze mille sept citoyens. Le pouvoir exécutif appartint au premier consul, qui eut sous lui deux consuls à voix consultative. Il y eut un sénat, un tribunat, un corps législatif; les droits du peuple se bornèrent à présenter une liste de candidats nationaux, dans laquelle un sénat de quatre-vingts membres primitivement nommés par les consuls dut choisir les cent membres du tribunat et les trois cents de l'assemblée législative; l'initiative des lois fut réservée au gouvernement.

« Le premier consul s'adjoignit pour seconds Cambacérès, ancien conventionnel de la Plaine, et Lebrun, jadis agent du chancelier Meaupeou ; il nomma l'ex-émigré Talleyrand et le régicide Fouché aux relations extérieures et à la police. Sa politique consistait à ménager une sorte de fusion entre les opinions les plus opposées et à les intéresser toutes à sa grandeur future qu'il rêvait déjà: « Nous formons, disait-il, une nouvelle époque; il ne « faut nous souvenir dans le passé que du bien et oublier « le mal. » Les listes d'éligibilité n'étaient pas encore faites, lorsque les consuls choisirent soixante sénateurs; ceux-ci nommèrent à leur tour les cent tribuns et les trois cents législateurs (Théod. Burette. *Continuation de l'Histoire de France d'Anquetil*).

« Ainsi, dit l'ex-directeur Gohier dans ses Mémoires, une minorité pitoyable crée, le 19 brumaire, trois commissions provisoires. Ces trois commissions provisoires, sans être un corps constituant, créent une constitution; cette constitution engendre un grand consul; le grand consul engendre deux nouveaux consuls et des conseillers d'État; les deux nouveaux petits consuls, réunis avec deux petits consuls provisoires métamorphosés en sénateurs, engendrent la moitié du grand corps dont ceux-ci sont déjà membres; cette moitié engendre l'au-

tre moitié, et ce grand corps politique, qu'on appelle par antiphrase *sénat-conservateur*, étant ainsi complétement engendré, il engendre un corps législatif et un tribunat. » Quoi qu'il en soit de ces récriminations plaisamment formulées par le parti vaincu, l'organisation intérieure se trouva rapidement achevée, et Bonaparte, devenu légalement le maître, put jeter un coup d'œil sur l'Europe qui regardait faire et attendait. La Russie, qui avait chassé les républicains de l'Italie et qui leur avait si vivement disputé à la journée de Zurich le champ de bataille, s'était retirée de la lice ; un revirement avait eu lieu dans la politique impériale, et l'empereur Paul Ier, se posant en admirateur passionné du premier consul, avait même signifié au cabinet britannique la fermeture de ses ports. Mais l'Autriche se tenait encore sous les armes, et l'Angleterre persévérait dans sa lutte d'extermination contre les principes démocratiques, ou plutôt contre le commerce et les marines du continent. Bonaparte, obéissant aux manifestations de l'opinion publique, qui penchait vers la paix, fit des ouvertures en ce sens au roi de la Grande-Bretagne, et reçut une réponse dédaigneuse, où le refus de traiter était motivé sur le peu de stabilité du nouveau gouvernement. Le moment de la pacification n'était pas encore venu ; le premier consul se prépara vigoureusement à la guerre ; il dénonça à la nation les horribles projets du cabinet de Saint-James, appela les citoyens aux armes au nom de l'honneur de la France et des intérêts sacrés de l'humanité, et descendit en Italie avec quarante mille hommes, tandis que le général Moreau opérait sur toute la ligne du Rhin avec une formidable masse de cent cinquante mille combattants. La campagne de 1800 fut aussi courte que glorieuse. Le général autrichien Mélas, qui occupait la Lombardie avec cent trente mille hommes, avait reçu la mission de prendre Gênes et de pénétrer en

Provence par les Apennins et le Var ; il poussait vivement devant lui le brave Masséna, qui s'était longtemps maintenu dans les montagnes contre tout ce vaste déploiement de forces, lorsque le premier consul, franchissant le grand Saint-Bernard, pénétra dans Milan (16 prairial, 4 juin) et déboucha sur les derrières de l'ennemi. La retraite de Mélas était coupée ; la bataille devint inévitable. Le 9 juin, le général Lannes rencontra à Montebello l'avant-garde du général Ott, qui revenait du siége de Gênes, où Masséna avait capitulé après une résistance désespérée, et il lui tua trois mille hommes. Le 14 juin (26 prairial), on se heurta dans la plaine de Marengo, et cette brillante journée décida du sort de l'Italie. Mélas crut un instant avoir gagné la bataille, et il avait déjà confié à l'un de ses lieutenants le soin de poursuivre les fuyards, lorsque la division Desaix entra en ligne ; le jeune général, qui arrivait d'Égypte, fut atteint d'une balle au cœur et tomba, en prononçant des paroles devenues célèbres, mais en un clin d'œil les Impériaux furent rompus, culbutés, rejetés en désordre au delà de la Bormida. Mélas était perdu sans ressource ; il demanda une suspension d'armes et s'engagea, par la convention d'Alexandrie, à reculer jusqu'au delà du Mincio, en livrant toutes les places du Piémont, du Milanais et des Légations. L'Italie était reconquise, Bonaparte remit son armée victorieuse entre les mains de ses lieutenants et se hâta de revenir à Paris, où sa présence excita un enthousiasme universel. Moreau, qui ne possédait pas au même degré que le premier consul le génie de l'improvisation stratégique, ne fut pas moins heureux. Il envahit l'Allemagne à la tête d'une armée de cent mille hommes, déduction faite des détachements qu'il laissait à Mayence et en Helvétie (avril et mai), vainquit les Impériaux à Stockack, à Mœskirch, à Biberach, à Memmingen, à Hochstett, s'empara d'Augsbourg et de Munich, et força les généraux au-

trichiens à la conclusion d'un armistice, qui lui valut les places fortes de Ulm, de Philipsbourg et d'Ingolstadt (15 juillet). Lors de la reprise des hostilités (22 novembre), il continua sa marche, et rencontra à Hohenlinden les quatre-vingt-dix mille hommes de l'archiduc Jean, qui formaient la dernière réserve de la monarchie autrichienne. La bataille fut décisive (3 décembre); l'archiduc eut vingt-cinq mille hommes tués, blessés ou pris ; le prince Charles, qui lui succéda, comprit toute l'impossibilité de résister à l'élan des vainqueurs, qui s'étaient avancés jusqu'aux portes de Vienne ; le soir de la bataille de Hohenlinden, Moreau s'était écrié : « Mes amis, nous venons de conqué-« rir la paix. » En effet, le cabinet de Vienne sollicita une suspension d'armes, car les nouvelles d'Italie étaient également fâcheuses. Le général Brune avait forcé les passages du Mincio et de l'Adige et remporté une victoire à Pozzolo sur le général Bellegarde. Le traité de Lunéville fut conclu le 9 février 1801 (21 pluviôse an IX) par le comte de Cobentzel et Joseph Bonaparte. L'empereur ratifia toutes les clauses du traité de Campo-Formio : il reconnut l'indépendance des républiques Cisalpine, Helvétique, Batave, Ligurienne, et céda en outre à la France tout le pays situé sur la rive gauche du Rhin, depuis la Suisse jusqu'à la frontière de la Hollande.

A son retour d'Italie, le premier consul avait poursuivi avec ardeur son œuvre de fusion intérieure ; il avait rappelé peu à peu tous les hommes compromis dans les mouvements républicains ou contre-révolutionnaires de la période directoriale, hormis quelques meneurs incorrigibles ; il avait même donné des emplois éminents à certains proscrits du 18 fructidor, tels que Siméon, Portalis, Barbé-Marbois ; peu lui importaient les antécédents, pourvu que la soumission fût sans réserve, et dans l'état de lassitude où se trouvait la France, la seule politique à suivre était sans

contredit celle de la conciliation. Aussi vit-on bientôt le chefs des partis les plus opposés s'attacher à la fortune du chef de la république, et le château des Tuileries se remplir de royalistes douteux et de républicains modérés. L'insurrection vendéenne, qui avait failli se ranimer, s'éteignit de nouveau ; les principaux chefs, Châtillon, d'Autichamp, Suzannet, avaient déposé les armes au traité de Montluçon (17 janvier 1800). La Bretagne avait été pacifiée par la mort de Frotté, la capitulation de Georges Cadoudal, et l'accommodement de Bourmont et de Laprévalaye. Dès ce moment la guerre civile, au nom des royalistes, et les insurrections, au nom du parti jacobin, cessèrent d'être possibles, et les exaltés recoururent à l'assassinat. Le premier complot dirigé contre la vie de Bonaparte fut l'œuvre des républicains. Un ancien membre des Cinq-Cents, Aréna, un sculpteur italien, Cérarchi, un peintre, Topino-Lebrun, et quelques autres résolurent de frapper le premier consul à l'Opéra, mais leur projet fut découvert (18 vendémiaire) et quatre d'entre eux subirent la peine capitale. Bientôt ce fut le tour des chouans réfugiés en Angleterre ; une machine infernale fut disposée dans la rue Saint-Nicaise, et Bonaparte ne dut la vie qu'à la vitesse de ses chevaux ; une épouvantable détonation ébranla le quartier; trente-deux personnes furent tuées ou blessées (3 nivôse an VIII) : « On ne me fera pas prendre le change, avait « dit le consul ; ce sont des septembriseurs, des scélérats « couverts de crimes, qui sont en conspiration permanente, en révolte ouverte, en bataillon carré contre tous « les gouvernements qui se sont succédé. Ce sont des artisans renforcés, des peintres qui ont l'imagination ardente, un peu plus d'instruction que le peuple, qui vivent « avec le peuple et exercent de l'influence sur lui. Ce sont « les instruments de Versailles, de septembre, du 31 mai, « de prairial, de Grenelle, de tous les attentats contre les

« chefs des gouvernements. Il n'y a là dedans ni nobles, ni « chouans, ni prêtres.» Cette opinion mal fondée de Bonaparte valut aux anciens jacobins des persécutions nombreuses. Un sénatus-consulte, du 15 nivôse an IX, permit aux consuls de mettre en surveillance spéciale, hors du territoire de la république, cent trente individus, et ce fut en vain que Garat, Lambrechts, Lenoir-Laroche, Lanjuinais s'opposèrent à cet acte de despotisme, en s'écriant : « Les « coups d'état perdent les états. » La déportation une fois consommée, la police de Fouché parvint à retrouver la trace des vrais conspirateurs, qui furent livrés à des commissions militaires, en dépit des énergiques réclamations des tribuns Isnard, Daunou, Chénier, Bailleul et Benjamin Constant ; Carbon et Saint-Régent, qui avait mis le feu à la machine infernale, furent exécutés (16 germinal).

Pendant que les vaincus de l'anarchie et de la contre-révolution procédaient par l'assassinat, l'Europe tout entière acceptait le gouvernement consulaire et se résignait à ses immenses accroissements d'influence et de territoire. Le 19 mars 1801 (18 ventôse an IX), une convention stipulée avec l'Espagne, donna le duché de Parme à la France et la Toscane à l'infant de Parme avec le titre de roi d'Étrurie ; le 28 mars, le roi de Naples se dessaisit en faveur de la république, de Porto-Longone, de l'île d'Elbe et de la principauté de Piombino. Le 24 juillet, la Bavière fit son traité de paix ; le 10 septembre, le fameux concordat de 1801 fut signé avec le pape Pie VII ; le 29 septembre, le Portugal accéda aussi à la pacification générale ; le 8 octobre, la Russie se rapprocha définitivement de la puissance qu'elle avait cessé de combattre depuis la journée de Zurich. Enfin, le 9 octobre, les préliminaires de la paix furent conclus avec la Porte-Ottomane. L'Égypte était perdue ; après le départ de Bonaparte, le général Kléber, s'était décidé à abandonner le pays, et les hostilités avaient été

suspendues ; attaqué à l'improviste par les Turcs, au mépris de la foi jurée, il avait gagné sur eux la grande bataille d'Héliopolis ; mais il périt au Caire, sous le poignard d'un musulman fanatique, et le général Menou, son successeur, qui n'avait pas ses talents militaires, se laissa battre à Aboukir par le général anglais Abercrombie, qui fut tué dans la mêlée. Une capitulation s'ensuivit (27 septembre 1801), et l'armée d'Orient dut être transportée en France. Dès lors, le cabinet de Saint-James, parfaitement rassuré sur l'avenir de ses possessions de l'Inde, prêta plus volontiers l'oreille aux négociations. Aussi bien l'extrême lassitude du continent lui imposait la nécessité d'attendre un moment plus opportun pour la continuation de la guerre, et les préliminaires de paix avaient été signés à Londres, le 1er octobre 1801. Le traité définitif fut conclu à Amiens le 25 mars 1802 (4 germinal an x). Pitt, Dundas, lord Grenville, tous les hommes d'état, qui avaient si vigoureusement dirigé les coalitions européennes, étaient sortis du ministère, et l'opposition s'était emparée du gouvernement. L'Angleterre consentit à toutes les acquisitions continentales de la France, reconnut les républiques groupées autour d'elle et lui rendit ses colonies ; elle s'engagea de plus à évacuer l'île de Malte, qu'elle avait occupée après un interminable blocus, et à la restituer à son légitime propriétaire, le grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. « Alors ne sachant que faire de cette immense multitude de soldats que la nouveauté du pouvoir ne permettait pas de licencier, le premier consul résolut de reconquérir l'île de Saint-Domingue, où régnait le fameux Toussaint-Louverture, et y envoya quarante mille hommes avec le général Leclerc, son beau-frère. L'armée d'expédition fit d'abord merveille, mais la fièvre jaune s'en mêla. Leclerc ne put y résister, et ses troupes, cruellement décimées par la maladie, s'estimèrent heureuses de revoir la France,

diminuées des trois quarts. » (Théod. Burette. *Continuation d'Anquetil.*)

Bonaparte marchait rapidement vers le pouvoir absolu, et son adroite politique tendait à lui en aplanir les voies; c'est ainsi qu'il s'était attaché le clergé et la partie sincèrement religieuse de la population par la publication du concordat, qui rétablissait le culte dans ses pompes extérieures et dans son existence légale, remettait la nation française sous l'obéissance du saint-siége, créait neuf archevêchés, quarante-un évêchés et nombre de chapitres. Redoutant une opposition sérieuse de la part du tribunat et du corps législatif, il y avait pourvu par une épuration préliminaire, et fait révoquer sans façon, par un sénatus-consulte de ventôse an X, quarante-quatre membres de ces deux assemblées. Toute résistance devait céder devant ces mesures arbitraires, et le légat pontifical avait pu célébrer à Notre-Dame, une messe solennelle, à laquelle le premier consul avait assisté avec un cérémonial singulièrement monarchique. L'église reconstituée, Bonaparte songea à s'entourer d'une sorte de noblesse militaire, destinée à remplacer celle que la révolution avait abolie, et il fit décréter en principe par le tribunat et le corps législatif qu'il serait créé une légion d'honneur, composée de quinze cohortes, chacune avec sept grands officiers, vingt commandants, trente officiers, trois cent cinquante légionnaires, et le premier consul au sommet de l'ordre nouveau. Les réclamations ne manquaient pas; les républicains honnêtes, qui avaient deviné le but, s'effrayaient et faisaient entendre des protestations isolées, mais leurs voix étaient étouffées par le concert des dévouements serviles, et les masses avaient cessé de se préoccuper des questions de liberté et d'égalité, ainsi que des formes de gouvernement; on ne s'agitait plus que dans des vues de bien-être et d'intérêt matériel.

« Bonaparte, qui avait eu jusque-là pour but principal la fusion des partis, tourna alors toute son attention vers la prospérité intérieure de la république et l'organisation du pouvoir. Les anciens privilégiés de la noblesse et du clergé étaient rentrés dans l'État, sans former des classes particulières... Un acte d'amnistie avait été porté en faveur des prévenus d'émigration : il ne restait plus qu'une liste d'environ mille noms pour ceux qui demeuraient attachés à la famille et aux droits du prétendant. L'œuvre de la pacification était terminée. Bonaparte, sachant que le plus sûr moyen de commander à une nation est d'augmenter son bien-être, excita le développement de l'industrie et favorisa le commerce extérieur si longtemps interrompu. Il joignait à ses motifs politiques des vues plus élevées, et il attachait sa gloire à la prospérité de la France ; il parcourut les départements, fit creuser des canaux et des ports, construire des ponts, réparer les routes, élever des monuments, multiplier les communications. Il tint surtout à se montrer le protecteur et le législateur des intérêts privés. Les Codes *civil*, *pénal*, *de commerce*, qu'il fit entreprendre, soit à cette époque, soit un peu plus tard, complétèrent à cet égard l'œuvre de la révolution, et réglèrent l'existence intérieure de la nation d'une manière à peu près conforme à son état réel. Malgré le despotisme politique, la France eut, pendant la domination de Bonaparte, une législation privée supérieure à celle de toutes les sociétés européennes, qui, avec le gouvernement absolu, conservaient pour la plupart l'état civil du moyen âge. La paix générale, la tolérance commune, le retour de l'ordre et la création du système administratif, changèrent en peu de temps la face de la république. On commença à s'occuper des routes et des canaux. La civilisation se développa d'une manière extraordinaire, et le consulat fut, sous ce rapport, la période renforcée du directoire, depuis son début jus-

qu'au 18 fructidor. » (Mignet, *Histoire de la Révolution française.*)

La nation sut gré au premier consul de ces améliorations intelligentes, qui embrassaient tout à la fois l'industrie, le commerce, la marine, l'institut, l'école polytechnique, les arts et métiers, les lycées, les communications intérieures, tous les besoins intellectuels, toutes les exigences matérielles, tous les intérêts sociaux. Aussi courut-elle au-devant de toutes ses usurpations successives avec une docilité unique dans l'histoire. Après la signature du traité d'Amiens, le tribunat, sur la proposition de Chabot de l'Allier, émit le vœu qu'il fût donné au général Bonaparte un gage éclatant de la reconnaissance nationale, et le 6 mai, un sénatus-consulte organique prolongea de dix ans le consulat de Bonaparte. Trois mois après, le sénat fit encore un pas vers l'empire, et la constitution de l'an X, acceptée par trois millions cinq cent et quelques mille votants, succéda à celle de l'an VIII. Un décret sénatorial fut publié ; il contenait ces mots : « Le peuple français nomme, « et le sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul « à vie. Une statue de la Paix, tenant d'une main le laurier « de la victoire, et de l'autre le décret du sénat, attestera « à la postérité la reconnaissance de la nation. Le sénat « portera au premier consul l'expression de la confiance, « de l'amour et de l'admiration du peuple français. » (2 août 1802.) Toutes les fonctions politiques furent mises en harmonie avec cette immobilisation du pouvoir dans les mains du premier consul. La qualité d'électeur devint un titre viager, et le chef du gouvernement put introduire dans le sein des colléges électoraux un certain nombre de membres de la légion d'honneur, ou de citoyens ayant rendu des services et de propriétaires choisis parmi les plus imposés du département : « Sénateurs, avait dit Cornudet, « il faut fermer sans retour la place publique aux Grac-

« ques. Le vœu des citoyens sur les lois politiques aux-
« quelles ils obéissent, s'exprime par la prospérité géné-
« rale ; la garantie des droits de la société place abso-
« lument le dogme pratique de la souveraineté du peuple
« dans le sénat, qui est le lien de la nation. Voilà la seule
« doctrine sociale. » Le sénat s'attribua donc le droit de régler tout ce qui n'aurait pas été prévu par la constitution et qui serait indispensable à sa marche, d'interpréter les articles constitutionnels qui auraient besoin d'explication, de suspendre pour cinq ans les fonctions de jurés partout où cette mesure serait nécessaire, de déclarer, lorsque les circonstances l'exigeraient, des départements hors la constitution, d'annuler les jugements des tribunaux qui seraient attentatoires à la sûreté de l'État, de dissoudre le corps législatif et le tribunat. Cette dernière assemblée fut réduite à cinquante membres, et le conseil d'État, où s'élaboraient tous les grands projets du premier consul, crût en importance, en nombre et en attributions. Encore quelques jours, et nous serons arrivés à l'Empire ; la rupture de la paix d'Amiens et la conspiration de Georges Cadoudal vont précipiter le dénouement.

L'Angleterre, en signant un traité définitif, n'avait eu en vue que de conclure une suspension d'armes provisoire ; elle était décidée à se maintenir dans l'île de Malte et au cap de Bonne-Espérance, et les prétextes ne lui manquèrent pas pour se refuser à l'évacuation. Le 26 août 1802, l'île d'Elbe avait été réunie à la France, et, le 11 septembre, le Piémont avait aussi disparu dans la grande unité française. Le 9 octobre, le premier consul fit occuper les États de Parme devenus vacants par la mort de l'infant, et, quelques jours après (21 octobre), une autre armée envahit la Suisse pour imposer aux cantons l'*acte de médiation* consenti à Paris. L'Angleterre voyait de mauvais œil tous ces empiètements ; des notes fort vives furent échangées entre

les deux gouvernements, et le 13 mai 1803 (25 floréal an XI) l'ambassadeur anglais, lord Witworth, demanda ses passeports. Le 26, des troupes françaises pénétrèrent dans le Hanovre; cette invasion subite ne provoqua aucune réclamation de la part de l'empire germanique qui se mourait. La guerre déclarée, la Grande-Bretagne mit ses flottes en mer, et le premier consul échelonna ses armées sur les côtes de la Manche et de l'Océan. La lutte recommençait plus implacable et plus acharnée que jamais; le cabinet de Saint-James y procéda par les moyens accoutumés, l'intrigue et les machinations. Pendant qu'il travaillait à ourdir une troisième coalition, il lança sur le territoire français quelques-uns des plus hardis chouans, à la tête desquels étaient Georges Cadoudal et Pichegru. Le but des conspirateurs était, comme au 3 nivôse an VIII, d'assassiner le premier consul, et Moreau, dont la réputation avait grandi depuis la campagne de 1800, se laissa entraîner par eux. Fort heureusement pour Bonaparte qu'un hasard mit la police consulaire sur les traces du complot (février 1804). Moreau fut arrêté, et le consul, en apprenant sa complicité, s'écria : « Le seul homme qui pût me donner des in« quiétudes, le seul qui pût avoir des chances contre moi, se « perdre si maladroitement! J'ai une étoile. » Le vainqueur de Hohenlinden s'humilia, mais trop tard; il fut condamné à deux ans de détention, bientôt convertis en un bannissement aux États-Unis. Pichegru, arrêté dans son lit, s'étrangla dans son cachot; Georges Cadoudal, saisi au milieu de la rue, fit une résistance désespérée et subit bientôt la mort avec une indomptable fermeté. Les deux ou trois cents hommes, qu'il avait réunis pour l'exécution de son projet, périrent sur l'échafaud ou se dispersèrent; mais Bonaparte, exaspéré de ces complots sans cesse renaissants, prit une revanche terrible. Le nom des princes de la maison de Bourbon avait été compromis; la présence du duc

d'Enghien, petit-fils du prince de Condé, à Ettenheim, sur la frontière du grand duché de Bade, coïncidait tellement avec l'attentat prémédité par Georges Cadoudal, que le consul crut à son active coopération, et se décida à faire un exemple : « Sachez, dit-il à Cambacérès, qui s'était permis une obser- « vation à ce sujet, que je ne veux pas ménager ceux qui « m'envoient des assassins. » Le duc d'Enghien fut saisi à Ettenheim dans la nuit du 15 au 16 mars, amené à Paris, déposé le 29 à Vincennes, jugé par une commission militaire, et fusillé sur l'heure même. La rumeur fut grande en Europe à cette nouvelle ; l'empereur Alexandre, qui était monté sur le trône de Russie après le meurtre de Paul Ier, prit le deuil, et toute l'émigration jeta un long cri d'horreur. En France, cet événement passa presque inaperçu ; les républicains s'en réjouirent comme d'une garantie contre le retour de la famille exilée, et pas un gentilhomme rallié n'abandonna le château des Tuileries.

La nation ne s'indigna qu'en faveur de son chef, et les adresses de félicitation vinrent de toutes parts. On sollicitait le grand homme de rassurer définitivement la France, d'enlever tout espoir aux conspirateurs, et d'asseoir sur des bases inébranlables l'avenir de l'État. Bonaparte écoutait tous ces vœux et remerciait les préfets, les généraux, les juges, les conseils généraux, les colléges électoraux, tous ceux qui lui ouvraient si complaisamment les voies à l'empire, mais il attendait l'initiative des grands corps de l'État. Le sénat comprit le premier le sens de cette hésitation, et une députation partie de son sein alla dire au premier consul, par l'organe de François de Neufchâteau : « Vous fondez une ère nouvelle, mais vous devez l'éterni- « ser ; l'éclat n'est rien sans la durée..... Vous pouvez en- « chaîner le temps, maîtriser les événements, mettre un « frein aux conspirateurs, désarmer les ambitieux, tran- « quilliser la France entière, en lui donnant des institu-

« tions qui cimentent votre édifice et prolongent pour les « enfants ce que vous fîtes pour les pères..... Grand « homme, achevez votre ouvrage, en le rendant immortel « comme votre gloire. » Un mois après, le 3 floréal an XII (23 avril 1804), un membre peu connu du tribunat, Curée, déposa sur le bureau une motion d'ordre tendant à ce que Napoléon Bonaparte, actuellement premier consul, fût déclaré empereur des Français, et à ce que la dignité impériale fût déclarée héréditaire dans sa famille. La proposition fut adoptée, malgré la courageuse résistance de Carnot (3 mai 1804). L'Empire fut proclamé à Saint-Cloud le 18 mai 1804 (28 floréal an XII); un sénatus-consulte organique modifia le même jour les institutions consulaires, et la Constitution de l'an XII, soumise comme toujours à la sanction du peuple, fut acceptée par trois millions cinq cent vingt-un mille six cent soixante-quinze citoyens sur trois millions cinq cent vingt-quatre mille deux cent quatre votants. Elle maintenait l'existence du sénat, du corps législatif et du tribunat, mais au profit exclusif du pouvoir impérial, qui disposait à son gré des colléges électoraux par l'introduction des membres de la Légion d'honneur; les séances du corps législatif et du tribunat devenaient secrètes et partielles ; aucune délibération ne pouvait être prise en comité général, alors que le public était admis. Dans ce système de gouvernement silencieux et muet, le tribunat n'avait plus aucune utilité, puisqu'il ne servait plus guère qu'à doubler le conseil d'État, et Napoléon le sentit si bien qu'il ne tarda pas à décréter sa suppression absolue. La liberté de la presse, progressivement bâillonnée, dépendait du contrôle d'une commission sénatoriale composée de sept membres ; c'est assez dire qu'elle n'existait plus. La constitution créait de grandes dignités impériales, destinées à relever l'éclat du trône et à former cortége autour de la personne du monarque ; c'étaient celles de grand électeur, d'archi-

chancelier de l'empire, d'archi-chancelier d'État, d'archi-trésorier, de connétable, de grand amiral; elle nommait princes français Joseph et Louis Bonaparte, à l'exclusion de Lucien et de Jérôme, qui avaient encouru la disgrâce de leur frère; elle établissait des grands officiers de l'empire et des maréchaux; elle entourait ainsi la dynastie napoléonienne d'un vaste réseau de fonctions honorifiques et de titres ambitieux qui faisaient un étrange contraste avec la simplicité des temps républicains. Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefèvre, Pérignon et Serrurier furent les dix-huit premiers maréchaux. Napoléon remit en honneur tout le cérémonial des anciennes cours; il eut un grand aumônier, son oncle le cardinal Fesch; un grand chambellan, Talleyrand; un grand maréchal du palais, Duroc; un grand écuyer, Caulaincourt; un grand veneur, Berthier; un grand maître des cérémonies, Ségur; des pages, des livrées chamarrées de broderies, des voitures surchargées de titres héraldiques. Les masses applaudirent à ces innovations, qui n'avaient tout au plus que la valeur du souvenir; une fièvre d'enthousiasme les saisit à la vue du *nouveau Clovis*, du *nouveau Charlemagne*, et le clergé, qui avait imaginé ces qualifications historiques, salua avec une humilité profonde celui dans l'élévation duquel il voyait le doigt de Dieu, et dont il disait : que la soumission lui était due comme dominant sur tous; à ses ministres, comme envoyés par lui, parce que tel était l'ordre de la Providence. La présence du pape compléta les merveilleuses pompes de l'intronisation; Pie VII arriva à Paris vers la fin de 1804, et, le 2 décembre, il sacra l'empereur et l'impératrice Joséphine dans l'église Notre-Dame, en s'écriant : « Dieu tout-puissant, qui avez « établi Hazael pour gouverner la Syrie, et Jéhu roi d'Israël, « en leur manifestant vos volontés par l'organe du pro-

« phète Élie, qui ayez également répandu l'onction sainte « des rois sur la tête de Saül et de David par le ministère du « prophète Samuël, répandez par mes mains les trésors de « vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur Napo- « léon, que, malgré notre indignité personnelle, nous consa- « crons aujourd'hui empereur en votre nom. » De bruyantes acclamations s'élevèrent, le canon retentit, et la France entière entonna, avec le saint père, un magnifique *Te Deum.*

De consul à vie, le voilà donc empereur héréditaire. L'attentat du 3 nivôse avait consacré son titre de consul perpétuel ; l'insuccès de la conspiration de Pichegru et de Georges Cadoudal lui avait frayé le chemin du trône ; car, lasse de changements, la nation, pour consolider l'avenir, se réfugia derrière l'hérédité du pouvoir. Au dehors, la transition de la république à l'empire fut facile et bien accueillie par les puissances amies ou neutres. La Prusse, l'Espagne et l'Autriche s'empressèrent de reconnaître Napoléon, et la protestation du comte de Lille, datée de Varsovie, n'y trouva pas d'écho. Mais le roi de Suède continua d'appeler l'Empereur *monsieur* Napoléon Bonaparte ; la Russie se tint sur la réserve, et la Grande-Bretagne ne répondit même pas à la communication officielle de ce grand changement. Napoléon, qui n'aspirait qu'à légitimer son élévation par des triomphes militaires, s'inquiéta fort peu de tous les mauvais vouloirs secrets ou avoués. A l'intérieur, il poursuivait activement l'organisation de son système politique, multipliait les créations de tout genre, inaugurait sa récente institution de la légion-d'honneur, le jour de l'anniversaire de la prise de la Bastille, comme pour honorer une grande fête populaire, la seule dont le souvenir fût possible à cette époque de réédification. En même temps, il s'occupait de reconstituer, sur le modèle de l'Empire, tous les états voisins soumis à l'influence française, et provoquait de la part du gouvernement de la république cisalpine

une démarche décisive. Le 17 mars 1805 (26 ventôse an XIII), une députation italienne se présenta aux Tuileries, et vint offrir, au nom de la consulte d'état, par l'organe du vice-président, M. Melzi, la couronne de fer au successeur de Charlemagne. Napoléon accepta, et partit pour Milan, où se renouvelèrent les brillantes fêtes du couronnement (26 mai 1805). Gênes profita de l'occasion pour se donner à la France (4 juin), et la petite république de Lucques fut érigée en principauté, au profit de la princesse Élisa, l'une des sœurs de l'Empereur. Le nouveau souverain était infatigable : à peine de retour de la Lombardie, où il avait laissé pour vice-roi le fils de Joséphine, le prince Eugène Beauharnais, il partit pour le camp de Boulogne, afin d'effectuer ce fameux projet de descente en Angleterre, que le général Hoche avait tenté sans succès, et qui avait fortement préoccupé le premier consul. Les préparatifs de l'expédition étaient immenses : une flottille d'environ deux mille petits bâtiments, montée par seize mille marins, et pouvant transporter cent soixante mille hommes de débarquement, stationnait dans les ports de Boulogne, d'Etaples, de Vimereux, d'Ambleteuse, de Dunkerque et de Calais; les troupes, rassemblées dans les camps de Dunkerque, d'Ostende, de Calais, de Boulogne, de Montreuil, de Saint-Omer, sous les ordres de Davoust, de de Soult, de Ney et d'Oudinot, montraient un enthousiasme extraordinaire. On attendait les cinq cents voiles de l'amiral hollandais Verhuell, on comptait sur sa jonction avec les amiraux Gantheaume et Villeneuve, qui avaient reçu l'ordre d'éloigner, à tout prix, la flotte anglaise de la Manche, et de revenir en toute hâte, pour protéger le passage du canal. « Que nous soyons maîtres du détroit six « heures, écrivait Napoléon, et nous sommes maîtres du « monde. » L'Angleterre, effrayée, multipliait les apprêts de défense ; car jamais elle n'avait été menacée d'un si grand

péril : son armée régulière comptait environ cent mille hommes ; elle avait armé en outre quatre-vingt mille miliciens et quatre cent mille volontaires ; les rivalités de tribune avaient disparu, et il y avait eu unanimité dans les votes pour les emprunts, pour les mesures d'urgence, pour les dépenses affectées au service de terre et de mer. « On « me reproche, s'écriait Pitt, qui était rentré au minis- « tère, d'être saisi d'une terreur panique, dont le noble « lord de l'amirauté (lord Saint-Vincent) n'est pas sus- « ceptible. Je sais très-bien que le noble lord est au- « dessus de toute espèce de crainte ; mais il ne serait pas « digne de la place qu'il occupe, s'il ne regardait pas « comme réelle la possibilité d'un succès de la part de la « France. » L'habileté de ses amiraux et la réussite de ses intrigues sur le continent préservèrent la Grande-Bretagne, et l'Autriche paya pour elle. L'amiral Villeneuve, battu par l'amiral Calder, qui n'avait que treize vaisseaux contre vingt-un, fut contraint de se réfugier dans le port de Cadix ; la jonction tant désirée des diverses escadres impériales n'eut pas lieu, et l'Autriche, mécontente des dernières acquisitions de la France en Italie, se hasarda à une lutte nouvelle avec l'appui de la Russie. Quatre-vingt-cinq mille Autrichiens avaient envahi la Bavière, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand et du général Mack, et expulsé l'électeur de sa capitale ; l'archiduc Jean occupait le Tyrol avec trente-cinq mille hommes, et l'archiduc Charles, avec cent mille hommes, était descendu en Italie ; cent vingt mille Russes étaient en marche, mais ils ne pouvaient entrer en ligne qu'un peu plus tard. Il fallait donc prévenir la réunion des coalisés, et désorganiser les armées autrichiennes par la rapidité des opérations. Napoléon précipita son départ, après avoir obtenu du sénat une levée de quatre-vingt mille conscrits (23 septembre) ; il donna à Masséna l'ordre de défendre la ligne de l'Adige,

et se lança sur l'Allemagne, à la tête de deux cent mille hommes. Le 1er octobre, il passa le Rhin; le 6, il avait pénétré en Bavière, et le 28, le général Mack, déconcerté par l'audace de ses manœuvres, enveloppé de toutes parts, capitulait dans la ville d'Ulm, avec trente-six mille hommes et soixante pièces de canon attelées. Deux jours avant, l'archiduc Ferdinand avait mis bas les armes à Trochtelfingen; l'armée autrichienne était anéantie. En ce moment, les Russes arrivaient, et effectuaient leur jonction avec les réserves de cette monarchie déjà si compromise. Napoléon traversa Vienne, et se porta sur la route de Brunn, au-devant du général russe Kutusoff; puis, il feignit de redouter une action générale, et recula jusqu'à Austerlitz, qu'il avait choisi pour champ de bataille. Les ennemis le crurent perdu; ils manœuvrèrent pour tourner sa droite : c'était l'anniversaire du couronnement (2 décembre); la mêlée s'engagea au soleil levant; l'ennemi, pris en flanc, au moment où il exécutait son mouvement circulaire, fut rompu sur tous les points; la cavalerie française se rua sur son centre, et fit de profondes trouées; la garde impériale russe essuya des pertes énormes, en cherchant à rétablir la communication avec sa gauche, qui se trouvait coupée; l'aile droite fut écrasée, et vingt mille hommes se noyèrent en fuyant par le lac de Ménitz, dont la glace était brisée à mesure par l'artillerie du vainqueur. La journée d'Austerlitz, ou des trois Empereurs, est restée célèbre dans l'histoire de l'épopée impériale, car jamais plus magnifique triomphe ne fut acheté à moins de frais : « Soldats, disait le lendemain une proclamation de l'Empe-
« reur, je suis content de vous; vous avez décoré vos
« aigles d'une gloire immortelle. Une armée de cent mille
« hommes, commandée par les empereurs de Russie et
« d'Autriche, a été, en moins de quatre jours, ou coupée,
« ou dispersée; ce qui a échappé à votre fer s'est noyé

« dans le lac. Quarante drapeaux, les étendards de la « garde impériale russe, cent vingt pièces de canon, « vingt généraux, plus de trente mille prisonniers, sont le « résultat de cette journée à jamais célèbre. Cette infan- « terie tant vantée et en nombre supérieur n'a pu résister « à votre choc, et désormais vous n'aurez plus de rivaux « à redouter. Ainsi, en deux mois, cette troisième coali- « tion a été vaincue et dissoute. » L'armée russe, réduite à vingt-six mille hommes, se retirait, vigoureusement poursuivie. Au passage d'un pont, elle fut arrêtée par les divisions victorieuses; l'empereur Alexandre ne put continuer sa route, qu'en supposant la conclusion d'un armistice : c'était un mensonge habilement imaginé, et les vaincus défilèrent sans être inquiétés. Le 4 décembre, l'empereur François s'était abouché avec Napoléon; la paix fut signée à Presbourg, le 26. L'Autriche céda à la France les États vénitiens, l'Istrie et la Dalmatie, qui lui appartenaient depuis le traité de Campo-Formio; à la Bavière et au Wurtemberg, qui furent transformés en royaumes, le comté de Tyrol, la ville d'Augsbourg, la principauté d'Eischtett, une partie du territoire de Passau, et toutes ses possessions dans la Souabe, le Brisgaw et l'Ortenau; au margrave de Bade, quelques villes, bourgs et villages. La Prusse, dont la victoire d'Austerlitz avait neutralisé les dispositions hostiles, se dessaisit des pays d'Anspach et de Clèves, du duché de Berg, de la principauté de Neufchâtel, et obtint en échange l'électorat de Hanovre. Napoléon triomphait sur le continent; mais l'Angleterre achevait à Trafalgar la destruction des marines combinées de France et d'Espagne (21 octobre 1805). L'amiral anglais Nelson y fut tué, et l'Espagnol Gravina mortellement blessé : il ne rentra guère que onze vaisseaux, sur trente-cinq, dans le port de Cadix.

« C'est de cette époque que date l'organisation définitive

du gouvernement impérial. Napoléon avait dans sa main les rois et les royaumes ; son armée occupait toujours l'Allemagne et l'Italie. Il songea à s'entourer de princes dévoués, à élever sa famille, à ressusciter la hiérarchie féodale du moyen-âge. Un décret parti de Schœnbrunn avait détrôné la famille royale de Naples, et le général Saint-Cyr marchait à grandes journées pour exécuter l'ordre ; le trône de Naples fut donné à Joseph Bonaparte. La république des Provinces-Unies fut transformée en royaume et reçut pour roi le prince Louis ; Murat, son beau-frère, devint grand duc de Clèves et de Berg. La Suisse, la seule qui existât encore des anciennes républiques, fut, toute à la dévotion de la France, placée sous la protection immédiate de l'Empereur. L'Empire, constitué sur le modèle du grand empire carlovingien, eut ses grands fiefs militaires conquis sur l'ennemi, ou distraits des provinces voisines, qui servaient à récompenser les ministres et les généraux. Un décret du 30 avril 1806 érigea en duchés les provinces de Dalmatie, Istrie, Frioul, Cadore, Bellune, Conégliano, Trévise, Feltre, Bassano, Vicence, Padoue, Rovigo et Massa-Carrara. Le duché de Guastalla fut donné à la princesse Pauline Borghèse, la principauté de Neufchâtel au maréchal Berthier, celle de Ponte-Corvo au maréchal Bernadotte, celle de Bénévent à M. de Talleyrand. En même temps, Napoléon portait le dernier coup aux institutions républicaines. Le tribunat était aboli ; le calendrier grégorien succédait au calendrier républicain, déjà singulièrement altéré par la suppression des décades ; Saint-Napoléon, de création impériale, prenait place dans la céleste milice et détrônait l'Assomption de la Vierge. La basilique de Saint-Denis redevenait la sépulture des rois, où chaque race devait avoir sa chapelle. Enfin le Panthéon était rendu au culte catholique, en conservant sa destination de tombeau des grands hommes. La presse n'eut garde de crier ; elle était bâillon-

née. L'Empereur n'avait pas reconstruit la Bastille, mais il se servait volontiers des lettres de cachet. Tout lui réussissait ; le grand Pitt était mort à quarante-sept ans, et son adversaire Fox venait d'entrer au ministère. Des négociations amicales s'ouvrirent entre Paris et Londres, par l'entremise de M. de Talleyrand et de lord Yarmouth, et la Russie voulut être comprise dans la nouvelle pacification, en cédant la Dalmatie et les bouches du Cattaro. Dans l'intervalle, Napoléon désorganisa la confédération germanique, en s'arrogeant le titre de protecteur de la confédération du Rhin (12 juillet 1806). Quatorze princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne y entrèrent avec les rois de Bavière et de Wurtemberg, les grands ducs de Bade, de Berg et de Darmstadt à leur tête. L'armée des princes unis était de deux cent soixante-trois mille hommes. François II abdiqua le titre d'empereur d'Allemagne, et dut s'intituler désormais empereur héréditaire d'Autriche. Ainsi finit le saint empire romain (Théod. Burette, *continuation d'Anquetil*).

La Prusse, qui avait eu la sagesse de rester neutre depuis le traité de Bâle, prit ombrage de ces redoutables accroissements de pouvoir, et une nouvelle prise d'armes devint imminente. Le cabinet de Berlin avait appris que dans les conférences ouvertes entre M. de Talleyrand et lord Yarmouth, on agitait sérieusement la question de le dépouiller du Hanovre, pour le restituer à l'Angleterre ; il savait en outre que l'établissement de la confédération du Rhin n'avait pas d'autre but que celui de substituer en Allemagne la prépondérance française à l'influence prussienne et au protectorat autrichien. Il essaya de former à son tour avec le Mecklenbourg, la Saxe, le duché de Brunswick, la Hesse, les villes anséatiques, une confédération des États du Nord qui pourrait au besoin se jeter dans les bras de la Russie ; mais Napoléon enjoignit impérieusement à la Saxe de refuser sa signature, et dès lors tout se présenta

sous un aspect belliqueux. Le pacifique Fox se mourait à Londres (13 septembre), et à l'administration des wighs succédait un ministère tory, composé des hommes formés à l'école de Pitt, qui précipita la rupture. L'Angleterre, la Prusse, la Russie et la Suède se réunirent; la quatrième coalition naquit. La Prusse était perdue; elle avait une belle armée de deux cent quarante mille hommes, pleine d'enthousiasme, excitée par les harangues guerrières d'une reine jeune et adorée; mais elle n'était pas de taille à soutenir l'irrésistible choc des masses impériales, et quelques jours allaient suffire pour son anéantissement. Son ultimatum, daté du 1er octobre, était une véritable déclaration de guerre; elle demandait que toutes les troupes françaises fussent rappelées en deçà du Rhin, et qu'il ne fût plus mis aucun obstacle à la formation de la ligue du Nord. Ce jour-là même, Napoléon, qui avait prévu ce dénouement, pénétrait en Allemagne avec cent quatre-vingt-quinze mille hommes, et le 14 octobre, au moment où Davoust, avec des forces très-inférieures, culbutait à Auerstaedt les soixante mille hommes du duc de Brunswick, qui fut tué dans la mêlée, l'Empereur écrasait à Iéna les soixante dix mille combattants du prince de Hohenlohe. Jamais bataille gagnée n'eut de si brillants résultats; la monarchie prussienne se trouva frappée de stupeur; toutes les places fortes se rendirent sans résistance; en moins d'un mois, Napoléon, maître par lui-même ou par ses lieutenants, de Berlin, de Prentzlow, d'Erfurth, de Spandau, de Stettin, de Lubeck, de Magdebourg, de tous les magasins de munitions et de vivres, de corps d'armée enlevés tout entiers, de toute l'artillerie, poussa jusqu'à la Vistule et imposa au royaume une contribution de cent soixante millions; puis il marcha au-devant des Russes qui s'avançaient à grandes journées. Atteint à Eylau, où s'engagea une sanglante lutte (7 février 1807), puis à Friedland, où l'armée française s'é-

tait portée après la prise de Dantzick (14 juin), ce nouvel ennemi fut encore détruit. La journée de Friedland fut aussi décisive que celle d'Austerlitz. Les Russes, diminués de cinquante-six mille hommes tués, blessés ou pris, se réfugièrent derrière le Niémen. Napoléon s'arrêta sur la rive opposée, à Tilsitt, où le vaincu lui fit demander un armistice (22 juin). Le 25, une entrevue eut lieu, sur un radeau, au milieu du fleuve, entre les deux empereurs; la Prusse y fut sacrifiée, malgré la présence de son roi. Elle fut forcée de céder tout ce qu'elle possédait entre l'Elbe et le Rhin, et le royaume de Westphalie, destiné à Jérôme Bonaparte, fut créé de ses riches dépouilles. L'électeur de Saxe obtint le titre de roi et le grand duché de Varsovie, qui appartenait également à la Prusse. Napoléon stipula aussi dans l'intérêt de la Turquie, et les troupes russes durent évacuer la Valachie et la Moldavie. La paix fut signée avec l'empereur Alexandre le 7 juillet, et avec le roi Frédéric-Guillaume le 9; tous deux s'obligèrent à fermer leurs portes aux Anglais, et adhérèrent au blocus continental, décrété à Berlin, le 21 novembre 1806. Napoléon vint recueillir à Paris le tribut ordinaire d'admiration et d'enthousiasme, qui l'attendait au retour de toutes ses campagnes. La colonne Vendôme, dont les ennemis avaient fourni le bronze, dut perpétuer le souvenir des grandes choses qu'on avait opérées.

L'Empire ne comptait plus que quatre puissances hostiles en Europe, l'Angleterre, la Suède, le Portugal et la Sicile. A Austerlitz, il avait réduit la monarchie autrichienne; à Iéna, il avait disloqué la Prusse; à Friedland, il avait vaincu la Russie sans l'entamer, mais le traité de Tilsitt l'avait gagnée à sa cause, et, pendant trois ou quatre années, elle devait l'aider à maintenir l'obéissance du continent. Napoléon se résolut à frapper la Suède et le Portugal. Le maréchal Brune envahit les possessions suédoises et conquit Stralsund, l'île de Rugen et la Poméranie,

Le 27 septembre, un traité secret fut conclu à Fontainebleau avec l'envoyé du prince de la Paix, don Manuel Godoï, qui gouvernait l'Espagne sous le nom du vieux Charles IV, et le cabinet de Madrid accorda le passage aux troupes impériales. Le Portugal, effrayé de la possibilité d'une invasion, avait d'abord rompu avec la Grande-Bretagne; mais la présence d'une escadre anglaise à l'embouchure du Tage avait changé brusquement ses dispositions, et il s'était résigné aux chances d'une lutte avec Napoléon. Le 13 décembre, un décret, daté de Paris, annonça que la maison de Bragance avait cessé de régner; Junot se dirigea vers Lisbonne avec une armée de vingt-huit mille hommes. Le prince régent de Portugal n'eut pas même la pensée de résister, et fit voile vers le Brésil ; tout se soumit à l'approche des Français ; l'indépendance du Portugal était condamnée ; le roi d'Étrurie devait recevoir la Lusitanie septentrionale en échange de ses états de Toscane ; le prince de la Paix avait réclamé, pour son compte personnel, le royaume des Algarves, et le roi d'Espagne acquérait sur ces deux états secondaires un droit de suzeraineté, avec le titre fastueux d'empereur des deux Amériques; le reste du pays demeurait à la disposition du vainqueur. Le moment venu de partager, la distribution n'eut pas lieu. Napoléon avait d'autres préoccupations en tête, et le trône des Bourbons d'Espagne était menacé à son tour.

L'Empereur, comme tous les conquérants, s'abandonnait à une pente fatale, celle de l'agrandissement indéfini. Poursuivi de l'idée de ruiner l'Angleterre, qui était matériellement en dehors de ses atteintes, il avait imaginé le blocus continental, et le cabinet de Saint-James lui avait répondu par l'atroce bombardement de Copenhague et l'attaque des Dardanelles. La Porte-Ottomane avait vigoureusement repoussé les escadres britanniques, grâce à l'énergie

et aux habiles dispositions de l'ambassadeur Sébastiani ; mais le Danemark avait vu incendier sa capitale et sa belle flotte, composée de vingt-huit vaisseaux de ligne et de seize frégates, tomber au pouvoir de l'ennemi (août 1807); bien que son gouvernement eût, après ce désastre, fidèlement persisté dans sa haine contre l'Angleterre, ce n'en était pas moins pour la politique impériale un déplorable échec. Napoléon arrivait à se persuader que l'asservissement de l'Europe était nécessaire à l'entière exécution de ses projets contre la puissance anglaise ; c'était dans ce but qu'il avait dépossédé les Bourbons de Naples, dressé contre l'Autriche la Bavière et le Wurtemberg, créé contre la Prusse le royaume de Saxe et la Westphalie. Le Portugal avait disparu de la scène; l'Espagne obéissait sans murmure: mais Napoléon n'avait pas oublié qu'au milieu de la campagne de 1806, l'Espagne avait failli prendre les armes, et ce mouvement mal justifié lui donnait des soupçons; il commença d'abord par exiger des garanties; le grand-duc de Berg occupa Pampelune, Barcelone, Figuières et Saint-Sébastien, en réclamant la cession de toute la rive gauche de l'Èbre. Le vieux roi s'effraya de l'invasion; son lâche favori, Godoï, lui conseilla le départ pour l'Amérique, et tout se prépara pour la fuite à la résidence d'Aranjuez. A cette nouvelle, le peuple, excité par le fils de Charles IV, le prince des Asturies, qui haïssait le prince de la Paix et qui avait été humilié par lui, s'attroupa devant la demeure royale en poussant des cris de mort. Charles IV abdiqua pour sauver Godoï, et l'héritier de la couronne fut aussitôt proclamé sous le nom de Ferdinand VII; puis le pauvre roi revint de sa frayeur et protesta contre l'abandon forcé de ses droits. L'Empereur, choisi pour arbitre dans cette querelle de famille, appela le père et le fils à Bayonne, et s'adjugea sans façon l'objet du litige. Ferdinand, qui, voyant sa capitale occupée par les troupes du grand-duc de

Berg, n'avait pas osé désobéir à l'invitation impériale, fut relégué au château de Valençay, et Charles IV, remis en possession du trône, s'en dessaisit tout aussitôt en faveur de son juge (5 mai 1808). Le faible monarque, avant de se rendre à Compiègne, poussa même la complaisance jusqu'à nommer Murat lieutenant-général du royaume, et à signer une proclamation qui invitait les Espagnols à traiter les Français en frères.

Le conseil de Castille, influencé par les troupes françaises, demanda pour roi Joseph Bonaparte; une junte des notables de la Péninsule, convoquée à Bayonne, se hâta de reconnaître le chef de la nouvelle dynastie. La dépossession des Bourbons fut en général bien accueillie par les grandes familles et les classes éclairées de la nation; les ducs de l'Infantado, d'Hijar, d'Ossuna, le comte Fernand Nunez, le marquis de Santa-Cruz, la plupart des gentilshommes influents dans le pays, figurèrent au nombre des *afrancesados*, et se soumirent à la constitution publiée par le roi Joseph. Mais le peuple, soulevé par les moines, s'insurgea partout, à Carthagène, à Grenade, à San-Lucar, à Jaen, à Saragosse, à Badajoz, à Valladolid, dans le royaume de Léon, dans les Asturies, dans la Galice, dans les Deux-Castilles, dans la Navarre, dans la Catalogne, dans l'Aragon, et d'épouvantables excès furent commis contre les Français ou leurs partisans avoués; pour cette populace fanatisée, l'Empereur fut l'Antéchrist, et ce devint œuvre méritoire que de tuer un de ces chiens d'hérétiques, comme on appelait les envahisseurs. Une junte provinciale s'était formée à Séville et avait proclamé Ferdinand VII, malgré son adhésion à l'abdication de son père. Les troupes françaises se mirent en mouvement; les divers corps d'armée pénétrèrent dans les provinces; le général Dupont battit les insurgés à Alcolea; Bessières, victorieux à Médina del Rio-Secco, accompagna à Madrid Joseph, qui avait cédé

son royaume de Naples au grand-duc de Berg. L'insurrection perdit du terrain, et l'on put espérer un moment que la Péninsule serait pacifiée. Bientôt cependant sonna l'heure des revers. Le général Dupont, battu et enveloppé à Andujar par le général Castanos, signa la triste convention de Baylen, qui devait être violée (22 juillet 1808). Le marquis de la Romana, qui avait été envoyé sur les bords de la Baltique avec un corps auxiliaire de quinze mille hommes, accourut sur une escadre anglaise, et se jeta dans les rangs des révoltés. L'Angleterre saisit l'occasion de se rapprocher de l'Espagne, et sir Arthur Wellesley, plus connu sous le nom de duc de Wellington, qu'il mérita dans ces guerres terribles, débarqua avec vingt-six mille hommes sur les côtes du Portugal qui s'était aussi soulevé. Junot, qui n'en avait guère que dix mille, fut battu à Vimeiro (22 août), et forcé d'accéder à la capitulation de Cintra, qui stipulait son retour en France sur une flotte ennemie. Vers la fin du mois d'août, Joseph avait évacué Madrid ; les armées impériales battaient en retraite sur tous les points ; il ne restait plus aux Français que Barcelone, la Navarre, la Biscaye et l'Alava, et les regards se tournaient vers Napoléon, qui, tranquille à Paris, s'occupait de compléter son système nobiliaire, et de rétablir au profit de ses grands dignitaires, de ses ministres, de ses sénateurs, de tout ce brillant et nombreux cortége de serviteurs dévoués, les titres de prince, de duc, de comte, de baron et de chevalier, dont la recomposition des majorats, si peu en harmonie avec les principes du Code civil récemment publié, était destinée à perpétuer la splendeur.

Napoléon se décida à partir pour l'Espagne, mais auparavant il voulut affermir ses alliances du côté du nord, et il se mit en route pour les états de la confédération. La Prusse vit cesser l'occupation militaire de ses provinces ; la Russie resserra les liens qui l'unissaient à l'Empire. Une

entrevue eut lieu entre les deux empereurs à Erfurth, où tous les princes de l'Europe s'étaient donné rendez-vous, hormis Frédéric-Guillaume et François II (6-14 octobre). Puis, Napoléon, rassuré par les fraternelles démonstrations d'Alexandre et les protestations pacifiques du cabinet de Vienne, reparut à Bayonne (3 novembre), et entra dans la Péninsule, où la grande armée du Danube l'avait déjà précédé. Sa présence ranima l'enthousiasme des soldats, déjà fatigués de cette épouvantable guerre, où tout prisonnier avait à subir, de la part des *guerilleros*, d'abominables supplices, et les insurgés furent partout écrasés, à Burgos, à Espinosa, à Tudela, dans les fameux défilés de Sommo-Sierra, partout où se rencontrèrent de grandes masses armées. L'Empereur fit le 1er décembre son entrée à Madrid, et adressa aux Espagnols une proclamation remplie de modération et d'habileté, comme il excellait à les faire. Il se disposait en même temps à achever la pacification des provinces, lorsqu'il reçut de l'Allemagne des nouvelles fâcheuses. L'Angleterre, toujours infatigable, avait réussi à nouer une cinquième coalition.

Le cabinet de Vienne, profitant de l'éloignement de l'empereur, appelait sa landwher, ou garde nationale mobile, aux armes, organisait ses landsturm, ou levées en masse, soulevait les provinces hongroises, et mettait sur pied cinq cent cinquante mille hommes. L'Empereur, qui n'en avait que quatre-vingt mille au-delà du Rhin, donna aussitôt l'ordre à ses vieux régiments de la Péninsule de revenir à marches forcées sur le Danube, et chargea Berthier du commandement provisoire de l'armée d'Allemagne. Puis apprenant, le 12 avril 1809, que les Autrichiens avaient commencé leur mouvement offensif sur les rives de l'Inn, il partit à son tour pour la Bavière, et le 20 du même mois, il avait déjà coupé et écrasé la gauche des ennemis à la bataille d'Abensberg. A Eckmühl, l'armée

de l'archiduc Charles fut mise en déroute par de brillantes charges de cavalerie ; à Ratisbonne, six régiments entiers mirent bas les armes, et les Autrichiens furent rejetés sur la rive gauche du Danube. Vienne essaya de résister : elle fut mise à la raison par une batterie d'obusiers (13 mai). Le passage du Danube fut vivement disputé à Essling, et les Français essuyèrent des pertes énormes (21, 22 mai) ; Lannes, duc de Montebello, une des plus belles gloires de l'Empire, eut les deux genoux brisés par un boulet de canon, et mourut après des souffrances inouïes. Mais l'armée d'Italie entrait en ligne sous les ordres du prince Eugène, et la poursuite des Autrichiens n'en devint que plus vive. On se heurta pour la dernière fois dans les plaines de Wagram, où l'ennemi, comme à Austerlitz, perdit ses meilleures troupes et ses plus intrépides généraux (6 juillet). Le 11, l'archiduc Charles demanda un armistice ; le cabinet de Vienne était si peu disposé à la paix, malgré toutes ses défaites, que le prince eut à subir une disgrâce complète. Une expédition anglaise, forte de quarante vaisseaux et de trente-six frégates, avait fait voile vers les côtes de Hollande, et François II comptait sur le triomphe de ses alliés. Quarante mille hommes débarquèrent ; le pays était dégarni de troupes ; Flessingue dut capituler (15 août). Ce ne fut là, du reste, qu'un moment de surprise ; à la première nouvelle de l'invasion, le duc d'Otrante, Fouché, qui réunissait provisoirement le ministère de l'intérieur à la direction de la police, se souvint de son ancienne énergie révolutionnaire, et provoqua la mobilisation de la garde nationale sur toute la surface de l'Empire. « Prouvons, « écrivait-il aux préfets, que si le génie de Napoléon peut « donner de l'éclat à la France, sa présence n'est pas né« cessaire pour repousser l'ennemi. » La destruction d'Anvers, qui renfermait de vastes arsenaux et une belle flotte française, était le but capital du débarquement des Anglais ;

on ne leur laissa pas le temps d'en former le siége; en quinze jours trente mille gardes nationaux s'y trouvèrent réunis, et, le 30 août, l'ennemi découragé remonta sur ses vaisseaux, n'ayant retiré pour tout fruit de cette coûteuse diversion (cinq cents millions de francs) que la possession momentanée de l'île de Walcheren. Déçu dans son espoir, l'empereur François ouvrit des négociations avec le vainqueur, et le traité de Vienne (14 octobre) lui imposa de douloureux sacrifices. L'Autriche céda à la France Goritz, Montefalcone, Trieste, le cercle de Villach, en Carinthie, et toute la rive droite de la Save; à la confédération du Rhin, Salzbourg, Berchtesgaden et une partie de la haute-Autriche; au grand duché de Varsovie, la Galitz occidentale et le cercle de Zamosc; à la Russie, un territoire de quatre cent mille âmes dans la Galitz orientale; elle adhéra en outre au blocus continental.

Napoléon crut la monarchie autrichienne à tout jamais abattue, et négligea de l'anéantir, comme il avait épargné la Prusse, après la campagne de 1806. De redoutables symptômes s'étaient pourtant révélés, et les nationalités, qu'il avait opprimées, commençaient à se réveiller. Dans cette dernière lutte, le cabinet de Vienne avait appelé les populations sous les drapeaux, au nom de l'indépendance germanique, et ce sentiment nouveau avait déjà produit un fanatique, Frédéric Stabbs, qui faillit assassiner l'Empereur à Schœnbrunn (13 octobre), et périt avec fermeté, en s'écriant : « Vivent l'Allemagne et la liberté. » Napoléon méprisa cet avertissement sérieux, qui n'était rien de moins qu'un essai de réaction contre le despotisme des armes, et poursuivit son rêve de domination universelle. De graves démêlés avaient eu lieu avec le Saint-Siége, en dépit des souvenirs du couronnement; il divisa les états pontificaux en trois départements, et décréta leur réunion à l'Empire. Le pape Pie VII fut saisi dans son palais du Vatican, et en-

voyé prisonnier tour à tour à Grenoble, à Savone, à Fontainebleau. La France arrivait alors à son maximum de prépondérance. La Russie était encore dans toute la ferveur de l'entrevue d'Erfurth; l'Autriche venait de s'humilier; la Prusse, qui n'avait attendu qu'un revers, en 1809, pour se joindre à la coalition, protestait de son attachement aux intérêts impériaux; la soumission de l'Italie avait été raffermie par l'incorporation de Rome. La Grande-Bretagne avait échoué dans son expédition de Hollande; l'Espagne seule persistait à repousser la domination napoléonienne, et se défendait avec le courage du désespoir, sous les inspirations de ses quarante mille moines. Les campagnes de 1809 et de 1810 furent mêlées de succès et de revers. Le duc de Dalmatie, Gouvion-Saint-Cyr, le duc de Bellune, Sébastiani, Suchet, le maréchal Mortier, Souham et le prince d'Essling, rivalisèrent d'ardeur et d'intrépidité; on battit les insurgés à Del Burgo, à Chavès, à Valls, près de Tarragone, à Ciudad-Real, à Medellin, à Belchite, à Almonacid, à Ocana; on emporta Sarragosse, après cinquante-un jours de tranchée ouverte et de combats dans les rues, puis Lérida, Méquinenza, Astorga, Ciudad-Rodrigo, Almeida; on accula au bout de l'Espagne, à Cadix, la junte suprême de Séville, qui avait donné le signal de l'insurrection. Mais, d'autre part, le duc de Bellune ne put culbuter le duc de Wellington à Talavera (28 juillet), et le général anglais arrêta encore, un peu plus tard, l'impétueux Masséna dans les fameuses lignes de Torrès-Vedras. En outre, la révolte s'était généralisée, et les guérillas naissaient au coin de tout défilé, sur le sommet de toutes les montagnes, dans les profondeurs de toutes les vallées; les chefs se multipliaient dans les provinces; le catéchisme espagnol faisait de nombreux prosélytes; l'assassinat des faibles détachements et des soldats isolés devenait, aux yeux des fanatiques de la Péninsule,

un devoir rigoureux, et les cortès s'assemblèrent à Cadix, pour imprimer à la défense une nouvelle activité (25 septembre 1810).

On a dit avec raison que la guerre d'Espagne fut la plaie dévorante de l'Empire. Napoléon, qui seul eût pu la terminer, en détourna les yeux. Il songeait à cette heure à compléter son œuvre impériale par une nouvelle union, qui pût suppléer à la stérilité de son premier mariage, et le clergé français lui en facilita les moyens. La répudiation de Joséphine Tascher, qu'il avait épousée par l'entremise de Barras, puis couronnée impératrice, eut lieu à la grande surprise du peuple et de l'armée, qui l'avaient proclamée, par une touchante superstition, le *bon ange* de l'Empereur (16 décembre 1809). L'émotion fut grande en Europe à cette nouvelle, et les plus hauts souverains se disputèrent l'honneur d'une alliance avec le maître de l'Occident. L'Autriche l'emporta, grâce à l'habileté de M. de Metternich, déjà tout puissant dans le cabinet de Vienne; l'archiduchesse Marie-Louise fut appelée à la succession de Joséphine. Rien n'égala les pompes de cet autre couronnement; le mariage civil fut célébré à Saint-Cloud (1er avril 1810), et le lendemain les deux époux firent à Paris une entrée solennelle; les rois et les princes affluèrent dans la capitale du grand Empire; le pape manqua seul à ces magnifiques solennités. « Alors Napoléon fut plus grand qu'il n'avait jamais été, et il se complut dans la richesse de son manteau impérial. La France, proprement dite, comptait cent trente départements et quarante-un millions d'habitants, vingt-quatre degrés de longitude sur sept de latitude; mais il y avait encore l'Italie, la Hollande, la Suisse, la confédération du Rhin, les villes anséatiques, placées sous sa domination directe, ou bien sous celle de ses alliés, en tout cent millions d'Européens, qui dépendaient d'une seule tête. L'adhésion du roi de Suède avait complété le

système du blocus continental, et l'Angleterre ne communiquait plus avec l'Europe que par la Péninsule et la Sicile. Le roi de Naples essaya de la chasser de cette île, dont elle avait fait un immense arsenal, défendu par de redoutables fortifications et une armée de vingt mille hommes aux ordres du général Stuart. L'expédition ne fut pas heureuse; Joachim Murat y perdit douze cents hommes et huit millions. La réunion de la Hollande à la France répara ce léger échec. Promu au trône des Pays-Bas, le roi Louis s'était créé un système politique plus approprié aux besoins de son nouveau royaume qu'aux desseins de son frère Napoléon. Malgré les ordres impériaux, la contrebande se poursuivait activement avec l'Angleterre; les ports hollandais étaient encombrés de marchandises prohibées. Napoléon s'emporta contre son frère : « Sachez, faisait-il dire au *Moniteur*, que vos premiers devoirs sont envers moi, vos seconds envers la France; tous vos autres devoirs, même ceux envers les peuples que je pourrais vous confier, ne viennent qu'après. » Et comme Louis persistait à agrandir jusqu'à l'indépendance son rôle d'administrateur responsable d'une succursale de l'Empire, il le fit abdiquer, et la Hollande fut réunie à la France. En ce moment arrivèrent les ambassadeurs de Suède, qui venaient demander un prince royal à la France, le maréchal Bernadotte; Charles XIII, qui régnait dans ce royaume depuis la déposition de Gustave IV, en 1809, avait adopté pour son successeur Charles-Auguste de Holstein-Augustembourg, qui mourut subitement à la suite d'une manœuvre de cavalerie (29 mai 1810). Le comte de Fersen, grand-maréchal du royaume, partisan de Gustave, fut accusé de sa mort, et massacré dans une émeute populaire. Le vieux Charles XIII était sans enfants; on jeta les yeux sur le prince de Ponte-Corvo. Napoléon eût mieux aimé

donner aux Suédois son fils adoptif, le prince Eugène; Bernadotte était son ennemi personnel depuis le 18 brumaire; mais le désir d'entraîner franchement le Nord dans le système continental détruisit ses scrupules, et son lieutenant partit pour échanger son bâton contre le sceptre. Quelques jours après, Napoléon réunit à la France le Valais et les villes anséatiques. L'Empire s'étendit depuis Hambourg et Dantzick jusqu'à Trieste et Corfou, y compris la Hollande, les états romains et les provinces illyriennes; il ne lui manquait plus qu'un héritier; le roi de Rome naquit le 20 mars 1811. » (*Continuation d'Anquetil* par T. Burette.)

Le vent, qui devait renverser toute cette merveilleuse prospérité, souffla du nord. L'admiration pour le grand homme s'était éteinte dans le cœur d'Alexandre, et les intérêts avaient parlé. La Russie, bien qu'appelée par les conférences d'Erfurth à partager en Europe la suprématie politique, se voyait déchue de son rang, comme l'Autriche et la Prusse, et reléguée en sous-ordre. Son commerce naissant souffrait du blocus continental, et l'impérieuse volonté de Napoléon ajournait l'exécution des ambitieux projets qu'avait rêvés le czar Pierre. Aussi le cabinet de Saint-Péterbourg commença-t-il à envisager sans effroi la possibilité d'un conflit et à risquer des mesures hostiles. Vers la fin de 1810, un ukase impérial défendit l'introduction en Russie des marchandises françaises; l'Angleterre vit ouvrir à ses vaisseaux de commerce les ports qui lui avaient été fermés depuis 1807. Napoléon se plaignit vivement de cette violation flagrante du traité de Tilsitt, et, usant de représailles, il réunit à l'Empire le duché d'Oldenbourg, où régnait un beau-frère du czar (18 février 1811). La diplomatie intervint; mais il y avait dans cette querelle autre chose qu'un malentendu, et Napoléon comprit que, pour obtenir en Europe l'obéissance absolue, il fallait détruire,

ou tout au moins amoindrir cette puissance récalcitrante. Les préparatifs de l'expédition furent conçus sur une échelle gigantesque. Le 13 mars 1812, le sénat rendit un décret par lequel la garde nationale de l'Empire était divisée en trois bans, afin de pourvoir à la défense de la France jusqu'au retour de l'armée *qui allait s'éloigner*, et cent cohortes du premier ban étaient mises à la disposition du ministre de la guerre. Tous les états qui, grâce au système de l'envahissement graduel, se mouvaient dans la sphère impériale, avaient fourni leurs contingents. La Prusse, effrayée, avait renouvelé son traité d'alliance avec l'Empire; l'Autriche avait promis sa coopération effective; les princes de la Confédération avaient mêlé leurs troupes aux divisions de la grande armée. La Suède seule conservait une attitude douteuse, et l'Empereur ayant sommé Bernadotte de s'expliquer, celui-ci, qui réclamait la cession de la Norwége au détriment du Danemark, se jeta dans les bras de la Russie lorsqu'il eut essuyé un refus. Huit cent mille hommes étaient sous les armes, dont trois cent mille en Espagne; le reste se concentrait rapidement en Allemagne, ou s'ébranlait vers la frontière russe avec douze cents pièces de canon et des milliers de voitures d'artillerie ou d'administration. Le 9 mai, Napoléon, laissant sur ses derrières la Péninsule aux prises avec ses lieutenants, qui remportaient sur les insurgés de stériles victoires à Olivença, à la Gebora, sur les bords de la Albuhera, à Murviedro, et s'épuisaient devant les places fortes (1811), quitta Paris avec l'impératrice, et se rendit à Dresde, où l'attendait son cortége habituel de têtes couronnées, au milieu desquelles figurèrent cette fois le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Le 29 mai, il partit de la capitale de la Saxe, et un mois après (22 juin), une proclamation, datée de son quartier impérial de Wilkowiski, disait : « Soldats, la seconde guerre de Pologne est com-
« mencée; la première s'est terminée à Friedland et à

« Tilsitt. A Tilsitt, la Russie a juré éternelle alliance à la
« France, et guerre éternelle à l'Angleterre, elle viole au-
« jourd'hui ses serments. Elle ne veut donner aucune ex-
« plication de son étrange conduite que les aigles françaises
« n'aient repassé le Rhin, laissant par là nos alliés à sa
« discrétion. La Russie est entraînée par la fatalité; ses
« destins doivent s'accomplir! Nous croirait-elle donc dé-
« générés? ne serions-nous donc plus les soldats d'Auster-
« litz? Elle nous place entre le déshonneur et la guerre :
« le choix ne saurait être douteux. Marchons donc en
« avant! Passons le Niémen! Portons la guerre sur son
« territoire! La seconde guerre de Pologne sera glorieuse
« aux armes françaises comme la première; mais la paix
« que nous conclurons portera avec elle sa garantie, et met-
« tra un terme à cette orgueilleuse influence que la Russie
« a exercée depuis cinquante ans sur les affaires de l'Eu-
« rope. » Plus de trois cent mille hommes franchirent le Niémen (24 et 25 juin); l'ennemi devait en opposer trois cent soixante mille, en comptant l'armée de Moldavie, commandée par Kutusoff, que la paix de Bucharest avec la Porte-Ottomane allait bientôt rendre disponible. A Wilna, une députation de la confédération générale de Pologne vint demander à l'Empereur le rétablissement de ce malheureux royaume, mais Napoléon répondit qu'il avait garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses États, et se borna à créer le gouvernement provisoire de Lithuanie. Wilna pris, on marcha vers la Dwina, où l'empereur Alexandre se tenait avec le général Barclay de Tolly, dans le camp retranché de Drissa; la rencontre devenait imminente, lorsque l'ennemi battit en retraite vers Witepsk; on l'atteignit à Ostrowno; on emporta la ville de Smolensk, après une sanglante mêlée (17 août); on gagna la terrible bataille de la Moskowa, où Kutusoff perdit cinquante mille hommes et ses plus intrépides généraux (7 septembre). Le 14, Mos-

cou se déployait, avec ses étincelantes coupoles et ses innombrables clochers, aux yeux des Français muets d'admiration, et Napoléon croyait la campagne finie. Il avait résolu de prendre là ses quartiers d'hiver et de marcher au printemps suivant sur Saint-Pétersbourg. Mais l'incendie allumé par les forçats délivrés du comte Rostopchin, gouverneur de la cité, changea ses dispositions. Le séjour à Moscou devenait impossible; au bout d'un mois de repos et d'immobilité, pendant lequel Alexandre avait bercé l'Empereur de négociations illusoires, il fallut songer à la retraite (13 octobre): « Votre guerre est finie, disait le vieux Kutusoff, et la nôtre « commence. » Le retour se fit en bon ordre, tant que l'atmosphère se maintint à une température moyenne, et Kutusoff enhardi se laissa battre avec soixante-dix mille hommes à Malojaroslawetz par seize mille Français. Puis la neige vint à tomber, et les vivres manquèrent; un froid glacial désorganisa l'armée, démonta l'artillerie, sema le chemin de cadavres gelés. Les cinquante mille cosaques de l'hetman Platoff entourèrent cette malheureuse armée, enlevèrent les traînards, interceptèrent les communications, et malgré les prodiges de valeur du prince Eugène, du maréchal Ney, du maréchal Davoust, à Gorki, à Dorogobouj, à Dubrowinka, à Krasnoi, etc., lorsqu'on arriva sur les bords de la Bérésina, la retraite s'était changée en une déroute désespérée. On sait le douloureux épisode du passage de la rivière (28 novembre 1812). Napoléon, autour duquel se serraient encore environ soixante mille hommes sans pain, sans cavalerie, sans munitions, marcha sur Zembin, sur Malodeozeno, sur Smorgoni, et là, sachant que la France avait besoin de sa présence, il partit, laissant le commandement au roi de Naples, pour Paris, où l'avait précédé ce désastreux vingt-neuvième bulletin, dont tous les hommes de l'époque ont gardé un douloureux souvenir. Murat, chargé du soin de sauver les débris de la grande ex-

pédition, recula sur Wilna, sur Kowno, sur Varsovie, sur Posen, toujours poursuivi par un infatigable ennemi, et disparut à son tour (16 janvier 1813). Le prince Eugène, qui lui avait succédé, s'établit sur l'Elbe et s'arrêta à Berlin (21 janvier).

L'absence prolongée de Napoléon avait réveillé en France les espérances secrètes de ses ennemis. A Paris, on l'avait un instant cru mort, et un conspirateur des plus hardis, le général Mallet, avait tenté contre son gouvernement un coup de main qui ne pouvait réussir, parce que l'Empire était trop fort pour être renversé par la réunion de quelques hommes obscurs (23 octobre 1812). Mallet fut mis à mort avec quelques-uns de ses complices, et la fidélité des masses ne fut pas ébranlée ; mais l'immensité des désastres essuyés dans la campagne de Russie frappa tous les esprits de stupeur ; l'Empereur fut accueilli avec une sombre tristesse, qui contrastait péniblement avec l'enthousiasme des retours précédents. Néanmoins le sénat se résigna à tous les sacrifices avec sa docilité accoutumée. Le 11 janvier, un décret sénatorial mit à la disposition du ministre de la guerre les cent cohortes du premier ban de la garde nationale déjà organisées, ordonna la levée de cent mille hommes sur les classes des quatre années précédentes et appela aux armes cent cinquante mille conscrits de 1814, sans compter le contingent de 1813. Quatre-vingt mille gardes nationaux du premier ban, quatre-vingt-dix mille hommes de la conscription de 1814, et dix mille gardes d'honneur à cheval, tenus de s'habiller, de s'équiper et de se monter à leurs frais, furent en outre destinés à la défense des frontières de l'Ouest et du Midi (3 avril). C'étaient là des mesures extrêmes qui portèrent le deuil dans les familles si cruellement décimées par les revers de 1812, mais il fallait des renforts partout. En Espagne, la perte de la bataille des Aropiles, dans le royaume de Léon (22 juil-

let 1812), avait déterminé la retraite de Marmont jusqu'à l'Èbre, et la défaite du roi Joseph à Vittoria, dans le Guipuzcoa (21 juin 1813), allait bientôt provoquer l'entière délivrance de la Péninsule. En Italie, Murat, oubliant son origine, se préparait à faire cause commune avec les ennemis de la France. En Allemagne, tous les souverains étaient en rumeur; pendant que les rois de Bavière et de Wurtemberg armaient en faveur du protecteur de la Confédération, la Prusse, bien que militairement occupée par les troupes françaises, signait (19 mars) à Breslau un traité d'alliance avec la Russie; la Suède promettait, au prix de la Norwége, sa participation active à la coalition, et l'Autriche, que les liens de famille empêchaient de se déclarer ouvertement, prenait des engagements secrets avec le cabinet de Saint-Pétersbourg.

Napoléon, désireux d'effacer par de nouveaux succès le souvenir de la campagne de Moscou, partit de Saint-Cloud, le 15 avril, arriva le 25 à Erfurth, et donna l'ordre au prince Eugène et au maréchal Ney de s'avancer dans la direction de Leipzick. Lui-même s'ébranla à la tête de quatre-vingt mille conscrits, pour opérer sa jonction avec ses lieutenants, et se heurta à Lutzen contre les cent cinquante mille Prussiens et Russes de Blücher et du comte de Wittgenstein (2 mai). La mêlée fut terrible, et les nouvelles levées firent noblement leur devoir. L'ennemi fut vaincu avec perte de vingt-cinq mille hommes; on ne put le poursuivre faute de cavalerie. La journée de Lutzen produisit une grande sensation en Allemagne; les batailles de Bautzen et de Wurtchen, qui suivirent de près (19 et 21 mai) décidèrent le cabinet de Vienne à se poser en médiateur, et des plénipotentiaires furent envoyés de part et d'autre au congrès de Prague. L'Autriche réclamait, au profit des anciens co-partageants de la Pologne, l'abandon du grand duché de Varsovie, la frontière de l'Elbe pour la Prusse,

l'indépendance des villes anséatiques, et la cession des provinces illyriennes pour elle-même. Au milieu des débats soulevés par ces propositions, survint l'empereur Alexandre, et les conférences furent rompues. François II alors déclara la guerre à la France ; son généralissime, le prince de Schwartzemberg, manœuvra avec les Russes et les Prussiens pour écraser les Français dans la ville de Dresde. Vaincus dans la grande bataille de ce nom (27 août), où périt dans leurs rangs le général Moreau à peine de retour des États-Unis, les alliés se préparèrent à couper à Napoléon la retraite sur le Rhin, et bientôt la face des affaires changea. Ils avaient cinq cent vingt mille hommes ; l'Empereur n'en comptait que deux cent quatre-vingt mille. Les trois monarques de Prusse, de Russie et d'Autriche eurent une entrevue à Tœplitz, et y arrêtèrent les bases de la *sainte alliance* (9 septembre). Toute l'Allemagne courait aux armes en poussant le cri de liberté ; la jeunesse enthousiaste se hâtait de marcher pour la défense de la patrie germanique ; les forces des alliés croissaient de jour en jour, les défections se multipliaient, et la position de l'armée française devenait critique au milieu de ces grandes masses régulières soutenues par les populations soulevées. Le 26 août, Macdonald fut battu par Blücher, au passage de la Katzbach, en Silésie ; le 30, Vandamme fut forcé de mettre bas les armes avec un corps de dix mille hommes en Bohême ; la division du maréchal Ney fut anéantie à Dennewitz (6 septembre). Bientôt Napoléon lui-même fut acculé dans la ville de Leipzick ; après trois jours d'une lutte gigantesque, la défection des Saxons et des Wurtembergeois, le manque de munitions et l'immense supériorité numérique des ennemis le décidèrent à la retraite, qui se fit par l'unique pont de l'Elster au prix d'une vingtaine de mille hommes abandonnés sur l'autre bord (19 octobre). On reprit la route de France, on battit les coalisés, acharnés à la

poursuite, à Markranstadt, à Freyburg, à Erfurth, à Gotha, à Fulde, on marcha sur le ventre des Bavarois qui avaient pris position à Hanau pour fermer le passage (30 octobre), et le 2 novembre on se mit en sûreté sur la rive gauche du Rhin, vers les environs de Mayence, pendant que les places fortes occupées par des garnisons françaises tombaient une à une en Allemagne, et que la coalition échelonnait ses armées sur la rive droite du fleuve, pour se préparer à l'invasion.

Le colosse impérial s'était écroulé; la confédération du Rhin n'existait plus; la Hollande rappelait la maison d'Orange; l'Espagne avait chassé les envahisseurs, et son roi, délivré de sa longue captivité, lui était enfin rendu par le traité de Valençay (11 décembre). Le prince Eugène ne se maintenait qu'avec peine en Italie, grâce à la trahison du roi de Naples, qui venait de s'allier à l'Autriche, pour conserver son trône; la Suisse laissait violer sa neutralité et ouvrait à l'ennemi notre frontière de l'Est. La campagne de 1814 s'annonçait comme devant être décisive, car l'Empire ne combattait plus pour la domination; son existence même dépendait du succès. Malheureusement pour Napoléon, il y avait lassitude et découragement à l'intérieur; l'opinion publique se tournait contre lui; les hauts fonctionnaires et les généraux de premier rang blâmaient l'insatiable ambition du maître et aspiraient au repos. Le sénat ne démentit point, dans ces circonstances graves, sa réputation d'obéissance servile; il accorda une nouvelle levée de trois cent mille hommes et de cent quatre-vingt mille gardes nationaux (15 novembre), après avoir décrété au mois d'octobre une levée de deux cent quatre-vingt mille hommes pris, par anticipation, sur le contingent de 1815. Mais le corps législatif montra des dispositions hostiles; et pour la première fois depuis le 18 brumaire, on entendit à la tribune des paroles de désapprobation et de reproche;

son adresse à l'Empereur fut conçue dans un style véhément, comme le rapport de M. Lainé, qui l'avait précédée : « On ne veut pas nous humilier, y était-il dit, mais nous « renfermer dans nos limites et réprimer l'élan d'une activité ambitieuse, si fatale depuis vingt ans à tous les « peuples... Les Pyrénées, les Alpes et le Rhin renferment « un vaste territoire, dont plusieurs provinces ne relevaient pas de l'empire des lis, et cependant la royale « couronne de France était brillante de gloire et de majesté entre tous les diadèmes. — Orateur, s'écria le duc « de Massa, qui présidait l'assemblée, ce que vous dites « là est inconstitutionnel. — Il n'y a ici d'inconstitutionnel « que votre présence, » lui fut-il répondu par M. Raynouard. Le moment, hâtons-nous de le dire, était mal choisi pour protester ; Napoléon, vivement irrité, ajourna le corps législatif (31 décembre) : « C'est du linge sale « qu'il fallait blanchir en famille, disait-il, et non sous « les yeux du public. »

Le 21 décembre 1813, le prince de Schwartzemberg franchit le Rhin à Bâle, et, dix jours après, ce fut le tour de Blücher, entre Coblentz et Manheim. Vers la fin de janvier, les alliés, masquant les places fortes, avaient pénétré jusque dans les bassins de la Seine et de la Meuse, et l'Empereur, en dépit des récentes levées, qui n'avaient pas eu le temps de rejoindre, ne pouvait leur opposer que soixante-douze mille hommes. La France ne s'attendait pas à voir si tôt commencer l'invasion. Le *Moniteur* appela toute la population aux armes ; la garde nationale de Paris fut organisée au nombre de trente mille hommes ; des corps de partisans se formèrent dans les départements de l'Est. Un congrès s'était ouvert à Châtillon-sur-Seine, pour traiter de la paix, et le duc de Vicence avait mission de proposer un armistice, afin de ralentir les progrès de l'ennemi. Mais pour obtenir des conditions honorables, il

fallait vaincre ; Napoléon, après avoir confié la régence à Marie-Louise et le commandement de la capitale au roi Joseph, courut se mettre à la tête de son armée : « Je pars, « dit-il aux officiers de la garde nationale ; je vais com- « battre l'ennemi, et je vous laisse ce que j'ai de plus cher, « l'impératrice et mon fils. » « Il marcha en Champagne contre les deux grandes armées ennemies ; le général Maison était chargé d'arrêter Bernadotte en Belgique; Augereau, les Autrichiens à Lyon ; Soult, les Anglais sur la frontière d'Espagne. Le prince Eugène devait défendre l'Italie, et l'Empire, quoique envahi au centre, étendait encore ses vastes bras jusqu'au fond de l'Allemagne par ses garnisons d'outre Rhin. Napoléon ne désespéra point de rejeter, au moyen d'une puissante réaction militaire, cette foule d'ennemis hors de la France, et de reporter ses drapeaux sur le territoire étranger. Il se plaça habilement entre Blücher, qui descendait la Marne, et Schwartzemberg, qui descendait la Seine; il courut de l'une de ces armées à l'autre, et les battit tour à tour. Blücher fut écrasé à Champ-Aubert, à Montmirail, à Château-Thierry, à Vauchamps; et lorsque son armée eut été détruite, Napoléon revint sur la Seine, culbuta les Autrichiens à Montereau et les chassa devant lui. Ses combinaisons furent si fortes, son activité si grande et ses coups si sûrs, qu'il parut sur le point d'atteindre la désorganisation entière de ces deux formidables armées et d'anéantir avec elles la coalition. » (Mignet, *Révol. française.*)

Le duc de Vicence avait reçu carte blanche pour traiter ; après la victoire de Montmirail, l'Empereur se hâta de lui retirer ses pouvoirs discrétionnaires, et manœuvra pour détruire Blücher, qui s'était recomposé une armée avec les réserves de la Belgique; après la sanglante bataille de Laon, qui resta indécise, il se rejeta sur le prince de Schwartzemberg et lui coupa hardiment la retraite. Le gé-

néralissime autrichien ne s'émut pas; il se lança sur la route de Paris par les plaines de l'Aube, où il fit sa jonction avec les Prussiens, et le 30 mars deux cent mille hommes arrivèrent sous les murs de la capitale. L'impératrice et son fils en étaient partis; la défense manquait d'initiative et de concert; on se battit cependant sur les hauteurs environnantes pendant toute la journée; mais il fallut se résoudre à une capitulation, et Napoléon, qui accourait avec cinquante mille hommes, apprit à Fontainebleau cette triste nouvelle. Le 31 mars, les coalisés entrèrent dans Paris, en présence d'une population nombreuse et au milieu d'un silence profond; quelques cris de : *Vivent les Bourbons*, s'élevèrent; des cocardes blanches et des fleurs de lis furent promenées dans les rues; mais ce nom et ces emblèmes ne réveillaient aucun souvenir, et la masse laissa faire les meneurs avec une parfaite indifférence. Bientôt le sénat s'assembla; ce corps, si longtemps humble et soumis devant le maître, s'empressa de le répudier, et de le déclarer déchu du trône. Un conseil fut tenu entre l'empereur Alexandre, le roi Frédéric-Guillaume, le prince de Schwartzemberg, M. de Talleyrand, le duc de Dalberg, l'archevêque de Malines, le baron Louis, et l'on y prononça définitivement sur le sort de l'Empereur; les alliés exigeaient une abdication absolue. Napoléon s'était déjà démis en faveur de son fils; la défection du duc de Raguse lui fit perdre tout espoir, et le 13 avril, il renonça pour lui et les siens à l'Empire. Les souverains avaient annoncé qu'ils reconnaîtraient et garantiraient la constitution que le peuple français se donnerait. Le gouvernement provisoire composé de MM. de Talleyrand, de Beurnonville, de Jaucourt, de Dalberg et l'abbé de Montesquiou, appela au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, et les Bourbons, auxquels personne n'avait pensé, malgré l'entrée du duc d'Angoulême à Bordeaux (12 mars), se retrouvèrent rois.

Le comte d'Artois, créé lieutenant général du royaume, fut bien accueilli des Parisiens, grâce à un mot heureux : « Il « n'y a rien de changé en France; il n'y a qu'un Français « de plus. » La France était à la merci de ses ennemis, qui occupaient avec la capitale tous les départements de l'Est ; le maréchal Soult, dont la popularité date de cette époque, n'avait pu repousser le duc de Wellington à la bataille de Toulouse (10 avril) et l'armée anglo-espagnole s'étendait dans le midi ; le comte d'Artois dut signer une convention désastreuse, dont l'humiliation lui a été imputée à tort (23 avril). Le 20, Napoléon, qui avait essayé vainement, dit-on, de finir par le poison, comme les héros de Plutarque, avait fait à ses soldats de touchants adieux dans la cour de Fontainebleau, et toutes ces vieilles figures de bronze avaient manifesté leur profonde émotion par des larmes silencieuses. Le monarque déchu partit pour l'île d'Elbe, qu'on lui avait donnée en toute propriété et souveraineté, avec deux millions de revenu, et quatre cents hommes de sa garde. L'impératrice Marie-Louise obtint les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla, avec la faculté de les transmettre à son fils après sa mort. On stipula pour les membres de la famille impériale une rente de deux millions cinq cent mille francs, et pour le prince Eugène un établissement convenable, hors de la France. Ainsi finit l'Empire et commença la Restauration.

CHAPITRE XVII.

PREMIÈRE RESTAURATION. — CENT JOURS. — SECONDE RESTAURATION. — RÉVOLUTION DE JUILLET.

Le nouveau roi était attendu avec impatience, car à lui seul désormais appartenait l'avenir. Traité en souverain à Londres, il débarqua à Calais avec quelques serviteurs dévoués (22 avril), et fit son entrée à Paris (3 mai) accompagné de la duchesse d'Angoulême, fille de l'infortuné Louis XVI, et n'ayant pour tout cortége militaire que quelques bataillons de la garde impériale, qui refusèrent obstinément de crier : Vive le roi. Son attitude fut hautaine et sévère, en dépit des ferventes acclamations des royalistes, et les hommes clairvoyants comprirent qu'on aurait à subir une violente réaction. La déclaration de Saint-Ouen, due à la salutaire influence de l'empereur Alexandre et de M. de Talleyrand, avait cependant été publiée (2 mai) en réponse au projet de constitution présenté par le sénat, et la teneur en était assez libérale ; elle avait garanti à la nation le gouvernement représentatif appuyé sur deux

chambres, le libre consentement de l'impôt, la liberté de la presse, la liberté individuelle, la liberté des cultes, l'inviolabilité de la propriété et le maintien des ventes de biens nationaux, la responsabilité des ministres, l'inamovibilité des juges et l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'égale admissibilité de tous les citoyens aux emplois civils et militaires, la conservation de la Légion d'honneur, le respect des engagements pris par l'État avec ses créanciers, et le complet oubli du passé. Mais au ministère vinrent figurer avec le prince de Bénévent des noms impopulaires ou inconnus à la France de la Révolution et de l'Empire, tels que ceux du général Dupont, flétri par la capitulation de Baylen, de M. Dambray et de M. de Blacas, favori du monarque. Le frère de Louis XVI data son règne de la mort de cet enfant, qui avait succombé au Temple en 1795, sous les mauvais traitements du cordonnier Simon, et la Charte constitutionnelle de 1814 fut octroyée comme un don de la munificence royale (4 juin), au lieu d'être investie de toute la valeur d'un contrat librement accepté par les deux parties intéressées. C'était une faute grave, en ce qu'on supprimait ainsi d'un trait de plume toute une époque féconde en souvenirs de gloire et en améliorations sociales et politiques; la dynastie bourbonienne semblait prendre à tâche de remonter aux principes surannés de l'ancien régime, de se tenir à l'écart des générations nouvelles qui ne la connaissaient pas, et de mettre en relief l'origine étrangère de sa restauration. Aussi, dès les premiers jours, l'opinion se déclara contre elle, et l'on se prit à regretter ce trône impérial qu'on avait si mal défendu. L'heure de régler avec la coalition était d'ailleurs venue, et les comptes avaient été rigoureux. La France restituait toutes ses conquêtes, moins le comtat Venaissin, la principauté d'Avignon, le comté de Montbelliard, une partie de la Savoie, les enclaves allemandes de la rive gauche du Rhin, et quelques cantons

dans les départements de la Moselle, des Ardennes, du Bas-Rhin et de l'Ain ; elle se dessaisissait de cinquante-trois places fortes ou ports de mer, renfermant d'immenses magasins, douze mille bouches à feu, trente-un vaisseaux de haut rang et douze frégates ; elle rentrait en possession de l'île Bourbon, de la Guiane, de Pondichéry, de la Martinique, de la Guadeloupe, de ses comptoirs et pêcheries dans les deux Indes; mais l'Angleterre gardait Malte, Tabago, Sainte-Lucie et l'île de France. De tout ce magnifique réseau d'acquisitions successives, il ne restait plus rien que le regret de tout le sang vainement répandu (traité de Paris, 30 mai). Louis XVIII eût pu cicatriser les douloureuses plaies de la défaite en maintenant une balance exacte, comme il essaya de le faire plus tard, entre les intérêts et les passions opposés ; mais l'émigration revenue veillait autour de lui, et de fougueux conseillers l'entraînèrent dans les voies de la réaction. Les victimes de Quiberon eurent leur monument expiatoire ; un deuil général fut ordonné en l'honneur des proscrits de la Terreur ; la presse royaliste s'attaqua aux régicides, malgré le temps écoulé depuis le terrible drame du 21 janvier. Les émigrés réclamèrent leurs biens, contrairement à la lettre de la charte ; le clergé défendit les divertissements du dimanche et des jours de fête, et songea sérieusement à redemander les dîmes abolies par la Constituante, ainsi que les immenses propriétés ecclésiastiques adjugées par elle au domaine de l'État. Le licenciement des armées impériales fut exécuté par le général Dupont et ensuite par le maréchal Soult sur les plus larges bases, et l'on ne vit partout qu'officiers à la demi-solde et soldats dans la misère. L'impulsion était donnée ; les protestations n'arrêtaient pas les réacteurs ; des réclamations s'élevèrent, et le parti bonapartiste, qui avait survécu à la chute de l'Empire, en appela à la publicité ; alors on prit un parti violent, et la

censure fut rétablie par une interprétation forcée de la Charte (21 octobre). A Paris, les puissants du jour se bornèrent à l'injure écrite ou parlée contre les vaincus ; la province ne recula pas devant l'assassinat ; des bandes d'exaltés coururent sus aux patriotes ; Napoléon, se rendant à l'île d'Elbe, eut grand' peine à échapper aux poignards de ces furieux ; à Nîmes, à Avignon, dans le Languedoc, dans la Provence, dans tout le midi, il y eut guerre aux couteaux, et les masses fanatisées commirent d'épouvantables excès. L'Europe réagissait aussi contre les créations impériales ; la Hollande, agrandie de la Belgique, retournait à ses anciens stathouders devenus rois ; l'Autriche, la Prusse et la Russie se partageaient l'Europe au congrès de Vienne (3 novembre), mutilaient à leur gré les états secondaires, abusaient sans scrupule de la victoire que le hasard leur avait donnée. La Russie enleva au roi de Saxe le grand duché de Varsovie ; la Prusse eut l'électorat de Saxe, la Poméranie suédoise et de grandes possessions entre le Rhin et la Meuse ; l'Autriche se fit rendre la Lombardie et conserva Venise avec les provinces illyriennes. La Toscane fut donnée à l'archiduc Ferdinand, Gênes au roi de Sardaigne. Le roi de Danemark paya cher sa fidélité à l'alliance française ; la Suède lui prit la Norwége, et la Grande-Bretagne, Heligoland. Les négociateurs du congrès de Vienne étaient M. de Metternich pour l'Autriche, M. de Hardenberg pour la Prusse, M. de Talleyrand pour la France, lord Castelreagh pour l'Angleterre ; l'empereur Alexandre en était l'arbitre suprême, et son influence, jointe à celle de la Prusse, y était devenue si menaçante, que le cabinet de Vienne se hâta de chercher un contre-poids, et signa dans ce but, le 3 janvier 1815, un traité secret avec la France et l'Angleterre ; mais ces jalousies de prépondérance disparurent devant un événement de la plus haute gravité, le retour de Napoléon.

Les exagérations du parti du comte d'Artois, autour duquel s'étaient groupés tous les hommes de l'ancien régime, les incessantes menaces des émigrés, les réclamations sans mesure de tout ce monde de gentilshommes, à qui vingt-cinq ans d'exil n'avaient pu donner l'expérience des révolutions, tout avait contribué à dépopulariser la dynastie régnante, et des conspirations s'organisaient contre elle. Les républicains, en petit nombre, il est vrai, relevaient la tête et comptaient dans leurs rangs Carnot et Barras. Les constitutionnels s'étaient rangés sous les ordres du général Lafayette, de Lanjuinais, de Boissy d'Anglas, de M. de Broglie et de Benjamin Constant. Les impérialistes se réunissaient dans les salons de la reine Hortense, fille de l'impératrice Joséphine ; ils avaient adopté un signe de ralliement, la violette, emblème d'espérance, et entretenaient avec l'île d'Elbe une correspondance des plus actives. L'ex-empereur tenait ses yeux fixés sur la France ; il applaudissait tout bas aux fautes capitales du gouvernement des Bourbons ; il savait jour par jour l'état de l'opinion. Lorsqu'il jugea la somme des mécontentements assez grande, il se décida au départ. Le 26 février, il s'embarqua sur le brick *l'Inconstant*, armé de vingt-six pièces de canon, emmenant avec lui mille hommes environ, y compris les quatre cents grenadiers de sa garde : « Soldats, leur dit-il, « nous allons en France, nous allons à Paris ; » on lui répondit par des acclamations frénétiques ; on parvint à éviter les croisières anglaises, et, le 1er mars, on touchait terre au golfe Juan. Napoléon, à peine débarqué, déploya son activité ordinaire ; il lança des proclamations à l'armée et au peuple, et s'avança sur Grenoble : « Soldats, s'écria-« t-il, en voyant un bataillon sorti de la ville se mettre en « ligne devant sa petite armée, s'il en est un parmi vous « qui veuille tuer son empereur, il le peut ; le voici. » Cette voix, si connue et si longtemps redoutée, eut un

effet irrésistible; le détachement royaliste fraternisa avec les nouveaux venus, et Grenoble se rendit; la cause de l'Empereur était désormais gagnée.

Lorsqu'on apprit aux Tuileries cette tentative hardie, ce fut autour du roi une explosion d'indignation et de dévouement sans réserve; chacun des courtisans et des anciens généraux de l'Empire s'offrit pour aller combattre l'usurpateur, qu'une ordonnance royale venait de mettre hors la loi; on publia sur sa marche des récits mensongers; on annonça sa fuite dans les montagnes; on s'appesantit à plaisir sur l'horreur des populations. Toutefois, la peur était au fond de toutes ces prétentions à la sécurité, et le mouvement parut si sérieux que tous les membres de la famille royale partirent pour le comprimer; le comte d'Artois et le duc d'Orléans se rendirent à Lyon, le duc d'Angoulême dans le Languedoc, la duchesse à Bordeaux; les maréchaux Masséna, Macdonald, Oudinot, Ney, Mortier se dispersèrent dans les départements; le maréchal Soult en appela à la fidélité de l'armée, tout en qualifiant Napoléon d'*aventurier*. Vaines démonstrations! les corps d'armée reprenaient leurs aigles, criaient: Vive l'empereur! et tout détachement, envoyé contre le *Corse*, servait à grossir son escorte et à précipiter sa marche vers Paris. Le 10 mars, Napoléon était à Lyon, où Monsieur n'avait pu se maintenir, et ce fut là que, rentrant dans l'exercice de son pouvoir impérial, il prononça la dissolution des chambres, convoqua les colléges électoraux en assemblée extraordinaire du Champ-de-Mai pour modifier les constitutions de l'Empire, abolit l'ancienne noblesse, porta des peines sévères contre les émigrés non rayés, rentrés en France depuis 1814, rappela les magistrats destitués, congédia tous les officiers de terre et de mer nommés depuis 1814, et proscrivit treize individus, parmi lesquels se trouvaient le duc de Raguse et le prince de Bénévent. Le 20 mars, il fit son

entrée à Paris, d'où Louis XVIII était sorti la veille, presque seul, pour se réfugier à Gand, et sa brillante cour se reforma comme au meilleur temps de sa prospérité. La révolution était faite; la France se soumit; le duc d'Angoulême fut arrêté dans le Midi par le général Grouchy et mis hors du territoire; la Vendée, qui essayait de se soulever avec MM. de Sapinaud, d'Autichamp et de Larochejacquelin, dut être pacifiée par le général Lamarque, et la lutte, terminée à l'intérieur sans effusion de sang, se dessina nettement entre l'Europe et l'Empereur. Le roi de Naples, menacé par la coalition, avait déjà pris l'initiative des hostilités; mais, vaincu par les Autrichiens à Macerata et à Tolentino, il perdit sa couronne, et son beau-frère impérial, qui lui gardait rancune, le vit bientôt arriver au golfe Juan (28 mai.)

Napoléon avait paru d'abord vouloir décliner le combat; il avait dit: « Nous devons oublier que nous avons été les « maîtres des nations; » il offrit même aux puissances de sanctionner le traité de Paris, et protesta hautement de ses dispositions pacifiques. Le congrès de Vienne refusa de l'écouter; ses lettres autographes aux souverains ne furent point admises, et les alliés s'engagèrent, par de solennelles stipulations, à diriger tous leurs efforts contre lui, afin de le mettre hors d'état de troubler à l'avenir la tranquillité et la paix générale. Wellington et Blücher coururent rejoindre leurs armées de Belgique; un million d'ennemis s'ébranla pour la seconde invasion. De grands préparatifs de guerre se faisaient à l'intérieur; les vieux soldats rejoignaient leurs drapeaux; la garde nationale se levait tout entière, et deux cent quatre de ses bataillons, formant un effectif de cent quarante-six mille hommes, étaient mis à la disposition du ministre de la guerre; les manufactures d'armes étaient en pleine activité, et celles de Paris fabriquaient trois mille fusils par jour;

cent batteries d'artillerie étaient mises en ligne ; on réunissait à la hâte vingt-mille chevaux pour les trains et les équipages, quarante-six mille pour la cavalerie ; on armait les places fortes des frontières et les côtes ; on imprimait une merveilleuse activité à la fabrication des poudres. Napoléon se montrait partout, pourvoyait à tout, passait journellement des revues, distribuait des aigles aux nouveaux corps, cherchait tous les moyens d'éveiller l'enthousiasme des populations et de s'entourer de défenseurs dévoués. Il avait annoncé sa ferme intention d'établir la monarchie constitutionnelle, et les masses attendaient avec anxiété la réalisation de ses promesses. La publication de l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire (22 avril) ne satisfit point l'opinion ; on avait espéré que l'assemblée du Champ-de-Mai serait chargée de discuter les institutions nouvelles, et que le présent ne relèverait point d'un passé devenu impopulaire. L'acte émané de la volonté impériale fut considéré comme un nouvel acheminement vers le despotisme, et l'ardeur des patriotes se refroidit. Néanmoins cette constitution fut acceptée, telle quelle, par plus de quinze cent mille votants, et l'opposition ne compta que quatre ou cinq mille votes négatifs. L'assemblée solennelle du Champ-de-Mai eut lieu le 1er juin ; c'était une cérémonie imposante ; l'Empereur y prêta le serment constitutionnel, et de vives acclamations, parties du sein de l'armée qui s'était groupée autour du trône, retentirent dans la vaste enceinte du Champ-de-Mars. Trois jours après, la chambre des représentants se constitua, sous la présidence du comte Lanjuinais, et l'union parut régner entre elle et le chef de l'État. C'est que les circonstances étaient critiques ; les alliés se disposaient à commencer leur marche agressive ; il ne s'agissait plus à cette heure que de sauver la patrie, sauf à débattre plus tard les conditions du système représentatif. Cent quatre-

vingt mille Anglais et Prussiens occupaient la Belgique sous les ordres de Wellington et de Blücher. Napoléon partit, le 12 juin, avec cent dix mille hommes, dans l'espoir de les anéantir par des manœuvres rapides et de désorganiser ainsi la coalition ; le 16, il rencontra à Ligny, dans la plaine de Fleurus, l'armée de Blücher, et lui tua vingt-deux mille hommes ; puis, laissant au maréchal Grouchy le soin de poursuivre les vaincus avec une forte division, il se rabattit sur le général anglais, qui avait pris position à l'entrée de la forêt de Soignies, en avant de Bruxelles. La mêlée fut terrible ; les ennemis soutinrent le choc de la cavalerie de Kellermann avec un courage admirable ; toutefois la victoire se déclarait pour les Français, lorsqu'un corps de trente mille hommes se montra sur leur droite ; les Prussiens avaient trompé Grouchy, et l'Empereur avait maintenant deux armées sur les bras ; il ordonna alors une dernière charge, et la garde impériale fit noblement son devoir ; mais le moment de vaincre était passé ; le désordre se mit dans les rangs des assaillants. Tout se débanda à la fois, et la cavalerie des alliés accrut la confusion des fuyards. Le général Cambronne rallia, sous une épouvantable mitraille, quelques bataillons de ces vieilles troupes qui avaient parcouru tous les champs de bataille de l'Europe, et se battit jusqu'à la nuit avec le courage du désespoir. Vingt-cinq mille hommes avaient succombé (18 juin), et la journée de Waterloo allait acquérir une triste célébrité dans l'histoire de nos désastres militaires. Napoléon, qui n'avait pu mourir, confia au maréchal Soult la tâche difficile de rallier les fuyards, et revint à Paris, où la nouvelle de cet immense revers avait frappé tout le monde de stupeur. Tout aussitôt, la chambre des représentants, en appelant aux souvenirs révolutionnaires par l'organe du général Lafayette, se mit en permanence et déclara que l'indépendance de la patrie était

menacée ; avertie par les bruits sinistres qui circulaient et redoutant un nouvel essai de dictature, elle décréta que toute tentative faite pour la dissoudre serait un crime de haute trahison, et que quiconque s'en rendrait coupable serait traître à la patrie et jugé comme tel. Napoléon comprit le sens de ces mesures énergiques, et, dédaignant l'avis de ceux qui lui conseillaient un autre 18 brumaire, il se démit du pouvoir en faveur de son fils (22 juin). Un gouvernement provisoire fut formé, dans lequel entrèrent le baron Quinette, ex-conventionnel, le duc de Vicence, le duc d'Otrante, le général Grenier et le ministre Carnot. Les Anglais et les Prussiens s'étaient lancés sur la route de Paris, négligeant les places fortes et luttant de vitesse, comme si la capitale eût dû appartenir au premier occupant. Napoléon, qui s'était retiré à la Malmaison, vit le moyen de les écraser et fit proposer au gouvernement provisoire de servir comme simple général ; mais Fouché lui répondit par un refus brutal, et le monarque déchu résolut de se retirer en Amérique. Malheureusement pour lui l'Angleterre était avertie, et des croisières nombreuses bloquaient le port de Rochefort ; il fallut se soumettre à la destinée, qui avait joué un si grand rôle dans les diverses phases de cette existence extraordinaire : « En butte aux factions qui divisent « mon pays, écrivit le grand homme au prince régent de « la Grande-Bretagne, et à l'inimitié des plus grandes puis- « sances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je « viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple « britannique; je me mets sous la protection de ses lois, que « je réclame de V. A. R. comme du plus puissant, du plus « constant, du plus généreux de mes ennemis. » Le cabinet de Saint-James montra peu de souci de la dernière épithète ; le *Bellérophon* reçut l'illustre prisonnier (15 juillet) et le *Northumberland* fut chargé de le conduire à l'île Sainte-Hélène, afin que rien ne manquât à la glorification histo-

rique de cette gigantesque individualité ; après le triomphe, l'expiation et avec elle la poésie ; après l'expiation est venue, de nos jours, l'apothéose.

L'Empereur écarté, le roi de Rome restait seul en cause, et ses partisans étaient nombreux parmi les masses comme au sein des armées. Mais la chambre des représentants, paralysée par de secrètes influences, se laissa déborder par les événements, et les Bourbons reparurent. Louis XVIII publia une proclamation datée de Cambrai (28 juin) : « J'ap-« prends, disait-il, qu'une porte de mon royaume est ou-« verte, et j'accours pour adoucir les maux que j'avais « voulu prévenir, pour me placer une seconde fois entre « les armées alliées et les Français, dans l'espoir que les « égards dont je puis être l'objet tourneront à leur salut... « Mes sujets ont appris, par de cruelles épreuves, que le « principe de la légitimité des souverains est une des bases « fondamentales de l'ordre social, la seule sur laquelle « puisse s'établir, au milieu d'un grand peuple, une liberté « sage et bien ordonnée. Cette doctrine vient d'être publiée « comme celle de l'Europe entière. Je l'avais consacrée d'a-« vance par ma charte, et je prétends ajouter à cette charte « toutes les garanties qui pourront en assurer le bienfait... « Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain, l'Europe « le sait, de pardonner aux Français égarés tout ce qui s'est « passé depuis le jour où j'ai quitté Lille au milieu de tant « de larmes, jusqu'au jour où je suis rentré à Cambrai, au « milieu de tant d'acclamations. Mais le sang de mes enfants « a coulé par une trahison dont les annales du monde n'of-« frent pas d'exemple. Cette trahison a appelé l'étranger « dans le cœur de la France ; chaque jour me révèle un « désastre nouveau ; je dois donc, pour la dignité de mon « trône, pour l'intérêt de mes peuples, pour le repos de « l'Europe, excepter du pardon les instigateurs et les au-« teurs de cette trame horrible. Ils seront désignés à la

« vengeance des lois par les deux chambres que je me « propose d'assembler incessamment.... » Les étrangers étaient en effet, au cœur de la France, et, le 29 juin, les Prussiens avaient précédé les Anglais sous les murs de Paris. Les débris de l'armée vaincue à Waterloo, au nombre de soixante-dix mille hommes, en y comprenant les troupes tirées des dépôts, couvraient la ville avec cinq cents pièces de canon. L'ardeur des soldats et de la population était extrême; les fédérés se portaient aux barrières et demandaient le combat; le général Excelmans avait attaqué l'ennemi sur les hauteurs de Meudon, et lui avait tué une douzaine de mille hommes. Le gouvernement provisoire fut effrayé des résultats possibles d'une bataille, et, le 3 juillet, une convention fut signée, pour la capitulation de Paris, entre MM. Bignon, Guilleminot et de Bondy, plénipotentiaires désignés par le prince d'Eckmühl, commandant en chef de l'armée, et les généraux ennemis. L'évacuation de la capitale dut être effectuée en trois jours par les troupes françaises, qu'on forçait à se retirer derrière la Loire; Wellington et Blücher s'engageaient à respecter les autorités actuelles, tant qu'elles existeraient, les propriétés publiques, les personnes et les propriétés particulières. Les habitants, et en général tous ceux qui se trouvaient dans Paris, devaient continuer à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien relativement à leurs fonctions, à leur conduite et à leurs opinions politiques. A cette nouvelle, l'armée se crut déshonorée et cria à la trahison; les officiers brisèrent leurs épées et déchirèrent leurs uniformes; mais le mouvement d'évacuation commença le 4 juillet, et, le 7, les alliés pénétraient dans Paris. Leur attitude, cette fois, fut impérieuse et menaçante; les artilleurs marchaient près de leurs pièces, mèche allumée; le général Muffling ordonnait aux sentinelles de faire feu sur

quiconque les braverait du geste, de la parole et du regard. Le pont d'Iéna fut miné par les Prussiens, qui essayèrent trois fois de le faire sauter ; le duc de Wellington dépouilla le Musée, et tous les chefs-d'œuvre de l'art, conquis pendant les guerres de la Révolution, retournèrent à leurs anciens maîtres. L'armée de la Loire fut licenciée sur un ordre du vainqueur (1er août) par le duc de Tarente, et la France fut complétement à la merci de ses ennemis.

Louis XVIII revint au milieu de ces tristes conjonctures, et forma son ministère, dans lequel entrèrent avec le duc de Richelieu, ami de cœur de l'empereur Alexandre, les hommes les plus influents de l'époque, le duc d'Otrante, M. de Talleyrand, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, le comte de Jaucourt et le baron Louis. La chambre des représentants fut dissoute ; une liste de proscription fut dressée, qui contenait une foule de noms illustres, le prince de la Moskowa, Labédoyère, Mouton-Duvernet, Bertrand, Drouot, Cambronne, Lavallette, etc., puis le duc de Dalmatie, Carnot, Excelmans, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, etc. Les premiers devaient être traduits devant les conseils de guerre ; les seconds mis sous la surveillance de la haute police. La chambre des pairs, violemment diminuée de vingt-neuf membres (27 juillet), se recruta dans les rangs de l'ancienne noblesse, et acquit l'hérédité, qui n'avait pas été consacrée par la charte de 1814. En même temps la presse du parti victorieux organisait contre les impérialistes une vaste croisade, et les assassinats se renouvelaient dans le midi. « Le *Journal des Débats*, la *Quotidienne*, la *Gazette*, le *Journal général*, étaient les organes passionnés de l'opinion royaliste. Les brochures prenaient faveur ; M. Michaud écrivait l'histoire des quinze semaines ; M. Suleau racontait la campagne du duc d'Angoulême dans le Midi; Désaugiers rimait des couplets sur les Cent-Jours, qui inspirèrent à Béranger de poétiques improvisations.

Dans la société parisienne, les partisans de Bonaparte qui, par un revirement facile à comprendre, s'étaient appelés *libéraux*, avaient fermé leurs salons, et fait place aux élégantes réunions du faubourg Saint-Germain ; la princesse de la Trémoille, les duchesses d'Escars et de Rohan, madame de Duras, tous vieux noms, recevaient dans leurs magnifiques hôtels, où venaient s'inspirer, jeunes hommes et vieillards, émigrés ou fils d'émigrés, tous les amis de l'ancien régime.... A Paris, on éprouvait un immense besoin de luxe et de plaisir, comme après la Terreur, car, pour les émigrés aussi, c'était un 9 thermidor, dont le retour de Napoléon les avait empêchés de jouir. A Paris, la restauration se montrait en beau ; mais, dans les provinces, l'aspect du pays était triste. L'armée prussienne occupait les départements du Nord et de l'Ouest ; les Anglais campaient autour de Paris ; les Bavarois, les Russes, les Saxons, dans les départements de l'Est ; les Autrichiens et les Wurtembergeois dans les plaines du Centre et les vallées du Jura et des Alpes. Les contributions de guerre, les réquisitions d'argent et de vivres pleuvaient sur les habitants ; aussi les paysans de l'Alsace et des Vosges s'étaient levés en armes, et l'incendie s'étendait dans les campagnes. L'état de guerre durait encore partout ; Condé et Maubeuge ne s'étaient pas rendus ; Barbanègre, renfermé dans Huningue, conservait les trois couleurs et foudroyait Bâle ; Rapp, Lecourbe, Vandamme, Clausel, Suchet, prolongeaient les hostilités. Le Midi seul avait été sauvé de l'invasion étrangère par la retraite des Espagnols, et le Midi, avec ses passions haineuses et sanguinaires, jouait à merveille la guerre civile, ou plutôt la Saint-Barthélemy. Les massacreurs, organisés par bandes, sous les ordres de Trestaillons, de Truphémi, de Graffan, de Pointu, parcouraient les rues de Nîmes, d'Uzès, de Valence, d'Avignon, au cri de : *Meurent les protestants et les bona-*

partistes. Ils avaient failli assassiner l'Empereur ; ils ne se firent faute de poursuivre ses partisans. L'infortuné maréchal Brune, une des plus pures illustrations de la République et de l'Empire, fut massacré à Avignon, au retour de Marseille (2 août). Le maréchal Masséna n'échappa qu'avec peine ; le maréchal-de-camp Ramel fut égorgé à Toulouse (15 août). Un corps de mamelucks, en garnison à Marseille, périt tout entier sous le poignard d'une populace fanatisée. Le général Lagarde fut grièvement blessé à Nîmes, le jour où l'on rouvrait en sa présence le temple des protestants. (Théod. Burette, *continuation d'Anquetil*.)

Les condamnations judiciaires marchèrent de pair avec les représailles parties de bas lieu. Le colonel Labédoyère, qui était accouru un des premiers auprès de Napoléon, fut traduit devant un conseil de guerre et fusillé. Le comte de Lavalette ne se sauva que grâce à la courageuse substitution de sa femme. Le maréchal Ney expia cruellement la faute de sa défection ; jugé par la chambre des pairs, sur le refus de la commission militaire, qui s'était déclarée incompétente, il fut déclaré coupable par cent trente-neuf voix sur cent cinquante-six, malgré les éloquents plaidoyers de MM. Dupin et Berryer, ses défenseurs, qui réclamèrent en vain le bénéfice de la capitulation de Paris, et subit la mort avec courage (7 décembre). Alors périrent aussi les deux frères Faucher, à Bordeaux ; le général Mouton-Duvernet, à Lyon ; le général Chartrand, à Lille. Lefebvre-Desnouettes, les deux frères Lallemand, Rigaut et Savary échappèrent au supplice par l'expatriation ; le général Clausel, le contre-amiral Linois, le colonel Boyer, les généraux Drouot et Cambronne et nombre d'autres furent acquittés ou amnistiés. L'Institut lui-même paya son tribut au malheur des temps, et l'épuration atteignit quatorze membres, au nombre desquels figuraient MM. Arnault et Étienne.

Les circonstances étaient dures pour le parti vaincu. La coalition surchargeait notre budget et mutilait nos frontières ; les ultrà-royalistes avaient envahi les colléges électoraux et nommé partout les fauteurs les plus exaltés de la réaction. Le ministère Talleyrand, poussé à bout par la menaçante attitude des absolutistes de l'intérieur et les exigences des alliés, venait de se retirer en masse, et le duc de Richelieu restait seul pour composer un nouveau cabinet (25 septembre). Louis XVIII s'était flatté que l'influence connue du duc sur l'empereur de Russie vaudrait à la France des conditions meilleures ; il comptait aussi sur le programme de conciliation et d'amour inspiré au mystique Alexandre par une femme enthousiaste, Mme de Krudner, et récemment formulé par la sainte-alliance (26 septembre). Toutefois, la spoliation fut complète, et la France paya cher sa rentrée dans le concert européen. Elle conserva Avignon, le comtat Venaissin et le comté de Montbelliard; mais elle dut rentrer dans ses limites de 1790, abandonner Landau, Sarrelouis, Philippeville, Marienbourg, avec leurs rayons et territoires, céder Versoix et une partie du pays de Gex à la Suisse, démolir les fortifications de Huningue, se dessaisir de la principauté de Monaco. La coalition frappa sur elle une contribution de sept cents millions, déguisée sous le nom d'indemnité, et lui imposa l'humiliation d'entretenir à ses frais, pendant un maximum de cinq ans et un minimum de trois ans, cent cinquante mille hommes de garnisons étrangères dans les places de Cambrai, Valenciennes, Bouchain, Condé, Le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies, Avesnes, Rocroi, Givet, Mézières, Sedan, Montmédy, Thionville, Longwy, Bitch et la tête de pont de Fort-Louis. A ce prix seulement, il lui fut permis de vivre en paix et de songer à la cicatrisation des terribles plaies de la guerre. Puis, comme si ce n'eût pas été assez de toutes ces patriotiques douleurs, la chambre

introuvable de 1815 était venue avec ses passions emportées et ses insatiables besoins d'exagération. L'opposition pure n'avait pu conquérir que deux nominations, MM. de Flaugergues et Voyer-d'Argenson ; les habitués du pavillon Marsan, ou de la coterie du comte d'Artois, s'y montraient en grand nombre, MM. de Vitrolles, de Bourrienne, Armand de Polignac, de Laborie, le comte de Juigné, le marquis de Maisonfort, le vicomte de Bruges, Alexandre de Boisgelin, aidés de la faction provinciale, que représentaient MM. de Bonald, de Corbière, de Villèle, de Labourdonnaye, de Salaberry, Hyde de Neuville, Humbert de Sesmaisons et autres. Les constitutionnels n'avaient que quelques voix, destinées à former plus tard le grand noyau de l'école doctrinaire; c'étaient celles de MM. Royer-Collard, de Serres, Becquey, Pasquier, etc. A la chambre haute, la majorité se laissait aussi guider par les inspirations du pavillon Marsan, à l'opinion duquel appartenaient le comte Jules de Polignac, les ducs de Fitz-James, de Serrant, d'Uzès, de Grammont, MM. de Châteaubriand, de Montmorenci et de Lévi. MM. Molé, de Lally, Garnier, les ducs de la Vauguyon et de Choiseul, suivaient une ligne plus modérée; Lanjuinais, Lenoir-Laroche et Lemercier marchaient en tête de l'opposition libérale.

L'organisation des pouvoirs constitutionnels une fois achevée, les réacteurs se mirent à l'œuvre, et les lois d'exception affluèrent; ce fut à qui flétrirait le plus violemment les hommes et les choses du passé. Peines sévères contre toute personne coupable d'avoir proféré des cris séditieux contre le roi et la famille royale, ou d'avoir arboré un drapeau autre que le drapeau blanc, suspension de la liberté individuelle, rétablissement de la censure, cours prévôtales, tout fut adopté par les deux chambres avec une sorte de fureur. Les destitutions se multiplièrent dans les ministères et dans les administrations; le duc de

Feltre (Clarke) dressa quatorze catégories de suspects, et épura sans pitié les cadres de l'armée; le ministre de la police, M. Decazes, renouvela presque entièrement ses bureaux, le ministre de l'intérieur, M. de Viénot-Vaublanc, éloigna tous les hommes d'opinion modérée; le ministre de la marine, M. le vicomte Dubouchage, distribua aveuglément les hauts grades de la marine à de vieux gentilshommes qui n'avaient jamais appris la manœuvre, ou qui ne s'en souvenaient plus; à grand'peine put-on sauver l'indépendance de la magistrature, et faire respecter son inamovibilité. Ce fut partout une proscription sans frein ni mesure, une vaste curée dont tout émigré voulut avoir sa part. Et comme le mécontentement du parti ainsi brutalement dépouillé se faisait jour, comme les bonapartistes et les libéraux s'agitaient par tout le royaume, et ourdissaient hardiment de menaçantes conspirations, la répression légale vint en aide à tout ce système de persécutions arbitraires. La révolte de Didier, à Grenoble (5 mai 1816), fut étouffée avec une sauvage énergie par le général Donnadieu; à Paris, le libraire Babœuf et quelques rédacteurs du *Nain tricolore* furent condamnés à la déportation; un corroyeur et un ciseleur, qui avaient formé le projet de miner le château des Tuileries, périrent sur l'échafaud.

Vivement surexcitée par la découverte de ces complots, qui en supposaient d'autres, la chambre introuvable poursuivit sa marche et s'engagea plus avant dans les voies de la réaction. Déjà, profitant du droit que la proclamation de Cambrai avait accordé au corps législatif de désigner les individus exceptés de l'amnistie, elle avait failli adopter les redoutables catégories de M. de Labourdonnaye, qui mettaient en état de suspicion des classes entières d'administrateurs et de militaires employés pendant les cent jours, et le projet de loi n'avait été rejeté qu'à la majorité de huit voix; elle avait provoqué l'expulsion des régicides, qui

atteignit Fouché, alors ambassadeur à Dresde; elle avait pris en considération les motions de M. Castel-Bajac, qui demandait pour le clergé la faculté de recevoir toutes donations et de les administrer lui-même (21 décembre 1815); de M. Lachèze-Murel, qui proposait de rendre aux curés et desservants la tenue des registres de l'état-civil; de M. Piet, qui sollicitait la restitution à l'église des biens non-vendus (8 janvier 1816). Elle allait plus loin encore et tendait évidemment au renversement de la charte, à la ruine de la centralisation impériale, à l'intronisation exclusive de la grande propriété et du clergé, dépossédés par la crise révolutionnaire de 1789. Ce but systématique fut nettement indiqué dans la discussion de la loi électorale. Le gouvernement présentait un projet d'organisation qui lui aurait assuré sur le choix des représentants une immense influence; la commission de la chambre des députés fit adopter le sien, qui, sous une apparence démocratique, concentrait les élections dans les mains des grands propriétaires et annulait sans retour l'action nécessaire du pouvoir. Alors le ministère alarmé s'arrêta et fit un appel à la modération de la chambre des pairs, qui rejeta les deux œuvres rivales. Mais ce n'était là qu'un ajournement insuffisant, et le cabinet, sachant que la difficulté se représenterait à la session suivante, se résolut à une mesure décisive. M. Decazes, qui devenait, grâce à la faveur du roi, un homme de plus en plus influent, démontra au duc de Richelieu la nécessité d'une dissolution; M. de Viénot-Vaublanc, qui s'était perdu dans l'esprit de ses collègues par une imprudente sortie, résigna ses fonctions de ministre de l'intérieur et fut remplacé par M. Lainé. Louis XVIII résistait aux instances de son conseil; on fit intervenir l'empereur Alexandre, qui s'effrayait des exagérations du triomphe, et la signature royale fut donnée. L'ordonnance de dissolution parut, le 5 septembre 1816,

dans le *Moniteur*, et, afin que nul ne méprît sur le sens de cette résolution violente, le roi y déclara, contrairement à ses solennelles promesses, qu'aucun article de la Charte ne serait révisé.

Les ultrà-royalistes ne s'attendaient pas à cet acte de vigueur; ils s'étaient dispersés, après la clôture de la session (4 mai), dans les provinces, où ils recueillaient çà et là des ovations populaires et se préparaient aux inévitables luttes de la prochaine convocation. Leurs moyens d'action étaient singulièrement redoutables; ils possédaient la majorité des votes législatifs; ils avaient pour eux la majeure partie des fonctionnaires et des possédants; ils s'étaient emparés des consciences timorées par l'établissement d'une congrégation religieuse qui, sous la direction des jésuites, avait conquis de nombreuses affiliations sur tous les points du royaume; ils dominaient la garde nationale par le comte d'Artois, qui s'était fait attribuer la nomination des officiers et des inspecteurs. L'ordonnance du 5 septembre les surprit au milieu de leurs rêves dorés; aussi provoqua-t-elle une explosion générale de fureur et d'indignation. Louis XVIII eut à subir d'étranges scènes de famille; la presse absolutiste se déchaîna contre le ministère, et M. de Châteaubriand, qui ne se modérait pas encore, publia sa fameuse brochure : *de la monarchie selon la Charte*, dont le succès n'a eu d'égal, dans l'histoire de la Restauration, que celui des pamphlets de Paul Louis Courier. Toutefois les masses ne prirent aucune part à cette bruyante manifestation des désappointements, et les colléges électoraux répondirent presque partout à la pensée du gouvernement. La chambre nouvelle, à part une centaine de membres, MM. de Villèle, de Corbière, de Bonald, de Labourdonnaye, Piet, Clausel de Coussergues, de Castel-Bajac, etc., qui se retrouvaient là comme pour attester, par leurs inutiles protestations, la défaite du parti, fut composée de

constitutionnels sincères, tels que MM. Royer-Collard, Pasquier, de Serre, Bédoch, Camille Jordan, Siméon, Gaétan de la Rochefoucauld, et la session de 1816 à 1817, ouverte le 4 novembre, se passa avec calme. Elle discuta la loi électorale, fixa à quarante ans et à mille francs d'impositions l'âge et le cens d'éligibilité, à trente ans et à trois cents francs le droit d'élection, prescrivit le renouvellement annuel de la représentation par cinquième (5 février 1817), et adopta quelques lois transitoires sur la liberté individuelle et sur la liberté de la presse. La modération venait fort à propos dans les actes du pouvoir, car la situation du royaume était loin d'être prospère. L'Europe avait réduit à cent vingt mille hommes les armées d'occupation; mais la charge était lourde encore, et le budget accusait un grave déficit; les fonds publics ne se cotaient que 55 francs à la Bourse, et la maison Hope et Baring avait imposé à l'État des clauses onéreuses pour souscrire un emprunt de trente millions de rente. En outre, la surabondance des pluies avait détruit les récoltes; une épizootie maligne avait fait parmi les bestiaux de cruels ravages; les habitants des campagnes, demeurés sans ressources, prêtaient l'oreille à la sédition, et les ouvriers de Lyon sonnaient le tocsin (8 juin). Bientôt eut lieu, en vertu de la loi du 5 février, le premier renouvellement par cinquième, et le choix des électeurs tomba sur des hommes éloignés de toute opinion exclusive, en dépit des menaçantes prédictions des ultra-royalistes. La chambre vota la loi du recrutement, dont l'idée appartenait au maréchal Gouvion Saint-Cyr, et qui, tout en régularisant l'organisation de l'armée, rassurait les familles toujours effrayées par le souvenir des arbitraires levées de l'empire. Louis XVIII, de son côté, conclut avec le pape un nouveau concordat, qui étendait le nombre des évêchés à celui des départements; puis, comme pour rassurer les constitutionnels sur les suites de cette conces-

sion faite au pavillon Marsan, il dépouilla le comte d'Artois du pouvoir sans contrôle qu'il lui avait accordé sur la garde nationale, en supprima le grand état-major, la mit sous l'autorité du ministre de l'intérieur et des fonctionnaires civils, et abolit la loi suspensive de la liberté individuelle, tout en maintenant la censure. Les cours prévôtales avaient fait leur temps, et les tribunaux exceptionnels n'existaient plus. Ce fut là, sans contredit, la plus belle époque de la Restauration ; la France se remettait peu à peu de ses rudes épreuves ; le crédit public, un moment ébranlé, se raffermissait ; les populations, ruinées l'année précédente, se fiaient à l'espoir d'une meilleure année ; le travail renaissait dans les campagnes et dans les ateliers. Les débats politiques avaient perdu de leur violence, et le conflit des passions ne se traduisait plus que dans les divers organes de la presse périodique, dans les colonnes de la *Minerve*, rédigée par MM. Benjamin Constant, Étienne, Jay, de Jouy, et du *Conservateur*, où s'étaient réunis, autour de MM. de Villèle et de Castel-Bajac, MM. de Chateaubriand, Fiévée, et de Lamennais. Enfin les négociations s'ouvrirent avec les puissances étrangères au sujet de l'entière libération du territoire, et, le 25 avril 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, une convention fut conclue entre le duc de Wellington et le duc de Richelieu ; elle stipulait l'évacuation définitive, et résolvait, moyennant une inscription de douze millions quarante mille francs de rente, la difficile question des indemnités. Alors le crédit national parut si solidement établi, que le gouvernement ayant mis en adjudication un nouvel emprunt de quatorze millions six cent mille francs de rente, le chiffre des souscriptions s'éleva jusqu'à la somme énorme de cent soixante millions représentant un capital de trois milliards deux cents millions.

L'union entre les divers pouvoirs de l'État ne dura pas long temps. Le second renouvellement par cinquième fit en-

trer à la chambre des libéraux purs, tels que Lafayette, Manuel, Benjamin Constant, et le duc de Richelieu craignit le retour des révolutionnaires. Des dissentiments éclatèrent dans le sein du ministère, où M. Decazes contrebalançait l'influence du président du conseil. Le favori du roi l'emporta sur l'ami de l'empereur Alexandre, et M. de Richelieu résigna ses fonctions; l'opinion publique était bien disposée en faveur du signataire de la convention du 25 avril; les chambres, le sachant sans fortune, lui votèrent un majorat de cinquante mille francs de rente, que le généreux duc n'accepta qu'au profit de l'hôpital de Bordeaux. Le cabinet Dessoles fut formé, dans lequel entrèrent, avec le ministre influent, M. Decazes, MM. de Serre, le baron Louis, Portal, les généraux Lauriston et Gouvion Saint-Cyr (3 décembre 1818). La chambre des pairs se montrait hostile; une ordonnance royale en modifia l'esprit, en appelant sur les bancs soixante nouveaux membres accompagnés de douze victimes de l'épuration de 1815 (5 mars 1819). Puis on s'occupa d'établir pour la presse une législation moins sévère, tout en l'astreignant à la garantie des cautionnements, et de diminuer les peines portées contre les individus coupables d'offenses envers le roi, la famille royale, les corps constitués, la morale et la religion. Mais M. Decazes ne tarda pas à s'effrayer aussi de l'audace des libéraux, et le troisième renouvellement par cinquième, qui allait introduire dans la chambre élective des représentants dont les noms étaient de mauvais augure pour les Bourbons, comme l'ex-conventionnel et régicide Grégoire, élu par le département de l'Isère, le détermina à l'application du système de *bascule*, ou d'équilibre entre les partis. La rupture définitive s'était opérée entre le ministère et les libéraux, lorsque le garde des sceaux, M. de Serre, poussé à bout par l'insistance des pétitionnaires, qui réclamaient la réhabilitation des juges survivants de l'infortuné Louis XVI, était venu

s'écrier à la tribune : « A l'égard des régicides, *jamais*, sauf les « tolérances accordées par la clémence du roi à l'âge et aux « infirmités. » Le cabinet Dessoles fut modifié ; M. Roy remplaça le baron Louis aux finances ; M. de Latour-Maubourg, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, à la guerre ; M. Decazes devint président du conseil (19 novembre 1819), et l'abbé Grégoire s'étant présenté pour faire vérifier ses pouvoirs à l'ouverture de la session de 1820, la chambre l'écarta sous le prétexte que son élection était entachée d'un vice radical ; l'article 42 de la charte exigeait que la moitié au moins des mandataires d'un département y eût son domicile politique, et l'ex-conventionnel, étranger à l'Isère, n'avait été élu qu'après MM. François et Sapey.

Ainsi M. Decazes, qui, depuis longtemps déjà, s'était aliéné sans retour les ultrà-royalistes, avait également rompu avec les libéraux, et son administration, rejetée en dehors de ces deux grandes fractions politiques, ne pouvait plus avoir désormais qu'une existence précaire ; elle ne résista pas à l'émotion causée par l'assassinat d'un prince du sang royal. Le 13 février 1820, au sortir de l'Opéra, le duc de Berry, fils de Monsieur, fut frappé d'un coup de couteau par un fanatique nommé Louvel, qui comptait anéantir en lui tout espoir de postérité pour la dynastie bourbonienne, et la royale victime mourut en demandant généreusement la vie de *l'homme*. Un cri d'indignation courut d'un bout de la France à l'autre à cette fatale nouvelle ; l'exaspération des royalistes ne connut pas de mesure. Un journal de leur bord, le *Drapeau blanc*, accusa le président du conseil de complicité, et il se rencontra un homme assez hardi pour formuler, à la tribune de la chambre, cette inculpation odieuse. L'assemblée tout entière en fit justice, mais Louis XVIII fut circonvenu par le comte d'Artois, par le duc et la duchesse d'Angoulême, par tous les habitués de la cour ; M. Decazes ne se trouva pas assez fort pour tenir tête à

l'orage, il dut céder son portefeuille à M. de Richelieu et accepter en échange le titre de duc et l'ambassade de Londres. Tout aussitôt la liberté individuelle fut de nouveau suspendue, la censure rétablie, malgré l'éloquente opposition de Benjamin Constant, du général Foy, de Lafayette, de Bignon, du maréchal Jourdan, de Boissy-d'Anglas, de Lanjuinais, de MM. Royer-Collard et le duc de Broglie; le système électoral fut modifié au profit de la grande propriété. Il dut y avoir des colléges de département et des colléges d'arrondissement nommant, les premiers, cent soixante-douze députés, les seconds, deux cent cinquante-huit, avec le privilége du double vote pour les membres des colléges de département (29 juin 1820). Les exaltés, exploitant le meurtre du duc de Berry, revenaient à la surface, s'emparaient des avenues du pouvoir, reprenaient la persécution en sous-œuvre, et le duc de Bordeaux naissait pour les rassurer sur les chances de l'avenir (29 septembre).

Pendant que le mouvement rétrograde se dessinait en France, l'Europe s'agitait en sens inverse, et l'esprit révolutionnaire s'étendait au Nord comme au Midi. La propagande hardie de l'époque républicaine avait porté tardivement ses fruits; mais le jour était enfin venu, et tous les peuples, saisis d'une fièvre de démocratie, se levaient à la fois. En Allemagne, l'insurrection, au nom de la liberté, n'était guère possible, vu l'irrésistible puissance des cabinets de Vienne et de Berlin, et tout se réduisit à des coups de poignard isolés; Lœning manqua M. Ibel, président de la régence du duché de Nassau, et se suicida en avalant des morceaux de verre; un étudiant fanatique, Carl Sand, poignarda le poëte Kotzebue, agent secret de l'empereur de Russie, et mourut en s'écriant : « Le traître est mort, la patrie est « sauvée; *vivat Teutonia.* » En Espagne, la révolution, lentement préparée depuis 1814, et déjà sanctifiée par la proscription d'un grand nombre de martyrs, se fit au nom

de la constitution populaire de 1812, à l'instigation d'un simple officier qu'on nommait don Raphaël Riégo; le peuple abolit l'inquisition et détruisit les prisons du saint office; les jésuites furent expulsés, les dix mille *afrancesados* du roi Joseph rappelés, la vente des biens monastiques décrétée, et le roi Ferdinand VII contraint de prêter le serment constitutionnel. Le Portugal suivit l'impulsion, cria : Vivent les Cortès, et chassa le conseil de régence, en attendant le retour de Jean VI, qui, depuis l'invasion française, n'avait pas quitté le Brésil. Naples s'insurgea aussi, et imposa à son roi Ferdinand la constitution espagnole; dans le Piémont, les troupes arborèrent le drapeau tricolore, et Victor-Emmanuel résigna la couronne à son frère Charles-Félix. La Grèce, soulevée par Alexandre et Demetrius Ypsilanti, Maurocordato, Marco Botzaris et Colocotroni, secoua le joug de la Turquie et commença cette longue lutte de l'indépendance, qui devait être marquée par de terribles épisodes. La mystérieuse société des carbonari enveloppait l'Europe d'un vaste réseau d'affiliations, et ses agents provoquaient partout les populations à la révolte. Mais les cabinets absolus veillaient au maintien de l'ordre de choses, et l'Autriche se chargea de la répression, aux congrès de Troppau et de Laybach. La diète germanique, réunie à Carlsbad, avait adopté pour tous les États de la confédération des mesures rigoureuses; les Autrichiens descendirent en Italie, culbutèrent les Napolitains à Aquila et à Civita-Ducale, les Piémontais à Novare (1821), et tout se soumit au vainqueur. La Grèce fut livrée à ses bourreaux; la malheureuse cité de Parga fut mise à feu et à sang. Quant à l'Espagne, c'était chose moins aisée de la réduire, et la France allait bientôt être appelée à intervenir.

Le mot d'ordre de toutes ces insurrections était parti de France, et l'agitation s'y renouvelait comme au lendemain

des Cent Jours. Lors des débats sur la loi des élections, le faubourg Saint-Antoine avait vomi, sur les boulevards et dans la rue Saint-Denis, de nombreuses bandes d'ouvriers, qu'il avait fallu dissiper par de rudes charges de cavalerie. Quelques jours après, une conspiration éclata au nom de Napoléon II, sous les inspirations du capitaine Nantil, et soixante-quinze individus furent jetés en prison; puis un baril de poudre fit explosion dans le château des Tuileries (27 janvier 1821); puis il se forma des rassemblements tumultueux à Grenoble, où l'École de Droit fut supprimée. L'aspect du royaume était menaçant; les sociétés secrètes agissaient dans l'ombre et déployaient une activité singulière; le grand épouvantail de la restauration, le *comité directeur*, cette création bénévole des imaginations effrayées, acquérait tout le prestige d'une puissance réelle; les carbonari épiaient le moment favorable pour donner le signal de la révolte, et le royaume tout entier se couvrait d'occultes *ventas*. En même temps la congrégation religieuse, dont le vicomte Mathieu de Montmorenci, l'abbé Eymeri et l'abbé Legris-Duval avaient été les premiers fondateurs, poursuivait, grâce aux Pères de la Société de Jésus, sa marche envahissante, créait, sous des noms pieux, de véritables sociétés politiques, inondait les provinces de missionnaires, et augmentait avec une persévérance inouïe la longue liste de ses adhérents. L'opposition libérale se laissait vaincre dans les colléges électoraux, lors du quatrième renouvellement par cinquième; les introuvables de 1815 se remontraient à la chambre; MM. de Villèle et de Corbière pénétraient dans le conseil, en attendant qu'ils le prissent d'assaut. Le parti du comte d'Artois manœuvrait avec une merveilleuse habileté; mécontent du duc de Richelieu, qui ne lui appartenait pas, il travaillait à précipiter sa chute, et se mettait en mesure de recueillir son héritage. Louis XVIII, qui voyait ces incessantes menées, s'a-

larmait pour l'avenir, et le prudent monarque dit un jour à un de ses ministres : « Mon frère est impatient de dévorer « mon règne, mais qu'il se souvienne que, s'il ne change « pas, le sol tremblera sous ses pas. » Au commencement de la session, les ultrà-royalistes et les libéraux se coalisèrent pour renverser le ministère ; l'adresse au roi renferma des allusions offensantes à l'attitude paresseuse et subalterne, que le gouvernement avait conservée dans la question des mouvements révolutionnaires de Naples et du Piémont ; Louis XVIII y répondit avec une sorte d'amertume : « J'aime à croire, dit-il, que la plupart de ceux qui « ont voté cette adresse n'en ont pas pesé toutes les ex- « pressions. S'ils avaient eu le temps de les apprécier, ils « n'eussent pas souffert une supposition que, comme roi, « je ne dois point caractériser, que, comme père, je vou- « drais oublier. » La coalition parlementaire ne s'émut pas de l'irritation royale, et le duc de Richelieu, qui vint présenter de rigoureuses lois contre la presse, rencontra dans les deux grandes fractions de la chambre une opposition systématique; MM. de Labourdonnaye, Piet, de Castel-Bajac parlèrent une langue nouvelle et rivalisèrent de libéralisme avec le général Foy, Lafayette et Benjamin-Constant. Le cabinet ainsi battu en brèche se brisa ; les ultrà-royalistes, patronnés par l'amie du roi, madame du Cayla, se distribuèrent les rôles dans l'administration nouvelle; M. de Villèle eut les finances, M. de Peyronnet la justice, M. de Corbière l'intérieur, le vicomte Mathieu de Montmorenci les affaires étrangères, le duc de Bellune la guerre, M. de Clermont-Tonnerre la marine; le général Lauriston resta à la maison du roi. La congrégation victorieuse confia la police de Paris et celle du royaume à ses créatures, Delaveau et Franchet; elle se saisit de tous les postes importants, accrut son influence, et marcha désormais sans hésiter à son but politique et religieux.

Alors les ultra-royalistes crurent la bataille gagnée, et l'opposition libérale s'aperçut trop tard qu'elle avait été dupe d'une ruse de guerre. Le ministère, se retournant sans pudeur reniant ses paroles de la veille, s'empara du programme de M. de Richelieu au sujet de la presse, et en exagéra même les dispositions pénales. Le délit de tendance prit place dans le code : « Dans le cas, disait la loi, où l'esprit « d'un journal, ou écrit périodique, résultant d'une succes- « sion d'articles, serait de nature à porter atteinte à la paix « publique, au respect dû à la religion de l'État, ou aux « autres religions légalement reconnues en France, à l'au- « torité du roi, à la stabilité des institutions constitution- « nelles, à l'inviolabilité des ventes des domaines natio- « naux et à la tranquille possession de ces biens, les cours « royales pourront, en audience solennelle de deux cham- « bres, prononcer la suspension du journal, ou écrit pé- « riodique, pendant un temps qui ne pourra excéder un « mois pour la première fois et deux mois pour la se- « conde. Après ces deux suspensions, en cas de nouvelle « récidive, la suspension définitive pourra être ordonnée. » Cet article capital s'appuyait sur une redoutable série de dispositions accessoires, qui étreignaient la presse comme d'un cercle de fer ; mais le carbonarisme ne s'effraya pas de tout cet appareil de terreur ; les imaginations exaltées par une douloureuse nouvelle, la mort de l'Empereur (5 mai 1821), se mirent à rêver, comme en 1816, vengeances et conspirations. L'armée qui, tant que le grand homme avait vécu, s'était leurrée d'un vague espoir, en dépit de l'impossibilité du retour, s'ouvrit aux sociétés secrètes, et les tentatives de révolte se firent jour. Le général Berton provoqua une insurrection militaire à Thouars (24 février 1822), et marcha sur Saumur ; mais le coup était mal concerté, et son chef, arrêté par trahison dans une maison de campagne, fut exécuté le 5 octobre.

Le colonel Caron ne fut pas plus heureux à Colmar (20 juillet); de prétendus conjurés le poussèrent à un mouvement bonapartiste ; on s'avança vers Mulhouse, au-devant d'un renfort attendu ; puis à un moment donné, l'infortuné fut saisi par les instigateurs; le 2 octobre, il était fusillé à Strasbourg. Lyon eut aussi ses attroupements séditieux ; Toulon vit condamner à mort un ex-capitaine de la garde impériale, Vallé. Paris assista au supplice des quatre sous-officiers de la Rochelle, Bories, Goubin, Pommier et Raoulx, dont le complot n'avait pas même été suivi d'exécution : « Toutes les puissances oratoires ne « sauraient arracher Bories à la vindicte publique, » s'était écrié le procureur général Marchangi, et l'accusé avait noblement répondu : « Eh bien! j'accepte; heureux si ma « tête, en roulant sur l'échaufaud, peut sauver celle de « mes camarades. » Ce fut un épisode des plus dramatiques, et un de ceux qu'on a le plus reprochés à la Restauration.

A l'heure des répressions intérieures, s'était ouvert le fameux congrès de Vérone, où s'agitèrent, au milieu des fêtes les plus brillantes et à travers les luttes de splendeur engagées par la fine fleur des aristocraties, les plus graves questions de la politique européenne. La révolution espagnole y fut hautement condamnée, bien que son gouvernement prît à tâche de se maintenir dans une ligne de modération et d'équilibre, entre les exaltés de Riégo, qui tournaient au système démagogique, et les absolutistes, qui s'étaient fait battre au nord, sous les ordres de l'archevêque de Tarragone, du marquis de Mataflorida et du baron d'Éroles. Les puissances du Nord imposèrent l'intervention à la France, malgré les réclamations de l'Angleterre, et la guerre fut résolue : « Si nous n'avions pas fait « la guerre au midi, a dit M. de Villèle, nous étions me- « nacés de la recevoir au nord de nos frontières. » Le

discours du roi, à l'ouverture de la session de 1823, fut singulièrement explicite : « Cent mille Français, dit-il, « commandés par un prince de ma famille, sont prêts à « marcher, en invoquant le Dieu de saint Louis, pour con- « server le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, « préserver ce beau royaume de sa ruine, et le réconcilier « avec l'Europe... » Une discussion orageuse s'éleva entre l'opposition et les partisans du ministère ; Manuel monta à la tribune : « Vous voulez sauver les jours de Ferdinand VII, « s'écria-t-il ; auriez-vous donc oublié que ce fut, parce « que les Stuarts cherchèrent un appui dans l'étranger « qu'ils furent renversés de leur trône ? Que ce fut parce « que les puissances étrangères survinrent en France que « Louis XVI fut précipité ?... Ai-je besoin de dire que le « moment où les dangers de la famille royale en France « sont devenus plus graves, c'est lorsque la France, la « France révolutionnaire, a senti qu'elle avait besoin de « se défendre par une énergie toute nouvelle... » A ces mots, qu'on crut dirigés contre le présent, un tumulte effroyable couvrit la voix de l'orateur, et l'audace parut si grande qu'une commission fut aussitôt nommée pour présenter un rapport sur l'exclusion du député de la Vendée. En vain Manuel voulut-il expliquer sa pensée ; en vain fit-il insérer la justification de sa phrase dans les journaux ; la majorité refusa de le croire ; son expulsion fut votée pour un an, malgré les véhémentes protestations de la gauche, et lorsqu'il reparut le lendemain dans la salle des séances, M. de Foucault, qu'on avait chargé de cette pénible mission, le fit *empoigner* par sa gendarmerie (4 mars 1823).

Le duc d'Angoulême, généralissime de l'armée d'invasion, arriva à Bayonne, le 30 mars, afin de commencer sa marche offensive. Les troupes étaient prêtes, mais la plus grande imprévoyance avait présidé à tous les détails de

l'approvisionnement, et les magasins de vivres et de munitions étaient restés vides. Puis, lorsque le fameux banquier Ouvrard, abusant de l'impatience du prince pour lui imposer des conditions onéreuses, se fut engagé à pourvoir à tous les besoins matériels, on franchit la Bidassoa (1er avril); on dispersa sur l'autre rive, à coups de mitraille, un bataillon de réfugiés français, qui comptaient sur la vue du drapeau tricolore pour débaucher les divisions royales, et l'on s'étendit rapidement dans les provinces de la Péninsule. Ce fut une campagne habilement conduite, à la glorification de laquelle il ne manqua qu'un peu de sang répandu. Le 24 mai, le duc d'Angoulême faisait son entrée solennelle à Madrid; le 31 août, il emportait d'assaut le fort du Trocadéro, dans l'île de Léon, le dernier asile des constitutionnels, et le 2 décembre, de retour à Paris, il passait sous l'arc de triomphe de l'Étoile aux applaudissements d'une multitude enivrée, qui ne songeait pas à l'excessive cherté de cette expédition si décisive (quatre cents millions). Ferdinand VII était rentré dans l'exercice du pouvoir absolu; Riégo avait été *pendu* à Madrid, car il n'était pas gentilhomme (7 novembre); les persécutions s'organisaient contre les *negros* ou révolutionnaires. Le Portugal avait subi l'influence du voisinage, et le mouvement dirigé par la reine et son fils, l'infant don Miguel, avait aussi abouti au renversement de la constitution. Le libéralisme était partout vaincu en Europe; M. de Villèle travaillait à l'anéantir à l'intérieur. L'audacieux ministre avait demandé sept ans aux congréganistes pour leur livrer la France pieds et poings liés, et ce fut dans ce but qu'il se décida à modifier encore la loi organique de la chambre élective. Une dissolution eut lieu (24 décembre); car, pour l'accomplissement de ces grands projets, il fallait des dévouements aveugles et des complaisances serviles. La congrégation, rompue aux manœuvres secrètes, mania

avec une merveilleuse habileté le puissant levier de la corruption, et jamais élections ne furent entachées de plus de scandales et d'immoralités; aussi vit-on se former une nouvelle chambre introuvable, et l'opposition écartée de l'immense majorité des colléges électoraux, n'y compta guère que seize ou dix-sept membres, Benjamin Constant, Foy, Royer-Collard, Casimir Périer, etc., les grandes illustrations libérales, autour desquelles allait bientôt se rallier la masse indignée des exagérations de leurs triomphants adversaires.

Avec une représentation semblable, rien ne pouvait désormais arrêter M. de Villèle; la loi de septennalité ne rencontra pas de résistance sérieuse; le ministre était donc assuré de la majorité pour sept longues années, et il n'était pas homme à ne pas mettre le temps à profit. Les projets financiers se croisaient dans sa tête avec les mesures politiques; il songeait à faire droit aux instances des émigrés, qui, voyant persister à leur détriment l'inviolabilité des ventes de domaines nationaux, se bornaient maintenant à réclamer une indemnité pécuniaire, et la conversion des rentes lui parut un excellent moyen d'en rejeter tout le poids sur les petits rentiers. Le crédit de l'État était prospère; l'emprunt de vingt-trois millions de rentes, nécessité par la guerre d'Espagne, avait été soumissionné par une des plus fortes maisons de banque de l'Europe, la maison Rotschild, à 89 fr. 55 c., et les fonds publics étaient près d'atteindre le pair. M. de Villèle se présenta à la tribune avec un brillant cortége de prêteurs, et proposa hardiment la conversion. La chambre des députés sanctionna son œuvre; mais la chambre des pairs montra plus d'indépendance, et le projet ministériel, alors impopulaire, fut rejeté à la majorité de cent vingt-huit voix contre quatre-vingt-quatorze. M. de Chateaubriand, qui avait remplacé le vicomte Mathieu de Montmorenci aux affaires

étrangères, perdit son portefeuille pour avoir manifesté son improbation, et se fit rédacteur du *Journal des Débats*. L'archevêque de Paris, M. de Quélen, un des plus courageux adversaires de la loi, conquit pour quelques jours la faveur des Parisiens; la ville tout entière laissa éclater sa joie, comme au lendemain d'une bataille gagnée.

M. de Villèle ne se rebuta pas, et tout en cherchant d'autres moyens de satisfaire l'impatience des émigrés, il continua avec ardeur sa lutte contre la presse, contre le libéralisme, contre les constitutionnels-royalistes, que les exagérés nommaient le *parti de la défection*. Mal servi par les cours royales, qui jalousaient la prépondérance du clergé, et acquittaient les journaux traduits devant elle, il rétablit la censure (15 août 1824), qui ne pouvait atteindre toutefois ni les chansons patriotiques de Béranger, ni les spirituels pamphlets de Paul-Louis Courier; il créa, pour M. de Frayssinous, un ministère des affaires ecclésiastiques, et lui livra la direction de l'enseignement; il réorganisa le conseil d'état et y fit entrer bon nombre de prélats, ainsi qu'à la chambre des pairs. La signification de ses actes devenait effrayante, mais celui qui seul eût pu en arrêter les funestes effets, n'était déjà plus roi que de nom; sa mémoire l'avait abandonné; l'heure de sa mort était proche. A ses derniers moments, il manda le comte d'Artois, et lui dit ces paroles restées célèbres : « J'ai louvoyé entre « les partis comme Henri IV, et j'ai par-dessus lui que je « meurs dans mon lit aux Tuileries. Agissez comme je l'ai « fait, et vous arriverez à cette fin de paix et de tranquil- « lité. Je vous pardonne les chagrins que vous m'avez « causés, par l'espérance que fait naître dans mon esprit « votre conduite de roi. » Lorsque le jeune duc de Bordeaux lui fut amené, le vieux monarque s'écria en le bénissant : « Que Charles X ménage bien la couronne de cet

« enfant. » Il mourut le 16 septembre 1824, et, six ans plus tard, sa dynastie avait cessé de régner.

CHARLES X. — (16 septembre 1824. — 7 août 1830.)

Le nouveau roi était un gentilhomme de l'ancien régime, qui ne comprenait point la nécessité des transactions, et qui avait toujours devant les yeux la fatale destinée de son frère Louis XVI, dont les concessions graduelles n'avaient eu pour terme que l'échafaud. A peine monté sur le trône, il oublia le prophétique avertissement du monarque défunt, et le peuple, de son côté, ne se souvint pas longtemps du joli mot qu'il avait prononcé lors de son entrée royale à Paris : « Point de hallebardes. » Des courtisans impopulaires, MM. de Polignac et de Rivière se groupèrent autour de lui. M. de Villèle conserva son poste éminent; la Congrégation marcha la tête haute, et Montrouge, où s'étaient établis les Pères de la société de Jésus, vit affluer dans son sein toute l'aristocratie de la cour. L'*Association de saint Joseph* prit une extension menaçante; les soldats allèrent à confesse, au catéchisme, à la communion; des processions splendides se montrèrent dans Paris, et le roi se mit dévotement en tête, à l'instar d'Henri III. Son discours, à l'ouverture de la session législative, sema l'alarme parmi les partisans sincères de la Charte, car il n'y mentionnait qu'avec une obscurité calculée les institutions octroyées par son prédécesseur. Bientôt, M. de Peyronnet vint présenter aux chambres une loi sur le sacrilége, due aux inspirations du clergé, et qui consacrait une pénalité atroce, la mort et la mutilation du poing. C'était tout simplement revenir au temps de saint Louis, et cependant le projet ministériel eut d'énergiques apologistes : « Si les bons, « s'écria M. de Bonald à la chambre des pairs, doivent « leur vie à la société comme service, les méchants la lui

« doivent comme exemple. Un orateur a observé que la « religion ordonnait à l'homme de pardonner, mais en « prescrivant au pouvoir de punir; car, dit l'apôtre, ce « n'est pas sans cause qu'il porte le glaive. Le Sauveur a « demandé grâce pour son peuple, mais son père ne l'a « point exaucé; il a même étendu son châtiment sur tout « un peuple. Quant au sacrilége, par une sentence de mort « vous le renvoyez devant son juge naturel... » M. Pasquier répliqua avec véhémence : « Vos paroles, dit-il, « m'ont rappelé les cris de l'inquisition contre les Albi- « geois : Tuez, tuez toujours ! Dieu saura bien reconnaître « les siens. » La loi fut adoptée avec le correctif de la déportation, et bien qu'elle ne dût jamais être mise à exécution, elle donna la juste mesure des intentions du ministère et de la Congrégation. La nation s'indigna; le ridicule fit justice de ces exagérations fanatiques; mais la société de Montrouge poursuivit hardiment son but, et les communautés religieuses de femmes s'élevèrent sous le patronage de M. de Montmorenci. Les émigrés aussi eurent enfin leur tour. « L'Angleterre avait fourni à M. de Villèle son nouveau système d'indemnité. La rente à cinq pour cent n'était plus attaquée; les acquéreurs de biens nationaux conservaient leurs domaines; les fonds de l'emprunt étaient déjà faits par les premières maisons de banque; tout le monde souriait à cette transaction habile, hors les contribuables, dont la charge annuelle allait être augmentée de trente millions inscrits sur le Grand-Livre. Le trois pour cent faisait à la Bourse une apparition victorieuse, greffé sur les signatures les plus recommandables du commerce. La loi fut votée sans opposition sérieuse; car, dans les deux chambres, nombre de membres avaient droit au milliard. Le duc d'Orléans reçut quatorze millions; les ducs de Choiseul et de la Rochefoucauld, plus d'un million; Lafayette, quatre cent mille francs; les diverses branches de

la famille Montmorenci obtinrent de dix à douze millions : « Qu'au moment du splendide festin qu'on va servir aux « émigrés, avait dit le général Foy, on laisse au moins « tomber quelques miettes pour de vieux soldats, pour « des soldats mutilés, qui ont porté jusqu'au bout du monde « la gloire du nom français. » Ce noble appel à la générosité des chambres en faveur des hommes de la révolution ne fut point écouté. » (T. Burette, *continuation d'Anquetil.*) Le moment était favorable, après ces larges distributions, pour renouveler les antiques splendeurs de la cérémonie du Sacre. Charles X alla se faire couronner à Reims, et jurer la Charte, la main étendue sur l'autel. Ce fut un magnifique spectacle; la noblesse française y rivalisa de luxe avec les ambassades et les aristocraties étrangères, et le peuple, qui ne désespérait pas encore de la branche aînée, salua cette grande solennité monarchique de ses enthousiastes acclamations (29 mai 1825).

Les royales pompes du Sacre eurent leur contre-partie; la dépouille mortelle du général Foy, décédé le 30 novembre, fut accompagnée au père Lachaise par cent mille citoyens vivement émus de cette grande perte, et les sympathies libérales, formulées en une souscription publique, ne firent faute ni à ses enfants, ni à sa mémoire. Ceux qui lui survivaient se serrèrent au côté gauche de la chambre, et le combat n'en fut pas moins acharné. Pendant que le ministère provoquait le rétablissement du droit d'aînesse (10 février 1826), dans le but d'arrêter le morcellement de la propriété, des attaques violentes étaient dirigées contre les envahissements du clergé, et la cour royale de Paris acquittait le *Constitutionnel* et le *Courrier*, accusés d'avoir manqué de respect à la religion de l'État. M. de Montlosier publiait son fameux *Mémoire à consulter* sur un système religieux et politique, tendant à renverser la religion, la société et le trône, où il prenait à partie la So-

ciété des Jésuites, les congrégations, l'ultramontanisme, les usurpations quotidiennes du clergé, et le hardi gentilhomme osait dénoncer les Pères de Montrouge à la magistrature parisienne, qui se déclara incompétente ; repoussé de ce côté, il s'adressait à la chambre des pairs et obtenait gain de cause par le renvoi de sa pétition au président du conseil. La jeunesse des écoles s'agitait sous la véhémente parole de MM. Guizot et Cousin, dont les cours furent supprimés ; l'École Normale attirait sur elle les rigueurs du pouvoir, qui en ordonna la fermeture. Alors le gouvernement se décida à frapper un grand coup; M. de Peyronnet apporta à la tribune législative un projet de loi sur la police de la presse, qui surpassait en sévérité tous ceux qui l'avaient précédé (30 décembre 1826). Ce n'était rien de moins qu'une audacieuse extension de la censure à toutes les productions littéraires et un manifeste acheminement à la suppression complète de la publicité ; aussi ce projet odieux rencontra-t-il une résistance invincible; la chambre des pairs, la presse, l'Institut, tous les corps indépendants se récrièrent. L'Académie vota, à la majorité de dix-huit voix contre six, une humble supplique au roi, qui refusa de recevoir la députation ; M. Charles de Lacretelle perdit sa place de maître des requêtes ; M. Villemain, celle de censeur dramatique ; M. Michaud, rédacteur de la *Quotidienne*, celle de lecteur royal ; MM. de Chateaubriand, de Jouy, Lemercier, Droz, Alexandre Duval, Raynouard, Andrieux, s'étaient aussi prononcés pour l'adresse, qui avait eu pour adversaires MM. Roger, Cuvier et Laplace. La *loi de justice et d'amour*, comme on l'avait nommée après le *Moniteur*, adoptée par la chambre des députés, allait être rejetée par la chambre des pairs, lorsque le gouvernement vint annoncer son retrait. Il y eut des illuminations dans Paris, et, quelques jours après, les funérailles du duc de la Rochefoucauld-Liancourt causèrent une sorte d'émeute. L'illustre défunt

était un opposant; la police ne permit pas aux élèves de l'école des arts et métiers de Châlons de porter son corps; au milieu du tumulte le cercueil fut brisé et traîné dans la boue : nouveau grief contre les agents du pouvoir.

Les ultra-royalistes s'étaient épuisés dans leurs luttes désespérées contre les tendances du pays, et le libéralisme avait acquis un irrésistible ascendant. La garde nationale se fit l'écho de la réprobation universelle, à la grande revue du 29 avril 1827. Soixante mille hommes se trouvaient réunis au Champ-de-Mars; des applaudissements éclatèrent sur le passage du roi, mêlés de quelques murmures désapprobateurs contre le ministère. Cependant Charles X se retira satisfait; mais bientôt il apprit que la populace avait insulté le duc d'Angoulême et la duchesse de Berry; M. de Villèle survint et se plaignit vivement de ce qu'au retour du Champ-de-Mars des bataillons étaient venus crier sous les fenêtres de son hôtel : « A bas les ministres. » L'irritation prévalut dans le conseil, et la garde nationale fut licenciée. C'était une faute grave; M. de Villèle se hâta de risquer une mesure plus décisive. La chambre des pairs lui avait échappé; la chambre des députés semblait s'être lassée de son obéissance passive, depuis la rupture définitive du ministre principal avec le plus influent des hommes de 1815, M. de Labourdonnaye. Trompé par des calculs et des renseignements mensongers, M. de Villèle crut que des élections nouvelles lui vaudraient une représentation plus complaisante; il provoqua la dissolution de la chambre élective, et introduisit au Luxembourg une fournée de soixante-seize nouveaux pairs, afin de s'y créer aussi une majorité (5 novembre). Le gouvernement avait mis en jeu tous ses moyens d'action, destitutions nombreuses, promesses dorées, corruption à prix d'argent; la censure, rétablie par une ordonnance royale du 24 juin, avait enchaîné la presse libérale; la victoire de Navarin, où les escadres

réunies de France, d'Angleterre et de Russie détruisirent, au profit de la Grèce enfin prise en pitié par l'Europe, la flotte turco-égyptienne d'Ibrahim-Pacha (20 octobre), était venue à point pour jeter sur la politique extérieure un certain prestige de gloire et faire diversion aux craintes de l'intérieur. Cependant le pays électoral était en garde; la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, suppléait à l'insuffisance de la périodicité par la multiplication des brochures; une coalition étrange s'était formée entre les libéraux et le parti de M. de Labourdonnaye pour l'exclusion absolue des candidats ministériels; elle l'emporta dans la plupart des colléges d'arrondissement et dans bon nombre de colléges départementaux. M. Royer-Collard obtint le plus beau triomphe électoral dont il soit parlé dans l'histoire de la Restauration; il fut élu par sept colléges. Paris tout entier nomma des membres de l'opposition, et la joie du succès fut si grande, que la bourgeoisie illumina; le peuple alla plus loin, selon son habitude, et se mit à casser les vitres des maisons restées obscures; des attroupements tumultueux envahirent les rues Saint-Denis et Saint-Martin, élevèrent des barricades, repoussèrent la gendarmerie; il fallut appeler la troupe de ligne et commander le feu (19 novembre); le lendemain la cavalerie eut son tour, et l'émeute fut réprimée par des charges meurtrières; c'était un triste prélude à l'ouverture de la session.

Le maintien du ministère devenait impossible, en présence d'une majorité hostile; M. de Villèle, dont les partisans n'étaient plus guère que cent vingt-cinq, dut se retirer. Avant de se résoudre à ce parti extrême, il avait essayé d'appliquer à la situation le vieux système de bascule, et fait des ouvertures à MM. Laffitte, Casimir Périer et Benjamin Constant; ceux-ci n'y répondirent que par la menace d'une accusation. Sur la motion de M. Labbey de Pompières, une commission fut nommée pour s'enquérir

s'il y avait trahison, aux termes de la Charte, dans le fait du conseil donné de créer soixante-seize pairs, en 1827, et peu s'en fallut qu'il n'intervînt une solution affirmative. La retraite de M. de Villèle ne fut pas inquiétée ; mais sa carrière politique était finie, et l'homme, dont le nom avait rempli les sept dernières années, disparut tout d'un coup et pour toujours de la scène ; il emporta les regrets du roi et de la cour. Un ministère de transaction fut nommé, dont M. de Martignac fut le membre le plus important, et dans le sein duquel entrèrent avec lui MM de la Ferronays, Portalis, le vicomte de Caux, Roy, Hyde de Neuville, de Saint-Cricq, de Vatimesnil, Feutrier, évêque de Beauvais, tous hommes modérés. Charles X, qui ne savait point céder aux exigences de l'opinion, avait eu la pensée de confier la formation du cabinet au prince de Polignac, qui revenait de l'ambassade de Londres ; il en fut détourné par M. de Villèle, qui jugeait mieux la situation, et qui redoutait pour la royauté les suites du conflit : « Dès le premier jour, lui « dit le ministre démissionnaire en parlant du prince, il ar- « riverait au ministère avec plus d'impopularité que je « n'en sors au bout de sept ans. Si je ne songeais qu'à me « faire regretter, qu'à me faire redemander peut-être, c'est « un tel choix que j'appellerais. » Le ministère Martignac se constitua donc, et le prince de Polignac fut ajourné (4 janvier 1828).

La tâche du nouveau cabinet était difficile avec l'héritage de M. de Villèle ; M. de Martignac l'aborda franchement et entra sans hésiter dans la voie des réformes administratives. Une loi fut présentée dans le but de réprimer les fraudes électorales et de garantir les droits des électeurs ; la censure fut abolie, le délit de tendance supprimé, le budget divisé en autant de chapitres qu'il y avait de départements ministériels. L'évêque de Beauvais et le garde des sceaux frappèrent sur la Société des Pères de Jésus un coup déci-

sif, en lui retirant le droit d'enseignement, et sur le haut clergé, en le dépouillant de la surveillance des petits séminaires. Au dehors, le gouvernement suivit la ligne politique tracée à la France par le combat naval de Navarin ; le général Maison débarqua en Morée avec une armée de quinze mille hommes et délivra la Grèce de la présence d'Ibrahim-Pacha. Mais l'œuvre de conciliation que s'était imposée M. de Martignac venait trop tard ; il avait à lutter contre deux partis désormais irréconciliables, et le grand projet de son administration rencontra sur tous les bancs de la chambre élective une résistance insurmontable. Les ultra-royalistes avaient demandé autrefois, en haine de la centralisation impériale, le rétablissement de centres d'action provinciaux, qui auraient diminué, au profit du département et de la commune, l'influence toujours croissante du pouvoir. M. de Martignac adopta leur idée, tout en la modifiant dans un sens plus libéral, et imagina deux projets de loi, l'un sur les conseils municipaux, l'autre sur les conseils d'arrondissement et de département, qui tendaient à subdiviser la France en une foule de petites administrations locales assez indépendantes du gouvernement central. L'opposition fut vive de la part des libéraux et des hommes de 1815 ; la gauche prétendit que le plan du ministre intronisait l'aristocratie ; la droite, qu'il ne stipulait qu'en faveur des révolutionnaires, et la majorité lui fit défaut. Charles X, qui venait de faire dans les départements de l'Est un voyage où les populations lui avaient prodigué les acclamations les plus chaleureuses, crut l'occasion favorable, et le ministère, desservi par la Congrégation, qui ne lui pardonnait pas l'échec des Pères de Montrouge, fut renvoyé en masse. Le 8 août 1829, une ordonnance insérée au *Moniteur* appela au conseil du roi le prince de Polignac, le comte de Bourmont, M. de Labourdonnaye, M. de Chabrol, M. de Courvoisier, M. de Montbel et M. de Rigny, le

héros de Navarin. Les trois premiers étaient les hommes les plus impopulaires de France, et leurs noms avaient une signification menaçante ; M. de Rigny refusa et fut remplacé par M. d'Haussez ; bientôt même, M. de Labourdonnaye, cédant à l'ascendant de M. de Polignac, allait se retirer en disant : « Quand je joue ma tête, j'aime à tenir les « cartes. »

L'apparition du nouveau ministère produisit dans tout le royaume une sorte de stupeur, et l'opposition se prépara à une lutte désespérée. Six membres du conseil d'Etat résignèrent leurs fonctions ; c'étaient MM. Agier, de Salvandy, Villemain, Hély d'Oissel, Alexandre de Laborde et Bertin de Vaux. M. de Châteaubriand se démit de son poste d'ambassadeur à Rome. La presse quotidienne attaqua le ministère avec une violence sans égale ; le général Lafayette, qui revenait des États-Unis, fut accueilli à Lyon avec un ardent enthousiasme qui avait pris tous les caractères d'une protestation. Une association fut créée en Bretagne, sous les inspirations de M. Beslai, pour le maintien de la Charte, et l'on agita partout la redoutable question du refus de l'impôt. L'ouverture de la session fut sombre (2 mars 1830) : « Si de coupables manœuvres, disait le « roi, suscitaient à mon gouvernement des obstacles que « je peux pas, que je ne veux pas prévoir, je trouverais la « force de les surmonter dans ma résolution de maintenir « la paix publique, dans la juste confiance des Français « et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur « roi. » L'adresse, en réponse au discours royal, fut conçue en des termes énergiques ; elle annonçait au roi que la bonne harmonie n'existait pas entre l'administration et les représentants du pays ; elle l'engageait à prononcer entre ceux qui méconnaissaient une nation fidèle et la nation elle-même : « J'ai entendu, répliqua le monarque, « lorsqu'elle lui fut offerte, l'adresse que vous me pré-

« sentez au nom de la chambre des députés; j'avais droit « de compter sur le concours des deux chambres, pour « accomplir tout le bien que je méditais; mon cœur s'af-« flige de voir les députés des départements déclarer que « de leur part ce concours n'existe pas. J'ai annoncé mes « résolutions dans mon discours d'ouverture de la session. « Ces résolutions sont immuables; l'intérêt de mon peuple « me défend de m'en écarter. Mes ministres vous feront « connaître mes intentions. » L'adresse avait été votée par une majorité de deux cent vingt-une voix contre cent quatre-vingt-une. La chambre fut d'abord prorogée au 23 septembre.

Au moment décisif, le cabinet sentit le besoin de se renforcer; MM. de Chabrol et de Courvoisier cédèrent la place à MM. de Peyronnet et de Chantelauze; M. de Guernon-Ranville, procureur-général à Grenoble, avait succédé à M. de Montbel, appelé au ministère de l'intérieur après la retraite de M. de Labourdonnaye; le ministère du commerce fut créé pour le baron Capelle, qui avait fait preuve d'habileté dans les élections de 1824. La dissolution de la chambre eut lieu le 16 mai, et la convocation de la nouvelle fut fixée au 3 août. Pendant que tout s'apprêtait à l'intérieur pour ce dernier combat électoral, une expédition formidable partit du port de Toulon, dans le but d'aller venger sur le dey d'Alger une insulte récente : le comte de Bourmont, ministre de la guerre, la dirigeait, et trente-sept mille hommes, embarqués sur cent bâtiments de guerre et quatre cents bâtiments de transport, sous les ordres de l'amiral Duperré, allèrent prendre terre dans la baie de Sidi-Ferruch. Quelques jours après, le fort de l'Empereur, battu en brèche par une puissante artillerie, sautait en l'air, et la ville d'Alger ouvrait ses portes (5 juillet 1830) : l'Algérie était conquise pour toujours. M. de Polignac avait compté sur le prestige de ce grand succès,

obtenu en dépit de l'Angleterre, pour l'accomplissement de ses projets rétrogrades; mais la nation ne se laissa point prendre à ce glorieux piége, et, au lendemain des élections, l'opposition se retrouva plus compacte et plus décidément hostile; elle comptait maintenant deux cent soixante-dix voix; sur les deux cent vingt-un, deux cent deux députés avaient été réélus. Alors le ministère se décida à interpréter dans un sens favorable à la prérogative royale une des dispositions les plus obscures de la Charte, le fameux article 14, et le respect pour la personne du monarque imposa silence à toutes les réclamations des consciences timorées dans le sein du conseil. Le secret du coup d'état fut fidèlement gardé; on rassura les ambassadeurs étrangers, qui montraient de vives inquiétudes; on envoya aux nouveaux députés des lettres closes, pour l'ouverture de la session, fixée au 3 août; on réunit quelques milliers d'hommes dans Paris, pour réprimer violemment toutes les résistances, et le commandement en fut confié au maréchal Marmont, qui n'accepta cette douloureuse mission qu'avec une extrême répugnance. Le 25 juillet, parurent dans le *Moniteur* les fameuses ordonnances, qui suspendaient la liberté de la presse, dissolvaient la chambre élective, et instituaient un nouveau système électoral. Le sort en était jeté; César avait passé le Rubicon.

L'histoire des trois jours est encore dans tous les souvenirs, et le récit verbal en vaut mieux que la narration écrite. L'émeute commença par une protestation de quarante-quatre journalistes, au nombre desquels figuraient toutes les sommités de la presse périodique de l'époque (26 juillet); le lendemain mardi, il y eut des barricades et des coups de fusil. Le mercredi 28, l'émeute tournait à la révolution, et l'insurrection s'organisait sur tous les points de Paris; le 29 au matin, le peuple avait expulsé

des Tuileries la garde royale, qui se retirait sur Saint-Cloud, et Charles X se déterminait enfin à céder à l'orage. Mais l'ordonnance qui nommait M. de Mortemart président du conseil, en lui imposant l'adjonction de Casimir Périer et du maréchal Gérard, arriva trop tard. Le drapeau tricolore avait reparu ; la déchéance du roi venait d'être prononcée par la commission municipale de Paris, et signée par MM. Audry de Puyraveau, Mauguin, le comte de Lobau et de Schonen : la branche aînée avait cessé de régner. Le 30, le duc d'Orléans, qui n'avait jamais trempé dans les menées de la Restauration, et au nom duquel se rattachaient des espérances de modération, basées sur son passé, fut proclamé lieutenant-général du royaume. La double abdication du roi déchu et de son fils, le duc d'Angoulême, en faveur du duc de Bordeaux, ne put rien contre le parti pris des masses victorieuses, malgré la généreuse intervention de M. de Chateaubriand. La chambre des députés s'assembla, et se hâta de réviser la Charte : l'article 14 fut supprimé, la censure abolie à toujours, la liberté de la presse rétablie dans son plein exercice ; la religion catholique ne dut plus être légalement que la religion de la majorité des Français. Le duc d'Orléans fut proclamé roi, le 7 août, sous le nom de Louis-Philippe Ier, et le 9, pendant que la famille détrônée s'acheminait lentement vers le troisième exil, sous la conduite de quatre commissaires nommés par le gouvernement provisoire, MM. le maréchal Maison, de Schonen, Jacqueminot et Odilon-Barrot, le nouveau souverain se rendit au Palais-Bourbon. Là, entouré de deux de ses fils, le duc de Chartres et le duc de Nemours, des membres de la chambre des pairs et de celle des députés, il dit d'une voix ferme, la main étendue, après la lecture solennelle de la déclaration du corps législatif : « En présence de Dieu, je jure d'observer « fidèlement la charte constitutionnelle, avec les modifi-

« cations exprimées dans la déclaration, de ne gouverner « que par les lois et selon les lois, de faire rendre bonne « et exacte justice à chacun, selon son droit, et d'agir en « toute chose dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur « et de la gloire du peuple français. » C'était la paraphrase constitutionnelle de cette autre formule : « La Charte sera « désormais une vérité. »

FIN.

TABLE.

		Pages.
Chap. I.	François II.	1
Chap. II.	Charles IX.	23
Chap. III.	Henri III	54
Chap. IV.	Henri IV	91
Chap. V.	Suite du règne de Henri IV	108
Chap. VI.	Louis XIII.	128
Chap. VII.	Règne de Louis XIV.	156
Chap. VIII.	Suite du règne de Louis XIV.	191
Chap. IX.	Administration de Louis XIV.	220
Chap. X.	Minorité et règne de Louis XV.	248
Chap. XI.	Règne de Louis XVI.	277
Chap. XII.	Assemblée constituante.	287
Chap. XIII.	Assemblée législative et Convention nationale jusqu'à la mort de Louis XVI. . .	315
Chap. XIV.	Depuis la mort de Louis XVI jusqu'au 9 thermidor.	350
Chap. XV.	Depuis le 9 thermidor jusqu'au 18 brumaire.	396
Chap. XVI.	Consulat. — Empire.	437
Chap. XVII.	Première restauration. — Cent jours. — seconde restauration.—Révolution de juillet.	485

FIN DE LA TABLE.

